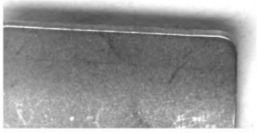

Digitized by Google

AD 154/42

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES
CRITIQUES,
HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES
SUR
LA VILLE DE PARIS,
DEPUIS SES COMMENCEMENS CONNUS JUSQU'A PRÉSENT;

Avec le PLAN de chaque Quartier :

Par le Sr JAILLOT, Géographe Ordinaire du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers.

TOME CINQUIÈME,

Contenant les Quartiers ſuivans :

XVIII. S. André.
XIX. Le Luxembourg.
XX. S. Germain des Prés.

BIBLIOTHÈQUE S.J
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, Quai & à côté des Grands Auguſtins.
LOTTIN l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi, rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

à faire dans ce cinquième Volume.

XVIII. Quartier S. André.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
15	33	en 1350,	en 1352,
58	4	ſouvent	quelquefois
66	17	contribué	ſervi
105	23	accordée	donnée
135	25	la nouvelle édition qu'il en a donné	celui qu'il a donné

XIX. Quartier du Luxembourg.

31	35	le Cardinal le Camus,	Jean-Pierre Camus
49	1	y poſſédoit quelques maiſons	y poſſédoit au XVIe ſiécle quelques Maiſons
75	22	pag. 68	pag. 70.
112	15	demeuroient rue de Vaugirard, en 1678 : que	demeuroient, en 1678, rue de Vaugirard, au coin de la rue N. D. des Champs : que
114	2	rue de Vaugirard, une	rue de Vaugirard, près la rue de Bagneux, une

XX. Quartier S. Germain des Prés.

3	8	Buſſi	Buci
3	16	trois Séminaires	un Séminaire
16	6	ſe rendent	ſont
51	13	& de Louis XV.	& de Louis XV, dont je vais parler
53	8	S. M. a fondé & établi	le feu Roi fonda & établit

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

Digitized by Google

Digitized by Google

AD 18-8

DIX-HUITIÈME QUARTIER.

S. ANDRÉ-DES-ARCS.

Digitized by Google

RECHERCHES
CRITIQUES,
HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES
SUR
LA VILLE DE PARIS,
DEPUIS SES COMMENCEMENTS CONNUS. JUSQU'A PRÉSENT;

Avec le PLAN de chaque Quartier:

Par le Sr JAILLOT, Géographe Ordinaire du Roi.
de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres d'Angers.

Quid verum... curo & rogo, & omnis in hoc sum. *Horat. Libr. I, Epist. I.*

A PARIS,
Chez l'Auteur Quai et a côté des grands Augustins.
et
Chez Aug. Mart. LOTTIN ainé, Imprimeur-Libraire ruë Sr Jacques, au Cocq.

M. DCC. LXXIII.
Avec Approbation, et Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES

CRITIQUES,

HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LA VILLE DE PARIS.

XVIII. QUARTIER.

S. ANDRÉ-DES-ARCS.

CE QUARTIER eſt borné à l'orient par les rues du Petit-Pont & S. Jacques excluſivement ; au ſeptentrion, par la Rivière, depuis le petit Châtelet juſqu'au coin de la rue Dauphine ; à l'occident, par la rue Dauphine incluſivement ; & au midi, par les rues neuve des Foſſés S. Germain-des-Prés, des Francs-Bourgeois, & des Foſſés S. Michel ou de S. Hyacinthe excluſivement, juſqu'au coin des rues S. Jacques & S. Thomas.

On y compte quarante-ſept rues, trois cul-de-ſacs, trois Egliſes Paroiſſiales, cinq Communautés d'Hommes, treize Colléges, dont douze ſans exercice, la Sorbonne, l'Académie Royale de Chirurgie, &c.

Digitized by Google

RUE S. ANDRÉ-DES-ARCS. Elle aboutit d'un côté à la Place du Pont S. Michel & aux rues de la Huchette & de la Vieille Bouclerie, de l'autre au carrefour des rues Dauphine, Mazarine, de Buci & de la Comédie. Les anciens Titres ne varient pas moins ſur le nom de cette rue, que ſur la manière de l'écrire. On l'appeloit primordialement la rue *de Laas*: elle portoit ce nom conjointement avec la rue de la Huchette, dont elle fait la continuation : c'étoit celui du territoire ſur lequel elles ſont ſituées ; il étoit encore planté en vignes, lorſqu'en 1179, Hugues, Abbé de S. Germain-des-Prés, le donna à cens, à la charge d'y bâtir & de payer 3 ſols de redevance pour chaque maiſon. Ce fut alors qu'on perça les rues *S. Germain*, *du Serpent*, *des Petits-Champs* & *des Sachettes*, aujourd'hui nommées *S. André*, *Serpente*, *Mignon* & *du Cimetière S. André*. Philippe-Auguſte ayant fait environner de murs la partie méridionale de Paris, appelée *l'Univerſité*, accorda aux Religieux de S. Germain-des-Prés la porte par laquelle on paſſoit pour aller à leur Couvent ; on lui donna le nom de *S. Germain*, ainſi qu'à la rue de Laas, parce qu'elle y conduiſoit. Ainſi les Editeurs de Sauval ſe ſont trompés, en lui faiſant dire que la rue S. Germain ſe nommoit autrefois *la grand rue S. André*. C'eſt préciſément le contraire. Vers le même temps, on conſtruiſit l'Egliſe S. André, & la rue prit, tantôt le nom de S. Germain, tantôt celui de S. André ; mais le premier ayant été donné depuis à la rue des Cordeliers & à celle des Boucheries, a donné ſouvent occaſion de confondre ces trois

Digitized by Google

rues. L'Abbé Lebeuf (*a*) a penſé que celle dont je parle, avoit porté les deux noms en même temps ; ſavoir, celui de *S. Andri* juſqu'à la rue de l'Eperon, & celui de *S. Germain* depuis cet endroit juſqu'à la Porte ; mais il me paroît qu'il s'eſt trompé : ce dernier eſpace étoit vague, & formoit encore une place vuide, lorſqu'elle fut vendue, en partie, à Simon de Buci, en 1350. On donna pour-lors le nom de *Porte de Buci* à celle qu'on avoit conſtruite au bout de la rue S. André, & de *Porte S. Germain* à celle de la rue des Cordeliers. C'eſt apparemment ſur ce changement de noms que du Breul (*b*) s'eſt fondé, pour donner celui de *Buci* à la rue S. André. On prétend auſſi que la partie de cette rue, depuis celle de la Vieille Bouclerie juſqu'à la rue Macon, fut appelée rue *de la Clef* (*c*). Il faut remonter au régne de Charles VI, pour rendre raiſon de cette dénomination. Perſonne n'ignore combien la démence de ce Prince & l'ambition d'Iſabelle de Bavière, ſon épouſe, causèrent de maux à la France, ni les ſuites funeſtes qu'elles occaſionnèrent. Cette Reine, avare & galante, femme infidéle & mère dénaturée, oſa ſe lier avec le Duc de Bourgogne & avec les Anglois, & appeler au Thrône un Prince étranger, qui venoit de ſignaler ſa haine contre les François qu'il avoit vaincus à la bataille d'Azincourt. « Elle avoit, dit un Hiſ» torien moderne (*d*), à ſe venger tout à la fois » du Roi qui venoit de faire noyer un de ſes » amants, nommé *Boisbourbon*, & des Arma-

(*a*) Tom. 2, pag. 565.
(*b*) Pag. 382.
(*c*) Sauval, t. 1, p. 126.
(*d*) M. le Préſident Hénault, t. 1, p. 345.

Digitized by Google

» gnacs & du Dauphin qui avoient enlevé les » thréſors qu'elle avoit accumulés aux dépens de » l'Etat. » Les Pariſiens, malgré les vexations & les injuſtices qu'ils eſſuyoient, étoient cependant reſtés fidèles à leur devoir : ils étoient encore les maîtres de la Ville ; mais, parmi tant d'infortunés, il ne fut pas difficile au Duc de Bourgogne d'en ſéduire quelques-uns, qui, ſans prévoir les ſuites de leurs perfides engagements, penſèrent peut-être moins à ſervir les vues ambitieuſes de la Reine, ou la haine de ce Prince, qu'à ſatisfaire leur mécontentement perſonnel. D'un autre côté, ce Prince avoit ſes partiſans ; le moindre ſuccès pouvoit en augmenter le nombre, & le peuple crédule ſe livre volontiers à des eſpérances qui s'évanouiſſent preſqu'auſſi-tôt que les promeſſes ſur leſquelles elles ſont fondées. Telle étoit la diſpoſition des eſprits, lorſque Périnet le Clerc * (*e*), fils d'un des Quartiniers de la Ville, piqué de quelques mauvais traitements qu'il avoit reçus, en revenant d'aſſeoir le Guet à la Porte S. Germain, à la place de ſon père, & outré de n'en avoir pu obtenir la juſtice qu'il avoit demandée, ſaiſit cette occaſion pour livrer la Ville aux Troupes du Duc de Bourgogne ; il leur en ouvrit la Porte le Dimanche 28 Mai 1418. Quelques Hiſtoriens (*f*) ont écrit que ce fut à cette

---

* Dans l'Hiſtoire de Charles VI, par Jean le Févre de S Remi, qui eſt à la ſuite de celle de le Laboureur, chap 85, p. 120, il eſt appelé Périnet Ferron. Il ſe nommoit *le Clerc* ; le mot *Ferron* eſt un ſurnom qu'on lui donnoit, parce que Pierre le Clerc ſon père étoit Marchand de Fer.

(*e*) Hiſt. de Charles VI, par Juv. des Urſins, p. 348.

(*f*) Eſſais hiſtoriques ſur Paris, t. 1, p. 43.

Digitized by Google

occaſion qu'on plaça la Statue de Périnet le Clerc au bout de la rue S. André ; d'autres, comme du Breul (*g*), diſent qu'on n'y mit cette Statue qu'en 1436, après l'expulſion des Anglois, en mémoire & exécration de ſa perfidie. Je penſe que c'eſt une fable qui s'eſt perpétuée, ſans autre fondement qu'une tradition populaire, & que cette figure eſt celle d'une borne dont la partie ſupérieure repréſentoit une tête d'homme. J'ai lu dans des *Notes manuſcrites*, recueillies par Dom Félibien, & qui ſe conſervent à S. Germain-des-Prés, que cette borne étoit un monument d'une amende honorable faite au Chapitre Notre-Dame, en expiation d'une inſulte faite à un Chanoine lors d'une Proceſſion qui paſſoit en cet endroit. Je n'en ai trouvé aucune mention dans les Regiſtres capitulaires, ni ailleurs. Si ce fait étoit vrai, on en eût vraiſemblablement conſervé le ſouvenir par une inſcription, ou par quelque monument de ſculpture mieux placé & moins expoſé à être détruit, qu'une borne miſe à l'angle de deux rues très-fréquentées, & qui, par ſa poſition, pouvoit facilement être mutilée ou rompue.

Quant au nom de *S. André*, que cette rue doit à l'Egliſe dont je vais parler, j'ai dit qu'il avoit varié ſuivant les temps : on lit dans différents Titres *S. Andri*, *S. Andrieu*, *S. Andrieu-des-Ars*, *S. André-des-Arts* & *des Arcs*. Ces noms, à ce qu'il me ſemble, ne ſont qu'une altération de celui de *Laas* ; mais, comme l'Egliſe de S. André n'a été bâtie que vers 1212, je ne crois pas qu'on puiſſe admettre l'opinion d'un Auteur moderne, qui dit qu'elle s'appeloit *S. André de Laas* avant 1100 (*h*).

(*g*) Pag. 381.

(*h*) Tabl. Pariſ. p. 29.

Digitized by Google

L'ÉGLISE S. ANDRÉ-DES-ARCS. La clôture que fit faire Philippe-Auguſte autour de la partie méridionale, fournit à l'Evêque de Paris une occaſion nouvelle, & plus plauſible, de faire revivre ſes prétentions ſur la portion du territoire de l'Abbaye S. Germain, qui venoit d'être renfermée dans cette enceinte. Jaloux de poſſéder ſeuls une autorité partagée, ſes prédéceſſeurs avoient fait pluſieurs tentatives inutiles à ce ſujet. Soit qu'on reſpectât la mémoire de S. Germain, qui avoit accordé à cette Abbaye l'exemption de la Juriſdiction Epiſcopale; ſoit qu'on voulût borner celle des Evêques, parce qu'alors on avoit plus à craindre de leur ambition & de leur cupidité que de celles des Moines; ſoit enfin par juſtice ou par politique, les Religieux de S. Germain avoient toujours été maintenus dans leur privilége. Pierre de Nemours, alors Evêque de Paris, ſaiſit la circonſtance qui s'offroit de l'attaquer de nouveau. Le Chapitre de Notre-Dame s'unit à lui, pour réclamer la Juriſdiction Epiſcopale ſur tout ce qui ſe trouvoit compris dans la nouvelle enceinte, & l'Archiprêtre de S. Séverin prétendit comprendre toute cette partie dans ſa Paroiſſe. Jean de Vernon, Abbé de S. Germain, ſes Religieux, & le Curé de S. Sulpice s'y oppoſèrent, & réclamèrent l'autorité du Souverain Pontife, dont, malheureuſement pour eux, ils n'attendirent pas la déciſion; ils conſentirent de s'en rapporter à des Arbitres. Ceux-ci, par leur Sentence du mois de Janvier 1210, (vieux ſtyle) accordèrent à l'Evêque toute Juriſdiction dans la Ville, & ne la conſervèrent à l'Abbé que hors des murs; mais ils déclarèrent qu'il continueroit

Digitized by Google

de jouir de la Juſtice dans tout ſon territoire, ſoit dans la Paroiſſe de S. Séverin, ſoit au-dehors. On lui accorda, par le même Acte, la faculté de faire bâtir, dans l'eſpace de trois ans, une ou deux Egliſes Paroiſſiales, & d'en nommer les Curés, & l'Evêque fut tenu de lui payer 40 ſols de rente pendant leſdites trois années. On pourvut auſſi à l'indemnité du Curé de S. Sulpice; &, pour le récompenſer de la perte des dîmes qu'il faiſoit par ce retranchement, l'Abbé de S. Germain eut l'option de lui payer 40 ſols de rente, tant qu'il vivroit, ou de lui faire donner chaque jour un pain blanc & une pinte de vin, tel qu'on le donnoit aux Religieux. En conſéquence, Jean de Vernon fit bâtir les Egliſes de S. André & de S. Côme: elles furent achevées en 1212, & les Abbés eurent la nomination de ces deux Cures juſqu'en 1345, qu'elle fut cédée à l'Univerſité.

Tous nos Hiſtoriens prétendent que l'Egliſe S. André fut bâtie au lieu même où étoit, au VIe ſiécle, une Chapelle de S. Andéol. J'avoue qu'il en eſt fait mention dans la Charte de fondation de l'Abbaye S. Germain, en 558, & dans la *Vie de S. Doctrovée*, écrite par Giſlemar, vers la fin du XIe ſiécle. Ce ſont, à ce que je crois, les deux ſeuls monuments qui en faſſent mention, & ſur leſquels la tradition s'eſt perpétuée: je ne crois pas cependant qu'elle ſoit à l'abri de toute critique. 1° Je ne vois point qu'on ait levé le corps de S. Andéol avant le milieu du IXe ſiécle, & l'on n'étoit point alors dans l'uſage de bâtir des Oratoires ou Chapelles ſous le nom d'un Saint, ſans avoir quelques-unes de ſes Reliques: or Uſuard paroit être le premier qui en ait apporté; cependant il n'en eſt fait mention, ni dans ſon

Digitized by Google

Martyrologe fini en 875, ni dans les premières copies qui en ont paru, auxquelles on a fait pluſieurs additions. 2° On ne poſſéde à S. André aucune Relique de ce ſaint Martyr; on ne lui rend aucun culte particulier, & l'on n'en fait ni la fête, ni même Mémoire. Le nom du Patron auroit-il donc fait oublier totalement celui du Titulaire? Tant d'Actes qui font mention de l'Egliſe de S. André, tant de Chartes qui confirment la Sentence en vertu de laquelle cette Egliſe fut bâtie, auroient-ils gardé un ſilence profond ſur cette Chapelle? N'en auroit-on pas du moins dû conſerver le ſouvenir? Quoi qu'il en ſoit, l'Egliſe S. André n'eut point d'abord de ſurnom, & n'en avoit pas beſoin, puiſqu'elle étoit & eſt encore ſeule ſous l'invocation de ce ſaint Apôtre. C'eſt ce qu'on peut voir dans différents Actes de ce temps (*i*). J'en ai vu un de 1220, dans lequel elle eſt nommée *S. Andreas in Laaſo.* Dans d'autres, de 1254 & de 1260, on lit *S. Andreas de Aſſiciis* & *de Arciciis*; *de Aſſibus* en 1261 (*k*), *de Arſiciis* en 1274, & *S. Andreas*, ſans aucun ſurnom, dans la Tranſaction paſſée entre Philippe le Hardi & l'Abbaye S. Germain, au mois de Février 1272 (*l*). La première piéce où je l'aie vu énoncée avec le ſurnom *de Arcubus*, eſt une Déclaration faite par les Sachettes en 1284; or, comme les noms de *Aſſiciis* & *Arciciis* ont été donnés au territoire de Laas en 1194, 1220, 1228 & 1260, je me ſuis cru autoriſé à dire que le nom *des Arcs* venoit originairement de celui

(*i*) Archiv. de S. Germain.
(*k*) Cartul. Sorb.
(*l*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. Preuves, p. 65.

Digitized by Google

de Laas, qu'on a ſucceſſivement altéré & corrompu. Dom Félibien (*m*) dit « que ceux qui » ſuivent cette opinion, ſe trompent dans leur » conjecture, & que le vrai ſurnom de cette » Egliſe doit être *des Ars*, par abrégé d'*Arſis.* » L'Abbé Lebeuf (*n*) me paroît adopter ce ſentiment : il avance qu'on peut autoriſer l'étymologie d'*Aſſiciis*, qui ſe trouve dans des Actes de 1261 & 1262, en diſant, « que c'eſt le terme *Arciſte-* » *rium* altéré, d'autant que ce terme eſt employé » pour *Monaſterium*; il ajoute enſuite, mais comme » les Normands brûlèrent les dehors de la Cité, » les habitants du Quartier qui commençoit vers » la rue dite depuis *de la Huchette*, & qui étoit » fort peuplé, purent être appelés *li Aſſ* (comme » ils l'ont été en effet) par la raiſon qu'ils au- » roient été brûlés, de même que *li Arſſis* ceux » qui étoient voiſins de l'Egliſe S. Merri. »

Je remarque, 1° qu'il n'y a aucun rapport entre l'Egliſe S. André & un Monaſtère : quand même on la conſidéreroit comme une dépendance de celui de S. Germain, ſeroit-ce un titre pour lui donner la même qualification ? Le mot *Arciſterium* ſignifioit un endroit fortifié ou entouré de foſſés ou de gros murs, tels qu'étoient les anciens Cloîtres. Or cette dénomination ne me paroît pas convenir à l'Egliſe S. André.

2° L'Abbé Lebeuf ne ſe rappeloit pas que dans les Cartulaires de Ste Géneviève & de S. Germain, ce territoire eſt toujours appelé *Laas*, *in Laaſo*; que c'eſt par erreur de Copiſte qu'on a

(*m*) Hiſt. de Paris, tom. 1, p. 166.

(*n*) Tom. 2, pag. 456.

Digitized by Google

quelquefois écrit *Lias*, mais en un ſeul mot, & & qu'il n'y a point trouvé d'Actes dans leſquels on liſe *li Aſſ*, ni *li Ars*, qui ſignifie rôti, brûlé. Il pouvoit encore remarquer qu'en ſuppoſant qu'on eût donné à ce territoire le nom de *Laas*, parce qu'il avoit été brûlé, il ne devoit plus porter ce nom quatre ſiécles après, ni le donner à l'Egliſe S. André. Ce terrein étoit encore preſque tout en vignes ou en terres labourables au XIIe ſiécle; ce ne fut, comme je l'ai dit à l'article précédent, qu'en 1179 que Hugues, Abbé de S. Germain, le donna à cens, à la charge d'y bâtir. Enfin les derniers ravages que les Normands ont exercés à Paris, ſont de l'an 890, & ce fut en 857 qu'ils brûlèrent l'Egliſe de Ste Géneviève & les environs. Je ne vois cependant pas qu'on ait jamais donné le nom d'*As* ou *des Ars* aux habitants de ce Quartier, ni qu'on eût été fondé à le donner, trois ſiécles après, à ceux qui s'établirent au midi de la Cité, encore moins à une Egliſe qui n'étoit pas bâtie, & à laquelle on n'a donné ce ſurnom qu'après un intervalle de plus de 360 ans.

A l'égard des autres ſurnoms donnés à l'Egliſe & à la rue S. André, tels que celui *des Arts*, attendu qu'elle eſt à l'entrée de l'Univerſité, où l'on enſeigne les Arts; de celui *des Arcs*, à cauſe qu'on y fabriquoit autrefois des Arcs, ou qu'il y avoit des Arcades, ou un jardin dans lequel on s'exerçoit à tirer de l'arc, je crois que ces étymologies n'ont abſolument aucun fondement, & qu'elles ne méritent pas d'être réfutées. En vain quelques Auteurs (*o*), pour autoriſer cette dernière

(*o*) Eſſais hiſtor. ſur Paris, t. 1, p. 42.

Digitized by Google

dénomination, ont cru la prouver, en disant qu'on y faisoit des arcs, que dans la rue de la vieille Bouclerie on forgeoit les boucliers, & que les flêches se faisoient dans la rue *des Sajettes*. Je me propose de faire voir que la rue de la vieille Bouclerie avoit un autre nom, & que celle du Cimetière S. André n'a jamais été nommée *des Sajettes* ou *Sagettes*, mais *des Sachettes*, nom qu'on avoit donné aux pauvres Filles qui s'y établirent.

L'Eglise S. André a été rebâtie, en partie, & agrandie en 1660.

LE COLLÉGE D'AUTUN. Il avoit été fondé par Pierre Bertrand, Evêque de Nevers, ensuite d'Autun, & depuis Cardinal; c'est pourquoi, dans plusieurs Actes, il est indiqué sous le nom de *Collége du Cardinal Bertrand*. Dès l'année 1336, il avoit formé le projet de cet établissement; &, dans cette vue, il avoit acheté quelques maisons contiguës à celle qu'il avoit rue & vis-à-vis l'Eglise S. André. Il les fit amortir par Philippe de Valois, au mois de Décembre 1338, & par l'Abbé de S. Germain, le 25 Octobre 1339; il obtint ensuite la confirmation de ce Collége, par une Bulle de Benoît XII, du 2 des Ides de Décembre, la cinquième de son Pontificat, c'est-à-dire, le 12 Décembre 1339. Je ne sais pourquoi les Historiens de la Ville (*p*), de l'Université (*q*) & du Diocèse de Paris (*r*), fixent à l'année 1337 la fondation de ce Collége. Il y a quelquefois un certain intervalle entre un projet & son exécu-

(*p*) Hist. de Paris, tom. 1, p. 592.
(*q*) Hist. Univ. t. 4, p. 252. —Crevier, t. 2, p. 329.
(*r*) Lebeuf, t. 2, p. 464.

Digitized by Google

tion ; ainſi je crois devoir préférer l'opinion de du Breul (*s*), Sauval (*t*), le Maire (*u*), & autres, qui n'en placent l'époque qu'en 1341 : du Boulai lui-même adopte cette date en un autre endroit (*x*). Ce ne fut en effet qu'en cette année que fut paſſé le Contrat de fondation pour un Principal, un Chapelain & quinze Bourſiers, dont cinq étudiants en Théologie, cinq en Droit & cinq en Philoſophie : ce nombre s'eſt augmenté depuis de trois Bourſiers, dont un dans chacune de ces Facultés, par la libéralité d'Oudard de Moulins qui les fonda par Acte du 28 Août 1398, & de trois autres, fondées en 1644 par M. François de Sazéa, Evêque de Béthléem & Principal de ce Collége. La réunion qu'on en fit au Collége de Louis le Grand, en 1764, mit à portée de louer une partie des bâtiments, & d'y placer l'ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN. Cet établiſſement, dont on reconnoît de plus en plus l'utilité, a été formé & autoriſé par des Lettres-Patentes, données à Fontainebleau le 20 Octobre 1767, regiſtrées en Parlement le 1er Décembre ſuivant. Le Directeur & les Adminiſtrateurs de cette Ecole ont été approuvés, & mis ſous l'autorité & la Préſidence de M. le Lieutenant-Général de Police, par Arrêt du Conſeil du 19 du même mois.

La rue S. André renfermoit autrefois un nombre aſſez conſidérable d'Hôtels remarquables : je viens de parler de celui du Cardinal Bertrand, qui occupoit un aſſez grand eſpace entre les rues S. André & de l'Hirondelle. On y voyoit encore,

(*s*) Liv. 2, pag. 695.
(*t*) Tom. 2, pag. 377.
(*u*) Tom. 2, pag. 474.
(*x*) Hiſt. Univ. t. 4, p. 275.

Digitized by Google

près de la rue Gillecœur, celui d'Arras ou d'Artois; celui des Comtes d'Eu, entre les rues des Auguſtins & Pavée; au coin de cette dernière rue étoit l'Hôtel du Chancelier Poyet : enfin il y avoit dans cette rue deux Hôtels de Navarre; le premier, ſitué entre la rue de l'Eperon & la Porte-Buci, appartint à Philippe de France, Duc d'Orléans, ce qui lui fit donner le nom de *Séjour d'Orléans*; il paſſa ſucceſſivement à Louis d'Orléans ſon petit-neveu, à Charles VI qui le donna, en 1400, à Amé VII, Comte de Savoie, enſuite au Duc de Berri; à Louis, Duc de Guienne, en 1411; enfin à Louis XII, qui le vendit en 1489: Louis XI en avoit donné une partie à Jacques Coytier ſon Médecin. Le ſecond Hôtel de Navarre étoit ſitué de l'autre côté. Jeanne, Reine de France & de Navarre, le légua, le 25 Mars 1304, pour la fondation d'un Collége; mais ſes Exécuteurs teſtamentaires le vendirent, & firent bâtir ce Collége à la Montagne Ste Géneviève. (*Voyez* cet article, Quartier de la Place Maubert, pag. 54.) L'Hôtel de Buci fut bâti ſur cet emplacement; il a formé depuis les grand & petit Hôtels de Lyon, rues S. André & Contreſcarpe, où ſont aujourd'hui les carroſſes de voiture & les Meſſageries d'Angoulême, Bordeaux, Orléans, &c.

A l'extrémité de cette rue, & près de la rue Contreſcarpe, étoit la Porte de l'enceinte que Philippe-Auguſte avoit fait faire; elle n'étoit pas encore achevée, lorſque ce Prince en fit don à l'Abbaye S. Germain, par ſa Charte de 1209. Les Religieux la vendirent, en 1350, à M. Simon de Buci, Chevalier & Conſeiller du Roi, premier Préſident au Parlement, & le premier qui ait pris

Digitized by Google

ce titre. Les trois Préſidents nommés par Philippe de Valois, en 1344, ne prenoient alors que la qualité de *Maîtres du Parlement.* On donna le nom de Buci à cette Porte. J'ai dit ci-deſſus qu'elle fut livrée, en 1418, par Périnet le Clerc, aux gens de la faction du Duc de Bourgogne; enſuite elle fut murée: François I la fit r'ouvrir en 1539; on l'abattit, en 1672, en vertu d'un Arrêt du 19 Août précédent; &, pour en conſerver la mémoire, on grava une inſcription ſur une table de marbre qu'on mit à l'endroit où cette Porte étoit ſituée: on la voit encore plus haut & du même côté que l'égoût.

Rue du Cimetière S. André. Elle aboutit d'un côté à la rue Hautefeuille, & de l'autre à celle de l'Eperon. Sous le régne de S. Louis on l'appeloit rue *des Sachettes*, à cauſe de *certaines Femmes dévotes, vivant enſemble proche le Monaſtère S. André*, auxquelles on avoit donné ce nom parce qu'elles portoient un vêtement fait en forme de ſac: *Pauperes Mulieres de Saccis, Saccitæ.* Cette Congrégation, qui n'étoit pas autoriſée, fut détruite peu de temps après. La rue changea de nom alors, & fut appelée *des deux Portes*, parce qu'il y en avoit une à ſes deux extrêmités: elle portoit ce nom en 1356, & l'a conſervé encore pendant deux ſiécles, concurremment avec celui qu'elle porte aujourd'hui, à cauſe du Cimetière qu'on y plaça en 1356: on en a retranché une partie, en 1542, pour y conſtruire deux maiſons.

Le Collége de Boissi. Il fut fondé par Etienne Vidé, de Boiſſi-le-Sec, en 1358. Les Hiſtoriens qui en font mention, varient ſur la date,

Digitized by Google

date, ſur l'Auteur & ſur les clauſes de cette fondation : l'Abbé Lebeuf & autres (*y*) en placent l'époque en 1354, Dom Félibien (*z*) en 1356, du Boulai (*a*) en 1358, du Breul (*b*), Sauval (*c*) & le Maire (*d*) en 1359. Ces mêmes Hiſtoriens manquent encore d'exactitude dans les faits : ils appellent les Fondateurs Godefroi & Etienne *de Boiſſi* (*ſelon aucuns*) *Seigneurs de Boiſſi-le-Sec*, *au Diocèſe de Chartres*, & ils compoſent ce Collége d'un Principal, d'un Chapelain & de douze Bourſiers. Je vais tâcher de rétablir la vérité. Godefroi ou Geoffroi Vidé, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe de Chartres & Clerc du Roi, décéda le 20 Août 1354 ; il ordonna, par ſon Teſtament, qu'après les legs payés, le ſurplus ſeroit vendu & diſtribué aux Pauvres de Paris & à ceux du village de Boiſſi-le-Sec, dans lequel il avoit pris naiſſance, ſi ſes Exécuteurs ne jugeoient pas à propos d'en diſpoſer autrement : ainſi l'on ne peut pas dire que Geoffroi ait fondé, ou ordonné de fonder, un Collége. Etienne Vidé, ſon neveu, Chanoine de Laon & de S. Germain-l'Auxerrois, & les autres Exécuteurs teſtamentaires de Geoffroi, crurent qu'il étoit plus convenable & plus utile d'appliquer ce qui reſtoit de ſa ſucceſſion, à la fondation d'un Collége. Il deſtina pour cet effet la maiſon qu'il occupoit rues S. André & des Deux Portes, nommée *le Château Gaillard*, & deux autres maiſons contiguës, ſituées dans ladite rue des Deux Portes, & dans celle de Guiard aux

(*y*) Tom. 2, p 464.—Tabl. Pariſ. p. 55.
(*z*) Tom. 1, pag. 612.
(*a*) Hiſt. Univ. t. 4, p. 349.
(*b*) Pag. 712.
(*c*) Tom. 2, p. 378.
(*d*) Tom. 2, p. 492.

Digitized by Google

Poitevins. C'eſt ce qui eſt conſtaté par l'Acte d'amortiſſement qui lui fut accordé par l'Abbé & les Religieux de S. Germain-des-Près, le 21 Décembre 1356, moyennant 500 florins d'or. Cette fondation fut faite pour ſix Ecoliers, dont le plus ancien ſeroit appelé *Maître*; & en outre un Chapelain, leſquels ſeroient tous pris de la Famille de Geoffroi & d'Etienne; à leur défaut, des Pauvres du village de Boiſſi-le-Sec; & en cas qu'il ne s'en trouvât pas de capables, qu'ils ſeroient choiſis ſur la Paroiſſe S. André par les Exécuteurs teſtamentaires, &, après eux, par le Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris, & par le Prieur des Chartreux. Par ce même Acte, qui eſt du 1er Juin 1358, il paroît qu'il avoit déja établi ces ſix Bourſiers & le Chapelain, *illi qui ſunt de præſenti*; qu'ainſi l'Acte dont je viens de parler, contient une confirmation de ce qu'il avoit déja fait, & ce qu'il deſiroit qu'on fît à l'avenir; il déclara expreſſément qu'il vouloit que ces Bourſiers fuſſent pauvres & de baſſe extraction, comme lui & ſes ancêtres avoient été: *qui non ſint nobiles, ſed de humili plebe, & pauperes, ſicut nos & prædeceſſores noſtri fuimus.* Ce qui prouve, contre l'opinion des Auteurs que j'ai cités ci-deſſus, que Geoffroi & Etienne ne s'appeloient pas *de Boiſſi* & n'étoient pas Seigneurs de Boiſſi-le-Sec. Enfin il veut qu'après ſa mort le nombre des Bourſiers ſoit porté à douze, ſi ſes facultés le permettent; mais il ne paroît pas que cet article ait eu ſon exécution. Je n'ai trouvé que ces ſix Bourſes fondées, & une ſeptième dont ce Collége étoit redevable à Guillaume Hodei qui donna, en 1717, une rente de 400 liv. tant pour cette Bourſe que pour l'augmentation des

Digitized by Google

anciennes, & des honoraires du Principal & du Chapelain. L'Univerſité accepta & ratifia cette fondation, le 7 Mars 1359. Une inſcription qu'on avoit miſe dans la Chapelle, a fait penſer à du Breul (*e*) que les Fondateurs étoient *de la noble lignée des Chartiers d'Orléans.* Il s'eſt trompé; ils étoient nés à Boiſſi, & de parents pauvres, comme je l'ai dit ci-deſſus. Mais en 1519, Michel Chartier, Principal du Collége de Boiſſi, qui pouvoit être de cette Famille, y fit bâtir une Chapelle qui fut bénite par l'Evêque de Mégare le 25 Octobre 1528, & dédiée ſous l'invocation de la Ste Vierge, de S. Michel & de S. Jérôme. Ce Collége a été réuni à celui de l'Univerſité, & les bâtiments en ont été vendus.

M. Piganiol (*f*) fait une remarque au ſujet de ce Collége : il dit qu'*il a cela de particulier par-deſſus tous les autres de Paris, que c'eſt le* SEUL *qui ait été établi pour ceux de la Famille des Fondateurs.* Il avoit apparemment oublié que dans l'article précédent (*g*) il avoit dit, que le Collége Mignon avoit été fondé par Jean Mignon pour douze Bourſiers de ſa Famille.

RUE DES GRANDS AUGUSTINS. Elle commence ſur le Quai des Auguſtins, & aboutit à la rue S. André-des-Arcs. A peine Matthieu de Vendôme eût-il acquis pluſieurs maiſons & jardins dans le deſſein d'y bâtir un Collége pour les Religieux de S. Denys, dont il étoit Abbé, qu'on en donna le nom au chemin qui traverſoit alors ce terrein : dès

(*e*) Pag. 713.
(*f*) Tom. 7, p. 65.
(*g*) Ibid. pag. 60.

Digitized by Google

1269, on l'appeloit rue *à l'Abbé de S. Denys*, & ſucceſſivement rue *du Collége S. Denys*, *des Ecoles*, & *des Ecoliers S. Denys*. Cet Hôtel, ou Collége, contenoit tout l'eſpace renfermé entre les rues Contreſcarpe & S. André, partie de la rue Dauphine, & celui où l'on a depuis ouvert les rues d'Anjou & Chriſtine; & de l'autre côté de la rue des Grands-Auguſtins, une grande maiſon avec jardins, qu'on appeloit encore, en 1635, *la Maiſon des trois Charités S. Denys*, enſuite *l'Hôtel des Charités S. Denys*: ce n'eſt que depuis quelques années qu'on a ôté cette inſcription, pour y ſubſtituer celle d'*Hôtel de S. Cyr*, quoique la Menſe Abbatiale de S. Denys eût été réunie au Monaſtère Royal de S. Cyr par une Bulle d'Innocent XII, du 23 Janvier 1691. A côté de cette maiſon étoit une ruelle, qui fut condamnée: on y conſtruiſit une écurie, & quelques logements; & pour pouvoir y communiquer plus facilement, on bâtit une galerie couverte, par laquelle on alloit de l'un de ces Hôtels dans l'autre. Je conjecture que ce fut cette galerie qui fit donner à cette rue le nom de rue *de la Barre*, du côté de celle de S. André. C'eſt ce nom qui a tant intrigué Sauval, parce qu'il ne ſavoit pas que dans le même Quartier il y avoit deux rues qu'on appeloit *de la Barre*. Elle a conſervé longtemps cette dénomination; car je la trouve encore indiquée *rue des Barres près la Porte de Buſſi* dans un Arrêt du 10 Février 1546, qui ordonne de la paver (*h*). On diſtinguoit alors les deux parties de la rue dont je parle; elle portoit le

(*h*) Hiſt. de Paris, t. 4 p. 726.

Digitized by Google

nom de rue des Auguſtins du côté du Quai : on la trouve auſſi nommée, dans cette partie, rue *de l'Hôtel de Nemours* dans un Arrêt du 6 Septembre 1656. Dans l'autre partie, elle s'appeloit, en 1523, rue *des Ecoles S. Denys*, *autrement dite de la Barre*. Elle eſt auſſi énoncée rue *des Charités S. Denys* dans le Décret de l'Hôtel de Nemours, du 29 Avril 1672 ; mais je n'ai trouvé nulle part qu'on l'ait nommée, en 1613 & 1614, *petite rue de Seine*, comme l'avancent Sauval (*i*), M. Piganiol (*k*) & autres : ils l'ont confondue avec celle des petits Auguſtins. L'Auteur des *Tablettes Pariſiennes*, qui les a ſuivis, s'eſt encore mépris, en donnant à la rue des Auguſtins le nom de *Villequeux* ou *Billequeux*, en 1421. Sauval (*l*) étoit convenu qu'il ne ſavoit où elle étoit ſituée. Je ferai voir plus bas que c'étoit le nom de la rue Gilles-Cœur, altéré par les Copiſtes.

Je ne parle point ici d'un Hôtel de Beſançon que Sauval (*m*) place dans cette rue, parce que les Titres qui en font mention, l'indiquent comme faiſant le coin des rues Gilles-Cœur & de l'Hirondelle.

QUAI DES AUGUSTINS. Il aboutit d'un côté au Pont-neuf, & de l'autre à la rue du Hurepoix. Juſqu'au régne de Philippe le Bel il n'y avoit, entre les Auguſtins & la Rivière, qu'un terrein allant en pente douce, planté de ſaules, où les habitants alloient ſe promener : la moindre inondation rendoit le paſſage difficile & ſouvent im-

(*i*) Tom. 1, pag. 111.
(*k*) Tom. 7, pag. 115.
(*l*) Tom. 1, pag. 171.
(*m*) Tom. 2. pag. 148.

Digitized by Google

pratiquable, & ruinoit les maiſons qu'on y avoit bâties. C'eſt ce qui engagea ce Prince à donner ordre au Prevôt des Marchands de détruire cette fauſſaie, & de faire conſtruire inceſſamment un Quai depuis l'Hôtel de Neſle juſqu'à la maiſon de l'Evêque de Chartres. Cet ordre, qui eſt daté du 9 Juin 1312, fut renouvelé par un ſecond plus impératif encore, du 23 Mai 1313, auquel la Ville obéit (*n*). On y bâtit pluſieurs Hôtels, dont je parlerai plus bas. En 1389, on l'appeloit *rue de Seine par où l'on va aux Auguſtins*, & depuis *rue du Pont-neuf* (S. Michel) *qui va aux Auguſtins*, & rue *des Auguſtins* en 1444. Je ne ſais s'il a été *conſtruit* en 1619, comme le dit Germain Brice (*o*); mais il eſt certain qu'il a été entièrement rétabli en 1708, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'Inſcription placée au coin de cette rue. Au-deſſous du marbre ſur lequel elle eſt gravée, on a ſculpté un bas relief gothique, qui repréſente une amende honorable qui fut faite par des Sergents à Verge, en 1440, à la Juſtice, à l'Univerſité & aux Auguſtins; voici le fait. Sous prétexte de la ſignification d'un Exploit, ils tirèrent par force un Religieux du Cloître des Auguſtins, & en tuèrent un autre qui avoit pris ſa défenſe & avoit voulu s'oppoſer à cette violence. Du Breul (*p*) & autres qui ont rapporté ce fait, ajoutent « que les Ser-» gents furent condamnés, par Sentence du Pre-» vôt de Paris, du 13 Septembre audit an, à » faire trois amendes honorables, l'une au Châ-» telet, l'autre au lieu du forfait & occiſion, &

(*n*) Livre rouge de l'Hôtel-de-Ville, fol. 107.

(*o*) Tom. 4, pag. 110.

(*p*) Pag. 554.

Digitized by Google

» la dernière à la Place Maubert ; qu'ils les fe-
» roient en chemiſe, ſans chaperon, nuds jam-
» bes & nuds pieds, tenant chacun à la main
» une Torche de quatre livres ardente, réque-
» rans à tous merci & pardon ; puis qu'ils furent
» condamnés à faire faire une Croix de pierre
» de taille près le lieu où ladite occiſion fut faite,
» avec images repréſentant ladite réparation :
» davantage leurs biens confiſqués, préalablement
» prins ſur iceux la ſomme de mille liv. pariſis,
» & *en après bannis à jamais du Royaume.* » Cette peine étoit légère, eu égard à l'énormité du délit ; il paroît cependant qu'elle fut adoucie, quant au dernier article ; car j'ai vu pluſieurs ſignifications faites par un de ces Sergents, depuis 1440 juſqu'en 1449. Ce Quai doit, ainſi que la rue des Auguſtins, le nom qu'ils portent, aux Religieux qui s'y ſont établis. Les Marchés à la volaille & au pain y ont été placés en exécution d'un Arrêt du Conſeil, du 3 Mai 1679.

LES GRANDS AUGUSTINS. On les appelle ainſi pour les diſtinguer des Religieux du même Ordre établis à Paris, qu'on nomme les Auguſtins Réformés de la Province de Bourges, ou Petits Auguſtins, & les Auguſtins Réformés ou *Petits-Pères*, dont j'ai parlé. (*Voyez* Quartier Montmartre, pag. 46.) Ces Religieux, dans leur origine, n'étoient connus que ſous le nom *d'Hermites de S. Auguſtin.* Mais à quel temps faut-il en faire remonter l'époque ? S. Auguſtin a-t-il véritablement inſtitué, à Tagaſte & à Hippone, des Moines pris dans le ſens qu'on leur donne aujourd'hui ? Eſt-ce dans le même ſens qu'on doit entendre les noms de *Monaſtères* & de *Frères*, ſouvent employés par

Digitized by Google

Poſſidius dans la Vie qu'il nous a donnée de ce ſaint Docteur, dont il avoit été près de quarante ans le Diſciple ? Quelle eſt la régle que ce Père de l'Egliſe donna à ces Religieux ? Seroit-ce celle qu'il adreſſa, en 423, aux Filles & aux Veuves qu'il avoit raſſemblées à Hippone (*q*) ? Mais cette Regle, adoptée depuis par les Hommes, ne fut jamais compoſée pour eux. Je pourrois demander ce que devinrent ces Religieux après la perſécution des Vandales, la priſe & l'incendie d'Hippone, en 431 : j'en cherche en vain les traces dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ; je n'y trouve ni le temps, ni même de mention de l'émigration de ces Moines. Sont-ils reſtés en Afrique ſous la domination de leurs perſécuteurs ? Ont-ils paſſé en Italie, où je vois quelques Congrégations d'Hommes prenant de leur chef le titre d'*Hermites de S. Auguſtin* ? Mais ces Sociétés ne ſe ſont formées qu'au XIIe ſiécle, & après un intervalle de plus de 700 ans. Je déſirerois encore ſavoir pourquoi, au ſiécle ſuivant, ces différentes Sociétés, qui furent réunies enſemble, comme je le dirai ci-après, ne furent placées dans l'ordre hiérarchique qu'après les Diſciples de S. François & de S. Dominique, quoique l'ancienneté de leur origine, s'il faut l'attribuer à S. Auguſtin ou à ſes Diſciples, dût, à tous égards, leur aſſurer la prééminence. Je ne dois point me livrer à une diſcuſſion purement chronologique, qui pourroit peut-être bleſſer la délicateſſe de certaines perſonnes qui croient que l'antiquité d'un Ordre, ou la célébrité de ſon Fondateur, eſt la ſource de

(*q*) S. Aug. Epiſt. 109 ou 211 de l'édit. des PP. Bénédictins.

Digitized by Google

ſa gloire. Je l'ai déja dit, & je prie mes Lecteurs de me pardonner, ſi je répéte que cette gloire ne s'acquiert, & ne ſe conſerve dans un Ordre Religieux, qu'autant que, par ſes ſervices & ſes lumières, il ſe rend utile à la Religion & à l'Etat.

La plus grande partie des Hiſtoriens qui ont parlé de l'Ordre des Auguſtins, en placent l'époque en 1153, ou 1154, 1157 & 1160; je ne ſais ſur quoi ils ſe ſont fondés. La plus ancienne Congrégation des Hermites de S. Auguſtin eſt, à ce que je crois, celle des Jean-Bonites, ainſi appelés, parce qu'ils furent inſtitués par le B. Jean-Bon, de Mantoue (*r*); mais ce Fondateur ne vint au monde qu'en 1168, & ne ſe retira dans la ſolitude qu'en 1209. La Congrégation qu'il établit, fut approuvée par Innocent IV; ainſi l'on ne peut pas en placer l'époque avant le 24 Juin 1243, jour auquel ce Souverain Pontife fut élu. Ces mêmes Hiſtoriens (*s*) prétendent que les Auguſtins ont été fondés par S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, Comte de Poitou. Jean Vergeau (ou Nauclerus) Prévôt de l'Egliſe de Tubinge, qui nous a donné une Chronique aſſez bonne, depuis Adam juſqu'à l'an 1500, en adoptant cette opinion, avance que ce Prince fit venir les Auguſtins à Paris, & les y établit (*t*). Je ne crois pas que ces Religieux me taxent de témérité, ou de manquer aux égards qui leur ſont dus, en

(*r*) Chopin, Monaſtic. lib. 1, tit. 1, n° 13.—Sabell. Encad. 9, n° 15.

(*s*) Onuphre Panvini, Chronic. Eccl. — Gordon Chronol. fol. 477. — Gonzalès Epitom. hiſtor. &c.

(*t*) Coſmogr. 2ᵉ vol. Generat. 41.

Digitized by Google

rejetant cette opinion, quoiqu'elle ſubſiſte dans la Légende. Pour éviter tout reproche à cet égard, je dois obſerver que ce ſaint Duc d'Aquitaine eſt mort en 812, ſans avoir inſtitué aucun Ordre, quoiqu'il eût fondé le Monaſtère de Gellone, appelé depuis *de S. Guillem du Déſert*, dans lequel il ſe fit Religieux le 29 Juin 806; & qu'on l'a mal-à-propos confondu avec S. Guillaume, Hermite de Maleval, Patron des Guillelmites, qui lui-même n'a point inſtitué d'Ordre.

J'ai parlé ci-deſſus de différentes Sociétés d'Hermites de S. Auguſtin; celle des Jean-Bonites ne fut pas autoriſée en 1240, comme on le lit dans la Chronique de S. Antonin; mais quatre ans plus tard; la Bulle d'Innocent IV, qui les met ſous la Règle de S. Auguſtin, eſt du 17 Janvier 1244. Quelques Hermites prirent le nom du lieu où ils s'établirent, comme *les Brittiniens* & *les Fabals*; d'autres, de la forme des habits, comme *les Sachets*. Innocent IV avoit inutilement tenté de raſſembler ces petites Congrégations de différents Ordres, ou, pour parler plus juſte, qui n'étoient d'aucun. Alexandre IV, plus heureux que ſon prédéceſſeur, chercha, dès 1254, les moyens de les réunir, & il y parvint. En 1256, le Chapitre général aſſemblé ſe ſoumit à la Règle de S. Auguſtin, & élut pour Chef de l'Ordre Lanfranc Septala, Général des Jean-Bonites. On y fit des Réglements; on diviſa l'Ordre en quatre Provinces, & tout fut agréé & confirmé par une Bulle du 13 Avril de la même année. Quelques Auteurs placent l'établiſſement des Auguſtins, à Paris, dès l'année ſuivante, & ils en font honneur à S. Louis. Je ne vois cependant pas que ce Prince ait donné

Digitized by Google

aucune Charte de fondation en leur faveur, ni d'autres preuves de ſa libéralité à leur égard, qu'un legs de 15 liv. une fois payées, qu'il leur fit par ſon Teſtament du mois de Février 1269 (*u*). Voici ce que j'ai trouvé de certain dans les Archives de ces Religieux. Suivant des Lettres de l'Official de Paris, du mois de Décembre 1259, il paroît que Jean de Ægobio, Vicaire du Général Lanfranc, acheta de Théophanie, veuve de Philippe Comin, une maiſon & jardin au-delà de la Porte Montmartre. Ce terrein comprenoit alors à peu près l'eſpace aujourd'hui renfermé entre les rues Montmartre, des Vieux Auguſtins, de la Juſſienne & Soli. Cette acquiſition fut faite moyennant 200 liv. & 41 ſols de cens envers l'Evêque. Il paroît, ſuivant l'Acte, qu'ils y demeuroient déja, *qui modo ſunt ibidem*, & qu'ils s'engagèrent en outre de payer à l'Evêque 4 liv. de rente pour le droit d'amortiſſement (*x*). Ce Contrat fut accepté & ratifié par le Général Lanfranc, à Céſenne, le 3 des Nones de Mai (le 5) de l'année ſuivante (*y*). J'ai remarqué (*Voyez* Quartier S. Euſtache, pag. 33.) que nos Hiſtoriens s'étoient trompés, en avançant que ces Religieux eurent dès-lors une Chapelle ſous le titre de Ste Marie Egyptienne, connue aujourd'hui ſous le nom de *Chapelle de la Juſſienne*. On leur accorda la permiſſion d'en bâtir une : elle eſt déſignée ſous le titre de S. Auguſtin dans la Bulle d'Indulgences, accordée par Alexandre IV, le 8 des Ides de Juin, c'eſt-à-dire, le 6 de l'année 1260. Il y a, dans les

(*u*) Herrera. pag. 293.—Hiſt. Univ. t. 3, p. 393.
(*x*) Cartul. parv. Epiſc. fol. 128. Cart. 158.
(*y*) Ibid. fol. 129.

Digitized by Google

Actes de l'Univerſité, des preuves que dès-lors ils avoient été admis dans ce Corps célèbre. Cet Ordre s'agrandiſſant tous les jours, le Chapitre général qui ſe tint à Padoue au mois d'Août 1281, déſigna les maiſons de Padoue, de Boulogne & de Paris pour ſervir de Colléges. La maiſon que les Auguſtins avoient achetée, n'étant pas propre, par ſa ſituation hors de la Ville, pour remplir cet objet, le P. Juvénal de Narnie, Vicaire & Procureur-Général de Clément de Auximo, alors Général de cet Ordre, acheta du Chapitre Notre-Dame & de l'Abbaye S. Victor *une maiſon en forme d'Ecole*, & environ ſix arpents & demi de terre au lieu dit *le clos du Chardonnet*, aux mois d'Août & de Novembre 1285. Cet endroit s'appeloit alors *la terre de Notre-Dame, autrement dite de M. Pierre de Lamballe.* Peu de temps après, ils acquirent une grande maiſon de Jean de Granchia, & au mois d'Août 1286, Philippe le Bel leur accorda l'uſage des murailles & tourelles, depuis la rivière de Bièvre juſqu'au chemin public. Cette petite Rivière paſſoit alors le long de la rue S. Victor, comme je l'ai obſervé à cet article : ils acquirent encore, en 1287, de M. Rodolphe de Roie une maiſon rue S. Victor ; &, ſur ces emplacements ils élevèrent, en 1289, les bâtiments néceſſaires à une Communauté, une Chapelle & un Cloître. La maiſon qu'ils avoient occupée leur devenant inutile, ils la vendirent. Le P. Martin, Religieux de cette Maiſon, qui en a laiſſé des Annales manuſcrites, dit qu'ils la livrèrent à Guillaume le Normand, le Mercredi d'après la Fête de la Nativité de la Ste Vierge, en 1301. Cela n'eſt pas exact : il y avoit alors près de huit ans qu'ils n'en étoient plus propriétaires. L'Abbé

Digitized by Google

Lebeuf (z) dit que l'Evêque de Paris *rentra dans ce manoir par faute de payement.* J'avoue qu'il y a une ceſſion faite par l'Evêque Simon Matiphas de Buci, le premier Vendredi de Carême 1293, au Comte de Nevers, d'un manoir ou pourpris, rue Montmartre, qui avoit été occupé par les Auguſtins, & une rétroceſſion de ce même manoir, faite par le Comte de Nevers en faveur de ſon fils, le Lundi après la Pentecôte 1296. Ces deux Actes, tirés des Regiſtres de la Chambre des Comptes de Nevers, ſont inſérés dans les Preuves rapportées par Dom Félibien (*a*). J'ai lieu de penſer qu'il ne s'agit pas, dans ces Actes, du Couvent des Auguſtins, mais des dépendances. 1° Le premier porte qu'il y avoit *long-temps* que ces Religieux l'avoient délaiſſé : *cum idem Prior & Fratres* JAM DIU EST *dictum Pourpriſium deſeruiſſent, & dimiſiſſent quaſi pro derelicto.* Or les Auguſtins n'ayant établi leur demeure au Chardonnet qu'en 1290, au plutôt, pouvoit-on dire, trois ans au plus après, qu'*il y avoit long-temps* qu'ils avoient abandonné leur première demeure, 2° J'ai ſous les yeux un acte paſſé devant l'Official de Paris, le mardi après la Fête de tous les Saints 1290 (vidimé en 1301), par lequel il eſt prouvé qu'ils concédèrent, donnèrent & livrèrent, ledit jour, à Guillaume le Normand, dit le Jeune, & à Jaqueline ſa femme, le manoir & dépendances qu'ils avoient rue Montmartre, moyennant 7 liv. de cens ou rente envers eux, & 4 liv. envers l'Evêque de Paris. Si cette vente eût contenu la

(z) Tom. 1, pag. 109.

(*a*) Hiſt. de Paris, tom. 3, pag. 205 & 206.

Digitized by Google

totalité du terrein qu'ils occupoient, euſſent-ils donné pour 7 liv. de rente ce qu'ils avoient acquis 200 livres ? 3° l'Evêque de Paris pouvoit-il diſpoſer, en faveur du Comte de Nevers, de la propriété d'un fonds qui ne lui appartenoit pas ? Les Auguſtins ne l'avoient-ils pas acquis de Théophanie, veuve de Philippe Comin ? Faute de paiement du cens, il pouvoit le faire ſaiſir & le faire vendre ; mais, en ce cas, c'eût été contre Guillaume le Normand & Jaqueline ſa femme qu'il eût dû diriger ſon action, puiſqu'alors il y avoit trois ans qu'ils en étoient propriétaires. 4° Enfin il ne paroît pas que le Comte de Flandre ait acquis ni poſſédé le Couvent des Auguſtins ; l'Evêque eût fait mention de la Chapelle, comme il fait du Cimetière ; ainſi le terrein accenſé au Comte de Flandre doit être diſtingué de celui qui avoit été acquis de la veuve Comin. Il comprenoit, ſuivant Sauval (*b*), trois arpents & demi de terres contiguës à ſon Hôtel, & ſur leſquels il pouvoit y avoir quelques bâtiments que les Auguſtins avoient fait faire, ou qui ſubſiſtoient déja lorſque l'Evêque les leur accenſa.

La ſituation des Auguſtins au Chardonnet, quoique fort ſpacieuſe & commode par ſa proximité des Ecoles, n'étoit d'ailleurs guère plus avantageuſe que celle qu'ils avoient quittée. Gilles de Rome, célèbre dans cet Ordre, dont il a été Général, étoit alors Confeſſeur de Philippe le Bel dont il avoit été Précepteur, & méritoit, à plus d'un titre, la confiance dont ce Prince l'honoroit. Il profita de la circonſtance où ſe trouvèrent les

(*b*) Tom. 2, p. 111.

Digitized by Google

Sachets, pour faire établir les Auguſtins à leur place. LES FRÈRES DE LA PÉNITENCE DE J. C. dits SACHETS, à cauſe de la forme de leur habillement qui reſſembloit à un ſac, étoient Hermites de l'Ordre de S. Auguſtin, ainſi qu'il paroît par deux Bulles de Grégoire X, de 1271 & 1272. Ils formoient une de ces petites Congrégations dont j'ai parlé; ils aſſiſtèrent, en cette qualité, au Chapitre général de 1256; mais ils ne voulurent ni ſe réunir avec les autres, ni reconnoître l'autorité du Général. La protection que S. Louis leur accorda, leur procura l'avantage momentané de jouir paiſiblement d'un état incertain: du Breul (*c*) & le P. Hélyot (*d*) avancent qu'en 1261 ce Prince *en fit venir d'Italie à la recommandation de la Reine Blanche ſa mère, & les établit à Paris.* Ces Hiſtoriens n'ont pas fait attention que Blanche étoit morte le 1er Décembre 1252, neuf ans avant la fondation des Sachets. L'époque en eſt conſignée dans les Lettres de S. Louis, du mois de Novembre 1261 (*e*): il y donne aux Frères de la Pénitence une maiſon & ſes dépendances, ſituée ſur la Paroiſſe S. André-des-Arcs (*de Arſiciis*), & il accorde au Prêtre de cette Paroiſſe ſoixante-dix ſols de rente, à prendre annuellement ſur la Prevôté de Paris pour ſon indemnité. Je trouve encore dans le Thréſor des Chartes une preuve de l'exiſtence de ces Frères de la Pénitence, en 1261, dans une Quittance de l'Abbé de S. Germain, donnée au Thréſorier de la Maiſon de la Milice du Temple, de pluſieurs années d'arrérages

(*c*) Pag. 552.
(*d*) Hiſt. des Ordres Relig. t. 3, p. 176.
(*e*) Rec. mſ. d'amortiſſ. à S. Germ. coté 453, fol. 258.

Digitized by Google

pour un Moulin du Petit-Pont, *& pour la Maiſon des Frères Sachets.* S. Louis ne borna pas là ſes bienfaits ; il augmenta le terrein de ces Religieux, par l'acquiſition qu'il fit pour eux d'une maiſon & d'une Tuilerie voiſines de leur Monaſtère, chargées de 50 ſols de cens, pour leſquelles il paya 100 liv. à l'Abbaye S. Germain. Au même Regiſtre du Thréſor des Chartes, on trouve que ce ſaint Roi paya à l'Abbaye, outre la ſomme ci-deſſus, celle de 42 liv. 10 ſols pour quelques maiſons & terres que les Religieux de l'Abbaye avoient délaiſſées aux Sachets : la quittance eſt datée du mois de Février 1262.

Le Concile de Lion, tenu en 1274, ayant ſupprimé tous les Religieux qui n'avoient point de rentes, à l'exception des Dominicains, des Frères Mineurs, des Auguſtins & des Carmes, il ne reſtoit plus aux Sachets aucune eſpérance de ſe maintenir dans leur établiſſement ; cependant la régularité & l'auſtérité dans leſquelles ils vivoient, & l'autorité à l'ombre de laquelle ils exiſtoient, les ſoutinrent encore pendant quelques années : ce ne fut qu'au mois d'Avril 1293 (*f*) que Philippe le Bel donna leur Maiſon aux Auguſtins. Malgré le témoignage de nos Hiſtoriens (*g*), qui diſent que *les Sachets la quittèrent & la cédèrent par Contrat, alléguant que, ſans ſcrupule de conſcience, ils ne pouvoient plus tenir ledit lieu, à cauſe de la pauvreté, & que leur Ordre diminuoit de jour en autre*, il paroît que cette ceſſion ne fut pas volontaire. Si les motifs qu'on allégue de cet aban-

(*f*) Manuſc. de S. Germain, coté 453, p. 257 & 260.

(*g*) Du Breul, p. 353.— Hélyot, ſup. p. 177.

don,

don, euſſent été véritables, les Sachets euſſent-ils mis Gilles de Rome dans la néceſſité de recourir à l'autorité du Roi, pour y placer les Auguſtins, & d'en obtenir des Lettres-Patentes? Dirai-je plus? S'y fuſſent-ils oppoſés? en euſſent-ils retardé l'exécution pendant ſix mois, puiſque ce ne fut qu'en conſéquence de nouveaux ordres, que le 14 Octobre de la même année ils remirent les clefs de leur Maiſon à Gilles de Rome.

C'eſt par erreur que les Auteurs du *Gallia Chriſtiana* (*h*) placent, dans l'eſpace de deux ans, les Auguſtins à la rue Montmartre & au Chardonnet, & qu'ils les font venir, en 1261, au lieu qu'ils occupent aujourd'hui : ils n'en eurent la faculté qu'en 1293, comme je viens de le dire; il ne paroît pas même qu'ils y ſoient venus demeurer en Communauté, immédiatement après la retraite des Sachets. Soit qu'ils n'euſſent pas trouvé dans la charité des Fidèles les reſſources néceſſaires pour former ce nouvel établiſſement, ſoit que la lenteur des formalités indiſpenſables pour leur en aſſurer la poſſeſſion, eût retardé l'effet de la conceſſion que Philippe le Bel leur avoit faite, il eſt certain que ce ne fut qu'au mois d'Août 1299 qu'ils commencèrent à faire bâtir ſur le Quai. Pour s'en procurer les moyens, ils obtinrent du Pape Boniface VIII une Bulle, le 3 des Ides de Février l'an 5 de ſon Pontificat (le 11 Février 1299) par laquelle il leur permettoit de vendre le terrein qu'ils avoient au Chardonnet. Le Cardinal le Moine en fit l'acquiſition pour y fonder le Collége qui porte ſon nom. (*Voyez* cet article, Quartier de la Place Maubert, pag. 153.)

(*h*) Tom. 7, col. 105.

La Chapelle des Sachets étoit ſituée à l'angle que forment le Quai & la rue des Grands Auguſtins ; on la nommoit *Notre-Dame de la Rive*, parce qu'elle étoit ſur le rivage de la Seine. Il paroît, par quelques Titres, que le lieu appelé chez eux *le Chapitre*, qui eſt ſitué dans le Cloître, ſervit enſuite à cet uſage ; mais enfin Charles V, qui s'étoit déclaré Protecteur de ces Religieux, commença, en 1368, à faire bâtir l'Egliſe que nous voyons aujourd'hui. La différence dans le genre de bâtiſſe qu'on y remarque, fait voir qu'alors on ne conſtruiſit que le Chœur, & l'aîle depuis la rue des Auguſtins juſqu'à la petite porte qui s'ouvre ſur le Quai. On ne ſait pas quand elle fut achevée dans cette partie : il eſt probable que ce ne fut que vers 1393 ; car on trouve qu'elle fut couverte en cette année. Mais cette incertitude n'autoriſoit pas du Breul (*i*), Malingre (*k*), & M. Piganiol (*l*), à dire que cette Egliſe n'ayant été dédiée que le 6 Mai 1453, *il en faut de néceſſité inférer, ou qu'elle fut rebâtie en ladite année, ou qu'elle ne fut dédiée que ſoixante & tant d'ans après.* (*Liſez* 73 ans.) Cette concluſion n'eſt pas juſte : il n'eſt pas néceſſaire que la Dédicace d'une Egliſe ſe faſſe dès qu'elle eſt achevée ; cette cérémonie n'eſt pas même eſſentielle. L'Egliſe Cathédrale n'a pas encore été dédiée, quoiqu'il y ait environ cinq cents ans qu'elle eſt entièrement finie. D'ailleurs, outre que l'Egliſe des Auguſtins étoit encore imparfaite lorſque Charles V mourut, on ne doit pas être étonné de voir qu'il y ait eu un

(*i*) Pag. 556.
(*k*) Pag. 256.
(*l*) Tom. 7, pag. 120.

Digitized by Google

intervalle de ſoixante-treize ans entre cette époque & celle de la Dédicace. Les troubles & les factions qui agitèrent le Royaume ſous les régnes de Charles VI & de Charles VII, étoient un motif aſſez plauſible pour ſuſpendre cette cérémonie. Du Breul & Malingre ne ſont pas plus conſéquents, quand ils avancent que cette Egliſe fut *rebâtie* ou *rétablie* en 1508; ils ſe ſont fondés ſur une inſcription qu'on y liſoit alors, & qui portoit: *l'an* 1508 *fut parfait ce lambris, le* 10 *Juin.* Celui du Chœur avoit été fait en 1482; mais des ouvrages de pure décoration ne prouvent pas que l'Egliſe où ils ſont, ait été faite ou *rebâtie* dans le même temps. Si ce raiſonnement étoit juſte, on diroit que le Chœur a été rebâti en 1666 ou en 1675, parce que ce fut dans ces années qu'on l'orna d'une belle boiſerie, & qu'on reconſtruiſit le grand Autel.

Quoique cette Egliſe n'ait pas été achevée ſous le régne de Charles V, la reconnoiſſance engagea les Auguſtins à placer ſa ſtatue au côté gauche de la porte, & vis-à-vis celle de S. Auguſtin. G. Brice, & M. Piganiol (*m*) diſent qu'*on liſoit, il y a quelques années, aux pieds de la Statue de ce Roi, une inſcription en vers latins*, qu'ils rapportent. Je dois prévenir les Curieux qu'ils y ſont encore, & qu'on ne les a jamais ôtés de cette place; ils ont confondu le portail de l'Egliſe & celui du Couvent, qui donne ſur le Quai, qu'on a conſtruit en 1695, & ſur lequel on voit une ſtatue de la Ste Vierge, entre celles de Philippe le Bel & de Louis XIV.

(*m*) Tom. 4, pag. 87.—Piganiol, tom. 7, pag. 120.

Digitized by Google

Ces Religieux ont non-ſeulement éprouvé la protection de nos Rois, ils en ont encore obtenu les diſtinctions les plus honorables ; ils ont été qualifiés *Chapelains du Roi*, & en font les fonctions, certains jours de l'année, à la Sainte Chapelle : ils jouiſſent auſſi de pluſieurs priviléges avantageux. Leur Egliſe fut choiſie par Henri III pour la cérémonie de l'Inſtitution de l'Ordre du S. Eſprit, le 1er Janvier 1579, & indiquée pour toutes les cérémonies de cet Ordre. Ce Prince y reçut celui *de la Jarretière*, le dernier Février 1585, & y établit ſa Confrèrie de Pénitents. Le Parlement la choiſit pour la Proceſſion générale qui ſe fait tous les ans, le 22 Mars, en mémoire de la Réduction de Paris ſous l'obéiſſance de Henri IV, à pareil jour, en 1594. Le Clergé de France tient ſes Aſſemblées dans ce Couvent, & dans différentes occaſions le Parlement, la Chambre des Comptes, le Châtelet, & des Commiſſaires du Conſeil y ont tenu leurs Séances. Ce fut dans une ſalle de ce Couvent que Louis XIII fut reconnu Roi, & Marie de Médicis déclarée Régente. Il y a cinq autres ſalles qui ſont décorées des portraits des Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, depuis ſon inſtitution, & leurs Archives y ſont dépoſées.

Cette Maiſon ſert de Collége pour les jeunes Religieux des quatre Provinces de leur Ordre ; elle a fourni dans tous les temps des Sujets recommandables par leurs vertus, des Théologiens éclairés, d'habiles Prédicateurs, & des Ecrivains dignes d'eſtime, qui ont mérité de la conſidération dans la République des Lettres.

J'ai dit ci-deſſus qu'on avoit conſtruit quelques Hôtels remarquables ſur le Quai des Auguſtins ;

Digitized by Google

il y en avoit deux, dont nos Hiſtoriens font mention : le premier étoit au coin de la rue Gille-cœur, & s'étendoit juſqu'à la rue de l'Hirondelle où étoit ſa principale entrée ; il appartenoit à Louis de Sancerre, Connétable de France : ſes prédéceſſeurs y avoient ſans doute réuni l'Hôtel des Evêques de Chartres, puiſqu'il eſt ainſi déſigné dans l'ordre que le Roi donna à la Ville, en 1313, de faire conſtruire le Quai ; il en eſt également fait mention, dès 1300, comme appartenant à l'Evêque de Chartres. M. de Sancerre le vendit, le 27 Septembre 1397, à M. Guérard d'Athies, Archevêque de Beſançon (*n*). Les Evêques de Chartres & de Clermont le poſſédèrent ſucceſſivement. Il faut obſerver qu'alors la rue Gille-cœur ne s'étendoit pas ſi avant ſur le Quai, & que le chemin nommé aujourd'hui rue *de Hurepoix*, étoit preſque d'alignement avec les maiſons du Quai. Cet Hôtel étoit vaſte : M. Dauvet, Maître des Requêtes, qui en étoit devenu propriétaire, l'agrandit encore, en y joignant une maiſon vis-à-vis la deſcente à la Rivière. Anne de Piſſeleu, connue dans l'Hiſtoire de François I, ſous le nom de *Ducheſſe d'Eſtampes*, occupa cet Hôtel, & engagea ce Prince à l'acquérir. Il en fit démolir une partie, qui fut rebâtie & ornée de peintures & de deviſes. Au commencement du dernier ſiécle, il s'appeloit *l'Hôtel d'O*, & appartenoit à M. Séguier ; ſa fille ayant épouſé le Duc de Luines, elle lui porta cet Hôtel en dot ; alors on le nomma *l'Hôtel de Luines*. Le Chancelier Séguier s'y réfugia, le 27 Août 1648, pour éviter

(*n*) Annotations ſur l'Hiſt. chronol. du Roi Charles VI, p. 733.

Digitized by Google

la fureur de la populace lors des Barricades. La plus grande partie de cet Hôtel fut démolie en 1671, & vendue à des particuliers qui firent bâtir les maiſons que nous y voyons aujourd'hui. Tant de mutations différentes, tant de changements dans le local depuis plus de cent ans, me font concevoir avec peine qu'on ait pu y reconnoître aſſez facilement l'ancienne diſpoſition de cet Hôtel, pour y trouver la chambre du lever de François I dans la cuiſine d'un Chapelier, le petit ſallon des délices, dans une chambre occupée par la femme d'un Libraire, & le cabinet des bains de la Ducheſſe d'Eſtampes, dans l'écurie d'une Auberge (*o*). Si cela eſt, on peut appliquer à cet Hôtel le proverbe italien, plus poli que le françois, *il n'y a ſi beau ſoulier qui ne devienne vilaine ſavatte.*

Le ſecond Hôtel ſitué ſur ce Quai, étoit nommé *l'Hôtel d'Hercule*, parce qu'on avoit peint dans les appartements, & même à l'extérieur, les exploits de ce Héros ſi célèbre dans la Fable. On voit dans les Titres de l'Abbaye S. Germain, qu'il fut ſucceſſivement occupé par le Comte de Sancerre & par M. Jean le Viſle. Jean de la Drieſche, Préſident en la Chambre des Comptes, l'ayant acquis, le fit rebâtir & peindre, comme je viens de le dire; il le vendit, le 1er Septembre 1484, à M. Louis Hallevin, Seigneur de Piennes, Chambellan du Roi, duquel Charles VIII l'acheta, avec tous les meubles de fer & de bois qui s'y trouvoient, moyennant la ſomme de 10000 liv. par Contrat du 25 Juin 1493 (*p*). Sous le régne de

(*o*) Eſſais hiſtor. ſur Paris, t. 1, p. 59.

(*p*) Terrier de S. Germain, de 1523, fol. 210, v°.

Louis XII, cet Hôtel étoit occupé par Guillaume de Poitiers, Seigneur de Clérieu, auquel il l'avoit apparemment donné ; car il portoit le nom d'*Hôtel de Clérieu*, lorſque l'Archiduc Philippe d'Autriche, allant de Flandre en Eſpagne, vint y loger en 1499. Le Chancelier du Prat l'occupa enſuite ; lorſqu'il fut élevé à cette dignité, en 1515, François I lui en fit don en propriété pour lui & pour ſes deſcendants (*q*). Cette libéralité étoit digne de ce Prince ; mais devoit-il récompenſer un Magiſtrat qui s'avilit, en rendant vénales les places & les dignités de la Magiſtrature ; qui ſacrifia l'intérêt de l'Etat à ſon ambition & à ſa cupidité ; qui fit abolir *la Pragmatique Sanction*, & recevoir *le Concordat* ; qui, nommé ſucceſſivement à ſix Evêchés ou Archevêchés, & non content de ſe voir honoré de la Pourpre Romaine & de la Légation en France, oſa, dit un Hiſtorien, offrir 400000 écus pour monter ſur le Thrône Pontifical après la mort de Clément VII, en 1534? Il mourut l'année ſuivante, & cet Hôtel paſſa à ſon neveu. Jacques V, Roi d'Ecoſſe, étant venu à Paris le 26 Décembre 1536, pour épouſer Magdeleine de France, fut logé dans cet Hôtel. Sauval (*r*) rapporte qu'en 1573, le Roi Charles IX, Henri de France, Roi de Pologne, & Henri de Bourbon, Roi de Navarre, pensèrent y être aſſaſſinés par le ſieur du-Prat-Viteaux, petit-fils du Chancelier, qui s'y étoit retiré avec quelques amis pour éviter les ſuites d'une querelle particulière. Favin dit que, de ſon temps, tous les Chapitres de l'Ordre du S. Eſprit s'y ſont

(*q*) Hiſt. de Paris, t. 3, p. 574. | (*r*) Tom. 2, pag 149.

Digitized by Google

tenus. Ce fut auſſi dans cet Hôtel quon remit à Henri III l'Ordre *de la Jarretière*: ſa proximité de l'Egliſe des Auguſtins le rendoit commode pour ces ſortes de cérémonies; il étoit d'ailleurs fort vaſte; il s'étendoit depuis la rue des Auguſtins juſqu'à la ſeconde maiſon en-deçà de la rue Pavée, & en profondeur juſqu'aux jardins de l'Abbé de S. Denys. Depuis on y a conſtruit l'Hôtel de Nemours, détruit en 1671, & ſur l'emplacement duquel on a ouvert la rue de Savoie. On y avoit auſſi conſervé une ruelle, qui conduiſoit aux jardins de S. Denys; il en ſubſiſte encore des traces dans un paſſage de la maiſon *de la Tortue*, qui communiquoit du Quai à la rue de Savoie. Il eſt aujourd'hui fermé.

A l'extrêmité de ce Quai eſt la Place du Pont S. Michel; autrefois l'Abbaye S. Germain y avoit un Preſſoir pour faire vin & verjus. En 1584, on y conſtruiſit un Théâtre de bois, pour y tenir une *Blanque*; il fut démoli en exécution d'un Arrêt du 11 Août de la même année (*s*). C'eſt ſur cette Place que ſe font les ventes ordonnées par Juſtice.

Rue du Battoir. Elle aboutit d'un côté à la rue Hautefeuille, & de l'autre à celle de l'Eperon. Guillot, dans ſon *Dit des rues de Paris*, compoſé vers 1300, la nomme rue *de la Plâtrière*. Dans pluſieurs Titres de l'Abbaye S. Germain, & notamment dans un Terrier de 1523 (*t*), elle eſt ainſi déſignée: *rue de Haute-Rue, dite rue du Battouer, autrement la vieille Plâtrière*. Dans les Lettres

(*s*) Archiv. de S. Germain, colonne A, layette 1, cote 7, pièce 1re.

(*t*) Fol. 140, Vo.

d'amortiſſement de l'Hôtel des Religieux de Vendôme, elle eſt indiquée ſous le même nom, *vicus Altus*; & dans un Titre nouvel, du 26 Août 1521, on déclare une maiſon ſiſe *ez rues des Poitevins du Pet*, & de *Haute-Rue, tenant au Cimetière S. André.* (*u*). Sur le Plan de Dheulland, cette rue porte le nom de *la Serpente*, dont elle fait la continuation: ſur les autres, on lit rue *du Batouer*, *Batod*, *Batoit*, *Baſtois*. Ce ſont des fautes de Graveurs. Sauval (*x*), & ceux qui l'ont ſuivi, diſent qu'en 1432 *une partie* de la rue du Battoir, qui vient de celle de l'Eperon à la rue Hautefeuille, s'appeloit *la rue des Petits-Champs*. Cette aſſertion eſt mal fondée: je n'ai point trouvé que cette rue ait été diviſée en deux parties, ni qu'elle ait été nommée rue *des Petits-Champs*; je ferai voir que ce nom n'a été donné qu'à la rue Mignon; Sauval (*y*) en convient lui-même: « Je vois, dit-il, » dans un Papier Terrier de l'an 1432, que *devant le Collége Mignon* il y avoit alors, en la » rue *des Petits-Champs*, un logis bâti dans le » coin de la rue *vieille Plâtrière*; de là j'infère que » de ce temps-là la rue du Battoir prenoit le » nom de la rue *vieille Plâtrière*, & que la rue » Mignon s'appeloit apparemment la rue *des Petits-Champs*; mais ſi cette conjecture eſt tellement vraie, qu'on ne ſauroit la révoquer en » doute, &c. »

RUE DE LA VIEILLE BOUCLERIE. Elle commence au bout de la Place du Pont S. Michel,

(*u*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 7. 11.

(*x*) Tom. 1, pag. 114.—Tabl. Pariſ.

(*y*) Tom. 1, pag. 172.

Digitized by Google

& finit à la rue de la Harpe, au coin de celle de S. Séverin. Il en eſt fait mention, dès 1236, dans les Regiſtres de la Temporalité de l'Egliſe Notre-Dame, ſous le nom de *vicus Boclearia* (*z*); elle eſt appelée de même dans le Cartulaire de Sorbonne, en 1265 (*a*), & *vetus Bouclearia* en 1246, 1265 & 1267 dans ceux de S. Victor & de S. Germain (*b*). Sauval (*c*) dit qu'en 1272 elle s'appeloit *l'Abreuvoir Macon*; qu'il y avoit deux rues de la Bouclerie, l'une, appelée *la Petite*, ſituée dans la Ville, maintenant la rue du Poirier; l'autre, *rue de la grande Bouclerie* & *de la vieille Bauqueterie*. Dans un autre endroit (*d*), il cite l'article d'un Compte du Domaine, de 1439, dans lequel eſt énoncée une maiſon ſiſe *rue qu'on diſoit la Porte Bouclerière*, & de préſent communément appelée *rue Neuve outre le Pont S. Michel*. Dans un autre Compte (*e*), rendu en 1574, on lit *rue de l'Abreuvoir Macon, dite la vieille Boucherie*. Je ne penſe pas que ce ſoit une faute de Copiſte ou d'Imprimeur, & je crois qu'anciennement on a dit *la Bouclerie*, & enſuite *rue de la Boucherie*, parce que la Boucherie de S. Germain étoit établie, au XIIe ſiécle, à la Place dite depuis *du Pont S. Michel*, qui n'exiſtoit pas encore alors. On voit en effet dans les Titres de cette Abbaye, qu'on l'appeloit, en 1272 & années ſuivantes, *rue de la vieille Boucherie*, ainſi qu'on peut s'en convaincre, en liſant l'Acte d'Amortiſſement fait à S. Etienne-des-Grès, & celui

(*z*) Manuſc. de la Bibl. du Roi, coté 5185, B. fol. 191.
(*a*) Cart. Sorb. fol. 103.
(*b*) 2e Invent. fol. 108, v°.
(*c*) Tom. 1, pag. 118.
(*d*) Tom. 3, pag. 336.
(*e*) Ibid. pag. 644.

Digitized by Google

d'une Vente faite au Chapitre S. Marcel, en 1277, dans leſquels on indique *les vieilles Boucheries*, & la rue *de la vieille Boucherie* (*f*). Je dois encore obſerver que, ſuivant le Terrier de cette Abbaye de 1523, cette rue étoit nommée *de la vieille Bouclerie, autrement dite Macon*, & que dans tous les Titres & Actes antérieurs qui concernent la rue Macon, elle eſt toujours indiquée ſous le nom *de la vieille Boucherie* ou *Bouclerie*: les noms de *Bouqueterie* & *Bouclerière*, rapportés par Sauval, ſont des fautes de Copiſtes. On peut en inférer que c'eſt par altération du mot *Boucherie*, & lorſque celles de l'Abbaye S. Germain furent transférées, après le milieu du XIIIe ſiécle, dans la rue qui en porte aujourd'hui le nom, qu'on redonna à celle-ci le nom qu'elle portoit anciennement. J'ai quelque peine à penſer qu'on le lui ait donné à cauſe qu'on y faiſoit des boucliers, comme quelques Hiſtoriens l'ont prétendu; du moins je n'en ai trouvé nulle preuve. Au reſte, Sauval s'eſt trompé ſur la rue de la petite Bouclerie, en diſant que c'eſt celle du Poirier. Il eſt vrai que dans le Quartier S. Martin il y a une rue du Poirier, autrefois appelée *la Bouclerie*; mais celle dont il s'agit, étoit ſituée dans le Quartier S. André. Guillot les y place toutes les deux:

Aſſés tôt trouva Sacalie,
Et la petite Bouclerie,
Et la grand Bouclerie après,
Et Hérondale tout emprès.

Il eſt aiſé de voir par la marche du Poëte;

(*f*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 2. 8. & 2. 10.

Digitized by Google

ainſi que par les Titres, que la rue de la petite Bouclerie eſt celle dont il s'agit dans cet article, & que la grande eſt la rue Macon, qui aboutiſſoit alors à la Boucherie, ſituée au coin de la rue de l'Hirondelle; enfin, que c'eſt cette même rue de la petite Bouclerie que l'on a quelquefois nommée rue *de l'Abreuvoer Macon*, parce qu'elle y conduiſoit en ligne directe.

RUE BOUT-DE-BRIE. Elle aboutit d'un côté à la rue du Foin, & de l'autre à celle de la Parcheminerie. On la trouve nommée dans différents Actes *Bourg de Brie*, *Bout de Brye*, *Bouttebrie*, *du Bourc de Brie*, *Boudebrie*, &c. ce ſont autant d'altérations du nom primitif, qui eſt *Erembourg* ou *Eremburge de Brie*; *vicus Eremburgis de Briâ & de Braiâ* en 1284 & 1288 (*g*). Par erreur de Copiſte, elle eſt écrite rue *d'Ambourg*, au coin de la rue du Foin, dans un Compte de la Voirie de 1498 (*h*). Avant la fin du XIVe ſiécle, on lui donnoit le nom de rue *des Enlumineurs*, ſans doute à cauſe de ceux qui s'y étoient établis. Je la trouve indiquée, en 1371, *rue Erembourg de Brie, autrement des Enlumineurs* (*i*); & dans un Compte de Recette du Domaine de la Ville, rendu en 1573, on énonce une maiſon ſiſe rue *des Enlumineurs, dite Erambourg de Brie* (*k*).

RUE DES TROIS CHANDELIERS. On nomme ainſi une des deſcentes de la rue de la Huchette

(*g*) Cartul. de Sorbonne.—Manuſc. de S. Germain, coté 453, fol. 199, v°.

(*h*) Sauval, tom. 3, p. 528.

(*i*) Enfaiſ. de S. Germain-l'Auxerrois, Reg. 2, coté 3, fol. 58, v°.

(*k*) Sauval, t. 3, pag. 625.

Digitized by Google

à la Rivière, en face de la rue Zacharie. Sauval (*l*) dit « qu'elle a eu trois noms; qu'en 1246 elle » s'appeloit la rue *Orillon*, enſuite la rue *Sac-à-*» *Lie*, pour être *preſque* vis-à-vis la rue Sac-à-Lie, » que le peuple nomme *Zacharie*, & en 1379 & » 1421 la rue *Thibault aux Broches*. » Il a confondu cette rue avec une autre dont elle n'étoit ſéparée que par une maiſon, & dont je parlerai à l'article ſuivant. Il paroît par pluſieurs Titres de l'Abbaye S. Germain (*m*), qu'au XIVe ſiécle on la nommoit la rue *Berthe*. Dans un Compte cité par Sauval (*n*), on énonce *la rue & le Port des Bouticles*, en 1366, & c'eſt le nom qu'on donnoit alors à cette rue-ci, au bout de laquelle il y avoit des boutiques ou bateaux dans leſquels on conſerve le poiſſon. On en trouve la preuve dans un Acte d'amortiſſement du 8 Février 1442, & dans les Titres & Cenſiers de l'Abbaye S. Germain, dans leſquels elle eſt nommée *rue Berthe, dite des Bouticles*. On corrompit ce premier nom, on l'appela rue *Bertret*, comme on peut voir dans Corrozet & ſur le Plan de Boiſſeau. Quelques Chandeliers s'y étant établis, la firent nommer rue *Chande ière*; elle eſt indiquée ainſi dans un Arrêt du 17 Février 1662 (*o*), qui ordonne qu'elle ſera fermée, par les deux bouts, de portes ferrées qui s'ouvriront & ſe fermeront chaque jour à certaines heures. Le nom actuel de cette rue vient de la maiſon qui en faiſoit le coin : elle avoit pour enſeigne les Trois Chandeliers. On la trouve auſſi déſignée dans un Acte de 1366 : c'étoit l'Hôtel

(*l*) Tom. 1, pag. 123.
(*m*) *V.* le 1er Inventaire, fol. 62; & le Terrier, fol. 143, v°.
(*n*) Tom. 3, pag. 125.
(*o*) Hiſt. de Paris, tom. 5, pag. 187.

Digitized by Google

des Vicomtes de Thouars, depuis créés Ducs de la Trémoille. Ils le laiſsèrent tomber en ruine, & l'abandonnèrent, en 1379, à la Fabrique de S. Germain le Vieux (*p*).

RUE DU CHAT QUI PÊCHE. Elle commence à la rue de la Huchette, & aboutit à la Rivière. Sauval (*q*) dit qu'en 1421 elle ſe nommoit rue *de la Triperie*: je n'ai vu aucun Acte dans lequel on lui donne ce nom, & je crois qu'il l'a confondue avec le cul-de-ſac Gloriette. Le Cenſier de Ste Géneviève, de 1540, l'appelle *ruelle des Etuves*; je la trouve auſſi déſignée ſous le nom de rue *du Renard*.

C'eſt entre cette rue & la précédente qu'on voyoit encore, il y a ſept à huit ans, une ruelle ou deſcente à la Rivière, fermée par une porte à ſon entrée dans la rue de la Huchette: elle ſe nommoit la rue *des Trois Canettes*. Boiſſeau l'a figurée ſur ſon Plan, ſous le nom de rue *du Harpeur*: c'eſt, à ce que je crois, le ſeul de nos Plans, publiés depuis 130 ans, ſur lequel elle ſe trouve. Comme elle ne ſervoit que pour l'écoulement des eaux & des immondices des maiſons voiſines, & qu'elle étoit fermée, ainſi que je viens de le dire, elle ne ſeroit peut-être pas connue, ſans un accident fatal arrivé le 9 Février 1767. La maiſon voiſine vint à s'écrouler; la néceſſité de la rebâtir, a donné lieu de renouveler le projet qu'on avoit formé de conſtruire un Quai le long de la Rivière, entre le Pont S. Michel & le Petit-Pont; il a été autoriſé par Arrêt du

(*p*) Sauval, t. 2, p. 125. | (*q*) Tom. 1, pag. 125.

Digitized by Google

Conſeil, du 25 Avril 1767, regiſtré au Bureau de la Ville le 19 Mai ſuivant, & par Lettres-Patentes du 31 Juillet de la même année. Par l'article 3 de cet Arrêt, il a été ordonné que la rue des Trois Canettes ſeroit ſupprimée, & la rue des Trois Chandeliers élargie juſqu'à 12 pieds, dans toute ſa longueur, ce qui a été exécuté.

RUE CHRISTINE. Elle traverſe de la rue Dauphine dans celle des Grands Auguſtins. On l'ouvrit, en 1607, ſur une partie de l'emplacement de l'Hôtel & des jardins du Collége de S. Denys. Le nom qu'elle porte lui fut donné en l'honneur de *Chriſtine* de France, ſeconde fille de Henri IV.

RUE DE CLUNI. Elle commence à la Place de Sorbonne, & finit à la rue des Cordiers : ſon nom eſt dû au Collége de Cluni, qu'elle avoiſine, & dont je parlerai ci-après ; elle le portoit dès la fin du XIIIe ſiécle. Guillot l'appelle rue *à l'Abbé de Cligni.*

RUE CONTRESCARPE. Elle traverſe de la rue Dauphine dans celle de S. André-des-Arcs. Ce nom vient de ſon ancienne ſituation le long des murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte. De Chuyes l'appelle mal-à-propos *petite rue Dauphine*, & ce n'eſt que dans le Procès-Verbal de 1636, que je l'ai trouvé indiquée ſous le nom de rue *de Baſoche.*

RUE DES CORDELIERS. Elle aboutit d'un côté à la rue de la Harpe, & de l'autre à celle de Condé, vis-à-vis la rue des Boucheries. Elle tire ſon nom des Religieux qui s'y ſont établis. Guillot l'appelle rue *des Cordéles.* On lui donna

Digitized by Google

le nom de rue *S. Germain*, lorſque la rue S. André-des-Arcs ceſſa de le porter. Sauval (*r*) dit qu'en 1255, époque de la fondation du Collége des Prémontrés, on l'appeloit la rue *aux Etuves*. Il ſe trompe; cette dénomination étoit celle d'une rue qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui, & qui paſſoit de la rue des Cordeliers à la rue Mignon, dont elle faiſoit la continuation, entre le Collége de Bourgogne & la Maiſon des Prémontrés. Dans un Acte de 1304, je la trouve nommée rue *S. Coſme & S. Damian* : elle finiſſoit ci-devant à l'endroit où eſt la Fontaine, au-deſſus de la rue du Paon, où étoit la Porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte. On l'appeloit la Porte *des Cordéles*, la Porte *des Frères Mineurs*, enſuite la Porte *S. Germain*. On voit, dans les Regiſtres de la Ville, qu'au mois d'Avril 1586, il y eut ordre de la faire fermer, & d'ouvrir celle de Buci : elle a été abattue en 1672 (*s*).

Les Cordeliers. On ſait que ces Religieux ont été inſtitués par S. François, près d'Aſſiſe en Ombrie, en 1208. Cet Ordre, approuvé l'année ſuivante, fit des progrès ſi rapides, qu'au premier Chapitre, tenu en 1219, on comptoit déja plus de cinq mille Députés. Leur titre étoit celui de *Prédicateurs de la Pénitence*; mais leur Inſtituteur, par humilité, les appela *Frères Mineurs*; il voulut même que le Chef ou Général de ſon Ordre ne prît que le ſimple titre de *Miniſtre*. Nos Hiſtoriens (*t*) s'accordent à dire

(*r*) Tom. 1, pag. 128.
(*s*) Tr. de la Police, tom. 1, pag. 88.
(*t*) Du Breul, p. 514.—Sauval, t. 1, p. 630.—Hiſt. de Paris, t. 1, p. 284.—Le Maire, t. 1, p. 466.—Piganiol, t. 7, p. 2.

qu'ils

qu'ils vinrent à Paris en 1216 ou 1217 : ſuivant ceux de l'Univerſité, ils n'y vinrent que l'année ſuivante (*u*). Cette aſſertion ne me paroît pas facile à prouver : ſi elle a quelque fondement, il faudra ſuppoſer qu'ils aient été pendant treize à quatorze ans à Paris ſans y avoir d'établiſſement ; ce qui n'eſt guère vraiſemblable. Je conviens que Belleforeſt (*x*) avance qu'ils occupoient, à la Montagne Ste Géneviève, la maiſon où eſt aujourd'hui le Collége de Navarre. C'eſt, à ce que je crois, ſur le ſeul témoignage de cet Hiſtorien, que le P. Gonneau, Procureur des Cordeliers, s'eſt fondé pour répéter ce fait dans la Déclaration qu'il donna, le 12 Octobre 1639, aux Commiſſaires nommés pour la recherche des amortiſſements (*y*). Quoique ce Religieux fût à portée d'être mieux inſtruit qu'un autre de ce qui concerne les Cordeliers, il ne paroît pas que ſa Déclaration mérite beaucoup de confiance, puiſqu'il dit qu'au ſortir de la rue de la Montagne Ste Géneviève S. Louis les transféra au Château de Hautefeuille, proche la Porte S. Germain-des-Prés, & qu'il n'y place leur établiſſement qu'en 1234, quoiqu'il ſoit antérieur d'environ quatre ans. Ce fut en effet en 1230 que les Cordeliers s'établirent au lieu qu'ils occupent aujourd'hui, comme il paroît par les Lettres de l'Abbé de S. Germain, & par celles de Guillaume d'Auvergne, du mois de Mai de cette année. Du Breul (*z*) & D. Félibien (*a*) les ont

(*u*) Du Boulai, Hiſt. Univ. t. 3, p. 97. — Crevier, t. 1, p. 326.
(*x*) Coſmogr. pag. 221.
(*y*) Manuſc. de S. Germain, coté 454, fol. 224.
(*z*) Pag. 515.
(*a*) Hiſt. de Paris, tom. 3, pag. 115.

rapportées. La forme de cette Conceſſion eſt remarquable : on y lit que l'Abbé & le Couvent de S. Germain *ont prêté*, *commodaverunt*, aux Frères Mineurs un lieu & les maiſons qui y étoient conſtruites, ſitué ſur la Paroiſſe S. Côme & S. Damien, pour y demeurer en qualité d'hôtes, *ut ibi maneant tamquàm hoſpites* ; que cependant ils ne pourront y avoir ni cloches, ni Cimetière, ni Autel ſacré, & que, ſi par la ſuite ils viennent à quitter cette demeure, le Couvent de S. Germain rentrera dans la propriété deſdits lieux, & des augmentations qu'on y auroit faites. Cet Acte donne lieu à quelques obſervations : 1° la pauvreté ordonnée par S. François étoit ſi rigoureuſement obſervée par ſes Religieux, qu'ils ne pouvoient rien poſſéder en propre ; il falloit donc colorer du titre de *prêt*, une ceſſion véritable : ſi ce fut une donation réelle, on peut dire que la libéralité de l'Abbé & des Religieux de S. Germain fut immenſe ; car, outre les maiſons & la vaſte étendue de terrein que renferme l'enclos de ce Monaſtère, j'ai lu que le Chapitre de S. Merri reçut, au mois de Mars 1230, de l'Abbaye S. Germain, 4 liv. pour le rachat de 2 deniers de cens qu'il percevoit ſur une partie du terrein enclavé dans celui des Cordeliers. La vérité eſt que ce fut S. Louis qui acheta de l'Abbaye tout ce qu'il paroît qu'elle *prêta* à ces Religieux ; il lui céda même, au mois d'Août 1234, cent ſols de rente, dont les Religieux de S. Germain étoient tenus pour le rachat de la Pêche dans la Rivière de Seine pendant trois jours ; rachat qu'ils avoient fait de Philippe-Auguſte, en 1209, & que nos Rois s'étoient réſervé. Cette Ceſſion, au reſte, ne doit être conſidérée que comme un paiement

Digitized by Google

ou une indemnité de celle qu'ils venoient de faire aux Cordeliers d'une autre grande maiſon. Du Breul (*b*) & Piganiol (*c*) diſent que c'étoit un grand logis, qui s'appeloit en latin *Porpriſium*, comme ſi ce nom eût eu une ſignification particulièrement affectée à cette maiſon: ils pouvoient ſavoir que, par le vieux mot *Pourpris*, on entendoit un grand terrein occupé par des bâtiments & des jardins.

2° Il doit paroître ſingulier qu'en permettant l'établiſſement des Cordeliers, on ne leur accorde pas la faculté d'avoir une Chapelle, ni *un Autel*, ni des cloches, ni un Cimetière. Les Hiſtoriens que je viens de citer, pouvoient bien conſulter l'original de cette Conceſſion, qui eſt dans leurs Archives, & ne pas s'en rapporter à des copies infidéles; ils y auroient vu qu'on ne leur interdiſoit alors que la faculté d'avoir une Chapelle & un Autel conſacrés: *Nec ibi poterunt habere campanas nec Altare ſacratum, NISI PORTATILE, NEC CAPELLAM SACRATAM.* C'eſt-à-dire qu'ils ne pourroient avoir une Chapelle publique, ni cloches pour appeler les Fidéles au Service divin: cette permiſſion eût pu détourner les Paroiſſiens d'aller à l'Egliſe de S. Côme, ainſi qu'ils y étoient obligés, & préjudicier aux intérêts du Curé qui ſe ſeroit trouvé léſé par la perte d'une partie des offrandes, & par la diminution du revenu des droits curiaux.

La régularité avec laquelle les Cordeliers vivoient, les ſervices qu'ils rendoient à la Religion, & l'utilité qu'on avoit lieu d'en eſpérer,

(*b*) Pag. 517. | (*c*) Tom. 7, pag. 4.

engagèrent les Religieux de S. Germain à les traiter favorablement : non ſeulement ils leur permirent, en 1240, d'avoir une Egliſe, un Cimetière & des cloches, ils conſentirent encore en leur faveur à l'aliénation de deux piéces de terre que des perſonnes pieuſes vouloient bien leur donner, dont l'une étoit contiguë à leur Couvent, & l'autre ſituée au-delà des murs. S. Louis fit bâtir leur Egliſe, & employa pour cet objet une partie de l'amende de 10000 liv. à laquelle il avoit condamné Enguerrand de Couci, qui, ſans forme de procès, avoit fait pendre trois jeunes Gentilshommes Flamands, leſquels, en chaſſant, avoient pourſuivi & tué le gibier ſur ſes terres. Elle ne fut dédiée que le 6 Juin 1262, ſous le titre de *Ste Magdeleine*. Les Frères Mineurs avoient donné à l'Abbaye, en 1240 (*d*), une reconnoiſſance au ſujet des deux piéces de terre ci-deſſus, & ils avoient promis, par le même Acte, de ne pas étendre davantage leurs poſſeſſions ſur le territoire de S. Germain : mais cet engagement ne regardoit ſans doute que ce qui appartenoit en propriété à ladite Abbaye ; car, au mois de Septembre 1286, les Religieux de Ste Géneviève leur amortirent trois piéces de Vignes de cinq quartiers. En 1295 & 1298, ils en acquirent encore deux autres piéces ; elles étoient ſituées entre S. Sulpice & la Porte S. Michel, & s'étendoient juſqu'à leur Couvent. En cette même année 1298, au mois de Janvier, Philippe le Hardi leur donna la ruelle qui régnoit le long des murs, depuis la Porte d'Enfer juſqu'à celle de S. Germain. Ils ne jouirent pas un ſiécle de ces acquiſitions. La

(*d*) Hiſt. de l'Abbaye S. Germain, Pr. n° 87.

Digitized by Google

priſon du Roi Jean mit les Pariſiens dans la néceſſité de fortifier la Ville ; on creuſa, en 1358, des foſſés aux pieds des murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte, & l'on fut obligé de retrancher à cet effet une partie des vignes des Cordeliers & des bâtiments qu'ils avoient fait conſtruire, joignant ces murs, ainſi qu'il eſt conſtaté par un Procès-Verbal de Deſcente fait ſur les lieux, les 26 & 28 Janvier 1655. Charles V eut égard au préjudice qu'on leur avoit fait, en démoliſſant leurs édifices : par ſes Lettres-Patentes du mois de Juin 1366, il leur donna, par pure aumône, deux maiſons ſituées rues de la Harpe & de S. Côme, qu'il avoit achetées des Religieux de Molême, & fit faire de grandes Ecoles & autres bâtiments. Le Réfectoire, qui a 172 pieds de long ſur 43 de large, a été rebâti par la libéralité d'Anne de Bretagne, Reine de France. L'Egliſe fut détruite preſque de fond en comble, par un incendie arrivé le 19 Novembre 1580 ; elle fut rebâtie, ſur les mêmes fondements, par les libéralités de Henri III, des Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, & de pluſieurs autres perſonnes : on commença les travaux en 1582, & le 21 Décembre 1585, le Chœur étant fini, il fut béni, & le grand Autel dédié par Jules de Saint-Germain, Evêque de Céſarée, ſous l'invocation de *Ste Magdeleine*. La nef fut continuée par les ordres de Chriſtophe de Thou, premier Préſident au Parlement, de Jacques-Auguſte de Thou, ſon fils, & de quelques autres, leſquels y contribuèrent par leurs largeſſes : elle fut achevée en 1606. La Chapelle du Tiers-Ordre de S. François fut bâtie à droite, en entrant dans cette Egliſe, en 1672, & dédiée ſous le nom de *Ste Eliſabeth*.

Digitized by Google

Enfin, en 1673, ces Religieux firent rebâtir leur Cloître, & élever au-deſſus, des Dortoirs fort vaſtes. On mit alors ſur la Porte cette inſcription : *Le grand Couvent de l'Obſervance de S. François*, 1673. Ces bâtiments ne furent finis que dix ans après. Cette inſcription m'oblige de remarquer que les Frères Mineurs, appelés *Cordeliers* à cauſe de leur ceinture qui eſt un cordon noué, étoient anciennement *Conventuels*; mais, en 1502, on introduiſit chez eux une Réforme, qui fut appelée *l'Obſervance*; ce qui ſervit à les diſtinguer des autres Religieux du même Ordre. Le Souverain Pontife qui occupe actuellement le Saint Siége, a réuni, par ſon Bref du 9 Août 1771, les Conventuels & les Obſervantins qui exiſtent en France, & les a ſoumis à l'obéiſſance du Général des Conventuels, dont ils ont pris la forme de l'habit, & les Conſtitutions, que ce Pape leur a données.

La Confrérie du Saint-Sépulchre eſt établie en l'Egliſe de ce Couvent : c'eſt auſſi dans une des ſalles de ce Couvent que ſe tiennent régulièrement, deux fois l'année, les Aſſemblées des Chevaliers de l'Ordre Royal de S. Michel, ainſi qu'il eſt porté par l'article 5 des Statuts du 12 Janvier 1665, & par le Réglement du mois d'Avril 1728. Elles ſe tenoient auparavant dans la ſainte Chapelle de Vincennes.

Cette Maiſon ſert de Collége aux jeunes Religieux de cet Ordre, qui viennent à Paris étudier en Théologie. Parmi le grand nombre de ceux qui s'y ſont diſtingués, on peut remarquer Alexandre de Hales, S. Bonaventure, Nicolas de Lyre, Jean Duns, dit *Scot*, parce qu'il étoit Ecoſſois, & appelé *le Docteur ſubtil*, &c. Cet Ordre a auſſi donné

Digitized by Google

à l'Eglise quelques Papes & plusieurs Cardinaux.

Vis-à-vis la porte de cette Eglise étoit un jardin, qui fut destiné ensuite à servir de Cimetière: on en a pris depuis une partie, pour faire les rues de l'Observance & de Touraine; le reste est couvert de maisons. Ce jardin aboutissoit à une ruelle qui régnoit le long des murs, jusqu'à la Porte. J'ai déja dit qu'elle s'appeloit *la Porte des Frères Mineurs*, ou *la Porte des Cordéles*, & que, lorsque l'Abbaye vendit celle de S. Germain à M. de Buci, qui lui donna son nom, on le transféra à celle-ci: elle fut abattue en 1672. Presque vis-à-vis, & un peu au-dessous, on construisit, en 1674 (*e*), une Fontaine qu'on a rétablie en 1717.

Le Collége de Bourgogne. Il fut fondé par Jeanne, Comtesse de Bourgogne, épouse de Philippe le Long: elle ordonna, par son Testament du 15 Février 1329 (vieux style), que son Hôtel de Nesle fût vendu, & que, du prix qui en proviendroit, on achetât un terrein propre pour la construction d'un Collége, dans lequel on recevroit vingt pauvres Ecoliers de la Province & Comté de Bourgogne, auxquels elle légua 200 liv. Ses Exécuteurs Testamentaires, ayant vendu l'Hôtel de Nesle au Duc de Berri, achetèrent une maison vis-à-vis les Cordeliers, où ils établirent, en 1331 (*f*), un Collége, sous le nom de *Maison des Ecoliers de Madame Jeanne de Bourgogne, Reine de France.* Cette fondation fut approuvée, ainsi que les statuts faits pour ce Collége, par le Pape Jean XXII, le 4 des

(*e*) Le Maire, t. 3, pag. 429.
(*f*) Hist. Univ. t. 4, p. 235. —Hist. de Paris, t. 1, p. 579. —Du Breul, p. 688.—Corrozet, fol. 119, r°, &c.

Digitized by Google

Calendes de Juillet, c'eſt-à-dire, le 28 Juin 1334; & par Guillaume de Chanac, Evêque de Paris, délégué par le Pape à cet effet, le 28 Août 1335. Vers le même temps, on érigea dans ce Collége une Chapelle ſous l'invocation de la Ste Vierge. Cette fondation avoit été faite pour vingt Bourſiers étudiants en Philoſophie, & non en d'autres Facultés, parmi leſquels on devoit choiſir le Principal & le Chapelain, auxquels on donnoit 6 ſols par ſemaine, & 3 ſols ſeulement à chacun des Bourſiers. Le 17 Juin 1340, on fonda un ſecond Chapelain. Par Arrêt du 13 Septembre 1536, il fut ordonné que le prix des Bourſes ſeroit augmenté, & porté à 5 ſols & à 10 ſols, & que les Bourſiers ne pourroient reſter plus de cinq ans dans ce Collége. Le nombre de ces Bourſes fut réduit à dix, y compris le Principal & les deux Chapelains, le 6 Novembre 1607, par Ordonnance du Chancelier de l'Egliſe de Paris & du Gardien des Cordeliers, Proviſeurs & Adminiſtrateurs nés de ce Collége. Par ce même Acte, on fixa les ſept Bourſes à 14 ſols par ſemaine, & les trois grandes à 20 ſols; & l'on ordonna qu'on y donneroit le logement ſeulement à dix autres Ecoliers dudit Comté de Bourgogne, qui ſeroient choiſis, par préférence, pour remplir les places des Bourſiers qui viendroient à vaquer. On fit encore depuis d'autres Réglements, dont le détail ennuyeroit mes Lecteurs: ils trouveront, ſur tout ce qui concernoit ce Collége, d'amples éclairciſſements dans *l'Hiſtoire de Paris*, de D. Félibien & de D. Lobineau (*g*).

(*g*) Hiſt. de Paris, loc. cit. ſup. & t. 3, pag. 635, 654, 757, 793, 802, 812 & 845.

Digitized by Google

La conformité du nom de *Jeanne de Bourgogne*, qu'ont porté deux de nos Reines, a induit en erreur du Breul (*h*) & ſes Copiſtes, qui attribuent la fondation de ce Collége à Jeanne de Bourgogne, épouſe de Philippe de Valois. Sauval (*i*), le Maire (*k*) & Piganiol (*l*) ſe ſont également trompés, en diſant que Jeanne de Bourgogne fit commencer ce Collége de ſon vivant, en 1330 ou 1331 : ils n'ont pas fait attention que cette Reine étoit morte le 21 Janvier 1329 (*m*), & que ce ſont ſes Exécuteurs Teſtamentaires qui achetèrent la maiſon où ce Collége fut bâti. Il avoit ſuivi le ſort des autres petits Colléges qui n'avoient pas plein & entier exercice, & avoit été réuni, en 1764, au Collége de l'Univerſité ; mais l'Académie Royale de Chirurgie, placée dans la même rue, entre l'Egliſe des Cordeliers & celle de S. Côme, ſe trouvant trop gênée, & ne pouvant accroître ſes bâtiments, obtint un Arrêt du Conſeil, le 7 Décembre 1768, qui nomma des Commiſſaires, & les autoriſa à faire, au nom de Sa Majeſté, l'acquiſition du Collége de Bourgogne & de quatre maiſons qui en dépendoient, pour y placer l'Ecole, Collége, Académie & Bibliothéque des Chirurgiens. Cette acquiſition fut faite en conſéquence le 9 Mars 1769, & confirmée par Lettres-Patentes du 24 Novembre ſuivant.

L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE. L'utilité & la néceſſité de la Chirurgie n'ont pas

(*h*) Du Breul, p. 688.—Malingre, p. 321.
(*i*) Tom. 2, pag. 376.
(*k*) Tom. 2, pag. 495.
(*l*) Tom. 7, pag. 51.
(*m*) Corrozet, fol. 83, v°.

Digitized by Google

beſoin d'être prouvées ; nos beſoins la démontrent, ainſi que les accidents qui nous arrivent, & qui, ſans ſon ſecours, pourroient avoir des ſuites longues, ſouvent même funeſtes. Ses opérations, quoique cruelles, ſont ſouvent indiſpenſables ; mais elles ne doivent être faites que par des mains habiles. On avoit malheureuſement éprouvé que la Science, les connoiſſances Anatomiques, & l'expérience étoient rarement le partage de ceux qui, juſqu'au XIIIe ſiécle, exerçoient la Chirurgie : leurs talents ne conſiſtoient guère alors que dans la bonne opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, & dans un jargon apprêté qui ſuppoſoit en eux plus de lumières & de connoiſſances qu'ils n'en avoient ; leur mérite, pour la plûpart, n'étoit fondé que ſur la crédulité de ceux qui ſe trouvoient forcés d'implorer leurs ſecours. Les inconvénients funeſtes qui en réſultoient, engagèrent Jean Pittard, Chirurgien de S. Louis, à former un Corps de Chirurgiens choiſis, qui méritaſſent la confiance publique. Il obtint de ce Prince une Charte qui lui donnoit, en ſa qualité de Chirurgien du Roi au Châtelet, le pouvoir d'examiner & d'approuver, dans toute l'étendue de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, ceux qui voudroient y exercer l'Art de Chirurgie. Il obtint enſuite la permiſſion de former un Corps de Chirurgiens, pour leſquels il fit des Statuts & des Réglements ; mais il ne fut entièrement établi qu'en 1278, ſous le titre de *Confrèrie*, qu'on mit ſous l'invocation de S. Côme & de S. Damien ; & pour lors on en confirma les priviléges. Cette Compagnie n'étoit compoſée que de Gens lettrés, & d'une capacité éprouvée ; mais pluſieurs perſonnes, qui avoient moins de ſcience que de cupidité, voulurent

Digitized by Google

s'arroger le même titre ; c'eſt ce qui donna lieu aux Lettres-Patentes de Philippe le Bel du mois de Novembre 1311, du Roi Jean des mois de Février & Décembre 1352, de Charles V du 19 Octobre 1364, de Charles VI du 3 Août 1390 (*n*), &c. & aux Réglements donnés depuis, par leſquels il eſt défendu à toutes perſonnes d'exercer la Médecine & la Chirurgie, ſans avoir été préalablement jugées capables par ceux qui doivent les examiner.

La Compagnie des Chirurgiens, n'étant compoſée que de Gens lettrés, n'eut pas de peine à ſe faire aggréger à l'Univerſité en 1436 : elle ne s'occupoit pas ſeulement de la perfection de ſon Art, elle cherchoit encore à ſecourir ceux à qui la fortune n'avoit pas donné les moyens d'acheter les remèdes dont ils avoient beſoin. Une pieuſe & ancienne coûtume avoit introduit les Conſultations gratuites, que les Médecins donnoient à l'entrée des Egliſes : les *Myres* ou Chirurgiens l'adoptèrent. Un des Statuts de la Confrèrie porte qu'ils s'aſſembleroient le premier Lundi de chaque mois, à S. Côme, pour examiner les Pauvres malades qui ſe préſenteroient, & leur fournir charitablement les médicaments qui leur ſeroient néceſſaires. Ce fut ce qui engagea le Curé & les Marguilliers de S. Côme à faire conſtruire, vers 1561, au bas de leur Egliſe, un bâtiment deſtiné pour exercer cette œuvre de charité.

Cette Communauté s'étant beaucoup augmentée

(*n*) Livre rouge vieux du Châtelet, fol. 34, 35, 36 & 91.— Rech. de Paſquier, liv. 9, chap. 30, 31 & 32.— I Reg. des Chartes, à la Chambre des Comptes, fol. 33, 46 & 58.—Du Boulai, t. 4, p. 671 & ſuiv.

Digitized by Google

par le nombre de ceux qui avoient embraſſé cette profeſſion, & par l'aggrégation des Chirurgiens-Barbiers (ſupprimée en 1743), il fallut accroître les bâtiments : on acheta quelques maiſons voiſines. On commença, en 1671, à faire élever un Amphithéâtre Anatomique ; en 1706, on y joignit une Salle & de nouveaux bâtiments, qui furent finis en 1709. Différentes inſcriptions qu'on y avoit ſucceſſivement miſes, donnèrent lieu à des conteſtations, dans le détail deſquelles je ne dois point entrer : tout ſujet de diviſion, à cet égard, a été détruit par les Lettres-Patentes du 2 Juillet 1748, enregiſtrées au Parlement le 22 du même mois, par leſquelles Sa Majeſté a érigé cette Compagnie *en Académie Royale de Chirurgie*, & ce titre a été mis ſur la porte. Ceux de mes Lecteurs qui déſireroient de plus grands détails, en trouveront de ſatisfaiſants dans *l'Hiſtoire de Paris* (*o*), & dans un *Mémoire ſur l'origine & les progrès de la Chirurgie*, imprimé *in*-4°, en 1743.

LE COLLÉGE DE DAINVILLE. Je ne ſais à quoi attribuer le profond ſilence que du Boulai a gardé ſur ce Collége ; je ne me rappelle pas qu'il l'ait même nommé. Il fut fondé, le 19 Avril 1380 (*p*), par Michel de Dainville, Archidiacre d'Oſtrevant, dans le Diocèſe d'Arras, tant en ſon nom, que comme Exécuteur Teſtamentaire de Gérard & de Jean de Dainville, ſes frères. Il donna pour cet effet quelques rentes qu'il avoit acquiſes à Rouen, & la maiſon qu'il occupoit rue de la Harpe. Cette fondation fut faite pour douze

(*o*) Hiſt. de Paris, tom. 1, p. 438 & ſuiv.

(*p*) Ibib. t. 3, p. 506. & ſuiv. —Du Breul, pag. 728.

Digitized by Google

Bourſiers, dont ſix du Diocèſe d'Arras, & ſix de celui de Noyon, parmi leſquels devoient être pris le Principal & le Procureur. On les choiſit de ces deux Diocèſes, parce que Gérard avoit été d'abord Evêque d'Arras, enſuite de Thérouenne & de Cambrai, & que Michel avoit été Archidiacre de Noyon. A l'angle que forme cette maiſon, dans les rues de la Harpe & des Cordeliers, on a ſculpté les figures des Rois Jean, & Charles V, & celles des Fondateurs, qui préſentent à la Ste Vierge le Principal & les Bourſiers de ce Collége. Il a été réuni, comme les autres petits Colléges ſans exercice, à celui de l'Univerſité, en exécution des Lettres-Patentes du 21 Novembre 1763.

L'Hôtel de S. Jean en Vallée étoit ſitué dans cette rue, & s'étendoit juſqu'à la rue du Paon; il avoit été bâti, ainſi que partie du Collége de Bourgogne, ſur un terrein aſſez étendu, appartenant à l'Abbaye S. Germain, qui s'appeloit, au XI.V^e^ ſiécle, *le Fief du Couvent.*

L'ÉGLISE S. CÔME ET S. DAMIEN. C'eſt par erreur que dans l'édition de du Breul, de 1639, cette Egliſe eſt qualifiée *Collégiale* : l'Abbé Lebeuf (*q*) n'auroit pas dû imputer cette faute à cet Hiſtorien, puiſqu'elle ne ſe trouve pas dans l'édition de 1612, qui fut faite ſous ſes yeux. En parlant de l'Egliſe S. André-des-Arcs, j'ai dit à quelle occaſion elle fut conſtruite, ainſi que celle-ci; (*Voyez* ci-deſſus p. 9.) j'ai auſſi remarqué que ces deux Egliſes furent érigées en même temps en

(*q*) Tom. 2, pag. 466.

Digitized by Google

Paroiſſes, & cédées à l'Univerſité en 1345. Je ne ſais ſi l'on reconſtruiſit celle-ci dans le ſiécle ſuivant ; mais elle fut dédiée le Dimanche après la S. Luc, en 1426.

RUE DES CORDIERS. Elle aboutit d'un côté à la rue S. Jacques, & de l'autre à celle de Cluni. On ne peut guère douter qu'elle ne doive ce nom à des Cordiers, auxquels on avoit permis d'y filer leur chanvre. Guillot l'appelle rue *as Cordiers*. Il y a quelque apparence qu'anciennement elle ſe prolongeoit juſqu'à la rue de la Harpe, & que le paſſage des Jacobins en occupe une partie.

RUE DAUPHINE. Elle commence au bout du Pont-Neuf, & aboutit au carrefour que forment les rues S. André-des-Arcs, de la Comédie, Mazarine & de Buci. Henri IV ayant fait achever le Pont-Neuf, & voulant en faciliter la communication avec le fauxbourg S. Germain, fit ouvrir cette rue, en 1607, ſur le jardin des Auguſtins & ſur les bâtiments du Collége de S. Denys. Les propriétaires furent dédommagés, & la rue fut nommée *Dauphine*, en l'honneur du Dauphin. A l'extrêmité de cette rue, on fit bâtir une Porte, à laquelle on donna le même nom ; elle étoit preſque vis-à-vis de la rue Contreſcarpe : on l'abattit en vertu d'un Arrêt du 24 Septembre 1672. La portion de cette rue qui étoit au-delà de la Porte, eſt appelée indifféremment *petite rue Dauphine* & *rue neuve Dauphine*, dans les Actes du ſiécle paſſé.

RUE DE L'ÉPERON. Elle aboutit d'un côté à

Digitized by Google

la rue S. André-des-Arcs, & de l'autre à celle du Jardinet. Le plus ancien nom ſous lequel je l'ai trouvé déſignée, eſt celui de rue *Gaugain*, *vicus Galgani* en 1269 (*r*); elle le portoit encore au commencement du XVe ſiécle. Guillot (*s*) l'appelle rue *Cauvain*. Dans pluſieurs Titres de l'Abbaye, ce nom eſt altéré; on y lit rue *Gongan*, *Gongain*, *Gongaud*, *Gorigand*, *&c.* ce ſont des fautes de Copiſtes. Au XVe ſiécle, je la trouve nommée rue *Chapron*, *de Chaperon* & *Chapon*; mais, dans le Procès-Verbal de 1636, on lit, rue *de l'Eperon*. Tous ces derniers noms viennent d'une enſeigne. En 1367, il y avoit dans cette rue un Collége, appelé *de Vendôme*; il étoit ſitué à l'extrêmité, entre les rues du Battoir & du Jardinet.

RUE DU FOIN. Elle traverſe de la rue de la Harpe à la rue S. Jacques. Je ne ſais à quelle occaſion elle avoit reçu ce nom; mais, dès la fin du XIIIe ſiécle, elle s'appeloit la rue *O Fain*, *de la Fennerie* en 1332, *au Foin* en 1382 & 1386 (*t*); cependant, dès 1383, on la nommoit rue *aux Moines de Cernai*, parce que les Abbés des Vaux de Cernai y avoient leur Hôtel. Au ſiécle ſuivant, elle reprit ſon ancien nom de rue *du Foin*, qu'elle a toujours conſervé depuis.

LE COLLÉGE DE NOTRE-DAME DE BAYEUX, plus communément appelé LE COLLÉGE DE MAÎTRE GERVAIS. Il fut fondé par Me Gervais Chrétien, Chanoine des Egliſes de Bayeux &

(*r*) Archiv. de l'Abb. S. Germain.

(*s*) Lebeuf, t. 2, p. 565.
(*t*) Sauval, t. 1, p. 135.

Digitized by Google

de Paris, & Phyſicien, c'eſt-à-dire, Médecin de Charles V. Il poſſédoit, par les libéralités de ce Prince, trois maiſons rue Erembourg de Brie, & deux autres rue du Foin, qui étoient contiguës aux premières; il les deſtina pour un Collége, & aſſigna des revenus pour l'entretien de vingt-quatre Bourſiers. Le Contrat de fondation eſt du 20 Février 1370, & je ne ſais ſur quel fondement quelques Hiſtoriens (*u*) n'en ont placé l'époque qu'en 1378. Ils ont penſé, ſans doute, qu'on ne devoit la fixer qu'au temps où cette fondation fut confirmée : il eſt cependant certain qu'elle fut approuvée par une première Bulle de Grégoire XI, du 4 des Ides de Juin, la troiſiéme année de ſon Pontificat (*x*), c'eſt-à-dire, le 10 Juin 1374, & par deux autres ſubſéquentes. Charles V l'approuva par ſes Lettres données au mois d'Avril 1378 : il y prend le titre de *Fondateur*, & nomme le Grand Aumônier, ou, à ſon défaut, le premier Aumônier, pour viſiter ce Collége & en conférer les Bourſes. Ce Prince augmenta la fondation de deux Bourſes, deſtinées à deux Etudiants en Mathématiques. Piganiol (*y*) dit que la libéralité de Charles V s'eſt bornée à cette fondation, & au don qu'il fit à ce Collége d'un Reliquaire fort riche ; il paroît étonné de ce que ce Prince en a pris le droit de s'en qualifier *Fondateur*, & de diſpoſer des Bourſes. S'il eût lu les Titres de ce Collége, & les Auteurs qui en ont parlé, il auroit vu, 1° que les maiſons acquiſes par Gervais Chrétien, venoient de la libéralité

(*u*) Choiſi, Hiſt. de l'Egliſe, t. 7, p. 250.

(*x*) Hiſt. Univ. t. 4, p. 430.

(*y*) Tom. 6, pag. 273.

du

du Roi, qui contribuoit par ce don à la plus grande partie de la fondation. 2° Qu'elle a été augmentée, non seulement par celle des deux Bourses, mais encore par les amortissements, les rentes, & les Livres qu'il donna pour l'usage de ce Collége. 3° Qu'à ces bienfaits il ajouta la concession des dîmes de Saineville & de Caenchi, & qu'indépendamment d'un droit si légitimement acquis, Gervais Chrétien ne pouvoit être que très-flatté que le Roi voulût bien honorer ce Collége du titre de *Fondation Royale.* La même année 1370, on incorpora avec les Ecoliers de N. D. de Bayeux, ceux d'un Collége que Robert Clément avoit fondé, rue Hautefeuille, quelques années auparavant, & qui n'avoient pas suffisamment de quoi subsister, le Fondateur n'ayant laissé, ses dettes payées, que 18 liv. de rente & la maison dans laquelle ils demeuroient. Le Collége de N. D. de Bayeux a porté depuis, par préférence, le nom de *Maître Gervais.* Il a eu le sort des autres petits Colléges, qu'on a réunis à celui de l'Université.

LA CHAMBRE ROYALE ET SYNDICALE DES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS. L'invention des Arts est le fruit d'une imagination heureuse, attentive & réfléchie; mais ils ne doivent leurs progrès & leur perfection qu'à l'étude & à l'expérience. Celui de l'Imprimerie, si utile & si nécessaire, devenu quelquefois si pernicieux & si funeste, ne fut connu & pratiqué qu'au milieu du XVe siécle. Je franchirois les bornes que je me suis prescrites, si j'entrois dans une discussion sur les premiers Inventeurs de cet Art, & sur les

Digitized by Google

lieux où l'on prétend qu'il a d'abord été mis en uſage.*

Ce fut en 1470 que Guillaume Fichet & Jean Heynlin de la Pierre, Docteurs de Sorbonne, firent venir d'Allemagne Ulric Géring, & ſes deux Aſſociés Martin Krantz & Michel Friburger: ils les placèrent dans la Maiſon même de Sorbonne, où ces Imprimeurs établirent leurs preſſes. Ainſi la première Imprimerie de Paris & de la France eut ſon berceau dans l'aſyle même des Sciences, dont elle avoit pour objet de faciliter l'étude.

Quelque ſages que ſoient les inſtitutions humaines, elles ne ſont pas à l'abri des abus; l'Imprimerie, deſtinée à multiplier les ſources de nos connoiſſances, à faciliter celles qui peuvent contribuer à orner l'eſprit & à former les mœurs, a ſouvent contribué à les corrompre: l'audace & l'impiété n'oſoient marcher que dans les ténèbres; l'Imprimerie manifeſta leurs complots ſacrilèges; on attaqua les dogmes les plus reſpectables; on oſa ſubſtituer des paradoxes & des erreurs à des vérités connues & révérées en Europe depuis plus de quinze ſiécles; d'un autre côté des hommes pervers profanèrent leurs talents, & firent rougir la Pudeur, par des écrits libres & par des gravures indécentes. Tel fut le coupable abus de l'Imprimerie. L'œil attentif & vigilant du Miniſtère n'en pouvoit pas toujours

* Les perſonnes curieuſes ou intéreſſées, qui déſireroient des détails à ce ſujet, en trouveront dans une infinité de livres compoſés ſur cette matière, & notamment dans les ouvrages ſuivants: *Hiſtoire de l'Imprimerie*, par Proſper Marchand: la même, par la Caille: *l'Origine de l'Imprimerie*, par A. Chevillier, Bibliothécaire de Sorbonne: *Diſſertations* de M. Fournier le Jeune, &c.

Digitized by Google

découvrir facilement la ſource impure : on eut recours au moyen le plus ſûr d'en arrêter les ſuites ; ce fut de veiller à ce qu'on ne put, à l'avenir, introduire aucuns livres ni gravures qui fuſſent contraires à la Religion, aux bonnes mœurs, & au reſpect dû au Souverain & à ceux qu'il honore de ſa confiance. La principale attention ſe fixa ſur la Capitale ; Henri II rendit une Ordonnance, le 27 Juin 1551, par laquelle *il défendit* (article XV) *à tous Libraires, Imprimeurs & Vendeurs de livres, d'ouvrir aucunes balles de livres qui leur ſeroient apportés de dehors, s'ils n'euſſent été vus & viſités.* On choiſit d'abord pour cet examen des perſonnes hors du corps de la Librairie ; enſuite on en chargea les Libraires mêmes, ainſi qu'il paroît par un Arrêt du Parlement, du 15 Février 1611, qui ordonne que *les livres apportés en la Ville de Paris, ſeroient vus & viſités par les Syndic & Adjoints de la Communauté, en la manière accoutumée.*

Cette viſite ſe faiſoit chez les Libraires mêmes qui avoient reçu des balles ; mais, comme il n'étoit pas toujours poſſible de la faire à l'inſtant de la réception, & que le moindre délai pouvoit être ſujet à des inconvénients, on penſa qu'il étoit néceſſaire d'avoir un lieu propre pour y dépoſer toutes les balles de livres, & pour les viſiter, avant que de les remettre aux Libraires auxquels elles étoient adreſſées. Il paroît que les démarches que la Communauté avoit faites à ce ſujet, dès le 6 Juillet 1617, ne furent point infructueuſes ; le Roi permit que ce dépôt fût au Collége Royal : le 5 Décembre 1670, on le tranſporta au Collége de Cambrai, où il eſt reſté juſqu'au 28 Novembre 1679. Ce dépôt fut alors transféré

Digitized by Google

rue des Mathurins, dans des bâtiments ſitués à la place où eſt aujourd'hui la cour extérieure de ces Religieux; mais cet édifice s'étant écroulé, le 12 Juin 1726, les Libraires prirent d'abord une ſalle chez les Mathurins, & enfin louèrent de ces Religieux, le 25 Septembre 1727, la maiſon qui donne lieu à cet article; ils en firent rétablir la façade l'année ſuivante, ainſi que le conſtate l'inſcription qu'on lit ſur la porte d'entrée.

C'eſt dans cette Chambre que, deux fois par ſemaine, on apporte de la Douane toutes les balles de livres & d'eſtampes qui arrivent à Paris; elles y ſont ouvertes & viſitées avec ſoin, gratuitement, par les Syndic & Adjoints, en préſence des deux Inſpecteurs de la Librairie. C'eſt auſſi dans cette Chambre que s'enregiſtrent les Priviléges ou Permiſſions pour l'impreſſion des livres & des eſtampes, & que la Communauté tient ſes Aſſemblées pour les élections, réceptions de Sujets, & autres affaires particulières.

VIS-A-VIS de la maiſon dont je viens de parler, & au coin de la rue Bout-de-Brie, eſt un Hôtel dont la façade n'annonce rien de remarquable: on voit ſur la porte un écuſſon dont le champ eſt d'azur, à deux faces d'or, accompagnées de ſix beſans de même, trois en chef, deux en cœur & un en pointe. Ces mêmes armoiries ſont encore ſculptées aux deux côtés du grand écuſſon qui eſt ſur la porte intérieure; on y voit trois C ou croiſſants entrelacés, ſurmontés d'une couronne royale; enfin, au-deſſus de cet écuſſon, l'on en a ſculpté un autre qui repréſente l'écu de France à trois fleurs-de-lys, ſoutenu par deux Anges & ſurmonté de la couronne royale. Les

Digitized by Google

recherches que j'ai faites à ce ſujet, ne m'ont pas mis en état d'inſtruire mes Lecteurs; je ne puis leur propoſer que des conjectures, & je n'aurois même rien dit ſur cet article, dont je ne crois pas qu'aucun de nos Hiſtoriens ait parlé, ſi je n'avois pas trouvé, dans *l'Almanach des Centénaires* (z), un article qui concerne cet Hôtel: on y lit, « qu'on voit, rue du Foin, au coin » de la rue Bout-de-Brie, un *ancien Palais élevé* » *par Henri II*, qu'on ne diſtinguoit dans le Quar» tier que ſous le nom d'*Hôtel de la Reine Blan*» *che*, parce qu'après la mort de Henri II, il » appartint à ſon épouſe Catherine de Médicis, » qui demeura veuve pendant trente ans, depuis » l'an 1559 juſqu'à l'an 1589. »

Je conviens que ce récit eſt fondé ſur une tradition qui s'eſt perpétuée juſqu'à préſent; mais je ne ſais ce qui peut y avoir donné lieu. 1° Il n'y a aucune preuve que cette maiſon, qualifiée *Palais*, ait été bâtie par ordre de Henri II, ni qu'elle ait appartenu à Catherine de Médicis; on y auroit ſculpté leurs armes. M. Rouſſeau, ancien Conſeiller aux Eaux & Forêts, à qui cette maiſon appartient, a bien voulu me communiquer une Liſte ſuivie des anciens propriétaires, depuis cinq cents ans, & je n'y ai trouvé ni Rois, ni Reines. 2° J'ignore ſur quoi peut être fondée la tradition qui donne à cette maiſon le nom d'*Hôtel de la Reine Blanche*: je conviens qu'indépendamment de ceux qu'on a nommés ainſi, parce qu'ils ont été poſſédés par Blanche de Caſtille, veuve de Louis VIII; par Blanche de Bourgogne, femme de Charles

(z) Tom. 10, pag. 57.

le Bel, & par Blanche d'Evreux, veuve de Philippe de Valois, on a donné le nom de *Reines Blanches* aux veuves de nos Rois, parce qu'elles portoient le deuil en blanc; mais cet uſage fut aboli par Anne de Bretagne, qui le porta la première en noir, après la mort de Charles VIII, en 1498, ce qui s'eſt toujours pratiqué depuis. 3° Suivant la Liſte de M. Rouſſeau (qui paroît être fidélement extraite des Terriers du Fief du Franc-Roſier qui appartient à MM. de Sorbonne) on voit que la maiſon dont il s'agit, étoit poſſédée, en 1541, par Martin Fumée, fils du Garde des Sceaux, qui l'avoit ſans doute fait rebâtir; car ce ſont ſes armes que l'on voit, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur; &, ſuivant cette Liſte, les ſieur & Dame Fumée en étoient encore propriétaires en 1622. Cette ſucceſſion ſi bien ſuivie permet-elle de penſer que Henri II, qui ne commença à régner qu'en 1547, ait fait rebâtir une maiſon nouvellement conſtruite, qu'il y ait fait ſculpter le chiffre de la Ducheſſe de Valentinois, ſans y faire mettre le ſien, & qu'il eût fait mettre au-deſſus de cet écuſſon la couronne royale? En ſuppoſant même qu'après la mort funeſte de ce Prince, cet Hôtel eût paſſé à Catherine de Médicis, peut-on préſumer que cette Reine eût fait ſculpter trois C ou trois croiſſants, par préférence à ſes armes? qu'elle n'eût pas fait environner cet écuſſon d'une cordelière, marque de ſa viduité, & qu'elle eût laiſſé ſubſiſter aux deux côtés les armes des ſieur & Dame Fumée? 4° N'eſt-il pas plus probable que Martin Fumée, fils d'un Garde des Sceaux de France, occupoit à la Cour quelque place diſtinguée; qu'il pouvoit même avoir été per-

Digitized by Google

ſonnellement attaché, ou à Claude de France, première femme de François I, ou à Catherine de Médicis, nouvellement mariée au Dauphin, & qu'en faiſant reconſtruire ſa maiſon, il aura voulu perpétuer le ſouvenir de ſon attachement & de ſa reconnoiſſance, en faiſant ſculpter des C en différents endroits & ſur l'écuſſon même de ſes armes ? Au reſte, je ne fais qu'expoſer mes doutes ; c'eſt aux perſonnes qui ſeront mieux inſtruites, à nous faire part de leurs connoiſſances. Cet Hôtel eſt déſigné, dans quelques Titres, ſous le nom d'*Hôtel de Henri de Marle*, Maître des Requêtes, qui le poſſédoit en 1540. Au ſiécle dernier il portoit, par la même raiſon, le nom d'*Hôtel de Bourlon*.

RUE GILLES-CŒUR. Elle commence à la rue S. André-des-Arcs, & aboutit au Quai des Auguſtins. C'eſt cette rue, appelée par corruption *Villequeux*, que Sauval dit (*a*) n'avoir pu découvrir ; cependant la reſſemblance de ce nom avec celui qu'elle porte aujourd'hui, l'indiquoit aſſez, indépendamment des preuves que fourniſſent tous les Actes qui en font mention. Les Titres de S. Germain, du XIVe ſiécle (*b*), l'indiquent ſous le nom de *Gilles-Queux*, *Guile-Queux*, & peut-être par faute de Copiſte, *Gui-le-Preux* ; ils ſe contentent quelquefois de la nommer *rue dite le Queux*. Je dois obſerver que ce nom de *Gui-le-Queux* a été donné auſſi à la rue des Poitevins. L'uſage ancien étoit de

(*a*) Tom. 1, pag. 171.

(*b*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 8. 5.

donner à une rue le nom d'une Eglise, d'un Collége, d'un Palais qui s'y trouvoit situé, d'une enseigne ou du plus notable de ses habitants : il est vraisemblable que Gui le Queux ou Gilles le Queux auront fait donner leur nom à cette rue. Celui de *Queux* signifie *Cuisinier* ; mais c'étoit, chez le Roi, une des premières charges que celle de *Grand-Queux* (*c*) ; &, pour le prouver, il suffit de dire que les Chastillons se sont fait un honneur de la posséder. Sauval dit (*d*), avec raison, qu'en 1397 cette rue s'appeloit *Gui-le-Comte* ; elle est ainsi nommée dans le Contrat de vente que j'ai déja cité, par lequel le Connétable Louis de Sancerre vendit, le 27 Septembre 1397, à l'Archevêque de Besançon, son Hôtel faisant le coin de la rue d'Arondelle & de la rue Gui-le-Comte. (On trouve ce Contrat dans les *Notes de M. Godefroi sur Alain Chartier*, & dans *l'Extrait* qu'en a donné M. Ménage en ses *Observations sur la Langue Françoise*, pag. 12.)

Corrozet nomme cette rue *Gilles-le-Cœur* ; sur les inscriptions sculptées aux extrêmités, & sur quelques Plans, on lit *Gist-le-Cœur* ; ce sont des fautes. Sauval (*e*) & M. Piganiol (*f*) ont insinué, sans fondement, que le nom de cette rue venoit d'un des descendants de Jacques Cœur, Thrésorier de Charles VII, aussi connu par sa fortune que par ses disgraces. Il est aisé de voir, par ce que j'ai dit ci-dessus, que le nom de *Cœur* est une altération de celui de *Queux*. Sur le Plan de Dheulland, cette rue est nommée *du Battoir* ; &,

(*c*) Hist. des grands Officiers de la Couronne.
(*d*) Tom. 1, pag. 139.
(*e*) Tom. 1, pag. 139.
(*f*) Tom. 7, pag. 114

Digitized by Google

rue *des deux Moutons*, dans la *Nomenclature* des rues, donnée par l'Editeur de du Breul, en 1639 (*g*).

RUE DE LA HARPE. Elle commence au bout de la rue de la Vieille Bouclerie, au coin des rues Macon & S. Séverin, & aboutit à la Place S. Michel. Il paroît, par un Contrat de vente faite par Adeline de Beauvais au mois d'Octobre 1247, que dès-lors cette rue portoit le même nom qu'aujourd'hui, *vicus Cithare* (*h*): on voit auſſi qu'au milieu du XIIIe ſiécle, on l'appeloit *la Juiverie*, la rue *des Juifs*, *Domus in Judearia ante domum Cithare* (*i*), *vicus Judeorum* en 1257 (*k*). Dans pluſieurs Actes de 1262 & des années ſuivantes, qui ſont dans les Archives de S. Germain-des-Prés, on la nomme *vicus qui dicitur vetus Judearia*: on l'appeloit ainſi, parce que les Juifs y avoient leurs Ecoles. Le Cartulaire de Sorbonne fait mention, en 1270, de la rue *du Harpeur*, & du *vicus Reginaldi Citharistæ*, & il énonce, en 1272, *domus in vico Reginaldi le Harpeur in cuneo ante Scolas Judeorum*; cependant on lit, dans ce même Cartulaire, d'autres Actes où elle eſt indiquée, au même temps, ſous le nom de *la Harpe*; *in vico de Citharâ* en 1270, & *vicus Harpe* en 1281. Elle doit ce nom à l'enſeigne de la ſeconde maiſon à droite, au-deſſus de la rue Macon.

On diviſoit anciennement cette rue en deux parties, qu'on diſtinguoit par deux noms différents; on l'appeloit rue *de la Harpe* ou *de la Herpe* depuis la rue S. Séverin juſqu'à celle des

(*g*) Supplément, pag. 36.
(*h*) Paſtoral A. pag. 793.
(*i*) Nécrologe de N. D. au 31 Mars & au 25 Avril.
(*k*) Cartul. S. Stephani de Greſſibus.

Digitized by Google

Cordeliers ; & depuis cet endroit juſqu'à la Porte S. Michel, on la nommoit tantôt rue *S. Côme*, tantôt rue *aux Hoirs d'Harecourt* (*l*). Sauval dit (*m*) « que le P. du Breul aſſure qu'elle s'appeloit anciennement la rue *S. Côme*, ſans dire » d'où il l'a appris. » Ce reproche eſt mal fondé, & ſemble jeter du doute ſur ce qu'avoit annoncé du Breul. Il ſuffiſoit à Sauval, pour s'éclaircir, de lire les Actes mêmes cités par du Breul (*n*) ; la rue de la Harpe y eſt nommée rue *S. Côme*, ainſi que dans pluſieurs autres inſérés dans le Cartulaire de Sorbonne (*fol.* 82), où l'on en trouve de 1254, 126 , 1279, &c. qui font mention du *vicus SS. Coſme & Damiani.* Cette diſtinction des deux parties de la rue de la Harpe ſubſiſtoit encore en 1636, ainſi qu'il réſulte du Procès-Verbal du dernier Avril de cette année (*o*).

ON VOIT dans cette rue, & un peu en-deça de celle des Mathurins, une maiſon où pend pour enſeigne la Croix de Fer : c'eſt un des monuments les plus anciens de la Ville de Paris, qui ſe nommoit LE PALAIS DES THERMES. On ne ſait pas préciſément par qui, ni en quel temps il a été bâti : Julien l'Apoſtat y a demeuré, & il y faiſoit ſon ſéjour lorſqu'il fut proclamé Empereur. Quelques Hiſtoriens ont prétendu que c'étoit lui qui l'avoit fait bâtir ; mais ils n'en ont donné aucune preuve convaincante. En 1544, on découvrit, du côté de la Porte S. Jacques, des veſtiges d'un aquéduc qui conduiſoit l'eau d'Arcueil dans ce Palais : il eſt vraiſemblable qu'il avoit été bâti

(*l*) Lebeuf, t. 2, p. 567.
(*m*) Tom. 1, pag. 141.
(*n*) Pag. 637 & 644.
(*o*) Hiſt. de Paris, t. 4, p. 133.

Digitized by Google

en même temps que le Palais des Thermes, c'eſt à-dire, des Bains. Ce Palais a été auſſi quelquefois occupé par nos Rois de la première & de la ſeconde Race. Il n'en reſte plus qu'une ſalle dont la voûte eſt fort exhauſſée, & qui donne une aſſez haute idée de la grandeur du bâtiment & de celle des Romains qui l'avoient fait conſtruire. La voûte, quoique légère, ſoutient un jardin dans lequel on a vu de grands arbres.

LE COLLÉGE DE SÉEZ. Il fut fondé, le 24 Février 1427 (vieux ſtyle), par Jean Langlois, exécuteur Teſtamentaire de Grégoire Langlois ſon oncle, Evêque de Séez, pour huit Bourſiers, dont quatre du Diocèſe de Séez, & quatre de celui du Mans, & ſpécialement de l'Archidiaconé de Paſſais, du nombre deſquels devoient être pris le Principal & le Chapelain. L'Evêque de Séez devoit conférer trois Bourſes & celle du Principal, qui étoit double; & l'Archidiacre de Paſſais les trois autres Bourſes avec l'Office de Chapelain, dont la Bourſe étoit pareillement *double*. C'eſt ainſi qu'en parlent les Hiſtoriens de Paris (*p*); il y a cependant quelque différence dans les Statuts de ce Collége, rapportés dans l'Acte de fondation: le premier Statut porte, que le Maître aura 7 ſols par ſemaine, le Chapelain 6 ſols, le Procureur 6 ſols, & chacun des Bourſiers 5 ſols de bonne monnoie, le marc d'argent valant 8 liv. ou environ. Ces mêmes Hiſtoriens parlent de deux autres Bourſes de 144 liv. par an, pour deux Bourſiers que Jean Aubert, Principal du Collége de Laon, Commiſſaire député

(*p*) Hiſt. de Paris, t. 2, p. 808.—Piganiol, t. 6, p. 313.

Digitized by Google

de l'Evêque de Séez, avoit ordonné, le 21 Août 1634, de joindre aux anciens, & dont le revenu devoit être pris ſur les ſommes économiſées alors par le Principal de ce Collége. Il n'eſt pas étonnant que le Magiſtrat chargé, en 1763, de rendre compte au Parlement de l'état des Colléges, ſe ſoit plaint du peu d'exactitude du Mémoire qu'on lui avoit remis ſur le Collége de Séez: on y dit qu'il a été fondé par Grégoire Langlois, Evêque de Séez, en 1427; & ce Prélat mourut le 13 Mai 1404: on y parle des Bourſiers fondés par cet Evêque, & l'on ne fait nulle mention de ceux que Jean Aubert y établit en 1634. L'Evêque de Séez donna, par Contrat du 27 Mars 1737, une ſomme de 40000 liv. à ce Collége, à rente au denier 25, à condition que la moitié du revenu ſeroit miſe en réſerve, & accumulée juſqu'à ce qu'elle formât 10000 liv. pour chacune des trois Bourſes, à la fondation deſquelles cette réſerve étoit deſtinée. Il paroît, par une Tranſaction du 2 Février 1742, paſſée entre les héritiers de M. Lallemant, Evêque de Séez, & le Syndic de ce Diocèſe, que la ſomme de 40000 liv. avoit été fournie par le Clergé de Séez, & que par conſéquent la rente lui en appartenoit. La plus grande partie des bâtiments de ce Collége, qui a été réuni à celui de l'Univerſité, ont été reconſtruits en 1730, ainſi qu'il eſt marqué ſur l'inſcription placée au-deſſus de la porte.

Le Collége de Narbonne. Il fut fondé, en 1317, par Bernard de Farges, Archevêque de Narbonne, dans la maiſon qu'il occupoit rue de la Harpe. Il la deſtina pour le logement de

Digitized by Google

neuf Ecoliers de ſon Diocèſe, & leur aſſigna, pour leur entretien, les revenus du Prieuré rural de Ste Marie-Magdeleine, près la Redorte, Diocèſe de Narbonne. Vers le même temps, Amblard Cérène, Juriſconſulte, y fonda une Bourſe pour un Chapelain. Pierre Roger, natif de Limoges, qui avoit obtenu, par grace, une Bourſe dans ce Collége, n'en perdit pas le ſouvenir; il ſe fit Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & devint ſucceſſivement Abbé de Fécamp, Evêque d'Arras, (& non d'Agen, comme le diſent du Boulai & D. Félibien (*q*)) Archevêque de Sens, de Rouen & de Narbonne, Cardinal, & Pape, ſous le nom de *Clément VI.* Loin d'oublier, dans ſon élévation, les obligations qu'il avoit au Collége de Narbonne, il ſe fit une gloire de les reconnoître; il penſoit, avec raiſon, qu'il eſt honteux de rougir des bienfaits qu'on a reçus, & qu'il y a plus que de la baſſeſſe à les déſavouer. Le 18 Mars 1343, il fonda dix Bourſes dans ce Collége (*r*), & y unit à cet effet le Prieuré de Notre-Dame de Marſeille, près de Limoux. Il paroît, par les premiers Statuts, du 5 Octobre 1317 (*s*), que les Bourſes étoient deſtinées à des Etudiants dans la Faculté des Arts & dans celle de Théologie; mais on voit dans ceux qui furent rédigés le 16 Août 1379 (*t*), qu'on y avoit admis des Etudiants en Médecine, & en Droit Civil & Canon. Ils en furent exclus par les nouveaux Réglements que fit, le 25 Janvier 1544, le Cardinal de Lorraine, Arche-

(*q*) Hiſt. Univ. t. 4, p. 180. —Hiſt. de Paris, t. 1, p. 536.
(*r*) Le Maire, t. 2, p. 554.
(*s*) Hiſt. de Paris, tom. 5, p. 673.
(*t*) Ibid. pag. 662.

Digitized by Google

vêque de Narbonne (*u*) ; il fixa le nombre des Bourſiers à ſeize, y compris le Principal ; le Procureur & le Chapelain, & leur aſſigna 20 liv. par an à chacun, au lieu de 5 ſols par ſemaine, & le double aux trois Officiers que je viens de nommer. La modicité du revenu de ces Bourſes & la caducité des bâtiments de ce Collége le firent inſenſiblement abandonner, au point qu'il n'y reſtoit, il y a quelques années, que le Principal. On commença, en 1760, à le rebâtir ; il a été réuni à celui de l'Univerſité.

Le Collége de Bayeux. Ce titre & la qualité du Fondateur, qui étoit Evêque de Bayeux, pourroient faire penſer qu'il fut deſtiné pour des Ecoliers de ce Diocèſe ; ils n'y ont cependant aucun droit. Guillaume Bonnet étoit né dans le territoire appelé *le Déſert*, dans l'Archidiaconé de Paſſais, au Diocèſe du Mans ; il avoit été élevé dans celui d'Angers ; il y poſſéda des Bénéfices & des dignités. La reconnoiſſance l'engagea, quand il fut établi ſur le Siége Epiſcopal de Bayeux, à fonder un Collége, à Paris, pour douze Bourſiers, dont ſix ſeroient pris dans le Diocèſe du Mans, & principalement dans le lieu du Déſert ou dans l'Archidiaconé de Paſſais, & ſix dans l'Evêché d'Angers. L'Acte eſt daté du Samedi de la ſeconde ſemaine du Carême, l'an 1308 (vieux ſtyle) : il confirma cette diſpoſition par ſon Teſtament ; on y voit le détail des rentes & des maiſons qu'il avoit affectées pour la dotation de ce Collége. Il y avoit entre autres

(*u*) Hiſt. de Paris, t. 5, p. 775.

Digitized by Google

trois maiſons ſiſes vis-à-vis, appelées *les Marmouſets*, qui ont été acquiſes depuis & enclavées dans le Collége de Harcour. Robert Benoit, Exécuteur Teſtamentaire de l'Evêque de Bayeux, dreſſa, pour ce Collége, des Statuts, le 30 Novembre 1315. D. Félibien dit (*x*) qu'il ajouta quatre nouveaux Bourſiers aux douze anciens: il eſt vrai que cette augmentation eſt ordonnée par le premier article de ces Statuts (*y*); mais je n'ai trouvé nulle preuve que cette nouvelle fondation ait été exécutée. Ce Collége a été réuni à celui de l'Univerſité.

JE NE parle point ici des JACOBINS, ayant traité cet article au Quartier S. Benoit, (pag. 122)

A L'EXTRÉMITÉ de la rue de la Harpe, & à l'endroit où l'on a conſtruit depuis une Fontaine, étoit une des Portes de l'enceinte de Philippe-Auguſte. M. Piganiol dit (*z*) « qu'anciennement » on la nommoit *Gilbert* ou *Gilbart*, & par cor» ruption *Gibard*. » Je crois qu'il faut dire préciſément tout le contraire. Il eſt vrai que dans quelques Actes du XIVe ſiécle elle eſt nommée *Gilbert* & *Gibert*; mais c'eſt une altération du nom *Gibard*, que portoit le territoire où eſt aujourd'hui la Place S. Michel, & qui l'avoit fait donner à un Preſſoir ſitué dans la rue d'Enfer, ou le tenoit de-là.

Dès le commencement du XIVe ſiécle, on l'appela *Porte d'Enfer*; quelques Auteurs ont prétendu que ce nom lui avoit été donné, parce qu'elle étoit vis-à-vis du chemin qui conduiſoit

(*x*) Hiſt. de Paris, tom. 1, p. 510.

(*y*) Ibid. t. 5, p. 624.

(*z*) Tom. 6, pag. 369.

Digitized by Google

au château de Vauverd, qu'on supposoit habité par les Démons; j'en parlerai à l'article des Chartreux, en traitant le Quartier du Luxembourg. Pour moi, je crois que ce nom de *Porte d'Enfer*, n'est qu'une altération de celui de *Porte de Fer*, qu'on lui avoit donné, soit parce que la ferrure en étoit plus considérable, soit parce qu'elle étoit garnie de plaques de fer; ce qui me paroît plus vraisemblable. Quoi qu'en dise Sauval (*a*), dans *les Gestes des Evêques d'Auxerre*, elle est appelée *Porta Inferni quæ antiquitùs solebat nominari* DE FERTO, & non pas, comme il l'avance, *d'Enferto*. Ces Gestes ont été écrits vers le milieu du XIVe siécle. Ce n'est pas seulement sur ce titre que j'appuie ma conjecture; elle est autorisée par plusieurs Actes qui sont dans les Cartulaires de Ste Géneviève & de S. Germain-des-Prés. On trouve dans celui de Sorbonne un Contrat de vente, du mois de Juin 1246, où cette Porte est nommée *Hostium Ferti*, & dans un Acte de 1271 *Hostium Ferri*. Dans les Statuts du Collége de Narbonne, du 16 Août 1379, que j'ai cités ci-dessus, il est dit qu'il est situé *in vico Cithare inter Portam* FERRI *& Palatia Termarum*; cependant on lui donnoit encore alors indifféremment le nom de *Porte de Fer* & de *Porte Gibard*: c'est sous ce dernier qu'elle est énoncée dans la Transaction entre Philippe le Hardi & l'Abbaye S. Germain, en 1272, dans l'Acte d'amortissement accordé par la Ville aux Jacobins, en 1281, & dans plusieurs autres. C'est dans l'Acte de fondation du Collége de Harcour, en 1311, que j'ai vu, pour la première fois, cette Porte nommée *d'Enfer*, *Porta Inferni*.

(*a*) Tom. 1, pag. 36.

Sur

Digitized by Google

Sur cette Porte, & à ſa gauche en ſortant de la Ville, étoit conſtruit *le Parloir aux Bourgeois*, c'eſt-à-dire, le lieu d'Aſſemblée des Officiers Municipaux. Cette Porte prit enſuite le nom de *S. Michel*, à la fin du XIVe ſiécle. Ce fut à l'occaſion de la naiſſance d'une Fille, dont la Reine Iſabelle de Bavière accoucha le 11 Janvier 1394. Charles VI lui fit donner le nom de *Michelle*, par dévotion pour le ſaint Archange que ſes prédéceſſeurs & lui avoient choiſi pour Patron du Royaume ; &, la même année, il fit réparer & embellir la Porte d'Enfer, & voulut qu'à l'avenir on l'appelât *Porte S. Michel* (*b*). Elle fut abattue en 1684.

En rentrant dans la rue de la Harpe, on trouve d'abord

LE COLLÉGE DE HARCOUR. Il n'eſt pas moins fameux par ſon antiquité & par le nombre de ſes Bourſiers, que par la célébrité des Profeſſeurs qui s'y ſont diſtingués depuis ſon origine juſqu'à préſent : il fut fondé par Raoul de Harcour, Chanoine de Paris, en 1280 (*c*). Comme il avoit été ſucceſſivement Archidiacre de Coutances, Chancelier de Bayeux, Chantre d'Evreux & Grand Archidiacre de Rouen ; que d'ailleurs il étoit iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Normandie ; il voulut procurer aux pauvres Etudiants de cette Province les moyens de pouvoir apprendre les Arts & la Théologie. Il acquit à cet effet, pour bâtir un

(*b*) Juvénal des Urſins, Hiſt. de Charles VI, pag. 108. —Le Laboureur, liv. 14, chap. 8, p. 283.

(*c*) Hiſt. Univ. Pariſ. tom. 3, p. 450.

Digitized by Google

Collége, quelques vieilles maiſons ſituées dans la rue S. Côme, dite aujourd'hui *de la Harpe*, qui aboutiſſoient par derrière dans celle des Maçons, & il y plaça quelques Ecoliers ; mais il mourut avant que d'avoir accompli ſon deſſein. Il chargea de l'exécution ſon frère Robert de Harcour, Evêque de Coutances. Celui-ci acheva ce qui étoit commencé, & augmenta les bâtiments par l'acquiſition qu'il fit de trois maiſons, cours & jardins ſitués de l'autre côté de la rue, & vis-à-vis les premières, qu'on appeloit *l'hôtel* ou *les maiſons d'Avranches*, leſquelles il fit rebâtir à neuf : à cette libéralité il ajouta un don de 250 liv. de rente amortie, pour l'entretien de vingt-quatre pauvres Ecoliers, dont ſeize étudieroient dans la Faculté des Arts, & huit dans celle de Théologie ; ſavoir, quatre Artiens & deux Théologiens, pris dans chacun des quatre Diocèſes nommés ci-deſſus. Il n'en eſt point fait mention dans l'Acte de Fondation fait par Robert de Harcour le 9 Septembre 1311 (*d*) ; mais ce nombre eſt déſigné dans les Lettres de confirmation de cette fondation, données par Guillaume de Baufet, Evêque de Paris, le Jeudi avant la S. Jean-Baptiſte 1312 (*e*). On pourroit objecter qu'il eſt ſingulier que cet Evêque de Paris ne parle que de vingt-quatre Bourſiers, tandis que Robert de Harcour, dans les Statuts qu'il publia le même jour 9 Septembre 1311, en indique vingt-huit, étudiants aux Arts & en Philoſophie, & douze Théologiens (*f*). Mais, 1° ce nombre n'étoit pas alors rempli : 2° Guillaume de Baufet

(*d*) Du Breul, p. 637.
(*e*) Ibid. p. 644.
(*f*) Hiſt. Univ. Pariſ. t. 4, p. 153.

ne parle que des Bourſiers qui devoient être des quatre Diocèſes de Normandie ; il ne fait pas mention des autres, qui n'étoient pas encore établis, & qui devoient être pris indifféremment dans toute autre Province. Clément V accorda, le 1er Juin 1313, à ce Collége la permiſſion d'avoir une Chapelle & d'y faire célébrer l'Office divin (*g*). Les Artiens occupoient alors les premiers bâtiments donnés par Raoul de Harcour, & les Théologiens ceux qui étoient ſitués vis-à-vis, achetés par Robert ſon frère. C'étoit de ce dernier côté qu'on avoit conſtruit la Chapelle ; &, pour faciliter aux Artiens le moyen de s'y rendre, on pratiqua ſous la rue un paſſage de communication d'une maiſon à l'autre.

Le Cartulaire de ce Collége & les Hiſtoriens de Paris (*h*) font mention de pluſieurs autres Bourſes, fondées dans ce Collége par différents particuliers. L'introduction de l'exercice public des Claſſes, la réputation des Profeſſeurs & le nombre des Penſionnaires qui deſiroient d'être admis dans ce Collége, firent penſer aux moyens de l'agrandir ; on y parvint par l'acquiſition qu'on fit des maiſons contiguës, qui appartenoient au Collége de Bayeux, & de l'Hôtel des Evêques d'Auxerre, qui tenoit à la Porte d'Enfer & aux murs, une ruelle entre deux. Cet eſpace fut encore augmenté, en 1646, par le don que Louis XIII lui fit d'une Place, d'une Tour, du mur, du rempart, du foſſé & de la Contreſcarpe, enſemble des matériaux & démolitions deſdites murailles,

(*g*) Ibid. pag. 162.

(*h*) Tom. 1, pag. 449 & ſuiv. —Piganiol, t. 6, p. 374.

Digitized by Google

à la charge d'y faire conſtruire & édifier une Chapelle ſous l'invocation de la Sainte Vierge & de S. Louis. Les bâtiments, élevés ſur cet emplacement, étant finis, & ceux des Artiens étant devenus inutiles, on les loua à des particuliers. On a rebâti, en 1675, ceux où l'on a ouvert la Porte de ce Collége. Il eſt de plein exercice, & s'eſt ſoutenu juſqu'ici avec une réputation diſtinguée, qu'on ne peut lui conteſter ſans injuſtice.

LE COLLÉGE DE JUSTICE. Ce Collége fut fondé par Jean de Juſtice, Chantre de Bayeux, Chanoine de l'Egliſe de Paris & Conſeiller du Roi. Il avoit acquis à cet effet quelques maiſons appartenantes à l'Hôtel-Dieu, ſituées rue de la Harpe, entre l'Hôtel de Clermont & les dépendances du Collége de Bayeux; mais étant mort en 1353, ſans avoir pu conſommer ſon ouvrage, ſes Exécuteurs teſtamentaires y ſuppléèrent l'année ſuivante. On trouve dans les Archives de S. Germain-des-Prés, l'Acte d'amortiſſement de ces maiſons, cité par du Breul (*i*) & par les Hiſtoriens de cette Abbaye (*k*) & de la Ville de Paris (*l*); il eſt daté du 11 Juillet 1354; ainſi c'eſt par erreur ou par inadvertence que, dans le Compte de l'état des Colléges, rendu au Parlement le 12 Novembre 1763, on lit (pag. 34) que celui de Juſtice fut établi, en 1343, par les Exécuteurs teſtamentaires de Jean de Juſtice, qui ne mourut que dix ans après. En liſant cet article, je m'étois per-

(*i*) Pag. 711.
(*k*) Hiſt. de l'Abbaye S. Germain, pag. 157.
(*l*) Hiſt. de Paris, t. 1, p. 610.

Digitized by Google

ſuadé que la date de 1343 étoit une erreur de chifre ; mais elle ſemble confirmée par la ſuite de cet article : on y lit « qu'on voit par des Lettres, » données par Philippe de Valois en 1341, que » Jean de Juſtice avoit deſiré fonder deux Cha- » pellenies dotées de 50 liv. de rente, & que » Clément VI, dans une Bulle poſtérieure, ne » parle que d'une Chapelle, ou Oratoire fondé » par Jean de Juſtice, & permet aux Principal » & Bourſiers d'y faire l'Office, ſans avoir au- » cune autoriſation de l'Evêque Diocéſain ou du » Curé. » J'obſerve, 1° que ſi Jean de Juſtice avoit voulu fonder deux Chapelles, & avoit obtenu, en 1341, des Lettres à cet effet, il ſeroit ſingulier qu'il eût été douze ans ſans en faire uſage, & ſans faire même bâtir le Collége dans lequel il vouloit les placer. 2° Par quelle raiſon Clément VI n'auroit-il accordé la permiſſion que pour la fondation d'un Chapelain, au lieu de deux ? 3° L'Acte d'amortiſſement, de 1354, a dû précéder ou ſuivre de bien près la fondation : elle n'avoit pas été faite par Jean de Juſtice, mort en 1353 ; elle n'a pu être commencée qu'en cette année, & Clément VI étoit décédé au mois de Décembre de l'année précédente. L'Abbé Lebeuf (*m*) & M. Piganiol (*n*) ſont tombés dans une autre erreur, en reculant la fondation de ce Collége juſqu'au 15 Novembre 1358. Il avoit été deſtiné pour douze Bourſiers, dont huit du Diocèſe de Rouen, & quatre de celui de Bayeux, étudiants en Philoſophie ou en Médecine, parmi leſquels devoient être choiſis le Principal, le Chapelain

(*m*) Tom. 2, pag. 468. | (*n*) Tom. 6, pag. 383.

Digitized by Google

& le Procureur. Etienne Haro, qui rempliſſoit cette dernière place en 1509, donna 1200 liv. pour la fondation d'une Bourſe; &, en 1554, ou, ſelon M. Piganiol, le 13 Mars 1563, Pierre Lizet, qui avoit été premier Préſident au Parlement de Paris, en fonda cinq autres. Il y a erreur dans cette dernière date; car on lit dans l'Epitaphe de ce Magiſtrat, enterré à S. Victor, qu'il mourut le 7 Juin 1554. Toutes ces Bourſes, à la réſerve de deux, furent ſuſpendues, en 1761, pour fournir aux frais de la reconſtruction des bâtiments; &, en 1764, ce Collége a été réuni & incorporé à celui de l'Univerſité.

LE RESTE de la rue de la Harpe, en deſcendant juſqu'à la rue S. Séverin, ne nous préſente aujourd'hui rien de remarquable; mais je crois devoir obſerver qu'anciennement il y avoit, vis-à-vis de la rue du Foin, un Hôtel fort ſpacieux qui appartenoit au Comte de Forez, auprès duquel étoit un Cimetière affecté aux Juifs. Philippe le Bel les ayant chaſſés, vendit ce Cimetière, en 1311, aux Religieuſes de Poiſſi. Le Comte de Forez le racheta d'elles, en 1321, pour agrandir ſes jardins. Cet Hôtel appartenoit, en 1360, à Louis II, Duc de Bourbon, auquel Anne, Comteſſe de Forez, l'avoit apporté en mariage. Sauval dit (*o*) que *ce Prince s'en défit bientôt après en faveur de Charles VI, qui l'acheta* 12000 *francs, & le donna, en* 1364, *à Jean, Duc de Bretagne, Comte de Montfort.* Cette aſſertion manque d'exactitude; Charles VI n'étoit pas alors au monde; il naquit le 3 Décembre 1368. Cet

(*o*) Tom. 2, pag. 65.

Hôtel paſſa enſuite à Jean de Maleſtroit, en 1395, & depuis à différents particuliers; il occupoit le quarré que forment les rues Hautefeuille, Pierre Sarraſin, de la Harpe & des deux Portes.

RUE HAUTEFEUILLE. Elle aboutit d'un côté à la rue S. André-des-Arcs, & de l'autre à celle des Cordeliers. Il y auroit plus que de la ſimplicité à tirer l'étymologie du nom de cette rue du Château de Hautefeuille, qu'on prétend avoir appartenu à un petit-neveu de Charlemagne, moins connu dans l'Hiſtoire que dans les romans*. En ſuppoſant même que le vieux Château dont parlent nos Hiſtoriens (*p*), & dont on trouva des veſtiges en 1358, en creuſant des foſſés le long de l'enceinte de Philippe-Auguſte, fût appelé *de Hautefeuille*, ce qui n'eſt qu'une ſimple conjecture; ſa ſituation vis-à-vis des Jacobins, entre les Portes S. Michel & S. Jacques, ne permet guère de penſer qu'il eût fait donner ſon nom à une rue qui n'y conduiſoit pas directement, comme celles de la Harpe & de S. Jacques, ou autres rues intermédiaires qui en étoient plus proches, la rue Hautefeuille en étant éloignée d'environ 180 toiſes. Elle portoit ce nom en 1252, & ſe prolongeoit alors juſqu'aux murs; il en reſte des traces ſenſibles dans le jardin des Cordeliers. On en trouve la preuve dans des

* Huon de Bordeaux, dans ſon Roman, l'appelle *Amauri de Hautefeuille*, & dit qu'il étoit neveu de Ganelon.

(*p*) Corrozet, fol. 79, v°. —Belleforeſt, Annales, p. 889. —Du Breul, p. 500. —Hiſt. de Paris, t. 1, p. 261.

Digitized by Google

Lettres de Rémond, Abbé de S. Germain-des-Prés, du mois d'Avril 1288 (*q*); on y lit: *in vico de Hauta Folia prope domum Epiſcopi Autiſſiodorenſis.* A l'égard de l'étymologie du nom de *Hautefeuille*, je conjecture qu'il pourroit venir des arbres hauts & touffus dont cette rue, ou chemin, pouvoit être bordée; & je me fonde ſur ce que, dans les premiers Statuts ou Réglements faits pour les Cordeliers, on défend aux Religieux de jouer à la Paume ſous *la Haute Feuillée.*

Je viens de dire qu'au XIIIe ſiécle cette rue portoit le nom de *Hautefeuille*, mais ce n'étoit pas dans toute ſon étendue actuelle; du côté de la rue S. André, & juſqu'aux rues Percée & des Poitevins, on la nommoit rue *S. André* & *du Chevet S. André.* Dès le commencement du XVe ſiécle, on la trouve, dans une foule d'Actes (*r*), déſignée en cette partie ſous le nom de rue *de la Barre*; elle le devoit apparemment à Jean de la Barre, Avocat, qui demeuroit rue S. André, vis-à-vis de celle-ci (*s*).

LES PRÉMONTRÉS. Perſonne n'ignore que l'inſtitution de cet Ordre de Chanoines Réguliers eſt due à S. Norbert. Barthélemi, Evêque de Laon, qui connoiſſoit ſes talents & ſa ſainteté, l'avoit appelé pour l'aider à réformer les Chanoines de S. Martin de cette Ville. Le ſuccès n'ayant pas répondu à ſon zèle, il ſe retira dans un vallon de la forêt de Couci, qu'on nommoit *Prémontré.* Cette ſolitude lui parut propre pour y mener le

(*q*) Archiv. de S. Germain-des-Prés.

(*r*) Arch. de S. Germain-des-Prés, A. 3. 4. 5. & Terrier de 1523, fol. 138 & ſuiv.

(*s*) Ibid. fol. 237, v°.

Digitized by Google

genre de vie rétirée & pénitente qu'il s'étoit proposé. M. Baillet (*t*) dit *que ce lieu avoit été donné à S. Bernard, pour y fonder un Monaſtère de ſon Ordre ; mais que, voyant que ce lieu accommodoit S. Norbert, ſon ami, pour un ſemblable deſſein, il le lui céda très-volontiers.* S. Bernard étoit bien capable d'une pareille générosité, & d'un deſintéreſſement d'autant plus rare, qu'il paroiſſoit alors occupé du ſoin de multiplier les établiſſements de la fondation de Clairvaux, qui n'étoit faite que depuis cinq ans ; mais je n'en ai point trouvé de preuves. J'ai lu (*u*), au contraire, que S. Norbert ayant trouvé le lieu de Prémontré d'autant plus convenable à ſes deſſeins, qu'il y avoit une Chapelle de S. Jean-Baptiſte que les Religieux de S. Vincent de Laon, maîtres de ce lieu, avoient abandonnée, l'Evêque Barthélemi acquit d'eux, à titre d'échange, le vallon & la Chapelle, & en fit don, en 1120, à S. Norbert & à ceux qu'il s'étoit aſſociés ; donation qui fut confirmée l'année ſuivante par Louis le Gros (*x*). Ce fut là qu'il jeta, la même année (*y*), les fondements d'un Ordre de Chanoines Réguliers, qu'il mit ſous la Régle de S. Auguſtin, & dont treize Chanoines firent profeſſion le jour de Noël en 1121 (*z*). Le nombre de ces Chanoines & de ceux qui déſiroient d'être reçus parmi eux, avoit obligé de conſtruire une Egliſe plus grande que la Chapelle S. Jean ;

(*t*) Vies des Saints, au 20 Août, col. 299.

(*u*) Bibl. Præmonſtrat. pag. 372.—Hiſt. de Paris, tom. 1, pag. 338.

(*x*) Vita S. Norberti, cap. 12 & 13.

(*y*) Chopin, Monaſt. lib. 2, tit. 1, n° 22.

(*z*) Fleuri, Hiſt. Eccl. liv. 67, n° 17.

Digitized by Google

elle avoit été dédiée par les Evêques de Laon & de Soiſſons, le 28 Avril de la même année (*a*). Comme ce n'eſt pas aſſez d'édifier le Public par une vie régulière, & que les Eccléſiaſtiques ſont encore obligés de l'inſtruire par leurs diſcours ainſi que par leurs exemples, Jean, Abbé de Prémontré, crut, avec raiſon, en procurer les moyens les plus ſûrs à ſon Ordre, en faiſant établir un Collége à Paris. Ce fut dans cette vue que le troiſiéme Samedi après la Trinité de l'an 1252 (*b*), il acheta, rue Hautefeuille, une grande maiſon, appelée *la Maiſon Pierre-Sarraſin*. Au mois de Juin 1255 (*c*), l'Abbeſſe & les Religieuſes de S. Antoine vendirent aux Chanoines de Prémontré la Seigneurie & la cenſive ſur neuf maiſons ſituées rue *des Etuves*; ils en acquirent, au mois d'Octobre 1256 (*d*), une autre contiguë aux précédentes, & une grange avec un jardin, en 1286. Ces acquiſitions furent confirmées & amorties par Philippe le Bel, au mois de Novembre 1294, enſorte que tout leur terrein formoit un quarré environné de quatre rues; c'eſt pourquoi, au rapport de du Breul (*e*), il étoit appelé *Iſle*, *Inſula*; mais je n'ai pas lu le Titre dans lequel il avance qu'on lui donnoit ce nom. Au reſte, on appelle *Iſle de maiſons* un canton environné de quatre rues, ou une grande maiſon qui ne tient à aucune autre. Le Pape Urbain IV adreſſa, le 22 Janvier 1263, une Bulle à Renaud de Corbeil, Evêque de Paris, pour permettre aux Chanoines de Prémontré d'avoir chez eux

(*a*) Hermant, Hiſt. des Ordres Relig. t. 2, p. 49.
(*b*) Bibl. Præmonſt. p. 582.
(*c*) Ibid. pag. 583.
(*d*) Ibid. pag. 584.
(*e*) Pag. 629.

Digitized by Google

un Autel portatif (*f*). Je n'ai pu découvrir en quel temps on leur permit d'avoir une Chapelle ; celle qu'on leur avoit accordée, fut démolie en 1618, & l'on fit bâtir à la place l'Egliſe que nous voyons aujourd'hui. L'Evêque y avoit ſans doute conſenti de vive voix, ou tacitement ; car les Lettres qui contiennent cette permiſſion, ne furent expédiées que le 22 Février 1619. Elle fut dédiée ſous l'invocation de *S. Jean-Baptiſte & de Ste Anne.* On y fit quelques changements en 1672. L'Autel de cette Egliſe étoit placé à l'orient, ſuivant l'ancien uſage ; on le mit à l'occident, & l'on agrandit la nef par la ſuppreſſion d'une maiſon entre cette Egliſe & la rue Hautefeuille ; & la Porte, qui étoit dans la rue des Cordeliers, fut ouverte dans celle-ci.

Cette Maiſon, qui a titre de *Prieuré*, eſt deſtinée pour ſervir de Collége aux jeunes Chanoines de Prémontré. Les Sujets qu'il avoit produits, avoient fait tant d'honneur à l'Egliſe & à leur Ordre, que (le malheur des guerres ayant diminué le nombre des Etudiants) Louis XIII, par ſes Lettres-Patentes du mois de Juillet 1617, ordonna à tous les Abbés d'envoyer un ou pluſieurs de leurs Profès pour étudier dans ce Collége.

J'ai dit ci-deſſus que la Maiſon des Prémontrés étoit iſolée entre quatre rues ; il n'en ſubſiſte que deux aujourd'hui. M. Piganiol (*g*), qui croit en avoir découvert une qui avoit échappé aux recherches de Sauval, ne me paroît pas heureux dans ſa conjecture : il dit qu'*elle alloit de*

(*f*) Du Breul, pag. 585. | (*g*) Tom. 7, pag. 58.

Digitized by Google

la rue Hautefeuille à celle qui étoit entre le Collège de Bourgogne & celui de Prémontré. Il s'eſt aſſûrement trompé ; c'étoit cette dernière qu'on appeloit rue *des Etuves* : elle commençoit à la rue des Cordeliers, & aboutiſſoit en face de la rue Mignon, dont elle faiſoit la continuation. L'autre rue étoit celle *de l'Archevêque de Reims* ou *du petit Paon* ; il en ſubſiſte encore une partie ſous le nom de *cul-de-ſac du Paon.* Elle ſe prolongeoit juſqu'à la rue Hautefeuille ; mais M. le premier Préſident le Maître obtint la permiſſion d'en ſupprimer une partie, ſur laquelle il fit conſtruire une grange & des écuries.

Indépendamment de l'Hôtel de Forez, dont j'ai parlé, lequel s'étendoit depuis la rue Pierre Sarraſin juſqu'à celle des deux Portes, il y avoit encore quelques maiſons remarquables : il n'en ſubſiſte que deux ou trois, dont l'une, ſituée au coin de la rue des deux Portes, ci-devant occupée par M. Joli de Fleuri ; une autre qui appartient aux Chartreux, & la dernière au coin de la rue Percée, où l'on voit une Tourelle ſur laquelle on a ſculpté des fleurs-de-lys, les armes de France, & la Salamandre, deviſe ordinaire de François I.

RUE DE L'HIRONDELLE. Elle aboutit d'un côté à la rue Gilles-Cœur, & de l'autre à la Place du Pont S. Michel. On a écrit ce nom de pluſieurs manières ; dans les Titres de S. Germain elle eſt nommée, en 1200, rue *d'Arrondale en Laas*, & *d'Arondelle en Laas* en 1222 ; dans le Cartulaire de Sorbonne, on lit rue *d'Hirondale*, en 1263 ; Guillot écrit *Hérondale* ; enfin on a dit rue *de l'Hirondelle.* Dans un Acte de 1342, qui concerne

le Collége d'Autun, on lit *vicus de Irondellâ*; mais on ſait qu'alors ceux qui rédigeoient les Actes, ne ſe piquoient pas d'écrire correctement en latin; ainſi je crois que le nom de cette rue vient d'une enſeigne. J'ai lu un Acte, de 1256, qui fait mention d'un logis *tenant à la maiſon d'Hirondale*. J'ai déja obſervé que c'étoit au coin de cette rue & de la rue Gilles-Cœur qu'étoit l'Hôtel de Sancerre, qui fut rebâti depuis par la Ducheſſe d'Etampes, favorite de François I.

Rue de la Huchette. Elle commence au carrefour que forment la Place du Pont S. Michel & les rues S. André-des-Arcs & de la Vieille Bouclerie, & aboutit à la rue du Petit-Pont. Elle faiſoit partie du territoire de Laas, appartenant à l'Abbaye S. Germain. L'Abbé Hugues en ayant aliéné la plus grande partie, en 1179, à la charge d'y bâtir, on y conſtruiſit, des deux côtés du chemin, des maiſons qui formèrent une rue, qu'on nomma *de Laas*; on la trouve indiquée ſous ce nom dès 1210. Il y a dans le Thréſor des Chartes un Acte de 1284, dans lequel elle eſt nommée rue *de la Huchette*; on lui donne le même nom dans celui par lequel Pierre II, Prieur de S. Martin-des-Champs, donna, au mois de Décembre 1287, à ſes Religieux, une maiſon ſituée rue *de la Huchette*, pour ſon Anniverſaire (*h*). Ce nom vient vraiſemblablement d'une enſeigne. Les Abbés de Clairvaux y avoient une maiſon & des jardins: on l'appela d'abord *la maiſon de Pontigni*. On lit dans une Tranſaction du 8 Août

(*h*) Hiſt. S. Martini, lib. 3, pag. 217.

1391 (*i*), *Maiſon de Pontigni, ſituée rue de la Huchette, devant la maiſon qui fut à M. Arnauld de Corbie, Chancelier de France.* Les Vicomtes de Thouars avoient auſſi dans cette rue, leur Hôtel qu'on a nommé depuis *la maiſon des Carneaux*; il étoit ſitué au coin de la rue des Trois Chandeliers: on y voyoit encore deux maiſons avec des étuves pour les hommes & pour les femmes.

RUE DU HUREPOIX. Elle aboutit d'un côté au Quai des Auguſtins, & de l'autre à la Place du Pont S. Michel. J'ai déja obſervé qu'on ne la diſtinguoit pas du Quai, & qu'on la nommoit rue *de Seine allant aux Auguſtins*; en 1636, on l'appeloit rue *du Quai des Auguſtins*. Dès le commencement du dernier ſiécle, on avoit établi, dans différentes rues, des Hôtels garnis pour les perſonnes de Province que la curioſité ou les affaires appeloient à Paris; ces Hôtels portoient le nom de quelques-unes de nos Provinces dont les habitants alloient s'y loger, & le conſervent encore, quoiqu'on y admette indifféremment tous les étrangers. C'eſt par une ſuite de cette ancienne deſtination que nous voyons encore des Hôtels garnis, qui portent le nom des Provinces & des Villes. Il y en avoit un au bout du Quai des Auguſtins, où venoient loger les habitants & les Marchands du Hurepoix; il en a fait donner le nom à la rue où il étoit ſitué.

RUE DU JARDINET. Elle aboutit d'un côté à la rue Mignon, & de l'autre au cul-de-ſac de

(*i*) Archiv. de l'Archevêché.

Digitized by Google

la Cour de Rouen, au coin des rues du Paon & de l'Eperon. Comme la rue Mignon & celle-ci forment une équerre, il n'eſt pas étonnant qu'on les trouve toutes deux indiquées ſous le nom de rue *des petits Champs*; mais il faut obſerver qu'anciennement la rue du Jardinet ſe prolongeoit juſqu'à la rue Hautefeuille, & que c'étoit de ce côté qu'elle portoit le nom *des petits Champs*. Cela eſt juſtifié par pluſieurs Titres de l'Abbaye S. Germain, & par Guillot :

Par la rue de Hautefeuille
Ving en la rue de Champ petit.

On donna enſuite ce nom à la rue en entier. Depuis on l'appela rue *de l'Eſcureul* & *des Eſcureux*, enfin rue *du Jardinet*, peut-être à cauſe du jardin de l'Hôtel & Collége de Vendôme, qui occupoit l'eſpace compris entre cette rue & celle du Battoir, ſuivant l'Acte d'amortiſſement du 15 Septembre 1367. Il fut démoli en 1441, & le Procès-Verbal qui fut fait à cette occaſion le 30 Août de la même année, l'énonce ainſi : *Maiſon devant celle de l'Archevêque de Rouen, faiſant le coin de la rue des petits Champs, & de l'autre le coin de la Plâtrière, &c.*

EN FACE de cette rue eſt un cul-de-ſac appelé *de la Cour de Rouen*, lequel, ſuivant un projet qui s'exécute actuellement, aura un débouché dans la rue des Foſſés S. Germain, qu'on nomme communément rue *de la Comédie Françoiſe*. L'Hôtel de l'Archevêque de Rouen étoit ſitué à l'extrémité de ce cul-de-ſac, & lui en avoit fait donner le nom.

RUE MACON. Elle aboutit d'un côté à la rue

Digitized by Google

S. André-des-Arcs, & de l'autre à la rue de la Harpe, au coin de la rue de la Vieille Bouclerie, qui a porté le même nom, comme je l'ai remarqué ci-deſſus (*pag.* 42). Ce nom eſt dû aux Comtes de Macon, dont l'Hôtel s'étendoit ſur ces deux rues; c'eſt pourquoi on leur a donné à toutes les deux les mêmes noms; car, dans le Terrier de l'Abbaye S. Germain, de 1523 (*k*), on lit: *rue Vieille Bouclerie, dite* Macon, *entre deux Portes, maiſon aboutiſſant par derrière à celle de la rue de la Harpe.*

RUE DE L'ABREUVOIR MACON. C'eſt une deſcente du carrefour des rues S. André-des-Arcs, de la Vieille Bouclerie & de la Huchette, à la Rivière. La rue de la Vieille Bouclerie ayant porté le nom de *Macon*, comme je viens de le dire, on le donna également au paſſage qui fait la continuation de cette rue juſqu'à la Rivière, & par lequel on menoit abreuver les chevaux des Comtes de Macon; ce qui lui fit donner le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Il eſt fait mention de cet abreuvoir dans la Tranſaction paſſée à S. Germain-en-Laie au mois de Février 1272 (*l*), entre Philippe le Hardi & les Religieux de S. Germain-des-Prés, pour l'étendue de leur Juſtice, qui doit commencer à cet endroit: *A cuneo adaquatorii Matiſconenſis Comitis.* En 1401, on l'appeloit *rue Neuve, jadis nommée l'Abreuvoir Macon, outre & près le Pont-Neuf.* C'eſt ainſi que s'appeloit alors le Pont S. Michel, comme je l'ai

(*k*) Fol. 143.

(*l*) Hiſt. de l'Abbaye S. Germain, Piéces juſtificat. n° 97.

remarqué

remarqué. (*Voyez* Quartier de la Cité, pag. 177.) Sur le Plan de Bullet, on lit *rue de l'Abreuvoir Macon* ou *le Cagnart*; le petit peuple lui a souvent donné ce dernier nom, mais mal-à-propos. *Cagnard* eſt un vieux mot qui ſignifie un lieu ſale, plein d'ordures & d'immondices, tels que ſont ceux qu'on voit au-deſſous des maiſons qui ſont ſur les Ponts & ſous les arches ſous leſquelles l'eau ne coule pas. Ces lieux ſont ordinairement très mal-propres, & ſervoient quelquefois de retraite pendant la nuit aux fainéants, vagabonds & gens ſans aveu, qu'on appeloit auſſi *Cagnards* par cette raiſon. Paſquier dit (*m*) qu'on les nommoit *Cagnardiers*, *parce que*, *tout ainſi que les Canards*, *ils vouoient leur demeure à l'eaue.* Borel prétend que ce mot vient de *Canis*, & qu'*il dénote des gens qui vivent en chiens* (*n*).

Sauval (*o*), ou plutôt ſes Editeurs, indiquent cette rue ſous le nom *du Renard*, d'après un Terrier de 1682. Cette déclaration n'eſt pas exacte, ou ceux qui la citent, ſe ſont trompés, en prenant le Petit-Pont pour celui de S. Michel. L'Auteur du *Dénombrement des Rues de Paris*, imprimé chez Valleyre, nomme cette rue *Petit Quai Bignon*; je n'ai point lu cette dénomination ailleurs. Une deſcente à la Rivière n'eſt point un Quai, & celui qu'on a donné deux fois ordre de conſtruire ſous ce nom, n'eſt pas encore commencé.

Rue des Maçons. Elle aboutit d'un côté à

(*m*) Recherches de la France, liv. 8, chap. 42.
(*n*) Thréſor des Recherches & Antiquités Gaul. p. 70.
(*o*) Tom. 3, pag. 666.

la rue des Mathurins, & de l'autre à la Place de Sorbonne. Corrozet l'appelle *rue du Palais au Terme, autrement des Maçons.* Le premier de ces noms ne convient qu'à la rue des Mathurins, comme je le dirai à l'article ſuivant; mais celle-ci ayant pris le nom des Religieux qui s'y ſont établis, on donna celui qu'elle portoit alors, à la rue des Maçons. M. Piganiol l'appelle (*p*) rue *aux Bains* & rue *aux Etuves*; je n'ai point lu ces noms ailleurs. Celui qu'elle porte aujourd'hui, vient d'un Bourgeois, nommé *le Maſſon*, lequel y demeuroit au XIIIe ſiécle. En 1254, on l'appeloit *vicus Cementariorum* (*q*); dans un Acte du mois de Décembre 1263, on lit *vicus Lathomorum* (*r*), ainſi que dans pluſieurs autres de 1270, 1296, &c. Cette rue ſe prolongeoit juſqu'à celle des Poirées; on en a retranché une partie pour faire la Place de Sorbonne.

On voit au coin de cette rue, du côté des Mathurins, les reſtes d'une Chapelle qui faiſoit partie d'un grand Hôtel que les Comtes de Harcour avoient en cet endroit. Il appartint ſans doute enſuite à la Maiſon de Lorraine; car, dans le 18e Compte de François de Vigni, Receveur du Domaine de la Ville, pour l'année finie à la S. Jean 1574, il énonce *l'Hôtel de Harcour, dit de Lorraine, appartenant de préſent à M. Gilles le Maiſtre, Préſident en la Cour de Parlement.* Cet Hôtel a paſſé depuis à M. le Maiſtre de Ferrières; il aboutiſſoit par derrière à une rue de *Coupegueule*, qui ne ſubſiſte plus.

(*p*) Tom. 6, pag. 359.
(*q*) Cartul. Sorbon. fol. 55, 71, &c.
(*r*) Ibid.

Digitized by Google

RUE DES MATHURINS. Elle traverſe de la rue de la Harpe à celle de S. Jacques. Les Thermes de Julien, dont j'ai parlé ci-deſſus, lui en firent donner le nom. On lit, dans tous les Titres, rue *du Palais du Terme*, *du Palais des Thermes*, rue *des Termes* en 1220, *vicus de Termis*, *de Terminis* (*s*); mais je n'ai point trouvé qu'on l'ait nommée rue *des Bains* ou *des Etuves*, comme le dit M. Piganiol, que j'ai cité à l'article précédent. L'Abbé Lebeuf (*t*) ayant trouvé dans Guillot une rue *S. Mathelin*, dit que c'eſt la rue *S. Mathurin*. Il s'eſt trompé; on diſoit bien alors *S. Mathelin* pour *S. Mathurin*, mais ce nom ne ſe donnoit qu'à la rue S. Jacques, en cette partie, comme je l'ai obſervé. (*Voyez* Quartier S. Benoît, pag. 107.) La preuve de ce que j'avance, ſe trouve dans une infinité de Titres, & dans Guillot même, qui, dans ſa marche, dit que *de la rue des Cordéles il alla au Palais de Termes* (rue des Mathurins); il deſcend enſuite la rue de la Harpe, parcourt les rues adjacentes, &, *par la rue O Fain*, (du Foin) il vient *en la rue S. Mathelin*. Ainſi, malgré la Chapelle S. Mathurin & l'établiſſement des Trinitaires qui portent le nom de ce Saint, on ne l'avoit pas donné à la rue dont je parle. Dans le *Compte des Confiſcations*, de 1421 (*fol.* 186) elle eſt encore nommée rue *du Palais du Therme* (*u*), & rue *du Palaix* dans la *Liſte* de 1450, rapportée par l'Abbé Lebeuf (*x*); ainſi ce n'eſt pas, comme dit Sauval (*y*), *depuis qu'on y a fondé*

(*s*) Cartul. S. Genov. fol. 145; & Cenſ. de 1248, fol. 23.
(*t*) Tom. 2, pag. 568.
(*u*) Sauval, t. 3, p. 295.
(*x*) Tom. 2, pag. 608.
(*y*) Tom. 1, pag. 150.

Digitized by Google

une Chapelle dédiée à S. Mathurin, & que les Religieux, appelés Mathurins, s'y ſont établis, qu'elle porte leur nom, puiſqu'il n'y a pas trois ſiécles qu'on le lui a donné.

LES RELIGIEUX DE LA STE TRINITÉ DE LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS, vulgairement appelés LES MATHURINS. Ils ont été inſtitués en 1198, par Jean de Matha, & par Félix de Valois, nommé ainſi du pays de ſa naiſſance ou de celui de ſa demeure. Une ſimplicité, plus pieuſe qu'éclairée, a établi les fondements de cet Ordre ſur des viſions ou ſur des révélations (z), dont je ne dois chercher ni à confirmer la vérité, ni à détruire le préjugé: je me contente d'obſerver que le mauvais ſuccès des Croiſades avoit laiſſé pluſieurs Chrétiens dans les liens de l'eſclavage, & dans la plus grande misère. Le récit des maux qu'ils ſouffroient, ſuffiſoit ſeul pour attendrir l'humanité, l'intéreſſer en leur faveur, & ſuggérer à la Charité, toujours ingénieuſe pour faire le bien, les moyens de leur procurer la liberté. Ce fut ce ſentiment intérieur, dont Jean de Matha étoit pénétré, & qu'il communiqua à Félix de Valois, qui leur fit former le projet de racheter les Chrétiens captifs chez les Payens, & d'échanger les uns contre les autres. Ce deſſein, qui fait honneur à la Religion & à l'humanité, n'avoit beſoin que d'être communiqué au ſaint Siége, pour en recevoir l'approbation. Cet Ordre, inſtitué le 15 des Calendes de Janvier, la première

(z) Rob. Guaguinus, in Vitâ Phil. Aug.—Du Breul, p. 486. Piganiol, t. 6, p. 280.

Digitized by Google

année du Pontificat d'Innocent III (18 Décembre 1198), fut confirmé par une Bulle de ce Souverain Pontife, datée du 16 des Calendes de Janvier (17 Décembre) 1199; &, par une seconde donnée à Viterbe le 14 des Calendes de Juillet (18 Juin) 1209 (*a*), il ne se contenta pas d'autoriser ce nouvel Institut; il donna, quelque temps après, à Jean de Matha la Maison & l'Eglise de S. Thomas sur le Mont Célius. Cet Ordre s'étendit aussitôt en France, par la protection de Philippe-Auguste & par les libéralités de plusieurs Seigneurs. Gaucher III de Chastillon leur donna un terrein propre pour y bâtir un Couvent; mais le nombre de ceux qui se présentèrent pour embrasser le nouvel Institut, ayant rendu ce lieu trop étroit, ce Bienfaiteur donna aux Trinitaires le lieu même où Jean de Matha avoit concerté, avec Félix de Valois, le dessein de racheter les Captifs. Cet endroit se nomme *Cerfroid*, entre Gandelu & la Ferté-Milon, sur les confins du Valois. Ainsi c'est sans aucun fondement qu'une *Chronique* manuscrite en fait honneur à un autre, en ces termes: *Anno* 1° *Innocentii surrexit novus Ordo Fratrum sanctæ Trinitatis, per quemdam Magistrum Joannem de Franciâ, cooperante sibi Papa; & iste Magister apud Cherfroy juxta Wandeluz, in possessione cujusdam Militis Rogeri de Halopia, miraculosè liberati, primam Domum suam instituit.*

Je n'ai pu découvrir précisément l'année où les Trinitaires vinrent s'établir à Paris; mais on voit, par des Lettres du Prieur de S. Germain-en-Laie, du Jeudi avant Noël de l'an 1209,

(*a*) Hist. Univ. Paris. t. 2, p. 524.

Digitized by Google

qu'ils y avoient déja une Maiſon (*b*). Ils occupoient un Hôpital, ou Aumônerie appelée *de S. Benoît*, dont il eſt fait mention dans les Lettres d'amortiſſement que Louis le Jeune en accorda en 1158. Il paroît par un Acte Capitulaire du Chapitre général des Mathurins, tenu à Cerfroid en 1230 (*c*), qu'ils tenoient la Maiſon & l'Egliſe de S. Mathurin, de la libéralité de l'Evêque & du Chapitre de Paris. Il eſt vrai qu'ils donnèrent cette reconnoiſſance à Guillaume d'Aurillac; mais les Auteurs du *Gallia Chriſtiana* (*d*) n'ont pas été fondés à dire que l'Egliſe & la Maiſon de S. Mathurin leur furent données, *vers ce temps*, par cet Evêque & par le Chapitre Notre-Dame. On ne doit regarder cet Acte que comme un titre nouvel, qui conſtate une libéralité qui leur avoit été faite plus de vingt ans auparavant, puiſque, comme je l'ai dit, ils étoient établis à Paris avant 1209; il eſt même probable qu'ils en étoient redevables à Eudes de Sulli, Evêque de Paris, auquel le Pape Innocent III avoit adreſſé Jean de Matha, pour rédiger ſa Règle, qui fut approuvée l'année ſuivante. J'ajouterai encore que le Souverain Pontife avoit nommé Abſalon, Abbé de S. Victor, conjointement avec Eudes de Sulli, pour compoſer cette Règle; & que cet Abbé mourut le 17 Septembre 1203.

La Chapelle de l'Aumônerie de S. Benoît étoit ſous le titre de S. Mathurin, dont on y conſervoit quelques Reliques. Les Religieux de la Ste Trinité en prirent le nom, qu'ils ont commu-

(*b*) Du Breul, pag. 491.
(*c*) Hiſt. Eccl. Pariſ. t. 2, p. 327.
(*d*) Tom. 7, col. 96.

Digitized by Google

niqué à la rue dans laquelle ils demeurent, & aux Maiſons de leur Ordre en France.

Après ce que je viens de dire, il eſt facile de voir que Corrozet (*e*) s'eſt doublement trompé, en avançant 1° que *S. Louis fonda la Maiſon & Monaſtère des Mathurins*, puiſqu'ils étoient établis quelques années avant ſa naiſſance. Ce Prince a pu être leur Bienfaiteur, mais non le Fondateur de leur Maiſon, ſi ce n'eſt de celle qu'il leur donna à Fontainebleau en 1259. 2° Il ajoute qu'*on eſtime que leur fondation fut première que celle des Templiers*; ce qui la feroit remonter plus de cinquante ans avant l'inſtitution de l'Ordre de la Ste Trinité.

L'opinion de l'Abbé Lebeuf (*f*) ſur le nom de l'Ordre de la Ste Trinité, ne me ſemble pas digne de ce ſavant Académicien: « Il me paroît, » dit-il, que cet Ordre, comme pluſieurs autres, » a tiré ſon nom du lieu où fut fait le premier » établiſſement conſidérable, tel qu'eſt celui de » la Capitale du Royaume; ainſi, comme l'Hô- » pital ou Aumônerie de l'Egliſe S. Benoît a été » le lieu qu'ils eurent à Paris lors de leur inſti- » tution, & que, par *S. Benoît*, on entendoit » quelquefois alors la Ste Trinité, il étoit naturel » qu'ils en priſſent le nom de *la Trinité*, qui » empêchoit qu'on ne les confondît avec les Bé- » nédictins, comme il ſeroit arrivé, s'ils euſſent » pris celui de *Religieux de S. Benoît*.... Ainſi il » ne faut peut-être pas chercher tant de myſtères » qu'en ont trouvé les anciens Ecrivains de l'Or- » dre des Trinitaires, dans la cauſe de ce nom » de la Ste Trinité. »

(*e*) Fol. 95.

(*f*) Tom. 1, pag. 180 & 215.

Pour réfuter cette opinion, il ſuffit de ſe rappeler, 1° qu'il y avoit long-temps qu'on ne donnoit plus à l'Egliſe S. Benoît le titre de *la Trinité*, quoique, comme je l'ai remarqué, le nom de *Benoît* fût celui de Dieu, *Benedictus Deus*, & non du Saint qu'on révère ſous le même nom. 2° Plus de ſoixante ans avant l'inſtitution des Trinitaires, le lieu où ils s'établirent portoit le nom d'*Hôpital S. Benoît*, & on lui avoit donné celui d'*Egliſe S. Mathurin* avant qu'ils vinſſent y demeurer. 3° L'Abbé Lebeuf ne ſe rappeloit pas que le nom de *la Ste Trinité* avoit été donné à cet Ordre, à Rome, lors de ſon inſtitution, avant que Jean de Matha & Félix de Valois revinſſent en France. Il y a plus; c'eſt que dans les commencements de leur établiſſement, on ne les nommoit que *les Frères de Cerfroid*. Leur Règle étoit fort auſtère; ils ne pouvoient voyager à cheval. Si l'on en croit l'Auteur de *la Chronique de S. Médard*, on leur avoit donné le nom des bêtes de charge qui leur ſervoient de monture. M. Piganiol dit (*g*) qu'on leur donnoit encore ce ſobriquet, en 1330, *comme il paroît par un Titre de la Chambre des Comptes de cette année-là*. Cette épithète burleſque & injurieuſe devoit d'autant moins ſe trouver dans ces Regiſtres, qu'Honorius III en 1217, & Clément IV en 1267, leur avoient permis de monter à cheval ou ſur des mules.

Les bâtiments de cette Maiſon ont été augmentés peu-à-peu par les libéralités de S. Louis & de Jeanne, fille du Comte de Vendôme, ainſi que par les acquiſitions que ces Religieux ont

(*g*) Tom. 6, pag. 283.

Digitized by Google

faites. Le Cloître, conſtruit par les ſoins d'un de leurs Miniſtres, en 1219 (& non pas en 1291, comme on le lit, par tranſpoſition de chiffres, dans du Breul & dans Malingre) fut rebâti vers la fin du XVe ſiécle, par les ordres de Robert Gaguin, Miniſtre, c'eſt-à-dire, Général des Mathurins; on l'a reconſtruit depuis quelques années. Il avoit auſſi fait rebâtir, agrandir & décorer l'Egliſe. Elle étoit anciennement tournée différemment; car on en avoit élevé le portail, en 1406, du côté de la rue S. Jacques. On le détruiſit, en 1610, pour élargir la rue; & l'on finit, en 1613, les bâtiments qui juſqu'alors étoient reſtés imparfaits. On n'y entroit alors que par la petite porte qui ſubſiſte encore dans la rue des Mathurins. Le portail & la cour fermée par une grille ont été faits, en 1729, ſur l'emplacement de quelques maiſons où l'on avoit placé deux étaux de Boucherie & une Halle au Parchemin. J'ai remarqué ci-deſſus (pag. 68) que les Libraires y avoient eu leur Chambre Syndicale depuis 1679 juſqu'en 1726. Cette Halle avoit été accordée à l'Univerſité, par Acte du mois de Juin 1291 (*h*). A l'égard de la Boucherie, le privilége leur en avoit été accordé par Lettres de Charles IX, du mois de Mars 1554, enregiſtrées à la Chambre des Comptes le dernier dudit mois de Mars, & au Parlement le 20 Mai ſuivant (*i*).

L'Univerſité tenoit ſes Aſſemblées dans une ſalle de cette Maiſon, depuis le XIIIe ſiécle; mais le feû Roi lui ayant donné le Collége de

(*h*) Hiſt. Univ. t. 3, 501.

(*i*) Manuſc. de S. Germain, coté 453, fol. 282.

Digitized by Google

Louis le Grand, elle les y a transférées en 1764.

DANS cette rue, & du même côté que les Mathurins, étoit le Palais des Thermes, dont j'ai parlé ci-deſſus à l'article de la rue de la Harpe. Il fut détruit, & diviſé en pluſieurs parties, qui furent vendues. Raoul de Meulent en poſſédoit une portion, en 1243, qui fut acquiſe par Robert de Courtenai. Il paroît, par les Cenſiers de Ste Géneviève (*k*), qu'elle étoit ſéparée des Mathurins par une rue nommée *Coterel* ou *Cocerel*; on voit que c'étoit un cul-de-ſac, *vicus ſine capite*. Au commencement du XIVe ſiécle, Jean de Courtenai vendit cette maiſon à l'Evêque de Bayeux; cette vente fut ratifiée par ſes enfants en 1324. Elle fut enſuite acquiſe par Pierre de Chalus, Abbé de Cluni, quoiqu'il en eût déja une à la Porte S. Germain, & un logement au Collége de Cluni. Cet Hôtel, qui conſerve encore le nom de Cluni, fut rebâti, en 1490, par les ſoins de Jacques d'Amboiſe, & tel à peu près qu'on le voit aujourd'hui. G. Brice (*l*) ne place cette reconſtruction qu'en 1505. Il y a un jardin ſur une terraſſe élevée au-deſſus d'une des ſalles du Palais des Thermes; &, depuis quelques années, on y a pratiqué un lieu deſtiné à faire les Obſervations aſtronomiques pour le ſervice de la Marine.

VIS-A-VIS des Mathurins eſt une rue qui conduit au Cloître S. Benoît; je crois la reconnoître

(*k*) Cenſ. de Ste Génevièv. de 1243, f° 33 de 1248, f° 23 & 36

(*l*) Tom. 3, pag. 208.

Digitized by Google

dans l'indication qu'en donne le Cartulaire de Sorbonne, ſous le nom de *vicus Andreæ de Macolio*, qu'on trouve dans une Donation du mois de Novembre 1243, & ſous celui d'*André Machel* dans un Acte de 1254. Je ne ſais ſi les Copiſtes ſe ſont trompés, mais ils ont écrit *Machel*, *Mathel*, *de Matholio*, *de Macolio*, & *de Marolio*.

RUE MIGNON. Elle traverſe de la rue du Battoir dans celle du Jardinet, qui, comme je l'ai remarqué, a porté le même nom de rue *des petits Champs*. Dans l'amortiſſement du Collége Mignon, qui lui a fait donner le nom qu'elle porte aujourd'hui, il eſt dit ſitué *rue des petits Champs* (*m*). Du Breul (*n*), en parlant de ce Collége, dit qu'*il aboutiſſoit de trois côtés aux rues de Semelle, petits Champs & de la Serpente*; d'où l'on peut conclure que la rue Mignon s'appeloit la rue *de Semelle*; mais, quelques recherches que j'aie faites, je ne l'ai point trouvé indiquée ſous ce nom, ailleurs que dans l'Auteur que je viens de citer.

LE COLLÉGE MIGNON, nommé depuis DE GRAND-MONT. Il fut fondé, en 1343, par Jean Mignon, Archidiacre de Blois dans l'Egliſe de Chartres, * & Maître des Comptes à Paris, pour douze Ecoliers pris dans ſa Famille, autant qu'il ſeroit poſſible. Il acquit, dans cette vue, quel-

(*m*) Arch. de S. Germ. A. 3. 3. 5.

(*n*) Pag. 702.

* L'Evêché de Blois eſt un démembrement de celui de Chartres; il fut érigé par une Bulle d'Innocent XII, le 1er Juillet 1697. (*Gallia Chriſtiana*, t. 8, Inſtr. col. 451.)

Digitized by Google

ques maiſons rues de l'Ecureuil & des petits Champs, qu'il fit amortir; mais il ne put exécuter lui-même le projet qu'il avoit formé; il mourut le 13 Avril 1345, & non en 1348, comme l'avancent les Hiſtoriens de la Ville (*o*) & de l'Univerſité de Paris (*p*). Ses Exécuteurs teſtamentaires furent chargés de mettre la dernière main à cet établiſſement. Je ne ſais quelles furent les raiſons qui ſuſpendirent l'effet de la bonne volonté de Jean Mignon; mais huit ans s'étoient déja écoulés depuis ſon décès, ſans qu'elle eût été accomplie. L'Univerſité en porta ſes plaintes au Roi Jean, qui, par Arrêt, rendu en ſon Conſeil au mois de Juillet 1353 (*q*), ordonna que *Robert* Mignon, Exécuteur du Teſtament de ſon frère, acheteroit avant Noël, dans le Fief du Roi, huit-vingts livres pariſis de rente amortie, pour douze Ecoliers auxquels il abandonneroit la maiſon que ſon frère occupoit, ou une autre de même valeur; qu'il y mettroit quinze lits garnis; qu'on y conſtruiroit une Chapelle, à laquelle il fourniroit les vaſes ſacrés, les ornements & les livres néceſſaires, &c. Par ce même Arrêt, le Roi amortit les biens deſtinés à la fondation de ce Collége; & c'eſt en conſéquence de cette libéralité que ce Prince s'en déclare Fondateur, & ſe réſerve les droits de garde, d'inſpection, d'adminiſtration, d'inſtitution des Bourſiers, & de leur deſtitution, la préférence réſervée aux parents du Fondateur. La Chapelle fut bâtie par

(*o*) Hiſt. de Paris, t. 1, p. 595. — (*p*) Crévier, t. 2, p. 405. — Le Maire, tom. 2, pag. 518. — Compte rendu au Parlement, pag. 81. — (*q*) Thréſor des Chartes Pariſ. liv. 3, n° 22.

les ſoins de Michel Mignon, neveu de Jean & fils de Robert; elle fut dédiée ſous l'invocation de *S. Gilles & de S. Leu*, par l'Evêque de Senlis, en vertu de la permiſſion qui lui en fut donnée le 2 Mars 1474 (*r*).

Henri III voulant procurer un établiſſement aux Hiéronimites, qu'il avoit amenés de Pologne, leur fit conſtruire, comme je l'ai dit (*Voyez* Quart. S. Antoine, pag. 135.) un logement ſur une partie de l'emplacement du Palais des Tournelles; il les transféra enſuite au bois de Vincennes à la place des Religieux de Grand-Mont, auxquels il donna en échange le Collége Mignon & 1200 liv. de rente; & il fut convenu qu'on y mettroit un Prieur & ſept Religieux, leſquels y feroient les études convenables pendant ſept ans, après leſquels on leur en ſubſtitueroit d'autres. Cet Acte d'échange eſt daté du 24 (*aliàs* 27) Avril 1584; le Roi le confirma par ſes Lettres-Patentes du 14 Mai ſuivant; il fut approuvé la même année par Grégoire XIII, & par Sixte V le 1er Octobre 1585. L'Univerſité, par des motifs plus plauſibles que réels, y forma oppoſition; mais, par Arrêt du Conſeil d'Etat, du 18 Juin 1605, le traité fait par Henri III fut confirmé: il fut en même temps ordonné que l'Abbé de Grand-Mont entretiendroit ſept Religieux de ſon Ordre ſous la conduite d'un Supérieur régulier, & que ce Collége ſeroit à l'avenir nommé *Collége de Grand-Mont*. Ces Religieux l'ont occupé juſqu'en 1769, que S. M. par ſes Lettres-Patentes du 25 Juin de ladite année, enregiſtrées le 14 Juillet

(*r*) Sauval, t. 3, p. 217.

Digitized by Google

suivant, accorda ce Collége, & tout ce qui lui avoit appartenu, à celui de Louis le Grand. On avoit rétabli ce Collége en 1749; on agrandit alors la Chapelle, dont l'Autel fut tourné à l'occident, & on la décora d'un Portail. Tous ces bâtiments sont aujourd'hui loués à un particulier.

L'Ordre de Grand-Mont, qui donne lieu à cet article, avoit été institué, en 1076, par S. Etienne, dit *de Thiers*, du nom du lieu de sa naissance, & *de Muret*, à cause qu'il se retira sur la montagne de Muret, au Diocèse de Limoges. Malgré les austérités presque incroyables de S. Etienne & de ses Disciples, leur nombre augmenta promptement; ils se virent, peu après la mort de leur Fondateur, obligés de se retirer sur une autre montagne, appelée *Grand-Mont*, où ils s'établirent le 25 Juin 1124. Le P. Dubois (*s*) a confondu ces deux établissements, en disant qu'on appela *Grand-Mont* celui que S. Etienne avoit fondé à Muret, parce que ce lieu désert & inhabitable étoit situé sur une grande montagne: *Stephanus de Tierno Arvernus.... Congregationem instituit in loco aspero & inhospitali, quem vulgò* Muretum *dicebant; & quoniam locus exsurgit in montibus, & undequaquè collibus prealtisque rupibus præcinctus est,* Grandimontem *appellaverunt.*

Quoique cet Ordre eût été approuvé par douze Souverains Pontifes, & que l'austérité de la Règle eût été adoucie, jusqu'en 1317, que Jean XXII érigea ce Prieuré en Abbaye, elle se trouvoit cependant dépourvue de Sujets. Dans le Chapitre général, tenu au mois de Septembre 1768, on

(*s*) Hist. Eccl. Parif. t. 2, p. 157.

Digitized by Google

ne comptoit plus que ſoixante-douze Religieux, y compris l'Abbé ; c'eſt ce qui détermina le feu Roi, par ſes Lettres-Patentes du 24 Février 1769, enregiſtrées le 28 Avril ſuivant, à leur défendre de recevoir des Novices, & d'admettre à la Profeſſion ceux qu'ils avoient reçus.

RUE DE L'OBSERVANCE. Elle aboutit d'un côté à la rue des Cordeliers, & de l'autre à celle des Foſſés de M. le Prince. Elle fut percée, en 1672, en exécution d'un Arrêt du 19 Août de la même année. On lui a donné le nom qu'elle porte, à cauſe que l'Egliſe & la principale porte des Cordeliers, dits *de l'Obſervance*, y ſont ſituées. J'en ai parlé ci-deſſus à l'article de la rue des Cordeliers.

RUE DU PAON. Elle aboutit d'un côté à la rue des Cordeliers, & de l'autre à celle du Jardinet. Ce nom vient d'une enſeigne ; on le lui avoit donné dès 1246 (*t*). Sauval dit (*u*) que, dans un Rôle de Taxe impoſée du temps du Roi Jean, on la nomme rue *de l'Archevêque de Reims*, parce que ſon Hôtel y étoit ſitué ; & un Auteur moderne (*x*), qui l'a ſuivi, en a déterminé l'époque à l'an 1351. Sauval (*y*) n'eſt pas plus exact, quand il dit que *la rue de la Vieille Plâtrière ne ſe trouve plus en ce Quartier-là, & qu'elle a peut-être changé ſon nom en celui de la rue du Paon ou de la Cour de Rouen.* J'ai fait voir ci-deſſus que la Cour de Rouen étoit une continuation de la rue du Jardinet, & que la rue du Battoir s'appeloit

(*t*) Cartul. de Sorbon. f° 132.
(*u*) Tom. 1, pag. 155.
(*x*) Tabl. Pariſ. pag. 42.
(*y*) Tom. 2, pag. 77.

Digitized by Google

alors rue *de la Vieille Plâtrière.* La Taxe dont parle cet Auteur ne fut pas impoſée, comme on l'a marqué, en 1351, mais après la malheureuſe bataille de Poitiers, en 1356. Il eſt aiſé de rectifier l'autre mépriſe, en donnant, comme il convient, au cul-de-ſac de la rue du Paon, le nom que ces Auteurs ont donné à la rue: il eſt facile de le vérifier par tous les Titres ſucceſſifs de l'Abbaye S. Germain; la rue du Paon y eſt toujours indiquée ſous ce nom, & le cul-de-ſac n'eſt jamais nommé que *ruelle de l'Hôtel de Reims*, *rue de l'Hôtel de Reims*, & *rue de l'Archevêque de Reims.* J'ai obſervé ci-deſſus que cette rue ſe prolongeoit juſqu'à la rue Hautefeuille; c'étoit même dans celle-ci qu'étoit la principale entrée de l'Hôtel de l'Archevêque de Reims; il occupoit l'eſpace compris entre les rues de Hautefeuille, du Jardinet, du Paon, & du cul-de-ſac qui porte le même nom.

VIS-A-VIS de ce cul-de-ſac eſt un Hôtel garni, appelé *l'Hôtel de Tours.* Sauval dit (z) que les Archevêques de Tours avoient leur Hôtel à la rue du Paon, ſans dire en quel temps. Je n'ai point trouvé qu'ils l'aient acquis, ni vendu; mais j'ai vu un Rôle de 1640, dans lequel on indique, rue du Paon, *maiſon appartenant à M. Boutillier, Surintendant des Finances, tenue par M. l'Archevêque de Tours.* La demeure de ce Prélat, & peut-être de quelqu'un de ſes ſucceſſeurs, aura pu faire donner à cet Hôtel le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

(z) Tom. 2, pag. 263.

RUE

RUE DE LA PARCHEMINERIE. Elle traverſe de la rue S. Jacques à celle de la Harpe. Suivant le Cartulaire de Sorbonne, on la nommoit rue *des Ecrivains*, *vicus Scriptorum*, en 1273 (*a*). Il paroît auſſi que la Maiſon des Religieux des Vaux de Cernai, ſituée rue du Foin, s'étendoit juſqu'à celle-ci; car, au même Cartulaire, on indique, en 1279, une maiſon *in vico Scriptorum ab oppoſitis domûs Monachorum Vallis Sernaii.* Guillot l'appelle rue *as Ecrivains.* Comme on n'écrivoit alors que ſur le parchemin, on donna ce nom à la rue des Ecrivains. On lit dans le *Compte des Heures* du Chapitre Notre-Dame, de 1387, *vicus Pergamenorum*, &, dans tous les Titres du ſiécle ſuivant, rue *des Parcheminiers* & *de la Parcheminerie*, nom qu'elle a conſervé depuis.

RUE PAVÉE. Elle traverſe du Quai des Auguſtins à la rue S. André-des-Arcs. On lui donnoit ce nom dès le XIIIe ſiécle. Sauval dit (*b*) qu'*en* 1424, *elle portoit le nom de la rue des Auguſtins*; mais il n'en donne aucune preuve, & n'en pouvoit citer; il l'a confondue avec le Quai auquel elle aboutit. Au XVIe ſiécle, on la nommoit rue *Pavée d'Andouilles*, dénomination dont je n'ai pu trouver la raiſon.

Il y avoit autrefois dans cette rue quelques Hôtels remarquables; on y voyoit, à droite, en entrant par le Quai, celui de Gaucher de Chaſtillon, Connétable de France. Sauval dit (*c*)

(*a*) Cartul. Sorbon. 1273, 1279. — Reg. Olim. — Arch. S. Germain.

(*b*) Tom. 1, pag. 111 & 155.

(*c*) Tom. 2, pag. 78 & 144.

que Jean ſon fils le vendit, en 1337, à Jean d'Arcis, Evêque d'Autun. Il y a erreur dans cette date ; car on trouve dans les Archives de S. Germain (*d*) un Acte du 17 Février 1331, par lequel Jean d'Arcis, Evêque d'Autun, reconnoît qu'il ne tient point cet Hôtel en main-morte, mais en roture, *in Villenagium.* Il paſſa enſuite à l'Evêque de Laon, ainſi qu'il paroît par une Sentence des Requêtes du Palais, du 3 Juillet 1393, par laquelle il fut condamné à payer à l'Abbaye S. Germain une redevance annuelle de 50 ſols de cens & rentes, dont cet Hôtel étoit chargé. L'Evêque de Laon en fit don à ſon Egliſe, en 1552. Son ſucceſſeur le donna, à rente, au Duc de Nemours, qui le fit rebâtir (*e*). Ce fut dans cet Hôtel, nommé alors *de Nemours*, que logea le Duc de Savoie, lorſqu'il vint à Paris, en 1599, pour traiter avec Henri IV, qui demandoit la reſtitution du Marquiſat de Saluces que Henri II avoit réuni, en 1548, à la Couronne, comme une annexe du Dauphiné, & que Charles-Emanuel, Duc de Savoie, profitant des troubles de la Ligue, avoit, en 1588, envahi, en pleine paix, ſous le régne de Henri III.

Sauval place encore (*f*), en cette rue, la maiſon de Hugues de Cruſſi, Préſident au Parlement, laquelle fut confiſquée pour ſes crimes, & donnée par Philippe de Valois au Duc de Lorraine : il dit qu'*elle tenoit à l'Hôtel d'Artois, à la rue S. André-des-Arcs, au coin de la rue Villequeux, qu'on ne trouve plus en ce quartier-là.* Cet Auteur

(*d*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 3. 1.

(*e*) Sauval, t. 2, p. 78.

(*f*) Tom. 2, pag. 82.

Digitized by Google

a confondu la rue dont je parle, avec celle du même nom, qui se trouve dans le Quartier S. Denys, & l'Hôtel des Comtes d'Artois avec celui d'un Evêque d'Arras. Il paroît que celui de Noyon avoit aussi son Hôtel dans cette rue, & qu'en 1275, il déclara qu'il le tenoit en roture (*g*); mais je ne sais où il étoit situé, ni si ce n'étoit pas le même que celui qui a depuis appartenu aux Evêques d'Autun & de Laon, & dont je viens de parler.

LA COMMUNAUTÉ DES FRÈRES CORDONNIERS. Elle fut formée, en 1645, à l'instigation du Baron de Renti. Ce vertueux Gentilhomme, zélé pour le progrès de la Religion, avoit déja procuré des instructions chrétiennes aux pauvres Passants qu'on retire à l'Hôpital S. Gervais; il porta ses vues sur les Artisans, qui, ne connoissant ni la piété ni les mœurs, profanent les Dimanches & les Fêtes par leurs dissolutions, & tiennent, pendant leur travail, des propos indécents & des conversations scandaleuses. La charité réunit tous les états dans les actes qu'elle prescrit; l'orgueil seul y aperçoit de la différence, & rougit du parallèle. Le Baron de Renti, pour remplir son objet, s'associa un Cordonnier du Duché de Luxembourg, nommé *Henri-Michel Buch.* Sa probité dans sa profession, son exactitude à remplir ses devoirs, sa douceur & son humanité l'avoient fait nommer *le bon Henri.* Il rassembla quelques personnes de son état, assez vertueuses pour imiter ses exemples. Le Baron de

(*g*) Archiv. de S. Germ. A. 3. 2. 9.—2e Invent. fol. 133.

Digitized by Google

Renti, conjointement avec M. Coquerel, Docteur de Sorbonne, leur donna des Réglements qu'ils observent encore exactement aujourd'hui, & qui furent adoptés par les Tailleurs ; mais ces deux Communautés se sont séparées depuis. Ils prient, travaillent & mangent en commun ; ils récitent certaines prières, ne chantent que des Pseaumes, des Hymnes ou des Cantiques, & donnent le superflu de leur profit aux pauvres. Il seroit à souhaiter que dans toutes les Communautés d'Arts & Métiers il y eût de semblables associations.

Un peu au-dessus de cette maison, & vis-à-vis de la rue de Savoie, est le Bureau des Carosses & Messageries pour la Normandie & la Bretagne; on le nomme *l'Hôtel S. François*, parce qu'on prétend que c'étoit la demeure de S. François de Sales. Je ne sais sur quoi cette tradition est fondée ; les père & mère de ce Saint n'avoient point de domicile à Paris ; ils demeuroient dans leur Château de Sales, au Diocèse de Genève ; & l'un des Auteurs de sa *Vie* dit « que l'Eglise » qu'il fréquentoit le plus, étoit celle de S. Etienne-» des-Grès, *la plus proche du lieu de sa demeu-» re.* (*h*) » J'ai quelque peine à croire qu'étant devenu Evêque de Genève, & ayant accompagné, en 1618, le Cardinal de Savoie, envoyé à Paris pour négocier le mariage du Prince de Piémont, son frère, avec Christine de France, sœur de Louis XIII, il ait occupé cette maison. L'enseigne de *S. François*, qu'avoit cet Hôtel, dès 1640, suivant les Titres de l'Abbaye S. Germain, a pu faire confondre le Saint, dont il portoit le nom, avec

(*h*) Baillet, au 29 Janvier.

Digitized by Google

S. François de Sales, qui ne fut canoniſé que le 19 Avril 1665.

RUE PERCÉE. Elle aboutit d'un côté à la rue Hautefeuille, & de l'autre à celle de la Harpe. Guillot ne nomme pas cette rue ; elle exiſtoit cependant au temps où il écrivoit. Le Cartulaire de S. Germain (*i*) en fait mention, en 1262, ſous le nom de *vicus Perforatus*, & celui de Sorbonne l'indique de même, en 1266, 1277, &c. Dans pluſieurs Actes du ſiécle ſuivant, elle eſt nommée *rue Percée, dite des deux Portes*. C'eſt ſans doute parce que cette rue fait la continuation de la rue du Cimetière S. André-des-Arcs, qu'on nommoit rue *des deux Portes*, que, ſur preſque tous nos Plans, on la trouve placée & indiquée au même lieu où ſe trouve la rue Poupée. Gombouſt, Bullet, Jouvin, Rouſſel, la Grive & autres, ont fait cette faute, dans laquelle ils ne ſeroient pas tombés, s'ils euſſent conſulté les Plans de S. Victor & de Boiſſeau.

RUE PIERRE-SARRASIN. Elle traverſe de la rue Hautefeuille à celle de la Harpe. Ce nom eſt dû à un Bourgeois qui poſſédoit pluſieurs maiſons en cet endroit au XIIIe ſiécle ; j'en ai parlé ci-deſſus à l'article des Prémontrés, qui en acquirent une en 1252. Le Comte de Forez acheta les autres, ſituées entre les rues Hautefeuille & de la Harpe, comme je l'ai déjà remarqué, en parlant de cette dernière rue. Dans un Compte de 1511 (*k*), on énonce la rue *Jean Sarraſin* ;

(*i*) Fol. 138 & 139.

(*k*) Sauval, t. 3, p. 555.

c'est la même que celle-ci. Elle reprit bientôt après son premier nom, qu'elle a toujours conservé depuis.

RUE DES POIRÉES. Elle commence à la rue S. Jacques, &, faisant un retour d'équerre, sous le nom de rue *neuve des Poirées*, elle aboutit dans la rue des Cordiers. L'ancien nom de cette rue est celui de *Thomas* & ensuite de *Guillaume d'Argenteuil*. Le Cartulaire de Sorbonne indique (*l*) le *vicus Thome de Argentolio* en 1236, & *vicus Guillelmi de Argentolio* en 1254, *vicus ad Poretas* en 1264, & *vicus Poretarum* en 1271 : on y trouve aussi (*m*) une rue dite *Gui d'Argenteuil*; mais elle doit être distinguée de celle-ci, & je crois la reconnoître dans la rue de Sorbonne, où sa maison étoit située en 1261 : *in vico ante Palatium, domus Guidonis de Argentolio*; & celle dont je parle est nommée, dans une Sentence de l'Official de Paris, en 1278 (*n*), *vicus Thomæ de Argentolio, qui nunc dicitur vicus Poretarum.*

Cette rue se prolongeoit autrefois jusqu'à celle des Maçons, qui se continuoit jusqu'au Collége de Cluni, avant qu'on eût abattu les maisons dont l'emplacement forme aujourd'hui la Place de Sorbonne. On y avoit fondé, je ne sais en quel temps, un Collége de Rhétel qui, comme je l'ai remarqué (*Voyez* Collége de Reims, Quart. S. Benoît, pag. 228), fut uni par Charles VII au Collége de Reims, en 1443. Ce fut par rapport à ce Collége, que le Peuple donna le nom de rue *aux Ecoliers de Rhétel* à celle des Poirées; mais, dans

(*l*) Cart. Sorb. fol. 13, 14, 28, 116, &c.

(*m*) Ibid. fol. 54, 70, 74.

(*n*) Ibid. fol. 115.

Digitized by Google

tous les Actes, on la trouve toujours nommée rue *Porée*, *des Porées* & *des Poirées*, & même ſur tous les Plans, excepté ceux de l'Abbé de la Grive, de M. Robert, & celui d'un mauvais Copiſte, ſur leſquels la partie de cette rue, du côté de celle de S. Jacques, eſt nommée rue *Grenouiller*, *Grenouillère*, *Grenouil*.

Les Colléges de Calvi & des Dix-Huit étoient auſſi placés dans cette rue; j'en parlerai ci-après, à l'article de la Sorbonne.

RUE DES POITEVINS. Elle forme une équerre, & aboutit d'un côté à la rue Hautefeuille, & de l'autre à celle du Battoir. On l'a nommoit, en 1253, rue *Gui le Queux*, enſuite rue *Gui le Queux dite des Poitevins*, enfin *des Poitevins* ſimplement en 1288 (*o*). Sauval dit (*p*) qu'en 1300 elle s'appeloit *Ginart aux Poitevins*; D. Bouillart (*q*) & D. Félibien (*r*) la nomment, à l'an 1356, rue *Gérard aux Poitevins*; & deux Titres du 21 Décembre de cette même année, l'indiquent ſous le nom de *Guiard aux Poitevins* (*s*). On la trouve ſur quelques Plans ſous celui de rue *Poitevine*, mais mal-à-propos; c'eſt auſſi ſans fondement que l'Abbé Lebeuf & M. Robert (*t*) l'appellent rue *de la Barre*. J'ai fait voir ci-deſſus que ce nom ſe donnoit au commencement de la rue Hautefeuille.

A l'égard de la partie de cette rue qui aboutit à

(*o*) Archiv. de S. Germ. A. 3. 1. 7. 1er Invent. fol. 30, v°. & 2e Inv. fol. 140.
(*p*) Tom. 1, pag. 158.
(*q*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ.
(*r*) Hiſt. de Paris, t. 1, p. 612.
(*s*) Manuſc. de S. Germain, coté 454.
(*t*) Tom. 2, pag. 565.—Tabl. Pariſ. pag. 44.

celle du Battoir, je ſuis fâché d'être obligé de rappeler qu'au commencement du XVe ſiécle on la nommoit rue *du Pet*, en 1560 rue *du petit Pet*, & en 1636 *du gros Pet.*

Il y avoit autrefois dans cette rue un Hôpital fondé par Jean Mignon, en faveur de vingt-cinq bonnes Femmes ; il portoit le nom du Fondateur.

RUE DES DEUX PORTES. Elle traverſe de la rue Hautefeuille à celle de la Harpe, & doit ce nom aux portes qui la fermoient à ſes extrémités. On lit dans les *Tablettes Pariſiennes*, qu'elle ſe nommoit rue *Percée* : c'eſt, au contraire, la rue Percée qu'on appeloit, en 1560, rue *des deux Portes*, ainſi qu'on le voit dans Corrozet & dans tous les Titres de l'Abbaye S. Germain. Dès 1450, on la nommoit rue *aux deux Portes.*

RUE POUPÉE. Elle aboutit d'un côté à la rue de la Harpe, & de l'autre à celle de Hautefeuille. Je la trouve déſignée ſous le nom de *Popée* en 1200, 1248 & 1262 (*u*). En 1300, on l'appeloit *Poupée*, & depuis, par altération, ou par faute de Copiſtes, *Poinpée* & *Pompée.* Sauval dit (*x*) qu'elle fut d'abord nommée rue *de Lias* & rue *de Laas.* Il eſt vrai qu'elle a été percée, ainſi que les rues voiſines, ſur le territoire de Laas ; mais ce nom ne ſe donnoit qu'au chemin qui régne le long de la Rivière, & qui, comme je l'ai dit, fut donné à cens, en 1179, à la charge d'y

(*u*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 1. 12.

(*x*) Tom. 1, pag. 159.

Digitized by Google

bâtir des maiſons. (*Voyez* ci-deſſus rue de la Huchette.)

RUE NEUVE DE RICHELIEU. Elle conduit de la rue de la Harpe à la Place & à l'Egliſe de Sorbonne. Ce fut pour en découvrir l'aſpect que, dès 1637, on projeta de faire une Place en face de ce monument, & de percer une rue dont l'ouverture en procureroit la vue du côté de la rue de la Harpe. On acheta du Collége de Cluni quelques maiſons, qu'on abattit, & 120 toiſes de terrein dépendant du Collége du Thréſorier; & l'on aligna, en 1639, la rue qu'on avoit projetée. On lit dans une Requête du Principal & des Bourſiers du Collége du Thréſorier, que, *par Contrat du* 11 *Mai* 1639, *ils ſont obligés de bâtir des maiſons des deux côtés de la rue nouvelle* (*y*); & j'ai vu un Arrêt du Conſeil privé, du 16 Juillet 1639, qui ordonne que la maiſon de Cluni, faiſant le coin des rues des Maçons & des Porées, ſera payée 26000 liv. & abattue (*z*). Cette rue a quelquefois été déſignée ſous les noms de rue *des Thréſoriers* & de rue *de Sorbonne*.

LE COLLÉGE DU THRÉSORIER. Il eſt redevable de ſon nom & de ſa fondation à Guillaume de Saone, Thréſorier de l'Egliſe de Rouen; l'Acte qui la conſtate, eſt du mois de Novembre 1268. Genebrard (*a*) & du Breul (*b*) n'en placent l'époque qu'en l'année ſuivante; & le Maire (*c*), en adoptant cette date, ajoute que cette fondation fut faite

(*y*) Manuſc. de S. Germain, coté 454, pag. 561.
(*z*) Ibid. fol. 200, r°.
(*a*) Chronol. ſacr. liv. 4.
(*b*) Du Breul, pag. 635.
(*c*) Tom. 2, pag. 598.

Digitized by Google

pour douze Bourſiers, ſix grands & ſix petits. Il y a bien de l'apparence qu'il n'en avoit pas lu l'Acte ; il y auroit vu qu'elle eſt faite en faveur de vingt-quatre Bourſiers, dont douze étudiants dans la Faculté de Théologie, & douze dans celle des Arts, qui ſeront pris dans les Archidiaconés du Grand & du Petit Caux, Diocèſe de Rouen. Je ne parle ni des Statuts faits pour ce Collége en 1280, ni de l'Arrêt de Réglement rendu le 17 Août 1679. Il n'y avoit plus que quatre grands Bourſiers & quatre petits dans ce Collége, lorſqu'il a été réuni & incorporé à celui de l'Univerſité, en exécution des Lettres-Patentes du 21 Novembre 1763. Il y a quelques uns de nos Hiſtoriens qui nomment ce Collége *des Thréſoriers*. Il eſt vrai que du Boulai (*d*) & l'Univerſité même, dans un Décret du 5 Mars 1678 (*e*), l'appellent *Collégium Quæſtorum quod vulgò Theſaurariorum nuncupatur*, & qu'on lit *le Collége des Thréſoriers* dans l'inſcription qui eſt placée ſur la porte ; mais c'eſt par erreur. « Fondé par le ſeul » Thréſorier de l'Egliſe de Rouen, il doit être » appelé *du Thréſorier.* » (*f*)

RUE DE SAVOIE. Elle traverſe de la rue des Grands Auguſtins dans la rue Pavée. En parlant de cette dernière rue, j'ai fait mention de l'Hôtel de Savoie qu'on y avoit bâti ; il s'étendoit en partie juſqu'à la rue des Grands Auguſtins. Il fut vendu, le 30 Décembre 1670, au ſieur Brière de l'Epine, Secrétaire du Roi, au ſieur Simon de l'Epine, Maître général des Bâtiments du Roi,

(*d*) Hiſt. Univ. t. 3, p. 395.
(*e*) Hiſt. de Paris, tom. 3, pag. 288.
(*f*) Crévier, t. 2, p. 161.

Digitized by Google

Ponts & Chauſſées de France, & au ſieur Boileau, Bourgeois de Paris, par Madame Marie-Jeanne Baptiſte, épouſe de Charles-Emanuel, Duc de Savoie, Prince de Piémont, à laquelle il appartenoit, comme ſeule héritière de Charles-Amédée de Savoie, ſon père, Duc de Génevois, de Nemours & d'Aumale; & de feû Henri de Savoie, ſon oncle, à cauſe du délaiſſement à elle fait par la Reine de Portugal, ſa ſœur, par Contrat du 20 Mars 1666. Cet Hôtel fut vendu, par Décret volontaire, auxdits ſieurs de l'Epine & Boileau, & à eux adjugé, moyennant 260,000 liv. par Arrêt du 29 Avril 1672.

Rue Serpente. Elle aboutit d'un côté à la rue Hautefeuille, & de l'autre à celle de la Harpe. Elle devoit ce nom aux ſinuoſités qu'elle formoit, à l'inſtar des Serpents, avant qu'elle eût été redreſſée; c'eſt pourquoi, dans un Acte du mois de Juin 1263, inſcrit dans le Cartulaire de Sorbonne, on la nomme *vicus Tortuoſus qui eſt ab oppoſitis Palatii Termarum.* Dès 1250, on l'appeloit rue *de la Serpente* & *vicus Serpentis* (*g*). Guillot, pour la rime, écrit *de la Serpent.*

Le Collége de Tours. Il doit ſa fondation à Etienne de Bourgueil, Archevêque de cette Ville, dont il a pris le nom. L'Acte qui la conſtate, eſt, à la vérité, daté du Samedi après le troiſiéme Dimanche de Carême 1333; & tous nos Hiſtoriens, ſans exception, en fixent en conſéquence l'époque à cette année. J'ai trouvé,

(*g*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 1. 14.

Digitized by Google

dans les Archives de S. Germain-des-Prés, une Donation d'Etienne de Bourgueuil, faite au Collége de Tours, en 1330; elle eſt datée de 1303 dans un autre endroit (*h*), mais je crois que c'eſt une erreur du Copiſte qui a tranſpoſé les deux derniers chiffres. Pour peu qu'on eût voulu lire l'Acte que j'ai cité ci-deſſus, on ſe ſeroit facilement convaincu que ce Collége exiſtoit alors. On y lit qu'il y avoit un Principal & ſix Bourſiers; qu'on leur aſſigne pour demeure la maiſon qu'ils habitent dans la rue de la Serpente, avec ſon verger & les maiſons en dépendantes : *in quâ jam dicti Scolares habitant.* La preuve manifeſte de l'exiſtence antérieure de ces Bourſiers ſe trouve dans le même Acte, puiſque le Fondateur y dit qu'*à l'avenir* les Bourſes, qui n'étoient que de 2 ſ. 6 den. par ſemaine, ſeront de 3 ſols : *Volumus & ordinamus quòd, à Feſto Reſurrectionis Domini, proximè venturo, & deinceps, Scolares prædictæ Domûs qui* HACTENUS HABUERUNT *pro Burſis ſuis quilibet duos ſolidos & ſex denarios Pariſienſes dumtaxat, percipiant & habeant pro Burſis ſuis quilibet eorum tres ſolidos Pariſienſes pro quâlibet ſeptimanâ quâ Scolares fuerint Pariſius, & in domo cum aliis manſerint ſupradictâ, aliàs non*, &c. Ainſi l'Acte dont il s'agit, annonce que ce Collége exiſtoit déja; mais qu'en 1333, l'Archevêque de Tours y mit la dernière main. Il s'étoit réſervé, ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs, la nomination des Bourſes. Les dettes que ce Collége contracta ſucceſſivement, ſoit pour les réparations, ſoit par la mauvaiſe adminiſtration de

(*h*) Manuſc. de S. Germain, coté 454, fol. 53.

ceux auxquels le régime étoit confié, obligèrent de vendre une partie des biens destinés à la fondation, & de suspendre les Bourses. Il se trouvoit encore dans ce triste état, lorsqu'il a été réuni au Collége commun de l'Université.

Il y avoit dans la rue Serpente une maison appartenant à l'Abbé & aux Religieux de Fécamp en 1330 (*i*); on y voyoit aussi un Collége de Suéde, qui subsistoit dans le même temps. Il en est fait mention dans l'Acte de Fondation du Collége des Lombards, du 25 Février 1333 (*k*); on y énonce une maison *in vico Serpentis, cui ab unâ parte cohæret domus Scolarium de Sueciâ.* Je n'ai pu découvrir ni quand il a été fondé, ni quand il a été détruit.

Rue S. Séverin. Elle aboutit d'un côté à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue S. Jacques. Cette rue est fort ancienne, & doit son nom à l'Eglise que nous y voyons. Je ne sais pourquoi, dans un Compte du Domaine de 1574, elle est nommée rue *Colin Pochet, autrement dite S. Séverin* (*l*): je crois que c'est le seul Titre dans lequel on lui donne ce nom, ou tout autre que celui de *S. Séverin.*

Il y a dans cette rue un cul-de-sac appelé *de Sallembrière*; c'est une altération du nom de *Saille-en-bien, Saliens in bonum*, qu'il portoit anciennement: ce nom étoit celui d'un particulier dont la maison y étoit située. On le trouve nommé, en 1239, dans un Compromis rapporté dans le

(*i*) Archiv. de S. Germain, A. 3. 2. 21.

(*k*) Hist. de Paris, t. 3, p. 429.

(*l*) Sauval, t. 3, p. 644.

Digitized by Google

Cartulaire de Sorbonne (*m*). Celui de Ste Géneviève, à l'an 1248, fait mention de la Veuve de ce particulier & de ſa maiſon : *Relicta Radulphi Salientis in Bonum pro domo prope S. Severinum* ; & celui de Sorbonne (*n*), d'*Emeline Salembien*, en 1265. Corrozet appelle cette rue *Faillien-Bien* ; c'eſt une faute d'impreſſion. Ce cul-de-ſac, qui étoit une rue alors, aboutiſſoit à une autre rue, ou ruelle, qui ne ſubſiſte plus, & qui donnoit dans la rue S. Jacques ; on l'appeloit rue *des Jardins*, & je crois que c'eſt elle que le Terrier de Ste Géneviève, de 1603, indique ſous le nom de *ruelle des ſept Chenets*.

L'ÉGLISE S. SÉVERIN. La véritable origine de cette Egliſe me paroît abſolument incertaine : quelques Hiſtoriens prétendent qu'elle occupe la place d'une Chapelle dédiée ſous le nom de *S. Clément, Pape* ; c'eſt l'opinion de Sauval (*o*), de M. Piganiol (*p*), & autres. Le Maire prétend (*q*), au contraire, que c'eſt ou S. Séverin, Abbé d'Agaune, ou S. Séverin Solitaire, qui ont fait conſtruire cette Chapelle, ſous l'invocation de *S. Clément, Pape & Martyr.* D'autres avancent que cette Chapelle a été, dès ſon origine, ſous le nom de S. Séverin d'Agaune, que Clovis fit venir à Paris, pour obtenir, par ſon interceſſion, la guériſon d'une fiévre dont il étoit tourmenté depuis deux années : ils ſe fondent apparemment ſur le culte que cette Egliſe lui rend. Je conviens que c'eſt une ancienne tradition de cette Pa-

(*m*) Fol. 42, v°.
(*n*) Fol. 36, v°.
(*o*) Tom. 1, pag. 413.
(*p*) Tom. 6, pag. 248.
(*q*) Tom. 2, pag. 252.

Digitized by Google

roiſſe, conſignée dans le *Propre* dont elle ſe ſert, & adoptée par les Hiſtoriens de l'Egliſe (*r*), & de la Ville de Paris (*s*). Enfin l'Abbé Lebeuf (*t*) a penſé que cette Egliſe n'étoit qu'un Baptiſtère ou Chapelle de S. Jean-Baptiſte, dépendant du Monaſtère ou Baſilique de S. Julien le Pauvre; & D. Dupleſſis, dans ſes *Nouvelles Annales* (*u*), croit que c'eſt à la place qu'occupe cette Egliſe, qu'exiſtoit autrefois un *Monaſtère de S. Laurent*, & un peu plus loin une *Chapelle de S. Martin*. Ces différentes opinions mériteroient une diſcuſſion longue, & peut-être ennuyeuſe, ou ſupérieure à mes connoiſſances; je ne dois expoſer à mes Lecteurs que ce que je crois le plus vrai.

Sous le régne de Childebert I, il y avoit à Paris un ſaint Solitaire, nommé *Séverin*, qui s'étoit retiré dans un endroit près de la Porte méridionale. Sa ſainteté fut reconnue dès ſon vivant; elle détermina même S. Cloud à ſe mettre ſous ſa diſcipline, & à recevoir de lui l'habit monaſtique. Il eſt probable que la vénération que ſes vertus avoient inſpirée aux Pariſiens, les engagea à bâtir, ſous ſon nom, un Oratoire au lieu même qu'il avoit habité, ou à donner ce nom à celui qui pouvoit y avoir été dès-lors érigé; mais il n'y a guère d'apparence qu'il exiſtât alors ſous celui de *S. Clément*, *Pape*, dont le culte n'a été public en France que long-temps après. C'eſt, ſans doute, par cette raiſon que M. Baillet ne le met que comme *ſecond Patron* de cette

(*r*) Hiſt. Eccl. Pariſ. tom. 1, pag. 72.
(*s*) Hiſt. de Paris, t. 1, p. 24.
(*t*) Tom. 1, pag. 151.
(*u*) Nouv. Ann. de Paris, pag. 54.

Digitized by Google

Egliſe. Je préſume que cette opinion n'a d'autre fondement que celle du culte de S. Clément & de S. Séverin, dont l'Egliſe célébroit la mémoire le même jour 9 des Calendes de Décembre. (23 Novembre.)

J'obſerve, en ſecond lieu, que le ſentiment de ceux qui penſent que c'eſt S. Séverin, Abbé d'Agaune, qu'on doit regarder comme Titulaire de l'Egliſe dont je parle, ne me paroît fondé ſur aucune preuve. Il eſt vrai que l'Abbé d'Agaune (aujourd'hui S. Maurice en Valais), eſt plus connu par ſes miracles, que le Solitaire de Paris; il fut appelé dans cette Ville, en 504, à la prière de Clovis, pour obtenir de Dieu la guériſon d'une fiévre aiguë dont il étoit tourmenté depuis deux ans, & que tous les remédes humains n'avoient pu détruire. Les vœux de S. Séverin furent exaucés: Clovis, ayant recouvré la ſanté, retint encore le ſaint Abbé pendant quelques mois, ſoit par reconnoiſſance, ſoit par d'autres motifs humains; mais enfin il conſentit à ſon départ. Le Saint ſe rendit à Château-Landon en Gâtinois, où deux Prêtres s'étoient retirés pour y vivre dans la ſolitude; il ſe joignit à eux, avec ſes deux Diſciples, & mourut dans ce lieu le 11 Février 506. (vieux ſtyle) Peut-on préſumer que S. Séverin, pendant un intervalle de quelques mois, ait habité une cellule ſur les bords de la Seine, ou qu'il y ait fait bâtir un Monaſtère qu'il auroit abandonné avant qu'il eût été fini? Les Pariſiens devoient ſe ſouvenir, ſans doute, des miracles que Dieu avoit opérés à ſa prière; la mémoire ne s'en conſervoit que par une tradition d'environ quarante années, au lieu qu'ils avoient ſous les yeux

yeux les auſtérités & les vertus d'un pieux Solitaire qui portoit le même nom, & qui vivoit reclus dans une ſimple cellule. Les récits ſont toujours moins frappants que les exemples * ; je crois donc, malgré l'autorité des Hiſtoriens que j'ai cités, que c'eſt ſous le nom de ce dernier, & ſous ſon invocation, qu'on a bâti l'Egliſe S. Séverin. Le P. Lecointe & M. du Sauſſai, qui l'ont penſé ainſi, ne *ſe trompent* pas *en ce point*, comme l'avance M. Baillet; ce Critique, ſi éclairé d'ailleurs, n'avoit pas lu la Charte du Roi Henri I, que j'ai citée plus d'une fois, dans laquelle il eſt fait mention de cette Egliſe, ſous le nom de *S. Séverin le Solitaire*. C'eſt, ſans doute, ſur ce Diplôme que ſe ſont fondés les deux Auteurs que je viens de citer, ainſi qu'Adrien de Valois (*x*) qui a ſuivi la même opinion. Si la célébrité & les miracles de l'Abbé d'Agaune ont fait prévaloir ſon culte dans l'Egliſe S. Séverin, on a du moins reconnu, il y a quelques années, que la Fête du Solitaire devoit y être célébrée avec les ſolemnités uſitées pour les Saints Titulaires.

On ne peut diſconvenir que, lorſque l'uſage de ne conférer le Baptême qu'à la Cathédrale, eût ceſſé, les Baſiliques ou les Monaſtères eurent leurs Baptiſtères, & qu'ils étoient ſous le titre & l'invocation de S. Jean-Baptiſte; mais rien ne favoriſe l'opinion de l'Abbé Lebeuf, ni l'applica-

---

* Segniùs irritant animos demiſſa per aurem,
Quàm quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus, & quæ
Ipſe ſibi tradit ſpectator.
HORAT. *de Arte Poëticâ.*

(*x*) Valeſius, de Baſil. Pariſ. cap. 14.

tion qu'il fait de cet uſage à l'Egliſe S. Séverin : nul Acte n'indique qu'elle ait été une dépendance de celle de S. Julien le Pauvre, ni qu'elle lui ait ſervi de Baptiſtère ; nulle trace de cette ſupériorité prétendue de S. Julien le Pauvre ; nul veſtige de dépendance de S. Séverin. Il y a plus, le Diplôme de Henri I, que j'ai cité, ne met pas de différence entre ces deux Egliſes ; il les place dans un rang égal. Ainſi l'on peut croire que ce que l'Abbé Lebeuf avance à ce ſujet, eſt moins un ſentiment prouvé & reçu, qu'une ſimple conjecture & une opinion particulière.

Enfin on peut porter le même jugement de celle de D. Dupleſſis (*y*) : il a penſé qu'il y avoit un Monaſtère de S. Laurent au midi de la Cité de Paris, & il s'eſt appuyé ſur un paſſage de Grégoire de Tours, qui n'en dit rien, mais qui peut ſeulement faire conjecturer que ce Monaſtère n'auroit pas alors été auſſi éloigné de la Ville, que l'eſt aujourd'hui l'Egliſe qui en porte le nom. (*Voyez* ce que j'ai dit à ce ſujet, Quartier X, pag. 25.) C'eſt en conſéquence de cette idée, plus ſpécieuſe que réfléchie, que cet Auteur, oubliant que S. Séverin n'étoit qu'un ſimple Reclus, en fait un Abbé d'un Monaſtère, dans lequel Clodoalde, fils de Clodomir, Roi d'Orléans, plus connu ſous le nom de *S. Cloud*, prit l'habit monaſtique. Je conviens que ce Prince, échappé au meurtre de ſes frères, poignardés par Clotaire, leur oncle, étant parvenu à l'âge de connoître le danger qu'il avoit couru & les périls auxquels il étoit expoſé, ſe coupa lui-même les cheveux

(*y*) Nouvelles Annales, pag. 49.

Digitized by Google

& se mit sous la discipline de S. Séverin ; mais doit-on en conclure qu'il fût à la tête d'un Monastère ? Ce Saint, qui ne respiroit que la solitude, & qui en avoit inspiré l'amour à S. Cloud, auroit-il choisi un Monastère pour sa demeure ? Celui qui, pour vaquer sans cesse à la contemplation, fuyoit le commerce des hommes, se seroit-il mis à la tête d'une Communauté ? Le Disciple auroit-il quitté son Maître & ses Frères, pour aller habiter un désert au fond de la Provence ? S. Cloud, sorti de sa retraite & revenu à Paris, ne se seroit-il pas remis sous l'obéissance de son Supérieur ? L'Histoire ne nous apprend rien qui puisse confirmer l'idée d'un Monastère existant alors sous la conduite de S. Séverin ; mais, après la mort de ce Saint, il a pu s'en former un sous son nom ; &, au lieu même où sa cellule étoit située, on aura bâti sur son tombeau une Chapelle, que la dévotion des Fidéles aura fait augmenter dans la suite, & qui vraisemblablement éprouva, comme beaucoup d'autres, la rage des Normands, au IXe siécle. Ce fut alors qu'on leva le Corps de S. Séverin, & qu'il fut transporté à la Cathédrale, où ses Reliques sont restées. L'Eglise dans laquelle on les conservoit, aura été consumée par les flammes, & ceux qui la desservoient, se seront dispersés, & l'auront abandonnée, faute des secours nécessaires pour la rebâtir. Il y a pourtant apparence qu'il en restoit des vestiges vers le milieu du XIe siécle, puisqu'elle est énoncée dans la Charte de Henri I, par laquelle il en fait don à l'Eglise Cathédrale. Il est naturel de présumer qu'elle fut rebâtie après le décès du Prêtre Giraud, auquel on en avoit laissé la jouissance sa vie durant, & que ce Quartier

Digitized by Google

s'étant peuplé, l'Eglise fut érigée en Cure, & le titre d'*Archiprêtre* donné à celui qu'on nomma pour administrer cette Paroisse. Ce titre donnoit alors à celui qui en étoit revêtu, la prééminence sur tous les Curés de son district. Le plus ancien monument où il soit fait mention de la Cure de S. Séverin, venu à ma connoissance, est une Sentence arbitrale, rendue en 1210, entre l'Evêque & le Chapitre de l'Eglise de Paris, & Guillaume, Archiprêtre de S. Séverin, d'une part; l'Abbé & les Religieux de S. Germain, & Raoul, Curé de S. Sulpice, de l'autre, pour la fixation de la Juridiction spirituelle de l'Abbaye S. Germain, & celle de l'étendue de la Paroisse S. Séverin. Si l'Abbé Lebeuf, qui a cité cette Sentence, l'avoit lue avec attention, il n'auroit certainement pas avancé tout ce qu'il a dit à ce sujet (z). Je ne crois pas devoir entrer dans une plus ample discussion à cet égard; ce seroit rappeler des contestations qui ont enfin été terminées, après plus d'un siécle, par l'Arrêt du Parlement, du 1er Août 1769; & ce Jugement me condamne au silence.

L'Eglise S. Séverin a été rebâtie & agrandie en différents temps; le Pape Clément VI accorda des Indulgences, en 1347, pour faciliter cette reconstruction. Elle fut augmentée en 1489, & le 12 Mai de cette année on posa la première pierre de l'aîle droite & des Chapelles qui sont derrière le Sanctuaire; la Fabrique avoit acheté, dans ce dessein, l'Hôtel des Abbés & des Religieux des Eschallis, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens.

(z) Tom. 1, pag. 159, 177 & 178.

Digitized by Google

Sauval (*a*) a confondu les Religieux de Châlis ou Châalis (*Caroli locus*) avec ceux des Eſchallis, *Eſchaleium*, *Scarleiæ*. On trouve, dans le Cartulaire de l'Evêché (*b*), que la Fabrique de l'Egliſe de Paris, qui devoit 25 liv. de rente à l'Hôtel-Dieu, lui céda, au mois de Décembre 1243, une maiſon qu'elle avoit près de S. Séverin. L'Hôtel-Dieu la donna, par échange, à l'Evêque de Paris, au mois de Juillet 1246, ce qui fut ratifié par le Chapitre; & l'Evêque la rétrocéda, le même mois, aux Religieux des Eſchallis : *Abbati & Conventui de Eſchalleis* (*c*).

Avant qu'on eût refait la porte de cette Egliſe, du côté de la rue S. Séverin, on y en voyoit une preſqu'entièrement couverte de fers de Cheval. Une tradition, aſſez incertaine, porte que cette entrée a été ouverte ſur l'emplacement d'une maiſon appartenant à un Maréchal; qu'il en fit don à la Fabrique pour faire une nouvelle entrée, la principale étant dans une rue trop étroite, & que, pour en conſerver le ſouvenir, on fit couvrir de fers la porte qu'on plaça dans cet endroit. Une opinion qui me paroît plus vraiſemblable, eſt que ces fers y avoient été mis ſucceſſivement par des voyageurs en l'honneur de S. Martin, l'un des Patrons de cette Egliſe. L'uſage ancien étoit d'invoquer particulièrement ce Saint au commencement d'un voyage : ceux qui l'entreprenoient, attachoient un fer de cheval à la Chapelle ou à la porte de l'Egliſe; leur dévotion peu éclairée, mais juſtifiée par le motif, alloit

(*a*) Tom. 2, pag. 269.
(*b*) Cartul. Epiſc. fol. 243, cart. 396.
(*c*) Ibid. fol. 244, cart. 413

Digitized by Google

juſqu'à faire marquer les chevaux avec la clef de la Chapelle S. Martin, pour préſerver ces animaux de tout accident.

RUE DES PRÊTRES S. SÉVERIN. Elle aboutit d'un côté à la rue S. Séverin, & de l'autre à celle de la Parcheminerie. On l'appeloit anciennement *ruelle devant* ou *près S. Séverin*; en 1244, *ruella ante.... ruella prope ſanctum Severinum*; en 1260 & 1264, les Titres de Sorbonne la nomment *ſtrictus vicus ſancti Severini*; les Actes du temps, *ruelle* & *ruellette S. Séverin*, *ruelle de l'Arcipréſtre*; en 1489 (*d*), on diſoit *ruelle S. Séverin, dite au Prêtre*, & ſimplement *ruelle au Prêtre* en 1508 (*e*). C'eſt dans cette rue que ſont la principale entrée de l'Egliſe S. Séverin, le Presbytère & la Maiſon des Filles de Ste Marthe, deſtinées à l'inſtruction des pauvres Filles.

RUE DE SORBONNE. Elle commence à la rue des Mathurins, & aboutit à la Place de Sorbonne. Le nom le plus connu que cette rue ait porté, eſt celui *des Portes* & *des deux Portes*, *vicus ad Portas*, *ad duas Portas*; on le lui donnoit encore en 1283, quoique, ſuivant le Cartulaire de Sorbonne, on l'appelât, dès 1281, *vicus de Sorboniâ* & *de Sorbonio*. Guillot la nomme *rue as Hoirs de Sabonnes*; du Breul l'a confondue avec la rue de *Coupegueule*, & celle-ci avec la rue de *Coupegorge*. Cette dernière étoit près des Jacobins; & la rue de *Coupegueule*, comme je l'ai remarqué, étoit entre la rue des Maçons & celle de Sorbonne.

(*d*) Cenſ. de l'Evêché. | (*e*) Ibid.

Digitized by Google

LE COLLÉGE DE SORBONNE. Perſonne n'ignore que nous ſommes redevables de ſa fondation à Robert, dit *de Sorbon* ou *Sorbonne*, lieu de ſa naiſſance, ſitué dans le Rhételois; mais il eſt difficile de concevoir que tous nos Hiſtoriens aient varié ſur l'époque de ce fameux établiſſement. C'eſt ſans doute par une faute d'impreſſion qu'il eſt fixé, dans les *Tablettes Pariſiennes* (*f*), à l'an 1200, temps auquel le Fondateur n'étoit pas encore au monde. Une ſemblable erreur s'eſt gliſſée dans le *Livre* de du Breul (*g*): il dit que « le Collége de » Harcour fut fondé, en 1280, ſur le modèle de » celui de Sorbonne, fondé environ *quarante ans* » auparavant. » Mais à l'article du Collége de Sorbonne, il en place l'époque en 1250 (*h*). Cette date, adoptée par du Boulai (*i*), par les Hiſtoriens de l'Egliſe & de la Ville de Paris (*k*), par M. Crevier (*l*), & autres, eſt deſtituée de toute preuve, n'étant fondée que ſur une Charte de S. Louis, qui eſt poſtérieure de ſix années. D'autres, tels que Sauval (*m*), le Maire (*n*), G. Brice (*o*), M. Piganiol (*p*), ont placé cette Fondation en 1252. Enfin l'Abbé Ladvocat, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne, dans ſon *Dictionnaire hiſtorique*, & M. Chaudon dans la *nouvelle édition* qu'il en a

(*f*) Pag. 55.
(*g*) Pag. 636.
(*h*) Ibid. pag. 617.
(*i*) Hiſt. Univ. Pariſ. tom. 3, pag. 223, 659 & 709.
(*k*) Hiſt. Eccl. Pariſ. t. 2, p. 415.—Hiſt. de Paris, t. 1, p. 329.
(*l*) Hiſt. de l'Univ. tom. 1 pag. 493.
(*m*) Tom. 2, pag. 372.
(*n*) Tom. 2, pag. 449.
(*o*) Tom. 3, pag. 182.
(*p*) Tom. 6, pag. 322.

Digitized by Google

donnée en 1772, fixent cette date en 1253. On la retrouve dans des Inſcriptions gravées en deux endroits de la Maiſon de Sorbonne, qui portent que ce Collége avoit été fondé en cette année, ſous le régne de S. Louis, quoique quelques-uns de ceux qui l'ont rapportée, ſoit par erreur, ſoit par inattention, l'indiquent ſous l'année 1252: *Ludovicus, Rex Francorum, ſub quo fundata fuit domus Sorbonæ, circa annum Domini M. CC. LII* (*q*).

Je ſuis forcé de convenir que les Auteurs que j'ai cités ci-deſſus, en aſſignant la date de la fondation de la Sorbonne à l'an 1250, y paroiſſent autoriſés par les Lettres de Conceſſion de S. Louis, qu'ils ont rapportées, à la fin deſquelles on lit: *Actum Pariſius, anno Domini* 1250. On me taxeroit, avec raiſon, de témérité, ſi j'attaquois ces Lettres, ſans prouver que c'eſt une erreur des Copiſtes, qui s'eſt perpétuée. J'avoue qu'au *fol.* 1 du Cartulaire de Sorbonne, elles ſont datées du mois de Février 1250. Mais 1° S. Louis pouvoit avoir fait un échange avec Robert Sorbon, & lui avoir donné des maiſons pour faciliter l'exécution du projet qu'il avoit formé d'établir un Collége, ſans qu'on en puiſſe conclure qu'il fut fondé en cette année. 2° Je ne conçois pas que les Hiſtoriens cités ne ſe ſoient pas aperçus que S. Louis, étant parti pour la Terre Sainte en 1248, & n'en étant revenu qu'en 1254, n'a pu dater de Paris les Lettres qu'il a fait expédier dans le temps intermédiaire entre ſon départ & ſon retour. Du Boulai, qui peut-être s'étoit fait cette objection, a cru l'éluder, en diſant que

(*q*) Du Breul, ſup.

Digitized by Google

Blanche, mère de S. Louis, & Alphonſe, frère du Roi, firent expédier ces Lettres au nom du Roi. J'obſerve d'abord qu'Alphonſe accompagna S. Louis; qu'ainſi ce Prince ne pouvoit, ni ſouſcrire ces Lettres, ni les dater de Paris. J'ajouterai que Blanche, pendant ſa Régence, a fait expédier pluſieurs Lettres, mais en ſon nom, en vertu du pouvoir qu'elle avoit; & je ne trouve point qu'en l'abſence de ſon fils elle ſe ſoit ſervie, ni de ſon nom, ni de ſon ſceau, pour aucun des Actes qui furent faits alors.

3° J'ai examiné avec attention toutes les acquiſitions qu'on fit pour l'établiſſement de la Sorbonne; la première eſt une vente faite au mois de Juillet 1254, par Clément, Ecrivain, & Jeanne ſa femme, d'une maiſon rue *André de Machel.* Je trouve dix-neuf autres acquiſitions au mois de Novembre ſuivant vingt-deux dans celui de Décembre, ſix dans celui de Janvier, & quelques autres en 1255 & 1258. L'Abbé Ladvocat n'avoit pas apparemment vu ces Titres, lorſqu'il a placé la fondation de la Sorbonne en 1253; mais il en a eu connoiſſance depuis; car il dit, dans ſon *Index chronologicus*, qu'il y a erreur dans la date des Lettres de 1250: *Erratum eſt in numero; nam, ante annum* 1254, *non videtur Robertum de Sorbonâ manum admoviſſe fundationi ſui Collegii.*

4° Il y a erreur en effet dans cette date; il étoit aiſé de s'en convaincre, non-ſeulement par la raiſon de l'abſence de S. Louis, mais encore par l'inſpection de l'original des Lettres de ce Prince; elles y ſont datées de l'an 1256, & cette date y eſt marquée en toutes lettres.

Digitized by Google

Je ne ſais ſur quel fondement M. Piganiol (*r*) a pu avancer que Robert de Douai, Chanoine de Senlis & Médecin de Marguerite de Provence, femme de S. Louis, *fut le premier* FONDATEUR *du Collége de Sorbonne, & que c'eſt cependant celui qui eſt le moins connu*; il ajoute que, *par ſon Teſtament, qui eſt gardé dans les Archives de la Maiſon de Sorbonne, il donna quinze cents livres, monnoie de Paris, pour la* FONDATION *de ce Collége, & en confia l'exécution à Robert de Sorbonne, ſon ami.* Cette aſſertion eſt détruite par le Titre même qu'il cite, & qu'il n'avoit pas lu, puiſqu'il eſt poſtérieur à la fondation de ce Collége, étant daté du Samedi après la Pentecôte, (le 13 Mai) 1258, & qu'il dit enſuite : *en conſéquence de ce Legs, Robert de Sorbonne commença la Fondation de ce Collége vers l'an* 1252. Ce n'eſt pas la ſeule inexactitude qu'on puiſſe reprocher à M. Piganiol, dans ce qu'il a écrit ſur la Sorbonne. S'il eût lu le Titre qu'il a cité, il ſe ſeroit convaincu que le Collége de Sorbonne exiſtoit déja, & que Robert de Douai n'avoit pour objet que d'augmenter une fondation déja faite : *In primis, lego ad opus quorumdam* NOVORUM *Scholarium quos intendo facere, de conſilio Magiſtri Roberti de Sorbonâ, in Theologia Studentium.... mille quingentas libras pariſienſes, &c.* Robert de Douai fut le Bienfaiteur de ce Collége, & non le Fondateur; il partagea ce titre avec Guillaume de Chartres, Chanoine de Chartres, Guillaume de Némont, Chanoine de Melun, tous deux Chapelains de S. Louis, & même avec ce Prince, qui fit tant

(*r*) Tom. 6, pag. 321.

Digitized by Google

de libéralités à ce Collége, & qu'on n'a cependant jamais qualifié de *Fondateur*, puiſque l'inſcription rapportée par nos Hiſtoriens indique ſeulement que c'eſt ſous ſon régne que la Sorbonne fut fondée : *Ludovicus, Rex Francorum, SUB QUO fundata fuit domus Sorbonæ.*

Robert de Sorbonne, né dans l'obſcurité (quoique quelques Hiſtoriens aient prétendu, mal à-propos, qu'il étoit Seigneur du Village dont il prit le nom) étoit parvenu, par ſa ſcience & par ſon mérite, à mériter les faveurs de S. Louis, dont il fut Chapelain, mais non le Confeſſeur, comme quelques-uns l'ont avancé. Il avoit éprouvé la difficulté qu'il y a de parvenir au Doctorat, quand on n'eſt pas favoriſé de la fortune ; il forma le deſſein d'en applanir les obſtacles, en établiſſant une Société d'Eccléſiaſtiques ſéculiers, qui vivroient en commun, & qui, tranquilles ſur les beſoins de la vie, ne ſeroient occupés que du ſoin d'étudier & d'enſeigner gratuitement. Du Boulai, & ceux qui l'ont ſuivi, ne nous préſentent ce Collége que comme un établiſſement formé en faveur de ſeize pauvres Ecoliers : le titre même qu'il porta d'abord, dit le contraire, puiſqu'on y lit qu'il s'appeloit *la Communauté des pauvres MAÎTRES*, & que, quelques années après, on les déſignoit ainſi : *Paupere Magiſtri de vico ad Portas* (*s*). « C'étoit, dit l'Hiſtorien de l'Univerſité (*t*), aux Pauvres que Robert prétendoit » fournir des ſecours. La pauvreté étoit l'attribut » propre de la Maiſon de Sorbonne ; elle en a » conſervé long-temps la réalité avec le titre ;

(*s*) Cart. Sorb. ad ann. 1274. | (*t*) Crévier, t. 1, p. 495.

Digitized by Google

» & depuis même que les libéralités du Cardinal » de Richelieu l'ont enrichie, elle a toujours re- » tenu l'épithéte de *Pauvre*, comme ſon premier » titre de nobleſſe. » Elle conſerve encore ce titre dans les Actes publics, dans leſquels elle ſe qualifie *pauperrima Domus*; exemple rare de modeſtie & d'humilité, digne de nos éloges, quoique J. C. & ſes Apôtres nous en aient fait un devoir: *Qui ſe humiliat, exaltabitur* (*u*). *Humiliamini in conſpectu Domini, & exaltabit vos* (*x*). Le Fondateur en donna l'exemple; car on ne voit point qu'il ait fait porter ſon nom à ce Collége, & il ſe contenta du titre de *Proviſeur*, plus ſimple alors qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

Dès ces premiers temps, on admit dans ce Collége des Docteurs, des Bacheliers Bourſiers & non Bourſiers, & de pauvres Etudiants; il y en a même encore aujourd'hui. Il y a des preuves qu'alors il y avoit plus de trente perſonnes; on les diſtinguoit ſous le nom d'*Hôtes* & d'*Aſſociés*, & on les recevoit de quelque pays qu'ils fuſſent. Ce premier Réglement ſubſiſte encore; les *Hôtes* ſont logés comme *Aſſociés*, & reſtent dans la Maiſon juſqu'à ce qu'ils aient reçu le Bonnet de Docteur, ou que deux années ſe ſoient écoulées depuis le temps où ils ont reçu la bénédiction de Licence. Les *Aſſociés-Bourſiers* ſe ſont inſenſiblement abolis; ils portent aujourd'hui le titre de *Docteurs ou Bacheliers de la Maiſon & Société de Sorbonne*, au lieu que les *Hôtes* ſont ſimplement qualifiés *Docteurs ou Bacheliers de la Maiſon de Sorbonne*. L'égalité régne entre tous les

(*u*) Luc. 14, ℣. 8. | (*x*) Epiſt. B. Jacobi 4, 10.

Digitized by Google

Membres ; ils n'admettent ni Maîtres ni Diſciples, & la ſageſſe des Réglements, qu'on a toujours ſuivis avec exactitude, procura dès les commencements à cette Maiſon une célébrité qui ſe répandit bientôt par toute l'Europe.

Je reprends la fondation de ce Collége. Robert de Sorbonne avoit acquis, ou échangé, avec S. Louis quelques maiſons dans la rue de Coupegueule & dans la rue voiſine, qui n'eſt pas nommée dans les Actes, mais qui me paroît être celle qu'on nomme aujourd'hui *de Sorbonne*. S. Louis permit à Robert de la faire fermer à ſes extrémités ; ce qui lui fit donner le nom de rue *des deux Portes*, comme je l'ai remarqué ci-deſſus. Robert y fit bâtir les premiers édifices de ſon Collége, & une Chapelle : il acquit enſuite de Guillaume de Cambrai ce qui reſtoit de terrein & de maiſons juſqu'à la rue des Poirées ; &, comme l'établiſſement qu'il avoit formé, n'étoit deſtiné que pour des Théologiens, il crut devoir raſſembler de jeunes Sujets qui puſſent le devenir. Il deſtina, dans cette vue, une partie de l'eſpace qu'il avoit acquis, pour y faire bâtir un Collége dans lequel on enſeigneroit les Humanités & la Philoſophie. Il fut achevé en 1271, & nommé *de CALVI* ou *la petite Sorbonne*. La Chapelle, qu'on avoit miſe ſous l'invocation de *la Ste Vierge*, fut rebâtie, en 1326, & dédiée le 21 Octobre 1347, ſous la même invocation, & ſous celle de *S^te Urſule* & de ſes Compagnes, dont l'Egliſe célèbre la Fête ce jour-là. Je crois qu'il ne faut pas d'autre raiſon pour juſtifier le choix que la Sorbonne a fait de cette Sainte pour la Patronne de cette Chapelle

Le Cardinal de Richelieu, qui cherchoit les oc-

Digitized by Google

caſions d'immortaliſer ſon nom par des monuments dignes de ſa grandeur, n'en pouvoit guère trouver de plus propre à perpétuer ſa gloire & ſa reconnoiſſance, qu'en faiſant rebâtir le Collége dans lequel il avoit étudié en Théologie. Nos Hiſtoriens avancent (*y*) que la première pierre des nouveaux bâtiments fut poſée le 4 Juin 1629. Je ne ſais à quelle partie de l'édifice cette date doit ſe rapporter ; car j'ai vu que le devis des bâtiments fut propoſé à la Faculté aſſemblée le 20 Juin 1626, qu'il fut approuvé par le Cardinal le 30 Juillet ſuivant, qu'on nomma des Docteurs pour veiller ſur les travaux, & que la première pierre de la grande ſalle fut poſée par M. l'Archevêque de Rouen en 1627. La magnificence de ces bâtiments annonce celle du Miniſtre qui les avoit ordonnés ; il y mit le comble, en faiſant élever la ſuperbe Égliſe que nous voyons ; il en poſa lui-même la première pierre le 15 Mai 1635 ; elle ne fut finie qu'en 1653, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'inſcription qu'on lit au portail du côté de la Cour. Le Tombeau du Cardinal, exécuté par Girardon, ſur les deſſins de le Brun, fut placé dans le Chœur de cette Egliſe en 1694 : c'eſt un monument digne des éloges qu'on lui a donnés.

Quoique les acquiſitions faites par Robert de Sorbonne fuſſent conſidérables, elles ne contenoient cependant pas encore aſſez d'eſpace pour remplir l'objet du Cardinal ; il acheta un ancien Hôtel qui avoit appartenu aux Abbés du Bec,

(*y*) Le Maire, t. 2, p. 459. — Hiſt. de Paris, t. 2, p. 1378. — Piganiol, t. 6, p. 340.

Digitized by Google

ainſi que quelques maiſons voiſines, accompagnées de jardins. Ce fut alors qu'on coupa, comme je l'ai dit, la rue des Poirées, & qu'on la fit tourner en équerre dans la rue des Cordiers. Le terrein qui reſtoit entre ce retour & la rue de Cluni, ſert aujourd'hui de jardin à la Maiſon de Sorbonne; il étoit alors occupé par un petit Collége, nommé LE COLLÉGE DE NOTRE-DAME DES DIX-HUIT. Aucun de nos Hiſtoriens ne nous a donné des lumières ſur l'établiſſement de ce Collége, & le Mémoire remis au Commiſſaire du Parlement, en 1763, ne me paroît pas tout-à-fait exact; on y lit qu'il fut fondé en 1180. La Caille lui donne preſque un ſiécle d'antiquité de plus, en plaçant ſon origine en 1099, & D. Felibien la recule à l'an 1268. Dans cette incertitude, j'aurois épargné à mes Lecteurs une diſcuſſion peu importante, & dans laquelle il eût été difficile de fixer la véritable origine de ce Collége; mais j'ai trouvé, à ce ſujet, un Mémoire manuſcrit, détaillé, fait par Jean-Jacques de Barthes, Prêtre, Docteur en Droit, Principal du Collége de Notre-Dame des Dix-Huit, qu'il remit aux Commiſſaires nommés pour la taxe des Amortiſſements (z). On y expoſe « qu'en 1171, » Jocius de Londonna, de retour de Jéruſalem, » étant allé à l'Hôtel-Dieu, y vit une Chambre » dans laquelle, *de toute ancienneté*, logeoient » de pauvres Ecoliers. Il l'acheta 52 liv. du Pro» cureur dudit Hôtel-Dieu, de l'avis, conſeil & » permiſſion de Barbed'or, Doyen de Notre-Dame. » Il la laiſſa audit Hôtel-Dieu, à la charge qu'il

(z) Manuſc. de S. Germain, coté 454, fol. 484.

» fourniroit des lits à ces pauvres Ecoliers, aux-
» quels il aſſigna douze écus par mois, provenant
» des deniers qui ſe recevroient de la Confrèrie,
» & à la charge que leſdits Clercs porteroient,
» chacun à leur tour, la Croix & l'Eau-bénite
» devant les Corps morts dudit Hôtel Dieu, &
» qu'ils réciteroient chaque nuit les Pſeaumes
» Pénitentiaux & les Oraiſons pour les Morts. »
Cet Acte eſt cité, par erreur, du Samedi après l'Octave de S. Martin d'hiver 1271, au lieu de 1171, temps auquel Barbed'or étoit Doyen de l'Egliſe de Paris. M. de Barthes fait mention, dans ce Mémoire, des Lettres du Prevôt de Paris, du 29 Décembre 1384, qui rappellent celles du Roi Charles VI, par leſquelles il ordonne que ces Ecoliers ſeront payés d'une ſomme de 200 liv. pour arrérages de celle de 20 liv. par an, qu'ils avoient droit de prendre ſur le Thréſor du Roi. Ils étoient redevables de cette libéralité à Gaucher de Chaſtillon, Connétable de France, qui la leur donna en 1301. Il paroît, par quelques Actes, qu'ils furent logés dans une maiſon vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu, & qu'à cauſe d'eux on donna le nom de *rue des Dix-Huit* à celle qui conduiſoit à S. Chriſtophe, qu'on a depuis appelée *rue de Veniſe*, comme je l'ai remarqué. (*Voyez* Quartier de la Cité, pag. 92.) On les transféra enſuite rue des Poirées. Le Chapitre Notre-Dame avoit l'inſpection ſur ce Collége, auquel il avoit donné ſon nom, & il la conſerve encore. Il n'y a plus de lieu affecté pour ces Bourſiers, dont le nombre, réduit ci-devant à ſeize, l'eſt actuellement à huit, à la nomination du Chapitre.

A l'égard du Collége de Calvi, ſur l'emplace-
ment

ment duquel on a bâti l'Egliſe de Sorbonne, j'ai remarqué que l'intention du Cardinal avoit été de le faire reconſtruire entre les rues de Sorbonne & des Maçons; mais que, par des raiſons particulières, on s'étoit contenté d'unir le Collége du Pleſſis à celui de Sorbonne. (*Voyez* cet article, Quartier S. Benoît, pag. 117.)

LA PLACE DE SORBONNE. J'ai parlé ci-deſſus du retranchement de la rue des Poirées, & des maiſons qu'on abattit pour former cette Place. Elle eſt remarquable par les deux monuments qu'on y voit, les Ecoles de Théologie & le Collége de Cluni. Ces Ecoles furent bâties par ordre du Cardinal de Richelieu. Il y avoit ſix Profeſſeurs chargés d'y enſeigner. Feû M. le Duc d'Orléans y fonda une ſeptiéme Chaire, en 1751, pour un Profeſſeur en Hébreu, langue dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour l'interprétation des Saintes Ecritures.

LE COLLÉGE DE CLUNI. Il fut fondé en faveur des Religieux de cet Ordre qui viendroient étudier à Paris; ils n'avoient point de maiſon, & demeuroient dans l'Hôtel des Evêques d'Auxerre, attenant la Porte appelée depuis *de S. Michel*. Nos Hiſtoriens varient ſur le temps & ſur l'Auteur de cette fondation; Belleforeſt (*a*) en place l'époque en 1200, date qui ne me paroît pas admiſſible; d'autres en 1262, ſans en donner la preuve; d'autres enfin en 1269, & cette époque a été adoptée par la plus grande partie de

(*a*) Coſmogr. Univ. pag. 195.

Digitized by Google

nos Hiſtoriens ; elle eſt même gravée ſur une Inſcription poſée dans le Cloître. Les Annales de Cluni nomment Yves de Poyſon Fondateur de ce Collége. Je ne ſais s'il n'y a pas erreur dans ce nom ; car tous nos Auteurs (*b*) & l'Inſcription que je viens de citer, en font honneur à Yves de Vergi, Abbé de Cluni, & à Yves de Chaſant, ſon neveu & ſon ſucceſſeur, qui fit achever ce que ſon oncle avoit commencé. Vers l'an 1308, Henri de Fautières, auſſi Abbé de Cluni, mit la dernière main à cette fondation, en donnant à ce Collége des Statuts qui annoncent ſa ſageſſe, & auxquels on ſe conforme encore aujourd'hui, à l'exception de quelques articles que la différence des temps & les circonſtances ont obligé de modifier ou d'abroger.

RUE DE TOURAINE. Elle aboutit d'un côté à la rue des Cordeliers, & de l'autre à celle des Foſſés de M. le Prince. Sur les Plans modernes, on la nomme, mal-à-propos, rue *de Turenne* ; la Caille écrit même rue *Neuve de Thurenne* ou *Touraine*. Le nom d'un des plus grands Héros qui aient illuſtré la France, méritoit ſans doute de ſe perpétuer dans des monuments publics, ainſi que dans l'Hiſtoire, ſur-tout dans un temps où il rendoit à la France les ſervices les plus importants ; cependant ce ne fut point en ſon honneur que cette rue fut nommée. On l'ouvrit, vers la fin du ſiécle paſſé, preſque ſur le même alignement que la rue du Paon ; &, comme elle ſemble en faire

(*b*) Hiſt. S. Martini, pag. 216.—Du Breul, p. 630. — Hiſt. Univ. t. 3, p. 395.—Hiſt. de Paris, t. 1, p. 417, &c.

Digitized by Google

la continuation, on lui donna le nom de *Touraine*, à cauſe de l'Hôtel de *Tours* qui eſt ſitué dans cette dernière rue.

RUE ZACHARIE. Elle traverſe de la rue S. Séverin à celle de la Huchette. Ce nom eſt altéré; on diſoit anciennement, en 1219, rue *Saqualie* (*c*), *vicus qui dicitur Sachalia*; elle portoit le même nom en 1262 & 1276, ſuivant les Cartulaires de Sorbonne & de S. Germain-des-Prés. Une maiſon, ainſi appelée, avoit fait donner ce nom à la rue. Pierre de Ruilée, 27e Prieur de S. Martin-des-Champs, la donna à ſon Monaſtère, ainſi qu'il eſt marqué au Nécrologe de cette Maiſon, au 5 des Calendes d'Avril (28 Mars): *Depoſitio domni Petri, Prioris hujus loci; ipſe vero dedit nobis unam domum quæ vocatur* Sacalie (*d*). L'impéritie des Copiſtes en a changé l'orthographe; ils ont écrit *Sac-Alie*, *Saccalie*, *Sac-à-Lie*, *Sac-Alis*, *Sacalit*. Elle eſt nommée *Zacharie* dans le Procès-Verbal de 1636, & ſur tous les Plans faits depuis.

(*c*) Paſtoral A. fol. 690.— Nécrol. de Notre-Dame.

(*d*) Hiſt. S. Martini de Campis, pag. 219.

Fin du dix-huitième Quartier.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE
Des objets contenus dans ce XVIIIe Quartier.

André-des-Arcs. { rue S.) 4 / l'Egl. S.) 8
[du Cimetière S. (rue) 16
André. (rue du Chevet S) 88
Argenteuil. } rue { Gui d' / Thom. d' / Guill. d' } 118
Auguſtins. { rue des gr. / Quai des gr. / les grands } 19 / 21 & 94 / 23
Autun. (le Collége d') 13
Barre. (rue de la) 20, 88 & 119
Baſoche. (rue de) 47
Battoir. (rue du) 40 & 72
Bayeux. (le Collége de N. D. de) 63 & 78
Benoit. (l'Aumônerie S.) 102
Berthe. (rue) 45
Bertrand. (Collége du Cardinal) 13
Bignon. (petit Quai) 97
Boiſſi. (le Collége de) 16
Boucherie. (rue de la) 42
Bouclerie. (rue de la Vieille) 41 & 96
Bourgeois. (le Parloir aux) 81
Bourgogne. (le Collége de) 55
Bout-de-Brie. (rue) 44
Bouticles. (rue & Port des) 45
Brie. (rue Erembourg de) 44
Broches. (rue Thibault aux) 45
Buci. (Porte de) 5 & 16
Calvi. (le Collége de) 141
Canettes. (rue des Trois) 46
Cauvain. (rue) 63
Cernai. (rue aux Moines de) 63
Champs. (rue des petits) 41, 95 & 107
Chandelière. (rue) 45
Chandeliers. (rue des Trois) 44
Chaperon. / Chapon. / Chapron. } rue) 63
Chat qui Pêche. (rue du) 46
Chirurgie. (l'Académie Royale de) 57
Chriſtine. (rue) 47
Clef. (rue de la) 5
Cluni. (rue de) 47
Cluni. (le Collége de) 145
Côme & S. Damien. { (rue S.) 48 / (l'Egliſe S.) 61
Contreſcarpe. (rue) 47
Cordéles. / Cordeliers. } (rue des) 47
Cordeliers. (les) 48
Cordiers. (rue des) 62
Cordonniers. (la Communauté des Frères) 115
Coupegorge. / Coupegueule. } rue de) 134
Dainville. (le Collége de) 80
Dauphine. { rue) 62 / petite rue) 47 & 62
Denys. { rue à l'Abbé de S. du Collége S. des Ecoles S. des Charités S. } 20 / 21
Deſſin. (l'Ecole gratuite de) 14
Dix-Huit. (le Collége de N. D. des) 143
Ecrivains. (rue des) 113
Enfer. (Porte d') 79
Enlumineurs. (rue des) 44
Eperon. (rue de l') 62

Digitized by Google

Escureul. (rue de l') 95
Etuves. (rue aux) 48, 90, 92 & 98
Etuves. (ruelle des) 46
Fennerie. (rue de la) 63
Foin. (rue du) *ibid.*
Gaigani. (vicus) 63
Gaugain. (rue) *ibid.*
Germain. (Porte S.) 5 & 48
Germain. (rue S.) 4 & 48
Gervais. (le Collége de Maître) 63
Gibard. (Porte) 79
Gilles-Cœur. / Gilles-Queux. / Gui-le-Comte. / Gui-le-Preux. / Gui-le-Queux. } rue) 71 / 72 & 119
Grand-Mont. (le Collége de) 107
Grenouillère. (rue) 119
Harcourt. (rue aux Hoirs de) 74
Harcour. (le Collége de) 81
Harpe. (rue de la) 73
Harpeur. (rue du) 46 & 73
Hautefeuille. (rue) 87
Haute Rue. (rue de) 40
Hirondale. / Hirondelle. } rue de l') 92
Huchette. (rue de la) 93
Hurepoix (rue du) 94
Jardinet. (rue du) 94
Juifs. (rue des) 73
Juiverie. (la) *ibid.*
Juſtice. (le Collége de) 84
Laas. (rue de) 4, 11, 93 & 120
Libraires & Imprimeurs. (la Chambre - Syndicale des) 65
Machel. (rue André) 107
Maccon. { rue) 95 / de l'Abreuv. 42 & 95
Maçons. (rue des) 97
Mathurins. { rue des) 99 / les) 100
Michel. { Place du Pont S.) 40 / Porte S.) 81
Mignon. { rue) 107 / le Collége) *ibid.* / l'Hôpital) 120
Moutons. (rue des deux) 73
Narbonne. (le Collége de) 76
Obſervance. (rue de l') 111
Orillon. (rue) 45
Paon. { rue du) 111 / du petit) 92 / cul-de-ſac du) 92
Parcheminerie. (rue de la) 113
Pavée. (rue) 113
Percée. (rue) 117
Pet. { rue du / du gros / du petit } 120
Pierre-Sarraſin. (rue) 117
Plâtrière. (rue de la) 40 & 112
Poirées. { rue des / Neuve des } 118
Poitevins. (rue des) 119
Pont-Neuf. (rue du) 22
Portes. { rue des / deux } 16, 117, 120 & 134
Poupée. (rue) 120
Prémontrés. (les) 88
Prêtre. (ruelle au) 134
Reims. (rue de l'Archevêque de) 92 & 111
Renard. (rue du) 46 & 97
Rhétel. (rue aux Ecoliers de) 118
Richelieu. (rue Neuve de) 121
Rouen. (cul-de-ſac de la Cour de) 95
Sacalie. (rue de) 45 & 147
Sachets. (les Frères) 31
Sachettes. / Sagettes. } rue des) 13 & 16
Sallembrière. (cul-de-ſac de) 125
Savoie. (rue de) 122
Sécz. (le Collége de) 75

Digitized by Google

Seine. (rue de) 22 & 94
Semelle. (rue de) 107
Serpente. (rue de la) 107 & 123
Séverin. { rue des Prêtr. S.) 134 / rue S.) 125 / l'Eglise S.) 126
Sorbonne. (rue de) 134
Sorbonne. (la Place de) 145
Sorbonne. (le Collége de) 135
Sorbonne. (la petite) 141
Thermes. { le Palais des) 74 & 106 / rue du Palais des) 98 & 99
Thréſoriers. (rue des) 121
Thréſorier. (Collége du) *ibid.*
Touraine. } Turenne. } rue de) 146
Tours. (le Collége de) 123
Triperie. (rue de la) 46
Vendôme. (le Collége de) 63
Zacharie. (rue) 147

Fin de la Table.

Digitized by Google

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI LU, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Recherches critiques, hiſtoriques & topographiques ſur la Ville de Paris, &c. Quartier de S. André-des-Arcs.* Cet Ouvrage, rempli de recherches curieuſes & intéreſſantes, accompagnées d'une critique, ſage, judicieuſe & éclairée, m'a paru très-digne de l'impreſſion : A Paris, le 22 Novembre 1774.

Signé, BEJOT.

Le Privilége eſt à la fin du premier Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DIX-NEUVIÈME QUARTIER.

LE LUXEMBOURG.

Digitized by Google

RECHERCHES
CRITIQUES,
HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES
SUR
LA VILLE DE PARIS,
DEPUIS SES COMMENCEMENTS CONNUS. JUSQU'A PRÉSENT;

Avec le PLAN de chaque Quartier:

Par le Sr. JAILLOT, Géographe Ordinaire du Roi.
de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres d'Angers.

Quid verum... curo & rogo, & omnis in hoc sum. *Horat. Libr. I, Epist. I.*

A PARIS,
Chez l'Auteur Quai et a côté des grands Augustins.
et
Chez Aug. Mart. LOTTIN aîné, Imprimeur-Libraire ruë St. Jacques, au Cocq.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation, et Privilége du Roi.

Digitized by Google

RECHERCHES

CRITIQUES,

HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LA VILLE DE PARIS.

XIX. QUARTIER.

LE LUXEMBOURG.

CE QUARTIER eſt borné à l'orient par la rue du Fauxbourg S. Jacques excluſivement; au ſeptentrion, par les rues des Foſſés S. Michel ou S. Hiacynthe, des Francs-Bourgeois, & des Foſſés S. Germain des-Prés incluſivement; à l'occident, par les rues de Buſſi, du Four & de Sévre incluſivement; & au midi, par les extrémités du Fauxbourg incluſivement, depuis la rue de Sévre juſqu'au Fauxbourg S. Jacques.

On y compte cinquante-ſix rues, quatre cul-de-ſacs, une Egliſe Paroiſſiale, trois Séminaires, & quatre Communautés d'Hommes, un Collége, trois Abbayes, ſix Couvents & ſix Communautés de Filles, deux Hôpitaux, un Palais, cinq carrefours, &c.

Digitized by Google

RUE DES AVEUGLES. Elle commence à la petite Place près le Presbytère S. Sulpice, & finit à la rue du petit Bourbon, au coin de la rue Garancière. Sauval dit (*a*) qu'*elle se nomme de la sorte, à cause d'un aveugle qui y a demeuré long-temps dans une maison qui non-seulement lui appartenoit, mais toutes les autres encore.* Je ne sais si ce fait est vrai; mais, dans plusieurs titres de l'Abbaye S. Germain & dans le Procès-verbal de 1636, elle est nommée rue *de l'Aveugle :* en 1642, on l'appeloit rue *des Prêtres*, elle est ainsi désignée sur les plans de Boisseau & de Gomboust; mais, sur tous ceux qui ont paru depuis, elle n'est pas distinguée de la rue du petit Bourbon. Ce n'est que sur celui qui fut publié par de Fer en 1697, qu'elle est indiquée sous le nom de rue *des Aveugles*, qu'elle conserve encore. Il n'y a pas vingt ans qu'elle aboutissoit à la rue des Canettes; mais M. du Lau, Curé de S. Sulpice, fit détruire quelques maisons pour former une Place en cet endroit, & fit construire des bâtiments uniformes. La première pierre en fut posée, au nom du Roi, par M. le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, le 2 Octobre 1755. L'Auteur du dénombrement des rues de Paris, imprimé chez Valleyre, dit qu'autrefois on appeloit celle-ci rue *du Cimetière S. Sulpice :* il est vrai qu'il y en a un situé dans cette rue, qui fut béni le 10 Juin 1664, mais je n'ai point trouvé ailleurs qu'on lui en ait donné le nom.

PETITE RUE DU BAC. Elle traverse de la rue de Sévre à celle des Vieilles-Tuileries. Gomboust,

(*a*) Tom. 1, pag. 111.

Digitized by Google

& autres la nomment *petite rue du Barc*, & d'autres *du petit Bac*. Sauval dit (*b*) « que quelque » nouvelle que ſoit la petite rue du Bac, elle a » déjà changé de nom, & s'appele la rue *du Baril-* » *Neuf* ». Celui qu'elle porte, vient de la grande rue du Bac, dont elle fait preſque la continuation.

RUE DE BAGNEUX. Elle aboutit d'un côté à la rue des Vieilles-Tuileries, & de l'autre à celle de Vaugirard: elle eſt déſignée ſous ce nom ſur les plans de Jouvin & de Bullet, publiés en 1676. On en a pris une partie en 1749, pour y faire un des Cimetières de S. Sulpice.

RUE BAROUILLÈRE. Elle traverſe de la rue de Sévre dans celle du petit Vaugirard. Tous les plans du dernier ſiécle l'indiquent ſous le nom de rue des Vieilles-Tuileries; mais quelques-uns marquent plus bas une rue Barouillère & de *la Barouillerie*. Sur un plan manuſcrit de 1651, elle eſt déſignée ſimplement projetée ſous le nom de rue *S. Michel:* on le lui a certainement donné; car elle eſt indiquée ſous cette dénomination dans le dénombrement qu'on fit en 1675, des maiſons de la Paroiſſe S. Sulpice, pour la taxe impoſée à l'effet d'en acquitter les dettes. Je ne ſais quand on lui donna le nom de Barouillère; mais il eſt certain qu'elle le doit à Nicolas Richard, Sieur de la Barouillère, auquel l'Abbé de S. Germain céda, le 8 Octob. 1644, huit arpents, à la charge d'y bâtir, & ſous la condition que, ſi l'on perçoit des rues ſur ce Terrein, on leur donneroit le nom d'un Saint qui ſeroit indiqué, qu'on en feroit mettre la Statue

(*b*) Tom. 1, pag. 112.

Digitized by Google

au coin, & au-deſſous les armes de l'Abbaye, & que les maiſons ſeroient bâties dans trois ans. Ce Contrat fut paſſé au nom de Madame de la Barouillère & autres (*c*). Il paroît, par le plan manuſcrit que je viens de citer, qu'il y avoit une rue ſous le nom *de S. Jean*, qui traverſoit de cette rue dans celle de S. Romain.

RUE BEURIÈRE. Elle aboutit à la rue du Four & à celle du Vieux-Colombier. On l'appeloit, au ſiécle dernier, rue *de la petite Corne*, parce qu'elle étoit parallèle à celle que l'on nomme *de la Corne.* (*Voyez* ci-après rue Neuve-Guillemin). Il paroît que c'eſt cette rue qu'on a déſignée, dans le Procès-verbal de 1636, ſous le nom *de petite rue Caſſette.*

RUE DE BISSI. On appele ainſi la principale entrée du Marché de S. Germain, du côté de la rue du Four. Ce Marché fut conſtruit en 1726, par les ordres & aux dépens du Cardinal de Biſſi, alors Abbé de S. Germain-des-Prés. Sur l'emplacement qu'il occupe, étoient autrefois les Halles de l'Abbaye, & ſucceſſivement les Jardins de l'Hôtel de Navarre & le Préau de la Foire. Le Cardinal en prit une partie, qu'il fit environner de murs; il fit en même-temps conſtruire les maiſons qui forment la rue de Biſſi & les deux Halles, ſous leſquelles ſe tient, deux fois la ſemaine, un Marché au pain fort conſidérable. Deux de nos Géographes modernes l'ont marqué ſur leurs plans, ſous le nom *de Goneſſe.* Cette dénomination n'eſt ni propre, ni exacte; car outre qu'il n'a jamais porté ce nom diſtinctif, on peut aſſurer que, dans

(*c*) Arch. de S. Germ. 2e cart. f° 287, v^o^.

Digitized by Google

la quantité de pain qui s'y vend, il n'y en a pas la vingtiéme partie qui vienne de Goneſſe.

RUE DES BOUCHERIES. Elle commence au carrefour des rues des Foſſés S. Germain, des Cordeliers & de Condé, & finit à celui que forment les rues de Buci, du Four & de Ste Marguerite. On l'a ſouvent nommée la Grant rue S. Germain; Corrozet lui donne encore ce nom, quoiqu'il y eût déjà long-temps qu'on l'appeloit rue de la Boucherie, à cauſe de celle que l'Abbaye S. Germain y avoit établie. Le Commiſſaire de la Mare (*d*) s'eſt trompé ſur la date de l'érection de cette Boucherie, qu'il place en 1370, en avançant que c'étoit une garenne. Les Bouchers de S. Germain étoient établis en ce lieu depuis un temps immémorial. Pluſieurs Actes du XIIe ſiécle en font mention, ainſi que de la maiſon *des Trois Etaux*, ſituée près le Pilori. Le Fauxbourg S. Germain s'étant extrêmement peuplé depuis l'enceinte que Philippe-Auguſte avoit fait élever, l'Abbé Gérard fit conſtruire ſeize étaux en 1274. D. Bouillart dit (*e*) qu'*il ordonna qu'il n'y auroit que ſeize étaux*. Il paroît cependant que l'on conſerva ceux qu'on avoit conſtruits auparavant. L'Inventaire de cette Abbaye porte (*f*): « En 1274 on » établit ſeize étaux, *outre quelques autres qui y » étoient d'ancienneté* ».

Sauval (*g*) & ceux qui l'ont ſuivi ſe ſont trompés, en diſant que la rue des Boucheries ne portoit ce nom que depuis la Porte S. Germain (à

(*d*) Tr. de la Police, t. 2, p. 1208 & 1215.
(*e*) Hiſt. de l'Abbaye S. Germain, p. 137.
(*f*) Fol. 204.
(*g*) Tom. 1, p. 118.—Pigan. tom. 7, pag. 385.—Tabl. Pariſ. pag. 31.

l'entrée de la rue des Cordeliers) juſqu'à celle des Mauvais Garçons, & que de-là juſqu'à la rue de Buci elle s'appeloit *de la Blanche-Oie*, en 1476, 1552 & 1583. Je ferai voir plus bas que la rue de la Blanche-Oie étoit celle qu'on nomme aujourd'hui rue du Four. Une ſeconde erreur de ces Auteurs, eſt de donner le nom des Boucheries à la partie de cette rue où il n'y en avoit point. Depuis la rue des Mauvais Garçons juſqu'à celle des Foſſés S. Germain, dite de la Comédie, c'étoit une Place qui fut vendue au XIIIe ſiécle à Raoul d'Aubuſſon, pour y faire un Collége: j'en parlerai dans un autre endroit.

RUE DE LA BOURBE. Elle traverſe de la rue d'Enfer à celle du Fauxbourg S. Jacques; on la trouve déſignée ſous ce nom ſur les plans de Gombouſt, de Jouvin & de Bullet. Il y a quelques titres dans leſquels on la nomme rue de la Boue, *aliàs* de la Bourde (*h*).

L'ABBAYE DE PORT-ROYAL. C'eſt un démembrement de celle *de Porroi*, ou *Porrois* & *Porrais*, fondée près de Chévreuſe, en 1204: ce nom a été altéré & changé en celui de *Port-du-Roi* & *Port-Royal*. On y ſuivoit la régle de Cîteaux; mais les auſtérités qu'elle preſcrit, avoient inſenſiblement été adoucies: Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld, Abbeſſe de ce Monaſtère, y introduiſit, en 1609, une Réforme que pluſieurs perſonnes s'empreſsèrent d'embraſſer; leur nombre s'augmenta tellement, que les bâtiments ne ſuffiſant pas, on crut devoir former un ſecond établiſſement. Ce

(*h*) Mſ. de Blondeau, à la Bibl. du Roi, t. 66, prem. Cahier.

Digitized by Google

parti devenoit d'autant plus néceſſaire, que le Monaſtère de Port-Royal étoit ſitué dans une Vallée marécageuſe, & très-mal ſaine. Catherine Marion, veuve d'Antoine Arnauld, Sieur d'Andilli, & mere de l'Abbeſſe, lui en facilita les moyens. Elle fit, au profit de cette Abbaye, l'acquiſition d'une grande Maiſon, accompagnée de Jardins, nommée la Maiſon *de Clagni*, & non *de Glatigni*, comme on lit dans quelques Hiſtoriens. M. de Gondi donna, en 1625, la permiſſion néceſſaire pour la tranſlation des Religieuſes : elle fut exécutée le 28 Mai de la même année, & confirmée par Lettres-Patentes du mois de Décembre ſuivant, enregiſtrées le 16 Février 1626. L'Abbeſſe Arnauld obtint de S. M. en 1629, que l'Election des Abbeſſes fut triennale ; elle donna ſa démiſſion en conſéquence en 1630.

Les fondements de l'Egliſe de ce Monaſtère furent jetés en 1646 ; elle fut achevée & bénite en 1648. Dès l'année précédente, Madame Arnauld avoit obtenu un Bref du Pape, pour établir dans ſon Monaſtère l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement.

Les réparations qu'on avoit faites à l'ancien Monaſtère, qui prit alors, pour le diſtinguer de celui-ci, le nom *de Port-Royal-des-Champs*, étant finies, on y envoya de Paris quelques Religieuſes, qui formèrent une ſeconde Communauté, mais cependant dépendante de celle de Paris. En 1669, le Roi en fit deux titres d'Abbayes indépendantes l'une de l'autre : celle de Paris fut déclarée de nomination Royale & perpétuelle, & l'autre élective & triennale. On partagea en même-temps tous les biens, dont les deux tiers furent attribués à Port-Royal-des-Champs. Cette dernière

Digitized by Google

Maiſon a ſubſiſté juſqu'en 1709, qu'en conſéquence d'une Bulle de Clément XI, M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, ſupprima le titre de cette Abbaye, & en réunit les biens à celle de Paris au mois d'Octobre de la même année. Les Religieuſes furent diſperſées, & leur Maiſon fut détruite, en vertu d'un Arrêt du Conſeil du 26 du même mois. Les circonſtances de cet événement & les motifs qui l'occaſionnèrent, ſont trop publics & trop étrangers à l'objet que je me ſuis propoſé, pour les rappeler.

RUE DU PETIT BOURBON. Elle commence à la rue de Tournon, & finit à celle des Aveugles, au coin de la rue Garancière. Ce nom lui vient vraiſemblablement de Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, dont l'Hôtel y étoit ſitué. Sauval (*i*) dit que ſa Veuve y demeuroit en 1588, lorſqu'elle apprit la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe, tués à Blois les 23 & 24 Décembre de cette année; qu'elle irrita la populace, & qu'elle devint le flambeau fatal de la Ligue qui embraſa tout le Royaume. Il ajoute qu'il a vu ſur le portail cette inſcription, *De la libéralité de ma Princeſſe*, & que c'étoit Forget, Intendant de la Ducheſſe de Montpenſier, qui l'avoit fait mettre, pour marque de ſa reconnoiſſance. Dans un autre endroit (*k*) il rapporte la même Inſcription, & dit « que c'étoit l'Hôtel » de Savoie que la Ducheſſe de Savoie, fille de » François I, donna à Raymond Forget, ſon Se» crétaire; qu'il fut ſaiſi au commencement des » troubles de la Ligue, & qu'au mois de Décembre » 1570, la ſaiſie fut levée & la Maiſon vendue à

(*i*) Tom. 2, p. 67 & 120. | (*k*) Ibid. pag. 82.

Digitized by Google

» Guillaume Martin, avec tous les loyers». Comment concilier les anachroniſmes & les contradictions de Sauval ? Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ſur l'emplacement de cet Hôtel que nous voyons aujourd'hui celui de Châtillon, & un Hôtel garni qui porte le même nom ; ils occupent l'eſpace renfermé entre la rue de Tournon & celle de Garencières.

RUE DU BRAVE. Je ne ſais à quelle occaſion l'on a donné ce nom à cette petite rue, qui commence au bout de la rue des Quatre-Vents, & finit au coin de celles du Petit-Lion & du Petit-Bourbon : on voit dans quelques titres, qu'elle exiſtoit ſous ce nom en 1626 (*l*). Dans le Teſtament de Nicolas le Breton, de l'année ſuivante, elle eſt appelée rue *du Petit-Brave*. On la chercheroit vainement, à ce que je crois, ſous le nom *de Brenne*, ailleurs que dans le dénombrement des rues de Paris, imprimé chez Valleyre.

LA FOIRE S. GERMAIN. L'Abbaye S. Germain jouiſſoit de temps immémorial du droit de Foire ; mais il eſt ſurvenu différents changements, ſoit pour les lieux où elle ſe tenoit, ſoit pour le temps où elle commençoit, ſoit pour celui de ſa durée. Le premier titre que j'aie vu, dans lequel il en ſoit fait mention, eſt une Charte de Louis le Jeune de 1176 (*m*), par laquelle il paroit que l'Abbé Hugues & ſes Religieux lui cédèrent la moitié des revenus de la Foire. Cet Acte ne dit point à quelle occaſion cette Ceſſion fut faite, ni en quel endroit

(*l*) Arch. S. Germain, A. 2, 33, 1.

(*m*) Arch. S. Germain, A. 4, 1, 1.

Digitized by Google

elle ſe tenoit ; mais on y lit qu'elle commençoit tous les ans quinze jours après Pâques, & qu'elle duroit trois ſemaines. Ce Prince indemniſa ſans doute l'Abbaye, en lui permettant de tenir une autre Foire ; puiſqu'en 1200 Philippe-Auguſte confirma le droit d'établir une Foire, accordé par Louis VII (*n*). Je ne ſais ſi elle ſe tenoit près du chemin d'Iſſi (rue d'Enfer) ; mais il y a un Bail fait en 1264, de la Ferme des Foires, des Dixmes & du Preſſoir Gibard (*o*).

On peut voir dans l'Hiſtoire de l'Abbaye S. Germain (page 138), le détail & les ſuites du tumulte arrivé en 1278, près du Pré-aux-Clercs ; deux Ecoliers y furent tués par les Domeſtiques de l'Abbaye : l'Univerſité, qui jouiſſoit alors d'une autorité ſans bornes, la fit valoir avec une rigueur qu'elle deſavoueroit aujourd'hui. Quoique ſes Ecoliers fuſſent les aggreſſeurs & les plus coupables, elle obtint de Philippe le Hardi un Arrêt, dont la ſévérité a peu d'exemples. Les Religieux de S. Germain furent condamnés à payer des ſommes immenſes pour le temps, & à fonder deux Chapelles de vingt livres Pariſis de rente chacune. Pour racheter cette rente de 40 liv. ils cédèrent au Roi l'autre moitié des droits de la Foire, ainſi qu'il paroît par les Lettres que Matthieu de Vendôme & le Seigneur de Neſle firent expédier à ce ſujet en 1284 (*p*), confirmées par celles de Philippe le Hardi, du mois de Juin de l'année ſuivante (*q*). Ce Prince transféra cette Foire aux Halles, ou, pour mieux dire, il la ſupprima.

Les pertes conſidérables que les Religieux de

(*n*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 109.
(*o*) Arch. S. Germ. A. 4, 1, 2.
(*p*) Ibid. 4, 1, 3.
(*q*) Ch. des Comptes. Mém. V, fol. 162 v°.

Digitized by Google

S. Germain avoient eſſuyées ſous les régnes de Charles VI & de Charles VII, engagèrent Géofroi Floreau, Abbé de S. Germain, à demander à Louis XI, la permiſſion d'établir dans le Fauxbourg une Foire franche, au profit de l'Abbaye, & ſemblable à celle de S. Denys; ce qui lui fut accordé par Lettres-Patentes, données au Pleſſis-lez-Tours, au mois de Mars 1482 (*r*). On voit par ces Lettres, que cette Foire devoit commencer le premier Octobre, & durer huit jours; mais, ſur les oppoſitions des Religieux de S. Denys, il intervint Arrêt de la Chambre des Vacations, du premier Octobre 1484, qui, par proviſion, transfèra cette Foire au lendemain de la S. Martin. La même année, le Parlement rendit un ſecond Arrêt, par lequel il ordonna que cette Foire ſe tiendroit à l'avenir le 3 Février, & les ſept jours ſuivants (*ſ*); il fut confirmé par Lettres-Patentes de Charles VIII, du mois de Février 1485 (*t*), vérifiées par les Généraux des Finances, le 19 Septembre 1486 (*u*), & par des Lettres d'attache du Prevôt de Paris, du 11 Octobre de la même année (*x*). Ce Privilége fut de nouveau confirmé par Charles VIII, qui, par ſes Lettres du premier Janvier 1491, permit de tenir cette Foire en deux temps; ſavoir, le lendemain de la S. Matthias, & le 12 Novemb. On la remit enſuite au 3 Février. Louis XII la confirma en 1499, & Louis XIV le 14 Novembre 1711; elle ſe prolonge ordinairement juſques & compris la veille du Dimanche des Rameaux.

Au mois de Mars 1398 (*y*), Charles VI avoit donné à ſon oncle Jean, Duc de Berri, les Jardins,

(*r*) Ibid. A. 4, 1, 6.
(*ſ*) Ibid. A. 4, 1, 8.
(*t*) Ibid. A. 4, 1, 10.
(*u*) Ibid. A. 4, 1, 11.
(*x*) Ibid. A. 4, 1, 12.
(*y*) Ibid. A. 4, 1, 4.

Digitized by Google

Places & maſures de l'Hôtel de Navarre: ce Prince les céda aux Religieux de S. Germain, le 2 Avril de l'année ſuivante (*z*), pour amortir & éteindre une rente de 9 liv. 9 ſols 4 den. qu'il devoit pour ſon Hôtel de Neſle. Ce fut ſur cet emplacement que la Foire fut établie. Pour en faciliter les accès, les Religieux acquirent, le 8 Janvier 1489 (*a*), d'Etienne Sandrin, une entrée, allée & paſſage pour aller, par la grande rue, au clos de Navarre, moyennant 20 liv. 5 ſols: c'eſt ce paſſage qu'on a depuis appelé *Porte-Greffière*, & *paſſage de la Treille*. On peut voir, par ce détail hiſtorique tiré des Actes originaux, combien celui de M. Piganiol (*b*) eſt défectueux dans les faits & dans les dates.

Dès l'année 1486, les Religieux de S. Germain avoient fait conſtruire trois cents quarante loges; ſoit qu'elles ne fuſſent pas ſolides, ſoit que leur expoſition à l'air eût contribué à leur dépériſſement, Guillaume Briçonnet, Abbé de S. Germain par réſignation du Cardinal Guillaume Briçonnet ſon père, les fit rebâtir en 1511, telles que nous les avons vu ſubſiſter juſqu'en 1762. La nuit du 16 au 17 Mars de cette année, elles furent détruites par un incendie qui fut ſi violent, qu'en cinq heures toutes les Boutiques & Loges furent conſumées. On les a reconſtruites peu de temps après.

L'endroit qu'on nomme *le Préau* étoit autrefois plus vaſte qu'il n'eſt aujourd'hui; on y vendoit des beſtiaux, ainſi que dans l'eſpace compris entre les rues de Tournon & Garancière: ce lieu s'appeloit *le Pré-Crotté*, ou *le Champ de la Foire*. A l'égard du Préau, il tire ſon nom du terrein qu'il

(*z*) Ibid. A. 4, 1, 5.
(*a*) Ibid. A. 4, 1, 15.
(*b*) Tome 7, pag. 192 & ſuiv.

Digitized by Google

occupé ; il étoit couvert d'herbes, & fut affermé, le 5 Avril 1500, à Thomas Vaucombert (*c*). Le 26 Avril 1608, on en retrancha une partie de cent cinquante-trois toises ; & le 20 Décembre suivant, ce terrein fut cédé au sieur la Fosse, Secrétaire de M. le Prince de Conti, sous le nom du sieur du Moulin, *à la charge d'y faire bâtir des Boutiques d'une toise de profondeur, sur neuf pieds de haut, de laisser un passage libre pendant la Foire, & de conserver la petite maison au bout pour servir d'Audience.* C'est de cette maison que le passage de la Treille avoit reçu le nom *de Porte-Greffière.* Cette cession ne fut faite que pour vingt-neuf ans, après lequel temps tout cet espace devoit rentrer dans la propriété de l'Abbé de S. Germain. C'est celui qui subsiste entre les maisons de la rue des Boucheries & le Préau où se tient le Marché.

RUE DE BUCI. Elle aboutit d'un côté au carrefour des rues Dauphine, S. André, & des Fossés S. Germain, de l'autre au petit Marché. Elle doit ce nom à Simon de Buci, premier Président du Parlement, qui fit réparer & couvrir, en 1352, la Porte S. Germain. Il prit à rente des Religieux de S. Germain cette Porte, le Logis qu'on avoit construit au-dessus, les deux Tours qui étoient à côté, & une grande Place vague devant ladite Porte, moyennant 20 liv. de rente & 6 den. de cens. J'ai remarqué que l'Hôtel que M. de Buci fit bâtir en cet endroit, a été remplacé par le Bureau des Coches & des Messageries. (*Voyez* Quartier S. André-des-Arcs, page 15.)

Sauval dit (*d*) qu'en 1209 la rue & la Porte de

(*c*) Arch. S. Germain, A. 4, 2, 2.

(*d*) Tom. 1, page 121.

Digitized by Google

Buci portoient le nom *de S. Germain*; cela n'eſt pas exact. 1° La Porte de S. Germain, dite depuis de Buci, ne fut accordée à ce Magiſtrat que le 16 Août 1352 (*e*). 2° Cette Porte n'étoit pas encore bâtie en 1209, lorſque Philippe-Auguſte en gratifia l'Abbaye; ſa Charte, datée de cette année, porte expreſſément « que c'eſt à la charge de la » couvrir de merrein & de tuile, *quand elle ſera* » *conſtruite* ». 3° La rue de Buci n'a jamais porté le nom *de S. Germain:* il eſt vrai que du Breul (*f*) l'appelle ainſi, mais il s'eſt trompé: l'Hôtel du Dauphin dont il parle, étoit ſitué dans la rue des Boucheries, qu'on nommoit alors *la Grant rue S. Germain*, comme je l'ai dit ci-deſſus. Les titres qui font mention de cette rue, l'indiquent, en 1388, *rue qui tend du Pilori à la Porte de Buci*, *rue devant la Porte de Buci*, & *rue du Pilori*; elle portoit encore ce nom en 1555, temps auquel on ordonna de la paver; & Corrozet (édition de 1586) l'indique encore ſous le nom *de rue de devant le Pilori* (*g*); cependant elle eſt nommée *de Buci* dans le Terrier de l'Abbaye de 1523. Ce n'eſt que vers ce temps-là qu'on a continué d'y bâtir; car il y avoit quelques maiſons dès 1388.

Le Pilori dont cette rue avoit pris le nom, étoit ſitué au carrefour où elle aboutit, & près de l'endroit où eſt aujourd'hui la Barrière des Sergents. Il paroît que ce droit fut accordé à l'Abbaye S. Germain, ou confirmé, par la Charte de Philippe le Hardi, du mois d'Août 1275 (*h*). On en trouve une ſemblable dans le thréſor des Chartes, portant

(*e*) Arch. de S. Germain, 2e Inventaire, fol. 194 v°.
(*f*) Page 714.
(*g*) Fol. 207 v°.
(*h*) Hiſtoire de l'Abbaye, Preuves, N° 98.

permiſſion

permiſſion d'avoir un Pilori & des Fourches patibulaires : elle eſt datée du mois de Mai 1276.

RUE DES CANETTES. Elle aboutit à la rue du Four & à celle du Vieux Colombier. On l'appeloit anciennement rue *S. Sulpice*, parce qu'elle conduit à l'Egliſe S. Sulpice. Elle eſt encore indiquée ſous le nom de rue *Neuve S. Sulpice*, ſur un plan manuſcrit de 1651 : elle étoit cependant connue, dès 1636, ſous celui qu'elle porte aujourd'hui ; il vient d'une maiſon où étoit une enſeigne des Trois-Canettes. Il y avoit, à la fin du XIVe ſiécle, une maiſon dont l'enſeigne étoit le Chef S. Jean ; elle étoit contiguë à une ruelle ou rue qui portoit le même nom, laquelle n'exiſte plus.

RUE DU CANIVET. Elle traverſe de la rue Férou dans celle des Foſſoyeurs. Je n'ai rien découvert ſur le temps où cette rue a été percée, ni ſur l'étymologie du nom qu'on lui a donné : elle le portoit en 1636. Sur quelques plans on a écrit *Ganivet* ; la Caille lui donne les deux noms.

RUE CARPENTIER. C'eſt une traverſe de la rue Caſſette dans celle du Gindre. Dans le Procès-verbal de 1636, elle eſt appelée rue *Charpentier* ; & ſur quelques plans, *Apentier*, *Arpentier* & *Charpentière*.

RUE CASSETTE. Elle commence à la rue du Vieux-Colombier, & aboutit à celle de Vaugirard. Sauval dit (*i*) qu'*elle a pris ſon nom du lieu même où elle eſt, qui ſe nommoit* CASEL *en* 1543. L'Au-

(*i*) Tome 1, pag. 122.

teur des Tablettes Pariſiennes dit qu'elle le tient d'*un lieu nommé* CASCHEU *en* 1543. Comme je n'ai trouvé ce dernier lieu nommé en aucun endroit, je préſume que c'eſt une faute d'impreſſion. Le véritable nom de cette rue eſt *Caſſel*; il venoit d'un Hôtel appelé ainſi, qui comprenoit une grande partie de cette rue : non-ſeulement il lui en fit prendre le nom, il le fit encore donner à la rue Neuve-Guillemin, laquelle y conduit, & quelquefois même à la rue du Four, comme je le dirai ci-après. Je la trouve nommée rue *de Caſſel* dès 1456. Le Peuple altéra ce nom, & le changea en celui *de Caſſette*, qu'on lit dans le Procès-verbal de 1636, & ſur tous les plans publiés depuis.

LES FILLES DU S. SACREMENT. Charles IV, Duc de Lorraine & de Bar, Prince doué de bonnes & de mauvaiſes qualités, aſſez puiſſant pour donner de l'inquiétude à ſes voiſins, & trop foible pour ſe ſoutenir contre eux, auſſi prompt à faire des Traités de paix & d'alliance qu'à les enfreindre, avoit enfin, par ſes légéretés & ſes inconſtances, armé contre lui l'Empire, la France, l'Eſpagne & la Suéde. La Lorraine étoit devenue le théâtre d'une guerre ſanglante, & dans le même temps elle éprouva les horreurs de la peſte & de la famine. Les aſyles les plus ſacrés ne furent pas reſpectés par des ſoldats que la diverſité de Religion rendoit encore plus cruels. Les Religieuſes Bénédictines de la Conception de N. D. de Rambervilliers, furent forcées, par ces calamités, d'abandonner leur Monaſtère, & de ſe retirer à S. Mihel. Elles y vivoient dans une misère ſi affreuſe, que les Miſſionnaires envoyés par M. Vincent-de-Paul pour porter des ſecours de toute

Digitized by Google

eſpéce dans cette Province déſolée, crurent que le parti le plus ſage & le moyen le plus ſûr pour les arracher aux dangers dans leſquels elles ſe trouvoient, étoient de les envoyer à Paris. Ils intéreſsèrent en leur faveur Mme de Beauvilliers, Abbeſſe de Montmartre, qui conſentit d'en recevoir quelques-unes dans ſon Monaſtère. Catherine de Bar, dite du S. Sacrement, l'une de ces Religieuſes infortunées, s'y rendit avec une de ſes compagnes, le 29 Août 1641. Elle attendrit la Communauté par le récit touchant & vrai qu'elle fit de ſes malheurs, & profita des diſpoſitions favorables qu'elle lui avoit inſpirées, pour faire venir douze des Religieuſes qu'elle avoit laiſſées à S. Mihel : elles arrivèrent dans cette Capitale, & furent placées dans différentes Abbayes ; mais, en 1643, elles ſe réunirent toutes dans un Hoſpice qu'une Dame pieuſe leur avoit procuré à S. Maur. Elles n'y jouirent pas long-temps d'un ſort tranquille. La Capitale vit former dans ſon ſein, des intrigues ſourdes, & des cabales dangereuſes. Les différents intérêts qui animoient les eſprits, firent naître différentes factions qui déchiroient l'Etat, ſous le prétexte de le défendre & de le ſauver. Dans ces circonſtances, les Religieuſes dont je parle, vinrent chercher, en 1650, un aſyle à Paris ; elles ſe logèrent dans une petite Maiſon ſiſe rue du Bac. Catherine de Bar, qui étoit retournée à Rambervilliers quelques années auparavant, vint ſe réunir avec elles, & ramena les quatre Religieuſes de ſa Communauté qui étoient reſtées en Lorraine. Son mérite & ſes vertus la firent bientôt connoître, & lui procurèrent un établiſſement ſolide.

Les outrages faits à la divinité de JESUS-CHRIST

dans l'auguſte Sacrement de nos Autels, par les hérétiques & par les impies, inſpirèrent à quelques perſonnes pieuſes le déſir de les réparer, autant qu'il eſt poſſible à la piété chrétienne. Mme la Marquiſe de Beauves avoit formé le deſſein de faire honorer, d'une façon particulière, le myſtère ineffable du ſaint Sacrement: elle jetta les yeux ſur la Mère Catherine de Bar, pour l'accomplir. La Comteſſe de Châteauvieux entra dans des vues ſi louables avec les D^mes^ de Seſſac & Mangot de Villeran, qui donnèrent 30000 liv. pour commencer cet établiſſement. Le Contrat de Fondation fut paſſé le 14 Août 1652. Les circonſtances n'étoient pas favorables: Anne d'Autriche, Régente du Royaume, loin d'y conſentir, avoit engagé l'Abbé de S. Germain à ne pas permettre de nouveaux établiſſements ſur ſon Territoire. Mais que peut l'autorité des Rois contre les deſſeins de la Providence? La Reine hâtoit, ſans le ſavoir, le ſuccès de celui-ci. Les maux dont la France étoit affligée, l'avoient engagée à chercher les moyens de fléchir la colère de Dieu, & d'obtenir la paix. Elle avoit chargé M. Picoté, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, de faire, dans cette intention, tel vœu qu'il jugeroit convenable, & avoit promis de l'accomplir. Ce vertueux Eccléſiaſtique fut inſpiré de vouer l'établiſſement d'une Maiſon Religieuſe, conſacrée au culte perpétuel du ſaint Sacrement; il ignoroit alors que ce projet avoit été formé par les perſonnes pieuſes que j'ai nommées ci-deſſus: il en fut bientôt informé, & perſuada à la Reine d'appliquer ſon vœu à cet établiſſement. En conſéquence des ordres qu'elle fit expédier, l'Abbé de S. Germain donna ſon conſentement le 19 Mars 1653, & le Roi ſes Lettres-

Digitized by Google

Patentes au mois de Mai ſuivant. Elles furent enregiſtrées au Parlement le 17 Juillet 1654, & à la Chambre des Comptes le 2 Septembre ſuivant.

On les plaça dans une Maiſon, rue Férou, qu'on avoit accommodée convenablement; la Croix y fut poſée le 12 Mars 1654. La Reine, qui s'étoit déclarée Fondatrice de ce Couvent, donna elle-même un exemple frappant de ſa piété & de ſa dévotion, en prenant le flambeau, & faiſant la Réparation des outrages commis contre le ſaint Sacrement.

Ces Religieuſes, indépendamment des vœux ordinaires, en font un particulier de l'Adoration perpétuelle du ſaint Sacrement. Chaque jour une Religieuſe ſe met à genoux au milieu du Chœur, vis-à-vis d'un poteau, une torche allumée à la main, & la corde au cou: dans cette humble poſture, elle fait Amende-honorable à Dieu de tous les outrages que l'impiété des hommes leur fait commettre contre la Majeſté divine.

Le lieu que ces Religieuſes occupoient étant trop reſſerré, on acheta un emplacement plus vaſte & plus commode, & l'on y fit conſtruire le Monaſtère que nous voyons aujourd'hui. Le Chœur & les lieux réguliers ayant été bénis le 11 Mars 1659, la Communauté y fut transférée le 21 du même mois, & le 25 l'Evêque du Pui bénit la Chapelle, dans laquelle il Officia Pontificalement.

Si je n'ai pas donné, comme nos Hiſtoriens, à la Mère Catherine de Bar le nom de *Mechtilde* du ſaint Sacrement, j'ai cru y être autoriſé, parce qu'elle ne le prenoit point dans les Actes. La Requête par elle préſentée à l'Abbé de S. Germain, eſt ſignée *Catherine de Bar du ſaint Sacrement:* on ne lui donne pas d'autre nom dans les Lettres-Patentes.

Digitized by Google

M. Piganiol (*k*) s'eſt trompé, en faiſant venir ces Religieuſes à Paris en 1640, & en plaçant leur tranſlation rue Caſſette en 1669. L'Auteur des Tablettes Pariſiennes, qui marque cette époque à l'an 1684, a confondu ces Religieuſes avec celles qui portent le même nom, & qui s'établirent cette année là rue S. Louis au Marais.

Cet Inſtitut, dont la Mère Catherine de Bar avoit dreſſé elle-même les Conſtitutions, fut approuvé, en 1668, par le Cardinal de Vendôme, alors Légat en France. Il fut depuis confirmé, en 1676, par Innocent XI, & en 1705, par Clément XI.

RUE Ste CATHERINE. Elle traverſe de la rue S. Thomas dans celle de S. Dominique : tous les anciens plans la nomment rue *de la Magdeleine.* (*Voyez* ci-après rue S. Dominique).

RUE DU CHASSE-MIDI. Elle commence au carrefour de la Croix-Rouge, & aboutit à la rue des Vieilles-Tuileries, au coin de la rue du Regard. Elle portoit dans ſes commencements le nom de rue *des Vieilles-Tuileries*, qu'elle conſerve encore dans une partie, & le devoit aux Tuileries qu'on avoit établies en cet endroit. On l'a depuis appelée rue *du Chaſſe-midi*, & par corruption, ou altération, rue *du Cherche-midi.* Ce dernier nom ſe trouve ſur le plan de de l'Iſle & autres. Sauval (*l*) en rapporte l'origine à une Enſeigne *où l'on avoit peint un cadran & des gens qui y cherchoient midi à quatorze heures.* Il ajoute *que cette Enſeigne a été trouvée ſi belle, qu'elle a été gravée & miſe à des Almanachs, & même qu'on en a fait un Proverbe ; il*

(*k*) Tom. 7, pag. 290 & 293. | (*l*) Tom. 1, pag. 124.

Digitized by Google

cherche midi à quatorze heures ; c'eſt un chercheur de midi à quatorze heures. M. Piganiol (*m*) a copié tout ce narré de Sauval, & je crois qu'il auroit plutôt dû le rejetter, que l'admettre. Je ne ſais ſi ce Proverbe ne viendroit pas d'Italie, où l'on eſt dans l'uſage de compter vingt-quatre heures de ſuite. Midi peut ſe rencontrer dans les grands jours environ à quinze heures, mais jamais à quatorze. Ainſi *chercher midi à quatorze heures*, c'eſt s'alambiquer l'eſprit, & chercher ce qu'on ne peut trouver. Le nom de cette rue s'eſt communiqué au Couvent dont je vais parler.

LE PRIEURÉ DE N. D. DE CONSOLATION, dit du CHASSE-MIDI. Des Religieuſes Auguſtines de la Congrégation de Notre-Dame, établies à Laon pour l'inſtruction gratuite des jeunes Filles, crurent être plus utiles à Paris que dans le Monaſtère qu'elles habitoient. Elles y vinrent, en 1633, pour y former un établiſſement. Les S^r & D^me Barbier, ſubrogés aux droits du Sr Froger, à qui le Roi avoit permis de faire bâtir deux Monaſtères, avoient conſenti que les Religieuſes de Laon profitaſſent de cette permiſſion. On voit par trois Contrats, des 13 Mai, 8 Juillet & 14 Août 1634, que les S^r & D^me de la Ville-aux-Clercs avoient doté ces Religieuſes de 2400 livres de rente. Sauval (*n*) prétend, ſans le prouver, que cette dotation étoit imaginaire, & que les Religieuſes en donnèrent une contre-Lettre. J'ai trouvé dans les Archives de l'Abbaye S. Germain, que le 13 Mai 1634, elles achetèrent des S^r & D^me Barbier l'emplacement ſur lequel leur Monaſtère

(*m*) Tom. 7, pag. 366. | (*n*) Tom. 1, pag. 489.

Digitized by Google

fut bâti, & que, ſur le conſentement de l'Abbé de S. Germain, du 16 Juillet ſuivant, elles obtinrent des Lettres-Patentes au mois de Septembre de la même année; qu'ayant négligé de les faire enregiſtrer, le Roi leur accorda des Lettres de ſurannation, le 7 Avril 1644, vérifiées le 27 du même mois. Leur Chapelle fut bénite ſous l'invocation de S. Joſeph, dont elles ajoutèrent le nom à celui de leur Inſtitut.

Soit que leurs revenus fuſſent trop modiques, ſoit que l'adminiſtration n'eût pas été gérée avec la prudence & l'économie néceſſaires, leurs affaires ſe trouvèrent ſi dérangées, que, par Arrêt du 3 Mars 1663, il fut ordonné que leur Maiſon ſeroit vendue par Décret. Pendant le cours des Procédures, ces Religieuſes, pour prévenir l'extinction de leur Monaſtère, avoient intéreſſé en leur faveur D^me^ Marie-Eleonor de Rohan, Abbeſſe de Malnoue, à laquelle elles avoient offert d'embraſſer la Régle de S. Benoît, & de ſe mettre ſous ſa dépendance. En conſéquence le Sr Prince, Procureur au Parlement, ſe rendit, le 3 Juillet 1669, Adjudicataire du Couvent du Chaſſe-midi, moyennant 55100 livres; &, comme le concordat entre ces Religieuſes & l'Abbeſſe de Malnoue fut ſigné le 7 du même mois, le Sr Prince fit ſa déclaration, à leur profit, le 10, & le tout fut confirmé par Arrêt du Conſeil du 22 dudit mois. Cette convention fut homologuée par M. Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, le 23 Août ſuivant. Les Religieuſes obtinrent la permiſſion de prendre l'Habit & la Régle de S. Benoît, & le Roi autoriſa ces changements par ſes Lettres-Patentes du mois de Septembre 1669, enregiſtrées le 5 Septembre 1671. Il approuva, par ces Lettres,

Digitized by Google

l'érection de ce Prieuré, ſous le nom de *Religieuſes Bénédictines de N. D. de Conſolation du Chaſſe-midi* (o). Les Abbeſſes de Malnoue n'ont eu, depuis ce temps, d'autre droit que celui de confirmer l'élection des Prieures du Chaſſe-midi, qu'elles ne peuvent ni changer, ni rejeter. Je ne ſais pourquoi Jouvin, ſur ſon plan, les appelle *Bernardines*; c'eſt une mépriſe de cet Auteur, ou une faute de Graveur.

LES FILLES DU BON PASTEUR. Cette Communauté doit ſon établiſſement à Marie Magdeleine de Ciz, veuve du Sr Adrien de Combé. Cette pieuſe Dame, née à Leyde d'une famille noble, mais Proteſtante, étant reſtée veuve à vingt-un ans, eut une occaſion de venir à Paris, & le bonheur d'y faire abjuration. Comme elle étoit abandonnée de ſa famille, M. de la Barmondière, Curé de S. Sulpice, la fit entrer dans une Communauté, & lui procura une penſion de 200 liv. ſur l'Economat de l'Abbaye S. Germain. Quelque temps après, elle revint demeurer ſur la Paroiſſe S. Sulpice, rue Pot-de-Fer. François Traullé, Prêtre de la Communauté, entre les mains duquel elle avoit fait ſon abjuration, & qu'elle avoit pris pour ſon Directeur, s'étant chargé, en 1686, de la conduite d'une fille qui vouloit ſe retirer du deſordre dans lequel elle avoit vécu, l'envoya chez Mme de Combé, & la pria de la prendre chez elle, ce qu'elle accepta. Quelques autres jeunes perſonnes, touchées de repentir, ſe joignirent à elle; & la maiſon de cette Dame devint une Communauté de Filles Pénitentes. Quoique ſes parents l'euſſent laiſſée ſans bien & ſans reſſources,

(o) Hiſt. de Paris, tom. 2, pag. 1359.

Digitized by Google

elle mit ſa confiance en Dieu, & ne deſeſpéra pas des ſecours de ſa Providence. L'expérience fit bientôt voir que le zèle n'a pas toujours beſoin d'être accompagné de la prudence humaine. Mme de Combé ne s'étoit pas ſeulement contentée de recevoir chez elle des Filles dont la conduite avoit été dérangée, elle avoit encore offert ſa maiſon à celles qui, pénétrées de l'eſprit de pénitence, n'avoient pas les moyens néceſſaires pour ſe faire admettre dans les Maiſons deſtinées à la retraite de ces ſortes de perſonnes. La ſienne devint bientôt trop petite pour le nombre de celles qui demandoient d'y être admiſes. Louis XIV., qui en fut inſtruit, voulut contribuer à cet établiſſement. Il donna à Mme de Combé, le 15 Mars 1688, une maiſon qu'on avoit confiſquée ſur un Proteſtant, retiré à Genève, & une ſomme de 1500 liv. pour y faire les réparations & les arrangements convenables. On y conſtruiſit une Chapelle, & la Meſſe y fut dite la première fois le jour de la Pentecôte de la même année. Pluſieurs perſonnes contribuèrent à cet établiſſement par leurs libéralités: les Lettres-Patentes qui le confirment, font mention de deux maiſons acquiſes par le Sr Dugué de Méridon & par le Sr Bidault, Abbé de Solignac, leſquels en firent déclaration au profit de cette Communauté. Ces acquiſitions ſont des 28 Avril 1689 & 15 Mars 1697. Elle en a encore acquis une autre, joignant les premières, du Sr Rolin de Préval, le 14 Janvier 1713. Enfin M. Traullé, qui avoit eu tant de part à cet établiſſement, que les Regiſtres de S. Sulpice le qualifient de *Fondateur du Bon-Paſteur*, fit don à cette Communauté, le 3 Août 1713, d'une maiſon contigue, qu'il avoit achetée l'année

Digitized by Google

précédente. La Communauté ſe vit par-là en état d'augmenter ſes bâtiments, & de loger juſqu'à deux cents Filles. Les Lettres-Patentes dont j'ai parlé ci-deſſus, ſont du mois de Juin 1698, & furent enregiſtrées au Parlement le 12 Juillet de la même année : c'eſt ſans doute ce qui a pu engager D. Félibien (*p*) & autres, à ne placer qu'en cette année l'établiſſement du Bon-Paſteur, quoiqu'il ſoit antérieur de dix ans. Je crois devoir remarquer auſſi, que l'Auteur des Tablettes Pariſiennes a mis ſans fondement cette Maiſon au rang des Hôpitaux.

La Maiſon du Bon-Paſteur eſt compoſée de deux ſortes de perſonnes; de Filles qu'on nomme *Sœurs*, dont la conduite a toujours été régulière, qui ſe conſacrent à la converſion & à la ſanctification des Pénitentes; & de Filles qui, touchées de la Grace & revenues des égarements de la jeuneſſe & du ſiécle, ſuivent, de leur plein gré, les exemples des premières, & partagent avec elles les travaux, la retraite & la mortification (*q*). *

SAUVAL (*r*) parle de Religieux Hibernois de l'Obſervance de S. François, qui, ſous la conduite du P. Diléon, obtinrent, en 1653, de l'Abbé de S. Germain, la permiſſion d'avoir un Hoſpice dans ce Fauxbourg, & dit qu'en conſéquence ils prirent une petite Maiſon, rue du Chaſſe-midi. Il ne paroît pas que cet établiſſement ait été de longue durée. Je n'en ai trouvé nulle mention, ni dans l'Hiſtoire de l'Abbaye, ni ſur les plans de ce temps-là.

(*p*) Hiſt. de Paris, tom. 2, pag. 1522.

(*q*) Traité de la Police, Tom. 1, pag. 500.

* On peut conſulter ſur cet Article la vie de Mme de Combé, par M. Boileau, Chanoine de S. Honoré.

(*r*) Tom. 1, pag. 494.

Digitized by Google

J'AI VU auſſi, qu'en 1698, il y avoit dans cette rue une Communauté de Filles, dites *de l'Annonciation*, qui tenoient des Ecoles pour les perſonnes de leur ſexe. Je ne ſais quand elle y a été établie, ni dans quel temps elle a ceſſé d'exiſter.

RUE DU CŒUR-VOLANT. Elle aboutit à la rue des Boucheries & à celle des Quatre-Vents. Juſqu'au XVe ſiécle, cette rue ne ſe trouve indiquée dans les Titres de l'Abbaye S. Germain, que ſous le nom de ruelle *de la voirie de la Boucherie* & de rue *de la Tuerie*. Sauval dit (*f*) qu'en 1476, on la nommoit rue *des Marguilliers* & *de la Blanche-Oie*. J'ai déjà remarqué qu'il s'étoit trompé pour ce dernier nom : à l'égard du premier, je ne l'ai trouvé nulle part. Le nom actuel vient d'une Enſeigne où l'on avoit peint un cœur aîlé ; ainſi c'eſt une faute de Copiſte qui ſe trouve dans le Procès-verbal de 1640, où on lit rue *du Cœur-Vaillant*.

RUE DU VIEUX-COLOMBIER. Elle commence à la Place S. Sulpice, & aboutit au carrefour de la Croix-Rouge. Pluſieurs Titres anciens lui donnent ce nom, à cauſe du Colombier que les Religieux de S. Germain y avoient fait bâtir. Au XVe ſiécle, on la nommoit quelquefois rue *de Caſſel*, parce que c'étoit le chemin par lequel on alloit à l'Hôtel de ce nom. (*Voyez* ci-deſſus rue Caſſette.) Dans un Acte de 1453, on lit rue *de Caſſel, dite du Colombier*. Il paroît auſſi, par pluſieurs Baux de ce temps-là, que la partie de cette

(*f*) Tom 1, pag. 127.

Digitized by Google

rue, depuis la rue Férou juſqu'à la rue Pot-de-Fer, s'appeloit rue *du Puits de Mauconſeil*, à cauſe d'un puits public, ſitué en cet endroit. Lorſqu'on creuſa des foſſés autour de l'Abbaye, on nomma cette rue-ci *du Vieux-Colombier*, pour la diſtinguer de l'autre; & c'eſt ſous ce nom qu'elle eſt déſignée dans les Actes & ſur tous les plans, excepté ſur celui que Mérian publia en 1654, ſur lequel on la trouve nommée rue *de la Pelleterie*, du côté de la Croix-Rouge: je n'ai pas lu ce nom ailleurs.

Le Séminaire S. Sulpice. La néceſſité de former à la piété & aux bonnes mœurs, & d'inſtruire des devoirs, des cérémonies & des fonctions Eccléſiaſtiques, ceux qui ſe conſacrent au miniſtère des Autels, fit naître l'idée de raſſembler les jeunes Clercs en Communauté, pour avoir, par ce moyen, une pépinière de gens capables de remplir toutes les obligations qu'ils contractent, en recevant les Ordres ſacrés. Cette Inſtruction ſi néceſſaire avoit été tellement négligée, que les Pères du Concile de Trente firent un Décret exprès, pour établir des Séminaires dans tous les Diocèſes. Jean-Jacques Ollier, Abbé de Pébrac, animé du même zèle, conçut le deſſein d'en former un nouveau. Il en jetta les premiers fondements à Vaugirard, à la fin de l'année 1641. Il y vivoit en Communauté avec quelques Eccléſiaſtiques choiſis, lorſqu'au mois d'Août ſuivant, M. de Fieſque lui réſigna la Cure de S. Sulpice. Il crut alors qu'il étoit plus convenable de fixer à Paris, & ſous ſes yeux, l'établiſſement qu'il avoit fait à Vaugirard; il logea ſes Aſſociés dans le Presbytère, & plaça dans une Maiſon de la rue Guiſarde quelques autres Eccléſiaſtiques qui ſe joignirent à eux. Telle eſt

Digitized by Google

l'origine de la Communauté des Prêtres & du Séminaire S. Sulpice. Leurs exercices furent d'abord communs ; mais le nombre des ſujets, qui ſe multiplioit tous les jours, engagea M. Ollier à ſéparer ces deux Communautés. Il acheta, pour cet effet, au mois de Mai 1645, une grande Maiſon, avec un Jardin & un terrein aſſez vaſte qui en dépendoit, ſitué rue du Vieux-Colombier. Ce fut ſur cet emplacement que, du conſentement de l'Abbé de S. Germain, du 23 Octobre 1645, on conſtruiſit les édifices néceſſaires pour une Communauté. La Chapelle fut bénite le 18 Novembre 1650. Tous ces bâtiments ont été conſidérablement augmentés depuis. Les Lettres Patentes que M. Ollier obtint, en 1645, pour l'établiſſement de ce Séminaire, furent enregiſtrées au Grand-Conſeil le 6 Septembre 1646, à la Chambre des Comptes le 30 Décembre de l'année ſuivante, & au Parlement le 2 Décembre 1650.

Les différentes époques que j'ai rapportées ci-deſſus, peuvent ſervir à concilier celles que nos Hiſtoriens ont données, & à fixer l'incertitude où a été l'Abbé le Beuf (*t*), qui dit vaguement, *que le Séminaire S. Sulpice fut inſtitué en* 1642, *ou* 45, *ou* 47.

LES RELIGIEUSES DE N. D. DE MISÉRICORDE (*u*). On reconnoîtra certainement les caractères les plus marqués de la Providence dans cet Inſtitut, qui a été formé par deux perſonnes ſans naiſſance & ſans biens. Le projet en fut conçu par Madeleine Martin, & adopté par Antoine Yvan, Prêtre de l'Ora-

(*t*) Tom. 2, pag. 452.

(*u*) *Voyez* la Vie de la Mère Madeleine de la Trinité, par le P. Grozez, (*qui ſe vend chez Lottin l'aîné & Onfroy*) Liv. 3.

toire: ils étoient nés tous les deux dans l'obſcurité, mais ils brillèrent par leurs vertus. L'objet de cet Inſtitut eſt de procurer un aſyle à des Filles de qualité, ou au moins d'une bonne famille, qui déſirent de ſe conſacrer à Dieu, mais qui (pour me ſervir de l'expreſſion d'un homme célèbre *) *n'ont pas aſſez de bien pour faire vœu de pauvreté.* La ville d'Aix en Provence fut, en 1633, le berceau de cette Communauté naïſſante; mais ce ne fut que le 8 Septembre 1638, que celle-ci prit poſſeſſion d'une Maiſon qu'on avoit fait bâtir, d'une manière convenable, pour une Société Religieuſe. Le 13 Novembre 1639, le Roi lui accorda des Lettres Patentes; & le 3 Juillet 1642, le Pape Urbain VIII érigea cette Communauté en Maiſon Religieuſe, ou plutôt confirma celle que l'Archevêque d'Aix en avoit faite trois ans auparavant, en donnant, le 13 Juin 1639, l'Habit à la Mère Martin, connue depuis ſous le nom de *Madeleine de la Trinité.* Il avoit, quelque temps auparavant, rendu ſon Ordonnance, par laquelle il érigeoit cette Maiſon en Monaſtère, ſous le nom *de Filles de N. D. de Miſéricorde & ſous la Régle de S. Auguſtin.* C'eſt ſous ce Titre que cet Inſtitut fut confirmé par une Bulle d'Innocent X, du 2 Avril 1648.

Anne d'Autriche ayant entendu parler de l'utilité de cet établiſſement, en voulut faire un ſemblable à Paris. L'Archevêque d'Aix, auquel elle écrivit à ce ſujet, ne ſe prêta pas aux déſirs de la Reine; il ne vouloit pas, ſans doute, priver ſon Diocèſe des exemples de vertus que la Mère Madeleine y donnoit: mais, étant mort ſur ces entrefaites, cette Religieuſe partit avec trois de ſes Filles, & arriva, le 24 Janvier 1649, dans cette

* Le Cardinal le Camus, Evêque de Bellei.

Digitized by Google

Capitale. Perſonne n'ignore les troubles dont cette Ville étoit alors agitée : la Reine ne put voir ces Religieuſes, ni s'occuper de leur ſort. La Dme de Boutteville, qui les avoit retirées dans ſa maiſon, rue Mézières, ſe vit forcée de les abandonner. Dès le commencement de ſon Inſtitut, la Mère Madeleine avoit eu à combattre des contradictions & des obſtacles qu'elle avoit vaincus. La Capitale mit encore ſon courage & ſa patience à de plus triſtes épreuves. Elle ſe vit abandonnée des perſonnes qui la protégeoient, preſſée par les beſoins, privée de ſecours & de reſſources. On ne doit point être ſurpris ſi, dans de pareilles circonſtances, l'Abbé de S. Germain ne voulut pas conſentir à l'établiſſement des Filles de N. D. de Miſéricorde. La prudence humaine dictoit ce refus, & paroiſſoit l'autoriſer. Mais il ſemble que les difficultés ne ſe multiplioient, que pour préparer à la Mère Madeleine le bonheur & la gloire d'en triompher. Elle n'avoit aucuns fonds; cependant, pleine de confiance en la Providence, elle acquit, le premier Juin 1651, une grande Maiſon, rue du Vieux-Colombier, & ſe vit en état de payer, lors du Contrat, 50000 liv. pour le prix de cette acquiſition : cette ſomme provenoit des libéralités de Mme la Ducheſſe d'Aiguillon, qui donna 20000 livres, & de quelques autres perſonnes pieuſes. On mit bientôt la Mère Madeleine à portée d'y recevoir une Communauté, laquelle en prit poſſeſſion le 3 Novembre 1651. Le 11 Février 1662, elle ſe trouva en état d'acheter cinq petites maiſons & une plus grande, ſituées rue des Canettes, où étoit alors l'Hôtel & Académie du Sr de Meſmond; elle aggrandit par ce moyen ſon Monaſtère, & ſe ménagea des reſſources par les loyers

loyers d'une partie de ces acquiſitions. Le Roi les confirma par ſes Lettres-Patentes du mois de Novembre 1662, enregiſtrées au Parlement le 9 Janvier de l'année ſuivante. On voit, par ces Lettres, combien le Roi favoriſoit cet établiſſement: il le déclara de Fondation royale, & accorda aux Religieuſes le droit de *Committimus* au grand & petit Sceau, la permiſſion d'acquérir, de proche en proche de leur Maiſon, des fonds de terre juſqu'à 10000 livres de rente, &c. (*x*)

D. Bouillart, Sauval & autres, en parlant de ce Couvent, diſent qu'*en* 1651 *ces Religieuſes achetèrent une Maiſon à la rue Caſſette, où le Prieur, Grand-Vicaire de l'Abbaye, les transféra.* Cela ne doit point s'entendre de la rue Caſſette, qui porte aujourd'hui ce nom. Je prie mes Lecteurs de ſe rappeler qu'on donnoit quelquefois le même nom à la rue du Vieux-Colombier, ainſi que je l'ai déjà obſervé ci-deſſus.

LES ENFANTS ORPHELINS *de la Paroiſſe S. Sulpice.* Nos Hiſtoriens ne ſont entrés dans aucun détail ſur cet établiſſement, & ont manqué d'exactitude dans le peu qu'ils en ont dit. On doit conſidérer M. Olier, Curé de S. Sulpice, comme le premier, &, à ce que je crois, le ſeul qui ait procuré un aſyle & des ſecours à ces Enfants infortunés, que la mort de leurs pères & mères laiſſent ſans ſecours & ſans autre reſſource que celle de la Charité chrétienne: celle de M. Olier étoit trop attentive, pour négliger les ſoins qu'exigeoit cette partie malheureuſe de ſon troupeau. Il commença, en 1648, par placer les Garçons chez différents

(*x*) Hiſtoire de Paris, Tome 5, pag. 191.

Digitized by Google

Maîtres, pour apprendre les métiers pour leſquels ils paroiſſoient avoir du goût. Les Filles furent raſſemblées dans une Maiſon rue de Grenelle, & enſuite dans une autre ſituée rue du petit Bourbon, que la D^me^ Leſturgeon donna libéralement pour ce pieux uſage.

Il paroît, par quelques Actes, qu'en 1675, la Communauté des Orphelines étoit placée au coin des rues du Canivet & des Foſſoyeurs. Soit qu'on eût ſéparé les Filles des Garçons, ſoit que la Communauté entière eût été transférée dans cette dernière rue, Mlle l'Echaſſier, qui la conduiſoit, prit des meſures avec M. Raguier de Pouſſé, Curé de S. Sulpice, pour donner une forme ſtable à cet établiſſement. Sur ſa Requête préſentée au Roi, S. M. le confirma ſous le titre d'*Orphelins de la Mère de Dieu*, par ſes Lettres-Patentes du mois de Mai 1678, enregiſtrées au Parlement le 24 Mars 1679, & à la Chambre des Comptes le 6 Février 1638. Le nom *de la Mère de Dieu* a fait penſer aux Hiſtoriens de Paris (*y*), « qu'il y avoit au » Fauxbourg S. Germain une Maiſon appelée *de* » *la Mère de Dieu*, apparemment du nombre des » Monaſtères ſupprimés, qu'on prit en 1679, pour » y nourrir & élever les pauvres Enfants Orphe- » lins de la Paroiſſe S. Sulpice, & que cet établiſ- » ſement fut confirmé par Arrêt du Parlement du » 24 Mars de la même année ». Sauval (*z*), l'Abbé Lebeuf (*a*), M. Piganiol & autres (*b*), ne me paroiſſent pas plus exacts, en ne plaçant qu'en 1680 l'établiſſement de *la Communauté des Orphelines, qui ſont au nombre de dix-huit ou vingt.*

(*y*) Tom. 2, pag. 1511.
(*z*) Tom. 1, pag. 705.
(*a*) Tom. 2, pag. 453.
(*b*) Tom. 7, pag. 362.

Digitized by Google

1° Cette Fondation a été faite pour les Orphelins des deux ſexes, ainſi qu'il paroît par les Lettres-Patentes. 2° Leur nombre n'eſt point déterminé. Au moment où j'écris, il y a trente-deux Filles & huit Garçons, & ce nombre a quelquefois été porté juſqu'à ſoixante. 3° Le nom d'*Orphelins de la Mère de Dieu* leur eſt propre. On leur a donné ce titre, parce qu'ils ſont ſpécialement ſous la protection de la Ste Vierge, qui aſſiſte les Chrétiens & conſole les affligés. Je ne me rappelle pas qu'il y ait eu dans le Fauxbourg S. Germain, une Communauté de Filles dites *de la Mère de Dieu*. Elle ne ſe trouve point dans le nombre de celles que le Parlement ſupprima en 1670; en le ſuppoſant, il ſeroit ſingulier qu'on en eût conſervé le nom à la Maiſon qu'elles occupoient, & qu'il ſubſiſtât huit ans après leur ſuppreſſion. 4° Les Orphelins étoient déjà placés dans la rue du Vieux-Colombier en 1678, & ils étoient établis trente ans auparavant. Les Lettres-Patentes n'ont ſervi que pour confirmer un établiſſement déjà formé, afin de lui donner un état légal.

Il y a dans cette Maiſon une Chapelle ſous le titre de l'Annonciation; on y reçoit les Enfants dès le plus bas âge; ceux qui ſont au berceau, ſont confiés à des Nourrices. On les élève & on les inſtruit avec beaucoup de ſoin, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'être mis en apprentiſſage, ou placés d'une manière ſûre & convenable. Ils ſont ſous la conduite de huit Sœurs, qui ſe conſacrent à cette œuvre de Charité, ſans s'y aſtreindre par aucun vœu.

Rue de Condé. Elle commence au coin de la rue des Boucheries, & aboutit à celle de Vau-

girard. L'eſpace que les maiſons de cette rue occupent, étoit encore en Jardins & Vergers à la fin du XVe ſiécle. Tout ce Terrein juſqu'aux Foſſés, s'appeloit *le Clos-Bruneau.* Dès qu'on eut commencé à le couvrir de maiſons, on en donna le nom à la rue. Il paroît par pluſieurs Titres de l'Abbaye, qu'en 1510 il y avoit déjà des édifices des deux côtés; on l'appeloit alors rue *Neuve* & rue *Neuve de la Foire*: on la nomma enſuite rue *Neuve S. Lambert*; & il y a pluſieurs Actes de ce ſiécle, dans leſquels elle n'eſt pas autrement déſignée. Arnaud de Corbie fit bâtir un *ſéjour* ou *maiſon de plaiſance* ſur le Clos-Bruneau. Jérôme de Gondi, Duc de Retz, Maréchal de France, l'acheta au mois de Juillet 1610. Cet Hôtel qu'il avoit agrandi & embelli, & l'un des plus magnifiques qui fût alors, fut vendu & adjugé par Décret, en 1612, à Henri de Bourbon, Prince de Condé. On s'empreſſa, dès ce temps, de donner ſon nom à cette rue, & elle l'a porté depuis. M. le Prince de Condé ayant abandonné cet Hôtel pour occuper le Palais Bourbon, on a choiſi cet emplacement pour y conſtruire le Théâtre de la Comédie Françoiſe: ce projet a été agréé par S. M. & l'exécution ordonnée par Lettres-Patentes, données à Compiégne le 30 Juillet 1773, enregiſtrées le 19 Août ſuivant. Les fondements en avoient été déjà jetés, mais on en a ſuſpendu la ſuite depuis quatre à cinq mois.

RUE S. DOMINIQUE. Elle donne d'un bout dans la rue d'Enfer, & de l'autre dans celle du Fauxbourg S. Jacques. A l'Article des Jacobins, (*Voyez* Quartier S. Benoît, pag. 127) j'ai parlé du Clos de Vignes de ces Religieux. Ils obtinrent, le 18

Digitized by Google

Mars 1546, des Lettres de François I, par lesquelles il leur permettoit de donner ce Clos à cens & rentes, à la charge d'y bâtir. Ce Clos y est énoncé situé entre les Portes S. Marcel & S. Jacques. Cette erreur fut rectifiée dans les Lettres confirmatives que Henri II leur accorda, le 5 Avril de l'année suivante (*c*); en conséquence, ces Religieux vendirent ce Clos en 1550, & exigèrent qu'on y perceroit des rues, auxquelles ils donneroient les noms de quelques Saints de leur ordre. Il étoit bien naturel que celui de S. Dominique fût affecté à la principale d'entr'elles. Il me paroît qu'elle ne fût bâtie que vers 1585. Dans cette rue est un cul-de-sac, qui porte le même nom : on l'appeloit ci-devant rue de *la Madeleine*, ensuite on lui donna celui de *Ste Catherine*, parce qu'il fait la continuation de cette rue, comme je l'ai observé ci-dessus.

J'ai trouvé qu'en 1658, il y avoit dans cette rue une Maison occupée par *les Prêtres de la Communauté*. C'étoient des Ecclésiastiques vertueux & éclairés, réunis par les mêmes sentiments, qui se rendirent depuis si utiles & si célèbres sous le nom de *Solitaires de Port-Royal-des-Champs*, où ils se retirèrent.

RUE D'ENFER. Elle commence à la Place S. Michel, & aboutit au grand-chemin d'Orléans. Cette rue est très-ancienne; ce n'étoit encore au XIIIe siécle qu'un chemin qui conduisoit à des Villages dont on lui donnoit le nom; ainsi les Titres de l'Abbaye le désignent sous ceux de *chemin d'Issi*

(*c*) Mſ. de S. Germ. coté 453, fol. 264.

Digitized by Google

& *chemin de Venves.* On l'appeloit auſſi rue *de Vauvert* & *chemin de Vauvert*, parce qu'elle conduiſoit au Château de Vauvert; &, en 1258, rue *de la Porte Gibard.* Sur le bruit populaire & ridicule qui ſe répandit que les démons habitoient le Château de Vauvert, on donna le nom d'*Enfer* à la rue par laquelle on y alloit, & à la Porte par laquelle on ſortoit pour s'y rendre. Les Chartreux s'étant établis dans le Château de Vauvert, on l'appela rue *des Chartreux.* Enfin, comme elle commence le Fauxbourg S. Michel, on la trouve nommée, dans quelques Actes, rue *S. Michel* & rue *du Fauxbourg S. Michel.* A l'égard du nom d'*Enfer* qu'elle a repris, & qu'elle conſerve encore, je penſe qu'on pourroit adopter l'opinion de ceux qui croient que ce nom vient de ſa ſituation; qu'étant plus baſſe que la rue du Fauxbourg S. Jacques, qui lui eſt parallèle, & qu'on appeloit *Via Superior*, on l'a nommée (*d*) *via Inferior, via Infera*, & que ce mot a été altéré & changé en celui d'*Enfer.* Je dois obſerver que la direction de cette rue n'étoit pas autrefois telle que nous la voyons aujourd'hui; elle ſe prolongeoit ſur la droite à quelque diſtance de l'endroit où eſt la Porte du Luxembourg, paſſoit entre la première & la ſeconde Cour des Chartreux, & ſéparoit leur petit Clos du grand. J'en parlerai à l'Article de ces Religieux.

LE COLLÉGE DU MANS. Il fut fondé par Philippe de Luxembourg, Evêque du Mans, Cardinal & Légat du S. Siége, qui légua une ſomme de 10000 livres à cet effet, par ſon Teſtament du 26 Mai

(*d*) Pigan. Tom. 7, pag. 108.

Digitized by Google

1519. Les Exécuteurs, pour remplir ſes intentions, achetèrent de François I, moyennant 8000 livres, les émoluments du Scel de la Prevôté de Paris, qui produiſoit alors 550 livres; ils acquirent l'Hôtel des Evêques du Mans, ſitué rue de Reims, alors en très mauvais état, moyennant 25 liv. de rente. Ils obtinrent en même-temps de l'Abbé de Marmoutier une Place, ſur laquelle on conſtruiſit la Chapelle, & s'obligèrent de lui payer 5 liv. de rente & 17 ſols de cens. Cette Fondation fut faite pour un Principal, un Procureur qui ſeroit en même-temps Chapelain, & pour dix Bourſiers du Diocèſe & à la nomination des Evêques du Mans. On dreſſa, pour ce Collége, des Statuts le 9 Juin 1526. Ses revenus étoient tellement diminués en 1613, que les exercices furent interrompus, & les Bourſes ſupprimées, ou du moins ſuſpendues. Les Jéſuites profitèrent de ces circonſtances pour acquérir ce Collége, & le réunir au leur. J'ai remarqué (*Voyez* Quartier S. Benoît, pag. 121) que le Roi fit payer, pour cette acquiſition, une ſomme de 53156 liv. 13 ſ. 4 den. on en prit 28000 livres pour celle de l'Hôtel de Marillac, ſis rue d'Enfer, où ce Collége fut transféré en 1683. Il y a ſubſiſté juſqu'en 1764, qu'il a été réuni au Collége de l'Univerſité.

Le Séminaire S. Pierre & S. Louis. Nos Hiſtoriens n'ont pas apparamment penſé que cet établiſſement dût être l'objet de leurs recherches; ils ſe ſont contentés d'en fixer l'époque en 1696 (*e*) & 1697 (*f*). Il doit ſon origine à M. François de

(*e*) Lebeuf, Tom. 2, p. 453. — Pigan. Tom. 7, pag. 211.

(*f*) Hiſt. de Paris, Tom. 2; pag. 1521.

Chanſiergues, Diacre. Il avoit réuni quelques pauvres Eccléſiaſtiques, auxquels il procuroit les ſecours néceſſaires; il en forma de petites Communautés, & leur donna le nom *de Séminaire de la Providence.* J'ai déjà fait mention de celui qu'il établit en 1685. (*Voyez* Quartier de la Place Maubert, pag. 48). M. de Lauzi, Curé de S. Jacques de la Boucherie, convaincu de l'utilité de ces établiſſements, s'unit à M. de Chanſiergues pour les perfectionner. Celui-ci fut placé dans une Maiſon rue Pot-de-Fer, que M. François Pingré, Sr de Farinvilliers & D^me Catherine Pepin ſon épouſe, auxquels elle appartenoit, voulurent bien donner pour contribuer à cette bonne œuvre. M. de Marillac, ſucceſſeur de M. de Lauzi, fut ſon imitateur, il avoit acheté, en 1683, une maiſon aſſez vaſte rue d'Enfer, près le Luxembourg; il la deſtina, en 1687, pour y placer le Séminaire de la rue Pot-de-Fer. M. & Mme de Farinvilliers y firent bâtir le grand corps de Logis & la Chapelle, & donnèrent 80000 livres pour la fondation de douze places gratuites, réduites depuis à dix. Elles ſont à la nomination du Supérieur; mais pour donner plus d'émulation aux jeunes Clercs, on les met au concours. M. de Marillac, de ſon côté, ne borna pas ſes bienfaits à ſes premières libéralités; il y joignit, en 1696, une maiſon joignant celle du Séminaire rue Pot-de-Fer, deux autres à Gentilli, qui n'en forment plus qu'une aujourd'hui, & 1150 livres de rente.

M. le Cardinal de Noailles & M. de Marillac, Conſeiller d'Etat, & frère de l'Inſtituteur du Séminaire, mirent la dernière main à cet établiſſement, en le faiſant confirmer par les Lettres-Patentes, qu'ils obtinrent au mois de Décembre

Digitized by Google

1696, elles furent enregiſtrées le 28 Février de l'année ſuivante. Le Roi gratifia ce Séminaire d'une penſion annuelle de 3000 livres, & le Clergé de France lui en accorda une de 1000 liv.

Outre les places gratuites, fondées par M. de Farinvilliers, il y en a encore trois autres pour de jeunes Clercs d'Aigueperce & de Riom; ils en ſont redevables à M. Fouet, Docteur en Théologie. Ce Séminaire eſt compoſé de cent quarante Etudiants, ſous la conduite & l'inſpection de quatre perſonnes nommées par M. l'Archevêque. Il eſt le premier Supérieur de cette Maiſon, & y fait payer généreuſement la penſion de trente à quarante Eccléſiaſtiques.

La Chapelle eſt grande & bien ornée, la premiere pierre en fut poſée par M. le Cardinal de Noailles en 1703, & le Séminaire y fut transféré le 1er Octobre de l'année ſuivante. Les dettes qu'il a été forcé de contracter par la modicité de ſes revenus, & la caducité d'une partie des bâtiments, feroient déſirer qu'on lui procurât des ſecours pour ſoutenir cet établiſſement.

Après la Cour des Ecuries du Luxembourg, qui donne dans cette rue, on voit un grand Hôtel que les Chartreux ont fait bâtir, en 1706, ſur leur Clos, ainſi que les maiſons qui ſuivent juſqu'à la premiere Porte d'entrée de leur Monaſtère. Cet Hôtel fut embelli par Mme la Ducheſſe de Vendôme, qui l'avoit acheté à vie. Il fut enſuite occupé par M. le Duc de Chaulnes. Le Jardin eſt vaſte & bien diſtribué. Mme la Princeſſe d'Anhalt étant venue l'occuper il y a quelques années, obtint du Roi la permiſſion de faire abattre une partie du mur, pour faire une communication avec le Jardin du Luxembourg, & de fermer cette

Digitized by Google

ouverture par une grille de fer qui subsiste encore.

Vis-à-vis de cet Hôtel étoit une Tour quarrée, anciennement appelée *la Tour Gaudron*, & une Maison qui en portoit encore le nom en 1640. On a bâti sur cet emplacement le Monastère dont je vais parler.

LE COUVENT DES FEUILLANS. J'ai déjà fait mention de l'origine de ces Religieux, & de leur établissement à Paris. (*Voyez* Quart. du Palais-Royal, page 44.) Le nombre de sujets qui se présentoient pour embrasser leur Institut, les obligea de chercher un lieu propre pour y établir un Noviciat de leur Ordre. Ils jetèrent les yeux sur la Maison qu'occupent aujourd'hui les Carmes Billettes, comme je l'ai remarqué à leur Article; mais ils trouvèrent un lieu plus commode au Fauxbourg S. Michel, & en firent l'acquisition, en conséquence de la permission de Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris, du 11 Octobre 1630. Au mois de Janvier de l'année suivante, le Roi leur accorda des Lettres-Patentes, qui furent enregistrées le 3 Mars 1632. M. Séguier, Garde des Sceaux, posa la première pierre de ce nouveau Monastère, le 21 Juin 1633; mais l'Eglise que nous voyons, ne fut commencée que vingt-six ans après: les Inscriptions qu'on mit sous les premières pierres, portent qu'elles furent posées par M. Antoine de Barillon, S^gr de Morangis, & par M. Louis de Rochechouart, Comte de Maure, le 18 Juillet 1659. Cette Eglise ayant été promptement achevée, fut bénite le 1er Octobre de la même année, sous l'invocation *des Saints Anges Gardiens*. Ainsi c'est par erreur que l'Abbé Le-

Digitized by Google

beuf & autres (*g*) n'ont placé l'établiſſement des Feuillans, rue d'Enfer, que vers l'an 1660, puiſqu'il eſt antérieur à cette date d'environ vingt-ſept ans.

LES CHARTREUX. Ils doivent leur nom au déſert de Chartreuſe, près de Grenoble, où ils fixèrent leur première demeure, & leur inſtitution à S. Bruno, lequel y jeta les fondements de ſon Ordre en 1086. La ſainteté de ſes Diſciples, l'auſtérité de leur vie, leur exactitude à remplir les devoirs pénibles que la Régle leur impoſe, & l'éclat de leurs vertus, engagèrent S. Louis à leur procurer un établiſſement près de Paris. Il écrivit, à ce ſujet, en 1257, à D. Bernard de la Tour, alors Prieur de la Grande-Chartreuſe & Général de l'Ordre, qui, pour obéir à ſes ordres, envoya quatre Religieux, ſous la conduite de *D. Jean Jocerant.* Ce ſaint Roi les reçut avec joie, & les établit à Gentilli, dans une Maiſon dont dépendoient quelques Terres & des vignes qu'il avoit achetées des enfants de Pierre le Queux. A peine étoient-ils en poſſeſſion de ce lieu, que, ſuivant quelques Auteurs (*h*), ils demandèrent au Roi ſon Hôtel de Vauvert, ſitué vis-à-vis de N. D. des Champs, & qui, pour lors, étoit inhabitable. Ces Auteurs prétendent que les démons s'étoient emparés de cette Maiſon; que c'eſt de-là qu'on donna le nom de rue d'*Enfer* au chemin le long duquel elle régnoit; que, par cette raiſon, S. Louis fit quelque difficulté de la donner aux Chartreux; mais que, dès qu'il la leur eut accordée, les démons en furent chaſſés par

(*g*) Tom. 1, pag. 251. | (*h*) Du Breul, pag. 434.

Digitized by Google

les prières de ces Religieux. Quoique ces faits ſoient rapportés par pluſieurs Hiſtoriens cités par du Breul, qui a cru devoir les adopter ſur leur témoignage, je crois que les perſonnes éclairées ne me feront pas un crime de mettre cette opinion au rang de celles, qui n'ont d'autre fondement que la pieuſe crédulité de nos ancêtres.

Tous nos Hiſtoriens placent en 1259, l'établiſſement des Chartreux au lieu qu'ils occupent aujourd'hui. Je conviens que la Charte par laquelle S. Louis leur accorda le lieu de Vauvert, eſt datée de Melun, au mois de Mai de cette année; mais je crois qu'on ne la doit conſidérer que comme une confirmation de la donation que ce Prince en avoit précédemment faite aux Chartreux. 1° Les Titres de ces Religieux portent qu'ils prirent poſſeſſion dudit lieu de Vauvert, le 21 Novembre 1257. 2° J'ai lu dans le Grand-Paſtoral de N. D. des Lettres de l'Official, du mois de Juin 1258, par leſquelles il appert que les huit Chanoines de S. Etienne-des-Grès vendirent aux Prieur & Frères de Vauvert de l'Ordre des Chartreux, deux piéces de vignes, ſituées au lieu & près de ladite Maiſon de Vauvert, moyennant 20 liv.

La Maiſon de Vauvert, qu'on a qualifiée d'Hôtel & de Palais, avoit une Chapelle, qui ſervit d'abord aux Chartreux, & qui forme aujourd'hui le Réfectoire; mais elle étoit trop petite. Dès ce temps, on jeta les fondements de l'Egliſe que nous voyons. La mort de S. Louis fit ſuſpendre l'ouvrage qu'il avoit ordonné; il fut repris en 1276, diſcontinué, repris, enfin achevé en 1324, & l'Egliſe dédiée le 26 Mai de l'année ſuivante, ſous l'invocation de *la Ste Vierge* & de *S. Jean-Baptiſte*, par Jean d'Aubigni, Evêque de Troies.

Digitized by Google

On n'avoit encore ajouté que deux Cellules aux huit qui furent bâties du temps de S. Louis, & l'intention de ce Prince avoit été d'y mettre trente Religieux. Jeanne de Chaſtillon, femme de Pierre, Comte d'Alençon, fonda quatorze Cellules. Il paroît, par le Titre de cette Fondation, daté de 1291, qu'elle croyoit qu'il y avoit déjà ſeize Religieux établis. La mémoire de ce bienfait s'eſt perpétuée par un monument ſculpté dans le grand-Cloître, qui repréſente cette Princeſſe offrant à la Ste Vierge & à S. Jean-Baptiſte quatorze Chartreux, qui ſont à genoux derrière elle. Pour empêcher le dépériſſement de ce monument, Mrs de Chaſtillon le firent maſquer, en 1712, par une boiſerie, ſur laquelle on a peint tout ce qui eſt ſculpté derrière. Ce grand Cloître contient vingt-huit Cellules iſolées, à l'inſtar des anciennes *Laures* qu'habitoient les Solitaires de l'Egypte, excepté qu'elles ſont plus grandes, qu'elles ſont diviſées en deux ou trois parties, & accompagnées d'un petit Jardin. Le petit Cloître eſt orné de peintures du fameux le Sueur, leſquelles repréſentent l'Hiſtoire de S. Bruno. Il eſt fâcheux, d'un côté, que ces peintures, qui ſont à freſque, aient été en partie gâtées par l'humidité & par une baſſe jalouſie; & de l'autre, que le Peintre ſe ſoit aſſujetti, par complaiſance, à peindre une Fable inventée deux ſiécles après la mort de S. Bruno, & dont une tradition ſans fondement a fait le motif de ſa converſion.

Comme l'entrée de ce Monaſtère eſt abſolument interdite aux femmes, on a fait conſtruire dans la première Cour, pour ſatisfaire à leur dévotion, une Chapelle qui fut dédiée ſous l'invocation de *la Ste Vierge* & de *S. Blaiſe*, le 14 Mai 1460.

Digitized by Google

C'eſt le long du Terrein qu'elle occupe, que paſſoit l'ancien chemin d'Iſſi ; il régnoit le long du Château de Vauvert. Les dépendances de cette Maiſon, qui ne contenoient en tout que huit arpents & demi, n'étoient pas ſuffiſantes pour les Chartreux ; on trouve dans les Archives de S. Germain, les Titres & la preuve d'un nombre conſidérable d'acquiſitions ſucceſſives qu'ils firent dans les Clos de Vignerei & de S. Sulpice. (C'eſt le petit Luxembourg & partie du Jardin du Luxembourg, vis-à-vis des Carmes.) Marie de Médicis ayant eu beſoin d'une partie de ce Terrein pour ſon Parc du Luxembourg, leur donna en échange des Terres qui étoient vis-à-vis de leur Monaſtère, de l'autre côté du chemin d'Iſſi. Comme ce chemin étoit dans un fonds humide & ſouvent impraticable, Louis XIII, par ſes Lettres-Patentes du mois de Septembre 1617, confirmées par celles du mois de Février ſuivant (*i*), le leur donna dans la longueur de cent vingt-une toiſes, pour l'enfermer dans leur Enclos. (Cet eſpace forme leur petit Clos). Il ordonna que l'on conſtruiroit l'avenue plantée d'arbres, qui conduit à leur Monaſtère, & que la rue d'Enfer ſeroit continuée en droite ligne juſqu'aux Carmélites.

La Régle de S. Bruno, toute auſtère qu'elle eſt, s'eſt toujours maintenue juſqu'ici ſans altération & ſans adouciſſement : c'eſt de tous les Ordres Religieux le ſeul, à ce que je crois, qui n'ait pas eu beſoin de réforme.

Le Couvent des Chartreux & les maiſons qui en dépendent, ſituées dans la rue d'Enfer, ſont de la Paroiſſe S. Séverin.

(*i*) Ch. des Comptes, Mémorial, 5 M, fol. 343 v°.

Digitized by Google

L'INSTITUTION. C'eſt dans cette Maiſon qu'on donne les premières Inſtructions à ceux qui veulent entrer dans la Congrégation de l'Oratoire: c'eſt le Noviciat chez les Religieux. Nicolas Pinette, Tréſorier de M. Gaſton Jean-Baptiſte, Duc d'Orléans, l'acheta en 1650, la fit bâtir d'une manière convenable, & la donna aux Prêtres de l'Oratoire. Ce Prince leur procura des Lettres-Patentes, par leſquelles le Roi leur accorda tous les Priviléges dont jouiſſent les Maiſons de Fondation Royale. La première pierre de l'Egliſe fut poſée en ſon nom, le 11 Novembre 1655; elle fut dédiée, le 7 Novembre 1657, en l'honneur du *Myſtère de la Ste Trinité* & de *l'Enfance de JÉSUS-CHRIST*, ſous le titre de ſa Préſentation au Temple. On doit mettre au nombre de leurs Bienfaiteurs, Claude du Sauſſai, Prieur Commandataire de S. Paul-aux-Bois, Diocèſe de Soiſſons, qui ſe démit de ce Bénéfice en leur faveur. Le Roi en permit l'union à la Maiſon de l'Inſtitution, par ſes Lettres du mois de Novembre 1656, enregiſtrées le 10 Avril de l'année ſuivante, confirmées par la Bulle d'Alexandre VII, vérifiée au Parlement le 29 Janvier 1659.

Cette Maiſon eſt doublement célèbre, par le nombre des Grands hommes qu'elle a produits, & par celui des Gens illuſtres qui s'y ſont retirés, pour ne s'occuper que du ſoin de leur ſalut.

Le Château ou Réſervoir des eaux d'Arcueil, eſt ſitué vis-à-vis de cette Maiſon. Il fut conſtruit, en 1615, pour y recevoir ces eaux, qui de-là ſont diſtribuées dans pluſieurs Quartiers de Paris.

RUE FÉROU. Elle commence au coin de la

Digitized by Google

rue du Vieux-Colombier, & aboutit à la rue de Vaugirard. Les Auteurs qui en ont parlé, ont varié dans la manière d'écrire ce nom. On lit *Farou*, *Ferrou*, *Ferron*, *Feron*, *Faron*, *Farouls*. Sauval dit (*k*) « qu'elle commence à s'appeler la rue *des Prêtres*, » à cause que la plûpart de ses maisons sont oc- » cupées par des Prêtres de S. Sulpice ». Il s'est trompé; ce dernier nom n'a été donné qu'au *cul-de-sac Férou*. Sur tous les plans de ce siécle & du dernier, il est nommé rue ou cul-de-sac *des Prêtres*; & Sauval lui-même dit dans un autre endroit (*l*), « que la rue des Prêtres, *qui tient à la rue Férou*, » s'appelle autrement la rue *S. Pierre* ». Le Procès-verbal de 1636, distingue la rue Férou de celle des Prêtres; ainsi le plan de Boisseau est très-défectueux, puisqu'il ne marque point ce cul-de-sac, & qu'il donne à la rue Férou le nom de rue *du Canivet*, qui ne convient, comme je l'ai remarqué à cet Article, qu'à la petite rue qui traverse de la rue Férou dans celle des Fossoyeurs. M. Piganiol dit (*m*) *que nous ne savons pas l'origine de ce nom*. Il ne lui eût pas été plus difficile qu'à moi de la découvrir, s'il se fût donné la peine de la chercher: il auroit vu, dans le Terrier de l'Abbaye S. Germain de 1523, que les quatre chemins qui venoient aboutir en cet endroit au chemin de Vaugirard, s'appeloient *ruelles S. Sulpice*, parce qu'elles étoient ouvertes entre l'Eglise & le Clos S. Sulpice, enclavé aujourd'hui dans le Jardin du Luxembourg. Cette ruelle-ci étoit du nombre; on l'appela *Férou*, parce qu'Etienne Férou, Procu-

(*k*) Tom. 1, pag. 133.
(*l*) Ibid. pag. 159.
(*m*) Tom. 7, pag. 306.

reur

reur au Parlement, y poſſédoit quelques Maiſons & Jardins contigus au cimetière, ſitué alors du côté méridional de l'Egliſe. La conſtruction du Portail & d'une partie de la Nef de S. Sulpice, a mis dans la néceſſité de retrancher une partie de cette rue : elle aboutiſſoit auparavant au Presbytère actuel.

Les Sœurs de la Charité qu'on avoit établies rue Pot-de-Fer en 1656, ont été transférées dans celle-ci en 1732.

L'EGLISE S. SULPICE. L'incertitude où nous ſommes ſur l'origine de cette Egliſe, a donné lieu à deux opinions. Quelques Auteurs (*n*) en font remonter l'antiquité au commencement de la ſeconde race, en lui donnant une exiſtence de plus de dix ſiécles ; d'autres (*o*) au contraire la qualifient de Paroiſſe *des plus modernes*. Il y auroit, à ce que je crois, de la témérité à ſoutenir l'une ou l'autre de ces deux opinions, ſans rapporter aucune preuve ſur laquelle elle puiſſe être fondée.

On n'ignore pas, & j'ai déjà eu occaſion de le remarquer, qu'anciennement l'uſage étoit de bâtir des Chapelles ou Oratoires près des Baſiliques. S. Germain en avoit fait conſtruire une ſous l'invocation *de S. Symphorien*, à une petite diſtance, & au midi de l'Egliſe S. Vincent, dite aujourd'hui *S. Germain-des-Prés* ; il y fut enterré, ainſi que ſon père & ſa mère. Au nord il y avoit une ſemblable Chapelle, ſous le nom *de S. Pierre*, dans laquelle fut inhumé S. Droctové, 1er Abbé de S.

(*n*) Lebeuf, Tom. 2, p. 416.
(*o*) Mémoire imprimé pour l'Egliſe S. Séverin, 1764, pag. 1.

Digitized by Google

Germain. Les Titres de cette Abbaye font encore mention d'une Chapelle dite de *S. Martin-le-Vieux*, & depuis de *S. Martin-des-Orges* ou des *Bienfaiteurs*. Enfin, on lit dans le Martyrologe imprimé d'Uſuard, au 6 des Ides de Mai: *Apud Monaſterium S. Germani, Dedicatio Eccleſiæ in honore S. Johannis Baptiſtæ, S. Laurentii Archidiaconi, atque S. Sulpitii Epiſcopi.* D'où l'on pourroit inférer que l'Egliſe de S. Sulpice exiſtoit avant la fin du IXe ſiécle, puiſque ce Martyrologe fut dédié *à Charles-le-Chauve*, en 870. Mais je dois obſerver que le paſſage que je viens de citer, a été ajouté au manuſcrit d'Uſuard plus de trois cents ans après (*p*); que j'ai vu quatre autres manuſcrits de ce Martyrologe, du XIIe ſiécle, où cette addition ne ſe trouve point, & qu'elle a été rayée dans un autre du ſiécle ſuivant (*q*); enfin qu'elle eſt imprimée en lettres italiques dans l'édition que D. Jacques Bouillart en a publiée en 1718; ce qui dénote que le paſſage cité, a été ajouté à l'original d'Uſuard. Ainſi je ne crois pas qu'on puiſſe en rien conclure, pour conſtater l'antiquité de l'Egliſe de S. Sulpice. Il ſeroit certainement encore plus impoſſible de prouver ce qu'on lit dans un Mémoire imprimé (*r*), *que cette Egliſe fut bâtie en* 563, *pour être la Paroiſſe des Fermiers, Colons, & habitants de l'Abbaye S. Germain.* 1° Parce que le Service parochial ſe faiſoit dans une Chapelle, près de la grande Egliſe, comme je viens de l'obſerver. 2° Parce qu'alors il ne pouvoit exiſter

(*p*) Mſ. de S. Germain, coté 1017.
(*q*) Ibid. coté 1028.
(*r*) Mém. pour les Curé & Marguilliers de S. Sulpice, contre ceux de S. Séverin, 1764, pag. 17.

Digitized by Google

de Chapelle ſous le nom de *S. Sulpice*, qui n'eſt mort que plus de quatre-vingts ans après cette époque. Celles de S. Symphorien & de S. Pierre furent rapprochées de l'Egliſe S Germain, à la fin du Xe ſiécle, temps auquel l'Abbé Morard la fit rebâtir; & l'on voit, par le plan que D. Bouillart a inſéré dans ſon Hiſtoire de l'Abbaye S. Germain, que ces deux Chapelles en faiſoient partie. Celle de S. Symphorien ſubſiſte encore; à l'égard de celle de S. Pierre, elle fut transférée au bout du Clos de l'Abbaye (c'eſt aujourd'hui la Chapelle de la Ste Vierge dans l'Egliſe des Religieux de la Charité). Il eſt conſtant qu'elle a ſervi de Paroiſſe aux ſerfs de l'Abbaye, & aux Habitants de ce canton, qui n'étoit pas alors fort peuplé; tout le vaſte terrein qui forme le Fauxbourg S. Germain, du côté du couchant, ne conſiſtoit qu'en des vignobles, des prés, des marais potagers, des terres labourables & quelques maiſons iſolées, pour ſervir de récréation aux Habitants de la Ville, ou d'aſyle aux Cultivateurs. Les Conceſſions que les Religieux de S. Germain firent de différentes parties de leur Territoire, ſoit par vente, ſoit moyennant certaines redevances annuelles, contribuèrent à augmenter le nombre des Habitants. Il eſt aſſez probable que ce fut vers ce temps, c'eſt-à-dire au XIIe ſiécle, qu'on fit agrandir la Chapelle S. Jean, & qu'elle fut érigée en Paroiſſe, au lieu de celle de S. Pierre, qui ſervoit primordialement à cet uſage. L'Abbé Lebeuf (*f*) n'eſt pas de ce ſentiment; il ne peut diſconvenir que S. Pierre ne ſoit Patron de l'Egliſe de S. Sulpice; mais,

(*f*) Tom. 2, pag. 444 & ſuiv.

Digitized by Google

pour éluder cette preuve convaincante, il dit « qu'il peut ſeulement ſe faire que, pendant quelques années, on ait fait les fonctions curiales » en cette Chapelle de S. Pierre, *pour une partie* » *du Bourg de S. Germain*, pendant qu'on bâtiſſoit » l'Egliſe de S. Sulpice, qui a été dernièrement » abattue, & que c'eſt ce qui auroit porté à croire » que S. Pierre étoit le premier Patron de la Paroiſſe de S. Sulpice ». Je ne comprends pas ce que cet Auteur a voulu dire, en avançant qu'on a fait les fonctions curiales dans la Chapelle S. Pierre, *pour une partie du Bourg S. Germain.* Où les faiſoit-on pour l'autre partie? Ce n'étoit pas à S. Sulpice, puiſqu'on rebâtiſſoit alors cette Egliſe, & jamais il n'y a eu deux Paroiſſes dans ce Fauxbourg. En ſecond lieu, ſi, pendant la reconſtruction de l'Egliſe de S. Sulpice, (& l'on n'en ſpécifie pas le temps) l'Office de Paroiſſe s'eſt fait dans la Chapelle S. Pierre, étoit-ce une raiſon pour donner le nom de ce Saint à l'Egliſe de S. Sulpice? Si le Peuple a été porté en conſéquence à croire que S. Pierre étoit le premier Patron de cette Egliſe, cette pieuſe croyance étoit-elle ſuffiſante pour autoriſer le Clergé de l'Abbaye S. Germain & celui de S. Sulpice à l'adopter, & à célébrer la Fête de ce Prince des Apôtres avec les ſolemnités uſitées pour le Patron d'une Egliſe? Non, ſans doute. Si ce titre lui a été décerné, c'eſt parce que l'Egliſe S. Sulpice a remplacé la Chapelle S. Pierre, qui étoit la première, la vraie & l'unique Paroiſſe du Bourg S. Germain. Celle-ci ne jouiſſoit plus de ce titre qu'elle avoit précédemment porté, elle n'en avoit plus les prérogatives; mais il étoit juſte & naturel d'en conſerver les traces, & d'en perpétuer le ſouvenir. C'eſt par cette raiſon que, dans

Digitized by Google

un Titre du 6 Février 1380, on a consigné toutes *les charges* que le Curé de S. Sulpice étoit *obligé* d'acquitter dans la Chapelle de S. Pierre ; savoir, d'y faire l'Office la veille & le jour de Noël, aux quatre Fêtes Annuelles, à la Circoncision, à l'Apparition (c'est l'Epiphanie), aux cinq Fêtes de la Vierge, d'y dire la Messe, & d'y faire l'Eau-bénite tous les Dimanches de l'année, d'y aller en Procession, & d'y célébrer la Messe le jour des Cendres & le Dimanche des Rameaux, & d'y faire l'Office le jour de S. Pierre (*t*). Je crois que de pareilles charges, & de semblables obligations imposées au Curé de S. Sulpice, prouvent assez que la Chapelle S. Pierre étoit la première Paroisse. Je sais que toutes les fonctions Ecclésiastiques sont nobles, & que quelquefois les Curés primitifs s'en sont acquités dans les Eglises qui dépendoient d'eux, & alors c'étoit un droit qu'ils exerçoient ; mais il faut convenir aussi que la plûpart de ces cérémonies n'ont d'autre principe, que de constater la Primatie d'une Eglise & la dépendance de l'autre. La dévotion, ou la reconnoissance, a été souvent aussi le motif de ces pieux usages. C'est sans doute par inattention que l'Auteur des *Remarques historiques sur l'Eglise & la Paroisse de S. Sulpice* (pag. 7) avance, sur le témoignage de l'Abbé Lebeuf (*u*), « que le Prêtre préposé à cette » Paroisse a seulement pû être autrefois dans » l'usage d'aller, *par droit en son nom*, ou en celui » de l'Abbaye, officier, à certains jours, dans la » Chapelle S. Pierre, & d'y venir en Procession

(*t*) Hist. de l'Abb. S. Germ. pag. 212.

(*u*) Tom. 2, pag. 447.

Digitized by Google

» avec ſes Paroiſſiens ». Une charge, une obligation, ſont un devoir qu'on remplit, & non pas un droit qu'on exerce; celui-ci ſuppoſe une ſupériorité, celle-là une dépendance. L'Egliſe de S. Sulpice eſt émanée de l'Abbaye S. Germain; le Curé y va chanter la Grand'Meſſe, & faire quelques fonctions curiales; mais je ne penſe pas qu'elle ait jamais cru avoir par-là un degré d'autorité ſur cette Egliſe Mère. Pour prouver ce que je viens d'avancer, je ne citerai pas Sauval (*x*) qui rapporte un extrait du Livre des Cérémonies obſervées à S. Germain-des-Prés, écrit par ordre de l'Abbé Guillaume III, dans lequel on lit: *In Villâ S. Germani, prope Pariſios, Eccleſia S. Sulpitii, quæ eſt Capella beati Petri in atrio ejuſdem Villæ.* Cet Extrait n'eſt pas fidéle: le Manuſcrit fait deux articles de ces deux Egliſes; en voici la copie:

[*Eccleſia ſancti Suplitii que ad*
idem Monaſterium pertinet pleno Jure.

[*Capella beati Petri in atrio ejuſdem Ville.*

L'Abbé Lebeuf (*y*) prétend que le témoignage de l'Auteur de ce Livre, qui vivoit vers l'an 1430, *eſt fondé ſur un monument trop récent & trop équivoque, pour pouvoir faire foi.* Je dois obſerver, 1° que ce monument eſt plus ancien que ne le dit cet Académicien, puiſque Guillaume III, qui fit rédiger ce Livre, mourut le 11 Décembre 1418; 2° que ce Recueil contient une énumération des Droits & des Priviléges dont l'Abbaye S. Germain avoit joui, ſans qu'on en puiſſe conclure qu'elle les eût conſervés juſqu'alors; puiſque, immédiate-

(*x*) Tom. 1, pag. 434. | (*y*) Tom. 2, pag. 444.

Digitized by Google

ment après l'Article que je viens de rapporter, le Rédacteur de ce Livre place les Eglises de *S. Côme*, *de S. André-des-Arcs* & de *S. Germain-le-Vieux*, quoique l'Abbé Guillaume & celui qui a écrit son Cérémonial ne pussent ignorer que l'Abbaye S. Germain avoit cédé à l'Université, le 19 Juin 1345, le Patronage des deux premières de ces Eglises, & en 1368 celui de la dernière.

Je ne crois donc pas m'écarter de la vérité, en ne faisant remonter l'origine de la Paroisse S. Sulpice qu'au XIIe siécle; l'Histoire & les monuments n'en font pas mention, à ce que je crois, avant cette époque. Le premier Curé dont j'aie vu le nom, est *Raoul* (*Radulphus Presbyter sancti Sulpitii*). Il étoit en contestation avec l'Archiprêtre, Curé de S. Séverin, qui vouloit comprendre dans sa Paroisse toute la partie de celle de S. Sulpice, qui venoit d'être renfermée dans la Ville, par la nouvelle enceinte ordonnée par Philippe-Auguste. Elle fut terminée par une Sentence arbitrale, au mois de Janvier 1210. Mais on ne doit pas en conclure que Raoul ait été le premier Curé de S. Sulpice, ni que cette Paroisse soit *l'une des plus modernes*, encore moins que *ce titre est si étranger à S. Sulpice, qu'il n'y est pas même nommé.* Quelque intérêt qui nous anime, la vérité doit toujours être respectée.

Le Fauxbourg S. Germain s'étant considérablement augmenté, le nombre des Habitants s'accrut à un tel point, que l'Eglise de S. Sulpice ne pouvoit plus les contenir. Elle fut agrandie d'une Nef, sous le régne de François I: en 1614, on ajouta trois Chapelles de chaque côté de cette Nef. Tous ces bâtiments ne suffisoient point encore. Au commencement du régne de Louis XIV, on forma un

Digitized by Google

nouveau projet, on dreſſa un plan qui fut agréé; & le 20 Février 1646, la Reine Anne d'Autriche, alors Régente du Royaume, poſa ſolemnellement la première pierre dans les fondements, à l'endroit où devoit être le Maître-Autel de la nouvelle Egliſe. Les travaux furent interrompus en 1678; il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'eût pas publié les véritables motifs qui les firent ſuſpendre. Ce ne fut qu'en 1718 qu'ils furent repris, avec autant de zéle & d'ardeur que de ſuccès, par M. Languet de Gergi, alors Curé de cette Paroiſſe. Il ne falloit pas moins qu'un génie auſſi fécond en reſſources que le ſien, pour réuſſir. Il ſera facile de s'en convaincre, ſi l'on ſe rappelle que, lorſqu'il entreprit de continuer ce vaſte bâtiment, il n'avoit que 300 livres, qui ſervirent à l'achat de quelques pierres qu'on annonçoit être deſtinées à la continuation de cette Egliſe. La piété, & peut-être la vanité, ſe réunirent pour ſeconder ce projet; les libéralités des Paroiſſiens aiſés, & le bénéfice d'une Loterie que le feû Roi accorda en 1721, en facilitèrent l'exécution; la Nef fut entièrement achevée en 1736. Il ne reſtoit plus à faire que le Portail, dont on avoit jeté les fondements dès 1733, ſur les deſſins du Chevalier Servandoni. Il étoit déjà fort élevé, lorſque M. Languet, dont l'activité toujours infatigable s'étoit étendue juſqu'à la décoration intérieure de ſon Egliſe, profita de l'occaſion de l'Aſſemblée du Clergé de France, pour prier les Prélats qui la compoſoient, d'en faire la conſécration. Cette cérémonie ſe fit le 30 Juin 1745, & l'Egliſe fut dédiée ſous l'invocation de *la Ste Vierge*, de *S. Pierre* & de *S. Sulpice* (ʒ).

(ʒ) *Voyez* la Deſcription imprimée de cette Cérémonie.

Digitized by Google

On trouve dans l'Ouvrage de M. Piganiol (Edition de 1765) la deſcription des principaux objets qui méritent, dans cette Egliſe, l'attention des curieux. Pour ne pas m'écarter de mon plan, je ne cite ici à mes Lecteurs que le beau monument que la piété & la reconnoiſſance de M. le Curé & des Marguilliers, ont élevé à la gloire de M. Languet. Il a été exécuté par Michel-Ange Slodtz, Sculpteur célèbre.

A l'Article de la rue du Vieux-Colombier (*Voyez* ci-deſſus, page 29), j'ai parlé du Séminaire S. Sulpice. Une partie des bâtiments qui donne ſur la rue Férou, eſt deſtinée pour ceux qui compoſent le PETIT SÉMINAIRE. Il porta d'abord le nom *de S. Joſeph*, & fut fondé, en 1686, dans une Maiſon rue Férou, que la conſtruction du Portail de S. Sulpice a forcé d'abattre. On le transféra, le 10 Juin de l'année ſuivante, dans une Maiſon de la même rue, où le Sr Coulon tenoit ſon Académie, & que le Séminaire avoit achetée le 31 Mai précédent. La Communauté des Philoſophes fut inſtituée en 1687, & tous ſes Exercices étoient communs avec ceux du petit Séminaire: elle en a été ſéparée en 1713. On réunit auſſi au petit Séminaire, en 1694, une autre petite Communauté, nommée *Ste Anne*, parce qu'elle avoit été établie au mois de Septembre 1684, rue Princeſſe, dans une Maiſon dont l'enſeigne étoit l'*Image de Ste Anne.*

Dans la rue Férou, il y a un cul-de-ſac qui porte le même nom. J'ai remarqué ci-deſſus, qu'on l'appeloit ci-devant rue *des Prêtres*, parce que les maiſons qu'on y voit, n'étoient preſque alors habitées que par des Prêtres de S. Sulpice. Sauval le nomme rue *S. Pierre*, ainſi que je l'ai obſervé.

Digitized by Google

La petite Communauté des Eccléſiaſtiques qui ſe deſtinent à entrer au Séminaire, fut établie, dans cette rue, vers l'an 1677, par M. Boucher, Docteur de Sorbonne. Il engagea, par ſon Teſtament, MM. de S. Sulpice à s'en charger, ce qu'ils acceptèrent le jour même de ſon décès, arrivé le 20 Janvier 1708 : les libéralités que leur fit M. Robert, l'un de leurs Supérieurs, leur a fait donner le nom de *Robertins*.

RUE DE LA FOIRE. On appelle ainſi le paſſage qui conduit à la Foire, & dont l'entrée eſt dans la rue du Four.

RUE DES FOSSOYEURS. Elle donne d'un côté dans la rue de Vaugirard, & de l'autre dans la rue Palatine, vis-à-vis de la Porte méridionale de l'Egliſe S. Sulpice. Suivant Sauval (*a*) elle s'appeloit rue *du Foſſoyeur*, parce que celui de S. Sulpice y demeuroit. J'ai vu pluſieurs Actes dans leſquels on lui donne ce nom. Mais, en parlant des Filles du Calvaire, ce même Auteur dit (*b*) qu'elles ſont ſituées vis-à-vis de la rue *des Foſſonniers* ; ce qui, vraiſemblablement, eſt une faute d'impreſſion, car je ne l'ai point trouvé ailleurs indiquée ſous ce nom. Il paroît qu'elle a porté ceux *du Fer-à-Cheval* & *du Pied-de-Biche*, qui, vraiſemblablement, étoient ceux de deux Enſeignes. Dans le Contrat du 2 Avril 1612, par lequel M. le Duc de Luxembourg vend ſon Hôtel à Marie de Médicis, il eſt dit que celui des Ecuries du petit Luxembourg aboutit ſur les rues de *Vaugirard*, *Garencière* &

(*a*) Tom. 1, pag. 135. | (*b*) Ibid. pag. 668.

Digitized by Google

du *Fer-à-Cheval:* il me paroît vraiſemblable qu'on nommoit ainſi la rue des Foſſoyeurs juſqu'à celle du Canivet, & que depuis celle-ci juſqu'à S. Sulpice on lui donnoit le nom de rue *du Pied-de-Biche.* Cette dernière eſt déſignée ſous le même nom, & diſtinguée de la rue des Foſſoyeurs, dans le Procès-verbal de 1636. Mais on y place en même-temps une rue d'*Enfer*, que je ne puis reconnoître, & qui pouvoit être, ou la rue Palatine, ou une traverſe entre la rue Garancière & celle des Foſſoyeurs.

On y voyoit, au ſiécle dernier, trois Communautés de Filles, qui ne ſubſiſtent plus. Elles s'occupoient du ſoin d'inſtruire les jeunes-Filles, & de leur apprendre à faire les ouvrages convenables à leur ſexe. L'une, dont je n'ai pu découvrir le nom ni la Fondation, étoit placée, en 1689, un peu endeçà de la rue du Canivet, du côté de la rue de Vaugirard. La ſeconde étoit connue ſous le nom *des Filles de l'Intérieur de la très-Ste Vierge*, & vulgairement *la Communauté de Mme Saujon*, & fut établie dans une Maiſon acquiſe le 26 Août 1663, & détruite environ quatorze ans après; elle occupoit l'eſpace compris entre les rues Palatine, Garencière & des Foſſoyeurs juſqu'à la rue du Canivet. Enfin la troiſième portoit le nom de *Communauté de Mme Picart*; elle étoit ſituée rue des Foſſoyeurs, près & au-deſſus de celle de Mme Saujon. Elle exiſtoit en 1692; je ne ſais quand elle a été détruite.

Rue du Four. Elle commence au carrefour des rues de Buci, des Boucheries & de Ste Marguerite, & aboutit à celui de la Croix-Rouge. Le nom de cette rue n'a pas varié; on le lui avoit

Digitized by Google

donné, parce que le Four bannal de l'Abbaye *S.* Germain y étoit ſitué, au coin de la rue dite aujourd'hui rue *Neuve-Guillemin :* il paroît par tous les Titres de cette Abbaye, que, depuis l'endroit où elle commence maintenant juſqu'à la rue des Canettes, on l'appeloit rue *de la Blanche-Oie.* Elle eſt ainſi déſignée dans un ancien Terrier, *rue de Blanche-Oie, commençant au Pilori, tirant juſqu'au carrefour de S. Sulpice & de la rue du Four.* J'ai vu auſſi des Titres qui font mention d'*une Maiſon du côté de l'Abbaye, faiſant le coin de la ruelle* (*rue des* Cizeaux) *qui deſcend des Foſſés à la rue de la Blanche-Oie & à la rue du Four.* Je rapporte ces indications, pour prouver que c'eſt avec raiſon que j'ai avancé que Sauval s'étoit trompé, en donnant le nom de rue *de la Blanche-Oie* à la rue des Boucheries & à celle du Cœur-Volant. C'eſt dans cette partie de la rue du Four qu'étoit ſitué, au commencement du dernier ſiécle, un Hôtel de Rouſſillon. Il appartenoit à Louis, bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon en Dauphiné ; c'étoit un démembrement de l'ancien Hôtel & des Jardins de Navarre, dont j'ai parlé à l'Article de la Foire. Cet Hôtel fut vendu à différents particuliers ; on conſtruiſit des maiſons ſur l'emplacement qu'il occupoit, & l'on ouvrit les rues *Guiſarde* & *Princeſſe*, vers 1620. Le Procès-verbal de 1636 prolonge cette rue juſqu'aux petites Maiſons, ſans que je puiſſe en imaginer la raiſon ; car elle finiſſoit à la Croix-Rouge, & c'étoit là que ſe terminoit le Bourg ou Ville de S. Germain. On a ſouvent confondu les objets dans cet endroit, & voici ce qui peut y avoir donné lieu. Le carrefour de la Croix-Rouge ſe nommoit *le carrefour de la Maladrerie* : ce nom ne lui venoit

Digitized by Google

pas de la Maladrerie S. Germain, ſituée au-delà du Bourg, & dans l'endroit où l'on a bâti depuis l'Hôpital des petites Maiſons, mais de quelques Granges ſituées à l'extrémité de la rue du Four, qu'on deſtina pour loger les malades attaqués du mal de Naples; près de-là on prit des Jardins ſitués entre les rues du Sépulchre & des SS. Pères, pour leur ſervir de cimetière. Vis-à-vis étoient la Juſtice de l'Abbaye & une Voirie, ſur l'emplacement de laquelle on fit conſtruire des maiſons, dont une partie a ſervi depuis de Couvent aux petites Cordelières.

RUE DES FRANCS-BOURGEOIS. Elle commence à la rue des Foſſés de M. le Prince, au coin de la rue de Vaugirard, & finit à la Place S. Michel. Il y a bien de l'apparence que ce nom vient de la Confrérie aux Bourgeois, qui acquit le Terrein ſur lequel elle eſt ſituée, du côté du Luxembourg, en faveur de laquelle Philippe-le-Hardi l'amortit, plutôt que du Parloir & du Clos aux Bourgeois qui en étoient plus éloignés. Sur tous les plans du ſiécle paſſé, elle n'eſt pas diſtinguée de la rue des Foſſés de M. le Prince, dont elle fait la continuation.

RUE DES MAUVAIS-GARÇONS. Elle traverſe de la rue de Buci dans celle des Boucheries. Si l'on veut remonter à ſa première origine, on trouvera qu'au mois de Février 1254, l'Abbé & les Religieux de S. Germain vendirent à Raoul d'Aubuſſon un eſpace de terre de cent ſoixante pieds quarrés, en face des murs de la Ville, moyennant une redevance annuelle de 40 ſols. Par le même Acte, l'Abbé de S. Germain ſe ré-

Digitized by Google

ſerva le droit de faire ouvrir, derrière cet eſpace, un chemin de trois toiſes de large; c'eſt la rue qui donne lieu à cet Article. On l'appela d'abord rue *de la Folie Reinier*, à cauſe d'une maiſon qui portoit cette enſeigne: on l'y voyoit encore en 1399, quoiqu'alors on la nommât rue *de l'Ecorcherie*, parce qu'elle étoit deſtinée à cet uſage. Sauval dit (*c*) qu'elle doit le nom *des Mauvais-Garçons* à une Enſeigne. Cela peut être; mais il auroit bien dû nous dire ce qu'elle repréſentoit. Je croirois plus volontiers qu'on le lui donna par rapport aux Bouchers & à leurs Garçons qui l'habitoient, & qui, dans pluſieurs occaſions, notamment au commencement du XVe ſiécle, excitèrent des troubles & des ſéditions, qui pûrent leur mériter plus qu'à d'autres, le titre de *Mauvais-Garçons:* au reſte, elle eſt ainſi déſignée ſur tous les plans.

RUE GARANCIÈRE. Elle aboutit d'un côté au coin des rues du petit Bourbon & des Aveugles, & de l'autre à la rue de Vaugirard. Ce nom a été altéré; car, ſuivant Sauval, on l'appeloit rue *Garancée*, & ſur tous les plans du ſiécle paſſé on lit rue *Garance*. Ce n'étoit anciennement qu'une des ruelles dites de *S. Sulpice*; elle n'avoit pas d'autre nom, quoiqu'on y eût bâti l'Hôtel de Garancière, auquel elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui. Il en eſt fait mention dans des Actes de 1421 & de 1427 (*d*); mais, en 1457, il étoit en maſure, & ne fut point rebâti. Ainſi Sauval s'eſt trompé, en diſant qu'il exiſtoit en 1541:

(*c*) Tom. 1, pag. 138. | (*d*) Archives de S. Germain.

Digitized by Google

c'étoit encore une ruelle ou chemin non pavé en 1540, mais il portoit le même nom qu'aujourd'hui. Le Procès-verbal de 1636 & le Rôle des Taxes fait en 1641, lui donnent le même nom, & je ne sais pourquoi on l'avoit abrégé, en l'appelant rue *de Garance.*

Il y a dans cette rue une Fontaine que la Princesse Anne Palatine de Bavière, veuve du Prince de Condé, y fit construire à ses dépens en 1715; & un Hôtel que René de Rieux, Evêque de Léon, y avoit fait bâtir; on le nommoit l'*Hôtel de Léon.* Il passa, en 1651, à Gui de Rieux, Seigneur de Sourdeac, dont il prit le nom qu'il a conservé, quoiqu'il n'appartienne plus à cette Maison. C'est par une faute de Graveur qu'on lit sur certains plans *Hôtel de Sourdiac*, & *Hôtel de la Sordière* sur celui de la Caille.

Rue des Fossés S. Germain, plus connue sous le nom de *rue de la Comédie.* Elle commence au coin des rues S. André-des-Arcs & de Buci, & finit à celui des rues des Boucheries & des Cordeliers. On trouve dans les Archives de S. Germain (*e*) un Procès-verbal de Toussaint Villette, Voyer de S. Germain, du 21 Janvier 1560, pour l'alignement de la rue des Fossés entre les Portes de Buci & de S. Germain. Sur les plans de Gomboust & de Jouvin, elle est nommée simplement rue *des Fossés*, conjointement avec la rue Mazarine; mais sur celui de Bullet, elle est appelée rue *Neuve-des Fossés*, pour la distinguer des autres rues ouvertes le long des Fossés de l'en-

(*e*) Cote A. 1, 6, 1.

ceinte de Philippe-Auguſte. Depuis l'année 1688 que les Comédiens François y établirent leur Théâtre, on s'eſt accoutumé à l'appeler rue *de la Comédie ;* mais, dans les Actes, ainſi que ſur les inſcriptions gravées aux extrémités, on a conſervé le nom de rue *des Foſſés S. Germain.*

L'Hôtel des Comédiens du Roi étoit établi dans cette rue. Les Troupes de l'Hôtel de Bourgogne & de l'Hôtel de Guénégaud ayant été réunies en 1680, placèrent leur Théâtre dans la rue des Foſſés (Mazarine). Le Collége des Quatre-Nations ayant commencé ſes exercices en 1687, les Comédiens furent obligés de chercher un autre lieu : ils achetèrent, à la fin de la même année, l'Hôtel de Luſſan, rue des petits Champs ; mais les obſtacles qui ſurvinrent, rendirent cette acquiſition inutile ; le Roi, par Arrêt rendu en ſon Conſeil le 1er Mars 1688, caſſa & annulla tout ce qui avoit été fait en conſéquence, & permit aux Comédiens d'acheter le Jeu de Paume de l'Etoile, ſitué rue des Foſſés S. Germain, & d'y établir leur Théâtre. Cette acquiſition & celle de la maiſon voiſine furent faites le 8 du même mois, ils y ont continué leurs repréſentations juſqu'en 1770. Ce Théâtre menaçant ruine, & l'emplacement qu'il occupoit ne paroiſſant pas convenable pour le faire reconſtruire au même endroit, le feû Roi, par ſes Lettres-Patentes du 30 Juillet 1773, enregiſtrées le 19 Août ſuivant, avoit ordonné qu'il ſeroit bâti ſur partie de l'emplacement de l'Hôtel de Condé ; mais il paroît que ce projet ne ſera pas exécuté.

Au commencement du ſiécle dernier, il y avoit un Marché à l'extrémité de cette rue, près de celle des Cordeliers ; il contenoit quatre toiſes de large ſur ſept de long. M. le Prince en demanda la ſuppreſſion

ſuppreſſion en 1634; en conſéquence de la Viſite qui fut ordonnée à ce ſujet, & de l'Arrêt qui fut rendu, ce Marché fut transféré rue Ste Marguerite en 1636.

RUE DU GINDRE. Elle aboutit à la rue Mézière & à celle du Vieux-Colombier. Je ne ſais à quelle occaſion ce nom lui a été donné. L'Abbé Lebeuf (*f*) ne nous a pas beaucoup inſtruits, en diſant « qu'il a trouvé dans le Traité de la Panne-» terie de France par Miraumont (pag. 412), » que *Gindre* ſignifie le Maître-Valet, ou plutôt » Maître-Garçon d'un Boulanger; que Ménage a » fait la même remarque dans ſon Dictionnaire, » & penſé qu'il venoit du mot latin *Gener* ». Ce mot, qui veut dire *Gendre*, a fait croire à Ménage que celui de *Gindre* en pouvoit être dérivé, parce qu'il arrive aſſez ordinairement que les Maîtres-Garçons deviennent les gendres des Boulangers chez leſquels ils travaillent. Cette étymologie me paroît un peu forcée: je crois qu'on devroit préférer celle qui fait venir ce mot de *Junior*, employé dans pluſieurs Titres anciens pour déſigner un Compagnon, un Commis, un Aide. Le mot de *Juniores* ſe trouve dans des Lettres de Louis VII en 1147, pour des Garçons Meûniers (*g*). On s'eſt ſervi du même terme dans les Réglements que S. Louis donna aux *Talmeliers* de Paris (*h*). Il me paroît que cette rue ſe prolongeoit juſqu'à la rue Honoré-Chevalier, & que, depuis la rue Mézière,

(*f*) Tom. 2, pag. 454.
(*g*) Loiſel, pag. 272.
(*h*) Tr. de la Police, Tom. 2, pag. 832.

elle ſe nommoit rue ou ruelle *des Champs*. Les Jéſuites obtinrent, ſans doute, permiſſion de l'enfermer dans leur Enclos.

RUE NEUVE-GUILLEMIN. Elle traverſe de la rue du Four dans celle du Vieux-Colombier. Sauval dit (*i*) « que quelque *nouvelle* qu'elle ſoit, ce » n'eſt pas là ſon premier nom; car elle s'appeloit » auparavant la rue *de la Corne*, nom qui lui fut » donné à l'occaſion de quelque tête de cerf (que » le Peuple appele *Corne*), ſcellée dans les murs » de la maiſon qui en fait le coin *vers la rue du* » *Vieux-Colombier*; mais encore bien plus à cauſe » d'une troupe de proſtituées accourues là d'abord » pour s'y établir, dont le deſordre enfin fut ſi » grand, que, comme cette rue eſt proche S. Sul» pice & ſur le paſſage, tous ceux qui alloient à » l'Egliſe en étoient extraordinairement ſcanda» liſés, &c.» Ce récit n'eſt pas exact dans toutes ſes parties. 1° Cette rue n'eſt pas nouvelle, puiſque, comme je l'ai obſervé à l'Article de la rue Caſſette, on l'appeloit, en 1456, la rue *de Caſſel*, parce qu'elle conduiſoit à l'Hôtel & aux Jardins de Caſſel, où ſont aujourd'hui les Filles du S. Sacrement. 2° La maiſon où pendoit pour enſeigne la corne de cerf, n'étoit point du côté de la rue du Vieux-Colombier, mais au coin de la rue du Four; c'étoit dans cette maiſon qu'étoit le Four bannal de l'Abbaye S. Germain, lequel en a fait donner le nom à la rue : il y ſubſiſtoit encore en 1456. 3° M. Ollier, Curé de S. Sulpice, a pu faire chaſſer de cette rue les perſonnes qui

(*i*) Tom. 1, pag. 140.

Digitized by Google

l'habitoient, & qui menoient une vie ſcandaleuſe; mais elles ne lui ont pas fait donner le nom de *la Corne*, & leur expulſion ne le lui a pas fait perdre totalement: car, quoiqu'au milieu du ſiécle paſſé on ait changé ce nom en celui *de Guillemin*, à cauſe d'un grand Jardin, ſitué dans cette rue, qui appartenoit à une famille de ce nom, on la retrouve encore, mais mal-à-propos, ſous celui de *la Corne* ſur les plans de la Caille, de Deliſle & de l'Abbé de la Grive.

J'ai parlé, à l'Article de la rue des Foſſoyeurs, de la Communauté de la D^me^ Picard. Mme la Grande Ducheſſe de Toſcane avoit contribué à cet établiſſement par ſes libéralités; comme il ne ſubſiſta pas long-temps, cette Ducheſſe tranſporta les rentes qu'elle y avoit attachées, à une Communauté ſemblable, établie rue Neuve-Guillemin par la D^lle^ Séguier: cet établiſſement éprouva peut-être les mêmes obſtacles, je n'ai pu découvrir quand il a été ſupprimé.

RUE GUISARDE. Elle aboutit à la rue des Canettes & à l'une des Portes de la Foire. J'ai obſervé qu'elle avoit été ouverte ſur partie de l'emplacement de l'Hôtel de Rouſſillon. Il n'en eſt fait aucune mention dans le Procès-verbal de 1636, ni dans le Rôle de Taxe de 1641; mais elle eſt marquée ſous ce nom ſur le plan de Boiſſeau en 1643, & ſur tous ceux qu'on a publiés depuis.

RUE S. HYACINTHE. Elle commence à la Place S. Michel, & aboutit à la rue du Fauxbourg S. Jacques. Les maiſons qu'on y voit du côté des Jacobins, ont été bâties ſur l'emplacement de l'ancien *Parloir-aux-Bourgeois* ou *Hôtel-de-Ville*. La

Digitized by Google

priſon du Roi Jean, & la juſte crainte des événements qui pouvoient la ſuivre, mirent les Pariſiens dans la néceſſité de fortifier la Capitale ; elle n'étoit alors défendue que par le mur de l'enceinte de Philippe-Auguſte. On creuſa pour lors un foſſé au pied de cette enceinte, au rapport du Continuateur de Nangis, témoin oculaire (*k*). Ces fortifications étant devenues inutiles, & le Roi en ayant fait don à la Ville par Lettres-Patentes du 7 Juillet 1646, elle fit combler les foſſés ; l'emplacement fut couvert de Jardins & de petits bâtiments, pour le logement de ceux qui les cultivoient. Ces bâtiments ſe ſont depuis multipliés, agrandis & élevés, & ont formé la rue dont il s'agit. On ne lui donna point de nom alors ; on ne la déſignoit, ainſi que les autres bâties ſur les foſſés, que ſous ce nom général *ſur le Rempart :* depuis on leur donna celui de *Rues des Foſſés.* Celle-ci prit enſuite le nom de rue *des Foſſés S. Michel*, parce qu'elle eſt ſituée près de la Porte S. Michel, & à l'entrée du Fauxbourg qui porte le nom de ce Saint : mais les Jacobins ayant fait bâtir des maiſons dans leur Clos, dont cette rue fait partie, on lui a donné le nom *de S. Hyacinthe*, Religieux de leur Ordre.

RUE HONORÉ-CHEVALIER. Elle traverſe de la rue Caſſette dans la rue Pot-de-Fer. On la trouve ainſi nommée dans un Contrat de vente fait aux Jéſuites le 12 Décembre 1611. Le Procès-verbal de 1636 indique la rue *du Chevalier* ; & ſur tous les plans du ſiécle paſſé & du commencement de celui-ci, on lit rue *Chevalier*, *du Chevalier* & *du*

(*k*) Spicil. *in-fol.* Tom. 3, pag. 116.

Chevalier-Honoré. Son véritable nom eſt celui qu'elle porte aujourd'hui : il vient d'Honoré-Chevalier, Bourgeois de Paris, qui poſſédoit, au XVIe ſiécle, dans la rue Pot-de-Fer, trois maiſons & de grands Jardins, au travers deſquels on ouvrit une rue, à laquelle on donna ſon nom.

RUE DU PETIT-LION. Elle donne d'un côté dans la rue de Tournon, & de l'autre dans celle de Condé. On ne la déſignoit anciennement que ſous la dénomination générale de *ruelle deſcendant de la rue Neuve à la Foire*, & *ruelle allant à la Foire.* Une Enſeigne lui a fait donner le nom qu'elle porte, ſous lequel elle étoit connue au commencement du ſiécle paſſé. Le Graveur du plan de Bullet, publié en 1676, a tranſpoſé le nom de cette rue & de celle du petit Brac (des Quatre-Vents).

RUE MAILLET. Elle traverſe de la rue d'Enfer à celle du Fauxbourg S. Jacques. Ce n'eſt qu'un chemin de communication tracé ſans aucun nom ſur les plans de Jouvin & de Bullet. L'Auteur du dénombrement des rues de Paris, imprimé chez Valleyre en 1757, l'appelle rue *des deux Maillets*, la place au Quartier IX, & dit qu'*elle ne ſubſiſte plus*; mais dans l'Edition de 1766, publiée ſous le nom du *Guide-Pariſien*, il la reſſuſcite ſous le même nom & dans le même Quartier. Elle eſt nommée *Maillet* ſur tous les plans de ce ſiécle. M. Piganiol (*l*), qui l'appelle rue *du Maillet*, n'eſt pas exact, en la plaçant Quartier du Fauxbourg S. Marcel.

(*l*) Tom. 10, pag. 47.

Digitized by Google

RUE S. MAUR. Elle donne d'un côté dans la rue de Sévre, & de l'autre dans celle des Vieilles-Tuilleries. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée ſur le plan de Gombouſt, & ſur ceux qui l'ont ſuivi. J'ai vu, dans les Archives de l'Abbaye S. Germain, que, par Acte du 23 Février 1644, elle donna par Bail à cens & rente, huit arpents de terre, près des Incurables, à Pierre le Jai, Marchand Epicier, à la charge d'y bâtir & de percer deux rues, qui porteroient les noms de *S. Maur* & de *S. Placide*, Religieux célèbres par leurs vertus dans l'Ordre de S. Benoît.

LES ECOLES DE LA CHARITÉ *pour les pauvres Filles de la Paroiſſe*, ou *les Sœurs des Ecoles Chrétiennes & gratuites dites de L'ENFANT JÉSUS.* Comme les premiers principes de l'éducation ne s'effacent preſque jamais, & que les pères & mères pauvres ne ſont pas en état de les donner à leurs enfants, le P. Barré, Minime, perſuada à quelques perſonnes pieuſes de ſe conſacrer à leur Inſtruction. Je crois que les premiers fondements de cette Inſtitution charitable furent jetés à Rouen en 1666, & à Paris en 1677, ſur la Paroiſſe de S. Jean-en-Gréve. L'utilité de ces Ecoles charitables fut bientôt connue, & elles ſe ſont tellement multipliées, qu'il n'y a point aujourd'hui de Paroiſſe qui ne les ait adoptées. Elles ſont établies par les Curés, ſous l'adminiſtration d'une Supérieure. Les perſonnes qui ſe conſacrent à cette œuvre charitable, n'y ſont engagées par aucun vœu ſolemnel. La Maiſon où elles ſont établies, rue S. Maur, eſt le chef-lieu de leur Inſtitut.

Digitized by Google

Sauval dit (*m*) « que Mme Coſſart établit, en » 1640, une Communauté de Filles, ſous le nom » *du S. Eſprit* dit d'*Hubate*, & ajoute qu'après ſa » mort cette Maiſon, ſituée rue Notre-Dame-des- » Champs, étant tombée en ruine, une partie de » ces *Religieuſes* s'établit rue S. Maur ». Dans un autre endroit il avance « qu'elles ſe retirèrent rue » S. Placide, & qu'elles prirent le nom de ce » Saint ». Je tâcherai ci-après de détruire ces aſſertions, & de ſubſtituer la vérité aux faits hazardés par cet Auteur.

RUE MÉZIÈRE. Elle donne d'un côté dans la rue Pot-de-Fer, & de l'autre dans la rue Caſſette. Sauval dit (*n*) qu'*elle s'appelle autrement petite rue Caſſette.* J'ai fait voir que ce nom ne s'étoit donné, & ne convenoit qu'à la rue Beurière. Il ajoute que celui qu'elle porte, vient d'un Jeu-de-Paume & d'un Hôtel appelés *de Mézière.* Il eût été plus exact de dire qu'on le lui avoit donné, parce que les Jardins de l'Hôtel de Mézière régnoient le long de cette rue. Cet Hôtel étoit ſitué rue Caſſette, ainſi que le Jeu-de-Paume bâti au coin de la rue Honoré-Chevalier. Mais, comme il y avoit une iſſue dans la rue dont il s'agit, on lui donna le nom de rue *de l'Hôtel de Mézière.* Il appartenoit à une famille ancienne, qu'on diſoit être iſſue de la maiſon d'Anjou. Cet Hôtel fut acquis le 3 Avril 1610, moyennant 24000 livres, & donné le même jour *pour convertir & employer en une Maiſon de Noviciat pour les Jéſuites.*

RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. Elle aboutit

(*m*) Tom. 1, pag. 689. | (*n*) Tom. 1, pag. 150.

Digitized by Google

aux rues de Vaugirard & d'Enfer, en face de celle de la Bourbe. Ce nom lui vient de l'Egliſe Notre-Dame-des-Champs, occupée aujourd'hui par les Carmélites, parce qu'anciennement ce chemin y conduiſoit, ainſi qu'on peut le voir ſur le plan de S. Victor, gravé par Dheulland. Aux XIVe & XVe ſiécles, on le nommoit *le Chemin herbu;* on l'a depuis appelé rue *du Barc*, je ne ſais à quelle occaſion; peut-être en a-t-on ſupprimé une partie qui faiſoit en ligne droite la continuation de la petite rue du Bac, qu'on appeloit *du Barc*, comme je l'ai obſervé à cet Article. Sur le plan que de Fer publia en 1692, on lit ſimplement rue *Notre-Dame*; c'eſt le premier ſur lequel elle ſe trouve déſignée par un nom.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes. Cet utile établiſſement, formé pour apprendre à de jeunes Garçons nés de parents pauvres, à lire, à écrire, & pour leur former le cœur & l'eſprit, a ſuccédé à une Communauté de Filles, connue ſous le nom de *Communauté de Mlle Coſſart*, ou *des Filles du S. Eſprit*, qui s'étoient propoſé le même objet. La D^lle^ Coſſart avoit une Maiſon rue Notre-Dame-des-Champs; elle la deſtina pour y recevoir des perſonnes qui, conjointement avec elle, s'y conſacroient à l'inſtruction & à l'éducation des pauvres Filles. Sauval dit (*o*) que cette Communauté fut établie en 1640, & j'ai quelque peine à le croire, quoique cette date ſoit adoptée par l'Auteur des *Remarques hiſtoriques ſur la Paroiſſe S. Sulpice* (page 82). Ce ne fut que le 27 Mars 1658, qu'elle acquit de Charles le Févre la Maiſon que les Frères des Ecoles occupent aujour-

(*o*) Tom. 1, pag. 689.

d'hui ; &, l'année ſuivante, elle acquit d'Antoine Bonigalle deux-cents vingt-cinq toiſes en jardins & marais qu'elle y joignit. Elle fit conſtruire une Chapelle ſous le titre du *S. Eſprit*, & aſſigna 200 liv. de rente au Chapelain qui devoit la deſſervir ; mais cette Fondation n'eſt que du 22 Mai 1666, & il n'eſt guère probable que la D^lle^ Coſſart, voulant établir une Communauté en 1640, ait été dix-huit ans ſans lui procurer un aſyle convenable, & propre à remplir l'objet qu'elle s'étoit propoſé. Cet établiſſement méritoit d'être protégé ; il eut cependant le ſort de quelques autres ſemblables, qui, malgré leur utilité, furent ſupprimés par Arrêt, en 1670. Il ſubſiſta encore quelques années malgré cet Arrêt, & le défaut de Lettres-Patentes néceſſaires pour l'autoriſer ; mais la D^lle^ Coſſart prévoyant qu'il ne ſeroit pas de longue durée, ordonna qu'en cas qu'il ne pût pas ſe ſoutenir, l'Hôpital Général en ſeroit mis en poſſeſſion. Le cas prévu arriva, la Communauté fut ſupprimée par Arrêt du 18 Janvier 1707, ſes biens furent réunis à l'Hôpital Général, & le Service de la Chapelle du S. Eſprit fut transféré dans celle de la Maiſon de la Pitié. Le 5 Mars 1708, cette Maiſon fut vendue à M. Alexandre Cabeau, Conſeiller au Parlement, & acquiſe de ſes héritiers le 24 Janvier 1720, par le Sr Chébarne, Officier du Gobelet du Roi, qui la vendit, le 16 Octobre 1722, aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Ces Frères, qu'on appelle communément *les Frères des Ecoles*, les Frères *de l'Enfant Jéſus*, qui eſt leur véritable titre, & *les Frères de S. Yon*, parce que leur Noviciat y eſt établi, furent inſtitués à Reims en 1679, par M. de la Salle, Docteur en Théologie & Chanoine de cette Cathédrale.

Digitized by Google

Quoique l'objet de ce ſaint Prêtre fût d'élever de pauvres Garçons dans la connoiſſance de la Religion, & dans la pratique des devoirs qu'elle impoſe, je ne crois pas que M. Piganiol ait été bien fondé à le qualifier Fondateur *des Frères de la Doctrine Chrétienne* (*p*). Je ne vois point qu'ils aient jamais pris ce titre. Le ſuccès de cet Inſtitut fit déſirer de former de ſemblables établiſſements à Paris: M. de la Salle y fut appelé en 1688, & les Frères qu'il avoit amenés ouvrirent leurs Ecoles dans la rue Princeſſe. Le ſuccès répondit aux eſpérances qu'on en avoit conçues, & l'on multiplia ces Ecoles. Je trouve qu'il y en avoit une établie rue du Bac en 1690, une autre en 1698 rue de Vaugirard, une quatriéme rue de Sévre, & une autre rue S. Placide; quelque temps après, on en établit une dans la rue des Foſſés de M. le Prince, près de la Porte S. Michel. Depuis on en a placé dans la rue de Seine & au gros Caillou. Enfin on les a transférés, en 1722, dans la rue Notre-Dame-des-Champs, comme je l'ai obſervé ci-deſſus. La Chapelle du S. Eſprit ſubſiſte encore, & l'on y dit la Meſſe tous les Dimanches & Fêtes.

Lorſque Bullet publia ſon plan, il y avoit vis-à-vis de cette Maiſon un demi-quarré fortifié, ayant une demi-lune entre ſes deux baſtions, qu'il nomme *le Fort des Académiſtes*: on l'avoit ſans doute fait conſtruire pour enſeigner aux Jeunes-gens qui ſe deſtinent à l'Etat Militaire, la manière d'attaquer une Place fortifiée.

A côté étoit un cul-de-ſac qu'on y voit encore, & qui porte, ainſi que la rue, le nom *de Notre-Dame-des-Champs*. Depuis quelques années, cette

(*p*) Deſcript. de la France, Tom. 9, pag. 252.

Digitized by Google

rue eſt devenue remarquable par les Hôtels de Mailli & de Laval, & par celui que M. l'Abbé Terrai, ci-devant Contrôleur Général, y a fait conſtruire.

RUE PALATINE. Elle régne le long de l'Egliſe S. Sulpice, depuis la rue Garancière juſqu'à celle des Foſſoyeurs. Le Cimetière de cette Paroiſſe étoit autrefois ſitué au chevet de cette Egliſe: lorſqu'au ſiécle paſſé on commença le bâtiment que nous voyons aujourd'hui, il fallut prendre l'emplacement de ce Cimetière; on le transféra au midi de l'Egliſe, le long de laquelle on ménagea une rue qu'on appela, par cette raiſon, rue *Neuve S. Sulpice*, & enſuite rue *du Cimetière*. Enfin on l'a nommée rue *Palatine* en l'honneur de Mme la Princeſſe Palatine, veuve de M. le Prince de Condé, qui logeoit au petit Luxembourg au commencement de ce ſiécle.

RUE S. PLACIDE. Elle traverſe de la rue de Sévre dans celle des Vieilles-Tuileries. J'ai dit ci-deſſus quand elle avoit été percée, & pourquoi on lui avoit donné le nom qu'elle porte. (*Voyez* l'Article de la rue S. Maur, pag. 68.)

RUE POT-DE-FER. Elle donne d'un côté dans la rue du Vieux-Colombier, & de l'autre dans celle de Vaugirard. Sauval dit (*q*) « qu'elle s'eſt » appelée autrefois la rue *du Verger*, mais qu'elle » commence à prendre le nom de la rue *des Jéſuites*, à raiſon de leur Noviciat, qui en occupe » une partie ». Corrozet (*r*) indique une rue *des Jardins près S. Sulpice*. Seroit-ce parce que les

(*q*) Tom. I, pag. 159. | (*r*) Fol. 207 v°.

mots *Verger* & *Jardin* ſont quelquefois ſynonymes, que le Peuple auroit donné ce dernier nom à la rue Pot-de-Fer? je ne l'ai lu dans aucun Acte, non plus que celui de rue *des Jéſuites*. Au XVe ſiécle, cette rue n'étoit qu'une ruelle ſans nom, que les Titres de l'Abbaye S. Germain indiquent *ruelle tendant de la rue du Colombier à Vignerei*, (j'ai obſervé que le Clos de Vignerei eſt enfermé dans le Parc du Luxembourg); dans d'autres elle porte, avec les rues qui lui ſont parallèles, le nom général de *ruelle de S. Sulpice*; mais dans le Terrier de 1523, elle eſt déſignée ſous celui de *Henri du Verger*. Ce particulier y avoit une maiſon & des jardins qui en occupoient une grande partie.

La Maiſon qui a ſervi de Noviciat aux Jéſuites, eſt ſituée dans cette rue. Perſonne n'ignore quel fut le motif de leur expulſion du Royaume en 1594. Ils obtinrent, au mois de Septembre 1603, un Edit de rétabliſſement: juſqu'à cette époque ils n'avoient eu que deux Maiſons à Paris, le Collége & la Maiſon Profeſſe; ils profitèrent de cette circonſtance favorable pour ſe procurer un troiſiéme établiſſement, dans lequel ils formeroient & mettroient à l'épreuve ceux qui ſe préſenteroient pour être admis dans leur Société. Tous nos Hiſtoriens en placent la date en 1610, & je conviens que le Roi le leur permit par un Brevet du 17 Mars 1610, & que, ſur le conſentement de l'Abbé de S. Germain du 10 Juillet ſuivant, ils obtinrent des Lettres-Patentes au mois de Septembre de la même année. Ce projet n'eut cependant pas auſſi-tôt ſon exécution, puiſque l'Acte de Fondation, fait en leur faveur par D^lle^ Madeleine Luillier, veuve de M. Claude le Roux de Ste Beuve, Conſeiller au Parlement, n'eſt que du 13 Avril

Digitized by Google

1612. Mais, pour concilier ces dates, on peut dire que Mme de Ste Beuve acheta, le 3 Avril 1610, l'Hôtel de Mézière, pour y placer le Noviciat des Jéſuites; que le même jour elle déclara qu'elle avoit fait cette acquiſition pour cet effet; & que ce ne fut qu'après l'obtention des Lettres-Patentes & l'adjudication du Décret, qu'elle conſigna ſa volonté & ſa libéralité dans un Acte public. Les Jéſuites firent ſucceſſivement acquiſition de pluſieurs maiſons voiſines, enſorte que tout leur terrein ſe trouva renfermé entre les rues Pot-de-Fer, Mézière, Caſſette & Honoré-Chevalier. A l'extrémité du Jardin de l'Hôtel de Mézière, il y avoit une petite maiſon; c'eſt ſur cet emplacement & ſur partie du terrein contigu que M. François Sublet des Noyers, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, fit conſtruire à ſes dépens l'Egliſe qui ſubſiſte encore, & dans laquelle il fut inhumé. La première pierre en fut poſée par M. Henri de Bourbon, Abbé de S. Germain, le 10 Avril 1630; elle fut achevée en 1642, & conſacrée par M. l'Evêque de Boulogne, ſous l'invocation *de S. François Xavier.* Le grand Autel fut reconſtruit en 1709, & le Roi en fit la dépenſe.

Preſque en face de cette Egliſe eſt la principale porte de la Communauté des pauvres Eccléſiaſtiques, étudiants en Philoſophie & en Théologie au Séminaire S. Sulpice: cette Communauté fut établie en 1708. (*Voyez* ci-deſſus, pag. 58.)

LES FILLES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE, appelées auſſi dans le commencement de leur Inſtitut, *LES FILLES DE LA TRÈS S^TE^ VIERGE.* Nous ſommes redevables de cet établiſſement à la piété & à la charité de Marie de Gournai, veuve de

Digitized by Google

David Rouſſeau, l'un des Marchands de Vin du Roi, morte en odeur de ſainteté le 4 Août 1688. Son objet avoit été de raſſembler cinq ou ſix Femmes ou Filles, capables de montrer aux pauvres perſonnes de leur ſexe, les devoirs du Chriſtianiſme, à lire & écrire, & à faire les ouvrages utiles pour leur procurer les beſoins de la vie. Elle fut ſecondée dans cette pieuſe intention par quelques perſonnes vertueuſes, qui voulurent bien coopérer à cet établiſſement: le Roi l'approuva par Lettres-Patentes données à Rhétel au mois de Septembre 1657, regiſtrées au Parlement le 13 Février 1662. La D^me^ Rouſſeau y conſacra ſa maiſon, ſituée rue du Gindre, où cette Communauté a ſubſiſté juſqu'en 1738, qu'elle a été transférée rue Pot-de-Fer, dans une Maiſon plus propre & plus convenable pour y recevoir les jeunes-Filles & les Penſionnaires qui ſe préſentent. Je ne ſais pourquoi, dans l'Inſcription qu'on a placée ſur la Porte, on lit la date de 1731. Cette Maiſon eſt régie par une des Maîtreſſes, qui ne prenoit que le titre de *Sœur aînée*, conformement aux Statuts & aux Lettres-Patentes; on l'appelle aujourd'hui *Sœur première*. Ces Filles, qui ne font point de vœux, rempliſſent l'objet de leur Inſtitut avec autant d'exactitude que de ſuccès. Leur Chapelle eſt ſous le titre *de la Conception de la Ste Vierge*.

Les Religieuſes Bernardines de Ste Cécile, dites *du Précieux Sang*, furent établies dans cette rue en 1635. (*Voyez* ci-après l'Article de la rue de Vaugirard, où elles ont été transférées.)

Rue Princesse. Elle traverſe de la rue du Four à la rue Guiſarde. En parlant de cette dernière, j'ai dit qu'elles avoient été ouvertes ſur

Digitized by Google

l'emplacement de l'Hôtel de Rouſſillon : je ne ſais quand, ni en l'honneur de qui, le nom qu'elle porte lui a été donné ; mais elle eſt ainſi déſignée dans le Procès-verbal de 1636. Au coin de cette rue, du côté de la rue du Four, on a placé une ſtatue de Moyſe, tenant les Tables de la Loi. L'opinion commune eſt que cette maiſon appartenoit à un Juif : je n'en ai point trouvé de preuve ; mais j'ai vu des Titres qui font mention dans cette rue de l'*Hôtel du grand Moyſe*. Colletet indique, dans la rue du petit Bourbon, un Hôtel *du petit Moyſe*, qui, je crois, ſubſiſte encore. Sauval dit (*f*) « que Louis de Bourbon acheta un grand Logis » en 1327, devant la Porte de l'Abbaye S. Ger» main, ſur les ruines de l'Hôtel de Louis Bâtard » de Bourbon, marié à une fille naturelle de » Louis XI, où on a fait la rue Princeſſe & la » rue Guiſarde ». Je ne crois pas qu'en ſi peu de mots on puiſſe accumuler tant d'Anachroniſmes.

RUE DES FOSSÉS DE M. LE PRINCE. Elle commence à la rue de Condé, & finit au bout de la rue de Vaugirard. Sa ſituation ſur les foſſés lui en fit donner le nom ſans aucune addition, enſuite on l'appela rue *des Foſſés S. Germain*, enfin rue *des Foſſés de M. le Prince*, parce que ſon Hôtel s'étendoit juſque-là. On y bâtit quelques maiſons avant le milieu du dernier ſiécle ; &, du côté de l'Hôtel de Condé, les foſſés exiſtoient encore ; mais, dès que le Roi eût permis de les combler, on s'empreſſa de les couvrir de bâtiments, & de former ainſi la rue telle qu'elle eſt aujourd'hui.

(*f*) Tom. 2, pag. 385.

Digitized by Google

RUE DU REGARD. Elle aboutit au coin des rues du Chaſſe-midi & des Vieilles-Tuileries, & à la rue de Vaugirard vis-à-vis d'un regard de fontaine, qui lui en a fait donner le nom. Sur quelques plans, on la trouve appelée rue *des Carmes*, parce qu'elle régne le long de l'Enclos des Carmes Déchauſſés. Ils en ont pris une partie, ſur laquelle ils ont fait conſtruire les beaux Hôtels qui décorent cette rue.

RUE S. ROMAIN. Elle traverſe de la rue de Sévre dans celle du petit Vaugirard. Il y a quelque apparence qu'on lui donna ce nom, parce qu'elle fut ouverte dans un temps où D. Romain Rodayer étoit Prieur de l'Abbaye S. Germain. Elle eſt marquée ſous cette dénomination ſur le plan de Jouvin, publié en 1673. Je ne ſais pourquoi, trois ans après, temps auquel Bullet mit le ſien au jour, il ne lui donne pas une direction droite, ni par quelle raiſon il la nomme rue *Abrulle*. Sur ce même plan, corrigé en 1710, elle porte le nom de rue *du Champ-Malouin*. On l'a conſervé mal-à-propos ſur pluſieurs mauvaiſes Copies de ce plan, publiées depuis quelques années, & je ſuis étonné de voir que cette rue ſoit ainſi déſignée ſur celui que D. Lobineau a fait mettre à la tête de l'Hiſtoire de Paris.

RUE DE SÉVRE. Elle commence au carrefour de la Croix-Rouge, & finit au nouveau Boulevard. Dans les Titres de l'Abbaye S. Germain, du XIIIe ſiécle & des ſuivants, elle eſt nommée rue *de la Maladrerie*, & dans un Rôle de Taxes en 1641 rue *de l'Hôpital des petites Maiſons*. On lui a donné le

le nom qu'elle porte aujourd'hui, à cauſe qu'elle conduit au Village de Sévre (*Savara*); ce qui m'a déterminé à préférer ce nom à celui de *Séve*, qu'on lit ſur la plûpart de nos plans & dans les Nomenclatures.

Le Carrefour dont je viens de parler, s'appeloit, au XVe ſiécle, *le carrefour de la Maladerie*. Depuis on lui a donné le nom de *carrefour de la Croix-Rouge*, à cauſe d'une Croix peinte en cette couleur, qu'on y avoit élevée. C'étoit anciennement l'uſage de placer des Croix dans les carrefours & dans les places publiques. Par la ſuite des temps, on a reconnu que ces monuments gênoient la voie publique, & occaſionnoient des embarras & des accidents. L'utilité & la ſûreté des Citoyens ont fait prendre le parti de les transférer dans d'autres endroits, ou de les ſupprimer.

Il y a un Marché & quelques étaux de Boucherie placés à ce carrefour. L'Abbé de S. Germain ayant permis cet établiſſement le 22 Juillet 1652, le Roi le confirma par ſes Lettres-Patentes du 3 Août 1661, enregiſtrées le 1er Septembre de la même année (*t*).

LES PRÉMONTRÉS RÉFORMÉS. L'Ordre que S. Norbert avoit inſtitué au commencement du XIIe ſiécle, & dont j'ai déjà parlé (*Voyez* Quart. S. André-des-Arcs, pag. 88), avoit éprouvé, ainſi que les autres, les funeſtes effets que produit le relâchement. Les Vertus chrétiennes étoient encore pratiquées à Prémontré; l'on n'y avoit point ſecoué le joug de la Régle, mais on en avoit peu-à-peu tempéré la rigueur; la ſévérité des

(*t*) Hiſt. de Paris, Tom. 5, pag. 185.

Loix de l'Inſtitut avoit été adoucie par degrés; il ne reſtoit plus que quelques traces de l'auſtérité & de la ferveur des premiers Diſciples de S. Norbert, lorſque Dieu inſpira au P. Daniel Picart le pieux deſſein de les faire revivre. Il étoit Abbé de Ste Marie-aux-Bois en Lorraine, & fut ſecondé dans ce projet par le P. Gervais Lairuels, Abbé de S. Paul de Verdun. Ils introduiſirent dans leur Ordre une Réforme que pluſieurs Maiſons embraſsèrent. Elle fut approuvée par Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X & Innocent XII, & par des Lettres-Patentes des 22 Janvier 1621 & 2 Juillet 1643. Malgré les obſtacles que cette Réforme éprouva, il ſe trouva un aſſez grand nombre de Prémontrés qui l'adoptèrent, & qui formèrent ainſi une nouvelle Congrégation, ſous le titre *de la Réforme de S. Norbert.* Elle eſt gouvernée par un Vicaire-Général, & le Chef d'Ordre eſt à l'Abbaye de Ste Marie aux-Bois, qu'on a transférée à Pontamouſſon. Dans un Chapitre général, tenu à S. Paul de Verdun en 1660, on propoſa d'en former un établiſſement à Paris. Toutes les Maiſons ſe chargèrent de contribuer à la dépenſe, & l'on députa le P. Paul Terrier pour en faciliter l'exécution. Ces Religieux trouvèrent dans la Reine Anne d'Autriche, non-ſeulement une Protectrice qui favoriſa cet établiſſement, mais une Bienfaitrice qui voulut bien y contribuer par ſes libéralités. Le 16 Octobre 1661, les Prémontrés achetèrent de D^me^ Marie le Noir, veuve de René Chartier, Médecin du Roi, un terrein fort étendu, & une Maiſon appelée *les Tuileries*, à l'angle que forment les rues de Sévre & du Chaſſe-midi, qu'ils diſposèrent d'une façon convenable pour y placer une Communauté; & ſur le conſentement

Digitized by Google

que l'Abbé de S. Germain leur donna le 28 Juin 1662, ils obtinrent, au mois d'Octobre ſuivant, des Lettres-Patentes, dans leſquelles le Roi ſe déclare leur Fondateur; ils y ſont qualifiés *Chanoines Réguliers de la Réforme de l'étroite Obſervance de l'Ordre de Prémontré.* Ces Lettres ne furent enregiſtrées au Parlement que le 10 Mars 1671, & à la Chambre des Comptes le 23 Avril ſuivant, en conſéquence des Lettres de Surannation qu'ils obtinrent à cet effet (*u*).

La Reine Anne d'Autriche poſa, le 13 Octobre 1662, la première pierre de l'Égliſe; elle fut achevée & bénite le 30 Octobre 1663, ſous le titre *du très-ſaint Sacrement de l'Autel*, & *de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge :* mais ſe trouvant trop petite pour le nombre de perſonnes pieuſes qui s'y rendoient, les Prémontrés la firent agrandir en 1719. Le feû Roi en fit poſer la première pierre en ſon nom, le 20 Mars de cette année, par M. François Armand de Lorraine d'Armagnac, nommé à l'Evêché de Bayeux. Elle fut dédiée le 17 Novembre 1720, ſous les mêmes titres qu'elle portoit auparavant. Je ne ſais pourquoi cette Maiſon ſe trouve indiquée ſous le nom *de Ste Anne* ſur preſque tous les plans, excepté celui de Bullet, ſur lequel elle n'eſt pas gravée. On l'a ſans doute confondue avec celle des Prémontrés de la rue Hautefeuille. (*Voyez* Quart. XVIII, pag. 91.)

L'ABBAYE DE NOTRE-DAME AUX-BOIS. Elle fut fondée, en 1202, par Jean de Neſle, Châtelain de Bruges, & par Euſtache ſa femme (*x*),

(*u*) Hiſt. de Paris, Tom. 5, pag. 832.

(*x*) Hiſt. de Paris, Tom. 4, pag. 183.

dans un lieu nommé *le Batiz*, ſitué au milieu des bois, dans le Diocèſe de Noyon, ſous le titre de *la franche Abbaye de Notre-Dame-aux-Bois*. Le paſſage des gens de guerre, les incurſions des ennemis, la crainte de voir leur maiſon forcée & expoſée aux horreurs du pillage, obligèrent ces Religieuſes de venir à Compiégne en 1650 & d'y ſolliciter la protection d'Anne d'Autriche. Leurs eſpérances ne furent pas vaines; cette Princeſſe leur procura, peu de temps après, l'occaſion & les moyens de ſe fixer à Paris. Quelques Religieuſes Annonciades, que la B. Jeanne de France avoit fondées à Bourges, étoient venues s'établir à Paris. J'en ai parlé à l'Article des Annonciades de Popincourt. (*Voyez* Quart. S. Antoine, p. 110.) Ces Religieuſes ayant été obligées de ſe diſperſer, celles de l'Abbaye de Notre-Dame-aux-Bois profitèrent de cette circonſtance pour les remplacer, juſqu'à ce qu'elles puſſent retourner dans leur Abbaye; elles achetèrent le Monaſtère des Annonciades des dix Vertus, le 9 Mars 1654: le Roi, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1658, confirma cette acquiſition, & leur accorda l'exemption des droits d'Aides, & le privilége du Franc-Salé. Cependant ces Religieuſes faiſoient réparer leur ancienne Maiſon, & ſe diſpoſoient à l'occuper; il y en avoit même déjà quelques-unes qui s'y étoient rendues, lorſque, le 6 Octobre 1661, un incendie conſuma l'Egliſe & les lieux réguliers. Cet accident les obligea de revenir à Paris, & de faire transférer à la Maiſon qu'elles y avoient, le titre & les biens de l'Abbaye. Le Pape & les Supérieurs y conſentirent, & le Roi les y autoriſa par Lettres-Patentes du mois d'Août 1667. Les ſucceſſeurs des Fondateurs acquieſcèrent, le 24

Digitized by Google

Juillet 1668, à cette tranſlation qui fut homologuée par Arrêt du 4 Août ſuivant. Ces Religieuſes ont fait conſtruire, en 1718, une nouvelle Egliſe, dont la première pierre a été poſée le 8 Juin, par Mme Eliſabeth Charlotte, Princeſſe Palatine du Rhin, Ducheſſe d'Orléans. Elle a été dédiée ſous l'invocation *de N. D. & de S. Antoine*, le 24 Octobre 1720, par M. l'Evêque de Toul. Ces Religieuſes ſuivent la Régle de Cîteaux.

LES PETITES-MAISONS Cet Hôpital a été bâti ſur l'emplacement qu'occupoit autrefois celui de S. Germain, qu'on nommoit communément *la Maladrerie S. Germain.* Je n'ai trouvé aucune trace de ſon origine; mais, comme la *Lépre*, ou *Ladrerie*, étoit une maladie ancienne & aſſez commune, il eſt à préſumer qu'on établit des aſyles pour les Lépreux à Paris avant le régne de Louis le Jeune, époque à laquelle le Commiſſaire Lamarre place l'établiſſement de cette Maladrerie ſur ſon 3e plan. La facilité avec laquelle cette maladie cruelle pouvoit ſe communiquer, avoit fait interdire l'entrée des Villes aux Lépreux. Les bâtiments qu'on avoit deſtinés pour les recevoir, étoient à une certaine diſtance des Portes. Telles furent celles de S. Lazare & de S. Germain. Comment donc imaginer que quelques Hiſtoriens (*y*) aient pû avancer que, le mal de Naples ayant fait des progrès rapides à Paris, la Ville prit à loyer, en 1497, *une place vuide* au Fauxbourg S. Germain; qu'elle y fit conſtruire à la hâte des logements pour ceux qui ſeroient atteints de cette maladie;

(*y*) Hiſt. de Paris, Tom. 2, pag. 1060.—Piganiol, Tom. 7, pag. 391.—La Barre, Tom. 5, pag. 352.

Digitized by Google

que *telle fut l'origine de la Maladrerie de S. Germain*, & qu'elle fut employée à cet uſage juſqu'en 1544, que cet Hôpital fut détruit, & l'emplacement vendu. Il ne ſera pas difficile de ſe convaincre que ces Hiſtoriens, en ſe copiant les uns les autres, ont confondu les objets qu'ils ne connoiſſoient pas, & qu'ils n'ont pas cherché à vérifier les faits. La Maladrerie de S. Germain n'a jamais ſervi d'aſyle aux victimes infortunées du libertinage. Eſt-il vraiſemblable qu'on eût ajouté à leurs maux, en les expoſant à en contracter de nouveaux, & qu'en cherchant à les guérir, on les eût mis dans le cas de devenir incurables? Cette Maladrerie ne fut jamais affectée qu'aux Lépreux; mais, comme je l'ai remarqué ci-deſſus à l'Article de la rue du Four, on y prit quelques granges pour retirer ceux qui ſe trouvèrent attaqués du mal de Naples. Pour lever juſqu'à l'ombre du doute, il ne faut que parcourir les Archives de l'Abbaye S. Germain. Les Titres qui concernent ce Quartier, marquent que l'Hôtel du Sépulchre tenoit par derrière au Cimetière de la Maladrerie. Dans la rue du Sépulchre, ils déſignent « une maiſon abou-» tiſſant par derrière au Cimetière des malades de » la Maladrerie, & dans la rue du Four une maiſon » tenant, d'une part aux granges où furent les ma-» lades de Naples, de l'autre part au chemin qui » tend de la rue du Four à la Juſtice »; ainſi nulle identité entre ces deux maiſons.

Le Parlement étant informé que la Maladrerie de S. Germain, quoique ſans revenus, étoit occupée par les Lépreux qui s'y retiroient, & que, malgré les ſecours qu'on leur procuroit pour leur ſubſiſtance, ils ſe répandoient dans la Ville pour y demander l'aumône, ce qui pouvoit avoir des ſuites dangereuſes, ordonna, en 1544, que cette Maladrerie

Digitized by Google

ſeroit détruite, & les matériaux réſervés pour en bâtir une autre dans un lieu plus éloigné, ou vendus au profit des pauvres. Le Cardinal de Tournon, alors Abbé de S. Germain, revendiqua ſans doute ſes droits, auxquels, ſuivant toute apparence, le Parlement eut égard, puiſqu'il vendit les matériaux à ſon profit, ainſi que l'emplacement, qui contenoit deux arpents & demi, & fut acquis par le Sr Gellinard, Secrétaire de M. le Duc d'Orléans, moyennant 300 livres une fois payées, 30 liv. de rente, & 7 ſols 6 den. de cens par arpent. La Ville acheta ce terrein en 1657, & y fit conſtruire l'Hôpital que nous voyons aujourd'hui. Elle le deſtina pour y renfermer les mendiants incorrigibles, les perſonnes pauvres, vieilles & infirmes, les femmes ſujettes au mal caduc, les teigneux, les fous & les inſenſés. Jean Luillier de Boulencourt, Préſident à la Chambre des Comptes, fut un de ceux qui, par leurs libéralités, contribuèrent à ce pieux & charitable établiſſement. Il donna des rentes & des meubles, & fit faire pluſieurs bâtiments. La forme de leur conſtruction les fit appeler *les petites Maiſons*, parce que ces édifices étoient petits & ſéparés les uns des autres. Ce nom leur eſt demeuré. La Chapelle fut rebâtie en 1615. Sauval dit (z) « qu'en » cette année le P. Gabriel Bordet, Prieur & » Grand-Vicaire de S. Germain, permit qu'un » Evêque *Catholique* conſacrât la Chapelle ». Je ne ſais quel fut cet Evêque, mais j'ai lu qu'elle fut dédiée le 6 Avril 1615, ſous le titre *du S. Sauveur*, & que celle de l'Infirmerie fut bénite, ſous l'invocation *de la Ste Vierge*, le 16 Mars 1656.

(z) Tom. I, pag. 559.

Cet Hôpital, qui ne forme qu'un seul & même établissement avec le grand Bureau des Pauvres, est aujourd'hui destiné 1° pour quatre-cents personnes, vieilles & infirmes des deux sexes; 2° pour les insensés; 3° pour ceux à qui la débauche a procuré des maladies honteuses; 4° enfin pour ceux qui sont attaqués de la teigne. Comme le bâtiment destiné pour ceux-ci est séparé des autres, & qu'il est situé rue de la Chaise, j'en parlerai en traitant cet Article au Quartier S. Germain-des-Prés.

LES FILLES S. THOMAS DE VILLENEUVE. La circonstance de la canonisation de ce saint Archevêque de Valence en Espagne, qui fut faite en 1659, parut propre au P. Ange Proust, Augustin réformé de la Province de Bourges, pour exécuter le projet de faire revivre la Charité envers les pauvres & les malades, dont ce Saint avoit donné les plus grands exemples. Ce Religieux étoit Prieur du Couvent de Lamballe en Bretagne; il ne pouvoit voir sans peine que des Chrétiens abandonnassent leurs frères gémissants sous le poids de la douleur ou de l'indigence, oubliant que la Charité est un précepte, *præcipio tibi ut aperias manum fratri tuo egeno & pauperi qui tecum versatur in terrâ* (*a*), & que le Créateur des hommes, aux yeux duquel ils sont tous égaux, récompense la Charité, *non perdet mercedem suam* (*b*), & punit la dureté du cœur, *cor durum habebit malè in novissimo* (*c*).

La Province où demeuroit le P. Proust, étoit

(*a*) Deuteron. Cap. 15, ℣. 11. — Eccles. Cap. 4, ℣. 1.
(*b*) Matth. Cap. 10, ℣. 42.
(*c*) Ecclesiast. Cap. 3, ℣ .27.

Digitized by Google

un champ propre à recevoir les ſemences d'une vertu ſi naturelle, & cependant ſi rare, ou du moins ſi foible. Le nombre des pauvres ſains & malades y étoit conſidérable, les Hôpitaux ſe trouvoient abandonnés, & il y avoit peu de perſonnes qui euſſent, ou le courage de les ſecourir, ou les moyens de leur procurer les ſoins néceſſaires & les beſoins indiſpenſables. Les diſcours & les exemples du P. Prouſt réveillèrent le zéle, & ranimèrent la Charité preſque éteinte. Pluſieurs filles pieuſes s'offrirent pour entrer dans ſes vues; il en forma une Congrégation deſtinée à rétablir les Hôpitaux & à les deſſervir. L'humanité reprit ſon empire; le pauvre ne fut plus l'objet du mépris ou de l'indifférence, il devint celui de la compaſſion, & le malade dut la vie & la ſanté aux ſoins qu'on lui donna.

Cet établiſſement étoit à peine formé, qu'on prévit l'utilité qu'on pouvoit en retirer, & la néceſſité de l'autoriſer. Louis XIV, auquel on en rendit compte, fit expédier, au mois de Mars 1661, des Lettres-Patentes afin de le confirmer & d'établir de ſemblables Sociétés dans tous les endroits où elles ſeroient appelées, pour ſervir les malades dans les Hôpitaux & pourvoir à leur ſubſiſtance, pour élever gratuitement les pauvres filles orphelines & les mettre en état de gagner leur vie, & même pour recevoir les perſonnes de leur ſexe qui voudroient faire des retraites de piété.

Cette Congrégation ſe répandit bientôt tant en Bretagne que dans les Provinces voiſines, & le ſuccès a toujours répondu aux eſpérances qu'on en avoit conçues. Comme ces ſortes d'établiſſements ne peuvent être trop multipliés, quoiqu'il y en eût à Paris pluſieurs dans le même genre, on y fit

Digitized by Google

venir, en 1700, des Filles S. Thomas de Villeneuve. Les Editeurs de Sauval (*d*) sont très-inexacts dans ce qu'ils ont dit sur cette Maison, & les Historiens de Paris (*e*) ne sont entrés dans aucun détail. « Le Roi leur permit, en 1700, d'avoir » à Paris une Maison particulière, tant pour élever des sujets propres à remplir leur vocation, » & pour retirer celles des Sœurs que l'âge ou » l'infirmité rendroit inutiles, ou à charge aux » autres Maisons, que pour servir de Chef à » l'Institut, & en entretenir la correspondance » pour le maintien du bon ordre & de la subordination (*f*) ». En conséquence, le 16 Août 1700, D^lle Jeanne de Sauvaget, D^me de Villeneuve, acheta de Jacques-Joseph Guille, une maison & jardin rue de Sévre, & en passa déclaration au profit des Filles S. Thomas.

Cette Communauté a été confirmée de nouveau par Lettres-Patentes du mois de Juin 1726, enregistrées le 7 Septembre suivant, par lesquelles le feû Roi leur permit d'acquérir jusqu'à 20000 livres de rente pour l'entretien de quarante Sœurs. Ces Filles sont Hospitalières, & suivent la Régle de S. Augustin; mais elles ne font que des vœux simples. Depuis la mort du P. Proust leur Instituteur, arrivée le 16 Octobre 1697, elles élurent le Curé de S. Sulpice pour leur Supérieur général. Ses successeurs ont toujours joui de ce titre, & en ont exercé les droits. Ces Filles ont encore un Hospice dans la rue Copeau, & sont chargées de la Maison de l'Enfant Jésus, dont je parlerai ci-après.

(*d*) Tom. 1, pag. 638.
(*e*) Tom. 2, pag. 1358.
(*f*) La Barre, Tom. 5, pag. 323.

Digitized by Google

L'Hôpital des Incurables. L'attention du Miniſtère public paroiſſoit s'être ſucceſſivement portée ſur tous les objets qui peuvent intéreſſer l'humanité ; il manquoit cependant un établiſſement en faveur de ceux qui, privés de fortune & de ſecours, n'ont pas même la foible conſolation d'entrevoir un terme aux maux dont ils ſont affligés. Dme Marguerite Rouillé, épouſe du Sr Jacques le Bret, Conſeiller au Châtelet, pénétrée de leur triſte ſituation, fut la première qui forma le deſſein de leur procurer un aſyle & des ſecours. Elle donna pour cet effet à l'Hôtel-Dieu, par Acte du 1er Octobre 1632, une rente de 622 liv. & les maiſons & jardins qu'elle avoit à Chaillot, à condition d'y bâtir & d'y établir un Hôpital, ſous le titre *des Pauvres Incurables de Ste Marguerite.*

Preſque dans le même temps où Mme le Bret conſacroit une partie de ſa fortune aux malades Incurables, Jean Joullet de Châtillon, Prêtre, conçut un deſſein ſemblable, & légua ſes biens pour fonder à Paris un Hôpital en leur faveur. Le premier établiſſement n'étoit pas encore formé, & le ſecond n'étoit encore que projeté, lorſque M. le Cardinal de la Rochefoucauld, qui ne cherchoit que les occaſions d'exercer la Charité, & qui ſavoit les intentions de feû M. Joullet, prit la réſolution de les faire exécuter, & de devenir lui-même le Fondateur & le Bienfaiteur des Pauvres Incurables. En conſéquence il paſſa, le 4 Novembre 1634, un Contrat avec les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, par lequel il donna 2866 livres 13 ſols 4 den. de rente, une ſomme de 18000 liv. à prendre ſur le Fermier Général des

Digitized by Google

Aydes, & 7600 livres en argent. L'Hôtel-Dieu jouiſſoit alors de ſeize à dix-ſept arpents de terre ſur le chemin de Sévre, au-delà des petites Maiſons: il en céda dix pour y conſtruire l'Hôpital qui donne lieu à cet Article; il a depuis acquis le reſte.

Le Cardinal de la Rochefoucauld ne borna pas là ſes bienfaits. Une perſonne, qui ne voulut pas ſe faire connoître, envoya une ſomme de 2400 livres; il y ajouta 1433 livres 6 ſols 8 den. ce qui ſervit à l'achat de trente ſix lits garnis, dont dix-huit furent deſtinés pour les hommes & autant pour les femmes, dans deux Salles qui furent préparées à cet effet. Il donna encore 38047 livres 6 ſols pour le bâtiment & pour l'entretien d'une Chapelle, qui fut conſacrée le 11 Mars 1640, ſous le titre *de l'Annonciation de la Ste Vierge*: enfin il fit appliquer à cet Hôpital les legs du feû Sr Joullet, & détermina la D^me le Bret à transférer dans ce lieu la fondation qu'elle avoit ordonné de faire à Chaillot.

Le Roi confirma cet établiſſement par ſes Lettres-Patentes du mois d'Avril 1637, enregiſtrées au Parlement le 6 Mai ſuivant, à la Chambre des Comptes, à la Cour des Aydes & au Bureau des Finances, les 8, 12 & 16 Juin de la même année. L'Abbé de S. Germain donna ſon conſentement & ſes Lettres d'Amortiſſement, le 20 Janvier de l'année ſuivante.

Cet Hôpital eſt ſous la même adminiſtration que celui de l'Hôtel-Dieu; mais les revenus en ſont diſtincts & ſéparés, & employés au ſeul uſage de cette Maiſon: pluſieurs perſonnes de différents états ſe ſont heureuſement empreſſées de les augmenter, par les fondations qu'elles y ont faites. On y compte aujourd'hui trois cents ſoixante lits, qui ſont à la nomination des Adminiſtrateurs, des Curés, & des héritiers des Fondateurs.

Digitized by Google

En 1645, un Hermite, nommé Georges Tarri (*g*), avoit loué, près de cet Hôpital, une maiſon où il catéchiſoit des enfants. Pendant une partie de la journée, il alloit à leur tête, un Crucifix à la main, quêter dans la Ville: cet hoſpice fut ſupprimé en 1657, & les enfants furent conduits à l'Hôpital Général que l'on conſtruiſoit alors.

A l'extrémité de cette rue, & près le Boulevard, eſt un terrein aſſez ſpacieux deſtiné pour y loger & faire combattre différents animaux; ſpectacle plus digne de la férocité des anciens Gaulois, que de la douceur de nos mœurs.

La Communauté des Filles de l'Enfant Jésus. Au commencement de ce ſiécle, on avoit établi, ſous le titre de l'*Enfant Jéſus*, une Maiſon de Penſion ſur un terrein aſſez étendu entre les chemins de Sévre & de Vaugirard. Après la mort de M. Nicolas le Jeune, Ecuyer, Sr de Franqueville, elle fut louée à M. de Raphælix, Supérieur de la Communauté des Gentils-Hommes. Cette Communauté, fondée en 1676, ne ſubſiſtant plus, ni celles qu'on avoit établies, vers la fin du ſiécle paſſé, rues de Sévre & de Vaugirard, M. de Raphælix céda, le 1er Octobre 1724, le Bail de cette Maiſon à M. Languet de Gergi, Curé de S. Sulpice, dont j'ai eu ci-devant occaſion de louer le zéle. Il en fit l'acquiſition, & elle lui fut adjugée, moyennant 86100 liv. par Sentence de licitation du 29 Mars 1732, il avoit deſtiné cet endroit pour y établir un Hôpital en faveur des pauvres filles ou femmes malades de ſa Paroiſſe. Mais, ſans perdre cet objet de vue, il crut devoir y faire quelques changements: il penſa que la Nobleſſe indigente devoit fixer ſon attention; il forma donc le deſſein de lui procurer

(*g*) Sauval, Tom. 1, pag. 495.

Digitized by Google

des ſecours; il plaça dans cette Maiſon trente jeunes Demoiſelles, pour y être inſtruites & élevées d'une façon convenable à leur ſexe & à leur naiſſance, ſur le modèle de la Maiſon Royale de S. Cyr. Cet établiſſement fut autoriſé par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1751, enregiſtrées au mois de Juillet ſuivant. Au lieu d'y recevoir des perſonnes malades, qui ſont admiſes dans les Hôpitaux, il ſe contenta de faire conſtruire des bâtiments, dans leſquels ſe rendroient tous les jours des filles & des femmes pauvres, auxquelles on procureroit du travail, & qui ſe mettroient par-là en état de gagner leur vie, ſans être à charge à la Paroiſſe ni au Public. On y en a compté juſqu'à quatre-cents; & le nombre de celles qui s'y occupent, quoique diminué, eſt encore fort conſidérable aujourd'hui.

Les Bénédictines de Notre-Dame de Liesse (*h*). Ces Religieuſes furent établies à Rhétel, Diocèſe de Reims, en vertu de Lettres-Patentes du mois de Novembre 1631, enregiſtrées le 29 Avril de l'année ſuivante. La marche des Troupes dans cette Province, & les hoſtilités des gens de guerre, les obligèrent de ſe réfugier à Paris; elles y arrivèrent le 1er Août 1636; &, du conſentement de l'Abbé de S. Germain, elles prirent à loyer une Maiſon rue du Vieux-Colombier, où elles remplirent les devoirs de leur Inſtitut, dont l'éducation des jeunes filles eſt le principal objet. Je vois, par quelques Actes, que le Roi leur accorda des Lettres-Patentes au mois d'Octobre 1638. D^me^ Anne de Montafié, Comteſſe de Soiſſons, s'étoit déclarée leur Fondatrice, & leur avoit aſſigné 2000 livres de rente. D^me^ Louiſe de Bour-

(*h*) Hiſt. de l'Abbaye S. Germain, pag. 232.

Digitized by Google

bon, Ducheſſe de Longueville, voulut bien coopérer à cette fondation, par un don de 500 liv. de rente. Mais cette dotation étoit bien inſuffiſante pour une Communauté qui n'avoit ni Maiſon ni Chapelle, & qui avoit déjà reçu huit Novices. Heureuſement elle trouva une occaſion favorable pour former un établiſſement fixe & avantageux.

Dme Marie Briſſonnet, Dme de Conti, veuve du Sr le Tonnelier, Conſeiller au Grand-Conſeil, donna, le 10 Juillet 1626, à Géneviève Poulain, Françoiſe Bouteroue & Barbe Deſcoux, une piéce de terre contenant deux arpents & demi, ſur le chemin de Sévre, au lieu dit *le Jardin d'Olivet*, à l'effet d'y faire conſtruire une Chapelle & une Maiſon, dans laquelle on inſtruiroit les jeunes filles, en attendant qu'on trouvât le moyen d'y conſtruire un Monaſtère de Religieuſes. On y fit faire les bâtiments convenables, & le Prieur de S. Germain permit, le 10 Mars 1631, de célébrer dans la Chapelle qu'on venoit d'achever. Cette petite Communauté ſubſiſtoit avec peine; elle n'avoit point de revenus aſſurés, & n'avoit pu obtenir de Lettres-Patentes. Barbe Deſcoux, qui avoit ſuccédé à Géneviève Poulain dans la ſupériorité, prit le parti le plus convenable à ſa Communauté, & qui rempliſſoit en même-temps les intentions de la Fondatrice, en remettant ſa maiſon à des Religieuſes. Elle la céda par Contrat du 2 Décembre 1645, à celles de N. D. de Lieſſe, qui firent autoriſer cette Ceſſion par Lettres-Patentes du même mois. Elle fut faite à la charge de dire quelques prières, & à condition d'y conſerver les Filles ſéculières qui s'y trouvoient alors, & d'admettre à la Profeſſion religieuſe celles qui voudroient l'embraſſer, & qui en ſeroient jugées capables. Cet Acte ne fut qu'une

Digitized by Google

confirmation légale de ce qui avoit été arrangé & exécuté l'année précédente ; car on trouve dans les Archives de S. Germain que, le 30 Août 1644, le Roi avoit permis au Prieur de S. Germain de transférer les Religieuſes de N. D. de Lieſſe au Jardin d'Olivet, & que cette tranſlation fut effectuée le 6 Septembre ſuivant, comme il eſt conſtaté par le Procès verbal du 15 Décembre 1644, ainſi que par les Lettres-Patentes du mois de Décembre 1645, qui confirment celles de 1638, & qui furent enregiſtrées le 7 Septembre 1647. Je ne ſais à quelle occaſion elles ſe réfugièrent quelque temps après à Port-Royal ; mais cette émigration ne fut que momentanée. Douze ans s'étoient à peine écoulés, que cette Maiſon ſe trouva réduite à deux ou trois Religieuſes. Quelques perſonnes intéreſſées voulurent profiter de cette conjoncture pour s'introduire à leur place ; mais cette tentative n'eût aucun ſuccès, le Roi, par ſa Lettre de Cachet datée de Stenai le 5 Août 1657, ayant ordonné à l'Abbé de S. Germain de ne permettre aucun changement. La Chapelle de ce Couvent fut bâtie en 1663. C'eſt ſans doute cette époque qui a trompé l'Abbé Lebeuf (*i*), quand il dit qu'*après avoir demeuré en divers lieux depuis* 1636, *ces Religieuſes furent fixées au bout de la rue de Sévre vers l'an* 1663, quoiqu'elles y demeuraſſent dix-huit ans auparavant.

RUE S. THOMAS. Elle donne d'un bout dans la rue d'Enfer, & de l'autre dans celle du Fauxbourg S. Jacques. J'ai déjà parlé du Clos des Jacobins, & des rues qu'on y avoit pratiquées,

(*i*) Tom. 2, pag. 452.

lorſque

lorſque ces Religieux obtinrent la permiſſion d'y faire bâtir (*Voyez* ci-deſſus rue S. Dominique, pag. 36); celle-ci doit ſon nom à un Saint célèbre dans leur Ordre, ainſi qu'un Hôtel aſſez remarquable qu'ils y firent conſtruire. Il en eſt fait mention dans un Titre nouvel du 17 Avril 1636.

RUE DES VIEILLES-TUILERIES. Elle commence au coin de la rue du Regard, & finit à celui de la rue de Bagneux. Il n'eſt pas étonnant que, ſur tous les anciens plans, elle ſoit nommée *du Chaſſe-midi*, parce qu'elle en fait la continuation; ni qu'on ait alors donné le nom *des Tuileries* & *des Vieilles-Tuileries* à celle qu'on appelle aujourd'hui rue *Barouillère*, parce qu'elle aboutiſſoit à des Tuileries. Mais je ſuis ſurpris de voir que, ſur le plan du Fauxbourg S. Germain que D. Bouillart a placé à la tête de ſon *Hiſtoire de l'Abbaye S. Germain*, publiée en 1724, il n'ait pas diſtingué cette rue de celle du petit Vaugirard, & qu'il l'ait placée entre les rues S. Romain & Barouillère. Pour peu qu'il eût conſulté les Titres, il eût vu qu'elle eſt déſignée *rue des Vieilles-Tuileries allant droit à Vaugirard* (*k*); indication qui ne peut convenir à une rue idéale, ſituée entre la rue Barouillère & celle de S. Romain. On n'a pas diſtingué non plus la rue des Vieilles Tuileries de celle du petit Vaugirard, ſur le plan inſéré dans l'Hiſtoire de Paris des PP. Bénédictins; elle n'y eſt pas même nommée.

RUE DE TOURNON. Elle commence au coin des rues du petit Lion & du petit Bourbon, & finit à la rue de Vaugirard, en face du Palais du

(*k*) 1er Invent. fol. 307.

Luxembourg, auquel elle ſert d'avenue. Ce n'étoit anciennement qu'une ruelle déſignée, comme celles qui lui ſont parallèles, ſous le nom général de *ruelles de S. Sulpice.* Je trouve qu'on l'a nommée auſſi ruelle *du Champ de la Foire ;* parce que, comme je l'ai remarqué, ce Champ, où l'on vendoit des animaux, & qu'on nommoit auſſi *le Pré Crotté*, occupoit une grande partie de l'eſpace entre les rues de Tournon & Garancière.

Dès l'an 1541 (*l*), il y avoit déjà des maiſons bâties dans cette rue depuis quelque temps ; & alors elle portoit le nom de rue *de Tournon*, qu'on lui avoit donné en l'honneur du Cardinal François de Tournon, Abbé de S. Germain-des-Prés. Elle eſt indiquée ſous ce nom ſur le plan de S. Victor, dont Dheuland nous a donné une Copie. Cette époque eſt une de celles que j'alléguois à feu M. Bonamy, pour prouver que ce plan étoit antérieur au régne de Charles IX, ſous lequel il penſoit qu'il avoit été fait. Je ne la rappelle ici que pour juſtifier ce que j'ai avancé dans mon Diſcours préliminaire, où j'ai dit que je croyois qu'il avoit été publié ſous le régne de Louis XII.

Cette rue ne fut point alors entièrement bâtie ; car j'ai trouvé qu'en 1580 pluſieurs Particuliers y avoient obtenu des conceſſions de terrein, à la charge d'y faire conſtruire des maiſons. On y a élevé ſucceſſivement pluſieurs Hôtels dignes de remarque. Tel eſt celui que Concino Concini, connu dans notre Hiſtoire ſous le nom de *Maréchal d'Ancre*, occupoit, & qui fut pillé à ſa mort & confiſqué au profit du Roi. Il eſt certain que Louis XIII y a logé quelque temps pour des raiſons particulières ; on les colora du motif de la proximité du Palais

(*l*) Arch. de S. Germain, 2e Invent. fol. 209.

Digitized by Google

du Luxembourg, que Marie de Médicis ſa mère y avoit fait bâtir; il ne me convient ni de les approfondir, ni de les diſcuter. On a depuis affecté cet Hôtel pour le logement des Ambaſſadeurs extraordinaires; mais il a été fait un échange de cet Hôtel & de celui de Pont-Chartrain avec M. le Duc de Nivernois, qui l'occupe aujourd'hui. On y voit encore les Hôtels de Ventadour & de Terrat, aujourd'hui de Brancas, &c. Cette rue eſt marquée mal-à-propos ſur le plan de Jouvin de 1676, ſous le nom de rue *Neuve S. Lambert*; il n'a été donné qu'à la rue de Condé: c'eſt une faute de Graveur.

RUE DE LA TREILLE. Ce n'eſt qu'un paſſage qui conduit de la rue des Boucheries au Marché & à la Foire; j'en ai déjà parlé: il fut vendu à l'Abbaye S. Germain en 1489 (*m*). Dans pluſieurs Actes & ſur quelques plans, il eſt appelé *Porte-Gueffière*, ou plutôt *Greffière*, à cauſe que le Greffier de l'Abbaye S. Germain y demeuroit. Autrefois il ne s'ouvroit que rarement hors le temps de la Foire; il eſt libre aujourd'hui tous les jours, & ne ſe ferme que la nuit.

RUE DE VAUGIRARD. Elle commence à la rue des Foſſés de M. le Prince, au coin de celle des Francs-Bourgeois, & aboutit à la pointe du chemin qui conduit au Village de ce nom. Il eſt connu dans les anciens Titres ſous celui *de Valboitron* ou *Vauboitron*, & il le portoit encore en 1256; mais Gérard, Abbé de S. Germain, fit rebâtir ce Village; il y fit conſtruire une Chapelle

(*m*) 2e Invent. fol. 54 v°.

& des lieux réguliers pour ſa Communauté, & la reconnoiſſance fit perdre l'ancien nom, pour y ſubſtituer celui du Bienfaiteur; on le nomma *Vau-Gérard*, & par corruption *Vaugirard*. La rue dont je parle s'appeloit ſimplement *le chemin de Vaugirard*, & les Titres ne lui en donnent point d'autre juſqu'au XVIe ſiécle, que les bâtiments qu'on y éleva lui firent donner le nom de *rue*. Cependant Sauval (*n*) avance « que, depuis 1543, on l'a » nommée la rue *des Vaches*, & qu'avant que Ma» rie de Médicis fît bâtir le Palais d'Orléans, elle » avoit le nom de rue *de la Verrerie*, à l'occaſion » de quelques Verriers qui s'y étoient venus éta» blir ». Cette aſſertion eſt deſtituée de preuves, & a mal-à-propos été adoptée par l'Auteur des *Tablettes Pariſiennes*. Quelque attentives qu'aient été les recherches que j'ai faites dans les Archives de S. Germain, je n'y ai vu aucun titre où cette rue ſoit déſignée par l'un ou par l'autre de ces deux noms.

En 1583, le Duc de Pinei-Luxembourg acquit un Pavillon appelé *la Ferme du Bourg*, & pluſieurs maiſons & héritages ſitués dans cette rue, & l'on commença dès-lors à lui donner ſon nom: on trouve quelques Actes de ce temps où l'on énonce *la rue de Vaugirard*, autrement dite *de Luxembourg*; & dans un Contrat de vente du 16 Août 1659, elle eſt nommée *grande rue de Luxembourg*, autrement *de Vaugirard*.

LE PALAIS D'ORLÉANS, *communément appelé* LE LUXEMBOURG. C'étoit dans ſon origine une grande Maiſon accompagnée de Jardins, que M. Robert de Harlai de Sanci fit bâtir vers le milieu

(*n*) Tom. 1, pag. 166.

Digitized by Google

du XVIe ſiécle: il eſt qualifié d'Hôtel *bâti de neuf* dans un Arrêt de la Cour des Aydes, en vertu duquel il fut adjugé par Décret à D^lle^ Jacqueline de Marinvillier, veuve dudit Sr de Harlai, en 1564. Elle fut enſuite acquiſe par M. le Duc de Pinei-Luxembourg. Il acheta pluſieurs piéces de terre contiguës en 1583 & années ſuivantes, pour en agrandir les Jardins. Cette Maiſon n'étoit point en ruine, comme l'ont dit G. Brice (*o*) & M. Piganiol (*p*); & ce ne fut point le 27 Septembre 1611, que Marie de Médicis l'acheta, comme ils l'avancent. Le Contrat de vente eſt du 2 Avril 1612: il y eſt dit « que cet Hôtel conſiſtoit en trois corps de Logis, cour devant, & » autres cours & jardins derrière, tenant aux » héritiers Pellerin, au Pavillon appelé *la Ferme* » *du Bourg*, & au Sr de Montherbu; d'autre part, » aux terres n'aguère acquiſes par ledit Sr Duc » de Luxembourg, pardevant ſur la rue de Vaugirard.... *Item* le Parc.... *Item* une maiſon devant l'Hôtel de Luxembourg, aboutiſſant ſur » les rues de Vaugirard, Garancière & du Fer à » Cheval.... *Item* trois arpents quarante-deux » perches & demie, tenant à la muraille des Charreux.... *Item* ſept quartiers de terre aud. lieu... » *Item* cinq quartiers de terre audit lieu, &c. » ladite vente faite moyennant 90000 livres. L'année ſuivante, Marie de Médicis acheta la Ferme de l'Hôtel-Dieu, contenant ſept arpents & demi. Elle y joignit, au mois de Juin 1613, vingt-cinq autres arpents de terre au lieu appelé *le Boulevard*. L'année d'après, elle acquit deux Jardins d'Antoine Arnauld, qui contenoient deux mille quatre cents

(*o*) Tom. 3, pag. 372. (*p*) Tom. 7, pag. 161.

toiſes en ſuperficie, & pluſieurs autres parties de terre du Clos de Vignerei, qui appartenoient aux Chartreux & à différents Particuliers. Ces Religieux en furent indemniſés par les terres que Marie de Médicis leur donna en échange au-delà du chemin d'Iſſi, & qui forment aujourd'hui leur petit Clos. On jeta les fondements de ce Palais en 1615, ſur le modéle de celui de Florence: malgré l'activité des Ouvriers, il ne fut fini que quelques années après. Ce Palais devoit porter le nom de *Médicis*; mais la Reine l'ayant légué à M. Gaſton de France, Duc d'Orléans, ſon ſecond fils, il y fit mettre le ſien, ainſi qu'il paroît par l'Inſcription placée au-deſſus de la principale Porte: malgré cela, on a toujours continué de l'appeler *le Palais du Luxembourg*. Il fut délaiſſé pour moitié & moyennant 500,000 livres à D^lle^ Anne-Marie-Louiſe d'Orléans, Ducheſſe de Montpenſier, & paſſa enſuite, par Tranſaction du 1er Mai 1672, à D^lle^ Eliſabeth d'Orléans, Ducheſſe de Guiſe & d'Alençon, qui en fit don au Roi le 16 Mai 1694: il a été occupé depuis ſucceſſivement par Mme la Ducheſſe de Brunſwick & par S. A. R. Mlle d'Orléans, Reine d'Eſpagne. Le Jardin de ce Palais eſt ouvert au Public.

A côté du Palais du Luxembourg, il en eſt un autre qu'on appelle *le petit Luxembourg*, ou *le petit Bourbon*. Cet Hôtel fut bâti par les ordres du Cardinal de Richelieu, qui l'habita juſqu'à ce qu'on eût achevé le Palais Cardinal (aujourd'hui le Palais-Royal) qu'il faiſoit alors conſtruire. Après qu'il fut fini, il le donna à Mme la Ducheſſe d'Aiguillon ſa niéce: il paſſa enſuite, à titre héréditaire, à M. Henri-Jules de Bourbon-Condé. Après ſa mort, la Princeſſe Anne Palatine de Bavière le

Digitized by Google

choiſit pour ſa demeure, & y fit faire des réparations & augmentations conſidérables. Elle fit auſſi conſtruire, de l'autre côté de la rue, un autre Hôtel pour ſes Officiers, ſes cuiſines & ſes écuries, avec un paſſage ſous la rue, qui ſert encore de communication de l'un à l'autre. Ce ſecond Hôtel eſt bâti ſur l'emplacement de la Maiſon dont j'ai parlé ci-deſſus, que le Duc de Pinei-Luxembourg vendit à Marie de Médicis. Ce Palais a été ſucceſſivement occupé depuis par des Princes ou des Princeſſes de la Maiſon de Bourbon-Condé.

LES RELIGIEUSES DU CALVAIRE. Le P. Joſeph le Clerc du Tremblai, Capucin, ſi connu ſous le Miniſtère du Cardinal de Richelieu, eſt regardé comme le premier Inſtituteur de cet Ordre : ſoit qu'il en ait conçu l'idée, ſoit qu'il en ait ſimplement rectifié le plan, il eſt certain que cet Ordre prit naiſſance à Poitiers en 1617, par les ſoins de Mme Antoinette d'Orléans-Longueville. Après la mort de Charles de Gondi, Marquis de Belleiſle, qui la laiſſa veuve à l'âge de vingt-deux ans, elle ſe retira dans le Couvent des Feuillantines à Toulouſe, où elle prit l'Habit en 1599. Elle paſſa enſuite à Fontevrauld, dont elle embraſſa la Régle, & fut nommée Coadjutrice de cette Abbaye. Ce fut vraiſemblablement alors que, de concert avec le P. Joſeph, elle établit, dans un Monaſtère de ſon Ordre à Poitiers, la dévotion à la Ste Vierge accablée de douleur à la vue de JÉSUS-CHRIST expirant ſur la Croix, & qu'elle en fit une Loi particulière. Le Pape Paul V, par ſon Bref du 25 Octobre 1617, lui permit de ſortir de l'Ordre de Fontevrauld, de prendre à Poitiers l'Habit particulier qu'elle avoit choiſi pour les nouvelles

Religieuſes, d'y mener tel nombre de Filles qu'elle jugeroit à propos, & d'établir des Monaſtères de cette nouvelle Inſtitution, ſous le titre *de Notre-Dame du Calvaire.* Sa mort, qui arriva l'année ſuivante, n'arrêta pas les progrès de cet Ordre naiſſant. Le P. Joſeph en établit un Couvent à Angers, dont la Reine Marie de Médicis, qui s'y trouvoit alors, ſe déclara la Fondatrice. Elle fit plus, car elle voulut procurer à ces Religieuſes un établiſſement à Paris, dans l'enceinte même du Palais qu'elle faiſoit bâtir. Le P. Joſeph, qui lui en avoit inſpiré le deſſein, avoit pris, de ſon côté, des meſures dignes de ſa prudence. Il leur avoit ménagé les bontés de Mme de Lauzon, veuve d'un Conſeiller au Parlement, qui avoit promis 1200 livres de rente & 18000 liv. pour cet établiſſement. Ce fut en conſéquence que ſix Religieuſes de Notre-Dame du Calvaire de Poitiers ſe rendirent à Paris, à la fin d'Octobre de l'année 1620. En attendant qu'elles puſſent être logées convenablement, on les plaça dans une Maiſon que Mme de Lauzon leur avoit fait préparer au haut de la rue des Francs-Bourgeois, près de la Porte S. Michel. L'année ſuivante, leur Ordre fut approuvé, ſous le titre *de Notre-Dame du Calvaire*, & ſous la Régle *de S. Benoît*, par une Bulle de Grégoire XV, du 22 Mars 1621, & confirmé par Lettres-Patentes du mois de Juin ſuivant. Marie de Médicis paſſa en même-temps un Contrat de Fondation avec elles, par lequel elle leur donna cinq arpents de terre, joignant ſon Palais, & 1000 livres de rente; mais, comme les bâtiments néceſſaires pour une Communauté auroient offuſqué les vues du Palais de la Reine, elles ſe virent obligées d'acheter, le 19 Mars 1622, deux Hôtels voiſins, où elles firent conſtruire quelques Cel-

Digitized by Google

lules & une petite Chapelle. Ces particularités ſont conſtatées par une Requête (*q*), dans laquelle les Religieuſes Obſervantines de la primitive Régle de S. Benoît, ſous le nom *de la Congrégation Notre-Dame du Mont-Calvaire*, expoſent qu'elles demeurent en une Maiſon dite *de Beauregard*, près & hors de la Porte S. Michel; qu'elles ont acheté une Maiſon & ſes appartenances, dite *de Montherbu*, rue de Vaugirard, & l'Hôtel des trois Rois, &c.

Les Religieuſes du Calvaire entrèrent dans ce Couvent le 28 Juillet 1622. Environ trois ans après, Marie de Médicis fit bâtir la Chapelle que nous voyons aujourd'hui; la première pierre en fut poſée en ſon nom, au mois de Mai 1625: elle fut bénite, par l'Evêque de Léon, le Jeudi ſaint 1631; mais elle ne fut dédiée qu'en 1650, par l'Evêque de Quimper, ſous l'invocation *de S. Jean-Baptiſte.* La Reine fit auſſi conſtruire le Chœur, la Tribune, le Cloître, une Chapelle intérieure, &c. & fit confirmer cet établiſſement par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1634, enregiſtrées le 22 Août ſuivant. L'intention du P. Joſeph ayant été que ce Couvent fût établi, *pour honorer & imiter le Myſtère de la Compaſſion de la Vierge aux douleurs de ſon adorable Fils*, on en a conſervé le ſouvenir, en faiſant ſculpter ſur la porte de la Chapelle, une Notre-Dame de Pitié, qui tient ſon Fils mort ſur ſes genoux. Les connoiſſeurs conſidèrent ce morceau de ſculpture avec attention.

LES RELIGIEUSES DU PRÉCIEUX SANG. La Réforme ayant été introduite dans un Monaſtère

(*q*) Archives de Ste Géneviève.

de Filles de l'Ordre de Cîteaux, dans la Ville de Grenoble, par les ſoins de la Dme de Ponçonas, Religieuſe de cette Maiſon (*r*), celles qui en avoient fait Profeſſion, cherchèrent le moyen de la faire adopter dans d'autres Couvents, ou d'en établir de nouveaux. Ce fut dans cette vue qu'elles firent ſolliciter l'Abbé de S. Germain, de conſentir à leur établiſſement dans l'étendue de ſa Juriſdiction; ce qu'il accorda par ſes Lettres du 20 Décembre 1635. Le même mois, le Roi leur accorda ſes Lettres-Patentes, enregiſtrées à l'Officialité de S. Germain-des-Prés le 5 Juillet 1636, & au Parlement le 6 Juillet 1656 (*ſ*). On acheta, en leur nom, rue Pot-de-Fer, au coin de la rue Mézière, une maiſon qui appartenoit au Sr François Robert de Montri. Mme la Ducheſſe d'Aiguillon contribua, par ſes bienfaits, à cet établiſſement; elle donna une ſomme de 8050 liv. à cet effet. Ces Religieuſes entrèrent dans cette Maiſon en l'année 1636. Je ne ſais pourquoi le Maire (*t*) les place rue de Vaugirard vers 1638: on les appeloit alors *les Religieuſes de Ste Cécile*. Cet établiſſement leur fit contracter des dettes qu'elles n'étoient pas en état d'acquitter; elles furent obligées d'abandonner leur Maiſon à leurs Créanciers en 1656, & de prendre à loyer, rue du Bac, une Maiſon qui depuis a fait partie du Séminaire des Miſſions étrangères. On trouve dans les Archives de l'Abbaye, que Dme Louiſe de l'Hôpital, Douairière de Poſant, donna à Dme Anne de Vaudetar ſa fille, Abbeſſe de Buſſière, Ordre de S. Bernard,

(*r*) Hiſt. des Ordres Monaſt. Tom. 5, pag. 447.
(*ſ*) Hiſt. de Paris, Tom. 2, pag. 1363, & Tom. 3, pag. 118.
(*t*) Tom. 2, pag. 277.

Digitized by Google

800 liv. de rente & deux Maiſons rue du Bac, pour y ériger un Monaſtère dont elle ſeroit déclarée Fondatrice. Je ne vois pas que cet établiſſement ait eu lieu, ni que cette donation ait été appliquée aux Bernardines de Ste Cécile.

Pluſieurs perſonnes charitables, dont les noms ſont conſignés dans les Regiſtres de ces Religieuſes & dans un Arrêt du Parlement du 5 Février 1669, touchées de leur triſte ſituation, vinrent à leur ſecours, & les mirent, par leurs libéralités, en état de ſe procurer un établiſſement ſolide. Elles acquirent, rue de Vaugirard, le 10 Décembre 1658, une grande Maiſon qu'elles firent accommoder d'une façon convenable, ainſi que la Chapelle, qui fut bénite le 20 Février 1659, ſous le titre *du précieux Sang de N. S.* & le même jour elles furent miſes ſous la clôture dans ce nouveau Monaſtère. Elles l'ont agrandi depuis par l'acquiſition qu'elles ont faite, les 7 Septembre 1662 & 31 Août 1666, de deux maiſons adjacentes, & le tout a été confirmé par Lettres-Patentes du mois de Février 1666, & par l'Arrêt d'enregiſtrement du 5 Février 1669.

Je viens de dire que la Chapelle étoit ſous le titre *du précieux Sang de N. S.* Ces Religieuſes avoient quitté, depuis quatre ans, le titre *de Ste Cécile*, pour prendre celui-ci, en vertu d'un vœu particulier qu'elles avoient fait de ſe conſacrer à ſon culte d'une manière ſpéciale, & de la permiſſion qui leur fut accordée, le 11 Avril 1660, d'en faire l'Office.

Quoique ces Religieuſes ſoient de l'Ordre de Cîteaux, dont tous les Membres ſont ſoumis à l'Abbé, elles ſont cependant ſous la Juriſdiction

Digitized by Google

de l'Ordinaire. Sauval (*u*), qui les fait venir tantôt de Provence, tantôt de Grenoble, dit qu'en 1659, elles vinrent demeurer rue de Vaugirard, dans un Monaſtère où avoient logé *les Religieuſes de Lorraine*. Je ſais qu'il y en a eu de ce nom qui s'établirent dans cette rue; mais j'ai d'autant plus de peine à croire qu'elles aient occupé le lieu où ſont aujourd'hui les Religieuſes du précieux Sang, que quelques recherches que j'aie faites à ce ſujet, je n'en ai trouvé aucune preuve, & que les dates mêmes que je vais citer, ne peuvent s'accorder avec cette opinion, qui ne me paroît avoir été adoptée que par le Maire (*x*).

Les Religieuſes Annonciades du S. Sacrement de S. Nicolas en Lorraine furent obligées, en 1636, de chercher un aſyle à Paris. L'Abbé de S. Germain leur permit, le 26 du mois de Janvier de cette année, de faire dire la Meſſe dans une Maiſon, rue du Colombier, où elles s'étoient retirées, mais pendant l'eſpace de ſix mois ſeulement. Le 15 Juin ſuivant, l'Abbé leur donna permiſſion de s'établir dans le Fauxbourg, & en conſéquence elles obtinrent, au mois d'Août ſuivant, des Lettres-Patentes qui les autoriſoient à transférer au Fauxbourg S. Germain-des-Prés le Monaſtère de S. Nicolas, en vertu deſquelles elles s'établirent, le 4 Septembre de la même année, rue du Bac: deux ans après, elles furent transférées rue de Vaugirard. Le Couvent qu'on y bâtit, fut nommé *du S. Sacrement* & *de S. Nicolas de Lorraine*. Leur ſort ne fut pas heureux; les

(*u*) Tom. 1, p. 489 & 708. | (*x*) Tom. 2, pag. 177.

Digitized by Google

lieux qu'elles occupoient, furent vendus par Décret en 1656. Quatre Religieuſes du Couvent de l'Aſſomption, à la tête deſquelles étoit la Mère Petit, dite *de S^te Urſule*, leur ſuccédèrent, & y furent inſtalées le 29 Octobre de la même année. Ce Couvent fut d'abord nommé *Monaſtère de la Préſentation Notre-Dame*, & en 1658 *de Notre-Dame de Graces*. Quoiqu'une des conditions de cet établiſſement eût été qu'on n'y recevroit aucune Fille à profeſſion, à moins qu'elle n'apportât ſix mille livres de dot, il y a toute apparence, ou qu'elles ſe relâchèrent ſur cet article, ou que peu de perſonnes s'empreſsèrent de s'y conſacrer à Dieu; puiſque, le 17 Mars 1664, elles furent obligées de céder leur Monaſtère à leurs Créanciers, & de ſe retirer dans la rue S. Maur, où elles ont demeuré juſqu'en 1670, temps auquel cet Hoſpice & pluſieurs autres furent ſupprimés.

A la place où ce Monaſtère eſt ſitué, on lit ſur le plan de Jouvin, publié par de Fer en 1676, le nom *de Filles du Calvaire*; c'eſt une faute de Graveur, qui ne ſe trouve pas dans l'original.

LES CARMES DÉCHAUSSÉS. J'ai parlé de l'origine de l'Ordre de N. D. du Mont-Carmel, & de la Réforme que Ste Thérèſe introduiſit parmi ſes Religieuſes. (*Voyez* Quartier S. Benoît, pag. 23 & 156). Elle avoit également projeté de la faire adopter par les Hommes de ſon Ordre. Ce deſſein, peut être trop hardi, ſi l'on en juge par les lumières ordinaires, auroit échoué contre les difficultés ſans nombre & les obſtacles multipliés qu'il éprouva, ſi Dieu n'eût en même-temps ſuſcité un Religieux capable d'en aſſurer le ſuccès. Jean d'Yépès, dit depuis Jean de S. Matthias, &

Digitized by Google

révéré dans l'Egliſe ſous le nom *de S. Jean-de-la-Croix*, s'empreſſa d'entrer dans les vues de Ste Thérèſe, & de partager ſon zéle; il prit, le premier, l'eſprit de la Réforme; il l'embraſſa dans toute ſa rigueur, la conſeilla par ſes diſcours, & la prêcha par ſes exemples. Elle fit de grands progrès en Eſpagne, & ſe répandit ſi promptement & avec tant de ſuccès en Italie, que Paul V, qui ne doutoit pas de l'utilité dont ces Religieux pouvoient être à l'Egliſe de France, écrivit à Henri IV, pour l'engager à les recevoir dans ſon Royaume. Le P. Denys de la Mère de Dieu & le P. de Vaillac, dit *de S. Joſeph*, Carmes Déchauſſés, étoient Porteurs de ce Bref, daté du 20 Avril 1610. La mort funeſte du Roi, qu'ils apprirent en chemin, les pénétra de douleur, mais ne ſuſpendit pas leur voyage: ils arrivèrent à Paris au mois de Juin, & logèrent d'abord aux Mathurins, enſuite au Collége de Cluni. Le Cardinal de Joyeuſe, auquel le Pape les avoit adreſſés, & Robert Ubaldin, Nonce de Paul V, les préſentèrent au Roi & à la Reine Régente, au mois de Mai de l'année ſuivante: le Roi leur accorda ſes Lettres-Patentes, portant permiſſion de s'établir à Paris & à Lyon; elles furent enregiſtrées au Parlement le 15 Juin ſuivant. Dès le 22 Mai précédent, Henri de Gondi, Evêque de Paris, avoit donné ſon conſentement à leur établiſſement: ils prirent, le même jour, poſſeſſion d'une grande Maiſon & d'un Jardin fort étendu, que M. Nicolas Vivien, Maître des Comptes, avoit achetés de Robert de Barrat, Maître-d'Hôtel de la Maiſon du Roi, le 11 Mai 1611, & dont il fit donation à ces Religieux, par Actes du 14 dudit mois de Mai & du 1er Décembre 1612. On bâtit à la hâte les

Digitized by Google

logements néceſſaires, & l'on fit une Chapelle dans une Salle qui avoit autrefois ſervi de Prêche aux Proteſtants. Le Nonce la bénit, & y célébra la Meſſe le même jour 22 Mai, Dimanche de la Pentecôte, 1611. On ſe propoſa dès-lors de bâtir une plus grande Chapelle; elle fut conſtruite par les libéralités de Jean du Tillet de la Buiſſière, Greffier du Parlement, & bénite par le Nonce le 6 Novembre de la même année: mais le grand concours de Fidèles que la Piété y attiroit, ayant fait connoître qu'elle étoit encore trop petite, on prit le parti de rebâtir ce Couvent en entier. M. Vivien, comme Fondateur, mit la première pierre aux fondements du Monaſtère, le 7 Février 1613; & le 20 Juillet de la même année, Marie de Médicis poſa celle de l'Egliſe que nous voyons aujourd'hui. Elle fut achevée en 1620, bénite le 19 Mars par Charles de Lorraine, Evêque de Verdun, & dédiée le 21 Décembre 1625, ſous l'invocation *de S. Joſeph*, par Eléonor d'Eſtampes de Valençai, Evêque de Chartres; il y avoit été ſacré en 1621, & il y fut inhumé le 9 Avril 1651; il étoit alors Archevêque de Reims. Quelques Auteurs ont remarqué que cette Egliſe eſt la première qui ait eu S. Joſeph pour Patron, & dans laquelle on ait dit les prières de Quarante heures dans les trois jours qui précèdent le Carême; ils pouvoient ajouter que le Dôme de leur Egliſe eſt le premier qui ait été conſtruit à Paris, ſi l'on excepte celui de la Chapelle de N. D. aux petits Auguſtins. Ces Religieux ſe ſont rendus utiles à l'Egliſe par leurs vertus, leurs prédications, & par les ouvrages qu'ils ont publiés; & à l'Etat par deux compoſitions auxquelles on a donné leur nom: l'une eſt *le Blanc des Carmes*, qui reçoit un poli ſemblable au marbre, & qui ſe conſerve très-

Digitized by Google

long-temps; l'autre eſt une eau de Méliſſe ſpécifique pour pluſieurs accidents, & que l'on a en vain tâché de contrefaire.

Il y a encore eu, dans cette rue, deux Maiſons Religieuſes qui ne ſubſiſtent plus, mais dont je dois parler.

LES FILLES DE S^TE THÉCLE. Cette Communauté avoit pour objet d'inſtruire les jeunes Filles & de leur apprendre à travailler, de recevoir les Filles-de-Chambre & les Servantes qui n'ont point de condition, & de tenir des Ecoles gratuites. Comme cette Communauté ne ſubſiſte plus, il ne m'a pas été poſſible de découvrir par qui elles avoient été inſtituées, ni en quelle année. On ſait ſeulement qu'elles demeuroient rue de Vaugirard en 1678; que M. de Noailles, Archevêque de Paris, approuva, en 1697, les Réglements qu'elles avoient ſuivis juſqu'alors; & qu'environ trois ans après, elles furent transférées dans une Maiſon au coin des rues de Vaugirard & de Notre-Dame-des-Champs, qui devint vacante alors par la ſuppreſſion d'une autre Communauté que M. Moni, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, y avoit établie ſous le nom de *Filles de la Mort.* Au commencement de ce ſiécle, les Filles de Ste Thécle s'appeloient ſimplement *Filles de S. Sulpice.* Elles prirent le nom de cette Sainte, à l'occaſion d'une de ſes Reliques qui fut miſe dans leur Chapelle, & qu'on a depuis tranſportée à S. Sulpice.

La modicité des revenus caſuels de cette Communauté, & les dettes qu'elle avoit été forcée de contracter, mirent les Sœurs qui la compoſoient dans la néceſſité de vendre leur Maiſon, en ſe réſervant chacune une penſion. M. Languet, Curé

de

Digitized by Google

de S. Sulpice en fit l'acquiſition le 18 Juin 1720, au profit des Orphelins de ſa Paroiſſe, qu'il avoit intention d'y placer; mais, comme ils ſe ſeroient trouvés trop éloignés de l'Egliſe S. Sulpice, on jugea plus convenable de les laiſſer dans la Maiſon qu'ils occupoient rue du Vieux-Colombier.

LES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME-DES-PRÉS. D^me^ Henriette de la Vieuville, veuve d'Antoine de Joyeuſe, Comte de Grandpré, avoit, par ſon Teſtament du 1er Novembre 1627, fondé un Couvent de Religieuſes Bénédictines dans le Diocèſe de Reims, & obtenu, à cet effet, les permiſſions néceſſaires le 10 Décembre de l'année ſuivante. Par un ſecond Teſtament du 2 Janvier 1629, elle fonda ce Couvent à Mouzon, petite Ville de France en Champagne, & en fit nommer Prieure perpétuelle Catherine de Joyeuſe ſa fille. La guerre obligea ces Religieuſes, en 1637, de chercher un aſyle à Paris. Elles obtinrent, le 8 Mars 1638, de M. de Gondi, Archevêque de Paris, la permiſſion de s'établir à Picpus, & d'y transférer le Couvent de Mouzon. Le Roi accorda, le même mois, des Lettres-Patentes, enregiſtrées le 28 Juillet ſuivant; mais le prétexte de cette tranſlation ayant ceſſé, elles retournèrent dans leur Monaſtère de Mouzon en 1640. Le Roi ayant ordonné, en 1671, qu'on détruiſît les fortifications de cette petite Ville, près deſquelles ce Monaſtère étoit ſitué, on leur permit de revenir à Paris, & de s'y fixer. Cette ſeconde permiſſion leur fut donnée le 3 Décembre 1675; elles s'établirent alors rue du Bac, en attendant l'occaſion de ſe procurer une Maiſon convenable. Elle ne ſe préſenta pas ſi-tôt, ſuivant Sauval & les Auteurs

Digitized by Google

du Gallia Chriſtiana (*y*). Elles avoient acquis, le 28 Mai de la même année, rue de Vaugirard, une Maiſon que des Religieux avoient occupée, & qu'une mauvaiſe adminiſtration les avoit forcés d'abandonner. 1° Je n'ai trouvé aucune preuve qu'il y ait eu des Religieux à l'endroit qu'ont occupé les Religieuſes de Notre Dame-des-Prés. 2° Il n'eſt guère vraiſemblable qu'elles euſſent fait l'acquiſition d'une Maiſon avant que d'avoir eu la permiſſion de s'établir, qui eſt poſtérieure de ſix mois. 3° En ſuppoſant cette acquiſition faite le 28 Mai 1675, auroient-elles été demeurer dans une Maiſon priſe à loyer dans la rue du Bac? Enfin auroient-elles attendu quatorze ans pour habiter celle qu'elles avoient acquiſe dans la rue de Vaugirard? Il eſt facile de voir que c'eſt une erreur de date dans Sauval, qu'on n'a pas eu ſoin de rectifier dans le *Gallia Chriſtiana*, & que la Maiſon, rue de Vaugirard, ne fut acquiſe que le 28 Mai 1689, ainſi qu'il eſt énoncé dans les Lettres-Patentes (*z*) du mois de Juillet de cette année, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes les 5 & 12 Août ſuivant. C'eſt à cette dernière époque que nos Auteurs modernes ont fixé l'établiſſement de ces Religieuſes à Paris, quoiqu'il ſoit antérieur de quatorze ans: je ne ſais non plus pourquoi ils qualifient ce Monaſtère d'Abbaye; il n'a jamais eu d'autre titre que celui de Prieuré perpétuel. Ces Religieuſes avoient pris le nom *de Notre-Dame-des-Prés*, parce qu'on avoit réuni à leur Maiſon de Mouzon, en vertu d'une Bulle d'Innocent X, du 5 Août 1649, un Mo-

(*y*) Sauval, Tom. 1, p. 660. — *Gall. Chriſt.* Tom. 7, col. 646.

(*z*) Hiſt. de Paris, Tom. 5, pag. 851.

naſtère de Guillelmites, que Jean, Comte de Rhétel, avoit fondé en 1248, en un lieu appelé *les Prés Notre-Dame*, Paroiſſe de Louvergni, Diocèſe de Reims.

Différentes circonſtances avoient concouru à diminuer les revenus de cette Maiſon: elle n'étoit plus en état de ſubvenir aux dépenſes néceſſaires, & n'avoit point de reſſources pour ſatisfaire aux engagements qu'elle avoit contractés; on fut obligé, en 1739, de transférer les dix Religieuſes qui s'y trouvoient alors, dans d'autres Monaſtères. M. l'Archevêque donna, le 18 Avril 1741, ſon Décret de ſuppreſſion, confirmé par Lettres-Patentes. En conſéquence, la nuit du 30 au 31 Août ſuivant, on exhuma les corps qu'on y avoit enterrés; ils furent tranſportés dans l'Egliſe S. Sulpice, & inhumés dans un caveau de la croiſée méridionale.

A côté de ce Monaſtère, il y avoit une maiſon & une longue allée qui ſervoit de paſſage de la rue de Vaugirard à celle des Vieilles-Tuileries. Cet endroit s'appeloit *la Maiſon & la Vallée de Tiſſart.*

Rue du petit Vaugirard. C'eſt la continuation de la rue des Vieilles-Tuileries juſqu'au chemin de Vaugirard, dont elle a tiré ſon nom. C'eſt par rapport à ſa ſituation que, ſur tous les plans du ſiécle paſſé, elle n'eſt pas diſtinguée de la rue des Vieilles-Tuileries, ni de celle du Chaſſe-midi, qui portoient ces noms, comme je l'ai remarqué à l'Article de ces deux rues.

Rue des Quatre-Vents. Elle aboutit d'un côté à la rue de Condé, & de l'autre à celle du Brave, en

face de la Porte de la Foire. Anciennement, ce n'étoit qu'une *ruelle deſcendant à la Foire.* Au commencement du XVe ſiécle, on la nommoit rue *Combault*, parce que Pierre Combault, Chanoine de Romorentin, y demeuroit. Sur les plans du ſiécle paſſé, elle eſt indiquée ſous le nom de rue *du petit Brac*, comme on peut le voir ſur ceux de Gombouſt & de Jouvin. Le Graveur de celui de Bullet a donné à cette rue le nom de rue *du petit Lion*, & à celle-ci le nom de rue *du petit Brac*; c'eſt une tranſpoſition: on lit ſur ceux de Nolin & de de Fer, publiés en 1697 & 1699, rue *des Quatre-Vents*; ce nom vient d'une Enſeigne.

Il y a dans cette rue un cul-de-ſac, qui porte le même nom: il retourne en forme d'équerre juſqu'au mur de l'enceinte du Préau de la Foire, dans lequel on avoit pratiqué une Porte pour faciliter l'entrée & la ſortie d'un ſpectacle connu ſous le titre d'*Opéra Comique.* On peut en voir l'origine, les progrès & les viciſſitudes dans le Dictionnaire des Théâtres, & dans les autres Ouvrages qui traitent des Spectacles. Je me contente d'obſerver que celui-ci, ſupprimé en 1718 & rétabli en 1724, diſcontinué en 1745 & repris en 1752, a été réuni au Théâtre Italien au mois de Janvier 1762. On a auſſi donné à ce cul-de-ſac le nom *de cul-de-ſac de la Foire*, & celui *de cul-de-ſac de l'Opéra Comique.*

Fin du dix-neuviéme Quartier.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des objets contenus dans ce XIXe Quartier.

Abrulle. (rue) 80
Annonciation. (les Filles de l') 28
Aveugles. (rue des) 4
Bac. (petite rue du) 5
Bagneux. (rue de) 5
Bac. (rue du) 4
Barc. (petite rue du) 72
Barouillère. (rue) 5 & 97
Barouillerie. (rue de la) *ibid.*
Beurière. (rue) 6
Biſſi. (rue de) 6
Blanche-Oie. (rue de la) 8, 28 & 60
Boucherie. (rue de la Voirie de la) 28
Boucheries. (rue des) 7
Boue. } Bourbe. } Bourde. } rue de la) 8
Bourbon. (rue du petit) 10
Bourbon. (le petit) 102
Brac. (rue du petit) 116
Brave. (rue du) 11
Bruneau. (le Clos) 36
Buci. (rue de) 15
Calvaire. (les Religieuſes du) 103
Canettes. (rue des) 17
Canivet. (rue du) 17
Carmes. (rue des) 80
Carmes Déchauſſés. (les) 109
Carpentier. } Charpentier. } Charpentière. } rue) 17
Caſſel. (rue) 18 & 28
Caſſette. { rue) 17 / petite rue) 6 & 71
Catherine. { rue S^te) 22 / cul-de-ſac S^te) 37
Champs. (rue des) 66
Chartreux. { rue des) 38 / les) 43
Chaſſe-midi. } Cherche-midi. } rue du) 22 & 97
Chevalier. } Chevalier-Honoré. } rue du) 68
Cœur-Volant. (rue du) 28
Colombier. (rue du Vieux) 28
Combault. (rue) 116
Comédie. (rue de la) 63
Condé. (rue de) 35
Conſolation. (Prieuré N. D. de) 23
Corne. { rue de la) 6 & 66 / rue de la petite) 6
Coſſart. (la Communauté de Mlle) 71 & 72
Croix-Rouge. (le carrefour de la) 60 & 81
Domini-que. { rue S.) 36 / cul-de-ſac S.) 37
Ecoles Chrétiennes. (les Frères des) 72
Ecorcherie. (rue de l') 62
Enfer. (rue d') 37
Eſprit. (la Communauté du S.) 71
Fer-à-Cheval. (rue du) 58
Férou. { rue) 47 / cul-de-ſac) 57
Feuillans. (le Couvent des) 42
Foire. { le Champ de la) 14 / rue du Champ de la) 98 / rue Neuve de la) 36 / rue de la) 58 / cul-de-ſac de la) 116
Foſſés. (rue Neuve des) 63

Digitized by Google

Foſſonniers. } rue des) 58
Foſſoyeurs. }
Four. (rue du) 59
Francs-Bourgeois. (rue des) 61

Garance. }
Garancée. } rue) 62
Garancière. }
Garçons. (rue des Mauvais) 61
Germain. { grant-rue S.) 16 / Porte S.) *ibid.* / rue des Foſſés S.) 63 & 79
Germain. (la Foire S.) 11
Germain. (Marché S.) 6
Gibard. (rue de la Porte) 38
Gindre. (rue du) 65
Greffière. (Porte) 14 & 99
Guillemin. (rue Neuve) 66
Guiſarde. (rue) 67
Herbu. (le chemin) 72
Honoré-Chevalier. (rue) 68
Hyacinthe. (rue S.) 67
Jardins. (rue des) 75
Jean. (rue S.) 6
Jéſuites. (le Noviciat des) 76
Jéſus. { les Sœurs de l'Enfant) 70 / la Communauté des Filles de l'Enfant) 93
Incurables. (l'Hôpital des) 91
Infera. } *via*) 38
Inferior. }
Inſtitution. (l') 47
Inſtruction Chrétienne. (les Filles de l') 77
Iſſi. (le chemin d') 37
Lambert. (rue Neuve S.) 36
Lion. (rue du petit) 69
Louis. (le Séminaire S. Pierre & S.) 39
Luxembourg. { rue de) / Palais de) 100 / le petit) 102
Madelaine. (rue de la) 37
Maillet. (rue) 69
Maillets. (rue des deux) *ibid.*
Maiſons. { les Petites) 85 / rue de l'Hôpital des Petites) 80
Maladrerie. { le carrefour de la) 60 & 81 / rue de la) 80
Malouin. (rue du Champ) 80
Mans. (le Collége du) 38
Marguilliers. (rue des) 28
Maur. (rue S.) 70
Mézière. (rue) 71
Michel. { rue S.) 5 & 38 / des Foſſés S.) 68 / du Fauxbourg S.) 38
Miſéricorde. (les Religieuſes N. D. de) 30
Mort. (les Filles de la) 112
Nicolas de Lorraine. (Religieuſes de S.) 108
Notre-Dame-aux-Bois. (l'Abbaye de) 83
Notre-Dame-des-Champs. { rue) 71 / cul de-ſac de) 74
Notre-Dame-de-Lieſſe. (les Bénédictines de) 94
Notre-Dame-des-Prés. (les Religieuſes de) 113
Opéra Comique. (cul-de-ſac de l') 116
Orléans. (Palais d') 100
Palatine. (rue) 75
Paſteur. (les Filles du Bon-) 25
Picart. (la Communauté de Mme) 59 & 67
Pied-de-Biche. (rue du) 58
Pierre. (rue S.) 48 & 57
Pilori. (rue du) 16
Placide. (rue S.) 75
Port-Royal. (l'Abbaye de) 8
Pot-de-Fer. (rue) 75
Pré-Crotté. (le) 14 & 98
Prémontrés Réformés. (les) 81
Prêtres. (rue des) 4, 48 & 57
Prince. (rue des Foſſés de M. le) 70

Digitized by Google

Princeſſe. (rue) 78
Regard. (rue du) 80
Reinier. (rue de la Folie-) 62
Romain. (rue S.) 80
Sacrement. (les Filles du S.) 18
Sang. (les Religieuſes du précieux) 105
Saujon. (la Communauté de Mme) 59
Séguier. (la Communauté de Mlle) 67
Sévre. (rue de) 80
Sulpice. (l'Egliſe S.) 49
Sulpice. (le Séminaire S.) 29
Sulpice. (le petit Sémin.) 57
Sulpice. (les Enfants Orphelins de S.) 33
Sulpice. (Cimetière S.) 4 & 5
Sulpice. (rue du) 4 & 75
Sulpice. (rue Neuve S.) 17 & 75
Sulpice. (ruelles S.) 62, 76 & 97
Théele. (les Filles de Ste) 112
Thomas. (rue S.) 96
Thomas de Villeneuve. (les Filles S.) 88
Tournon. (rue de) 97
Treille. (rue de la) 14 & 99
Tuileries. (rue des Vieilles-) 97
Vaches. (rue des) 100
Vaugirard. (rue de) 99
Vaugirard. (rue du petit) 115
Vauvert. (rue de) 38
Vierge. (les Filles de l'Intérieur de la très-Ste) 59
Vents. (rue des Quatre-) 115 & 116
Vents. (cul-de-ſac des Quatre-) 115 & 116
Venves. (chemin de) 38
Verger. (rue Henri du) 76
Verrerie. (rue de la) 190

Fin de la Table.

Digitized by Google

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI LU, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Recherches critiques, hiſtoriques & topographiques ſur la Ville de Paris, &c. Quartier du Luxembourg.* Cet Ouvrage, rempli de recherches curieuſes & intéreſſantes, accompagnées d'une critique, ſage, judicieuſe & éclairée, m'a paru très-digne de l'impreſſion : A Paris, le 9 Février 1775.

Signé, BEJOT.

Le Privilége eſt à la fin du premier Volume.

Digitized by Google

VINGTIÈME QUARTIER.

S. GERMAIN-DES-PRÉS.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES
CRITIQUES,
HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES
SUR
LA VILLE DE PARIS,

DEPUIS SES COMMENCEMENTS CONNUS. JUSQU'A PRÉSENT;

Avec le PLAN de chaque Quartier:

Par le Sr JAILLOT, Géographe Ordinaire du Roi.
de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres d'Angers.

Quid verum... curo & rogo, & omnis in hoc sum. *Horat. Libr. I, Epist. I.*

A PARIS,
Chez l'Auteur Quai et a côté des grands Augustins.
et
Chez Aug. Mart. LOTTIN ainé, Imprimeur-Libraire ruë St Jacques, au Cocq.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation, et Privilége du Roi.

Digitized by Google

RECHERCHES

CRITIQUES,

HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LA VILLE DE PARIS.

XX. QUARTIER.

S. GERMAIN-DES-PRÉS.

CE QUARTIER eſt borné à l'orient par les rues Dauphine, de Buſſi, du Four & de Sévre excluſivement; au ſeptentrion, par la Rivière, y compris le Pont-Royal & l'iſle aux Cygnes; à l'occident & au midi, par les extrémités du Fauxbourg, depuis la Rivière juſqu'à la rue de Sévre.

On y compte cinquante-quatre rues, deux cul-de-ſacs, une Abbaye & trois Communautés d'Hommes, une Abbaye, quatre Couvents & deux Communautés de Filles, un Collége, trois Séminaires, trois Maiſons Hoſpitalières, un Pont, quatre Quais, les Hôtels Royaux des Invalides & de l'Ecole Militaire, &c.

Digitized by Google

RUE ABBATIALE. Elle aboutit d'un côté à la Cour Abbatiale, dont elle tire ſon nom, & de l'autre à la Boucherie du petit Marché. Le Cardinal de Furſtemberg, Abbé de S. Germain-des-Prés, aliéna, en 1699, pluſieurs places de l'Enclos Abbatial, à la charge, par les Acquéreurs, d'y faire conſtruire des maiſons. Elles forment trois rues qu'on a nommées *Abbatiale*, *Cardinale* & *de Furſtemberg*.

RUE DES DEUX ANGES. Elle forme une équerre qui aboutit dans les rues Jacob & S. Benoît. On la connoiſſoit, au commencement du ſiécle dernier, ſous ce nom, qu'elle devoit à deux Statues d'Anges placées aux deux extrémités.

RUE D'ANJOU. Elle aboutit d'une part à la rue Dauphine, & de l'autre à la rue de Nevers. On l'ouvrit en 1607, ainſi que les rues Dauphine & Chriſtine. Le nom qu'elle porte lui fut donné en l'honneur *de Jean-Baptiſte Gaſton de France*, Duc d'Anjou, fils de Henri IV.

RUE DES PETITS AUGUSTINS. Elle traverſe du Quai Malaqueſt à la rue du Colombier. On l'ouvrit ſur *le petit Pré-aux-Clercs*. Ce Pré, qui comprenoit deux arpents & demi, avoit été donné, en 1368, à l'Univerſité, à titre d'indemnité ou d'échange du terrein que les Religieux avoient été obligés de prendre, pour faire creuſer des foſſés autour des murs de l'Abbaye: il étoit ſéparé du grand Pré par un canal de quatorze toiſes de large, qui aboutiſſoit au foſſé de l'Abbaye (rue S. Benoît); ce canal s'appeloit *la petite Seine*,

Digitized by Google

il traverſoit le terrein qui ſert aujourd'hui de Cloître aux petits Auguſtins. C'eſt par cette raiſon qu'on donna d'abord le nom *de petite Seine* à la rue dont je parle, lorſque, ce canal ayant été comblé, on bâtit, au commencement du ſiécle dernier, des maiſons ſur le petit Pré-aux-Clercs. Elle portoit encore ce nom en 1640, quoique les petits Auguſtins, dont on lui a depuis donné le nom, y fuſſent établis 27 ans auparavant.

LES AUGUSTINS RÉFORMÉS, communément appelés *LES PETITS AUGUSTINS.* J'ai parlé de l'origine des Auguſtins, & du temps de leur établiſſement à Paris. (*Voyez* Quartier S. André-des-Arcs, pag. 23 & ſuiv.) J'ai fait auſſi mention d'une Réforme que pluſieurs d'entr'eux acceptèrent. (*Voyez* l'Article des petits Pères, Quartier Montmartre, pag. 46.) Marguerite de Valois, première Femme de Henri IV, étant revenue à Paris en 1605, & voulant accomplir un vœu qu'elle avoit fait lorſqu'elle étoit à Uſſon en Auvergne, jeta les yeux ſur les Auguſtins Déchauſſés, dont la Réforme commençoit à s'établir en France. Elle fit venir les PP. François Amet, & Matthieu de Ste Françoiſe, que Clément VIII avoit nommés pour introduire la Réforme dans ce Royaume, & les logea dans ſon Hôtel ſitué rue de Seine. Dès l'année 1606, elle avoit acheté la Maiſon & les Jardins qu'occupoient alors les Frères de la Charité; & ce fut ſur cet emplacement qu'elle fit conſtruire la Chapelle que nous voyons aujourd'hui. L'année ſuivante, elle paſſa un Contrat de fondation, par lequel elle aſſuroit 6000 livres de rente à ces Religieux. Cet établiſſement fut revêtu de toutes les formalités qui pouvoient

Digitized by Google

en aſſurer la durée ; cependant il ne ſe ſoutint que pendant 4 ans. La Reine Marguerite leur ſubſtitua, par Contrat du 12 Avril 1613, les Auguſtins Réformés de la Province de Bourges, dite *de S. Guillaume*. Il y a de la témérité à vouloir pénétrer les véritables motifs de ce changement ; il eſt aiſé de ſe convaincre, en liſant cet Acte, que ceux qu'on y rapporte ne ſont qu'un prétexte pour cacher ceux qui purent y donner lieu. La malignité n'a pas reſpecté ce myſtère ; elle a ſuppoſé des raiſons qui ſont deſtituées de fondement, & même de vraiſemblance (*a*).

Ce changement fut approuvé par un Bref de Paul V, du 14 Août 1613, confirmé par Lettres-Patentes du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement le 19 Janvier 1614, en la Chambre des Comptes & à la Cour des Aydes les 19 Février & 1er Juin 1618 ; l'Evêque de Paris & l'Abbé de S. Germain y donnèrent auſſi leur conſentement (*b*).

La Reine Marguerite étant décédée le 27 Mars 1615, ſans avoir pu exécuter ce qu'elle avoit promis, les Auguſtins n'auroient pas tiré un grand avantage de cette fondation, ſans la libéralité de quelques perſonnes pieuſes, qui contribuèrent à ſoutenir cet établiſſement. La Reine Anne d'Autriche poſa la première pierre de l'Egliſe le 15 Mai 1617 ; elle fut finie dans l'eſpace de deux ans, & dédiée ſous l'invocation *de S. Nicolas de Tolentin*.

Je dois remarquer que le terrein qui fut donné aux Auguſtins en 1613, étoit beaucoup plus

(*a*) Piganiol, tom. 8, p. 236 & ſuiv.

(*b*) Malingre, Antiq. de Paris, pag. 369 & ſuiv.

Digitized by Google

étendu qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Outre ce qu'ils poſſedent encore à préſent, ils jouiſſoient de ſix arpents que la Reine Marguerite avoit pris à cens & rentes de l'Univerſité, par Acte du 31 Juillet 1606. La prudence & la néceſſité les avoient mis dans le cas d'en tirer un parti avantageux, en le rétrocédant par portions à des Particuliers, à la charge d'y bâtir, & de payer le cens & certaines redevances annuelles; ce ſont les maiſons qu'on a conſtruites rues Jacob & des SS. Pères. Il n'y en avoit encore qu'une partie de bâties, & les Auguſtins jouiſſoient à peine du prix de leur ſacrifice & de leur économie, lorſque l'Univerſité le leur enleva: elle rentra dans la propriété de ce terrein, en vertu d'un Arrêt du 23 Décembre 1622.

Ces Religieux ſont appelés *petits Auguſtins*, pour les diſtinguer des *grands Auguſtins* (quoiqu'ils ſoient du même Ordre), parce que ceux qui donnent lieu à cet article ont embraſſé une Réforme que les autres ne ſuivent pas; elle fut introduite par les PP. Etienne Rabache & Roger Girard, le 30 Août 1594. La Maiſon de Bourges, de la Province de S. Guillaume où ce projet fut formé, fut la première qui l'accepta; ce qui lui fit donner le nom *de la Communauté* ou *de la Réforme de Bourges*, ſous lequel elle eſt plus connue que ſous celui *de la Province de Paris*, qui lui fut donné par le Chapitre général du 20 Mai 1693, & ſous lequel elle étoit déjà déſignée, puiſqu'on la trouve nommée *Province de Paris* dans un Bref d'Alexandre VIII, du 23 Mai 1690. Cette Réforme a été adoptée dans trente-un Couvents; elle conſiſte particulièrement dans une entière deſappropriation, & dans la rénonciation aux grades qu'on prend dans les Univerſités. Ces Re-

Digitized by Google

ligieux ont voulu marquer par-là, que la pauvreté & l'humilité ſont des vertus eſſentielles & indiſpenſables dans l'Etat monaſtique; mais pluſieurs d'entr'eux ont prouvé qu'on acquiert mieux la ſcience dans le ſilence du cabinet, que dans le tumulte des Ecoles, & qu'on peut être docte ſans avoir été décoré du bonnet de Docteur. Je ne prétends certainement pas blâmer les Religieux qui ſe rendent dignes de cet honneur, ni les Univerſités qui les y admettent. Le mérite & les talents doivent être encouragés & récompenſés; mais les diſtinctions & les préſéances les annoncent, & ne les prouvent pas toujours. L'émulation ne doit être favoriſée qu'autant qu'elle n'a pas pour objet l'ambition de poſſéder des charges, mais celle de ſe rendre utile, & capable de les remplir.

RUE DE BABYLONE. Elle commence à la rue du Bac, & aboutit au nouveau Cours; elle s'appeloit autrefois rue *de la Freſnaie*, enſuite *petite rue de Grenelle*, ou *de la Maladrerie*; on lui donne ces deux noms dans un Acte de 1669 (*c*). C'eſt ſur le plan de Jouvin, publié en 1673, que je la trouve, pour la première fois, déſignée ſous le nom de rue *de Babylone*; elle le doit à Bernard de Ste Thérèſe, Evêque de Babylone, lequel y poſſédoit pluſieurs maiſons & jardins, ſur l'emplacement deſquels on a conſtruit le Séminaire des Miſſions étrangères.

GRANDE RUE DU BAC. Elle aboutit d'un côté ſur le Quai des Théatins, vis-à-vis du Pont-Royal,

(*c*) Arch. de S. Germain, 2e Inv. fol. 92 v°.

Digitized by Google

& de l'autre à la rue de Sévre. On lui a donné ce nom, à cauſe d'un Bac qu'on avoit placé vis-à-vis, & qui fut établi en vertu de Lettres-Patentes du 6 Novembre 1550 (*d*); il a ſubſiſté juſqu'en 1632, que le Sr Barbier fit conſtruire un Pont de bois, pour pouvoir communiquer du Fauxbourg S. Germain aux Tuileries. Sur quelques uns de nos plans, cette rue eſt nommée *du Barc*. On s'eſt peut-être fondé ſur l'étymologie que Ménage a donnée de ce nom, qu'il croit dérivé du mot latin *Barca*, Barque. Il eſt vrai que c'eſt un vaiſſeau de tranſport d'un côté de la Rivière à l'autre; mais ſa configuration n'a rien qui reſſemble aux Barques ordinaires.

LES FILLES S^TE MARIE, ou *Religieuſes de la Viſitation*, ſous le titre *de Notre-Dame de Paix*. J'ai parlé de l'origine de ces Religieuſes. (*Voyez* Quartier S. Antoine, pag. 21.) L'utilité de cet Inſtitut, dont il y avoit déjà deux Maiſons à Paris, étoit ſi bien conſtatée, que D^me Géneviève Derval-Pourtel, veuve de M. le Comte d'Eufréville-Cizei, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, réſolut d'en établir une troiſième. Ce Magiſtrat, par ſon Teſtament du 15 Août 1646, avoit légué le tiers de ſes acquêts pour la fondation & dotation d'un Monaſtère, de tel Ordre qu'il plairoit à la D^me ſon épouſe de choiſir. Ce Teſtament fut confirmé par deux Arrêts du Parlement de Rouen, des 26 Août 1656 & 19 Janvier 1657; en conſéquence, Mme d'Eufréville paſſa un Contrat de fondation avec les Religieuſes de la Viſitation du Fauxbourg S. Jacques, le 6 Septembre 1657,

(*d*) Reg. de la Ville, fol. 147.

Digitized by Google

par lequel non-seulement elle leur donna le tiers des acquêts du feu Président son mari, mais elle y ajouta encore une somme de 40000 livres: ce Contrat fut approuvé & homologué par les Vicaires généraux de M. le Cardinal de Rets, Archevêque de Paris, le 24 Avril 1658 (*e*). Ces Religieuses s'établirent, en 1660, dans la rue Montorgueil; mais, ne s'y trouvant pas logées commodément, elles achetèrent une maison rue du Bac, & non dans la rue de Grenelle, comme l'avance Sauval (*f*), dont elles prirent possession en 1673. Elles y firent construire les logements nécessaires pour une Communauté, avec une Chapelle, dont la première pierre fut posée par une pauvre femme & sans aucune cérémonie; elle fut bénite la même année.

Le Monastère Royal de l'Immaculée Conception. Cet Ordre fut fondé à Tolède en 1484, par Béatrix de Silva, & approuvé, en 1489, par le S. Siége; en 1501, Alexandre VI mit ces Religieuses sous la direction *des Frères Mineurs*, & leur donna la Régle de *Ste Claire:* ce fut alors qu'elles prirent le nom *de Récollettes*, sous lequel elles ont été introduites en France. Quelques Religieuses de cet Ordre, établies à Verdun, profitèrent de la bonté de Mme la Présidente de Lamoignon, pour se procurer une Maison à Paris. Elles obtinrent, à cet effet, une permission de l'Abbé de S. Germain, le 8 Septembre 1627, qui fut confirmée & autorisée par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1635. Tous nos Historiens se sont trompés sur cet établissement.

(*e*) Sauval, Tom. 3, p. 66. | (*f*) Tom. 1, pag. 717.

Digitized by Google

Sauval (*g*) prétend qu'*elles furent obligées, en* 1638 *le dernier de Juin, de céder leur droit & leur Maiſon aux Récollettes de l'Ordre de S. François, qui étoient de Tulle en Limouſin, & cela en vertu des Lettres de M. de Mets, Abbé* (de S. Germain); *& qu'enfin, deux ans après, qui fut en* 1640 *au mois d'Août, le Prieur de l'Abbaye, Vicaire général, vint bénir la Chapelle & les lieux réguliers de ces nouvelles Filles.* D. Bouillart, qui ſe trouvoit plus à portée d'être mieux inſtruit, dit (*h*) *que les Religieuſes Annonciades de S. Nicolas de Lorraine, vinrent s'établir dans la rue du Bac, au lieu où ſont maintenant les Récollettes.* Cet Hiſtorien ne ſe ſouvenoit pas qu'il avoit dit (*i*) *que les Récollettes de Verdun s'étoient établies en* 1627, *& que, dix ans après, celles de Tulle prirent leur place.* MM. de la Barre (*k*) & Piganiol (*l*) ont adopté la même opinion; elle n'eſt cependant pas conforme à la vérité, non plus que l'époque de ce changement qu'ils fixent, ainſi que l'Abbé Lebeuf (*m*), à l'an 1640. Quoique les Récollettes de Verdun euſſent obtenu, comme je l'ai dit ci-deſſus, de l'Abbé de S. Germain, la permiſſion de s'établir à Paris, & des Lettres-Patentes qui les y autoriſoient, elles ne jugèrent pas à propos d'en profiter, par des motifs qu'il eſt inutile de vouloir pénétrer. Dès le 12 Décembre 1634, elles cédèrent, par un Acte particulier, aux Religieuſes de S. Nicolas de Tulle, leurs droits & Priviléges. Celles-ci achetèrent en conſéquence une maiſon rue du Bac,

(*g*) Tom. 1, pag. 490 & 685.
(*h*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 230 & ſuiv.
(*i*) Ibid. pag. 222.
(*k*) Tom. 5, pag. 287.
(*l*) Tom. 8, pag. 319.
(*m*) Tom. 2, pag. 451.

Digitized by Google

qu'elles firent accommoder convenablement pour une Communauté, & s'y établirent en 1637, & non le 11 Août 1640, comme l'avance l'Hiſtorien de l'Abbaye S. Germain. S'il eût fait des recherches dans ſes Archives, il y eût trouvé 1° une Sentence de l'Official de S. Germain, du 7 Janvier 1638, qui porte que, dès le 5 Octobre précédent, on avoit ſignifié aux Religieuſes Récollettes de Tulle une Ordonnance de l'Abbé de S. Germain, qui leur enjoignoit de juſtifier de leurs titres & de la permiſſion néceſſaire pour leur établiſſement; 2° un Acte du 18 Août de la même année, dans lequel il eſt dit que ces Religieuſes étoient à Paris *depuis un an.*

Ces Religieuſes étoient ſous la direction *des Récollets.* La néceſſité de remplir cette fonction, devenoit pénible pour ces Religieux, par la diſtance qui ſe trouve entre leur Maiſon & celle-ci; ils obtinrent, le 15 Septembre 1658, la permiſſion de faire bâtir, près de ce Couvent, un Hoſpice pour ſept ou huit d'entr'eux. On le conſtruiſit du côté de la rue de la Planche, & il fut ſucceſſivement augmenté; mais ils l'ont entièrement abandonné par des motifs inutiles à rapporter.

La vie exemplaire des Récollettes engagea la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche à jeter les yeux ſur elles, pour remplir le deſſein qu'elle avoit formé d'établir un Couvent de l'Ordre de la Conception de N. D. Cette Princeſſe n'éprouva, de leur part, aucunes difficultés; elle obtint, de leur conſentement, une Bulle d'Alexandre VII, du 18 Août 1663, qui permet à ces Religieuſes *de prendre l'Habit, l'Inſtitut, la Régle* & *la dénomination de Religieuſes de l'Immaculée Conception de la B. V.* MARIE, en demeurant toujours ſous la conduite

Digitized by Google

& direction *des Récollets* de la Province de S. Denys. Cette Bulle fut confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1664, enregiſtrées au Parlement le 24 Juillet ſuivant, & en la Cour des Aydes le 24 Octobre de la même année. S. M. y déclare qu'Elle veut que ces Religieuſes ſoient tenues, réputées & eſtimées de Fondation Royale, & qu'elles jouiſſent de tous les Privilèges, droits & prérogatives attachés à cette qualité, &c. (*n*). Les libéralités de Louis XIV les mirent en état de rebâtir leur Egliſe; le 13 Juillet 1693, la première pierre en fut poſée par Mme de Ligny & par Mlles de Furſtemberg ſes petites filles. Je ne ſais ſur quoi ſe ſont fondés nos Hiſtoriens, en diſant qu'*elle ne fut achevée qu'en* 1703. L'Archevêque de Paris avoit commis le Grand-Pénitencier pour la bénir, & je trouve que cette cérémonie fut faite le 5 Décembre 1694.

LES CONVALESCENTS. Nous ſommes redevables du projet de cet établiſſement à la charité de pluſieurs perſonnes pieuſes, qui ſe propoſèrent de donner un aſyle aux pauvres Convaleſcents qui ſortent des Hôpitaux, & qui, faute des ſecours néceſſaires pour achever de rétablir leur ſanté, retombent ſouvent dans une ſeconde maladie plus dangereuſe que la première. Louis XIII accorda ſes Lettres-Patentes en 1628; elles furent enregiſtrées le 15 Février 1631. Je ne vois pas que cet établiſſement ait été formé alors: l'exécution d'un deſſein ſi honorable à la Religion & à l'Humanité étoit réſervée à D^me^ Angélique Faure,

(*n*) Hiſt. de Paris, Tom. 5, pag. 199.

Digitized by Google

veuve de M. Claude de Bullion, Sur-intendant des Finances & Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Cette Dame, qui réuniſſoit toutes les vertus, fournit les fonds néceſſaires pour fonder un Hôpital en faveur des Convaleſcents. La reconnoiſſance a publié avec joie des bienfaits dont elle ne vouloit avoir pour témoins que Dieu & une perſonne de confiance. Pour faire cette fondation, elle ſe ſervit du nom & du miniſtère d'André Gervaiſe, ancien Chanoine de Reims & ſucceſſeur de M. Bernard dans les exercices de la Charité. Il acheta, pour cet effet, de M. le Camus, Evêque de Bellei, une maiſon rue du Bac, & la fournit de tout ce qui étoit néceſſaire. D. Félibien place l'époque de cette fondation en 1642; c'eſt une erreur adoptée par les Hiſtoriens qui l'ont ſuivi. Ils ſe ſont auſſi trompés dans le nombre des lits qu'ils fixent à douze, quoiqu'alors il n'y en eût que huit. La Maiſon deſtinée pour y recevoir huit Convaleſcents ayant été accommodée d'une manière convenable à cet objet, M. Gervaiſe demanda, le 6 Août 1650, la permiſſion d'y faire conſtruire une Chapelle; ce qui lui fut accordé. Cette Maiſon fut donnée aux Religieux de la Charité au mois de Mars 1652; ils y furent introduits, le 15 Août de la même année, par le Prieur Grand-Vicaire de l'Abbaye S. Germain, qui bénit, le même jour, la Chapelle ſous le titre *de Notre-Dame des Convaleſcents*. L'exemple de Mme de Bullion a eu quelques imitateurs; mais il eût été à deſirer qu'ils euſſent été en plus grand nombre. Il n'y a aujourd'hui que vingt-un lits pour les Convaleſcents, qu'on garde pendant huit jours dans cette Maiſon.

Digitized by Google

LE SÉMINAIRE DES MISSIONS ETRANGÈRES. Le desir de porter la lumière de l'Evangile chez les Infidéles & de les convertir, fit naître à M. Bernard de Ste Thérèse, Evêque de Babylone, le dessein de former une Société de Missionnaires qui pussent remplir cet objet dans les Pays étrangers, & par préférence dans la Perse; il consacra tous ses biens pour cet établissement, ainsi qu'il paroît par le Contrat de donation passé le 16 Mars 1663. Une des conditions portées par cet Acte fut que la Maison que l'on bâtiroit, seroit appelée *le Séminaire des Missions étrangères*, & que la Chapelle seroit sous le titre *de la sainte Famille*. Cet établissement fut formé sur un terrein qui appartenoit à l'Evêque de Babylone, situé au coin des rues du Bac & de la Fresnaie, dite depuis *de Babylone*, comme je l'ai remarqué ci-dessus à l'article de cette rue. Il fut confirmé par Lettres-Patentes du mois de Juillet suivant, enregistrées le 7 Septembre de la même année (*o*). L'Abbé de S. Germain ayant donné son consentement le 10 Octobre suivant, les Srs Poitevin & Gasil, chargés de cette fondation, & au profit desquels la donation avoit été faite, ou, pour mieux dire, déclarée avoir été faite, y furent introduits le 27 du même mois: on avoit préparé une Salle de cette Maison pour servir de Chapelle; elle fut bénite sous le nom *de la Famille de N. S.* suivant l'intention de M. de Ste Thérèse. Elle a servi jusqu'en 1683, qu'on en bâtit une plus régulière, à laquelle M. François de Harlai, Archevêque de Paris, mit

(*o*) Hist. de Paris, Tom. 5, pag. 196.

Digitized by Google

la première pierre, au nom du Roi, le 24 Avril de cette année. Cette Maiſon a été rebâtie en 1736.

Quoique l'objet principal des Directeurs de ce Séminaire ſoit de former ceux qui ſe deſtinent à la converſion des Infidéles, ils ſe rendent encore utiles à la Religion par les ſervices qu'ils rendent avec zèle dans les fonctions du S. Miniſtère. Aux Sermons publics, ils joignent des Inſtructions particulières; ils font des Catéchiſmes aux enfants qui ſe préparent à recevoir la Confirmation, ou à faire leur première Communion, & raſſemblent, les Dimanches & Fêtes, les Artiſants & Ouvriers, auxquels ils apprennent leurs devoirs & la manière de ſe ſanctifier, en les rempliſſant avec exactitude.

RUE DE BEAUNE. Elle aboutit au Quai des Théatins & à la rue de l'Univerſité. Sauval dit (*p*) « que ſi on lui donne le nom de la rue *du Pont*, » c'eſt parce qu'elle conduit au Pont des Tuile- » ries ». Je n'ai vu ce nom que ſur un plan manuſcrit de 1651: il n'y avoit que le Peuple qui le lui donnoit; car elle étoit connue auparavant ſous celui de rue *de Beaune*, comme on peut le voir ſur le plan de Boiſſeau.

L'HÔTEL DES MOUSQUETAIRES GRIS. La première Compagnie fut créée par Louis XIII en 1622, ſous le nom *des grands Mouſquetaires du Roi pour ſa Garde*. Ils furent d'abord logés dans les maiſons des Habitants du Fauxbourg S. Ger-

(*p*) Tom. 1, pag. 115.

main.

main. La Halle du Pré-aux-Clercs, plus connue ſous le nom *de la Halle-Barbier*, parut propre à la conſtruction d'un Hôtel pour les Mouſquetaires. Cette Halle comprenoit le quarré borné par les rues de Beaune, de Bourbon, du Bac & de Verneuil. G. Brice dit (*q*) qu'*il fut bâti en vertu d'un Edit de* 1657. Si cela eſt, je ne ſais ce qui pût en retarder l'exécution; mais ce ne fut qu'en 1659, à ce qu'il me paroît, que le Roi ordonna à la Ville d'acheter cette Halle & les vingt-ſix maiſons, ou échopes, bâties au pourtour, & d'y faire élever les bâtiments néceſſaires; ils ne furent achevés qu'en 1671. Cependant les plans de Jouvin & de Bullet, publiés quatre à cinq ans après cette époque, n'indiquent pas cet Hôtel; & celui que de Fer fit paroître en 1692, ne marque qu'un très-petit Hôtel, placé de l'autre côté de la rue du Bac, où il n'a jamais été. Soit qu'il n'eût pas été bâti avec ſolidité, ou que les eaux, en pénétrant l'intérieur de la terre, en euſſent ruiné les fondements, on voit, par deux Arrêts du Conſeil du 7 Août 1707 & 21 Mai 1715, que cet Hôtel menaçoit ruine. Sur les repréſentations faites au feû Roi à ce ſujet, S. M. fit acheter, le 31 Octobre 1717, du Sr Jean-Jacques Baillard Deſcombeaux, Prêtre, une grande place ſituée rue de Bourgogne & ſur le Quai d'Orſai, contenant en ſuperficie cinq mille deux cents quatre-vingt-ſeize toiſes, moyennant 264800 livres: ce Contrat fut confirmé & homologué par Lettres-Patentes du 12 Février 1718, enregiſtrées au Parlement le 19 Mars, & à la Chambre des Comptes le 3 Août de la même année. Ce terrein

(*q*) Tom. 4, pag. 137.

ne ſe trouva point aſſez ſpacieux pour exécuter le plan du nouvel Hôtel; &, quoique Mme la Ducheſſe de Bourbon eût conſenti à céder, à titre d'échange, trois mille trente-trois toiſes de terrein, & qu'en conſéquence le Roi eût approuvé cet échange par Arrêt du Conſeil d'Etat du 1er Septembre 1719, tous ces projets ſont reſtés ſans exécution; l'on s'eſt contenté de rebâtir cet Hôtel preſque à neuf, & tel que nous le voyons aujourd'hui.

RUE DE BELLE CHASSE. Elle aboutit au Quai d'Orſai & à la rue S. Dominique: ce nom eſt dû à un terrein ainſi appelé, & ſitué en face de cette rue; on l'a également donné aux Religieuſes qui s'y ſont établies, & dont je parlerai à l'Article de la rue S. Dominique. Elle ne fut d'abord percée que pour communiquer du Pré-aux-Clercs à la rue S. Dominique, appelée alors *le Chemin aux Vaches*; on l'a continuée depuis juſqu'au Quai d'Orſai, ou à la Grenouillère.

RUE S. BENOÎT. Elle commence au bout des rues du Colombier & Jacob, & aboutit au carrefour S. Benoît & à la grande rue de Taranne. Cette rue n'étoit autrefois qu'un chemin qui longeoit le foſſé de l'Abbaye: lorſqu'on le combla & qu'on bâtit des maiſons ſur le Clos de l'Abbaye, on y conſerva un petit foſſé pour l'écoulement des eaux, qui venoient alors de la rue du Four à celle du Colombier; ce qui lui fit donner le nom *des Egoûts* & *de l'Egoût*, qu'elle conſerve encore dans la partie qui aboutit à la rue du Four; il fut voûté & couvert en 1640. Alors on l'appela rue *des Foſſés S. Germain*; mais lorſque, l'année ſui-

Digitized by Google

vante, on aliéna l'Hôtel de Bourbon, & qu'on ouvrit une porte de l'Abbaye dans les nouveaux murs de clôture, on donna au carrefour & à la rue le nom *de S. Benoît*, à cauſe que cette Abbaye eſt poſſédée par des Religieux de l'Ordre de S. Benoît.

L'ABBAYE ROYALE DE S. GERMAIN-DES-PRÉS. Tous nos Hiſtoriens conviennent qu'elle fut fondée par Childebert I, fils de Clovis; mais à quelle époque faut-il fixer ce monument digne de ſa piété & de ſa reconnoiſſance? D. Mabillon (*r*) la place en 555, D. Bouillart (*ſ*) & les Auteurs du *Gallia Chriſtiana* (*t*) en 556; D. Félibien (*u*), d'une manière vague, *quelques années après la ſeconde expédition d'Eſpagne.* Adrien de Valois (*x*) fait remonter cette date à l'an 543, & l'on s'eſt conformé à cette opinion, en faiſant ſculpter le Médaillon de Childebert, qu'on voit dans la rue qui porte ſon nom, en face de la grille de la Cour de l'Abbaye. Si cette dernière opinion n'eſt pas appuyée ſur des autorités qui ſoient inconteſtables, du moins il me paroît que c'eſt la plus vraiſemblable. Pour que mes Lecteurs ſoient en état de ſe décider à ce ſujet, je dois remettre ſous leurs yeux les traits hiſtoriques qui peuvent y avoir rapport.

Les Goths, Peuple barbare, ſorti du Nord pour ravager l'Orient & le Midi de l'Europe, après avoir traverſé la Bulgarie & la Romanie, s'empa-

(*r*) *Ann. Bened.* Tom. 1, *Libr. V. cap.* 42.
(*ſ*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 4 & 297.
(*t*) *Gall. Chr.* Tom. 7, p. 416.
(*u*) Hiſt. de Paris, Tom. 1, pag. 28.
(*x*) *Deſſ. de Baſil. part. I, cap.* 4.

rèrent de la Macédoine, de la Gréce, de la Dalmatie & de l'Italie; enhardis par leurs conquêtes, ils pénétrèrent dans la partie méridionale des Gaules, s'établirent dans la Septimanie (partie du Languedoc), ſous le nom *de Wiſigoths;* &, franchiſſant les Pyrénées, ils ſoumirent une grande partie de l'Eſpagne à leur domination. La rapidité de leurs ſuccès avoit excité la crainte & la jalouſie de leurs voiſins, & les Wiſigoths recherchèrent leur alliance pour ſe maintenir dans les Pays qu'ils avoient uſurpés. Ils étoient alors gouvernés par Amalaric, fils d'Alaric II, que Clovis avoit défait & tué, près de Poitiers, en 507. Clotilde, ſa fille, fut le Sceau de la paix & de la réconciliation des François & des Wiſigoths; elle fut donnée en mariage à Amalaric, qui tenoit alors le ſiége de ſon Empire à Narbonne. Ce Prince étoit Arien, & le refus que fit Clotilde d'embraſſer les opinions de cette ſecte, dont l'Héréſie avoit été proſcrite par le premier Concile de Nicée, tenu en 325, fut le prétexte des perſécutions & des traitements indignes qu'il lui fit eſſuyer. Ce fut pour en tirer une juſte vengeance, que Childebert ſe rendit à Narbonne, en 531, pour y combattre Amalaric qui fut tué. Childebert s'empara de ſes tréſors, parmi leſquels les Hiſtoriens (*y*) comptent ſoixante Calices, quinze patènes de pur or, & vingt Livres d'Evangiles couverts de lames d'or & de pierreries. Nos Hiſtoriens (*z*) rapportent que Childebert, onze à douze ans après cette expédition, retourna en Eſpagne

(*y*) *Greg. Tur. Lib. III, cap.* 10.

(*z*) Ibid. *Cap.* 29. — *Geſta Franc. cap.* 26. — *Aimoin. Libr. II, cap.* 19, &c.

avec Clotaire, ſans nous en apprendre le motif; ſoit cupidité pour s'emparer des Provinces limitrophes de la France, ſoit zéle pour détruire l'Arianiſme, il eſt certain qu'ils y firent pluſieurs conquêtes, & qu'ils mirent le ſiége devant Sarragoſſe. C'eſt à l'occaſion de ce ſiége que quelques Auteurs ont avancé que les Aſſiégés n'étant pas en état de réſiſter, implorèrent le ſecours du Ciel, & portèrent la Tunique, ou Etole (*Stola*) de S. Vincent en Proceſſion autour des Remparts; que Childebert craignit que ce ne fût quelque maléfice, mais qu'ayant appris la vérité, il conſentit de lever le ſiége, à condition que les Habitants renonceroient à l'Arianiſme, & qu'on lui remettroit la Tunique de S. Vincent. D'autres Hiſtoriens diſent que Childebert & Clotaire eurent peur, & ſe retirèrent: *Illi timentes ſe ab eâ Civitate removerunt* (*a*). Le P. Daniel (*b*) avance *que l'Armée Françoiſe fut battue.* D'autres Auteurs ont écrit qu'*elle ne le fut qu'en ſe retirant.* Le Préſident Hénault (*c*) dit auſſi qu'*après avoir fait de grands progrès en Eſpagne, Childebert fut battu devant Sarragoſſe dont il faiſoit le ſiége.* Telle eſt encore l'opinion de S. Iſidore de Séville, dans la *Chronique* qu'il nous a donnée depuis Adam juſqu'en 626. En ajoutant foi à leur témoignage, il ſera difficile de comprendre que Childebert ayant été battu, ou aſſez épouvanté pour lever le ſiége de Sarragoſſe, les Habitants de cette Ville lui aient donné une Relique, dans laquelle ils mettoient une confiance d'autant plus juſte, qu'ils venoient

(*a*) *Greg. Tur. Sup.*
(*b*) Hiſt. de France, Tom. 1, pag. 150.
(*c*) Abr. Chronol. Tom. 1, pag. 12.

d'en éprouver les effets. Grégoire de Tours, Auteur contemporain, auroit-il paſſé ſous ſilence le don de cette Tunique? Childebert même, dans ſa Charte de Fondation, ne l'auroit-il pas diſtinguée des autres Reliques qu'il apporta d'Eſpagne? Se ſeroit-elle perdue lors de l'invaſion des Normans, ou de l'incendie de l'Abbaye S. Germain?

J'ai dû néceſſairement entrer dans cette diſcuſſion, parce que l'opinion commune eſt que Childebert ne fit bâtir la Baſilique de S. Vincent, que pour y dépoſer cette Tunique & les autres Reliques qu'il avoit apportées d'Eſpagne; ainſi j'ai cru devoir préférer le ſentiment d'Adrien de Valois, qui fixe en 543 la Fondation de l'Abbaye. Il eſt naturel de penſer que Childebert fit commencer cet édifice après ſon retour d'Eſpagne, ſoit pour y mettre des Reliques de S. Vincent, qu'il auroit pu avoir à Valence où ce ſaint Diacre fut martyriſé en 304, ſoit par une dévotion particulière pour ce Saint. Si D. Mabillon & autres ont reculé de douze à treize ans l'époque de cette Fondation, comme je l'ai remarqué ci-deſſus, il y a lieu de préſumer qu'ils ſe ſont uniquement fondés ſur les expreſſions dont on s'eſt ſervi dans la Charte de Childebert, dans laquelle ce Prince dit qu'à la ſollicitation du très-ſaint Germain, Evêque de Paris, il a commencé à faire bâtir un Temple en l'honneur *de S. Vincent*, *de la Ste Croix*, &c. *Exhortatione ſanctiſſimi Germani Pariſiorum Urbis Pontificis, cœpi conſtruere Templum, &c.* Or, comme S. Germain ne fut nommé Evêque de Paris qu'en 555, ils en ont inféré que la Fondation de Childebert ne pouvoit être antérieure à cette époque. Mais ce raiſonnement ne me paroît pas déciſif. S. Germain, Abbé de S. Symphorien d'Autun,

Digitized by Google

avoit eu plus d'une occaſion de venir à Paris & de voir Childebert ; &, dès 543, il avoit pu l'engager à faire bâtir une Egliſe pour y expoſer, à la vénération des Fidéles, les Reliques qu'il avoit apportées d'Eſpagne ; il avoit pu, dès-lors, lui ſuggérer le deſſein de la faire deſſervir par des Moines tirés du Monaſtère d'Autun. Si Childebert donne à S. Germain, dans ſa Charte, la qualité d'*Evéque de Paris*, c'eſt qu'alors il y avoit environ quatre ans qu'il étoit revêtu de cette dignité ; mais il ne ſuit pas de-là qu'il n'ait donné ce conſeil à Childebert que depuis qu'il étoit Evêque. La deſcription que font les Hiſtoriens de la grandeur & de la magnificence de cette Egliſe, ainſi que de l'étendue des lieux deſtinés aux Religieux qui devoient la deſſervir, permet-elle de penſer que trois ou quatre ans aient ſuffi pour achever cette Baſilique & le Monaſtère qui en dépendoit ?

Cette Egliſe fut dédiée par *S. Germain* le jour même de la mort de Childebert, le 23 Décembre 558 (*d*). Dès le 6 du même mois, ce Prince avoit donné ſa Charte de Fondation de l'Abbaye S. Germain (*e*) ; elle conſiſte principalement dans la donation du Fief d'Iſſi avec ſes appartenances & dépendances, du droit de Pêche ſur la Rivière depuis les Ponts de Paris juſqu'au ru de Sévre, d'un chemin de dix-huit pieds de large des deux côtés de la Rivière, & d'une Chapelle de S. Andéol, qu'on ſuppoſe remplacée aujourd'hui par l'Egliſe *S. André-des-Arcs*. (*Voyez* cet Article, Quartier S. André-des-Arcs, pag. 8.)

(*d*) Martyrologe d'Uſuard au 10 des Calendes de Janvier.
(*e*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. Preuves, pag. 1, — du Breul, pag. 296.

Digitized by Google

S. Germain, qui avoit eu tant de part à cette Fondation, fit bâtir, au Midi de cette Egliſe, un Oratoire ſous l'invocation *de S. Symphorien*, dans lequel il fut enterré, ainſi qu'Eleuthère & Euſébie ſes père & mère. Vers le même temps, on en conſtruiſit un autre au Nord, ſous le nom *de S. Pierre.* Le Monaſtère de S. Vincent fut d'abord occupé par des Religieux qui ſuivoient la Régle *de S. Baſile* (*f*) telle qu'elle étoit obſervée dans celui d'Autun, d'où S. Germain en avoit fait venir quelques-uns à Paris, qu'il mit ſous la conduite *de Droctové*, qui fut leur premier Abbé (*g*). L'affection ſingulière qu'il eut pour cette Abbaye, ne pouvoit être mieux prouvée que par l'exemption de la Juriſdiction Epiſcopale qu'il lui accorda dans toute l'étendue du territoire d'Iſſi que Childebert lui avoit donné, & par les libéralités qu'il lui fit (*h*).

Je ne puis ni ne dois diſſimuler que ces deux Chartes, dont l'inſpection ſeule prouve l'antiquité, ont été, dans le ſiécle dernier, attaquées vivement par M. *de Launoi*, & défendues par *D. Jean-Robert Quatremaire.* Mais je ne dois pas entrer dans la diſcuſſion des motifs allégués de part & d'autre; ce ſeroit ranimer inutilement la chaleur de la diſpute, & renouveler des conteſtations éteintes depuis plus d'un ſiécle. J'obſerve ſeulement, 1° qu'une poſſeſſion de onze cents ans eſt un titre qui devroit être reſpecté par la Critique; que, malgré l'avidité des Courtiſans & l'uſurpation des Seigneurs, qui, par un coupable abus de leur au-

(*f*) Chron. mſ. de du Breul, fol. 7 & 8.
(*g*) *Vita S. Droct. libr.* 2.
(*h*) *Codex mſ. Irminonis*, pag. 60.

Digitized by Google

torité, ſe ſont approprié les biens de l'Abbaye dont ils avoient l'adminiſtration, & ont envahi des poſſeſſions dont l'honneur & la probité leur avoient confié la garde, le territoire de l'Abbaye eſt, à peu de choſe près, auſſi étendu qu'il l'étoit au temps de ſa Fondation; ce qui a été reconnu & confirmé par la Sentence arbitrale de 1210. 2° Je conviens que l'exemption de la Juriſdiction Epiſcopale eſt une dérogation au droit commun: il eſt vrai que le Concile de Chalcédoine (*i*), tenu en 451, qui eſt le quatriéme Concile Général, & celui que Clovis fit aſſembler à Orléans en 511, ſoumettent les Abbés & les Moines à la Juriſdiction de l'Evêque; mais on ne peut pas dire qu'à cet égard il y ait jamais eu de régle uniforme dans l'Egliſe. Avant le Concile de Chalcédoine, S. Epiphane, Evêque de Salamine en Chypre, ne fit pas difficulté d'ordonner Prêtre un Moine du Monaſtère de Bethléem, qui étoit ſous la conduite *de S. Jérôme*; & l'Evêque de Jéruſalem s'en étant plaint comme d'une atteinte portée à ſes droits, il ſoutint toujours qu'il ne lui avoit fait aucun tort, attendu que les Religieux de ce Monaſtère ne dépendoient d'aucun Evêque particulier (*k*). S. Jérôme prétendoit auſſi que ce Religieux, non plus qu'aucun autre du même Monaſtère, n'avoit d'autre devoir à remplir à l'égard de l'Evêque de Jéruſalem, que celui du reſpect qui eſt dû au caractère Epiſcopal dans la perſonne de tous les Evêques: *Quid tibi debet, niſi honorem quem omnibus debemus Epiſcopis* (*l*) ?

(*i*) 6e & 15e Seſſion, can. 4.
(*k*) *Op. S. Hieronymi*, Tom. 4, pag. 822, Epiſt. 110.
(*l*) Ibid. Epiſt. 38, *ad Pammachium*, pag. 332.

Digitized by Google

Trois ou quatre ans après le Concile de Chalcédoine, c'eſt à-dire en 455, les Evêques de Provence, aſſemblés à Arles pour terminer un différend ſur la Juriſdiction entre l'Evêque de Fréjus & le Monaſtère de Lérins, prirent pour baſe de leur déciſion les Réglements qui avoient été faits ſur ce ſujet par *S. Honorat*, Fondateur de ce Monaſtère (*m*).

Les Pères des Conciles tenus à Carthage en 515 & en 535, ſuivirent les mêmes principes dans le Jugement célèbre qu'ils rendirent entre l'Abbé Pierre & Liberatus Primat de la Province Byzacène, qui prétendoit s'aſſujétir ſon Monaſtère. Après pluſieurs Actes produits de part & d'autre, il fut décidé, dans le premier de ces Conciles, que tous les Monaſtères ſeroient libres de toute ſujétion à l'égard de l'Evêque Diocéſain : *Erunt igitur omnia omninò Monaſteria, SICUT SEMPER FUERUNT, à conditione Clericorum MODIS OMNIBUS LIBERA, ſibi tantùm, & Deo placentia* (*n*); ce qui fut confirmé dans le Concile de l'an 535.

Cette déciſion étoit fort connue en France au VIIIe ſiécle ; elle ſe trouve citée dans pluſieurs Priviléges d'exemption, entre autres dans celui de S. Denys de l'an 658 (*o*) & dans celui de Corbie de l'an 664 (*p*), où l'on rapporte qu'on en avoit accordé de ſemblables aux Monaſtères d'Agaune, de Lérins, de Luxeu, &c. J'ajouterai que c'eſt un axiome de la Juriſprudence, qu'on peut renoncer à ſon droit : *Unuſquiſque Juri ſuo renuntiare poteſt.* Un Privilége eſt une exception à la Loi

(*m*) Concil. Labb. Tom. 4, pag. 1023.
(*n*) Ibid. pag. 1642 & ſeq.
(*o*) Ibid. Tom. 6, pag. 487.
(*p*) Ibid. pag. 527.

Digitized by Google

générale, une exemption du droit commun. S. Germain connoiſſoit ſes droits; il ſavoit que cette exemption étoit contraire à l'uſage; mais il n'ignoroit pas qu'il avoit le pouvoir de l'accorder, & que les Rois le lui avoient confirmé: *Id anteà*, dit-il, *conſuetudo non fuit, & modò à Regibus & Principibus mihi fuit conceſſum.* Préſumera-t-on que, ſi cette exemption n'étoit fondée que ſur un faux titre, l'Abbaye S. Germain en eût joui pendant tant de ſiécles ſans aucune contradiction? Lorſque Philippe Auguſte fit environner la Ville d'une nouvelle enceinte, toute la partie qui fut renfermée dans la Ville, fut ſoumiſe à la Juriſdiction de l'Evêque: il en faut donc conclure qu'elle ne l'étoit pas auparavant. Ce fut une partie du territoire de S. Germain, ſur laquelle les Arbitres *pour le bien de la paix* accordèrent à l'Evêque un droit qu'il n'avoit pas; mais, au-delà de cette même enceinte, ils conſervèrent aux Religieux de S. Germain leur exemption. Ils déſignent ce territoire par des bornes qui n'ont point été conteſtées, & le déclarent affranchi de la Juriſdiction Epiſcopale: *Territorium exemptum maneat ab omni Jure Epiſcopali & Parochiali ſpirituali Pariſienſi in perpetuum.* Si, pour le bien de la paix, on céda la Juriſdiction à l'Evêque ſur la partie du territoire de S. Germain qui fut renfermée dans la nouvelle enceinte, on reconnut du moins le droit que les Religieux y avoient eu, en leur accordant la faculté d'y bâtir une ou deux Egliſes Paroiſſiales, & de préſenter les Prêtres qu'ils choiſiroient pour les deſſervir. Cette exemption étoit tellement certaine & reconnue, que, lors de la conſécration de l'Egliſe de S. Germain, faite par Alexandre III en 1163, Maurice de

Digitized by Google

Sulli, Evêque de Paris, s'étant préſenté en Habits épiſcopaux pour aſſiſter à la Cérémonie, les Religieux de S. Germain s'oppoſèrent à ce qu'elle commençât juſqu'à ce qu'il ſe fût retiré; le Pape lui en fit donner l'ordre par trois Cardinaux, & il s'en retourna. Une autre preuve ſe tire des Lettres de Jean de Meulent, Evêque de Paris, qui, ayant demandé permiſſion aux Religieux de S. Germain de coucher une nuit dans leur Monaſtère, déclara qu'elle lui avoit été accordée gracieuſement, & qu'elle ne pourroit préjudicier à leurs droits (*q*): enfin cette exemption a été confirmée par dix Souverains Pontifes.

Par Tranſaction paſſée, le 20 Septembre 1668 (*r*), entre M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, & les Abbé & Religieux de S. Germain, il fut convenu que ceux-ci ne jouiroient plus de l'exemption de la Juriſdiction Epiſcopale que dans l'Enclos de l'Abbaye ſeulement, & que le Prieur de S. Germain ſeroit Vicaire Général né de M. l'Archevêque dans tout le Fauxbourg S. Germain: cette reſtriction même prouve la vérité de l'exemption, puiſqu'on ne peut retrancher ni limiter la partie d'un droit qui n'exiſte pas. J'ajouterai que, dans tous les Actes où les Religieux de S. Germain ſont intervenus, leur Abbaye y eſt toujours qualifiée *dépendante immédiatement du S. Siége.* Je crois qu'une poſſeſſion auſſi longue, confirmée par une foule d'Actes ſolemnels, & une exemption reſtreinte par des conventions réciproques, ſont la preuve la plus complette de l'authenticité réelle des Chartes ſur leſquelles elles étoient fondées.

(*q*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. Preuves pag. 79.

(*r*) Ibid. pag. 100.

Digitized by Google

Le nombre & la célébrité des miracles qui s'opéroient au tombeau de S. Germain, & la dévotion des Peuples, firent donner ſon nom au Monaſtère & à l'Egliſe, conjointement avec celui de S. Vincent. Dans une infinité d'Actes des VIIe & VIIIe ſiécles, on nomme *la Baſilique de S. Germain*, *la Baſilique de S. Vincent*, ou *la Baſilique de S. Vincent & de S. Germain.* Le concours prodigieux des Peuples & le peu d'eſpace qu'occupoit l'Oratoire ou Chapelle de S. Symphorien, où repoſoit le corps de S. Germain, firent dès-lors penſer à lui procurer une ſépulture plus convenable. En parlant de l'Egliſe de S. Germain-l'Auxerrois (*Voyez* Quartier du Louvre, pag. 25), j'ai fait mention d'une Baſilique bâtie par ordre de Chilpéric, dont le deſſein étoit d'y transférer le corps de S. Germain, Evêque de Paris. Ce projet n'eut point d'exécution; ce ne fut que le 25 Juillet 754, que cette tranſlation ſe fit de la Chapelle S. Symphorien dans la grande Egliſe, en préſence de Pépin & de ſes deux fils Carloman & Charles. Le tombeau du ſaint Evêque fut placé dans le rond-point du Sanctuaire. La néceſſité de le ſouſtraire à la rage des Normans, l'a fait tranſporter plus d'une fois. L'Abbé Guillaume III fit faire, en 1408, la Chaſſe que nous voyons. Elle fut alors poſée ſur quatre piliers; mais, en 1704, on la plaça au-deſſus du grand-Autel qu'on venoit de reconſtruire.

Cette Abbaye éprouva toute la rage des Normans. J'ai déjà eu plus d'une occaſion de parler de leurs incurſions, & des ravages qui en furent la ſuite. En 845 & en 858, ils pillèrent ce Monaſtère, & ils y mirent le feu en 861. Il fut réparé huit ans après par les ſoins de l'Abbé

Digitized by Google

Gozlin ; mais, au rapport de du Breul, les Normans, revenus à Paris en 885, le ruinèrent preſque de fond en comble : ſoit qu'on craignît de nouveaux malheurs, ſoit que les fonds manquaſſent pour réparer ceux qu'on avoit eſſuyés, l'Egliſe & le Monaſtère ne furent entièrement rebâtis qu'en 990. L'Hiſtorien de l'Abbaye dit (*ſ*) que nous en ſommes redevables à la piété de l'Abbé Morard, & aux libéralités du Roi Robert ; il cite, à ce ſujet, le témoignage d'Helgaud, Moine de Fleuri, qui nous a donné un abrégé de la vie de ce Prince ; mais je crois qu'il s'eſt trompé ; car Robert ne monta ſur le Thrône qu'en 996, & les termes dont Helgaud s'eſt ſervi me paroiſſent ne devoir ſe rapporter qu'au Monaſtère que Robert fonda à S. Germain-en-Laie : *Monaſterium S. Germani Pariſiacenſis cum Eccleſiâ S. Vincentii in Silvâ cognominata Ledia* (*t*). L'Epitaphe qu'on liſoit ſur la tombe de l'Abbé Morard, portoit que l'Egliſe de S. Germain avoit été brûlée trois fois par les Barbares ; qu'il l'avoit fait rebâtir de fond en comble ; qu'il avoit fait élever une Tour, dans laquelle il avoit mis des cloches, &c. (*u*). M. Piganiol place (*x*) cette reconſtruction en 1014 ; il n'a pas fait attention que l'Abbé Morard mourut le 1er Avril de cette année, & que l'Egliſe étoit alors finie. Elle fut dédiée par le Pape Alexandre III, le 21 Avril 1163 ; & ce Souverain Pontife déclara lui-même publiquement, que cette Egliſe n'étoit ſoumiſe à aucun Archevêque ou Evêque, mais au S. Siége ſeulement (*y*) ; ce qu'il confirma quelques

(*ſ*) Pag. 70.
(*t*) Helg. Ap. Ducheſne, Tom. 4, pag. 77.
(*u*) Nécrologe de S. Germ. au 1er Avril.
(*x*) Tom. 8, pag. 6.
(*y*) Hiſt. de S. Germain. Preuves pag. 40, 55e piéce.

Digitized by Google

jours après dans le Concile qu'il tint à Tours (z).

L'Abbé Eudes fit bâtir un nouveau Cloître en 1227; Simon ſon ſucceſſeur fit conſtruire, en 1239, le Réfectoire & les murs de l'Abbaye; Hugues d'Iſſi, qui le remplaça, fit bâtir la Chapelle de la S^re^ Vierge, ſéparée de l'Egliſe, & l'Abbé Gérard le Chapitre & le Dortoir qui eſt au-deſſus, en 1273.

Juſqu'au ſiécle dernier, on n'entroit dans l'Abbaye que par la porte qui eſt dans la rue S. Benoît en face du Portail; mais, en conſéquence d'une Tranſaction paſſée le 1er Juillet 1635, entre l'Abbé Henri de Bourbon & les Religieux de S. Germain, on en ouvrit une nouvelle du côté de la rue Ste Marguerite, & l'on conſtruiſit le Portail que nous y voyons; enfin, en 1684, les Religieux firent conſtruire le bâtiment qui eſt en face de leur Jardin, & qui forme les Salles des Bureaux de leurs Officiers & le Dortoir qui régne au-deſſus: on doit conſulter pour toutes ces variations & pour les détails, l'*Hiſtoire de l'Abbaye* que D. Bouillart a publiée en 1724.

Je ne dois pas omettre ici un des plus beaux ornements de cette Abbaye; je veux dire ſa célèbre Bibliothéque. Perſonne n'ignore les ſervices importants que les Religieux de S. Benoît ont rendus à la Religion & à la République des Lettres. Ils ont été les premiers qui ſe ſoient attachés & dévoués d'une façon particulière à faire revivre l'amour des Sciences & des Belles-Lettres, à tirer de l'oubli & de l'obſcurité les anciens manuſcrits, à publier tout ce que l'Antiquité a produit ſur les matières les plus utiles & les plus intéreſſantes. La continuité de leurs travaux & de

(z) Coll. Concil. Tom. 10, pag. 1424.

Digitized by Google

leurs ſuccès leur méritera, de la poſtérité, les mêmes éloges qu'on leur donne depuis 1200 ans.

Quoique cette Bibliothéque ne ſoit point aſſujétie au ſervice public, les Gens de Lettres y trouvent tous les jours le plus facile accès; & les Religieux obligeants & éclairés auxquels la garde en eſt confiée, ſe font un plaiſir d'y faciliter les recherches & d'en communiquer les richeſſes.

On a joint, depuis quelques années, à cette Bibliothéque un Cabinet où l'on voit, avec la même facilité, différents morceaux antiques & d'Hiſtoire naturelle, qui fixent & méritent l'attention des curieux. Le nouvel Editeur de la Deſcription de Paris par M. Piganiol (*a*), a ſagement fait de ſupprimer ce que cet Auteur avoit dit (*b*), *que cette Bibliothéque étoit accompagnée d'un* CABINET DE MÉDAILLES *que D. Placide Porcheron avoit commencé à former, & dont il avoit amaſſé un aſſez grand nombre*; cette aſſertion eſt deſtituée de tout fondement.

RUE BLOMET. Elle commence à la rue des Brodeurs, & aboutit au nouveau Cours. Sur les plans de la Caille & autres, elle eſt nommée *Plumet:* on lui donne le même nom dans les Lettres-Patentes, pour la continuation de la rue de Bourgogne, du 18 Février 1720, & dans les Inſcriptions qu'on a gravées à ſes extrémités. Le véritable nom eſt *Blomet*; dans tous les Titres de l'Abbaye, elle n'eſt indiquée que ſous celui *de Chemin de Blomet.*

(*a*) Tom. 8, pag. 75. | (*b*) Tom. 7, p. 77, Edit. de 1742.

RUE

RUE DE BOURBON. Elle aboutit à la rue des SS. Pères & à celle de Bourgogne. Cette rue a été percée, vers l'an 1640, ſur le grand Pré-aux-Clercs, & fut ainſi nommée en l'honneur de Henri de Bourbon, alors Abbé de S. Germain. Elle eſt décorée par un grand nombre d'Hôtels remarquables. On y a placé le dépôt des Voitures de la Cour.

RUE DE BOURBON-LE-CHATEAU. Elle aboutit d'un côté à la rue de Buci, & de l'autre à l'entrée de la Cour Abbatiale. Elle doit ce nom au Cardinal de Bourbon, Abbé de S. Germain, qui fit bâtir, en 1586, le Palais Abbatial que le Cardinal de Furſtemberg a fait réparer depuis, tel qu'il eſt aujourd'hui. Sur le plan que Gombouſt publia en 1652, cette rue eſt nommée *du petit Bourbon.*

RUE DE BOURGOGNE. Elle aboutit à la rue de Varennes & à la Grenouillère, ou Quai d'Orſai. Louis XIV ordonna, par Arrêt de ſon Conſeil du 23 Août 1707, que cette rue ſeroit ouverte & nommée rue *de Bourgogne ;* elle fut alignée & commencée peu de temps après, diſcontinuée enſuite, enfin repriſe en exécution des Arrêts du Conſeil des 1er Décembre 1713 & 15 Mars 1717, & prolongée dans ſa longueur actuelle, en vertu de Lettres-Patentes du 18 Février 1720, enregiſtrées le 13 Mars ſuivant.

RUE DES BRODEURS. Elle va d'un bout à la rue de Sévre, & de l'autre à celle de Babylone. Il en eſt fait mention dans un Bail à cens du 7 Janvier

1642 (*c*). J'ai vu auſſi que, dès 1644, on l'a nommoit rue *du Lude*; elle eſt indiquée ſous les deux noms ſur le plan de Bullet de 1676. Dans un Titre de l'Abbaye S. Germain de 1642, elle eſt appelée rue *de Brodeval derrière les Incurables;* je préſume que c'eſt une faute de Copiſte, à moins que ce nom n'ait été changé par le Peuple, & je n'en ai pu découvrir l'étymologie. Elle ſe bornoit à la rue Blomet; mais, en vertu des Lettres-Patentes que j'ai citées à l'Article précédent, elle a été continuée juſqu'à la rue de Babylone.

RUE CARDINALE. Elle donne d'un bout dans la rue de Furſtemberg, & de l'autre dans la Cour Abbatiale. J'ai déjà obſervé qu'elle devoit ce nom au Cardinal de Furſtemberg, qui aliéna, en 1699, pluſieurs places vagues dépendantes de ſon Palais Abbatial, à la charge d'y faire bâtir; on y éleva des maiſons dès l'année ſuivante.

RUE DE LA CHAISE. Elle traverſe de la rue de Grenelle dans la rue de Sévre: anciennement on l'appeloit *Chemin* ou *petite rue de la Maladrerie.* Les Copiſtes en ont défiguré le nom, en écrivant *la Cheze*, *la Chaire*, *la Chaîne.* Sur quelques plans elle eſt indiquée ſous le nom de rue *des Teigneux*, à cauſe de l'Hôpital dont je vais parler.

LES ENFANTS TEIGNEUX. J'ai obſervé, en parlant des Petites-Maiſons (*Voyez* Quartier du Luxembourg, pag. 88), que la Ville y avoit deſtiné un endroit propre pour y recevoir les perſonnes affligées de la Teigne. Ainſi l'on ne doit

(*c*) Cartul. de S. Germ. fol. 139 v°.

Digitized by Google

pas être surpris de voir que nos Historiens n'en aient pas fait une mention particulière, & qu'ils l'aient confondu avec l'Hôpital des Petites-Maisons dont il fait partie. Dans la crainte que la maladie de la Teigne ne se communiquât, on avoit mis, dans des bâtiments séparés, les malades qui en étoient attaqués ; mais, pour plus grande sûreté, on en fit construire de nouveaux, uniquement destinés pour eux, avec une Chapelle, qui fut bénite sous l'invocation *de Ste Reine*. Sauval dit (*d*) que cet établissement fut fait en 1655 ; il est cependant antérieur à cette époque, puisqu'il est désigné sous le titre d'*Hôpital des Teigneux*, sur le plan de Gomboust, publié en 1652.

RUE CHILDEBERT. Elle est située dans l'Enclos de l'Abbaye S. Germain. Le Cardinal de Furstemberg ayant, comme je l'ai remarqué ci devant, réparé & embelli le Palais Abbatial, fait bâtir des maisons & ouvrir des rues, les Religieux, de leur côté, cherchèrent les moyens de profiter d'un terrein presque inutile, qui rendoit leur Cour irrégulière. Pour corriger ce défaut, ils firent élever, du côté & derrière les maisons de la rue Ste Marguerite, plusieurs bâtiments contigus & uniformes qu'ils firent continuer en retour, parallèlement à la rue S. Benoît, jusqu'à l'entrée de leur Monastère, qui donne dans cette rue ; ce qui forma trois rues, dont la principale fut appelée *Childebert*, du nom du Fondateur de l'Abbaye. La première pierre de ces édifices fut posée par le Cardinal de Bissi, Abbé de S. Germain, le 11 Avril 1715. A l'entrée de cette rue & du côté

(*d*) Tom. 1, pag. 560.

Digitized by Google

de l'Egliſe, il y avoit un Puits qui ſubſiſte encore ; mais les Religieux, pour la ſymmétrie, la décoration & l'utilité, ont fait conſtruire, du côté oppoſé, une Fontaine qui fournit de l'eau à tous ceux qui habitent cet Enclos, & aux environs. Je ſuis ſurpris de voir que M. Piganiol (*e*) ait avancé que cette rue fut ouverte en 1703.

RUE DES CISEAUX. Elle traverſe de la rue Ste Marguerite à la rue du Four. Ce nom vient d'un Hôtel appelé *des Ciſeaux*, dont il eſt fait mention dans les Titres de S. Germain en 1453, & dans pluſieurs Actes poſtérieurs. D'autres plus modernes l'ont confondue avec une ruelle voiſine, ſituée plus près du Pilori, & qui ne portoit, dans le XIVe ſiécle, d'autre nom que celui *de ruelle qui deſcend des Foſſés S. Germain à la rue de la Blanche-Oie & à la rue du Four.* Le Procès-verbal de 1636, la nomme rue *des Foſſés S. Germain.*

RUE DU COLOMBIER. Elle commence à la rue de Seine, & finit au coin de celle des petits Auguſtins. Ce n'étoit anciennement qu'un chemin entre l'Abbaye S. Germain & le Pré-aux-Clercs. J'ai vu quelques Titres qui font mention d'une maiſon dite *le Colombier près les murs de l'Abbaye*, & Sauval dit (*f*) que, ſuivant un Regiſtre du Tréſor des Chartes à l'année 1317 & ſuivantes, il eſt fait mention de la vente d'une maiſon, vigne, terre & jardin ſis à S. Germain, au lieu nommé *le Colombier* ; on en peut inférer que c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de cette rue. En 1585, on l'appeloit rue *du Pré-aux-Clercs.* Cette rue, ou

(*e*) Tom. 8, pag. 83. | (*f*) Tom. 1, pag. 127.

Digitized by Google

plutôt ce chemin, étoit auparavant plus reculé du côté de la Rivière, parce que Charles V ordonna de creuſer des foſſés autour de l'Abbaye ; mais, comme dans la ſuite on les jugea inutiles, les Religieux les firent combler, excepté dans la longueur de cent toiſes qu'ils réſervèrent pour y faire un Vivier. C'eſt ſur l'eſpace qu'il occupoit, & qu'on remplit, que le Bailli de S. Germain fit faire l'alignement d'un nouveau chemin, le 4 Octobre 1585. Le lendemain il ordonna qu'on mettroit, aux deux extrémités, des Portes qui ſeroient fermées la nuit, & défendit aux Chartiers & Marchands de Chevaux d'y paſſer. Quelques années après, l'Abbé & les Religieux permirent à des Particuliers d'y bâtir, ainſi qu'il réſulte d'un Bail à cens du 3 Avril 1640. Ils furent apparemment troublés, dans la jouiſſance de ce terrein, par les Ecoliers de l'Univerſité ; car, le 26 Mars 1641, le Parlement rendit un Arrêt, par lequel il ordonna que les bâtiments commencés ſeroient continués (*g*) : ce ſont les maiſons que nous voyons rue du Colombier, & celles de la rue des Marais, qui leur ſont contiguës.

Rue S. Dominique. Elle commence au haut de la rue de Taranne, & finiſſoit à la Barrière des Invalides ; mais actuellement elle eſt prolongée juſqu'à l'extrémité du gros Caillou. Avant que les Religieux de S. Dominique, qui ont fait donner le nom de leur Inſtituteur à cette rue, y-inſſent s'y établir, on l'appeloit *le Chemin des Vaches*, parce qu'on les conduiſoit par-là au Pré-aux-Clercs & à la plaine de Grenelle. Dans un Titre

(*g*) 2e Invent. fol. 48.

de 1542, elle eſt nommée *le Chemin aux Vaches*, autrement dit *de la Juſtice*, parce qu'alors celle de l'Abbaye S. Germain étoit ſituée au bout de ce chemin. Les Dominicains s'adreſsèrent, en 1643, au Bailli de S. Germain, qui leur permit de mettre aux deux extrémités de ce chemin un marbre avec cette Inſcription : *Rue S. Dominique jadis des Vaches.*

Les Jacobins Réformés. En parlant du Couvent des Jacobins de la rue S. Honoré (*Voyez* Quartier du Palais-Royal, pag. 39), j'ai fait mention de la Réforme que le P. Sébaſtien Michaëlis avoit introduite dans ſon Ordre. Elle n'auroit peut-être pas eu tout le ſuccès qu'on en avoit eſpéré, ſi le P. Nicolas Rodolphi, Général de cet Ordre, n'eût pas pris la ſeule voie convenable pour en accélérer les progrès & en aſſurer la durée: ce fut d'établir un Noviciat général de l'Ordre en France, pour ceux qui voudroient embraſſer la Réforme. Il obtint, à cet effet, un Bref d'Urbain VIII, le 12 Septembre 1629, qui défend à tous les Supérieurs de recevoir aucun Novice à la priſe d'Habit, ou à la Profeſſion, que dans les Maiſons réformées, déſignées par le Général, à peine de nullité. Louis XIII permit cet établiſſement par ſes Lettres-Patentes du 4 Août 1632, confirmées par d'autres qu'il accorda l'année ſuivante. Il paroît cependant qu'on n'avoit pas attendu que ces Lettres fuſſent expédiées, puiſque, dès le 15 Août 1631, quatre Religieux, tirés de la Maiſon de la rue S. Honoré, étoient entrés & s'étoient établis dans celle qui donne lieu à cet article. Il eſt certain d'ailleurs que la permiſſion de l'Abbé de S. Germain, qui ſembloit

Digitized by Google

un préalable néceſſaire pour former cet établiſſement, ne leur fut accordée que le 18 Juin 1632. Le Cardinal de Richelieu ne ſe contenta pas de faire autoriſer la Réforme; il la protégea par ſon crédit, l'aſſura par ſes bienfaits, & mérita, par ſes libéralités, d'être regardé comme le Fondateur de cette Maiſon. Ces Religieux s'étoient contentés des logements qu'ils y avoient trouvés; c'étoit une Maiſon acquiſe des S^r & D^me le Févre, avec un Jardin & un Clos contenant ſept arpents & demi: ils avoient fait conſtruire une petite Chapelle, qui fut bénite en 1632; mais le nombre de ſujets qui ſe préſentoient pour entrer dans l'Ordre augmentant tous les jours, ils ſe virent dans la néceſſité de faire bâtir des lieux plus réguliers. Ils commencèrent par l'Egliſe, qui fut conſtruite ſur les deſſins de Bullet. La première pierre y fut miſe par M. Hyacinthe Serroni, cidevant Religieux de S. Dominique, alors Archevêque d'Albi, & par D^me Anne de Rohan-Montbaſon, Ducheſſe de Luynes, le 5 Mars 1682; elle fut achevée & bénite l'année ſuivante. Ces Religieux l'ont ſucceſſivement agrandie telle que nous la voyons. Ils ont auſſi partagé leur terrein, dont le Cloître & le Jardin occupent une partie; l'autre eſt couverte de maiſons louées à des Particuliers: ces bâtiments ont été finis en 1740. Cette Maiſon eſt deſtinée pour le Noviciat des Jacobins réformés, comme je l'ai déjà dit.

LES RELIGIEUSES CHANOINESSES DU SAINT SÉPULCHRE, vulgairement appelées *LES RELIGIEUSES DE BELLECHASSE.* Cet Ordre fut inſtitué en Paleſtine vers la fin du XIe ſiécle, mais il ne fut connu en Europe que long-temps après. On

Digitized by Google

n'en ſera point étonné, ſi l'on fait attention que les Rois de Jéruſalem ne l'avoient établi que pour des Hommes deſtinés à la garde du ſaint Sépulchre, & que les Filles n'y furent admiſes que pour ſe charger des ſoins & des détails propres à leur ſexe. La Comteſſe de Challigni (*h*) appela quelques-unes de ces Religieuſes de Viſet au Pays de Liége, & les établit à Charleville en 1622 (*i*). La Baronne de Planci fit venir à Paris cinq de ces Religieuſes en 1632, & non de Nanci, comme le dit M. de la Barre (*k*): elles y arrivèrent le Dimanche des Rameaux (*l*). Les difficultés qu'elles eſſuyèrent pour s'établir, ne furent ſurmontées que trois ans après. On ne vouloit point alors agréer de nouveaux établiſſements Religieux, à moins qu'ils ne fuſſent ſuffiſamment dotés. M. Piganiol (*m*), qui a copié juſqu'aux fautes qui ſe trouvent dans les Hiſtoriens de Paris, ajoute *que ces Religieuſes auroient été obligées de s'en retourner, ſi un riche Partiſan, nommé* Barbier, *ne leur eût* DONNÉ *une grande Maiſon qu'il avoit au lieu dit Bellechaſſe.* C'eſt faire un peu trop d'honneur à ce Particulier, qui n'eut d'autre mérite que celui de donner la préférence aux Chanoineſſes du ſaint Sépulchre pour l'acquiſition de cette Maiſon, dont la Mère Renée de Livenne de Verdille, qui en étoit Prieure, acheva de payer le prix. Cette vente fut faite le 16 Juillet 1635; &, le 23 du même mois de l'année ſuivante, Mme la Ducheſſe de Croy leur donna 2000 livres de rente. Ces Religieuſes ſe placèrent

(*h*) Hiſt. des Ordres Relig. Tom. 2, pag. 124.
(*i*) Hiſt. de Lorraine, T. 3, pag. 775.
(*k*) Tom. 5, pag. 283.
(*l*) Hiſt. de Paris, Tom. 2, pag. 1359.
(*m*) Tom. 8, pag. 165.

Digitized by Google

d'abord à l'extrémité du Clos de Bellechaſſe au lieu dit *Bel-air*, en attendant que leur Monaſtère fût bâti. Elles y entrèrent le 21 Octobre de la même année, en vertu de la permiſſion que l'Abbé de S. Germain leur en avoit donnée dès le 20 Août 1635. Tous les obſtacles que ces Religieuſes avoient d'abord éprouvés ayant été aplanis, Louis XIII, par ſes Lettres-Patentes du mois de Mai 1637, confirma cet établiſſement, ſous le titre *de Chanoineſſes Régulières de l'Ordre du ſaint Sépulchre de Jéruſalem*, ſous la Régle *de S. Auguſtin.* Elles en ont obtenu de nouvelles le 25 Septembre 1660, enregiſtrées le 15 Février de l'année ſuivante. Il paroît, par les plans de Gombouſt & de Bullet, qu'on les appeloit ſimplement alors *les Religieuſes de Lorraine.* Elles ont augmenté leurs Jardins & leurs Bâtiments, & ont fait reconſtruire leur Chapelle, qui fut bénite en 1673.

Les Filles de la Providence, ſous le titre *de S. Joseph.* Cette Communauté de Filles ſéculières doit ſon origine à Marie Delpech, connue ſous le nom *de Mlle de Létan.* Elevée à Bourdeaux dans une Maiſon d'Orphelines, elle en devint la Bienfaitrice, & lui procura des Statuts & des Réglements qui lui furent donnés, en 1638, par Henri d'Eſcoubleau de Sourdis, Archevêque de cette Ville. L'utilité de ce nouvel établiſſement fit naître, à quelques perſonnes pieuſes, le deſſein d'en former un ſemblable à Paris. Mlle de Létan s'y rendit à cet effet le 11 Février 1639, & ſe logea d'abord rue du Vieux-Colombier, dans une Maiſon occupée par quelques Religieuſes venues de Charleville. Le nombre d'Elèves qu'elle formoit s'augmentant tous les jours, elle prit à

Digitized by Google

loyer, près du Noviciat des Jéſuites, une Maiſon qui devint bientôt trop petite pour quatre-vingts Orphelines, qu'on avoit miſes ſous ſa conduite. En conſéquence elle acheta, le 3 Février 1640, la Maiſon rue S. Dominique, que cette Communauté occupe aujourd'hui, & l'agrandit par l'acquiſition qu'elle fit de ſept quartiers de terre contigus, le 26 Août ſuivant. Le Roi permit cet établiſſement par ſes Lettres du mois de Mai 1640; & M. Henri de Gondi, Archevêque de Paris, leur donna, le 28 Janvier 1642 (*n*), des Statuts qu'elles obſervent encore avec la plus grande exactitude. Mlle de Létan prit poſſeſſion de cette Maiſon le 24 Mars 1640, ſuivant les Actes manuſcrits de l'Abbaye S. Germain; cependant D. Bouillart (*o*) & les Hiſtoriens de Paris (*p*) diſent qu'elle n'y fut introduite, avec ſes Compagnes, que le 16 Juin ſuivant.

Cette Société & ſes Conſtitutions ont été approuvées par le Souverain Pontife, & confirmées par Lettres-Patentes du dernier Mars 1651. L'objet de cette Inſtitution eſt d'inſtruire des Orphelines, & de leur apprendre à faire les ouvrages convenables à leur ſexe, juſqu'à ce qu'elles ſoient en état d'être mariées, ou d'entrer en Religion, ou de ſe mettre en ſervice : on peut aſſurer que juſqu'à préſent cet objet a été rempli, dans toute ſon étendue, avec un ſoin & une exactitude qui ne laiſſent rien à deſirer.

CETTE RUE eſt encore remarquable par pluſieurs Hôtels, & particulièrement par ceux de Matignon,

(*n*) Sauval, Tom. 3, p. 207.
(*o*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 234.
(*p*) Hiſt. de Paris, Tom. 2, pag. 1371.—la Barre, Tom. 3, p. 291.—Piganiol, T. 8, p. 166.

Digitized by Google

de Luynes, de Grimberghen, de Molé, de Chaſtillon, de Broglie, de Rupelmonde, de Guerchi, de Poitiers, de Noailles, de Conti, de Lignerac, de Comminge, de Mirepoix, &c.

RUE DE L'ÉCHAUDÉ. J'ai déjà eu occaſion de remarquer qu'on appelle ainſi une iſle de maiſons en forme triangulaire, qui donne ſur trois rues; ainſi celle-ci aboutit aux rues de Bourbon-le-Château, du Colombier & de Seine. En 1541, cette rue n'étoit déſignée que ſous le nom *de ruelle qui va du Guichet de l'Abbaye à la rue de Seine*; &, en 1549, *ruelle qui deſcend de l'Abbaye à la rue de Seine* (*q*). Malgré cette déſignation, il faut obſerver qu'elle ne paſſoit pas alors la rue du Colombier, & que la partie qui ſe prolonge au-delà n'a été continuée qu'en 1586. On voit, par un Bail à cens & rente du 7 Mai de cette année, que le Cardinal de Bourbon donna à Géofroi Lambert, « une Place triangulaire de cinq toiſes » de long droit alignement, ayant par le milieu trois » toiſes un pied, tenant à la rue de Seine & à une » rue qui va de ladite Abbaye au Pré-aux-Clercs (*r*)». Ce ne fut que le 26 Mars 1608, qu'on permit de bâtir ſur cet emplacement. Je n'ai point trouvé quand cette rue a commencé à porter le nom *de l'Echaudé*; mais elle eſt ainſi déſignée dans le Procès-verbal de Viſite des rues de Paris en 1636. La plûpart de nos plans ne la diſtinguent pas du cul-de-ſac *du Guichet*, qui en fait la continuation: il tire ſon nom du Guichet de l'Abbaye, qui eſt ſitué à ſon extrémité. On y conſtruiſit un Jeu de longue

(*q*) Arch. de S. Germain. | (*r*) Ibid. 2e Invent. fol. 82.

Digitized by Google

Paume, que Bullet nomme *Jeu-de-Paume de Mets*, & qu'on a détruit depuis.

RUE DE L'EGOUT. Elle aboutit au carrefour S. Benoît & à la rue du Four. Ce nom eſt dû à un égoût, lequel y paſſe encore. Anciennement on l'appeloit rue *Foreſtier*, enſuite rue *de la Courtille*, parce qu'elle conduiſoit à la Courtille, ou *Clos de l'Abbaye S. Germain.* Au XVe ſiécle on la nommoit rue de Tarennes, à cauſe qu'elle régnoit le long d'une grande Maiſon, dite l'*Hôtel de Tarennes*, qui a fait donner ce nom à la grande & à la petite rue Taranne: on lui donnoit encore ce nom en 1523 (*f*). J'ai trouvé, dans le Terrier de cette année, une maiſon énoncée *ſiſe rue du Four, faiſant le coin de la rue de Tarennes.* Au commencement du ſiécle dernier, on la nommoit rue *de l'Egoût.*

A l'extrémité de cette rue, & preſque en face de celle de Ste Marguerite, eſt un paſſage qui conduit dans la rue du Sépulchre, & qui ſe ferme la nuit. Au milieu du ſiécle paſſé, il y avoit en cet endroit une Académie Royale. Mme Crozat, en ayant fait l'acquiſition, y fit conſtruire pluſieurs maiſons & ouvrir un paſſage de communication: on l'appelle *la Cour du Dragon*, par alluſion ſans doute à celui que les Peintres & les Sculpteurs ont imaginé de mettre ſous les pieds de Ste Marguerite, & qu'on a ſculpté au-deſſus de la principale Porte de cette Cour.

RUE DE FURSTEMBERG. On a donné ce nom au paſſage qui conduit de la rue du Colombier

(*f*) Archives de S. Germain.

Digitized by Google

à l'Hôtel Abbatial de S. Germain. J'ai remarqué ci-deſſus que cette rue fut ouverte en 1699. (*Voyez* rue Abbatiale, pag. 4.)

RUE DE GRENELLE. Elle commence à la Croix-Rouge, & finit à l'extrémité du gros Caillou. A l'endroit où eſt ſitué le Château de Grenelle, & ſur l'emplacement qu'occupe l'Hôtel de l'Ecole Militaire, étoit anciennement une Garenne appartenant à l'Abbaye de Ste Géneviève. Les titres latins la nomment *Garanella*; les Traducteurs ont corrompu ce nom, en écrivant *Guernelles*, *Guarnelles*, *Garnelle* & *Grenelle*. Lorſqu'on eut relevé & redreſſé ce chemin, on l'appela ſimplement *le Chemin neuf*, *le Chemin de Garnelle*, enfin rue *de Grenelle*.

A l'entrée de cette rue étoit ſitué le COUVENT DES PETITES-CORDELIÈRES. J'ai déjà parlé de l'établiſſement de ces Religieuſes au Fauxbourg S. Marcel. (*Voyez* Quartier de la Place Maubert, pag. 75.) Leur nombre s'étant beaucoup augmenté, elles cherchèrent les moyens de former un ſecond établiſſement. Elles les trouvèrent dans la libéralité de D^lle^ Catherine Dabra de Raconis, qui leur donna une Maiſon & Jardin au Cloître S. Marcel, & quelques rentes, par Acte du 13 Décembre 1628, approuvé par M. l'Archevêque le 15 du même mois (*t*). Il y a quelque apparence que les Cordélières ne trouvèrent pas ce lieu aſſez vaſte ou aſſez commode, pour remplir l'objet qu'elles s'étoient propoſé. Elles obtinrent de Louis XIII, des Lettres-Patentes le 25 Mars 1632, enregiſ-

(*t*) Sauval, Tom. 3, pag. 174.

Digitized by Google

trées le 17 Août de l'année ſuivante, qui leur permettoient *de fonder & inſtituer dans la Ville un petit Couvent de leur Ordre, par forme de ſecours à leur Monaſtère du Fauxbourg* (*u*). M. l'Archevêque ayant conſenti l'exécution de ces Lettres le 23 Mai 1632, & M. Pierre Poncher, Auditeur en la Chambre-des-Comptes, & la D^lle ſa ſœur, ayant donné aux Cordelières une Maiſon & une Place rues des Francs-Bourgeois & Payenne, par Contrat du 31 Décembre de la même année, ces Religieuſes s'y établirent ſous le titre *de Religieuſes de Ste Claire de la Nativité.* Le 15 Mai 1687, elles acquirent, à titre d'échange, l'Hôtel de Beauvais rue de Grenelle: Louis XIV leur permit de s'y transférer, par ſes Lettres-Patentes du mois d'Août de la même année, vérifiées au Parlement le 2 Septembre ſuivant.

L'Hôtel de Beauvais, dont je viens de parler, m'engage à rappeler deux circonſtances; l'une, que ce fut dans cet Hôtel que furent logés, en 1685, le Doge & quatre Sénateurs de la République de Gênes, lorſqu'ils vinrent faire au Roi les ſatisfactions que S. M. avoit exigées d'elle; l'autre, que la Salle des Bals fut conſervée & changée en une Egliſe. De Fer, ſur ſon plan publié en 1692, a placé, en cet endroit de la rue de Grenelle, des Carmélites, & les Filles de la Nativité dans la rue du Chaſſe-midi, vis-à-vis les Prémontrés: ce ſont deux fautes. Le Monaſtère des Petites-Cordelières a été ſupprimé, en vertu d'un Décret de M. l'Archevêque du 4 Juin 1749, confirmé par Lettres-Patentes du mois de Juillet

(*u*) Hiſt. de Paris, Tom. 1, pag. 465, & Tom. 5, pag. 89.

Digitized by Google

ſuivant, & l'emplacement a été vendu à des Particuliers, leſquels ont fait bâtir pluſieurs Hôtels qui décorent cette rue.

L'ABBAYE DE N. D. DE PENTEMONT. Ce Monaſtère fut établi d'abord dans une Maiſon dépendante de l'Hôpital général, pour des Religieuſes dites *du Verbe Incarné & du très-Saint Sacrement.* Catherine Florin & Jeanne-Marie Chéſar de Matel s'étoient aſſociées pour former une Communauté, qui ſe deſtineroit à l'Inſtruction des jeunes Filles. Ce projet, formé en 1625, eut ſon exécution à Lyon, en conſéquence de la permiſſion qui en fut accordée par M. Miron, Archevêque de cette Ville; & le nouvel Inſtitut fut confirmé par une Bulle d'Urbain VIII, du 13 Août 1631. Ainſi ce ne fut ni en 1637 que cette Congrégation fut formée, ni à Avignon en 1639, comme l'avance M. Piganiol (*x*): la D^me^ de Matel avoit été obligée, dès 1627, de venir à Paris. L'utilité de ſon Inſtitut lui procura la protection de la Reine Anne d'Autriche, & celle de pluſieurs perſonnes de la première diſtinction; dès-lors elle forma le projet de faire un établiſſement dans cette Capitale. Elle fut ſecondée dans ſes vues par ceux qui la protégeoient, & obtint des Lettres-Patentes au mois de Juin 1643, qui lui permettoient de s'y établir: en conſéquence elle logea ſa petite Communauté dans une grande Maiſon, accompagnée de Jardins, rue de Grenelle, qui appartenoit à l'Hôpital général, au lieu dit l'*Orangerie.* Le Prieur de S. Germain-des-Prés, qui en avoit béni la Chapelle, les introduiſit dans ce Monaſtère le 4

(*x*) Tom. 8, pag. 109.

Digitized by Google

Janvier 1644, ſous le titre d'*Auguſtines du Verbe Incarné & du Saint Sacrement.* Cette Communauté n'avoit pas aſſez de revenus pour ſubſiſter; &, par cette raiſon, les Lettres-Patentes de 1643 n'avoient point encore été enregiſtrées. Les Filles du Verbe Incarné ſollicitèrent & obtinrent, en 1667, des Lettres de ſurannation, auxquelles le Parlement n'auroit peut être eu aucun égard, ſi, lorſqu'en 1670 on ſupprima pluſieurs Hoſpices & Maiſons Religieuſes, M. l'Archevêque de Paris n'en avoit pas transféré une partie dans le Couvent du Verbe Incarné: alors, & le 19 Juin de cette année, le Parlement enregiſtra ces Lettres (quoique M. Piganiol avance le contraire) (*y*), à condition cependant de ne point recevoir de Novices juſqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné. Cette défenſe procura aux Religieuſes de Pentemont l'occaſion de s'établir à Paris.

Cette Abbaye fut fondée, en 1217, par Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, pour des Bénédictines: cinq ans après, elles embraſsèrent la Régle *de Cîteaux*. Cette Maiſon étoit bâtie ſur le penchant de la montagne de S. Symphorien, près de Beauvais. C'eſt de cette ſituation qu'on a penſé que venoit le nom *de Pente-Mont* qui lui avoit été donné. Les débordements de la rivière d'Avalon avoient pluſieurs fois dégradé les bâtiments de cette Abbaye. L'inondation qui ſurvint en 1646, les força de ſe réfugier dans un des Fauxbourgs de Beauvais; mais, s'y trouvant trop reſſerrées, elles obtinrent, au mois d'Août 1672, des Lettres-Patentes, qui leur permettoient de s'établir à Paris: en conſéquence, & du conſente-

(*y*) Ibid. pag. 110.

ment

ment de leurs Supérieurs, de celui de M. l'Archevêque de Paris du 22 Janvier, & du Prieur de S. Germain-des-Prés du 20 Juin de ladite année; elles achetèrent, à titre d'échange, des Administrateurs de l'Hôpital général, le Couvent des Filles du Verbe Incarné, & obtinrent les Lettres-Patentes dont je viens de parler. Ces Filles avoient été ſupprimées l'année précédente, & leurs biens avoient été appliqués à l'Hôpital général, par Ordonnance du Prieur de l'Abbaye du 27 Février 1671, confirmée par Lettres-Patentes du 29 Mars & par Arrêt du Parlement du 4 Septembre de la même année. Elles furent alors transférées à la place du Puits-l'Hermite, dans une Maiſon dite *la Creche*, dont j'ai fait mention. (*Voyez* Quartier de la Place Maubert, pag. 115.)

Les Carmélites. J'ai déjà parlé de la Réforme introduite dans cet Ordre par Ste Thérèſe. (*Voyez* Quartier S. Benoît, pag. 156.) Ces Religieuſes, qu'on avoit établies à N. D. des Champs, ayant deſiré d'avoir dans Paris une Maiſon qui pût leur ſervir de refuge & de retraite en cas de néceſſité, ſollicitèrent & obtinrent, au mois d'Avril 1656, des Lettres-Patentes qui leur permettoient d'établir rue du Bouloi un Monaſtère qui ſeroit dépendant du leur, avec défenſes d'y recevoir des Novices ou des Profeſſes, ni d'autres Religieuſes que celles qui ſeroient envoyées de celui de N. D. des Champs. Ces défenſes ſubſiſtèrent juſqu'en 1663, que la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche voulut fonder un Couvent de Carmélites en l'honneur de ſa Patrone & en reconnoiſſance de la naiſſance de M. le Dauphin; mais, ſe trouvant gênée par les Lettres-Patentes

Digitized by Google

du mois de Juillet 1656, qui défendoient de faire de nouveaux établiſſements Religieux, elle eut recours au Roi, qui, par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Décembre de ladite année 1663 (ɀ), autoriſa l'érection d'un ſecond Monaſtère rue du Bouloi, où il l'avoit déjà permis, & le rendit à cet effet indépendant de celui de N. D. des Champs; il permit aux Religieuſes de recevoir des Novices, des donations, des gratifications, &c. il leur tranſporta même la fondation que la Reine y avoit faite le 3 Mars 1662: ces Lettres furent enregiſtrées le 17 du même mois de Décembre 1663. La Reine Fondatrice & la Reine Anne d'Autriche poſèrent la première pierre de l'Egliſe de ces Religieuſes le 20 Janvier 1664. Le peu d'étendue & de commodité du lieu qu'elles habitoient, leur fit deſirer d'être transférées au Fauxbourg S. Germain: elles en obtinrent la permiſſion en 1687, ſuivant l'Hiſtorien de l'Abbaye (*a*); cependant Sauval (*b*), MM. Piganiol & de la Barre (*c*), ne placent cette tranſlation qu'en 1689.

Les Filles de Ste Valere. C'eſt une Communauté de Filles Pénitentes. Le ſuccès de pluſieurs établiſſements de ce genre qu'on avoit déjà formés, engagea quelques perſonnes à former celui-ci. Le P. Daure, Dominicain, de la Maiſon du Noviciat, y eut la plus grande part. Le 30 Avril 1704, on acheta un terrein qui contenoit neuf cents trente toiſes en ſuperficie; on y conſtruiſit

(ɀ) Sauval, Tom. 1, p. 672.
(*a*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 284.
(*b*) Tom. 1, pag. 672.
(*c*) Pigan. Tom. 8, pag. 118. — La Barre, Tom. 5, p. 304.

Digitized by Google

les bâtiments néceſſaires & une Chapelle. Les Filles Pénitentes y furent admiſes en 1706 : cet établiſſement fut enfin confirmé par Lettres-Patentes du 3 Septembre 1717.

La rue de Grenelle eſt remarquable par la Fontaine que la Ville y a fait conſtruire en 1739, dont la ſculpture eſt de Bouchardon, & par pluſieurs Hôtels dont les principaux ſont ceux de Maurepas, de la Motte Houdancourt, d'Eſtrées, de la Marche, de Villars, de Sens, &c. On peut regarder cette rue comme une belle avenue, qui conduit aux deux ſuperbes monuments de la piété & de la munificence de Louis XIV & de Louis XV.

L'Hôtel Royal des Invalides. Un des objets les plus capables de fixer l'attention du Miniſtère, & de contribuer à la gloire & à l'avantage de la Nation, étoit de pourvoir au logement & à la ſubſiſtance des Officiers & des Soldats qui, ayant verſé leur ſang pour la Patrie, ou vieilli dans le ſervice, ſe trouvent hors d'état de ſignaler leur zéle & leur courage. Henri IV avoit projeté un établiſſement en leur faveur. On les plaça d'abord rue de Lourcine, dans la Maiſon de la Charité Chrétienne. (*Voyez* cet article, Quart. de la Place Maubert, pag. 87.) Louis XIII, animé du même eſprit, deſtina, pour remplir cet objet, le Château de Bicêtre, qui étoit alors en ruine; il y fit faire, en 1634, des bâtiments conſidérables, & l'on appela cette Maiſon *la Commanderie de S. Louis.* Les événements qui ſuivirent la mort de ce Monarque, furent une des principales cauſes qui empêchèrent le ſuccès de cet établiſſement. Louis XIV diſpoſa de cette Maiſon, en 1656, en faveur de l'Hôpital général.

Digitized by Google

Vers le même temps, M. & Mme Berthelot, qui avoient fait bâtir une maiſon aſſez ſpacieuſe rue de la Lune à la Villeneuve, la conſacrèrent pour y recevoir cinquante Soldats malades. Le plan de Paris, publié par Jouvin de Rochefort, indique encore, dans la rue de Sévre, un Hôpital pour les Soldats eſtropiés. Le Roi, dont la magnificence étoit ſans bornes, crut, avec raiſon, ajouter un nouveau degré à la ſplendeur de ſon régne, en faiſant élever, en faveur des Militaires pauvres, âgés ou bleſſés, un monument digne de ſa grandeur & de ſa piété. Il donna ſes ordres pour l'acquiſition d'un terrein convenable, & affecta les fonds néceſſaires pour les édifices & pour la dotation, par Arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 12 Mars 1670. Les fondements en furent jetés le 30 Novembre de l'année ſuivante : ce ſuperbe édifice étoit déjà très-avancé, & en état de recevoir des Officiers & des Soldats, lorſque S. M. donna, au mois d'Avril 1674, ſon Edit pour la fondation, & ordonna ce qui ſeroit obſervé dans cette Maiſon, qui fut qualifiée, par ledit Edit, d'*Hôtel Royal des Invalides*. L'Egliſe fut commencée peu après cette époque, mais elle ne fut finie qu'au bout de trente ans : M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, la dédia le 28 Août 1706, ſous le titre & l'invocation *de S. Louis*.

L'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire. Le feû Roi voulut, en formant cet établiſſement, élever pour la défenſe & la gloire de la Patrie de jeunes Gentilshommes qui, par la médiocrité de leur fortune, ſe ſeroient vus contraints de mener une vie oiſive, peu convenable au nom

Digitized by Google

qu'ils portoient, & aux devoirs qu'il impoſe. Le Roi, touché de cette infortune, malheureuſement trop commune à une infinité de familles Nobles, auxquelles il ne reſte preſque que la gloire de leurs Ancêtres & l'impoſſibilité de pouvoir marcher ſur leurs traces, ranima leurs eſpérances. Par ſon Edit du mois de Janvier 1751, enregiſtré le 22 du même mois, S. M. a fondé & établi l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire en faveur de cinq cents jeunes Gentilshommes, pour y être entretenus & élevés dans toutes les ſciences convenables & néceſſaires à un Officier. Pour la fondation de cette Ecole, le Roi accorda le bénéfice d'une Loterie & les revenus de l'Abbaye de S. Jean-de-Laon, alors vacante. Le Brevet d'union fut expédié le 1er Novembre 1756; elle fut autoriſée par une Bulle de Clément XIII du 31 Juillet 1760, en conſéquence de laquelle le Roi fit expédier, au mois de Novembre 1761, des Lettres-Patentes pour la ſuppreſſion du titre de cette Abbaye, & pour l'union des revenus à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire: elles ont été enregiſtrées le 15 Juillet de l'année ſuivante. La première pierre de la Chapelle fut bénite par M. l'Archevêque de Paris, le 5 Juillet 1769, en préſence du Roi, qui la poſa au même inſtant.

Quelque vaſtes que fuſſent les bâtiments de cet Hôtel, ils n'étoient pas ſuffiſants pour le grand nombre des Officiers, des Profeſſeurs, des Eléves & des perſonnes attachées au ſervice. S. M. en étant informée, jugea convenable d'en envoyer la moitié au Collége de la Fléche, pour y être formés & inſtruits juſqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge néceſſaire pour venir ici faire leurs exercices.

Digitized by Google

Il paroît, par un Arrêt du 22 Février 1581, qu'on avoit commencé à bâtir un Hôpital dans la rue de Grenelle, & qu'on avoit impoſé une taxe ſur les Habitants, pour contribuer aux frais de la conſtruction. Je ne ſais ſi ces ouvrages ont été interrompus ou deſtinés à d'autres uſages; je n'ai pu même découvrir préciſément où ils étoient ſitués.

LA RUE DE GUÉNÉGAUD. Elle aboutit au Quai de Conti & à la rue Mazarine. Le Duc de Nevers ayant fait bâtir un Hôtel ſur une partie du terrein qu'avoit occupé celui de Neſle, la Princeſſe Marie de Gonzagues de Cléves, ſa veuve, obtint, le 14 Août 1641, des Lettres-Patentes portant permiſſion de vendre le terrein & les matériaux de cet Hôtel à différents Particuliers, pour y bâtir des maiſons & percer des rues. Henri de Guénégaud, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, fut un des acquéreurs. Il fit conſtruire un Hôtel, auquel on donna ſon nom, ainſi qu'à la rue qui fut ménagée le long du jardin. Elle ne le portoit cependant pas encore en 1652, comme on peut le voir ſur le plan de Gombouſt, publié en cette année, ſur lequel elle eſt déſignée ſans aucun nom. Cet Hôtel fut depuis vendu à Mme la Princeſſe de Conti, comme je le dirai ci-après. Au bout de cette rue eſt un égoût; c'eſt en cet endroit que paſſoit autrefois le mur de l'enceinte de Philippe-Auguſte.

RUE S. GUILLAUME. Elle commence à la rue des SS. Pères; &, retournant en équerre, elle aboutit à la rue S. Dominique vis-à-vis de celle des Roſiers. Cette ſituation lui a quelquefois fait donner, dans cette partie, le nom de rue *Neuve des Roſiers*; elle

Digitized by Google

eſt indiquée ainſi dans le Procès-verbal de 1636. Ce n'étoit autrefois qu'un petit chemin qui contournoit une butte, ſur laquelle il y avoit un moulin en 1368, qui fut reconſtruit en 1509; c'eſt pourquoi, ſur un ancien plan manuſcrit, il eſt nommé rue *de la Butte*. Au pied de cette butte étoit, en 1534, le cimétière des Lépreux, il ſubſiſte encore, & ſert de ſépulture à ceux qui décèdent à la Charité. Cette rue n'a de remarquable que les Hôtels de Créqui & de Mortemar.

RUE HILLERIN-BERTIN. Elle traverſe de la rue de Grenelle dans celle de Varenne. On n'a pas moins varié ſur le nom de cette rue que ſur la manière de l'écrire: elle eſt figurée ſans nom ſur le plan de Gombouſt, appelée *Villeran* ſur le premier plan de Bullet, & des *Bohémes* ſur le ſecond; *Guilleri-Bertin* ſur celui de Jouvin; *Hillorai* ſur celui de Deliſle; *Hillorain-Bertin* ſur celui de Rouſſel; *Valeran* ſur un plan de 1722; *Hillorain* ſur celui de la Caille; & *Hillerin-Bertin*, ou *de S. Sauveur*, dans ſa Nomenclature; *Hillerin*, ou *S. Sauveur*, dans celle de de Chuyes; *Hillerin-Bertin*, ou *Villerin*, ou *S. Sauveur*, dans celle de Valleyre. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui au S^r^ d'Hillerin, qui poſſédoit en cet endroit pluſieurs piéces de terre, dont il vendit une partie au Roi pour l'emplacement des Invalides.

RUE JACOB. Elle commence au bout de la rue du Colombier, au coin de celle des petits Auguſtins, & finit au coin de celle des SS. Pères: quoiqu'elle ſoit déſignée ſous ce nom dans le Procès-verbal de 1636, Gombouſt & Jouvin ne la diſtinguent point de la rue du Colombier dont

elle fait la continuation. Bullet la nomme rue *du Bon-Jacob*; elle doit le nom qu'elle porte, à l'Autel de Jacob que la Reine Marguerite avoit fait vœu de faire bâtir. (*Voyez* ci-deſſus l'article des petits Auguſtins.) Le terrein ſur lequel cette rue a été ouverte, s'appeloit anciennement l'*Oſeraie*; il contenoit trois arpents en 1344, & étoit contigu à celui qu'on nommoit *la Saumonerie*; celui-ci s'étendoit le long *de la petite Seine*.

RUE DES MARAIS. Elle traverſe de la rue de Seine à celle des petits Auguſtins. L'eſpace qu'elle occupe faiſoit partie *du petit Pré-aux-Clercs*, que l'Univerſité aliéna en 1540: comme ce terrein étoit couvert de marais, c'eſt-à-dire, de jardins potagers & fruitiers, on en donna le nom à la rue qu'on y ouvrit. Ainſi je crois que c'eſt par faute, ou par ignorance de Copiſtes, qu'on lit rue *des Marets* dans pluſieurs titres & ſur les plans de Gombouſt, de Bullet, de Deliſle & de la Caille.

RUE S^TE MARGUERITE. Elle commence au carrefour des rues de Buci, des Boucheries & du Four, & finit à la rue de l'Egoût. On la bâtit ſur l'ancien foſſé que l'Abbé Richard fit faire, en 1368, autour de l'Abbaye, & qui fut comblé en 1636, en vertu d'une Tranſaction paſſée entre les Religieux & Henri de Bourbon, Abbé de S. Germain-des-Prés. Ce concordat eſt du 1er Juillet 1635 (*d*); il fut ratifié par les Religieux le 20 Février 1636, & homologué au Parlement par Arrêt du 26 Février de l'année ſuivante. Par cet

(*d*) Cartul. de S. Germain, fol. 250 v°. — Hiſtoire de l'Abbaye, pag. 229.

Acte, que Sauval (*e*) & ſes Copiſtes ont mal-à-propos daté de 1633, il fut ſtipulé qu'on bâtiroit ſur le foſſé qui fut cédé en partie à l'Abbé; qu'on y laiſſeroit une rue large de quatre toiſes, qui ſeroit appelée rue *Ste Marguerite*; que l'entrée du Monaſtère ſeroit changée, & placée vis-à-vis de la rue des Ciſeaux. J'aurai occaſion de citer encore cet Acte relativement à d'autres conventions. L'Auteur des *Tablettes Pariſiennes*, en marquant que cette rue ſe nommoit rue *S. Germain-des-Prés*, l'a confondue avec la rue des Boucheries qui portoit ce nom. Corrozet (*f*) l'a induit en erreur, en diſant qu'*en icelle rue eſt l'Egliſe & Abbaye S. Germain-des-Prés*; mais il ne ſe trompoit pas; 1° la rue Ste Marguerite n'exiſtoit pas alors, un foſſé en occupoit la place; 2° il déſigne la rue des Boucheries d'une façon à ne s'y pas méprendre. *La Grand' rue S. Germain-des-Prés depuis la Porte tout au long juſqu'au Pilori.*

Sauval (*g*) dit qu'en 1366 la rue dont il s'agit s'appeloit rue *Madame la Valence*. Il pouvoit même avancer avec raiſon qu'elle portoit ce nom dès 1312; elle le conſervoit encore en 1368, lorſqu'on la détruiſit pour faire le foſſé. Cela eſt exact, & n'auroit pas du paroître contradictoire à M. Piganiol (*h*). *Apparemment*, dit-il, *que Sauval a voulu dire qu'en* 1633 *la rue Ste Marguerite fut agrandie & dirigée autrement qu'elle ne l'étoit auparavant.* Point du tout; la rue Madame de Valence fut détruite, on creuſa un foſſé dans l'étendue qu'elle occupoit; il fut comblé en 1635, on y

(*e*) Tom. 1, pag. 149. — Piganiol, Tom. 8, pag. 86.
(*f*) Fol. 207 v°.
(*g*) Loc. cit. ſup. & Tom. 3, pag. 126.
(*h*) Pig. ſup.

Digitized by Google

conſtruiſit une nouvelle rue dans la même longueur & la même direction, à laquelle on donna le nom de rue *Ste Marguerite :* tous ces faits ſe concilient parfaitement avec le narré de Sauval.

A l'entrée de cette rue, du côté du carrefour, eſt une barrière des Sergents; elle a remplacé le Pilori que l'Abbé & les Religieux de S. Germain avoient fait conſtruire en cet endroit, comme une marque de leur Haute-Juſtice; il ſubſiſtoit encore en 1522. Un peu plus loin étoit la priſon qu'on y voit aujourd'hui. Dans l'eſpace intermédiaire ſont une Boucherie & un Marché; ils ont été établis en 1635, en vertu de la Tranſaction dont j'ai parlé ci-deſſus. Par cet Acte, le Sr Gamard, Architecte, ſe charge « de faire bâtir la Géole & le » Portail de l'Egliſe, de boucher les anciennes entrées » & faire bâtir ſur ledit emplacement, à la réſerve » du paſſage ſuivant le mur qui ſépare le chemin » & voie du côté du Jeu-de-Paume (le cul-de-ſac » du Guichet); & le Sr Abbé conſent que ledit » Sr Gamard érige un Marché en la place étant au- » devant de ladite Géole & retour à côté d'icelle » juſqu'au mur du Jeu de longue Paume, laquelle » place demeurera publique, hors que ledit Ga- » mard pourra faire autour d'icelle étaux à Boucher » & échopes, en telle quantité qu'il voudra, &c. » Le Sr Gamard établit en conſéquence neuf étaux; les Bouchers de Paris & de S. Germain y formèrent oppoſition, mais ils en furent déboutés par Arrêt du 21 Juillet 1640 : c'eſt ce qui forme la Boucherie & le petit Marché que nous voyons aujourd'hui. Le Cardinal de Furſtemberg en fit faire le retrait ſur les Créanciers du Sr Gamard, & il lui fut adjugé le 14 Mars 1698, moyennant 45000 livres.

Digitized by Google

PETITE RUE STE MARGUERITE. On a donné ce nom à l'eſpace qui conduit de la Porte de l'Abbaye S. Germain, rue Ste Marguerite, à celle de l'Egliſe; elle fut bâtie en 1715, partie ſur le Jardin de l'Abbé, partie ſur le terrein qu'il avoit cédé aux Religieux.

RUE STE MARIE. Elle traverſe de la rue de Bourbon dans celle de Verneuil. A l'endroit qu'elle occupe, étoit au ſiécle dernier une Chapelle de la Ste Vierge, qui ſervoit d'Aide à la Paroiſſe S. Sulpice; on la trouve marquée ſur le plan que Gombouſt publia en 1652. Je n'ai pu découvrir quand elle a été démolie; mais il paroît qu'elle ne ſubſiſtoit plus en 1674, & qu'on avoit percé, ſur l'emplacement qu'elle occupoit, une rue que Jouvin nomme rue *Ste Marguerite* par erreur, & qui ſe voit marquée ſans aucun nom ſur quelques autres plans du ſiécle paſſé.

RUE STE MARTHE. C'eſt une de celles qu'on ouvrit en 1715, lorſqu'on fit à l'Abbaye S. Germain-des-Prés les changements dont j'ai parlé ci-deſſus. Celle-ci commence à la Porte qui eſt dans la rue S. Benoît; &, retournant en équerre, elle finit à la rue Childebert. Le nom qu'elle porte lui fut donné, par reconnoiſſance, en l'honneur *de D. Denys de Ste Marthe*, qui étoit alors Général de la Congrégation de S. Maur.

RUE MAZARINE. Elle aboutit d'un côté au carrefour des rues Dauphine, S. André, de la Comédie & de Buci, & de l'autre à la rue de Seine. On lui a donné le nom qu'elle porte à cauſe du

Digitized by Google

Collége Mazarin, ou des Quatre-Nations, lequel en occupe une partie; on l'appeloit auparavant rue *du Foſſé*, ou *des Foſſés*; elle eſt ainſi déſignée ſur preſque tous les plans du dernier ſiécle. Elle n'a cependant pas été bâtie ſur le foſſé de l'enceinte de Philippe-Auguſte, mais ſur le chemin qui le bordoit, & qu'on appeloit anciennement la rue *des Buttes*. Ce nom lui venoit de pluſieurs élévations formées en cet endroit par les décombres de deux Tuileries voiſines. On les applanit enſuite, & cet endroit ſervoit de lieu d'exercice à ceux qui tiroient de l'Arc. A l'extrémité de cette rue, du côté de la Rivière, étoit *le petit ſéjour de Neſle*, & non pas l'Hôtel de ce nom, ainſi qu'on le trouve marqué ſur les plans du Commiſſaire Lamarre. J'obſerve que le retour d'équerre que forme cette rue pour aboutir à la rue de Seine, eſt indiqué ſous le nom de rue *Traverſine* dans la déclaration paſſée au Terrier du Roi en 1540, des maiſons étant dans la cenſive de M. le Préſident le Maiſtre; & que, dans le Procès-verbal de 1636, il eſt nommé rue *de Neſle* & *petite rue de Neſle*, parce qu'il conduiſoit directement à la Porte & à l'Hôtel de ce nom.

Rue de Nevers. Elle commence au Quai de Conti & aboutit à la rue d'Anjou. Ce n'étoit, au XIIIe ſiécle, qu'une ruelle qui ſervoit de paſſage aux eaux & aux immondices de la Maiſon des Frères Sachets & du Jardin du Collége S. Denys. Dans un Acte de 1571 (*i*), on en donne l'indication ſous le ſimple titre *de ruelle par laquelle on entre & ſort du Quai & Jardin de l'Hôtel S. Denys.*

(*i*) Arch. de S. Germain-des-Prés.

Digitized by Google

Elle étoit fermée à ſes deux extrémités ; c'eſt par cette raiſon que, dans le Procès-verbal de 1636, elle eſt nommée rue *des deux Portes* ; on lui a donné le nom *de Nevers*, à cauſe qu'elle régnoit le long des murs de l'Hôtel de ce nom.

RUE D'OLIVET. Elle aboutit à la rue de Traverſe & à celle des Brodeurs. Jouvin & Bullet ne lui donnent aucun nom ; mais, ſur le plan corrigé de ce dernier, elle eſt appelée *petite rue de Traverſe*. D. Bouillart lui donne le même nom ſur celui qu'il a fait inſérer à la tête de ſon Hiſtoire de l'Abbaye S. Germain. Il paroît, par un Bail à cens & rente de ſix arpents, fait au Sr Falconi & conſors le 30 Octobre 1645 (*k*), que cette rue devoit être ouverte & nommée *petite rue de Grenelle*. Le territoire dit d'*Olivet*, ſur lequel elle eſt ſituée, lui en a fait donner le nom.

RUE S. PÈRE, vulgairement dite *DES SS. PÈRES*. Elle commence au Quai Malaqueſt, & finit à la rue de Grenelle. Son véritable nom eſt rue *S. Pierre*. On le lui avoit donné, parce que la Chapelle S. Pierre y étoit ſituée ; mais le Peuple avoit altéré ce nom, & l'appeloit *S. Père*. C'eſt par une nouvelle altération qu'on la nomme rue *des SS. Pères*. On voit, par les Titres de l'Abbaye S. Germain, qu'elle portoit, ainſi que la rue S. Dominique, le nom de *Chemin* & de rue *aux Vaches ;* parce que, comme je l'ai obſervé, c'étoit par ce chemin que l'on conduiſoit les vaches au Pré-aux-Clercs. Dans pluſieurs titres qui ſont aux Archives de cette Abbaye, elle eſt

(*k*) Ibid.

Digitized by Google

nommée, avant le milieu du XVIe siécle, rue *de la Maladerie, de l'Hôpital de la Charité, de l'Hôtel-Dieu appelé la Charité*, aliàs *la Sanitat.* Ce nom ne venoit pas de l'Hôpital de la Charité que nous y voyons aujourd'hui, puisqu'alors il n'y étoit pas établi, & qu'il n'étoit pas même institué; mais d'un Hôtel-Dieu qu'on avoit commencé à construire sur le bord de la Rivière, presque vis-à-vis de cette rue. Il est marqué sur le plan de S. Victor, publié par Dheuland; & j'ai lu un Acte du 6 Mai 1541, portant concession, à titre de Bail, des Fossés de l'Hôtel-Dieu sur la Rivière. Le Procès-verbal de 1636 désigne cette rue sous la dénomination vague de rue *des Jacobins Réformés, allant de la Charité au Pré-aux-Clercs*; mais, peu de temps après, on lui donna le nom de rue *S. Père*, ainsi qu'il paroît par le plan que Boisseau publia en 1643, & ensuite *des SS. Pères*, comme on le voit sur celui que Gomboust donna en 1652.

Les Frères de la Charité. Une Maison de la ville de Grenade, louée par Jean de Dieu, en 1540, pour y retirer & secourir les pauvres malades, fut le berceau d'une Congrégation qui, dès sa naissance, s'est répandue dans une grande partie de l'Europe. Cet établissement, le plus utile qu'il y ait pour l'Humanité, fut formé par un homme pauvre & d'une naissance commune, sans autres secours que ceux de la Providence; elle en avoit inspiré le dessein, elle en assura le succès. L'Instituteur, que sa charité & ses vertus ont fait mettre dans le Catalogue des Saints, eut bientôt des Associés qui partagèrent ses fonctions. Ils formèrent ainsi une Congrégation à laquelle le Chef ne donna d'autre Régle que de suivre son exemple,

Digitized by Google

& d'imiter ſon zèle pour le ſoulagement des pauvres malades. Il mourut le 8 Mars 1550, & ſa Congrégation ne fut approuvée par le S. Siége & miſe ſous la Régle *de S. Auguſtin*, que le 1er Janvier 1572. Cet Ordre s'établit bientôt en Italie; ce qui obligea les Frères de la Charité de recourir à l'autorité de Sixte V. Ce ſouverain Pontife leur permit, en 1586, de dreſſer des Conſtitutions, & de tenir un Chapitre général; il donna en même-temps à leur Ordre le titre *de Congrégation de Jean de Dieu*, & Paul V l'érigea en vraie Religion en 1609. Aux trois vœux ordinaires de Religion, ils ajoutèrent celui d'exercer l'Hoſpitalité, en vertu d'un Bref du même Pape du 13 Février 1617.

Le P. Helyot dit *que ces Religieux vinrent à Paris, en* 1601, *avec Marie de Médicis, & qu'elle leur donna une Maiſon rue S. Père.* Je ne crois pas cette aſſertion tout-à-fait exacte. Marie de Médicis épouſa Henri IV à Lyon en 1600, & n'aména point avec elle de Religieux de la Charité; mais, l'année ſuivante, elle en fit venir quelques-uns de Florence, & les établit, en 1602, au même lieu qu'occupent aujourd'hui les petits Auguſtins, comme je l'ai remarqué ci-deſſus à cet article. Henri IV leur accorda des Lettres-Patentes au mois de Mars de la même année, & M. Henri de Gondi, Evêque de Paris, conſentit à leur établiſſement, le 13 Septembre ſuivant. Ces Lettres-Patentes furent enregiſtrées le 14 Avril 1609, & confirmées par celles de Louis XIII du mois d'Août 1628, vérifiées le 15 Février 1631, & par celles de Louis XIV du mois de Décembre 1643, enregiſtrées le 23 Février de l'année ſuivante.

Marguerite de Valois ayant eu beſoin du ter-

Digitized by Google

rein qu'occupoient les Frères de la Charité, en traita avec eux en 1606, & les fit transférer dans une autre Maiſon accompagnée d'un grand Jardin, ſituée rue S. Père, près de la Chapelle S. Pierre. J'ai parlé de cette Chapelle, & j'ai remarqué que c'étoit la Paroiſſe des Domeſtiques & des Vaſſaux de l'Abbaye S. Germain. (*Voyez* l'article de S. Sulpice, Quartier du Luxembourg, pag. 49.) Elle fut enſuite cédée à la Paroiſſe S. Sulpice, ainſi qu'il paroît par un grand nombre d'Actes paſſés entre les Curé & Marguilliers de S. Sulpice, & les Frères de la Charité, notamment par un accord du 27 Août 1611, par lequel il eſt permis à ceux-ci de ſe ſervir de la Chapelle S. Pierre, pour y faire le Service divin, aux conditions & ſous les réſerves portées audit Acte. Mais, par une Tranſaction paſſée entre les mêmes Parties le 30 Août 1659, la propriété en eſt demeurée aux Frères de la Charité, moyennant une ſomme de 18000 liv. & un ſol tournois de redevance. Par cet Acte, les Curé & Marguilliers de S. Sulpice renoncèrent à tous les droits qu'ils pouvoient avoir ſur cette Chapelle & ſur le cimetière, même à ceux qu'ils s'étoient réſervés d'y officier & d'y faire des Proceſſions à certains jours, & d'y enterrer les perſonnes qui le deſireroient. Je dois obſerver que cette Tranſaction fut conſentie par les Frères de la Charité, pour terminer d'anciennes conteſtations, & pour en prévenir de nouvelles; car, dès 1613, on avoit démoli l'ancienne Chapelle S. Pierre pour agrandir le cimetière, & l'on en avoit commencé une plus grande ſur le terrein qui leur appartenoit, & que la Reine Marguerite leur avoit donné en échange : elle en poſa la première pierre en la même année 1613 : mais

mais elle ne fut dédiée, ſous l'invocation *de S. Jean-Baptiſte*, qu'au mois de Juillet 1621. On y a mis la dernière main, en 1733, en y faiſant conſtruire un Portail d'aſſez bon goût. Dès l'année 1637, les Religieux de S. Germain-des-Prés vendirent ce qui leur reſtoit de leur Clos ou Courtille, anciennement appelé *le Clos des Vignes*; il étoit ſitué entre l'Hôpital de la Charité & les maiſons de la rue de l'Egoût (rue S. Benoît.) Le Sr Châtelain & Conſors en acquirent trois arpents, deux perches & demie, par Contrat du 26 Octobre; & par Acte du 17 Mars 1638, le Sr Châtelain céda aux Frères de la Charité ſa portion dans cet acquêt, qui étoit de trois cents ſoixante toiſes un pied trois pouces. C'eſt ſur ce terrein que ces Religieux ont fait bâtir des Salles plus vaſtes, pour pouvoir y recevoir un plus grand nombre de malades. Un Auteur moderne avance (*l*), qu'*il y a actuellement dans cette Maiſon deux cents cinq lits, diſtribués en ſix Salles.* Ce nombre n'eſt pas exact; il n'y a que cent quatre-vingt dix-neuf lits. Ils ſont deſtinés pour les hommes malades, pourvu que leurs maladies ne ſoient ni contagieuſes ni vénériennes; on leur y procure nuit & jour les ſecours ſpirituels & les remédes temporels qui leur ſont néceſſaires, avec des ſoins, un zèle, une charité, une patience & une propreté qui ne laiſſent rien à deſirer que l'augmentation du nombre des lits, qui eſt trop petit pour le nombre des malades qu'on y préſente tous les jours.

(*l*) Tableau de l'Humanité & de la Bienfaiſance, 1769, pag. 113.

Digitized by Google

RUE DE LA PLANCHE. Elle donne d'un bout dans la rue du Bac, & de l'autre dans celle de la Chaiſe. Gombouſt, Bullet & Jouvin ne l'ont point diſtinguée de la rue de Varennes dont elle fait la continuation. Henri IV ayant fait venir à Paris pluſieurs Ouvriers Flamands & Italiens pour travailler aux Tapiſſeries de haute-lice en or, argent & ſoie, accorda, au mois de Janvier 1607, au Sr Comans & au Sr Raphaël de la Planche, Tréſorier général de ſes Bâtiments, des Lettres de Privilége pour l'établiſſement & la direction de cette Manufacture; elles furent confirmées en 1629 & en 1640. Comme elle étoit alors établie dans la rue de la Chaiſe, au coin de la rue de Varennes, on donna le nom *du Sr de la Planche* à la partie de la rue de Varennes que cette maiſon occupoit; & elle l'a toujours conſervé depuis.

RUE DE POITIERS. Elle aboutit au Quai d'Orſai & à la rue de l'Univerſité; on ne l'a ouverte qu'à la fin du ſiécle dernier; elle eſt nommée *Potier* ſur tous les plans de ce temps-là.

LE PONT-ROYAL. En parlant de la rue du Bac, j'ai remarqué qu'elle devoit ſon nom à un Bac établi vis-à-vis pour communiquer avec le Louvre & les Tuileries. Il ſubſiſta juſqu'en 1632; alors le Sr Barbier fit conſtruire un Pont de bois. En conſéquence on le nomma d'abord *le Pont Barbier*, enſuite *le Pont Ste Anne* en l'honneur de la Reine Anne d'Autriche, *le Pont des Tuileries*, parce qu'il y conduiſoit; mais on l'appeloit plus communément *le Pont Rouge*, attendu qu'il étoit peint en cette couleur. Il étoit d'alignement avec la rue de Beaune, ainſi M. Piganiol s'eſt trompé en diſant qu'il aboutiſſoit vis-à-vis d'un Pavillon du Château

Digitized by Google

des Tuileries, l'inſpection des plans publiés par Boiſſeau, Gombouſt, Jouvin & Bullet, prouve le contraire. La rapidité des eaux & l'effort des glaces l'avoient briſé plus d'une fois; mais ayant été emporté tout-à-fait le 20 Février 1684, Louis XIV ordonna de le rebâtir en pierres à ſes dépens; les fondements en furent jetés le 25 Octobre 1685. Les Srs Manſard & Gabriel avoient été chargés de cet ouvrage; mais la conduite & l'inſpection en furent données au Frère François Romain, Dominicain, dont les talents ſupérieurs ſurmontèrent tous les obſtacles qui s'oppoſoient à l'exécution. Ce Pont, dont la dépenſe ne monta qu'à 720000 livres, fut appelé *Pont-Royal*. Il a ſoixante-douze toiſes de long ſur huit toiſes quatre pieds de large, y compris les deux trotoirs de neuf pieds & l'épaiſſeur des parapets. Sur un des éperons de l'arche la plus voiſine de la porte des Tuileries, on a tracé une échelle diviſée en pieds & pouces, qui marque la hauteur ſucceſſive de l'eau, & juſqu'à quel point elle s'eſt élevée dans les années où il y a eu des crues conſidérables.

Le Quai de Conti. Il commence au bout du Pont-Neuf, & finit au Pavillon du Collége Mazarin, près de la rue de Seine. Au ſiécle paſſé, on l'appeloit *Quai Guénégaud*, à cauſe de l'Hôtel que M. de Guénégaud, Secrétaire d'Etat, y avoit fait conſtruire: auparavant, on le nommoit *Quai de Neſle*, parce que l'Hôtel de Neſle y étoit ſitué. Cet Hôtel occupoit une grande étendue de terrein; les rues de Nevers, d'Anjou & de Guénégaud ſont en partie bâties ſur ſon emplacement; il régnoit le long de la Rivière juſqu'à la Porte & à la Tour nommées *Philippe-Hamelin*, dites depuis *de Neſle*, à la place deſquelles on a

bâti le Pavillon du Collége Mazarin où ſe trouve la Bibliothéque. Amauri de Neſle le vendit 5000 livres à Philippe-le-Bel, le 29 Novembre 1308. Charles V le donna au Duc de Berri ſon oncle en 1380, & ce don fut confirmé par Charles VI le 25 Octobre de la même année. Le 13 Janvier 1385, ce Prince y joignit deux Tuileries & deux arpents & demi de terre, pour agrandir *le ſéjour de Neſle*, qui étoit ſéparé de l'Hôtel par le foſſé de l'enceinte de Philippe-Auguſte. C'eſt ce ſéjour que le Commiſſaire Lamarre a pris pour l'Hôtel de Neſle qu'il place, par erreur, hors de la Ville. Charles VII donna cet Hôtel à François, Duc de Bretagne, ſon neveu; les Lettres qui contiennent ce don, ſont datées de Ruſſilli, près de Chinon, le 21 Mai 1446. Il paſſa enſuite à M. le Comte de Charolois, ainſi qu'il paroît par des Lettres du 18 Septembre 1461 (*m*).

Henri II, par ſon Edit du mois de Janvier 1552, enregiſtré au Parlement & à la Chambre des Comptes les 20 Février & 4 Mars de la même année, ordonna que le pourpris, maiſon & place du grand Neſle, ſeroient vendus & délivrés par lots, portions & places aux plus offrants & derniers enchériſſeurs. Le Duc & la Ducheſſe de Nivernois en firent l'acquiſition le 3 Juin 1580, & l'Abbé de S. Germain, à leur prière, l'érigea en Fief le 12 Mars 1586, à la charge de la foi & hommage & de 50 ſols pariſis de rente. J'ai lu l'Acte de foi & hommage que le Duc de Nevers fit rendre, le 3 Août 1618, *pour l'Hôtel de Nevers*, anciennement appelé *Hôtel de Neſle.*

Ce titre de Fief fut éteint en 1646, à la réquiſition même de M. de Guénégaud; le 12 Février

(*m*) Chambre des Comptes, Mémorial L. fol. 172 & K. fol. 140.

de cette année, il fut passé une Transaction entre lui, l'Abbé & les Religieux de l'Abbaye S. Germain, qui contient cette clause & les conditions des paiements qui furent stipulés en conséquence. Mme Anne-Marie Martinozzi, veuve de Mgr Armand de Bourbon, Prince de Conti, & Tutrice des Princes ses fils, traita de l'Hôtel de Guénégaud, & l'acquit, le 30 Avril 1670, par un Contrat d'échange qu'elle fit de la Terre & Seigneurie du Bouchet. Les Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon l'augmentèrent par l'acquisition qu'ils firent, le 25 Mai 1679, du petit Hôtel de Guénégaud (c'est celui qu'occupe aujourd'hui M. de l'Averdy, Ministre d'Etat). Mme la Princesse de Conti acquit sur le Quai, le 20 Novembre 1718, une maison joignant son Hôtel, qui lui fut vendue par Barbe le Beau, veuve d'Antoine Rondet, Marchand; c'est celle que nous avons vue démolir, & qui portoit le nom *de petit Hôtel de Conti.*

Le terrein qu'occupoit l'Hôtel de Conti, parut propre à la Ville pour y tenir ses Assemblées; le feû Roi lui permit de l'acquérir; &, sur l'estimation qui en fut faite, le prix en fut fixé à 1600000 liv. par un Arrêt du Conseil du 22 Août 1750, enregistré au Bureau de la Ville le 2 Septembre suivant. Cette acquisition avoit été autorisée, & même amortie, par Lettres-Patentes du mois de Février 1750, enregistrées au Parlement le 11 Mars suivant. Le dessein de bâtir un Hôtel-de-Ville sur cet emplacement n'ayant pu s'exécuter, on y a construit l'Hôtel de la Monnoie que nous y voyons maintenant.

Le Collége Mazarin, communément appelé le Collége *des* QUATRE-NATIONS. Le Car-

Digitized by Google

dinal Mazarin n'ayant pu faire exécuter lui-même le projet qu'il avoit formé d'établir un Collége en faveur de ſoixante jeunes Gentils-hommes, ou principaux Bourgeois, des Pays nouvellement conquis, ordonna, par ſon Teſtament du 6 Mars 1661, que, ſous le bon plaiſir de S. M. il ſeroit fondé un Collége, ſous le nom & titre *de Mazarini*, pour ſoixante Gentils-hommes, ou Bourgeois, de Pignerol & de ſon Territoire, de l'Etat Eccléſiaſtique; d'Alſace, & Pays d'Allemagne; de Flandres & Rouſſillon: c'eſt ce qui a fait donner à ce Collége le nom *des Quatre-Nations*. Le Cardinal inſéra, dans le même Acte, des Statuts pour ce Collége & *Académie*; il lui légue ſa Bibliothéque, deux millions en argent, & 45000 liv. de rente ſur l'Hôtel-de-Ville, & ſupplie S. M. de vouloir bien y unir à perpétuité le revenu de l'Abbaye de S. Michel-en-l'Herm, dont il étoit Titulaire. Toutes ces conditions furent remplies par Mrs de Lamoignon, Fouquet, le Tellier, Zongo-Ondedei, Evêque de Fréjus, & Colbert, ſes Exécuteurs Teſtamentaires. Comme il falloit un terrein vaſte pour les bâtiments néceſſaires au Collége & au logement des Profeſſeurs, un manége & des Ecuries, ils jetèrent les yeux ſur le Palais d'Orléans, dit *le Luxembourg*; mais les frais de l'acquiſition & les changements conſidérables qu'il auroit fallu faire, les déterminèrent à acheter ce qui reſtoit encore des bâtiments de l'Hôtel & du Séjour de Neſle, & à faire conſtruire ceux que nous voyons aujourd'hui; ils firent encore l'acquiſition de pluſieurs maiſons voiſines, & obtinrent, au mois de Juin 1665, des Lettres-Patentes, enregiſtrées le 14 Août ſuivant, par leſquelles S. M. en confirmant ladite fondation, veut qu'elle ſoit cenſée & réputée Fondation Royale. Les Statuts furent

Digitized by Google

confirmés par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Mars 1688, enregiſtrées au Parlement le 23 dudit mois, en la Chambre des Comptes & en la Cour des Aydes les 7 & 8 Avril ſuivans. La Chapelle de ce Collége a été dédiée ſous l'invocation *de S. Louis*. La Bibliothéque, compoſée d'un grand nombre de Livres rares & bien choiſis, eſt ouverte au Public les Lundi & Jeudi de chaque ſemaine.

LE QUAI MALAQUEST. Il fait la continuation du Quai de Conti depuis la rue de Seine juſqu'à celle des SS. Pères. Tous les Titres de l'Abbaye S. Germain portent que l'eſpace qu'il occupe, ſe nommoit *le Port Malaqueſt*; & l'endroit où l'on prend aujourd'hui des bateaux pour traverſer la Rivière, s'appeloit, en 1530, *le Heurt du Port aux Paſſeurs*. J'ai déjà remarqué qu'une partie de ce terrein ſe nommoit l'*Ecorcherie* ou *la Sablonnière*. On trouve, dans les mêmes Archives que je viens de citer, pluſieurs Baux faits en 1540 & années ſuivantes, des terres près de la Seine & de l'Hôtel-Dieu, à la charge d'y bâtir & faire paver, & d'un cens annuel. J'ai vu auſſi qu'en 1641, on l'appeloit *Quai de la Reine Marguerite*. Le Commiſſaire Lamarre (*n*) & D. Félibien (*o*) après lui, diſent *que Louis XIII permit à Marſilly de faire des maiſons, de même ſymmétrie, le long du Quai Malaqueſt, pour ſervir d'aſpect au Louvre, & à condition de payer dix livres de cens & rentes au Domaine de Paris pour chaque maiſon.... que ce deſſein fut exécuté en 1619.... que le Palais de la Reine Marguerite fut vendu en*

(*n*) Tr. de la Police, Tom. 1, pag. 83.

(*o*) Hiſt. de Paris, Tom. 2, pag. 1326.

Digitized by Google

ce même temps à des Particuliers, à la charge d'y percer & bâtir des rues .... & que ce ſont aujourd'hui les rues de Bourbon, de Verneuil & des petits Pères.

J'ai cherché inutilement cette permiſſion accordée au Sr Marſilly : il me ſemble aſſez ſingulier qu'on n'en ait rempli aucune condition ; qu'on n'ait pas bâti des maiſons ſymmétriques, & qu'on ait ſtipulé des cens & rentes au profit du Domaine de la Ville, ou du Roi, pour des terreins qui n'étoient pas dans leur cenſive. Je crois donc devoir obſerver, 1° que, dès l'année 1540, l'Univerſité avoit aliéné la plus grande partie du petit Pré-aux-Clercs ; que l'adjudication en avoit été confirmée, en 1542, par Arrêt du Parlement, & que vers ce temps on y fit conſtruire des maiſons. On en trouve la preuve dans différentes Ceſſions de parties de ce petit Pré, faites par Pierre le Clerc, acquéreur, à pluſieurs Particuliers, à la charge d'y bâtir. Il y a, dans les Archives de l'Univerſité, neuf Contrats de vente depuis le 4 Octobre 1543 juſqu'au 7 Mai 1546 (*p*). 2° Que le petit Pré-aux-Clercs étoit borné par un foſſé plein d'eau, qui ſe trouvoit en direction de la rue S. Benoît, & que les rues de Bourbon & de Verneuil ont été ouvertes ſur le grand Pré-aux-Clercs vers 1640.

Toutes les maiſons de ce Quai forment autant d'Hôtels remarquables, principalement 1° celui de Mazarin ; il appartenoit à la Princeſſe de Conti, qui l'échangea pour l'Hôtel de Guénégaud ; il paſſa ſucceſſivement aux Ducs de Créqui, de la Trémoille & de Lauzun ; il rentra enſuite dans la

(*p*) Du Boulai, Hiſt. Univerſ. Tom. 6 ; & Crevier, Tom. 5, pag. 364

Digitized by Google

maiſon de Conti, par l'acquiſition qu'en fit Louiſe-Adélaïde de Bourbon Conti, nommée *Mlle de la Roche-ſur-Yon.* Après ſa mort, il fut loué pour les Ecuries de Mme la Dauphine, & enſuite acquis par M. le Duc de Mazarin, qui l'occupe aujourd'hui. 2° L'Hôtel de Bouillon bâti pour le Sr Macé Bertrand de la Baſinière, Tréſorier de l'Epargne, & acquis par M. le Duc de Bouillon. On liſoit autrefois ſur ce Quai une Inſcription qui ne ſubſiſte plus, mais que G. Brice (*q*) nous a conſervée, avec peu d'exactitude; je crois devoir la rapporter plus fidèlement d'après Blondel, qui en eſt l'Auteur (*r*).

Ludovico Magno Luparam abſolvente, Ripam hanc, ut alterius dignitati reſponderet, quadro Saxo veſtiri CC. Præfectus & Ædiles anno Rep. S. M. DC. LXX.

Cette Inſcription fut miſe en conſéquence d'un Arrêt du Conſeil du 1er Juillet 1669, qui avoit ordonné que ce Quai ſeroit pavé.

LE QUAI DES THÉATINS. Il doit ce nom aux Religieux qui s'y ſont établis : il commence à la rue des SS. Pères, & finit à la rue du Bac. J'ai déjà parlé du grand Pré-aux-Clercs ſur lequel il a été conſtruit; on y a bâti ſucceſſivement pluſieurs Hôtels, qui contribuent à ſon embelliſſement.

LES THÉATINS. Ces Religieux ſont des Clercs Réguliers inſtitués en Italie, en 1524, par S. Gaëtan de Thiéne, Jean-Pierre Caraffe, Archevêque de Théate, aujourd'hui Chiéti au Royaume de Naples, Paul Conſiglieri & Boniface de Colle. Leur inſtitut fut approuvé, le 24 Juin de l'année

(*q*) Tom. 4, pag. 126.
(*r*) Traité d'Architecture, Ch. IV, pag. 614.

Digitized by Google

ſuivante, par Clément VII, ſous le ſimple nom *de Clercs Réguliers;* mais l'Archevêque de Théate, qui s'étoit démis de ſon Archevêché pour entrer dans cette nouvelle Congrégation, ayant été élu Pape, ſous le nom *de Paul IV*, après la mort de Marcel II, le 23 Mai 1555, les Clercs Réguliers prirent le nom *de Théatins*, qu'ils ont toujours conſervé depuis. Le Cardinal Mazarin, qui les connoiſſoit, forma le deſſein de les établir à Paris; il acheta, pour cet effet, le 26 Mai 1642, une maiſon ſur le Quai Malaqueſt, qu'il fit accommoder d'une façon convenable pour une Communauté. Il fit venir à Paris quelques-uns de ces Clercs en 1644, mais leur établiſſement légal n'eut lieu que quatre ans après. Ce ne fut que le 15 Juillet 1648, qu'ils préſentèrent leur Requête à M. Henri de Bourbon, Evêque de Metz & Abbé de S. Germain, qui, par ſes Lettres du 1er Août ſuivant, leur accorda toutes les permiſſions néceſſaires. Le 7 du même mois, le Prieur de l'Abbaye S. Germain bénit la Chapelle; le Roi plaça lui-même la Croix ſur le Portail de la Maiſon qui, ſuivant ſes ordres, fut appelée *Ste Anne la Royale*: cet établiſſement fut confirmé le même mois par des Lettres-Patentes, enregiſtrées le 29 Mai 1653 (*ſ*). Le Cardinal Mazarin laiſſa aux Théatins une ſomme de 300000 liv. pour faire bâtir leur Egliſe. L'Hiſtorien de l'Abbaye dit (*t*) que la première pierre en fut poſée, au mois de Novembre, par Nicolas Colbert, Evêque de Luçon. Il eſt vrai que, le 7 Novembre 1661 (*u*), il lui fut permis de poſer la première pierre & de

(*ſ*) Hiſt. de Paris, Tom. 4, pag. 160 & ſuiv.
(*t*) Hiſt. de l'Abb. S. Germ. pag. 242.
(*u*) Arch. de l'Abbaye S. Germain.

Digitized by Google

bénir les fondements ; mais il eſt certain qu'elle fut poſée par M. le Prince de Conti, au nom du Roi, le 28 Novembre 1662. Cette Egliſe, qu'on avoit commencée ſur un plan trop vaſte & trop diſpendieux, fut diſcontinuée, faute de ſecours ; on la reprit en 1714, au moyen d'une Loterie que le Roi voulut bien accorder à cet effet. On ne conſerva que la croiſée de celle qu'on avoit commencée. Elle fut bénite le 20 Décembre 1720, & a été depuis décorée d'un Portail dont on a critiqué l'exécution, ſans faire attention que l'Architecte étoit gêné par la petiteſſe de l'eſpace ſur lequel il a été conſtruit.

Cette Maiſon, qui eſt la ſeule de Théatins que nous ayons en France, a produit pluſieurs ſujets diſtingués par leurs talents & par leurs vertus ; les Membres qui la compoſent ſe ſont toujours ſoutenus avec dignité, quoique, ſuivant leur Inſtitut, ils profeſſent la deſappropriation la plus entière, & qu'il leur ſoit défendu de quêter ; il leur eſt ſeulement permis de recevoir à titre d'aumône.

Le Quai Malaqueſt ſe prolongeoit ſous ce nom juſqu'à la rue du Bac, avant que l'établiſſement des Théatins lui en eût fait donner le nom. Les bâtiments qui s'élevèrent ſucceſſivement à ſon extrémité le long de la Rivière & au-delà du Pont-Royal, commencèrent à ormer un autre Quai, qui devoit faire la continuation de celui-ci juſqu'à l'avenue des Invalides. Cet eſpace, dont la ſituation étoit marécageuſe, lui avoit fait donner le nom de la *Grenouillère* qu'il porte encore : il faiſoit un point de vue très-deſagréable au Jardin des Tuileries qui eſt en face. M. Boucher d'Orſai, Prevôt des Marchands, fut autoriſé, par Arrêt du Conſeil du 18 Octobre 1704, *à faire continuer le Quai de la Grenouillère, de ligne droite de dix toiſes de largeur,*

Digitized by Google

dans toute ſon étendue, depuis le Pont-Royal & l'encoignure de la rue du Bac juſqu'à la rencontre du Boulevard, & revêtu, dans toute cette étendue, de pierres de taille, avec un trotoir de neuf pieds de largeur, le long du parapet, pour le paſſage des gens de pied, & des rampes en glacis deſcendant au bord de la Rivière, pour les Abreuvoirs & l'enlevement des marchandiſes déchargées ſur le Port, &c. Je ne ſais quels furent les obſtacles qui ſuſpendirent l'exécution de ce projet. Elle fut ordonnée par un ſecond Arrêt du Conſeil du 23 Août 1707, qui confirme le précédent. On y fixe la largeur du trotoir à huit pieds, & la longueur du Quai à quatre cents toiſes ou environ, & le Roi déclare qu'il ſera nommé *le Quai d'Orſai* (*x*). En conſéquence M. d'Orſai, accompagné du Corps de Ville, poſa la première pierre le 3 Juillet de l'année 1708; mais les circonſtances du temps ne permirent pas de continuer cet ouvrage, qui eſt reſté imparfait juſqu'à préſent.

RUE DES ROSIERS. Elle traverſe de la rue S. Dominique à celle de Grenelle: il me paroît qu'elle étoit ouverte au commencement du ſiécle dernier; on l'appeloit alors rue *Neuve des Roſiers*. Il eſt probable qu'on la percée ſur un terrein couvert de roſiers, qui lui en a fait donner le nom.

RUE ROUSSELET. Elle donne d'un bout dans la rue Blomet, ou Plumet, de l'autre dans celle de Sévre; ce n'étoit qu'un ſimple chemin de traverſe qu'on nommoit, en 1672, rue *des Vachers* & rue *des Vaches*. Elle portoit encore ce dernier nom en 1714, comme on peut le voir ſur le plan de

(*x*) Hiſt. de Paris, Tom. 4, pag. 414 & 423.

Digitized by Google

Jouvin, publié par de Fer, & ſur celui de la Caille; mais, peu après, un particulier nommé *Rouſſelet* y ayant fait bâtir des maiſons, on lui donna ſon nom; elle eſt indiquée ainſi ſur le plan de M. Deliſle & ſur ceux qu'on a gravés depuis.

RUE DU SABOT. Elle aboutit à la rue du Four & à la petite rue de Taranne. Dès le XVe ſiécle, il y avoit, dans le quarré qu'elle forme avec la rue de l'Egoût, un Clos appelé *le Clos Copieuſe*, depuis nommé l'*Hermitage*. Pluſieurs Titres de l'Abbaye S. Germain font mention de Jean, de Jacques & de Philippe Copieuſe; ils avoient donné leur nom à leur Clos & au chemin le long duquel il régnoit, qu'on appeloit rue *Copieuſe*. Dans le papier Terrier de cette Abbaye, rédigé en 1523, on lit un article ainſi conçu: *Maiſon rue du Four, faiſant le coin de la rue Copieuſe, où pend pour enſeigne le Sabot*. C'eſt de cette enſeigne que lui vient le nom qu'elle porte aujourd'hui.

RUE DE SEINE. Elle va de la rue de Buci au Quai Malaqueſt. Ce n'étoit autrefois qu'un chemin qui deſcendoit du Bourg S. Germain à la Rivière, dont il a pris le nom. Après la clôture de Philippe-Auguſte, on le nomma, comme auparavant, *Chemin du Pré-aux-Clercs*, enſuite *Chemin tendant de la Porte de Buci au Pré-aux-Clercs*, *Chemin de la Porte de Buci à la Seine*, *rue qui tend du Pilori au Pré-aux-Clercs*, enfin rue *de Seine*. Elle fut pavée en 1545, en exécution de deux Arrêts rendus à ce ſujet, à la réquiſition du Cardinal de Bourbon, alors Abbé de S. Germain-des-Prés.

Il y a deux Hôtels remarquables dans cette rue, celui de la Rochefoucauld, & celui qu'avoit fait

Digitized by Google

bâtir la Reine Marguerite. Sauval (*y*), en parlant du premier de ces Hôtels, dit *que Louis III de Bourbon, premier Comte de Montpenſier, qui devint Dauphin d'Auvergne par ſon mariage, & ſes deſcendants, avoient un Hôtel dans cette rue, qu'ils vendirent à Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & qui a paſſé enſuite au Duc de Liancourt.* Il ajoute *que, tant que ces Princes logèrent là, leur Hôtel fut appelé* l'Hôtel Dauphin, *qui donna le nom à la rue; & bien que depuis, changeant de Maître, il ait été appelé* l'Hôtel de Bouillon & l'Hôtel de Liancourt, *la rue s'eſt toujours appelée & s'appelle encore la rue Dauphine.* Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai trouvé aucuns titres ni plans des quatre derniers ſiécles où la rue de Seine ſoit appelée rue *Dauphine.* Je ne vois pas non plus que ce nom ait été donné à la rue des Marais, à laquelle il pouvoit mieux convenir par la proximité de cet Hôtel, qui pouvoit même y confiner; mais il n'eſt pas poſſible d'identifier la rue de Seine, qui exiſtoit depuis quatre ſiécles, avec la rue Dauphine qui ne fut percée qu'en 1607.

M. François, Duc de la Rochefoucauld, ayant épouſé, le 13 Novembre 1659, Jeanne-Charlotte du Pleſſis-Liancourt, fille unique du Duc de Liancourt, devint, par ſon mariage, propriétaire de l'Hôtel dont je parle, auquel on donna dès-lors le nom *de la Rochefoucauld* qu'il a toujours porté depuis.

A l'égard de l'Hôtel de la Reine Marguerite, elle le fit bâtir ſur un terrein qu'elle avoit acquis, & qui faiſoit partie du petit Pré-aux-Clercs. On voit qu'il étoit compoſé de trois corps-de-logis

(*y*) Tom. 2, pag. 67 & 120.

Digitized by Google

contigus, de jardins qui s'étendoient jusqu'à la rue des SS. Pères, & de plusieurs allées d'arbres le long de la Rivière, qu'on appeloit *le Cours de la Reine Marguerite* (z). Sauval (a) s'est assurément trompé, en disant *que la veuve de Jean-Baptiste Budes, Comte de Guébriant, Maréchal de France* (Renée du Bec, fille du marquis de Vardes), *acheta un Hôtel à la rue de Seine, bâti sur les ruines du Palais de la Reine Marguerite.* Je ne puis concilier ce fait avec les titres. 1° L'Hôtel dont il s'agit n'ayant été bâti au plutôt qu'en 1606, ne pouvoit être en ruine trente-sept ans après cette époque. 2° S'il fut acquis par *la veuve* du Maréchal de Guébriant, ce ne pût être avant 1643, puisque M. de Guébriant ne mourut que le 7 Novembre de cette année. Mais le Rôle des Taxes pour le nétoyement des rues, fait en 1639 & 1640, marque que les trois corps d'Hôtel, formant celui de la Reine Marguerite, appartenoient à Mme de Vassan, & que M. le Président Séguier y logeoit alors. Cet Hôtel a été acquis, en 1718, par MM. Gilbert de Voisins.

RUE DU SÉPULCHRE. Elle aboutit à la rue de Taranne & à celle de Grenelle. Ce nom lui vient d'une maison appelée *le petit Sépulchre*, située à côté de l'Hôtel de Taranne, une ruelle entre deux. On la nommoit ainsi, parce qu'elle avoit été donnée aux Chanoines du S. Sépulchre dès le commencement du XVe siécle. Ils l'aliénèrent peu de temps après; mais ils rentrèrent dans la propriété en vertu d'un Arrêt en 1575.

(z) Sauval, Tom. 2, pag. 250. | (a) Ibid. pag. 157.

Digitized by Google

RUE DE TARANNE. Elle commence au carrefour S. Benoît, & finit à la rue des SS. Pères. Sauval (*b*) & M. Piganiol (*c*) diſent qu'en 1531, elle s'appeloit la rue *aux Vaches*, parce qu'elle faiſoit la continuation de la rue S. Dominique qui portoit ce nom. L'Auteur des *Tablettes Pariſiennes* marque qu'en 1560, on la nommoit rue *S. Germain-des-Prés*. Je ne ſais ſur quels titres ils ſe ſont fondés, & je crois qu'ils ſe ſont trompés. Au XIVe ſiécle, on la nommoit rue *de la Courtille*, à cauſe que ce chemin régnoit le long de la Courtille, ou Clos de l'Abbaye S. Germain. Je la trouve auſſi déſignée ſous le nom de rue *Foreſtier*. On lui donna, au ſiécle ſuivant, celui *de Tarennes*, parce que Jean & Chriſtophe de Tarennes y avoient pluſieurs maiſons & jardins, ſur partie deſquels eſt la Cour du Dragon dont j'ai parlé à l'article de la rue de l'Egoût.

PETITE RUE DE TARANNE. Elle aboutit à la rue de l'Egoût & à celle du Sépulchre. Elle doit ce nom à l'Hôtel de Tarennes dont je viens de parler. C'eſt la ruelle indiquée ſans dénomination, qui ſéparoit cet Hôtel de celui du Sépulchre. Sur le plan de Gombouſt, on lit *petite rue* ſans aucun nom, & *petite rue de Taranne* ſur celui que Bullet publia en 1676.

RUE DE TRAVERSE. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle traverſe de la rue Blomet, ou Plumet, dans celle de Sévre. Sur le ſecond plan de Bullet, elle eſt appelée rue *de Traverſe*, ou *de la Plume*.

(*b*) Tom. 1, pag. 163. | (*c*) Tom. 8, pag. 293.

RUE

RUE DE VARENNES, ou DE VARANNE. Elle commence rue du Bac, au bout de la rue de la Planche, & finit au nouveau Cours, en face des Invalides. J'ai un plan manuscrit, fait en 1651, sur lequel elle est nommée rue *de la Varenne*, ou *du Plessis :* c'est le nom d'un Particulier. Elle est remarquable par plusieurs Hôtels, parmi lesquels on distingue ceux de Matignon, de Gouffier, de Rohan, de Rohan-Chabot, de Castries, de Villeroi, de Chaulnes, de Broglie, de Biron, &c.

RUE DE VERNEUIL. Elle donne d'un bout dans la rue des SS. Pères, de l'autre dans celle de Poitiers. Elle doit ce nom à Henri de Bourbon, Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain-des-Prés : cette rue fut percée sur le grand Pré-aux-Clercs, vers l'an 1640.

RUE DE L'UNIVERSITÉ. Elle aboutit à la rue des SS. Pères & à l'extrémité du gros Caillou. Je ne sais pourquoi Gombouſt, Jouvin, Bullet & autres, ne la font commencer qu'à la rue du Bac, & la nomment rue *de Sorbonne* depuis la rue Jacob jusqu'à celle du Bac. Sauval (*d*) prétend qu'elle n'a jamais porté ce nom, & qu'elle n'en a point eu d'autre que celui *de l'Université*. J'ai cependant lu, dans les Archives de S. Germain-des-Prés (*e*), un Contrat de vente, du dernier Septembre 1673, de cinq quartiers de terre situés entre cette rue & celle de S. Dominique ; ils sont désignés *rue S. Dominique*, vulgairement dite *Sorbonne*. Il se peut faire que le Peuple, qui confond l'Université & la Sorbonne, lui ait donné

(*d*) Tom. 1, pag. 162.
(*e*) Arch. de S. Germain, 2e Invent, fol. 193.

ce dernier nom, parce qu'elle fut bâtie sur le Pré-aux-Clercs, que l'Université aliéna en 1639. Anciennement, & même encore en 1529, ce n'étoit qu'un chemin qu'on appeloit *le Chemin des Treilles*, parce qu'il conduisoit à l'Isle des Treilles, dite depuis l'*Isle Maquerelle*, ou *aux Cygnes*.

Parmi plusieurs Hôtels qui décorent cette rue, on distingue ceux d'Aligre, de Rohan, d'Auvergne, de Noailles, d'Aiguillon, &c. le Palais Bourbon & l'Hôtel de Lassai augmentés & embellis par M. le Prince de Condé, lequel y fait actuellement sa résidence.

A l'extrémité de ce quartier, & le long de la Rivière, est un terrein couvert de maisons & de jardins, nommé *le* GROS CAILLOU. L'Editeur de la Description de Paris, par M. Piganiol, dit (*f*) *que son nom très-ancien étoit la Longray*, & que le moderne vient d'*un Caillou énorme qui servoit d'enseigne à une maison publique de débauche.* J'aurois désiré qu'il eût cité les autorités sur la foi desquelles il a fondé cette singulière opinion, dont je n'ai trouvé aucune preuve. Je dois observer, 1° que le gros Caillou n'occupe qu'une partie du terrein qu'on nommoit, il y a trois à quatre cents ans, *la longue Raie*. Il régnoit le long de la Rivière, & s'étendoit depuis la rue de Bourgogne, à peu près, jusqu'à l'endroit où il finit aujourd'hui : sa largeur ne répondoit point à sa longueur; c'est ce qui lui fit donner le nom *de longue Raie*. A l'égard de l'*énorme Caillou* qui a fait donner le nom à ce terrein, j'ignore s'il servoit d'enseigne à une maison de débauche, & je ne me livre pas aux réflexions qu'on pourroit

(*f*) Tom. 8, Additions, pag. 339.

Digitized by Google

faire à ce ſujet ; mais je ſais que ce gros Caillou étoit une borne naturelle, qui ſervoit à diſtinguer les limites des Seigneuries de Ste Géneviève & de S. Germain-des-Prés. J'ai un plan manuſcrit qui conſtate ce que j'avance.

Le gros Caillou eſt coupé dans ſa longueur par les rues S. Dominique, de l'Univerſité & de Grenelle ; & dans ſa largeur, par quatre autres rues.

1° La rue *de la Boucherie*, ainſi nommée, parce qu'elle conduit à la Boucherie des Invalides.

2° La rue *Neuve*, ou *de l'Egliſe*, parce qu'elle a été percée vis-à-vis l'Egliſe, à laquelle elle conduit.

3° La rue *S. Jean*, ou *des Cygnes*, parce qu'on l'a ouverte en face du Pont par lequel on entre dans l'Iſle aux Cygnes.

4° La rue *de la Vierge*, attendu qu'elle eſt voiſine de la Chapelle de la Ste Vierge que l'on y a conſtruite. Le terrein du gros Caillou s'étant inſenſiblement couvert de maiſons, & l'adminiſtration des Sacrements y devenant pénible pour le Curé de S. Sulpice & pour les Paroiſſiens, par la grande diſtance de ce lieu à l'Egliſe S. Sulpice, M. Ollier, qui en étoit Curé, propoſa de faire conſtruire une Succurſale dans le Fauxbourg S. Germain (entre les rues de Grenelle & de Varennes) ; mais, s'étant démis de ſa Cure au mois de Juin 1652, M. de Bretonvilliers, ſon ſucceſſeur, entra dans ſes vues, & fit adopter ce projet dans une Aſſemblée générale de la Paroiſſe, tenue le 18 Août de la même année. Le 14 Septembre ſuivant, il bénit le terrein deſtiné pour la Chapelle & pour le Cimetière, & y planta la Croix. Ce terrein, qui appartenoit à la Fabrique, ayant été vendu en exécution d'un Arrêt du Conſeil du 12 Mars 1686, & les dettes qu'elle avoit con-

Digitized by Google

tractées ne lui permettant pas d'acquérir un nouveau terrein, ni de faire faire les conſtructions néceſſaires, les choſes ſont reſtées en cet état juſqu'en 1735, que les Habitants de ce quartier obtinrent de M. l'Archevêque le 28 Mai, & de M. le Cardinal de Biſſi, Abbé de S. Germain, le 9 Juin ſuivant, la permiſſion de faire conſtruire une Chapelle au gros Caillou. Ils acquirent en conſéquence, le 1er Août de la même année, une maiſon, un jardin & un marais, contenant un arpent & demi; mais le zéle le plus louable éprouve ſouvent des obſtacles. Quelques perſonnes s'oppoſèrent à l'exécution de ce projet: des moyens plauſibles en apparence cachoient un intérêt ſecret, qui en étoit le véritable motif; & il faut convenir que la fortune des Habitants ne répondoit pas à leur piété, & que la prudence ne leur permettoit pas de contracter des engagements onéreux pour perfectionner cette entrepriſe. D'un autre côté, le Roi, par ſes Déclarations des 27 Septembre 1723 & 18 Juillet 1724, avoit défendu de bâtir au-delà de l'enceinte dont il avoit fixé les bornes; toutes ces difficultés furent levées par la bonté du feû Roi. Il accorda, au mois de Février 1737, des Lettres-Patentes, enregiſtrées au Parlement le 2 Décembre ſuivant, & au Bureau des Finances le 12 du même mois, par leſquelles il permet aux Habitants du gros Caillou de faire, pendant trois ans, une Quête pour la conſtruction d'une Chapelle, pour l'achat des Vaſes ſacrés, Livres & ornements, ainſi que pour les honoraires du Deſſervant, & il amortit le terrein deſtiné pour cette Chapelle, pour le Cimetière & pour le logement des Prêtres qui devoient y faire l'Office. M. l'Archevêque & M. le Cardinal de Biſſi ayant conſenti l'exécution de ces Lettres, M. Languet de Gergi, Curé

Digitized by Google

de S. Sulpice, bénit, le 27 Janvier 1738, le terrein deſtiné pour l'édifice de la Chapelle. La première pierre en fut poſée le 19 Mars, & le bâtiment, qui n'étoit pas conſidérable, fut continué avec tant d'activité, que l'Egliſe fut bénite le 11 Août ſuivant; la première Meſſe y fut célébrée le 13 du même mois (*g*). Quoique cette Egliſe ait été bénite ſous le titre *de l'Aſſomption de la Ste Vierge*, & que les Habitants la nomment *N. D. de Bonne-Délivrance*, elle eſt indiquée dans les Regiſtres de l'Archevêché ſous le nom *de S. Pierre du gros Caillou*, *Succurſale de S. Sulpice*; ſoit que la première Chapelle fût ſous le titre de ce S. Apôtre, ſoit qu'on ait voulu donner à la Succurſale le nom du premier titulaire de la Paroiſſe du Fauxbourg S. Germain. On travaille actuellement à la conſtruction d'une Egliſe plus grande, qu'on ſe propoſe de faire ériger en Cure.

Vis-à-vis le gros Caillou eſt une Iſle aſſez grande, qui n'en eſt ſéparée que par un petit courant d'eau, qu'on a déjà commencé à détourner pour combler cet eſpace & la réunir au gros Caillou. Cette Iſle s'eſt formée par la réunion de pluſieurs autres, & par des atterriſſements que l'amas des ſables & les dégradations de ces petites Iſles avoient occaſionnés. On nommoit *Iſle de Grenelle* celle qui faiſoit face à la *longue Raie*. Elle s'eſt accrue par l'adjonction de l'*Iſle des Treilles* qui étoit au-deſſus, & par celle de l'*Iſle des Vaches* qui étoit au-deſſous. Dès l'an 1494, on l'appeloit l'*Iſle Macquerelle*. Je n'ai pu découvrir l'origine ni l'étymologie de ce nom: peut-être a-t-elle ſervi de rendez-vous pour terminer, par le duel, des querelles particulières,

(*g*) Piganiol, Tom. 8, pag. 180.

Digitized by Google

& en ce cas on auroit du écrire *Ma-Querelle*; mais ce n'eſt certainement point qu'elle ait été conteſtée à l'Abbaye S. Germain, comme quelques-uns l'ont prétendu, ni qu'elle ait ſervi, ſuivant d'autres, à la débauche. J'ai lu, dans les Archives de cette Abbaye, que la plus grande partie de cette Iſle étoit en pré, que les Soldats alloient s'y exercer, & que, pour éviter le dégat & la perte qui en réſultoient, les Religieux prirent le parti de l'affermer à différents Particuliers, qui ſéparèrent chacun leurs héritages par des hayes, des foſſés, ou des rigoles; ce qui formoit autant de petites Iſles. Ce lieu fut choiſi par Arrêt du Conſeil en 1554 (*h*), ou, ſelon l'Abbé Lebeuf (*i*), par Arrêt du Parlement du 8 Août 1545, pour ſervir de ſépulture aux pauvres décédés à l'Hôtel-Dieu; mais cet Arrêt ne fut point exécuté. Sauval ajoute qu'en 1619, on voulut établir dans cette Iſle une Manufacture ſous le nom d'*Hôpital des ſept Œuvres de Miſéricorde*, mais que ce projet n'eut pas lieu.

C'eſt ſans aucune raiſon qu'on lit ſur quelques plans, *Iſle du Mas, du Maſt*, ou *de Querelle*. Comme au commencement de ce ſiécle on y avoit placé des Cygnes, on en a donné le nom à cette Iſle, qui le conſerve encore.

Le Bac des Invalides eſt placé près de cette Iſle, il fut établi pour la communication de ce quartier avec le Fauxbourg S. Honoré; la première Conceſſion que les Religieux de S. Germain, auxquels il appartenoit, en aient faite, & qui ſoit venue à ma connoiſſance, eſt datée de 1542.

(*h*) Sauval, Tom. 1, pag. 100. | (*i*) Tom. 1, pag. 27.

Fin du vingtiéme & dernier Quartier.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des objets contenus dans ce XXe Quartier.

Abbatiale. (rue) 4
Anges. (rue des deux) 4
Anjou. (rue d') 4
Auguſtins. (rue des petits) 4
Auguſtins. (les petits) 5
Babylone. (rue de) 8
Bac. (grande rue du) 8
Barbier. (la Halle) 17
Beaune. (rue de) 16
Belle-chaſſe. (rue de) 18 ; (les Religieuſes de) 39
Benoît. (rue S.) 18
Blomet. (rue) 32
Bohêmes. (rue des) 55
Boucherie. (rue de la) 83
Bourbon. (rue de) 33 ; (rue du petit) *ibid.*
Bourbon-le-Château. (rue de) 33
Bourgogne. (rue de) 33
Brodeurs. (rue des) 33
Buttes. (rue des) 60
Butte. (rue de la) 55
Caillou. (le gros) 82
Cardinale. (rue) 34
Carmélites. (les) 49
Chaiſe. (rue de la) 34
Charité. (les Frères de la) 62
Charité. (rue de l'Hôpital de la) 62
Childebert. (rue) 35
Ciſeaux. (rue des) 36
Colombier. (rue du) 36
Conception. (le Monaſtère de l'Immaculée) 10
Convaleſcents. (les) 13
Copieuſe. (le Clos) 77
Cordélières. (les petites) 45
Courtille. (rue de la) 44 & 80
Cygnes. (rue des) 83 ; (l'Iſle des) 86
Dominique. (rue S.) 37
Dragon. (Cour du) 44
Echaudé. (rue de l') 43
Ecole Royale Militaire. (l') 52
Egliſe. (rue de l') 83
Egoût. (rue de l') 44
Egoûts. (rue des) 18
Enfants Teigneux. (les) 34
Foreſtier. (rue) 44 & 80
Foſſés. (rue des) 60
Freſnaie. (rue de la) 8
Furſtemberg. (rue de) 44
Germain. (l'Abbaye Royale S.) 19
Germain. (rue des Foſſés S.) 18 & 36
Grenelle. (rue de) 45
Grenelle. (petite rue de) 8 & 61
Grenelle. (l'Iſle de) 86
Guénégaud. (rue de) 54
Guillaume. (rue S.) 54
Hermitage. (le Clos de l') 77
Hillerin-Bertin. (rue) 55
Jacob. (rue) 55 ; (rue du bon) 56
Jacobins Réformés. (les) 38
Jean. (rue S.) 83
Invalides. (l'Hôtel Royal des) 51
Joſeph. (les Filles S.) 41
Juſtice. (le Chemin de la) 38
Lude. (rue du) 34
Macquerelle. (l'Iſle) 85
Maladrerie. (rue de la) 8 & 62 ; (pet. rue de la) 34
Marguerite. (rue Ste) 56 ; (pet. rue Ste) 59
Marie. (les Filles Ste) 9
Marie. (rue Ste) 59
Marthe. (rue Ste) 59
Mazarin. (le Collége) 69

Digitized by Google

Mazarine. (rue) 59
Miſſions Etrangères. (le Séminaire des) 15
Mouſquetaires Gris. (les) 16
Neſle. (rue de) 60
Neſle. (Porte de) 67
Nevers. (rue de) 60
Neuve. (rue) 83
Notre-Dame de Bonne-Délivrance. (l'Egliſe de) 85
Olivet. (rue d') 61
Orangerie. (l') 47
Oſeraie. (l') 56
Pentemont. (l'Abbaye de N. D. de) 47
Père. (rue S.) } 61
Pères. (des SS.) }
Pierre du gros Caillou. (l'Egliſe S.) 85
Planche. (rue de la) 66
Pleſſis. (rue du) 81
Plume. (rue de la) 80
Plumet. (rue) 32
Poitiers. (rue de) 66
Pont. (rue du) 16
Pont Ste Anne. (le) 66
Pont-Barbier. (le) 66
Pont-Rouge. (le) 66
Pont-Royal. (le) 66
Pont des Tuileries. (le) 66
Portes. (rue des deux) 61
Pré-aux-Clercs. (rue du) 36
Pré-aux Clercs. (Chemin du) 78
Providence. (les Filles de la) 41
Quai de Conti. (le) 67
Quai Guénégaud. (le) 67
Quai Malaqueſt. (le) 71
Quai de Neſle. (le) 67
Quai d'Orſai. (le) 76
Quai des Théatins. (le) 73
Quatre-Nations. (le Collége des) 69
Recollettes. (les) 10
Reine. (la Chapelle S) 35
Roſiers. (rue des) 76
Roſiers. (rue Neuve des) 55 & 76
Rouſſelet. (rue) 76
Sabot. (rue du) 77
Sacrement. (les Religieuſes du très-Saint) 47
Sanitat. (la) 62
Sauveur. (rue S.) 55
Seine. (rue de) 77
Seine. (la petite) 4 & 56
Sépulchre. (les Religieuſes du ſaint) 39
Sépulchre. (rue du) 79
Sorbonne. (rue de) 81
Taranne. { rue de) 80 ; petite rue de) *ibid.*
Teigneux. (rue des) 34
Théatins. (les) 73
Traverſe. (rue de) 61 & 80
Traverſine. (rue) 60
Treilles. { le Chemin des) 82 ; l'Iſle des) 85
Vachers. } 76 & 80
Vaches. } rue des)
Vaches. (l'Iſle des) 85
Vaches. (le Chemin des) 37
Valence. (rue Mme la) 57
Valere. (les Filles de Ste) 50
Varennes. } rue de) 81
Varanne. }
Verbe Incarné. (les Religieuſes du) 47
Verneuil. (rue de) 81
Vierge. (rue de la) 83
Villeran. } rue) 55
Villerin. }
Viſitation. (les Religieuſes de la) 9
Univerſité. (rue de l') 81

Fin de la Table.

Les Approbation & Privilége ſe trouvent au premier Quartier.

Digitized by Google

RÉPONSE
DE M. JAILLOT,
AUTEUR DES RECHERCHES SUR PARIS,
A quelques Lettres Critiques sur son Ouvrage.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE

De M. JAILLOT, Auteur des Recherches, &c. ſur Paris, à quelques Lettres Critiques ſur ſon Ouvrage.

J'AVOIS PRIÉ mes Lecteurs de me faire connoître mes fautes, & de me mettre en état de les réparer. Je remercie ceux qui ont bien voulu me faire part de leurs Obſervations; ils verront dans l'*Errata*, que j'ai corrigé, autant que j'ai pu, ce qui n'étoit pas exact, & j'eſpère qu'ils ne feront pas attention à quelques fautes d'impreſſion qui ſe ſont gliſſées dans l'Ouvrage. J'aurois déſiré que d'autres Critiques ſe fuſſent fait connoître, je me ſerois expliqué avec eux de vive voix, & j'aurois reconnu de bonne foi mes erreurs, ou juſtifié ce que j'avois avancé. Je croirois manquer à ce que je leur dois, à mes Lecteurs & à moi-même, ſi je ne répondois pas à quelques Lettres anonymes qui m'ont été adreſſées.

PREMIERE LETTRE,

Au ſujet du Monaſtère des Chartreux, compris dans l'étendue de la Paroiſſe de S. Séverin.

JE NE CROIS mériter, M. ni les éloges que vous me donnez, ni les reproches que vous me faites.

Digitized by Google

J'ai dit dans mon Diſcours préliminaire, page xxiv. *La Paroiſſe de S. Séverin ſembloit naturellement renfermée dans la Ville, par l'enceinte de Philippe Auguſte : elle a franchi ſes bornes, & en traverſe trois ou quatre autres pour aller exercer ſes droits Curiaux ſur le Monaſtère des Chartreux & ſur les environs.*

Je ne ſais, M. quel intérêt vous anime à ce ſujet ; il eſt bien vif, ſans doute, puiſque vous me reprenez avec tant d'aigreur & dans les termes les moins ménagés. *Si vous aviez lu Sauval, que vous citez ſi ſouvent*, me dites-vous poliment, *vous auriez évité bien des bévues.* Je l'ai lu, M. ainſi que les Mémoires reſpectifs publiés en faveur des Paroiſſes de S. Séverin & de S. Sulpice. Je vous dirai plus ; j'ai lu tous les titres originaux que j'ai pu trouver, & c'eſt d'après cette lecture que j'ai cru pouvoir fixer mon opinion. Mais je n'ai pas imaginé qu'*on dût adopter*, ſans examen, *tout ce que j'ai dit* : j'ai laiſſé cette faculté à mes Lecteurs, & je me ſuis borné à leur indiquer les ſources dans leſquelles j'ai puiſé. Oſerois-je vous demander, M. ſi vous avez lu le titre que vous m'oppoſez ; &, en ce cas, ſi vous l'avez lu attentivement & ſans prévention ? Pour moi, je vous aſſure que je ne ſuis ni pour Apollon ni pour Céphas, que j'aime Platon & Ariſtote, mais que j'aime encore mieux la vérité : ne trouvez donc pas mauvais que je cherche à me juſtifier. Dans le paſſage que j'ai cité, j'ai laiſſé entrevoir que les Chartreux ne devoient pas être de la Paroiſſe de S. Séverin, mais de celle de S. Sulpice : voilà mon crime auprès de vous. Suis-je donc coupable d'avoir avancé ce fait, m'y voyant autoriſé par les titres ? Vous avez lu Sauval, puiſque vous me le citez : reliſez, je vous prie, M. la Sentence Arbitrale de 1210, qu'il a traduite & rap-

Digitized by Google

portée Tome I, pag. 419); vous y verrez que les Arbitres, en déterminant les limites de la Juriſdiction de l'Abbaye S. Germain, bornent également celles de la Paroiſſe de S. Sulpice, & qu'ils les fixent, en cet endroit, à l'ancien Chemin d'Iſſi. Or ce Chemin n'étoit pas (comme vous le penſez, & comme l'avance le défenſeur de la Paroiſſe de S. Séverin) la rue qu'on nomme aujourd'hui de *Vaugirard;* il faiſoit, avec cette rue, un angle dont le ſommet étoit au petit Carrefour où eſt la Croix de Vaugirard; de là il alloit aux Chartreux, régnoit le long de leur ancien Clos juſqu'à l'endroit où ces Religieux ont fait bâtir un Hôtel appelé *Hôtel de Vendôme*, & retournant en équerre le long des Ecuries du Luxembourg, il aboutiſſoit à la rue d'Enfer. Voilà, M. la diſpoſition juſte de l'ancien Chemin d'Iſſi, déterminée & prouvée par une foule d'Actes, & ſpécialement par les Lettres-Patentes du mois de Septembre 1617, & du mois de Février 1618, qui contiennent le don que Louis XIII en fit aux Chartreux. C'eſt ce Chemin encore viſible, & à l'extrémité duquel on voit, dans le Clos des Chartreux, une porte murée, & les arrachements des murs qui le bordoient, qui ſépare leur ancien Clos du nouveau, aujourd'hui borné par la rue d'Enfer. Or le Monaſtère des Chartreux & leur Egliſe étant en deça de ce Chemin, du côté du Couchant, qui faiſoit la borne de cette Paroiſſe en cet endroit, j'ai cru être bien fondé à penſer qu'il étoit, ou, pour mieux dire, qu'il devoit être de la dépendance de S. Sulpice, comme étant bâti ſur ſon territoire, reconnu & déterminé par les Arbitres en 1210: mon Aſſertion à cet égard n'étoit donc pas *deſtituée de tout fondement.*

Digitized by Google

Pour prouver votre opinion, vous me citez, M. la Tranſaction paſſée entre le Curé de S. Séverin & les Chartreux en 1260, & vous me renvoyez encore à Sauval, qui l'a rapportée (T. I, p. 422): vous ajoutez (& j'en conviens auſſi) *qu'on ne tranſige* légalement *ſur les droits Curiaux qu'avec le Curé auquel ils appartiennent.* Je l'ai lue, cette Tranſaction, dans Sauval, & dans les Archives des Chartreux, car il eſt aſſez ſingulier qu'elle ne ſe trouve pas dans celles de S. Séverin, & je vous avouerai que les deux copies de cet Acte ſont aſſez conformes; mais vous n'ignorez pas qu'il y a beaucoup d'Actes datés des XII. XIII. & XIVe ſiécles, qui n'ont été écrits que pluſieurs années après. Vous me mettez, M. dans la néceſſité de vous faire, ſur celui dont il s'agit, quelques obſervations que j'avois inférées dans le manuſcrit de mes *Recherches ſur Paris*, & que j'ai ſupprimées (lors de l'impreſſion) par des conſidérations particulières. D'ailleurs, l'Arrêt rendu en faveur des Curé & Marguilliers de S. Séverin ſembloit m'interdire toute réflexion ſur les conteſtations qui venoient d'être décidées; je devois reſpecter un jugement fondé, peut-être, moins ſur le droit de cette Paroiſſe, que ſur une longue poſſeſſion.

Examinons donc ſans prévention, M. cet Acte que vous m'oppoſez avec tant de confiance. Je crois que vous ne diſconviendrez pas que dans tout Acte il faut rapporter les motifs qui y ont donné lieu, les conditions qu'on y appoſe, les noms & les qualités des Contractants, le lieu & le temps où il a été paſſé. Celui dont il s'agit eſt un *Vidimus* du mois de Février 1289, d'une tranſaction paſſée au mois de Mars 1260: « Frère Guillaume, Prieur des Char-» treux de Vauverd, d'une part, & M. Guillaume, » Archiprêtre de S. Séverin, d'autre, (pour ter-

» miner une ancienne conteſtation, *orta diſcordia* » *DUDUM*, qui s'étoit élevée entre défunt Jac- » ques, prédéceſſeur dudit Guillaume, Archiprêtre, » & Jourand, (liſez Jocerand) prédéceſſeur dudit » Prieur, au ſujet des droits Parrochiaux) ont tran- » ſigé amiablement entr'eux. Il eſt permis aux » Chartreux de *bâtir une Egliſe & des Chapelles ;* d'y » faire l'Office divin, & de recevoir des Offrandes ; » d'avoir deux Cloches & un Cimetière dans le- » quel ils pourront enterrer tous ceux qui le déſi- » reront ; &, pour indemniſer l'Archiprêtre, les » Chartreux lui payeront dix ſols de rente (envi- » ron 9 liv. 2 ſols 6 den. de la Monnoie actuelle. (*a*)) » Par le même Acte, l'Archiprêtre céde aux Char- » treux *à ferme perpétuelle* TOUTES les dixmes, » tant en bled qu'en vin, dont il jouiſſoit ſur le Ter- » ritoire de Vauverd & ſur les Terres & Vignes » adjacentes ; celles ſur les Terres & Vignes ſituées » à Lorcines ; enfin celles qu'il percevoit à Iſſi, le » tout moyennant dix autres ſols de rente. Donné » l'an 1260, au mois de Mars. »

Je crois, M. que vous prévenez vous-même les objections que ce titre me fournit. J'y trouve tous les caractères propres à diminuer, & même à détruire la confiance qu'il vous a inſpirée. 1° Ce n'eſt point un original, comme l'ont avancé Sauval & les PP. Bénédictins qui nous ont donné l'*Hiſtoire de Paris* ; c'eſt une copie, un *Vidimus* fait en 1289, d'un Acte qu'on ſuppoſe avoir été paſſé en 1260. 2°. Le Parchemin ſur lequel il eſt écrit eſt très-blanc, l'écriture nette, fraîche, aſſez bien calquée ſur celle du XIIIe ſiécle, & bien conſervée dans les

(*a*) Les 20 ſols du temps de S. Louis reviennent à 18 liv. 4 ſ. 11 deniers de notre monoie actuelle.

Digitized by Google

plis. De tous les Actes, même postérieurs en date qui forment la liasse dans laquelle est celui-ci, il n'y en a aucun qui ait ces avantages. 3° Il n'y a point d'énonciation du lieu où il a été passé, & je ne me rappelle point d'y avoir vu un sceau, ni même une signature. 4° Il seroit difficile de concilier les dates avec la Chronologie.

Voilà, M. des nuages qui s'élevent contre l'Acte dont il s'agit : vous me direz peut-être que ce ne sont que des présomptions; elles sont un peu fortes; mais voyons si en les réunissant avec d'autres, elles ne le deviendront pas assez pour former une preuve certaine que mon opinion n'est pas hazardée sans fondement, comme vous me le reprochez. Le motif de cette transaction est de terminer une contestation qui subsistoit *depuis longtemps*, *DUDUM*, entre les prédécesseurs des deux parties contractantes. Faites attention, je vous prie, à cette expression *Dudùm*, & aux noms de ceux qui transigent, Guillaume, Prieur de Vauverd, successeur de Jocerand, & Guillaume, Archiprêtre, successeur de Jacques. Suivant tous nos Historiens, les Chartreux ne sont venus habiter le Château de Vauverd, qu'en vertu des Lettres de S. Louis du mois de Mai 1259. Je suis de bonne foi, M. je crois leur établissement antérieur d'environ deux années; mais peut-on en conclure qu'en moins de trois ans ils aient eu des différends avec deux Archiprêtres de S. Séverin, pour raison des droits Curiaux, n'ayant encore alors (comme porte l'Acte) ni Eglise, ni Chapelle, ni Cimetière ? Le Château de Vauverd étoit abandonné; le terrein qui l'environnoit étoit inculte; la Chapelle de ce Palais avoit été desservie par les Chapelains du Roi auquel il apartenoit. Si, en passant entre les

Digitized by Google

mains des Chartreux, il donnoit lieu à l'Archiprêtre de S. Séverin de réclamer les droits Curiaux, peut-on préſumer que S. Louis, dont la piété & la liberalité envers les Religieux qu'il a fondés, ſont ſi connues, ne l'en eût pas indemniſé ? Mais ſuppoſons-le pour un moment ; ſur quoi pouvoit être fondée la fixation de ces droits ? Le Curé de S. Séverin étoit bien intéreſſé pour exiger de cinq Religieux & de deux Domeſtiques, *dix ſols par an* pour un droit modique & incertain. Que dis-je ? il étoit d'une généroſité ſans exemple, puiſque par le même Acte, & pour une pareille ſomme de dix ſols par an, il céde à perpétuité aux Chartreux les dixmes de Bled & de Vin, qu'il percevoit à Vauverd, Lorcines & Iſſi. Cette immenſe diſproportion dans les ceſſions reſpectives, & dans le revenu qu'elles produiſoient, ne ſuffiſoit-elle pas, M. pour vous faire ſuſpecter l'Acte que vous m'oppoſez ? Si vous l'euſſiez lu avec attention, vous auriez dit comme moi : *Mentita eſt iniquitas ſibi.*

Mais, pour achever de vous convaincre de la mauvaiſe foi, ou de l'ignorance de celui qui a écrit cet Acte, il me ſuffit de vous faire obſerver qu'il dit qu'il a été paſſé entre Frère Guillaume, Prieur des Chartreux, ſucceſſeur de Jocerand. Or vous ſavez que parmi ces Religieux, les Prieurs ſont perpétuels. Conſultez le Nécrologe de ce Monaſtère ; vous y verrez, M. que D. Jean Jocerand, premier Prieur de la Chartreuſe de Vauverd, a joui, ſans interruption de cette dignité, depuis ſon arrivée à Gentilli juſqu'à ſa mort, marquée au premier Janvier 1295. Je crois que ces Obſervations, appuyées ſur des titres & des faits certains que vous êtes à portée de vérifier, ſuffiſent pour juſtifier ce que j'ai avancé. Vous finiſſez votre Lettre

Digitized by Google

en me disant poliment que, *quand on se mêle d'écrire, il faut sçavoir ce qu'on écrit.* Il y a bien des gens qui auroient besoin de suivre ce conseil; mais il ne me convient de le donner à personne. J'ai l'honneur d'être, &c.

SECONDE LETTRE,

Sur l'établissement des Chanoines de S. Victor à Puiseaux.

Vous me faites observer, M. qu'en parlant de l'origine de l'Abbaye de S. Victor, je n'aurois pas dû dire qu'*il n'y a point de monuments qui la constatent*, & qu'*il est certain que le premier établissement de ces Chanoines fut fait par Louis le Gros à Puiseaux en Gâtinois.* Vous m'eussiez fait un vrai plaisir de m'indiquer l'époque de ce fait, & les titres qui en font mention: j'en avois quelque connoissance; j'avois trouvé dans l'extrait d'un Regiſtre du Châtelet, intitulé, *le Vieux livre Rouge*, des Lettres de Charles V, données en l'Hôtel S. Paul au mois d'Août 1370; elles y sont rapportées *au F° 53, V°.* Le Roi y déclare la Ville de Puiseaux, appartenant à S. Victor, ressortir au Châtelet & non à Château-Landon, *auquel lieu de Puiseaux, Louis le Gros établit premièrement les Religieux de S. Victor, puis les transſata où ils sont à présent.* Ces Lettres sembloient devoir fixer toutes mes incertitudes; mais, comme un Historien doit vérifier avec l'exactitude la plus scrupuleuse les faits qu'il avance, je cherchai dans les Archives de S. Victor les Titres qui pouvoient confirmer mes doutes ou les dissiper. Je dois à la politesse de feu M. Contet,

Digitized by Google

Chanoine de cette Abbaye, la communication des Annales manuſcrites & des Titres originaux qui pouvoient m'éclairer. Je vous prie, M. de vous rappeler que Guillaume de Champeaux ayant quitté l'Archidiaconé de Paris, ſe retira avec quelques-uns de ſes Diſciples à S. Victor en 1108, & qu'on le regarde, avec raiſon, comme l'Inſtituteur de ces Chanoines Réguliers. La célébrité de Guillaume de Champeaux engagea un grand nombre de perſonnes à embraſſer cet Inſtitut. L'Abbaye de S. Victor n'étoit alors qu'un Prieuré; Louis le Gros forma le deſſein de fonder à Puiſeaux un établiſſement pour ces Chanoines; ſa Charte eſt de 1112, & datée de Paris. Il y eſt dit que l'Abbé ſeroit élu par les Chanoines Réguliers, & béni par l'Archevêque de Sens. Ce projet n'étoit point encore exécuté, lorſque l'année ſuivante Guillaume fut nommé à l'Evêché de Châlons. Louis le Gros s'étant rendu dans cette Ville avec pluſieurs Evêques & Grands Officiers, Guillaume engagea ce Prince à ſe déclarer Fondateur de S. Victor, en aſſignant pour la dotation, les biens qu'il avoit deſtinés pour celle de Puiſeaux : ce qu'il accorda, ainſi qu'il eſt conſtaté par ſa Charte datée de Châlons l'an 1113, le cinquième de ſon régne. Vous voyez par-là, M. que la dotation de Puiſeaux fut appliquée à la Maiſon de S. Victor, qui exiſtoit quatre à cinq ans auparavant, qu'ainſi l'on ne peut pas dire que les Chanoines de S. Victor ont été établis à Puiſeaux avant que de l'être à Paris, & par conſéquent qu'il ne faut pas prendre ſtrictement & à la lettre les expreſſions dont on s'eſt ſervi dans le diplôme de Charles V, ſoit par erreur, ſoit par ignorance, & qu'il faut entendre le mot *Tranſlata* des choſes données, & non des perſonnes. Les Chanoines de

Digitized by Google

S. Victor envoyèrent ſix de leurs Confrères à Puiſeaux ; aujourd'hui il n'y en a qu'un, qui eſt Curé ; le Titre & les Biens de ce Prieuré ont été réunis à l'Abbé de S. Victor, lors du partage des Menſes, qui fut fait en 1545.

A L'ÉGARD de ce que vous me marquez, M. au ſujet *des Exemptions de la Juriſdiction Epiſcopale dont jouiſſent quelques Chapitres ou Communautés*, j'ai ſaiſi une occaſion d'en parler, qui ſe préſentoit naturellement, en faiſant mention de celle de l'Abbaye de S. Germain des Prés. Trouvez bon que je vous renvoie à cet Article (20e Quartier, p. 25 & ſuivantes).

J'ai l'honneur d'être, &c.

TROISIÈME LETTRE,

Sur l'antiquité de l'Ordre de S. Auguſtin.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'AI LU, avec toute l'attention dont je ſuis capable, les obſervations que vous m'avez fait l'honneur de m'adreſſer ſur l'article de mes *Recherches ſur Paris*, qui concerne les Grands Auguſtins. Vous les commencez par un paſſage tiré de l'Epître 238 de S. Auguſtin. Trouvez bon que je commence également par vous le citer à vous-même : *Bonum eſt homini ut eum veritas vincat volentem, non enim bonum eſt homini hominem vincere.* Je vous prie d'être bien perſuadé que je n'ai eu d'autre objet que de chercher la vérité, & je me ferai toujours un devoir de lui rendre hommage. J'avoue que je n'ai

Digitized by Google

point trouvé de preuves ſolides du Monachiſme de S. Auguſtin dans les Hiſtoriens de l'Egliſe. Ce n'eſt pas que cette opinion n'ait eu ſes défenſeurs : elle a été ſuivie par Ambroiſe Coran ou Coriolan, Paul de Bergame, Jean Marqués, le P. Bonaventure de Sainte-Anne ; on la retrouve dans le *Monaſticon Auguſtinianum* de Nicolas Cruſenius, dans *l'Alphabetum Auguſtinianum* de Thomas Herrera, dans les *Secoli Agoſtiniani* de Louis Torelli, dans le Diſcours de M. Ferrand, & dans les Entretiens d'un Avocat au Parlement d'Aix avec un Religieux Auguſtin, &c. Mais je crois que le ſentiment oppoſé, adopté par le Savant P. Thomaſſin, (*a*) détruit la force apparente de tous ces témoignages : ſi cependant il vous reſtoit quelque doute, vous ne refuſeriez pas, à ce que je crois, de vous en rapporter à S. Auguſtin lui-même. Voyez ce qu'il en a écrit dans ſes *Confeſſions. J'avois deſſein, & je méditois*, dit-il, *de me retirer dans la ſolitude ; mais, Seigneur, vous m'en avez empêché*, &c. (*b*) Remontons, mon R. P. aux commencements du Chriſtianiſme, nous verrons que les Apôtres, les Clercs & pluſieurs Laïcs vivoient, prioient & travailloient en commun. (*c*) Et c'eſt, ſans doute, par cette raiſon que le Cardinal Bellarmin dit, (*d*) que les Apôtres ont été Moines, & S. Auguſtin auſſi ; mais cet Auteur, dans ſes Obſervations ſur les Homélies *ad Fratres in Eremo* attribuées à ce Saint, dit ſimplement qu'il menoit une vie Monaſtique. (*e*) Quelques-uns de

(*a*) *Cap.* 41. §. 8.
(*b*) *Lib.* 10. *Cap.* 43. N°. 70. & Thomaſſin, Sup.
(*c*) *Act. Apoſt. Cap.* 2. *v.* 42. *& Seq.*
(*d*) *Lib.* 2. *de Monachis, Cap.* 5. §. 6.
(*e*) *De Scriptoribus Eccleſiaſticis*, p. 183.

Digitized by Google

ces Laïcs ſe retirèrent dans la ſolitude, pour y vivre dans la contemplation ; voilà l'origine des Moines. S. Antoine fut leur Inſtituteur en Egypte, S. Hilarion dans la Thébaïde, S. Baſile dans la Gréce. Ils tenoient un milieu entre les Clercs & les Laïcs. (*f*) Auſſi leurs occupations étoient-elles bien différentes de celles des Clercs. *Monachi*, dit S. Thomas, (*g*) *paſcuntur, & propria & aliena plangunt ; Clerici verò paſcunt oves Chriſti, prædicando, docendo, Sacramenta, miniſtrando, & curam animarum exercendo.* Vous trouverez, mon R. P. cette diſtinction bien établie entre les Clercs & les Moines dans le Décret de Gratien, qui rapporte l'autorité des Conciles & des Pères. (*h*) Il eſt vrai que les beſoins de l'Egliſe engagèrent, vers la fin du IVe ſiécle, le Pape Sirice à permettre que les Moines puſſent être aggrégés à la Cléricature ; c'eſt ce que l'on voit dans ſa première Lettre à Hymère, Evêque de Tarragone. *Monachos quos morum gravitas, & vitæ ac fidei inſtitutio ſancta commendat, Clericorum officiis aggregari & optamus & volumus.* Nous voyons en effet, dans le ſiécle ſuivant, pluſieurs Moines élevés à la dignité Epiſcopale ; S. Euſébe de Verceil, (*i*) S. Martin de Tours, & autres, ſont de ce nombre : *implebat Epiſcopi dignitatem, ut non tamen propoſitum Monachi, virtutem que deſereret*, dit Sulpice Sévère. (*k*) Ce fut, ſans doute, leur exemple qui engagea le Pape Innocent I, à

(*f*) *S. Dionyſ. de Eccleſiaſt. Hierarchiâ, lib. 6. — S. Thomas. 2. 2 Quæſt. 184. Art. 5. & quæſt. 186. Art. 1.*

(*g*) *S. Th. ibid. Quæſt. 189. Art. 8.*

(*h*) *Decr. 2 Part. Causâ 16. Quæſt. 1.*

(*i*) *S. Ambr. Lib. 3. Epiſt. 25.*

(*k*) *Sulp. Sev. in vita S. Martini. Cap. 6.*

Digitized by Google

leur faire une loi de garder les Règles de leur premier état, en paſſant à la Cléricature : *de Monachis qui diù morantes in Monaſteriis, ſi poſteà ad Clericatûs ordinem pervenerint, ſtatuimus non debere eos à propoſito diſcedere.* (*l*)

Vous voyez, mon R. P. que je diſtingue les temps où les Moines n'étoient que des Laics groſſiers, ſans ſcience & ſans culture, & ceux ou ils commencèrent à ſe diſtinguer aſſez par leurs lumières, pour pouvoir être admis dans le Clergé Séculier, c'eſt-à-dire, à faire les mêmes fonctions que les Clercs. Mais je ne vois point que vous me donniez de preuve convaincante, ni que S. Auguſtin ait été Moine *dans le ſens où l'on prend ce mot aujourd'hui*, ni qu'il en ait inſtitué.

Il y en avoit de ſon temps en Afrique ; c'étoient des gens pieux, mais ſans Lettres, & qui ſous prétexte de vaquer à la contemplation, prétendoient s'exempter du travail des mains : *Veniunt plerumque*, dit ce Père de l'Egliſe, *ad Profeſſionem monaſticam, ex conditione ſervili, ex vitâ ruſticanâ, ex exercitatione opificum, ex plebeio labore* (*m*). Reconnoiſſez-vous à ces traits ces Diſciples, ces *Frères* de S. Auguſtin, avec leſquels il vivoit en commun ?

J'ai dit qu'*on pouvoit demander quelle eſt la Règle que ce Saint donna à ſes Religieux ? ſi c'étoit celle qu'il adreſſa en 423 aux Filles & aux Veuves qu'il aſſembla à Hippone ?* Et j'ai ajouté que *cette règle adoptée depuis par les Hommes, ne fut jamais compoſée pour eux.* Je n'ai fait que copier M. Fleuri, qui dit expreſſément, parlant de l'Epître 211 : *c'eſt cette*

(*l*) *Innoc. ad Victricium Epiſt.* 2. *C.* 10.

(*m*) *S. Auguſt. de opere Monachorum, Cap.* 22.

Digitized by Google

Lettre de S. Auguſtin qu'on appelle communément ſa Règle, & qui a été depuis appliquée aux Hommes (*n*). M. Baillet, ce Savant Critique, eſt du même ſentiment : *au moins*, dit-il, (*o*) *peut-on aſſurer que ce qui s'appelle aujourd'hui la Règle de S. Auguſtin, ne fut jamais compoſé pour des Hommes, mais pour des Filles d'un Monaſtère d'Hippone.* Vous me demandez « pourquoi les Savants Bénédictins l'ont-ils inſérée » parmi les véritables Ouvrages de S. Auguſtin, » ſous le titre *de Regula ad ſervos Dei*, tandis qu'ils » ont rejeté celle qu'on dit adreſſée aux Religieuſes, parmi les Ouvrages apocryphes? »

Je ne ſais, mon R. P. de quelle édition des Ouvrages de S. Auguſtin vous vous êtes ſervi; mais je puis vous aſſurer que cette Règle faite pour les Religieuſes en 423, ſe trouve dans la 211e Lettre de ce Père de l'Egliſe, & que les Bénédictins l'ont produite avec les autres, (tome 11, pag. 781.) A l'égard de la Règle intitulée, *ad ſervos Dei*, & qu'ils ont fait imprimer, (tom. 1. p. 788.) vous y verrez qu'ils obſervent, d'après Bernard Vindingus & Proſper Stellartius (tous deux Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin) que c'eſt la Règle des Religieuſes adaptée à l'uſage des Hommes. Je n'ai pas dit autre choſe, & je cite volontiers mes garants; ils ne vous ſeront pas ſuſpects. Vous me faites remarquer, mon R. P. une différence entre le commencement de cette Règle faite pour les Hommes & celui de la règle adreſſée aux Filles. « La pre» mière n'annonce, dites-vous, que la douceur » & la charité Paſtorale; elle engage les Religieux » à l'obſerver : dans la ſeconde, c'eſt un Maître,

(*n*) Hiſt. Eccléſiaſt. Liv. 24 N°. 42.

(*o*) Baillet, au 28 Août, N° 25.

» un

» un Supérieur qui prend le ton impérieux, *hæc »ſunt quæ ut obſervetis præcipimus* ». Je pourrois vous répondre, que ces mêmes mots ſe trouvent dans la Règle donnée aux Religieux du Monaſtère de Tarnat, qui exiſtoit au VIe ſiécle ; mais, ſuivant les Auteurs de votre Ordre que je viens de citer, les mots qui précèdent cette Règle, *antè omnia diligatur Deus*, ſont empruntés d'un Ouvrage apocryphe, rejeté dans l'Appendix du tome 1, p. 39. *Voyez* la Note *a*, p. 789 de ce même Volume.

Au reſte, quoique le nom de *Serviteurs de Dieu* ait été appliqué aux Moines (*p*), vous n'ignorez pas, mon R. P. qu'on l'a également donné aux Clercs ſéculiers. S. Auguſtin vous en fournit la preuve, en appellant *Servi Dei*, l'Evêque Saturnin, le Prêtre Geloſus & les Diacres de l'Egliſe de Carthage (*q*) : il donne le même nom à S. Ambroiſe, au Prêtre Simplicien, à Nebridius, & à tous les Miniſtres de l'Egliſe (*r*) : il ſe ſert de la même expreſſion en écrivant au Comte Boniface & à tous les Laïcs qui gardent la continence (*s*) ; enfin, il ſe qualifie ainſi lui-même & ſes Clercs (*t*). Si, dans quelques endroits de ſes Ouvrages, il ſe déſigne, ainſi que ſes Clercs, par le nom de *Moines*, c'eſt qu'à la vie active, ils joignoient la vie contemplative, qui faiſoit l'eſſence de celle des Moines. C'eſt pourquoi M. Fleuri dit (*u*), que quelques Evêques ayant ajouté à la vie commune les auſtérités de la vie monaſtique, ces Communautés de

(*p*) Mabillon. Op. poſth. tom. 2. p. 108.
(*q*) *De Civ. Dei Lib.* 22. *C.* 8.
(*r*) *Lib.* 9. *Confeſſ. Cap.* 7.— *Lib.* 8. *Cap.* 1. — *Lib.* 9. *Cap.* 3 & 13.
(*s*) *Epiſt.* 71. *ad Bonif.*
(*t*) *Epiſt.* 98 & 107. & *Serm.* 49 & 50. *de Diverſis.*
(*u*) Inſtitut. au Droit Canonique, Tom. 1. Chap. 17. pag. 152.

Digitized by Google

Clercs furent appelées Monaſtères. J'ai d'ailleurs remarqué plus d'une fois dans mes *Recherches*, que le nom de *Frères* & de *Monaſtères* ont été donnés aux Clercs ſéculiers, qui vivoient en commun. Cette Communauté d'habitation, de prières & de travaux, étoit d'uſage dans les premiers ſiécles de l'Egliſe. (*x*) S. Auguſtin en connoiſſoit trop les avantages pour ne pas s'y conformer; auſſi Poſſidius, qui a écrit ſa vie, dit qu'il inſtitua un Monaſtère, non de Moines, mais de Clercs : *Monaſterium* CLERICORUM *mox inſtituit, non in ſolitudine, ſed in Hipponenſi civitate, non in nemore, ſed in horto Valerii Epiſcopi propè parochialem Eccleſiam conſtituto* (*y*). S. Auguſtin dit la même choſe : *Ubi perveni ad Epiſcopatum..... volui habere in iſtâ domo Epiſcopi mecum, Monaſterium Clericorum* (*z*). Je ſais que pour établir le Monachiſme de S. Auguſtin; on pourroit m'objecter pluſieurs paſſages du Livre *De vitâ Eremiticâ ad Sororem*, & des Diſcours *ad Fratres in Eremo;* mais ce ſont des Ouvrages apocryphes, mal-à-propos attribués à ce Saint Docteur, puiſqu'aux Chapitres 14 & 19 de ce Livre, on y fait mention de S. Benoît & de ſa Règle, & qu'au Chapitre 45, on y cite S. Grégoire, quoique le premier ne ſoit né que cinquante ans après la mort de S. Auguſtin, & le ſecond vers le temps de la mort de S. Benoît en 544.

A l'égard des Diſcours *ad Fratres in Eremo*, les fables, les inepties & le ſtyle font aſſez connoître qu'on ne peut pas ſuppoſer que S. Auguſtin en ſoit l'Auteur. Pour vous en convaincre, trou-

---

(*x*) *Baronius, t. 3. Annal. num. 22.—J. Molanus, de Canonicis, Lib. 1. Cap. 7.*

(*y*) *Vita B. Aug. Cap. 5 & 25.*

(*z*) *Serm. 1. de comm. vitâ Clericorum.*

Digitized by Google

vez-bon que je vous renvoie ſpécialement au Diſcours 24.

Pour achever de répondre à vos Objections, mon R. P. je vous obſerverai que je ne crois pas m'être trompé, en diſant que la Règle de S. Auguſtin, compoſée pour des Filles en 423, fut depuis adoptée par les Hommes. Vous me marquez que j'aurois *dû dire tout le contraire, puiſque cette Règle de 423, eſt poſtérieure de 35 ans à l'établiſſement des Moines.* Je réponds, 1° que, ſuivant Poſſidius & autres, ce ne fut que dans ſa vieilleſſe que S. Auguſtin compoſa & mit par écrit cette Règle, que quelques-uns ont appelée *Speculum Clericorum*, & d'autres *Regula ad Servos Dei*, & qui n'eſt autre choſe que ſon troiſiéme Diſcours de la vie commune des Clercs; 2° que, ſelon votre calcul, il faudroit que cette Règle eût été compoſée par S. Auguſtin pendant qu'il étoit à Rome, ce qu'on ne peut ſuppoſer. J'ajouterai même que le premier Acte dans lequel j'ai vu citer cette Règle, eſt la donation que Gervais, Achevêque de Reims, fit en 1067, de l'Egliſe de S. Denys de la même Ville à des Chanoines, pour y vivre *ſuivant la Règle de S. Auguſtin* (*a*). Allons plus loin, ſuppoſons cette Règle exiſtante du temps de S. Auguſtin; on pourra dire, tout-au-plus, qu'elle ne fut pas faite pour des Moines, mais pour ſes Clercs, repréſentés depuis par les Chanoines Réguliers: or, ils ne peuvent raiſonnablement faire remonter l'origine de leur exiſtence actuelle, qu'au Concile d'Aix-la-Chapelle tenu en 816, ou, tout-au-plus, au temps de Chrodegand, Evêque de Mets, vers l'an 757;

(*a*) *Spicileg.* t. 13. p. 281.

Digitized by Google

c'eſt ce qu'a reconnu un Savant Chanoine Régulier de S. Léon au Diocèſe de Toul (Hugues Metellus) qui vivoit au commencement du XIIe ſiécle, & qui, en parlant des Chanoines Réguliers, dit, *à ducentis & eo amplius annis floruerunt ſuperpelliciati.* (*b*) Abéiard, qui écrivoit dans le même temps, dit que les Chanoines Réguliers ſont ainſi appelés depuis peu, & qu'ils ſont nouvellement inſtitués : *Canonici Regulares noviter appellati ſunt, & noviter exorti* (*c*).

Je n'ai point de prévention, mon R. P. ni d'intérêt à ſoutenir ou à combattre le Monachiſme de S. Auguſtin. Je vous ai cité de bonne foi les Auteurs qui avoient embraſſé cette opinion, & je vous ai obſervé que S. Auguſtin, & Poſſidius, dans la vie qu'il nous a donnée de ce S. Docteur, ne ſe qualifioient que *Laïcs*, & enſuite *Clercs*. S Auguſtin, en écrivant aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres, les appelle *Coepiſcopi*, *Conſacerdotes*, *Condiaconi*, même aux Clercs *Conclerici*; mais je ne crois pas que dans aucun endroit de ſes écrits, dans leſquels il s'adreſſe aux Moines, il ſe ſerve du mot *Commonachi;* il ne leur dit pas *noſtrum*, mais *veſtrum Propoſitum..... noſtram*, mais *illam profeſſionem;* & en parlant des Clercs, il dit, *de quorum numero ſumus* (*d*). Ce témoignage eſt déciſif, mais je puis encore y ajouter celui de S. Antonin, qui ne parle point de Moines, & qui dit ſimplement que S. Auguſtin inſtitua des Clercs (*e*). Il va

(*b*) Le P. du Molinet, (Réflexions ſur l'origine des Chan. Régul. page 18,) dit que le nom de Chan. Régul. eſt inconnu avant le Xe ſiécle.

(*c*) Bibl. de Labbe, tom. 1. p. 296.

(*d*) *S. Aug. de Opere Monach. Cap.* 8 & 23. — *Epiſt.* 34. *ad Paulin. & Tharaſiam.* — *Epiſt. ad Eudoxium* — *De Op. Monach. Cap.* 1. — *Epiſt. ad Aurelium*, &c.

(*e*) *S. Ant. Part.* 2. *Tit.* 10. *Cap.* 8.

Digitized by Google

plus loin ; car il réfute l'opinion de Fr. Jourdain de Saxe, qui avançoit que S. Auguſtin étoit l'Inſtituteur de l'Ordre des Hermites (*f*). Le Cardinal Bellarmin (*g*) rejette le ſentiment de ceux qui prétendoient que ce Saint vivoit avec des Hermites. Nauclerus, Prévôt de Tubinge, attribue l'Inſtitution de l'Ordre de S. Auguſtin à S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, & à Jean le Bon (*h*) ; & Raphael Maffei ou Volaterran ne parle point d'Hermites inſtitués par S. Auguſtin, mais il dit que pluſieurs Hermites furent mis ſous la Règle de ce Saint, par Alexandre IV. A ces autorités, que j'ai cru devoir ſuivre, ajouterai-je, mon R. P. celle du IVe Concile de Latran, tenu ſous Innocent III, en 1215, avant lequel on ne trouve ni Canons, ni Bulles, ni Hiſtoriens qui parlent de l'Ordre de S. Auguſtin ? Ce Concile fait mention des Ordres de Religieux Mendiants & non Mendiants ; eût-il paſſé ſous ſilence celui de S. Auguſtin, s'il eût exiſté ? Je pourrois vous citer encore d'autres témoignages qui fortifient mon opinion ; mais je vous renvoie, à ce ſujet, à l'Hiſtoire des Chanoines Réguliers, que Gabriel Pennot, de Vérone, fit imprimer à Rome en 1624 (*i*).

Mais ſuppoſons que S. Auguſtin ait été Moine, qu'il ait inſtitué des Moines, & leur ait donné une Règle ; peut-on en conclure qu'elle ſe ſoit tranſmiſe juſqu'à nous ? J'ai demandé ce qu'ils étoient devenus depuis la perſécution des Vandales & l'incendie d'Hippone ; j'ai dit que l'Hiſtoire Eccléſiaſti-

(*f*) *Part.* 3. *Tit.* 24. *Cap.* 14.
(*g*) *Lib. de Script. Eccleſ.* pag. 183.
(*h*) *Tom.* 2. *Generat.* 40 & 41.
(*i*) *Generalis totius Ordinis Clericorum Canonicorum Hiſtoria tripartita. Lib.* 1. *Cap.* 27, 31, 32, 33, 34, 42, 43, &c.

Digitized by Google

que n'en faiſoit nulle mention. Vous m'oppoſez, mon R. P. que *S. Gélaſe vivoit dans un Monaſtère de S. Auguſtin, & qu'ayant été exilé près de Naples, il continua à ſuivre la vie Monaſtique juſqu'au moment qu'il devint Pape.* (le 2 Mars 492.) Vous ajoutez que *S. Fulgence eſt une preuve vivante de la chaîne non interrompue des Moines & des Monaſtères de S. Auguſtin; qu'il en trouva dans toute l'Afrique & dans l'Egypte, & qu'il en bâtit lui-même en Afrique & en Sardaigne.* Je ne conteſte pas tous ces faits, quoiqu'il y en ait dont je ne trouve nulle trace; que pouvez-vous en conclure? Qu'il y a eu une Règle de S. Auguſtin, & des Moines qui l'ont profeſſée? Je veux bien le ſuppoſer; mais cela ne prouve pas cette chaîne non interrompue de Moines & de Monaſtères de S. Auguſtin; cela ne prouve pas que le Monaſtère de S. Gélaſe (s'il eſt vrai qu'il ait été Moine) (*k*) & ceux de S. Fulgence aient été ſoumis à la prétendue Règle de S. Auguſtin. Mais ſuppoſons-le pour un moment, ce n'eſt pas encore le point de la queſtion: il s'agit de prouver cette ſucceſſion non interrompue de Moines de S. Auguſtin, dont je ne retrouve de trace qu'au XIIIe ſiécle.

(*k*) Je dis, s'il eſt vrai qu'il ait été Moine; car il y a des Savants qui prétendent qu'il n'étoit pas Africain, mais Romain, comme il le dit lui-même, & qu'il n'étoit ni fils de Valére, Evêque d'Hippone, ni Diſciple de S. Auguſtin (*). Nebridius à Mundelheim, qui étoit Chanoine Régulier, paroît adopter le ſentiment de ceux qui croient que le Pape Gélaſe étoit Africain; mais il dit que l'opinion qu'on a eue qu'il avoit porté à Rome la Règle de S. Auguſtin, eſt incertaine: *Sed ipſa res incerta eſt; mirum enim ſi tandiu fuit, in Eccleſiis nuſquam fieri mentionem, ſicut Regulæ Sancti Benedicti, cum non raro fuiſſet occaſio* (*).

(*) Ant. Caraccioli, Monuments de l'Egliſe de Naples, p. 320.

(*) *Antiquarium Monaſticum*, *Epiſt.* 142.

Digitized by Google

Seroit-il poſſible que (pendant plus de ſept ſiécles écoulés depuis la mort de S. Auguſtin) les Hiſtoriens, ſoit profanes, ſoit eccléſiaſtiques, n'euſſent fait aucune mention de ſes Diſciples ? Peut-on préſumer, s'ils euſſent exiſté, qu'il n'y en eût pas eu qui ſe fuſſent aſſez diſtingués par leurs vertus, par leur ſcience, ou par leurs talens, pour mériter que leur nom paſſât à la poſtérité ? Je ſais qu'avant 1256, il y avoit en Europe trois Congrégations d'Hermites, qui diſoient profeſſer la Régle de S. Auguſtin : la première portoit le nom de ce Saint Evêque ; ſon origine eſt enveloppée de ténébres ſi épaiſſes, qu'aucun de nos Hiſtoriens n'a pu les percer : les deux autres ſont celles des Jean-Bonites & des Brictiniens, dont ſont dérivés les Fabals & les Sachets Mais toutes ces Congrégations, qui n'avoient point une forme ſtable ni légale, n'en ont reçu une qu'en 1256, ſous le Pontificat d'Alexandre IV. Ce n'eſt donc que depuis ce temps que l'Ordre de S. Auguſtin, proprement dit, eſt connu & s'eſt rendu recommendable ; c'eſt par cette raiſon que, dans l'Ordre Hiérarchique, il n'eſt placé qu'après ceux des Frères Mineurs & des Frères Prêcheurs, parce que ceux-ci avoient été reconnus avant les Auguſtins, comme formant un Corps & un Ordre Religieux avoué & approuvé par le S. Siége. C'eſt ſur le même fondement que les Chanoines Réguliers ſont nommés après les Bénédictins dans un Concile de Narbonne tenu en 1214, cité par Baluze, (p. 45 & ſuiv.) & que le Concile de Cologne de 1442, nomme la Règle de S. Benoît avant celle de S. Auguſtin. (*l*).

Voilà, mon R. P. ce que j'ai cru devoir répon-

(*l*) Labbe, tom. 13. Col. 1386.

Digitized by Google

dre à vos obſervations. Je ſoumets volontiers mon opinion à vos lumières, & je me flatte que vous me rendez aſſez de juſtice, pour croire que je n'ai eu d'autre objet que de mettre ſous vos yeux les motifs qui m'avoient déterminé à l'adopter. Je ſuis bien éloigné des préjugés que certaines perſonnes pourroient m'imputer. Je ſais que *le nom des Moines eſt célèbre* (*m*), que *leur genre de vie eſt excellent* (*n*), que leur Ordre eſt ſaint & inſpiré de Dieu, *Sacrum Monaſticum Ordinem à Deo inſpiratum* (*o*), & que *ceux qui en rempliſſent bien les devoirs peuvent ſervir de règle aux autres par leur Sainteté* (*p*). Mes ſentimens pour votre Ordre, & pour vous en particulier, vous ſont aſſez connus pour ne pas douter, ſans injuſtice, de leur ſincérité, & de la pureté de mes intentions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*m*) *S. Athanaſ. in vitâ S. Antonii.*

(*n*) *S. Baſil. de Inſtit. Monach. Serm.* 2.

(*o*) *S. Bernardus, Apolog. de vitâ & moribus Religioſorum. ad Guill.*

(*p*) *Euſeb. Ceſarienſis. Lib.* 1. *Evangel. Demonſtr. Cap.* 8.

Digitized by Google

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES XX PARTIES
DES RECHERCHES SUR PARIS.

Par M. JAILLOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU
DES XX QUARTIERS

Diſtribués dans les cinq Volumes de cet Ouvrage.

Tome Premier.

I. La Cité.
II. S. Jacques de la Boucherie.
III. Sainte-Opportune.
IV. Le Louvre.
V. Le Palais-Royal.

Tome Second.

VI. Mont-Martre.
VII. Saint-Euſtache.
VIII. Les Halles.
IX. Saint-Denys.
X. Saint-Martin.

Tome Troiſiéme.

XI. La Gréve.
XII. Saint-Paul.
XIII. Sainte-Avoye.
XIV. Le Temple.
XV. Saint-Antoine.

Tome Quatriéme.

XVI. La Place Maubert.
XVII. Saint-Benoît.

Tome Cinquiéme.

XVIII. Saint-André.
XIX. Le Luxembourg.
XX. S. Germain-des-Prés.

OBSERVATIONS.

I° C'eſt aux noms particuliers qu'il faut chercher les objets qu'on veut trouver; par exemple à l'*A*, *l'Egliſe* ou *la Rue Saint-ANDRÉ*.

II° Pour trouver plus aiſément les objets, il faut les chercher ſous leurs noms *ſeuls*, & non pas aux articles *de*, *de la*, *des*, *la*, *le*, *les*, &c.

III° On a mis en italique tous les objets qui n'exiſtent plus ou dont le nom eſt changé.

IV° Pour ne pas répéter à chaque article les Tenants & Aboutiſſants de chaque Rue ou Cul-de-Sac, &c. on s'eſt contenté de les déſigner au premier article de chaque page; & les autres ſeront aſſez clairement diſtingués, 1° par un crochet ouvrant [; 2° par ce ſigne — qui ſéparera le Tenant d'avec l'Aboutiſſant; 3° par un crochet fermant].

Digitized by Google

TABLE

ALPHABÉTIQUE

De tous les objets contenus dans les XX Parties des Recherches sur Paris.

A

Abbatiale. (rue) *Un bout* Cour Abbatiale, *l'autre bout* la Boucherie. Quartier S. Germain-des-Prés, page 4, tome V.

Abbaye { S. Antoine. / S. Germain. } *Voyez à leurs noms particuliers.*

Ablon. (rue d') Q. de la Place Maubert, p. 92, t. IV.

Abreuvoir. (rue de l') [Cloître N. D. — la Rivière]. Q. de la Cité, p. 2, t. I.

Abreuvoir { Macon. / Pepin. } *Voyez à leurs noms particuliers.*

Abrulle. (rue) Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.

Académie Françoise. (l') Q. du Louvre, p. 15, t. I.

Académie { d'Architecture. / des Inscriptions. } *Voyez à leurs noms particuliers.*

Agathe. (*Filles Sainte-*) Q. S. Benoît, p. 12, t. IV.

Agnan. (Chapelle de S.) Q. de la Cité, p. 43, t. I.

Agnès. (Chapelle Sainte-) Q. S. Eustache, p. 27. t. II.

Agnès. (Filles Sainte-) Q. S. Eustache, p. 42, t. II.

Agnès. (rue *Dame*) Q. de la Gréve, p. 41, t. III.

Agnès la Buschère. (rue) Q. Sainte-Avoie, p. 31, t. III.

Aigle. (*rue de l'*) Q. S. Antoine, p. 5, t. III.

Aigoux. (*ruelle des*) Q. S. Eustache, p. 6, t. II.

Aiguillerie. (rue de l') [rue S. Denys — Cloître Sainte-Opportune]. Q. Sainte-Opportune, p. 7, t. I.

Albiac. (rue du Champ d') [rue du Noir — rue de l'Epée de Bois]. Q. de la Place Maubert, p. 4, t. IV.

Albret. (Cour d') Q. S. Benoît, p. 231, t. IV.

Alençon *ou* Anjou. (Quai d') Q. de la Cité, p. 203, t. I.

Alexandre Langlois. (rue) *V.* Langlois.

Alez. (rue *d'*) Q. de la Place Maubert, p. 17 & 161, t. IV.

Allée, (rue de la Longue) [rue S. Denys — rue des Egoûts]. Q. S. Denys, p. 67, t. II.

Allemans. (*College des*) Q. de la Place Maubert, p. 107, t. IV.

Allouette. (rue du Champ de l') [rue de Lourfine — rivière de Biévre]. Q. de la Place Maubert, p. 4, t. IV.

Digitized by Google

Amandiers & *Almandiers.* (rue des) *Un bout* rue des Sept Voies, *l'autre bout* rue de la Montagne Ste Géneviéve. Q. S. Benoît, p. 4, t. IV.
Amandiers. (rue des) [rue du Chemin Verd — rue des Murs de la Roquette]. Q. S. Antoine, p. 4, t. III.
Amauri de Roiſſi. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie p. 67, t. I.
Amboiſe. (rue d') Q. de la Place Maubert, p. 91, t. IV.
———— (Cul-de-Sac d') *ibid.*
Ambroiſe. (*Chapelle S.*) Q. de la Place Maubert, p. 15, t. IV.
Amour. (*Puits d'*) Q. des Halles, p. 37, t. II.
Amour. (*Val d'*) Q. de la Cité, p. 55, t. I.
Anaſtaſe. (Hoſpitalières de Ste) Q. S. Antoine, p. 128, t. III.
Anaſtaſe. (rue Ste) [rue S. Louis — rue de Thorigni]. Q. du Temple, p. 4, t. III.
Anaſtaſe. (rue Neuve Ste) [rue S. Paul — rue des Prêtres S. Paul]. Q. S. Paul, p. 3, t. III.
André. (rue S.) [rue des Rats — rue de la Folie Regnault]. Q. S. Antoine, p. 4, t. III.
André-des-Arcs. (Egliſe S.) Q. S. André, p. 8, t. V.
André-des-Arcs. (rue S.) [Place du Pont S. Michel — Carrefour de Buci]. Q. S. André-des-Arcs, p. 4, t. V.
André. (rue du Cimetière S.) rue de l'Eperon — rue Haute-Feuille]. Q. S. André, p. 16, t. V.
André. (rue S.) *ibid.* p. 88.
André. (rue *du Chevet S.*) *ibid.* p. 88.
André ſur l'eau. (rue) Q. de la Gréve, p. 19, t. III.
Angelique. (rue) Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Anges. (rue des deux) [rue Jacob — rue S. Benoît]. Q. S. Germain, p. 4, t. V.
Anglade ou *Anglas.* (rue de l') [rue Traverſine — rue Sainte Anne]. Q. du Palais-Royal, p. 3, t. I.
Anglois. (rue des) [rue Galande — rue des Noyers]. Q. S. Benoît, p. 7, t. IV.
Anglois. (Cul-de-Sac des) Q. S. Martin, p. 6 & 14, t. II.
Anglois. (*Cimetière des*) Q. S. Antoine, p. 21, t. III.
Anglois. (Bénédictins) *V.* Bénédictins.
Anglois. (Séminaire) *V.* Séminaire.
Angloiſes. (Religieuſes) Q. S. Antoine, p. 61, t. III.
Angloiſes. (Religieuſes) Q. de la Place Maubert, p. 5 & 177, t. IV.
Angloiſes. (rue des Filles) [rue de Lourſine — rue de la Barrière]. Q. de la Place Maubert, p. 5, t. IV.
———— (petite rue des Filles) *ibid.* p. 32.
Angloiſes. (rue des) *ibid*, p. 28.
Angloiſes. (ruelle des *Filles*) Q. S. Antoine, p. 91, t. III.
Angoumois. (rue d') Q. du Temple, p. 10, t. III.
Anjou *ou* Alençon. (quai d') Q. de la Cité, p. 203, t. I.

Digitized by Google

Anjou. (rue *d'*) Quartier du Louvre, p. 4, t. I.
Anjou. (rue *d'*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 12, t. I.
Anjou. (rue) *Un bout* rue du Fauxbourg S. Honoré, *l'autre bout* rue de la Ville l'Evêque. Q. du Palais-Royal, p. 4, t. I.
Anjou. (rue *d'*) Q. S. Euſtache, p. 15. t. II.
Anjou. (rue d') [rue de Poitou — rue Paſtourelle]. Q. du Temple, p. 4, t. III.
Anjou. (rue d') [rue Dauphine — rue de Nevers]. Q. S. Germain, p. 4, t. V.
Ane rayé. (*ruelle de l'*) Rue & Quartier S. Denys, p. 38, t. II.
Anne. (Chapelle Sainte-) à la nouvelle France, Q. S. Denys, p. 4, t. II.
Anne. (Communauté de Sainte-) Q. du Palais-Royal, p. 68, t. I.
Anne. (*Communauté de Sainte-*) Q. du Luxembourg, p. 57, t. V.
Anne. (Hôpital Sainte-) Q. S. Benoît. p. 218, t. IV.
Anne. (*le Pont Sainte-*) Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Anne. (*Porte Sainte-*) Q. S. Denys, p. 4, t. II.
Anne. (rue Sainte-) [rue S. Louis — le Palais]. Q. de la Cité, p. 3, t. I.
Anne. (rue Sainte-) [le Carrefour des 4 Cheminées — rue Neuve des petits-Champs]. Q. du Palais-Royal, p. 4 & 66, t. I.
Anne. (rue Sainte-) [rue Poiſſonnière — la Nouvelle France]. Q. S. Denys, p. 3, t. II.
Anne. (rue Sainte-) *ibid.* p. 11.
Anne. (rue Sainte-) [rue Neuve des petits Champs — rue Neuve S. Auguſtin]. Q. Montmartre, p. 3, t. II.
Anne. (*ruelle Sainte-*) Q. de la Place Maubert, p. 67, t. IV.
Anne la Royale. (*Auguſtines de Sainte-*) Q. S. Benoît, p. 208, t. IV.
Annonciade. (*l'*) Q. S. Antoine, p. 85, t. III.
Annonciade. (*Sœurs de la Congregation de N. D. de l'*) Quartier S. Antoine, p. 110, t. III.
Annonciades Céleſtes. (les) Q. S. Antoine, p. 56, t. III.
Annonciades des dix Vertus. (*les*) Q. S. Antoine, p. 111, t. III.
Annonciades du S. Eſprit. (les) Q. S. Antoine, p. 108, t. III.
Annonciades du S. Sacrement de S. Nicolas de Lorraine. (les) Q. S. Antoine, p. 110, t. III.
Annonciation. (*filles de l'*) Q. du Luxembourg, p. 28, t. V.
Annot. (*ruelle Hélie*) Q. S. Paul, p. 21, t. III.
Antin. (Chauſſée d') Q. Montmartre, p. 31, t. II.
Antin. (rue d') [rue Neuve des petits Champs — rue Neuve S. Auguſtin]. Q. Montmartre, p. 8, t. II.
Antoine. (Abbaye S.) Q. S. Antoine, p. 38, t. III.
Antoine. (*Châtel S.*) Q. S. Antoine, p. 28, t. III.
Antoine. (Petit S.) Q. S. Antoine, p. 6, t. III.
Antoine. (Porte S.) Q. S. Antoine, p. 30, t. III.
Antoine. (rue des Foſſés S.) [Carrefour de la Porte S. Antoine — la Riviere]. Q. S. Antoine, p. 45, t. III.

Digitized by Google

Antoine. (rue du Fauxbourg S.) *Un bout* Porte S. Antoine, *l'autre bout* le Thrône]. Q. S. Antoine, p. 38, t. III.
Antoine. (rue S.) [Place Baudoyer — Porte S. Antoine]. Q. S. Antoine, p. 4, t. III.
Antoine. (rue S.) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Antoine. (rue *Neuve* S.) Q. du Palais-Royal, p. 3, t. I.
Antrague. (*Iſle d'*) ou Louvier. Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Apolline. (*Chapelle Sainte-*) Q. de la Place Maubert, p. 121, t. IV.
Apolline. (rue Sainte-) Q. S. Martin, p. 80, t. II.
Apolline. (rue Sainte-) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 4, t. II.
Apothicaires. (Jardin des) Q. de la Place Maubert, p. 86. & Q. S. Benoît, p. 13, t. IV.
Araignée. (rue de l') Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 72, t. I.
Arbalête. (rue de l') [rue Mouffetard — rue des Charbonniers]. Q. S. Benoît, p. 8, t. IV.
Arbalêtre. (*rue des Arbalêtriers*) Q. S. Denys, p. 67, t. II.
Arbalêtre. (ruelle de) Rue & Q. S. Denys, p. 37, t. II.
Arbre-ſec. (rue de l') [Place de l'Ecole — rue S. Honoré]. Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Arcade. (rue de l') [Cour du Palais — rue de Nazareth]. Q. de la Cité, p. 17, t. I.
Arcade. (rue de l') [rue de la Magdeleine — rue des Porcherons]. Q. du Palais-Royal, p. 6, t. I.
Arche. (rue de l') Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Arche-dorée. (rue de l') Q. S. Paul, p. 16 & 30, t. III.
Arche { Beau-Fils. / Marion, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Archer. (rue de l') Q. Sainte-Opportune, p. 6 & 10, t. I.
Archet. (ruelle de l') Q. de la Gréve, p. 49 & 51, t. III.
Archevêché. (l') Q. de la Cité, p. 140, t. I.
Architecture. (Académie d') Q. du Louvre, p. 17, t. I.
Arciprêtre. (ruelle de l') Q. S. André, p. 134, t. V.
Arcis. (rue *S. Pierre des*) Q. de la Cité, p. 55, t. I.
Arénes. (*Clos des*) Q. de la Place Maubert, p. 169, t. IV.
Argenſon. (Cul-de-Sac d') Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Argenteuil. (rue d') [rue des Frondeurs — rue Neuve S. Roch]. Q. du Palais-Royal, p. 6, t. I.
Argenteuil. (rue d') Q. Montmartre, p. 33, t. II.
Argenteuil. (rue *Thomas, Guillaume, & Gui d'*) Q. S. André, p. 118, t. V.
Ariane & Ariéne. (rue de l') Q. des Halles, p. 38, t. II.
Arietis. (*Domus*) Q. de la Gréve, p. 41, t. III.
Armuriers. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 41, t. I.
Arnoul ou *Raoul de Charonne.* (rue) Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Arpents. (ruelle *des Neuf.*) Q. S. Antoine, p. 70, t. III.
Arquebuſe. (Hôtel Royal de l') Q. S. Antoine, p. 121, t. III.

Digitized by Google

Arras. (*Collége d'*) Q. de la Place Maubert, p. 6, t. IV.
Arras. (rue d') *Un bout* rue S. Victor, *l'autre bout* rue Clopin. Q. de la Place Maubert, p. 6, t. IV.
Arras. (rue d') Q. S. Benoît, p. 213, t. IV.
Arrode. (rue *Nicolas*) Q. des Halles, p. 6 & 10, t. II.
Arrode. (ruelle *Richard*) Q. de la Gréve, p. 4, t. III.
Arrondale & Arondelle en Laas. Q. S. André, p. 92, t. V.
Arſenal. (l') Q. S. Paul, p. 13, t. III.
Arſis, *Ars & Aſſis* (rue des) [rue Planchemibrai — rue S. Martin]. Q. de la Gréve, p. 3, t. III.
Artois. (rue d') [le Boulevard — rue de Provence. Q. Montmartre, p. 8, t. II.
Artois. (rue Comteſſe d') [Pointe S. Euſtache — rue Montorgueil]. Q. des Halles, p. 5, t. II.
Artois. (rue au Comte d') *ibid.* p. 6.
Aſſomption. (Religieuſes de l') Q. du Palais-Royal, p. 51. t. I.
Aubri le Boucher. (rue) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 5, t. I.
Aubuſſon. (rue d') Q. S. Euſtache, p. 7, t. II.
Audriettes. (rue des) *V.* Haudriettes.
Auguſtin. (rue Neuve S.) [rue de Richelieu — rue de Louis le Grand]. Q. Montmartre, p. 9, t. II.
Auguſtin. (ruelle) Q. S. Benoît, p. 106 & 197, t. IV.
Auguſtins. (les Grands) Q. S. André, p. 23, t. V.
Auguſtins. (Quai des) Q. S. André, p. 21, t. V.
Auguſtins Reformés. (les) Q. Montmartre, p. 46, t. II.
Auguſtins Reformés *ou* Petits Auguſtins. (les) Q. S. Germain, p. 5, t. V.
Auguſtins. (rue des Grands) [Quai des Auguſtins — rue S. André-des-Arcs]. Q. S. André, p. 19, t. V.
Auguſtins. (rue du *Quai des*) *ibid.* p. 94.
Auguſtins. (rue des Petits) [Quai Malaqueſt — rue du Colombier.] Q. S. Germain, p. 4. t. V.
Auguſtins. (rue des Vieux) [rue Montmartre — rue Coquillière] Q. S. Euſtache, p. 3, t. II.
Au-Maire. (rue) *V.* Maire.
Aumont. (Cul-de-Sac d') Q. S. Paul, p. 23, t. III.
Aure. (Religieuſes de Sainte-) Q. S. Benoît, p. 97, t. IV.
Auris. (*Vicus Veteris*) Q. de la Gréve, p. 15 & 47, t. III.
Autriche & Autruche. (rue d') Q. du Louvre, p. 11 & 40, t. I.
Autun. (*Collége d'*) Q. S. André, p. 13, t. V.
Auvergne. (rue de la Tour d') [rue Rochechouart — rue des Martyrs]. Q. Montmartre, p. 11, t. II.
Auxerre. (*rue Gui d'*) Q. du Louvre, p. 50, t. I.
Ave Maria. (Collége de l') Q. S. Benoît, p. 100, t. IV.
Ave Maria. (Religieuſes de l') Q. S. Paul, p. 4, t. III.
Avenaria. Q. de la Gréve, p. 53, t. III.
Averon ou *d'Avron.* (rue d') Q. du Louvre, p. 10, t. I.
Digitized by Google

Aveugles. (rue des) *Un bout* Place S. Sulpice, *l'autre bout* rue du Petit Bourbon. Q. du Luxembourg, p. 4, t. V.
Avignon. (rue d') [rue S. Denys — rue de la Savonnerie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 10, t. I.
Aviron. (rue de l') Q. S. Paul, p. 21, t. III.
Avocats. (Bibliothéque des) Q. de la Cité, p. 142, t. I.
Avoie. (Religieuſes de Sainte-) Q. Sainte-Avoie, p. 4, t. III.
Avoie. (rue Sainte-) [rue Barre du Bec — rue du Temple]. Q. Sainte-Avoie, p. 3, t. III.
Avoinerie. (rue de l') Q. de la Gréve, p. 53, t. III.

B

Babillards. (Cul-de-Sac des) Q. S. Denys, p. 41, t. II.
Babille. (rue) [rues d'Orléans & des deux Écus — la Halle au bled. Q. S. Euſtache, p. 4, t. II.
Babylône. (rue de) [rue du Bac — le Boulevard]. Q. S. Germain, p. 8, t. V.
Bac. (grande rue du) [Quai des Théatins — rue de Sévre]. Q. S. Germain, p. 8, t. V.
Bac. (petite rue du) [rue de Sévre — rue des Vieilles Tuileries]. Q. du Luxembourg, p. 4, t. V.
——— (rue du Petit) *ibid.*
Bacon ou *Col de Bacon.* (rue) Q. du Louvre, p. 5, t. I.
Bade. (rue *Simon*) Q. de la Gréve, p. 17, t. III.
Bagaudarum Porta. Q. de la Gréve, p. 6. t. III.
Bagneux. (rue de) [rue des Vieilles Tuileries — rue de Vaugirard.] Q. du Luxembourg, p. 5, t. V.
Baille-Hoë. / *Bay-le-Hœu.* } (rue) Q. S. Martin, p. 7 & 89, t. II.
Bailliet. (rue) [rue de la Monnoie — rue de l'Arbre-ſec]. Q. du Louvre, p. 10, t. I.
Bailleul. (rue) [rue de l'Arbre-ſec — rue des Poulies]. Q. du Louvre, p. 10, t. I.
Baillifre *ou* Baillif. (rue) [rue des bons Enfants — rue des Petits-Champs]. Q. S. Euſtache, p. 4, t. II.
Bains. (rue *aux*) Q. S. André, p. 98 & 99, t. V.
Bains. (rue *Geoffroi des*) Q. S. Martin, p. 15, t. II.
Balcons. (Quai des) Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Ballets. (rue des) [rue S. Antoine — rue du Roi Sicile] Q. S. Antoine, p. 45, t. III.
Banquier. (rue du) [rue Moufetard — rue du Gros-Caillou]. Q. de la Place Maubert, p. 7, t. IV.
Barbe. (le Collége & la Communauté de Sainte-) Q. S. Benoît, p. 214, t. IV.
Barbe. (rue Sainte-) Q. S. Benoît, p. 43, t. IV.
Barbe. (rue Sainte-) [rue Beauregard — le Boulevard]. Q. S. Denys, p. 5, t. II.

Digitized by Google

Barbeaux ou *Barbelle ſur l'Yauë.* (Porte) Q. S. Paul , p. 9, t. III.
Barbette. (la Courtille) Q. S. Martin, p. 9, t. II.
Barbette. (rue) *Un bout* Vieille rue du Temple, *l'autre bout* rue des trois Pavillons. Q. S. Antoine, p. 46 , t. III.
——— (Vieille) *ibid.* p. 75.
Barbette. (rue) & *de la Porte , de la Poterne & Vieille Barbette.* Q. du Temple , p. 30 , t. III.
Barbier Pont. (le) Q. S. Germain , p. 66, t. V.
Barentin. (Cul-de-Sac) Q. de la Gréve, p. 53. t. III.
Baril-neuf. (rue du) Q. du Luxembourg , p. 5 , t. V.
Barillerie. (rue de la) [Pont S. Michel — rue S. Barthélemi]. Q. de la Cité, p. 17 , t. I.
Barillerie. (rue de la) Q. S. Euſtache, p. 47 , t. II.
Barnabites. (les) Q. de la Cité , p. 18 , t. I.
Barnabites. (Place des) *ibid.*
Barouillère. (rue) [rue de Sévre — rue du Petit Vaugirard]. Q. du Luxembourg , p. 5 , t. V.
Barouillerie. (rue de *la*) *ibid.*
Barre. (rue de la) [rue du Fer à Moulin — rue des Francs-Bourgeois]. Q. de la Place Maubert , p. 8 , t. IV.
Barre. (rue *de la*) Q. S. André , p. 20 & 88 , t. V.
Barre. (*Porte de la*) Q. de la Place Maubert , p. 38 , t. IV.
Barre-du-Bec. (rue) [rue de la Verrerie — rue Sainte-Avoie]. Q. Sainte-Avoie , p. 8, t. III.
Barres. (rue des) [rue S. Antoine — Quai & Q. de la Gréve]. p. 4 , t. III.
Barres. (ruelle *aux Moulins des*) Q. de la Gréve , p. 5 , t. III.
Barrés *ou* Barrée. (rue des) [Carrefour de l'Hôtel de Sens — rue & Q. S. Paul]. p. 4, t. III.
Barrière. (rue de la) [Champ de l'Allouette — Chemin de Gentilli.] Q. de la Place Maubert , p. 8 , t. IV.
Barrières (rue des) Q. S. Paul, p. 4, t. III.
——— (rue *des Petites*) *ibid.* p. 15.
Barthélemi. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité , p. 27 , t. I.
Barthélemi. (rue S.) [rue de la Barillerie — Pont au Change]. Q. de la Cité , p. 26 , t. I.
——— (Cul-de-Sac S.) *ibid.* p. 27 & 45.
Baſſe & Baſſe-Ville-Neuve. (rue) Q. S. Denys , p. 41 , t. II.
Baſſet. (rue du Four-) [rue de la Juiverie — rue aux Féves]. Q. de la Cité , p. 54 , t. I.
Baſtille. (le Château de la) Q. S. Antoine , p. 26 , t. III.
Baſtille. (Cul-de-Sac de la petite) Q. du Louvre , p. 5 , t. I.
Baſſennerie. (la) Q. S. Jacques de la Boucherie , p. 11 , t. I.
Basfour. (Cul-de-Sac de) Q. S. Denys , p. 38 , t. II.
Basfroi & *Baſſer.* (rue de) [rue de la Roquette — rue de Charonne]. Q. S. Antoine, p. 47 , t. III.
Baſile. (la Cour) Q. S. Euſtache , p. 5 , t. II.

Digitized by Google

Baſoche. (rue de) Q. S. André, p. 47, t. V.
Balville. (rue de) Cours du Palais. Q. de la Cité, p. 35, t. I.
Bateaux. (rue des) Q. de la Cité, p. 52, t. I.
Bâton Royal. (rue du) Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Battoir. (rue du) *Un bout* rue Coupeaux, *l'autre bout* rue d'Orléans]. Q. de la Place Maubert, p. 8, t. IV.
Battoir. (rue du) [rue de l'Eperon — rue Hautefeuille]. Q. S. André, p. 40, t. V.
Battoir. (rue du) Q. S. André, p. 72, t. V.
Baudéer. (rue *de la Porte*) Q. S. Antoine, p. 4, t. III.
Baudet. (ruelle) Q. du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Baudia. (*Porta*) Q. de la Gréve, p. 6, t. III.
Baudin. (rue) [rue S. Georges — de la Croix Blanche]. Q. Montmartre, p. 11, t. II.
Baudoyer. (la Place) Quartier de la Gréve, p. 6, t. III.
Baudraërie, Baudrerie & Baudroirie. (la) Q. S. Martin, p. 12, 75 & 87, t. II.
Baudroirie. (Cul-de-Sac) *ibid.*
Bautru. (rue) Q. Montmartre, p. 15, t. II.
Bavière. (Cour de) Q. de la Place Maubert, p. 21, t. IV.
Bayeux. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 63, & 78, t. V.
Bazenne. (rue *à petits Soulers de*) Q. Sainte-Oportune, p. 7 & 16, t. I.
Beaubourg. (rue) [rue Simon le Franc — rue Grenier S. Lazare]. Q. S. Martin, p. 3, t. II.
Beauce. *V.* Beauſſe.
Beaufils. (l'*Arche*) Q. S. Paul, p. 16, t. III.
Beaufort. (Cul-de-Sac de) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 70, t. I.
Beaujollois. (rue de) [rue de Forez — rue de Bourgogne]. Q. du Temple, p. 5, t. III.
Beaune. (rue de) [Quai des Théatins — rue de l'Univerſité]. Q. S. Germain, p. 16, t. V.
Beauregard. (rue de) [rue Poiſſonnière — rue de Cleri]. Q. S. Denys, p. 5, t. II.
Beaurepaire. (rue) [rue Montorgueil — rue des deux Portes]. Q. S. Denys, p. 5, t. II.
Beauſſe. (rue de) [rue d'Anjou — rue de Bourgogne]. Q. du Temple, p. 6, t. III.
Beauſſe. (rue Jean de) [rue de la Fripperie — rue de la Cordonnerie]. Q. des Halles, p. 20 & 29, t. II.
Beauſſe. (*Halle de*) Q. de la Cité, p. 57, t. I.
Beautreillis. (rue) [rue S. Antoine — rue Neuve S. Paul]. Q. S. Paul, p. 10, t. III.
Beauvais. (le Collége de Dormans-) Q. S. Benoît, p. 167, t. IV.
Beauvais. (rue de) ou *Beauvoir* [rue Froi-Manteau — rue Champfleuri]. Q. du Louvre, p. 10, t. I.
Beauvoir. (rue de) Q. S. Benoît, p. 166. t. IV.
Bécoye. (Cul-de-Sac de) Q. S. Martin, p. 79, t. II.

Digitized by Google

Begonis ſive Caponis. (*Vicus Roberti*) Q. S. Martin, p. 9, t. II.
Béguines. (Porte des) Q. S. Paul, p. 4, t. III.
Béguines. (rue des) Q. S. Paul, p. 4, t. III.
Béhaigne & *Vieille Bréhaigne.* (rue de la) Q. S. Euſtache, p. 12, t. II.
Bellechaſſe. (les Religieuſes de) Q. S. Germ. p. 39, t. V.
Bellechaſſe. (rue de) *Un bout* Quai d'Orſai, *l'autre bout* rue S. Domiſtique. Q. S. Germain, p. 18, t. V.
Bellefond. (Port de) Q. de la Place Maubert, p. 133, t. IV.
Bellefond (rue de) [rue Poiſſonnière — rue de Rochechouart]. Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Belleville ſur Sablon. Q. du Temple, p. 44, t. III.
Bellot. (la Cour) Q. S. Denys, p. 35, t. II.
Bellovíſo. (*Vicus de*) Q. S. Benoît, p. 166, t. IV.
Bellus-locus. } Q. S. Denys, p. 5 & 6, t. II.
Bellus-Reditus. }
Bénédictins Anglois. (les) Q. S. Benoît, p. 146, t. IV.
Benoît. (Cour S.) Q. S. Benoît, p. 162, t. IV.
Benoît. (Cul-de-Sac S.) Q. de la Gréve, p. 49, t. III.
Benoît. (l'Egliſe de S.) Q. S. Benoît, p. 108 t. IV.
Benoît. (*l'Hôpital S.*) Q. S. André, p. 102, t. V.
Benoît. (rue S.) [rue Jacob — Carrefour S. Benoît]. Q. S. Germain, p. 18, t. V.
Benoît. (rue du Cimetière S.) [rue S. Jacques — rue Fromentel]. Q. S. Benoît, p. 13, t. IV.
Berci. (rue de) [Vieille rue du Temple — le Cimetière S. Jean]. Q. de la Gréve, p. 7, t. III.
Berci. (rue de) [rue de la Rapée — le Château de Berci.] Q. S. Antoine, p. 48, t. III.
Bergère. (rue) [rue Poiſſonnière — rue du Fauxbourg Montmartre]. Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Bernard. (le Port ou Quai S.) Q. de la Place Maubert, p. 130 & 133, t. IV.
——— (la Porte S.) p. 132. *ibid.*
Bernard. (rue S.) [rue du Fauxbourg S. Antoine — rue de Charonne]. Q. S. Antoine, p. 49, t. III.
Bernard. (rue *S.*) Q. de la Place Maubert, p. 9 & 32, t. IV.
Bernard. (rue des Foſſés S.) [rue S. Victor — Quai de la Tournelle]. Q. de la Place Maubert, p. 14, t. IV.
Bernardins. (les) Q. de la Place Maubert, p. 10, t. IV.
Bernardins. (rue des) [rue S. Victor — Quai de la Tournelle]. Q. de la Place Maubert, p. 9, t. IV.
Berneult. (rue *Jacques*) Q. S. Euſtache, p. 39, t. II.
Berri. (rue de) rue d'Orléans — rues de Bretagne & Charlot]. Q. du Temple, p. 6, t. III.
Bertaut. (Cul-de-Sac) Q. S. Martin, p. 5 & 21, t. II.
Bertaut qui dort. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 76, t. I.
Berthe. (rue) Q. S. André, p. 45, t. V.
Bertin-Poirée. (rue) *V.* Poirée.

Bertrand. (*le Collége du Cardinal*) Q. S. André, p. 13.
Bethiſi. (rue) *Un bout* rue du Roule, *l'autre bout* rue des Bourdonnois. Q. Sainte-Opportune, p. 10, t. I, & Q. du Louvre, p. 21. t. I.
Beurrière. (rue) [rue du Four — rue du Vieux Colombier]. Q. du Luxembourg, p. 6, t. V.
Bibliothéque du Roi. (la) Q. Montmartre, p. 53, t. II.
Bibliothéque { des Avocats. / Mazarine, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Bicêtre. (le Château de) Q. de la Place Maubert, p. 125, t. IV.
Biches. (rue & Cul-de-Sac du Pont aux) [rue de la Croix — rue Neuve S. Martin]. Q. S. Martin, p. 87, t. II.
Biches. (rue du Pont aux) [rue Cenſier — rue de la Muette]. Q. de la Place Maubert, p. 15, t. IV.
Bierre / *Bièvre* } rue de) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 77, t. I.
Bièvre. (rue de) [Place Maubert — Quai de la Tournelle]. Q. de la Place Maubert, p. 16, t. IV.
Bièvre. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 66, t. IV.
Bigne, *Bigue* ou *Bingue.* (rue *Jean*) Q. des Halles, p. 34, t. II.
Bignon. (*Petit Quai*) Q. S. André, p. 97, t. V.
Billequeux. (rue) *V.* Villequeux.
Billettes (les Carmes dits) Q. S. Avoie, p. 13, t. III.
Billettes. (rue des) [rue de la Verrerie — rue Sainte-Croix de la Bretonnerie]. Q. S. Avoie, p. 10, t. III.
Billi. (la Tour de) Q. S. Paul, p. 14, t. III.
Biragues. (*Place de*) Q. S. Antoine, p. 21, t. III.
Biſſi. (rue de) [rue du Four — Marché S. Germain]. Q. du Luxembourg, p. 6, t. V.
Blaiſe. (la Chapelle de la Sainte Vierge & de S.) Q. du Luxembourg, p. 45, t. V.
Blaiſe & S. Louis. (la Chapelle S.) Q. S. Benoît, p. 190, t. IV.
Blanche. (rue) Q. Monmartre, p. 19, t. II.
Blanche. (rue) [rue des trois Bornes — rue du bas Popincourt]. Q. du Temple, p. 6, t. III.
Blanche. (rue de la Reine) *V.* Reine.
Blanche-Oie. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 8, 28 & 60, t. V.
Blancs-Manteaux. (les) Q. Sainte Avoie, p. 18, t. III.
Blancs-Manteaux. (rue des) [rue Sainte-Avoie — Vieille rue du Temple]. Q. Sainte-Avoie, p. 18, t. III.
Blancs-Manteaux. (Cul-de-Sac des) Q. Sainte-Avoie, p. 26, t. III.
Bled. (la Halle au) Q. S. Euſtache, p. 15, t. II.
Bled. (le Port au) & ruelle du) Q. de la Gréve p. 42, t. III.

Digitized by Google

Blomet. (rue) *Un bout* rue des Brodeurs, *l'autre bout* au Boulevard. Q. S. Germain, p. 32, t. V.
Bloquerie. (rue de la) Q. S. Martin, p. 13 & 87, t. II.
Bœuf. (Cul-de-Sac du) Q. S. Martin, p. 79, t. II.
Bœufs. (*la Cour aux*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Bœufs. (Cour des) Q. S. Benoît, p. 231, t. IV.
Bohêmes. (rue des) Q. S. Germain. p. 55, t. V.
Boiliauë. (*rue Ermeline*) Q. S. Paul, p. 18, t. III.
Boiſſi. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 16, t. V.
Boncourt. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 21, t. IV.
Bondi. (rue de) Q. S. Martin, p. 75, t. II.
Bonneſille. (ruelle *Jehan*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 75, t. I.
Bonne-Morue. (rue de la) *V.* Morue.
Bon-homme. (la Place au) Q. de la Gréve, p. 37, t. III.
Bon-Paſteur. (Les Filles du) Q. du Luxembourg, p. 25, t. V.
Bon-Puits. (rue du) Q. S. Benoît, p. 211, t. IV.
Bon-Quitte. (rue du) Q. S. Benoît, p. 211, t. IV.
Bons-Enfans. (rue des) *V.* Enfans.
Bont. (la Chapelle de S.) Q. de la Gréve, p. 8, t. III.
Bont. (rue S.) [rue Jean Painmollet — rue de la Verrerie]. Q. de la Gréve, p. 8, t. III.
——— (ruelle S.) *ibid.* p. 29.
Bordelle, Bourdelle, Bourdel. (rue) Q. de la Place Maubert, p. 20, t. IV.
Bordet. (rue) [rue de la Montagne Sainte-Geneviève — rue Mouſetard]. Q. de la Place Maubert, p. 20, t. IV.
Borel. (rue du) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Borne. (rue de *la Haute*) Q. du Temple, p. 6. t. III.
Bornes. (rue des trois) [rue de la Folie-Moricourt — rue du Chemin S. Denys]. Q. du Temple, p. 6, t. III.
Boſc. (rue) Q. du Temple, p. 11, t. III.
Bouchée. (rue) Q. S. Euſtache, p. 37, t. II.
Boucherat. (rue de) [rue S. Louis — rue de Vendôme]. Q. du Temple, p. 7, t. III.
Boucherie. (la Grande) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 17, t. I.
Boucherie. (rue de la) au gros Caillou. Quartier S. Germain, p. 83, t. V.
Boucherie. (rue de *la petite.*) Q. S. Martin, p. 86, t. II.
Boucherie. (rue de *la Vieille*) Q. S. André, p. 42, t. V.
Boucherie. (rue de *la Voirie de la*) Quartier du Luxembourg, p. 28, t. V.
Boucheries. (rue des) [rue S. Honoré — rue de Richelieu]. Q. du Palais-Royal, p. 7. t. I.
Boucheries. (rue des) Q. S. Denys, p. 10, t. II.
Boucheries. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 52, t. IV.
Boucheries. (rue des) [le Petit Marché — Carrefour des rues des

Cordeliers, de Condé & des Foſſés S. Germain]. Q. du Luxembourg, p. 7, t. V.
Bouchers & des Boucheries du Temple. (rue) Q. Sainte-Avoie, p. 27, t. III.
Bouclearia. (*parva*) Q. S. Martin, p. 86, t. II.
Bouclerie. (la) *ibid.*
Bouclerie. (rue de la Vieille) *Un bout* Place du Pont S. Michel, *l'autre bout* rue de la Harpe. Q. S. André, p. 41, t. V.
Boue & de *la Bourde.* (rue de la) Q. du Luxembourg, p. 8, t. V.
Boulangers. (rue des) [rue des Foſſés S. Victor — rue du Fauxbourg S. Victor]. Q. de la Place Maubert, p. 23, t. IV.
Boules. (rue des deux) [rues des Bourdonnois & Thibauld-aux-dés — rue des Lavandières]. Q. Sainte-Opportune, p. 13, t. I.
Boulets. (rue des) [Barrières S. Antoine — & de Charonne]. Q. S. Antoine, p. 55, t. III.
Boulliers. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 110, t. IV.
Boulliers & Bulliers. (rue des) Q. S. Euſtache, p. 5, t. II.
Boulogne. (rue *du Comte de*) Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.
Bouloi *ou* Bouloir. (rue du) [rue Coquillière — rue des Petits Champs]. Q. S. Euſtache, p. 5, t. II.
Bourbe. (rue de la) [rue d'Enfer — rue du Fauxbourg S. Jacques]. Q. du Luxembourg, p. 8, t. V.
Bourbon. (*le Petit*) Q. S. Benoît, p. 162, t. IV.
Bourbon. (le Petit) Q. du Luxembourg, p. 102, t. V.
Bourbon. (Quai de) Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Bourbon. (Quai de) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Bourbon. (rue de) [rue des Petits Carreaux — Porte S. Denys]. Q. S. Denys, p. 6, t. II.
Bourbon. (rue de) Q. S. Martin, p. 80, t. II.
Bourbon. (rue de) [rue des SS. Pères — rue de Bourgogne]. Q. S. Germain, p. 33, t. V.
Bourbon. (rue du Petit) [rue des Poulies — Quai de l'Ecole]. Q. du Louvre, p. 11, t. I.
Bourbon. (rue du Petit) [rue de Tournon — rue des Aveugles]. Q. du Luxembourg, p. 10, t. V.
Bourbon le Château ou *du Petit Bourbon.* (rue de) [rue de Buci — Cour Abbatiale]. Q. S. Germain, p. 33, t. V.
Bourdon. (rue *Adam* ou *Guillaume*) Q. Sainte-Opportune, p. 14, t. I.
Bourdonnois. (rue des) [rue S. Honoré — rues Bethiſi & Thibauld-aux-dés]. Q. Sainte-Opportune, p. 14, t. I.
Bourg-l'Abbé. (rue du) [rue aux Ouës — rue Greneta]. Q. S. Denys, p. 8, t. II.
Bourg-Thiboud. (rue) [rue Sainte-Croix de la Bretonnerie — le Cimetière S. Jean]. Q. Sainte-Avoie, p. 26, t. III.
Bourgeois. (rues des Francs) *V.* Francs-Bourgeois.
Bourgogne. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 55, t. V.

Digitized by Google

Bourgogne. (rue *au Duc de*) Q. S. Benoît, p. 214, t. IV.
Bourgogne. (rue de) Q. des Halles, p. 6, t. II.
Bourgogne. (rue de) *Un bout* rue de la Corderie, *l'autre bout* rue de Bretagne. Q. du Temple, p. 7, t. III.
Bourgogne. (rue de) [rue de Varennes — Quai d'Orſai]. Q. S. Germain, p. 33, t. V.
Bourguignons & de *Bourgogne.* (rue des) [rue du Fauxbourg S. Jacques — rue de Lourcine]. Q. S. Benoît, p. 14, t. IV.
Bourſe. (la) Q. Montmartre, p. 62, t. II.
Bout-de-Brie. (rue) [rue du Foin — rue de la Parcheminerie]. Q. S. André, p. 44, t. V.
Bout du Monde. (rue du) [rue Montmartre — rue Montorgueil] Q. Euſtache, p. 6, t. II.
——— (Cul-de-Sac de la rue du) *ibid.* p. 36.
Bouteille. (Cul-de-Sac de la) Quartier S. Denys, p. 79, t. II.
Bouteilles. (rue *des trois*) Q. de la Gréve, p. 51, t. III.
Bouticles. (rue *des*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 73, t. I.
Bouticles. (rue & Port des) Q. S. André, p. 45, t. V.
Boutiques. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 72, tome I.
Bouvard. (Cul-de-Sac) Q. S. Benoît, p. 105, t. IV.
Bouvetins. (rue *à*) Q. S. Benoît, p. 231, t. IV.
Boyer. (rue) Q. S. Denys, p. 89, t. II.
Brac. (rue *du Petit*) Q. du Luxembourg, p. 116, t. V.
Braque. (rue de) [rue Sainte-Avoie — rue du Chaume]. Q. Sainte-Avoie, p. 27, t. III.
Braque. (rue *des Boucheries de.*) *ibid.*
——— (rue *de la Chapelle de*) *ibid.*
——— (rue *du Vieux*) *ibid.* p. 28.
Braque, & de *Braque-Latin.* (Carrefour de) Q. S. Benoît, p. 61, t. IV.
Braſſerie. (rue & Cul-de-Sac de la) Quartier du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Brave. (rue du) [rue des Quatre-Vents — rue de Tournon.] Q. du Luxembourg, p. 11, t. V.
Breneuſe. (rue) Q. S. Euſtache, p. 39, 44 & 48, t. II.
Breneuſe. (rue) Q. S. Benoît, p. 13, t. IV.
Bret. (rue *du Preſſoir du*) Q. S. Euſtache, p. 12, t. II.
Bretagne. (*la petite*) Q. du Palais-Royal, p. 19 & 63. t. I.
Bretagne. (rue de) [rue de Bourgogne — Vieille rue du Temple]. Q. du Temple, p. 7, t. III.
Bretonnerie. (rues de la Grande & de la Petite) [rue S. Jacques — Place Sainte-Géneviève]. Q. S. Benoît, p. 15, t. IV.
Bretonnerie. (rue Sainte-Croix de la) *V.* Croix.
Bretons. (rue aux) *ibid.*
Bretons. (rue aux) Q. de la Gréve, p. 19, t. III.

Bretons,

Digitized by Google

Bretons. (*le Champ aux*) Q. Sainte-Avoie, p. 30, t. III.
Bretonvilliers. (rue de) *Un bout* rue S. Louis, *l'autre bout* Quai Dauphin Q. de la Cité, p. 208, t. I.
Briſemiche. (rue) [rue Neuve — & Cloître S. Merri]. Q. S. Martin, p. 7, & 89, t. II.
Briſe-Pain. (rue) *ibid.*
Briſſet. (la Cour) Q. de la Gréve, p. 41, t. III.
Brodeurs. (rue des) [rue de Sévre — rue de Babylône]. Q. S. Germain, p. 33, t. V.
Bruneau. (le *Clos*) Q. du Luxembourg, p. 36, t. V.
Bruneau & Brunel. (le *Clos*) Q. S. Benoît, p. 167 & 103, t. IV.
Bucherie. (rue de la) [rue du Petit-Pont — rue du Pavé de la Place Maubert]. Q. S. Benoît, p. 16, t. IV.
Buci. (*Iſle de*) Q. de la Cité, p. 182, t. I.
Buci. (Porte de) Q. S. André, p. 5 & 15, t. V.
Buci. (rue de) [rue Mazarine — le Petit Marché]. Q. du Luxembourg, p. 15, t. V.
Buef & *Oë.* (Cul-de-Sac) Q. S. Martin, p. 79, t. II.
Buffeterie. (*la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 63. t. I.
Bureaux. (*Iſle aux*) Q. de la Cité, p. 184, t. I.
Butte. (*rue de la*) Q. S. Germain, p. 55, t. V.
Buttes. (rue des) *ibid* p. 60.
Buttes. (rue des) [rue de Reuilli — rue de Picpus]. Q. S. Antoine, p. 55, t. III.
Byeria. (*Vicus de*) Q. S. Martin, p. 88, t. II.

C

Cadet. (Clos) Q. Montmartre, p. 13, t. II.
Cadet. (rue) [rue de Rochechouart — Pont des Porcherons]. Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Cadier. (rue *de la Traverſe*) Q. Sainte-Avoie, p. 27, t. III.
Cagnard. (*le*) Q. S. André, p. 97, t. V.
Caillou. (rue du Gros) [rue du Marché aux Chevaux — rue du Banquier]. Q. de la Place Maubert, p. 23, t. IV.
Calendre. (rue de la) [rue de la Barillerie — rue du Marché-Palu]. Q. de la Cité, p. 35, t. I.
Calvaire. (les Religieuſes du) Q. du Temple, p. 8, t. III.
Calvaire. (les Religieuſes du) Q. du Luxembourg, p. 103, t. V.
Calvaire. (rue des Filles du) [rue S. Louis — le Boulevard]. Q. du Temple, p. 8, t. III.
Calvi. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 141, t. V.
Cambrai. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 179, t. IV.
Cambrai. (la Place) Q. S. Benoît, p. 177, t. IV.
Canaberia, Canabina. (*via*) Q. des Halles, p. 3, t. II.
Canettes. (rue des) Q. S. Antoine, p. 124, t. III.
Canettes. (rue des) [rue du Four — rue du Vieux Colombier]. Q. du Luxembourg, p. 17, t. V.

Digitized by Google

Canettes. (rue des trois) *Un bout* rue de la Licorne, *l'autre bout* rue S. Chriſtophe. Q. de la Cité, p. 37, t. I.
Canettes. (rue des trois) Q. S. André, p. 46, t. V.
Canivet. (rue du) [rue Férou — rue des Foſſoyeurs]. Q. du Luxembourg, p. 17, t. V.
Capucines. (les) Q. Montmartre, p. 13, t. II.
Capucines. (rue des) [rue Neuve des Petits-Champs — le Boulevard]. Q. Monmartre, p. 13, t. II.
Capucins. (les) Q. du Palais-Royal, p. 47, t. I.
Capucins. (les) Q. du Temple, p. 21, t. III.
Capucins. (les) Q. S. Benoît, p. 163, t. IV.
Capucins. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Capucins. (rue des) Q. S. Benoît, p. 14 & 22, t. IV.
Capucins. (Le Champ des) *ibid.*
Carcaiſons. } rue des } [le Marché Neuf — rue de la Calen-
Carcuiſſons. } } dre]. Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Cardinal le Moine. (Collége du) *V.* Moine.
Cardinale (rue) [rue de Furſtemberg — Cour Abbatiale]. Q. S. Germain, p. 34, t. V.
Carelle. (rue) Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Carême-Prenant. (rue de) [l'Hôpital S. Louis — rue du Fauxbourg du Temple]. Q. S. Martin, p. 8 & 91, t. II.
Carmelites. (les Religieuſes) Q. S. Martin, p. 10, t. II.
Carmelites (les Religieuſes) Q. S. Benoît, p. 150, t. IV.
Carmelites. (les Religieuſes) Q. S. Germain, p. 49, t. V.
Carmes. (les) Q. S. Benoît, p. 23, t. IV.
Carmes-Billettes. (les) *V.* Billettes.
Carmes déchauſſés. (les) Q. du Luxembourg, p. 109, t. V.
Carmes. (rue des) [rue des Noyers — rue du Mont S. Hilaire]. Q. S. Benoît, p. 23, t. IV.
Carmes. (rue des) Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Carneau. (rue du) [rue de la Bucherie — la Rivière]. Quartier S. Benoît, p. 37, t. IV.
Carpentier, *Charpentier* & *Charpentière.* (rue) [rue Caſſette — rue du Gindre]. Q. du Luxembourg, p. 17, t. V.
Carreaux. (rue des Petits) [rue Montorgueil — rue de Cleri]. Q. S. Denys, p. 9, t. II.
Carrefour { de Buci. / de la Croix-rouge, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*
Carrières. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Carrières. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 122, t. IV.
Carrouſel. (Place du) Q. du Palais-Royal, p. 8, t. I.
Carrouſel. (rue du) [Place du Carrouſel — rue de l'Echelle]. Q. du Palais-Royal, p. 7. t. I.
Caſſel. (rue de) Q. du Luxembourg, p. 18 & 28, t. V.
Caſſette. (rue) [rue du Vieux Colombier — rue de Vaugirard]. Q. du Luxembourg, p. 17, t. V.
Caſſette. (Petite rue) *ibid.* p. 6 & 71.

Digitized by Google

Catherine. (les Chanoines de la Couture Sainte-) Q. S. Antoine, p. 13, t. III.
Catherine. (Cour Sainte-) Q. S. Denys, p. 39, t. II.
Catherine. (Cul-de-Sac *Sainte-*) Q. du Luxembourg, p. 37, t. V.
Catherine. (l'Hôpital Sainte-) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 19, t. I.
Catherine. (rue Sainte-) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 22, t. I.
Catherine. (rue *Sainte-*) Q. S. Antoine, p. 34, t. III.
Catherine. (rue Sainte-) *Un bout* rue S. Thomas, *l'autre bout* rue S. Dominique. Q. du Luxembourg, p. 22, t. V.
Catherine. (rue Culture Sainte-) [rue S. Antoine — rue du Parc-Royal]. Q. S. Antoine, p. 55 & 99, t. III.
Catherine. (rue Neuve Sainte-) [rue Culture Sainte-Catherine — rue S. Louis]. Q. S. Antoine, p. 59, t. III.
Catherine. (rue de l'Egout Sainte-) [rue S. Antoine — rue S. Louis]. *ibid.*
Catholiques. (les Nouvelles) Q. Montmartre, p. 4, t. II.
Cauvain. (rue) Q. S. André, p. 63, t. V.
Cavées. (ruelle des) Q. S. Martin, p. 83, t. II.
Cavon. (le *Clos*) Q. S. Martin, p. 83, t. II.
Cécile. (*les Religieuses de Sainte-*) Q. du Luxembourg, p. 106, t. V.
Céleſtins. (Quai des) Q. S. Paul, p. 11, t. III.
Céleſtins. (les) Q. S. Paul, p. 25, t. III.
Céleſtins. (rue des) Q. S. Paul, p. 24, t. III.
Centuriorum. (*Vicus*) Q. S. André, p. 98, t. V.
Cenarée. (rue de la) Q. de la Place Maubert, p. 122, t. IV.
Cenſée & *Sancée.* (rue) Q. S. Paul, p. 16, t. III.
Cenſée ou *Centier.* (rue) *ibid.*
Cenſier. (rue) [rue Mouffetard — rue du Jardin du Roi]. Q. de la Place Maubert, p. 23, t. IV.
Cent-Filles. (l'Hôpital des) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Centier ou *Centière.* (rue) Q. Montmartre, p. 60, t. II.
Cerf. (rue du) Q. du Louvre, p. 49, t. I.
Cerſaie. (rue de la) [rue du Petit Muſc — Cour du Petit Arſénal] Q. S. Paul, p. 14, t. III.
Cernai. (rue *aux Moines de*) Q. S. André, p. 63, t. V.
Certain. (rue du *Puits*) Q. S. Benoît, p. 103, t. IV.
Cetarius & *Cetardus Mons.* Q. de la Place Maubert, p. 94, t. IV.
Chaiſe. (rue de la) [rue de Grenelle — rue de Sévre]. Quartier S. Germain, p. 34, t. V.
Châlons. (rue de) Q. S. Martin, p. 89, t. II.
Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs. *V.* Libraires.

Digitized by Google

Champ { d'Albiac. / de l'Allouette, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Champ & des Petits Champs. (ruelle du) Q. de la Place Maubert, p. 32 & 108, t. IV.
Champ-Fleuri. (rue) *Un bout* rue S. Honoré, *l'autre bout* rue de Beauvais. Q. du Louvre, p. 18, t. I.
Champ-Roſai. (rue) Q. de la Cité, p. 156, t. I.
Champeaux. (*la Terre de*) Q. des Halles, p. 20, t. II.
Champin. (rue) Q. du Palais-Royal, p. 66, t. I.
Champs. (rue des Petits) [rue Beaubourg — rue & Quartier S. Martin]. p. 9, t. II.
Champs. (rue des Petits) [rue S Honoré — Place des Victoires]. Q. S. Euſtache, p. 7, t. II.
Champs. (rue de la Croix des Petits) *ibid.*
Champs. (rue *des Petits*) Q. S. André, p. 41, 95 & 107, t. V.
Champs. (rue Neuve des Petits) [rue de la Feuillade — rue des Capucines]. Q. Montmartre, p. 15, t. II.
Champs. (ruelle des) Q. du Luxembourg, p. 66, t. V.
Chanac. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 18, t. IV.
Chandelière. (rue) Q. S. André, p. 45, t. V.
Chandeliers. (rue des trois) [rue de la Huchette — la Rivière]. Q. S. André, p. 44, t. V.
Change ou *aux Changeurs.* (le Pont au) Quartier de la Cité, p. 260, t. I.
Change. (rue du *Pont au*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 54, t. I.
Chanoines { de S. Benoît. / de la Ste Chapelle, &c. } *V. à leurs noms particul.*
Chanoines. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 76, t. I.
Chanoineſſe. (rue) Cloître N. D. Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Chanoineſſes. { Angloiſes, / du S. Sépulchre, &c. } *V. à leurs noms particul.*
Chantier. (rue du) Q. Montmartre, p. 59, t. II.
Chantier. (rue du Grand) [rue du Chaume — rue des Enfants rouges.] Q. du Temple, p. 10, t. III.
Chantier. (rue du *Clerc*) *ibid.*
Chantiers. (rue des) [rue de la Rapée — la Rivière]. Qartier S. Antoine, p. 60 & 135, t. III.
Chantre. (rue du) [rue S. Honoré — Place du Vieux Louvre]. Q. du Louvre, p. 18, t. I.
Chantrelle ou *Chante-Reine.* (rue) [rue des Poſtes — rue du Fauxbourg Montmartre]. p. 16, t. II.
Chantres. (rue des) Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Chanverrerie, *Chanvrie*, *Chanvrerie.* (rue de la) [rue S. Denys — rue de Mondétour]. Q. des Halles, p. 3, t. II.
Chapelle. (la Sainte-) Q. de la Cité, p. 8, t. I.
Chapelle. (la baſſe Sainte-) *ibid.* p. 14.
Chapelle. { Ste Anne. / S. Blaiſe, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*

Digitized by Google

Chaperon, Chapon & Chapron. (rue) Q. S. André, p. 63, t. V.
Chapitre (rue du Puits du) Q. du Louvre, p. 22, t. I.
Chapitre. (rue du) Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Chapitre. { S. Agnan. / S. Benoît, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Chapon. (rue) *Un bout* rue du Temple, *l'autre bout* rue Transnonain]. Q. S. Martin, p. 9, t. II.
Chaps. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 17, t. I.
Charauri. (rue) Q. de la Cité, p. 155, t. I.
Charbonniers. (rue des) [rue de Charenton — le Port au Plâtre]. Q. S. Antoine, p. 60 & 106, t. III.
Charbonniers. (rue des) [rue de l'Arbalête — rue des Bourguignons]. Q. S. Benoît, p. 38, t. IV.
Chardeporc. (rue) Q. du Louvre, p. 5, t. I.
Chardonnet. (*les Clos du*) Q. de la Place Maubert, p. 4, t. IV.
Charenton. (rue de) [rue des Fossés S. Antoine — Petite rue de Reuilli]. Q. S. Antoine, p. 60, t. III.
Charité. (les Filles ou Sœurs de la) Q. S. Denys, p. 63, t. II.
Charité. (les Freres de la) Q. S. Germain, p. 62, t. V.
Charité Chrétienne. (*l'Hôpital de la*) Q. de la Place Maubert, p. 86, t. IV.
Charité Notre-Dame. (l'Hôpital de la) Q. S. Antoine, p. 86, t. III.
Charité. (rue de *l'Hôpital*, ou *de l'Hôtel-Dieu de la*) Quartier S. Germain, p. 62, t. V.
Charles le Chauve. (Pont de) Q. de la Cité, p. 163, t. I.
Charles. (Pont S.) Q. de la Cité, p. 174, t. I.
Charlot. (rue) [rue de Bourgogne — le Boulevard]. Quartier du Temple, p. 10, t. III.
Charlot. (petite rue) p. 21. *ibid.*
Charonne. (rue de) [rue du Fauxbourg S. Antoine — Barrière de la Croix Faubin] Q. S. Antoine, p. 64, t. III.
Charonne. (ruelle *Jean de*) Q. du Louvre, p. 5, t. I.
Charonnerie. (rue de la) Q. Sainte-Opportune, p. 17, t. I.
Charpenterie. (rue de *la*) Q. Sainte-Opportune, p. 11, t. I.
Chartes. (le Thrésor des) Q. de la Cité, p. 14, t. I.
Chartier. (rue *du*) Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Chartière, *Charretière de la Charreterie*, *Chartrière & des Charrettes.* (rue) [le Puits Certain — rue de Reims]. Q. S. Benoît, p. 38, t. IV.
Chartière. (ruelle) Q. S. Benoît. p. 208, t. IV.
Chartreux. (les) Q. du Luxembourg, p. 43, t. V.
Chartreux. (rue des) Q. du Luxembourg, p. 38, t. V.
Chartron. (rue de) Q. de la Gréve, p. 16, t. III.
Chasse-midi. (le Prieuré de N. D. de Consolation, dit du) Q. du Luxembourg, p. 23, t. V
Chasse-midi & *Cherche-midi.* (rue du) [Carrefour de la Croix Rouge—rue des Vieilles Tuileries]. Quartier du Luxembourg, p. 22 & 97, t. V.

Digitized by Google

Chat Blanc. (Cul-de-Sac du) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 53, t. I.
Chat qui Pêche. (rue du) *Un bout* rue de la Huchette *l'autre bout* la Rivière. Q. S. André, p. 46, t V.
Chataigner & *Chaſtinière.* (rue) Q. S. Benoit, p. 212, t. IV.
Chateau Fêtu. (rue) Q. Sainte-Opportune, p. 19 & 27, & Q. du Louvre, p. 39, t. I.
Château { de la Baſtille. / d'Eau, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Châtelet. (rue du) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 55, t. I.
Châtelet. (le Grand) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 14, t. I.
Châtelet. (le Petit) Q. S. Benoit, p. 195, t. IV.
Chats (Place aux) Q. Sainte Opportune, p. 15, 17 & 29, t. I.
Chaudron. (rue au) Q. S. Benoit, p. 48, t. IV.
Chaume. (rue du, *& de la Porte du*) [rue des Blancs-Manteaux — rue du Grand-Chantier]. Quartier. Sainte-Avoie, p. 27, t. II.
Chaume. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 91, t. IV.
Chaumond. (les Filles de S.) Q. S. Denys, p. 32, t. II.
——— (le Petit S.) *ibid.* p. 68.
Chauſſée { d'Antin. / S. Denys, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Chauſſeterie. (rue de *la*) Q. des Halles, p. 19, t. II.
Chevetiers. (rue *à*) Q. S. Martin, p. 8, t. II.
Chemin Herou (*le Petit*) Q. Montmartre, p. 52 & 62, t. II.
Chemin Herbu. (*le*) Q. du Luxembourg, p. 72, t. V.
Chemin Verd. (rue du) [rue du Fauxbourg S. Honoré — la Ville l'Evêque.] Q. du Palais-Royal, p. 17, t. I.
Chemin Verd. (rue du) [rue Contreſcarpe — rue des Amandiers]. Q. S. Antoine, p. 70, t. III.
Chemin { de la Contreſcarpe. / S. Denys, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*
Chenet. (rue du Gros) [rue de Cleri — rue du Sentier]. Q. Montmartre, p. 17, t. II.
Cheval Verd, & du *Chevalier* (rue du) [rue des Poſtes — rue de la Vieille Eſtrapade]. Q. S. Benoit, p. 40, t. IV.
Chevalerie. (rue *de la Vieille*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 54, t. I.
Chevalier, du Chevalier & *du Chevalier Honoré.* (rue) Q. du Luxembourg, p. 68, t. V.
Chevalier du Guet. (Place du) Q. Sainte-Opportune, p. 15, t. I.
Chevalier du Guet. (rue du) [rue des Lavandières — rue Perrin-Gaſſelin]. Q. Sainte-Opportune, p. 15 & 48, t. I.
——— (ruelle du) *ibid.* p. 26.
Chevaux. (le Marché aux) Q. de la Place Maubert, p. 88, t. IV
Chevaux. (rue du Marché aux) Q. de la Place Maubert, *ibid.*

Digitized by Google

Chevilli. (rue de) Q. du Palais-Royal, p. 66, t. I.
Chiens. (Cul-de-Sac de la foſſe aux) Q. Sainte-Opportune, p. 15, & Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Chiens. (*la Foſſe aux*) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Chiens. (rue des) *Un bout* rue des Sept-Voies, *l'autre bout* rue des Cholets. Q. S. Benoît, p. 41, t. IV.
Chiffonnerie. (rue de la) Q. S. Martin, p. 74, t. II.
—— —— (Cul-de-Sac de la) *ibid.* p. 87.
Childebert. (rue) Enclos de l'Abbaye. Quartier S. Germain, p. 35, t. V.
Chirurgie. (Académie Royale de) Quartier Saint-André, p. 57, t. V.
Cholets. (*le Collége des*) Q. S. Benoît, p. 45, t. IV.
Cholets. (rue des) [rue S. Etienne des Grès — rue de Reims]. Q. S. Benoît, p. 43, t. IV.
Choux. (rue du Pont aux) [rue de l'Oſeille — le Boulevard]. Q. du Temple, p. 25, t. III.
Chriſtine. (rue) [rue Dauphine — rue des Grands Auguſtins]. Q. S. André, p. 47, t. V.
Chriſtophe. (l'Egliſe S.) Q. de la Cité, p. 39, t. I.
Chriſtophe. (rue S.) [rue de la Juiverie — Parvis N. D.]. Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Chriſtophe. (ruelle *S.*) *ibid.* & p. 92.
Cimetière de Cambrai, de *l'Acacias* & *du Corps de Garde.* (le) Q. S. Benoît, p. 177, t. IV.
Cimetière Verd. (le) Q. Sainte-Avoie, p. 39, t. III.
Cimetière. (ruelle du) Q. S. Benoît, p. 166, t. IV.
Cimetière { S. André. / S. Benoît, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Cinq Diamans. (rue des) *V.* Diamans.
Ciſeaux. (rue des) [rue Sainte-Marguerite — rue du Four]. Q. S. Germain, p. 36, t. V.
Cithare. (*Vicus*) Q. S. André, p. 73, t. V.
Clair. (la Chapelle S.) Q. S. Euſtache, p. 20, t. II.
Clairvaux. (Cul-de-Sac de) Q. S. Martin, p. 73, t. II.
Clamart. (Carrefour de) Q. de la Place Maubert, p. 106 t. IV.
Claude. (Cul-de-Sac S.) Q. S. Denys, p. 10, t. II.
Claude. (rue S.) [rue S. Louis — le Boulevard]. Q. du Temple, p. 11, t. III.
—— —— (Cul-de-Sac S.) p. 12. *ibid.*
Claude. (rue ou Cul-de-Sac S.) rue Montmartre. Q. S. Euſtache, p. 36, t. II.
Claude. (rue S.) [rue Sainte-Foi — rue de Cléri] Q. S. Denys, p. 11, t. II.
Clef. (rue de la) [rue Coupeaux — rue d'Orléans]. Q. de la Place Maubert, p. 27 & 39, t. IV.
Clef. (rue de la) Q. S. André, p. 5, t. V.

Digitized by Google

Clercs. (*rue du Pré aux*) Quartier S. Germain, p. 4, 36 & 77, t. V.
Cléri. (rue de) *Un bout* rue Montmartre, *l'autre bout* rue des Petits Carreaux. Q. Monmartre, p. 17, t. II.
Cléri. (rue de) [rue des Petits Carreaux — la Porte S. Denys]. Q. S. Denys, p. 11, t. II.
Clichi. (*Chemin de*) Q. Montmartre, p. 18, t. II.
Cloche perce. (rue) [rue S. Antoine — rue du Roi de Sicile]. Q. S. Antoine, p. 71, t. III.
Cloche percée. (rue de la) *ibid.*
Clochepin. (rue) Q. S. Antoine, p. 60, t. III.
Cloître. (rue *de l'Etable du*) Q. S. Martin, p. 8, t. II.
Clopin. (rue) [rue Bordet — rue des Foſſés S. Victor]. Q. de la Place Maubert, p. 27, t. IV.
Clos { Georgeau. / Payen, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Clovis. (Palais de) Q. S. Benoît, p. 85, t. IV.
Cluni. (le Collége de) Q. S. André, p. 145, t. V.
Cluni & *à l'Abbé de Cluni.* (rue) [Place de Sorbonne — rue des Cordiers]. Q. S. André, p. 47, t. V.
Cocatrix. (rue) [rue des trois Canettes — rue S. Pierre aux Bœufs]. Q. de la Cité, p. 42, t. I.
Cocerel ou *Coterel.* (rue) Q. S. André, p. 106, t. V.
Cochon. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 128, t. IV.
Cochoneria. (*Via*) Q. des Halles, p. 8, t. II.
Coçonnerie. (rue de la) [rue S. Denys — les Halles]. Q. des Halles, p. 8, t. II.
Cœur-Volant. (rue du) [rue des Boucheries — rue des Quatre-Vents]. Q. du Luxembourg, p. 28, t. V.
Coifferie. (rue *de la*) Q. de la Gréve, p. 50, t. III.
Colbert. (rue) [rue Vivienne — rue de Richelieu]. Quartier Montmartre, p. 19, t. II.
Coligni. (rue de) Q. Sainte-Opportune, p. 12, t. I.
Colin Pochet. (rue) Q. S. André, p. 125, t. V.
Coliſée (rue du) [rue du Fauxbourg S. Honoré — les Champs Eliſées]. Q. du Palais-Royal, p. 91, t. I.
Collége *Royal.* (le) Q. S. Benoît, p. 181, t. IV.
Collége { de Sainte-Barbe. / du Cardinal le Moine, &c. } *V. à leurs noms particul.*
Colombe. (la Chapelle *de Sainte-*) Q. de la Gréve, p. 8, t. III.
Colombe. (rue de la) [rue des Marmouzets — rue d'Enfer]. Q. de la Cité, p. 43, t. I.
Colombes, (*Pont aux*) Q. de la Cité, p. 170, t. I.
Colombier. (rue du) [rue de Seine — rue Jacob]. Quartier S Germain, p. 36, t. V.
Colombier. (rue du Vieux) [Place S. Sulpice — Carrefour de la Croix-Rouge]. Q. du Luxembourg, p. 28, t. V.

Digitized by Google

Combat des Animaux. Q. du Luxembourg, p. 93, t. V.
Combault. (rue) Q. du Luxembourg, p. 116, t. V.
Côme & S. Damien. (l'Egliſe S.) Q. S. André, p. 61, t. V.
Côme. (rue S.) Q. S. Denys, p. 7, t. II.
Côme. (rue *S.*) Q. Montmartre, p. 20, t. II.
Côme & S. Damien (rue *S.*) Q. S. André, p. 48 & 74, t. V.
Comédie. (rue de la) *Un bout* rue de Baci, *l'autre bout* rue des Boucheries]. Q. du Luxembourg, p. 63, t. V.
Comédiens François. (Hôtel des) Quartier du Luxembourg, p. 64, t. V.
Comédiens Italiens. (Hôtel des) Q. S. Denys, p. 75, t. II.
Commandereſſes. (rue des) Q. Sainte-Opportune, p. 50, t. I.
Commiſſaires. (Cul-de-Sac des) Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Communauté { de l'Enfant Jeſus. / des Filles du bon Paſteur, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*
Commune. (rue) Quartier S. Denys, p. 79, t. II.
Comte. (rue *Jehan le*) Q. des Halles, p. 20, t. II.
Comteſſe. (rue *de la Porte à la*) Q. des Halles, p. 6 t. II.
Comteſſe d'Artois. *V.* Artois.
Conception. (les Filles de la) Q. du Palais-Royal, p. 56, t. I.
Conception. (les Religieuſes de la) Q. S. Antoine, p. 61, t. III.
Conception. (les Religieuſes de l'Immaculée) Q. S. Germain, p. 10, t. V.
Condé. (rue de) [rue des Boucheries — rue de Vaugirard]. Q. du Luxembourg, p. 35, t. V.
Conférence. (Fauxbourg de la) Q. du Palais-Royal, p. 73, t. I.
Conférence. (*Porte de la*) Q. du Palais-Royal, p. 12, t. I.
Confrèrie. N. D. (rue *de la*) Q. de la Cité, p. 56, t. I.
Congrégation { de l'Oratoire. / de S. Lazare, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*
Conquêtes. (*Place des*) Q. du Palais-Royal, p. 41, t. I.
Conſtantinople. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 91, t. IV.
Conſuls. (les Juges) Q. S. Martin, p. 77, t. II.
Conſuls. (rue des) Q. S. Martin, p. 77, t. II.
Conti. (Cul de-Sac de) Q. S. Germain, p. 69, t. V.
Conti. (le Quai de) [Pont neuf — Collége Mazarin]. Q. S. Germain, p. 67, t. V.
Contreſcarpe. (rue ou Chemin de la) [rue du Meſnil-Montant — la Rivière]. Q. S. Antoine, p. 45 & 72, t. III.
Contreſcarpe. (rue) [rue Bordet — rue Neuve Sainte-Geneviéve.] Q. de la Place Maubert, p. 29, t. IV.
Contreſcarpe. (rue) [rue Dauphine — rue S. André]. Quartier S. André, p. 47, t. V.
Convaleſcents. (les) Q. S. Germain, p. 13, t. V.
Convertis. (les Nouveaux.) Q. de la Place Maubert, p. 128, t. IV.
Copieuſe. (rue ou Clos) Q. S. Germain, p. 77, t. V.

Digitized by Google

Coq. (rue du) *Un bout* rue S. Honoré, *l'autre bout* le Louvre. Q. du Louvre, p. 19, t. I.
Coq. (rue du) Q. S. Martin, p. 10, t. II.
Coq. (rue du) [rue des Porcherons — la Campagne]. Quartier Montmartre, p. 17, t. II.
Coq. (rue du) [rue de la Verrerie — rue de la Tiſſeranderie]. Q. de la Gréve, p. 13, t. III.
Coq. (Château du) *ou* des Porcherons. Quartier Montmartre, p. 18, t. II.
Coquenart. (rue) [rue Cadet — rue du Fauxbourg Montmartre]. p. 18, t. II.
Coquerée & *de la Coquerrie.* (rue) Quartier S. Antoine, p. 78, t. III.
Coquerel. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 38, t. IV.
Coquerel. (Cul-de-Sac) Q. S. Antoine, p. 78, t. III.
Coquetière. *Coquillart.* *Coquiller.* Coquillière. } rue } [Place S. Euſtache — rue des Petits-Champs]. p. 9, t. II.
Coqhéron. (rue) [rue de la Juſſienne — rue Coquillière]. Q. S. Euſtache, p. 8, t. II.
Coquilles. (rue des) [rue de la Verrerie — rue de la Tiſſeranderie]. Q. de la Gréve, p. 14, t. III.
Cordéles ou des Frères Mineurs. (Porte des) Q. S. André, p. 48, t. V.
Cordélières. (les) Q. de la Place Maubert, p. 75, t. IV.
Cordelières. (*les Petites*) Q. S. Germain, p. 45, t. V.
Cordelières. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 74, t. IV.
Cordeliers. (les) Q. S. André, p. 48, t. V.
Cordeliers. (rue des) rue de Condé — rue de la Harpe.] Q. S. André, p. 47, t. V.
Corderie. (Cul-de-Sac de la) Q. du Palais-Royal, p. 75, t. I.
Corderie. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Denys, p. 10, t. II.
Corderie. (rue de la) [rue du Temple — rue de Bourgogne]. Quartier du Temple, p. 12, t. III.
Corderie. *Cordière.* *Cordiers.* { rue de la / rue des } Q. S. Denys, p. 39, 43, 89 & 91, t. II.
Corderies. (Cul-de-Sac des) Q. S. Benoît, p. 208, t. IV.
Cordiers. (rue aux) Q. S. Martin, p. 38, t. II.
Cordiers. (rue des) [rue S. Jacques — rue de Cluni] Quartier S. André, p. 62, t. V.
Cordonnerie. *Cordouanerie.* } rue de *la*) Q. Sainte-Opportune, p. 26 & 52, t. I.
Cordonnerie. (rue de la) [rue de la Tonnelerie — le Marché aux Poirées]. Q. des Halles, p. 7, t. II.
——— (de la Vieille) *ibid.* p. 8.
Cordonnerie. (rue *de la Vieille*) Q. Sainte-Opportune, p. 51, t. I.

Digitized by Google

Cordonniers. (les Frères) Q. S. André, p. 115, t. V.
Cordouaniers. (rue *des*) Q. de la Cité, p. 27, & 45, t. I.
Corne. (rue de la) Q. de la Place Maubert, p. 27, t. IV.
Corne (rue de la) Q. S. Benoît, p. 208 & 213, t. IV.
Corne. (rue de la) Q. du Luxembourg, p. 66, t. V.
Corne. (rue de *la Petite*) Q. du Luxembourg, p. 6, t. V.
Cornouaille. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 193, t. IV.
Correarii. (*Vicus*) Q. S. Martin, p. 12, t. II.
Corrigia. / *Courroirie.* } la) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 36, t. I.
Corroyerie. (rue de la) *Un bout* rue Beaubourg, *l'autre bout* rue & Q. S. Martin, p. 12, t. II.
Coſſart. (*la Communauté de Mlle*) Q. du Luxembourg, p. 72, t. V.
Coudraie. (rue de la) Q. du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Coutons. (rue *aux*) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Coupeaux *ou* Copeau. (rue) rue Moufetard — Carrefour de la Pitié.] Q. de la Place Maubert, p. 29 & 71, t. IV.
Coupegorge. (rue) Q. S. Benoît, p. 127, t. IV.
Coupegorge. (Cul-de-Sac de) Q. S. Benoît, p. 208, t. IV.
Coupe-gueule. (rue de) Q. S. André, p. 134, t. V.
Cour du Dragon. / Cour des Miracles. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Courcelle. (rue de) Q. du Palais-Royal, p. 90, t. I.
Couronne. (rue *de la*) Q. de la Cité, p. 66, t. I.
Couronnes. (rue des trois) [rue Moufetard — Carrefour S. Hippolyte]. Q. de la Place Maubert, p. 30, t. IV.
Cours la Reine. *Voyez* Reine.
Courſavoie & *Courtavoie.* Q. du Palais-Royal, p. 27, t. I.
Court-au-Villain. *V.* Villain.
Court-Bâton. (Cul-de-Sac de) Q. du Louvre, p. 5, t. I.
Court-Orri. Q. du Palais-Royal, p. 27, t. I.
Courtalon. (rue) [rue S. Denys — Cloître Sainte-Opportune]. p. 16, t. I.
Courtille. (la) Q. du Temple, p. 43, t. III.
Courtille. (rue de la) Q. S. Germain, p. 44 & 80, t. V.
Courtille. (Barbette la) & autres. *V. a leurs noms particuliers.*
Courtin & S. Pierre Courtin. (Cul-de-Sac) Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Courtoiſe. (rue) Q. de la Place Maubert, p. 66, t. IV.
Coutellerie. (rue de la) [rue de la Tiſſeranderie — rue de la Vannerie]. Q. de la Grève, p. 14, t. III.
Couvreuſe. (ruelle) Q. S. Denys, p. 41, t. II.
Crêche. (*les Filles de la*) Q. de la Place Maubert, p. 115, t. IV.
Crémaillères. (rue *des trois*) Q. S. Benoît, p. 48, t. IV.
Creneaux. (rue *des*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 71, t. I.
Creuſe. (rue) [rue des Francs-Bourgeois — rue du Banquier]. Q. de la Place Maubert, p. 31, t. IV.
Croc. (rue du) Q. de la Grève, p. 29, t. III.

Digitized by Google

Croiſſant. (rue du) *Un bout* rue Montmartre, *l'autre bout* rue du Gros Chenet. Q. Montmartre, p. 19, t. II.
Croix. (l'Egliſe Sainte-) Q. de la Cité, p. 48, t. I.
Croix. (les Filles de la) Q. S. Antoine, p. 37 & 66, t. III.
Croix. (les Filles de la) Q. de la Place Maubert, p. 113, t. IV.
Croix. (les Filles de la Congrégation de la) Q. de la Gréve, p. 5, t. III.
Croix. (rue Sainte-) [rue de la Vieille Draperie — rue Gervais Laurent]. Q. de la Cité, p. 44, t. I.
Croix-Blanche. (rue de la) [rue des Porcherons — Montmartre]. Q. Montmartre, p. 19, t. II.
Croix-Blanche. (rue de la) [Cimetière S. Jean — Vieille rue du Temple]. Q. Sainte-Avoie, p. 33, t. III.
Croix de la Bretonnerie. (les Chanoines de Sainte-) Q. Sainte-Avoie, p. 31, t. III.
Croix de la Bretonnerie. (rue Sainte-) [rue Neuve S. Merri — Vieille rue du Temple]. Q. Sainte-Avoie, p. 30, t. III.
Croix Cadet. Q. Montmartre, p. 13, t. II.
Croix Faubin. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Antoine, p. 70, t. III.
Croix de la Sainte-Hoſtie. (la) Q. S. Benoît, p. 14, t. IV.
Croix-Neuve. (rue de la) Q. S. Euſtache, p. 31 & 46, t. II.
——— (Cul-de-Sac de la) *ibid.* p. 36.
Croix, & *de la Croix-Neuve.* (rue de la) [rue Phelipeaux — rue du Verd-Bois]. Q. S. Martin, p. 14, t. II.
Croix { des Petits-Champs. / du Tiroir, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Croix-Rouge. (Carrefour de la) Quartier du Luxembourg, p. 60 & 81, t. V.
Croulebarbe. (rue) [rue Moufetard — le Moulin de Croulebarbe]. Q. de la Place Maubert, p. 31, t. IV.
Crucifix. (ruelle du) Q. S. Denys, p. 10, t. II.
Crucifix-Saint-Jacques. (rue du) *V.* Jacques.
Cueiller. (rue de la) Q. S. Denys, p. 79, t. II.
Cul-de-Pet. (ruelle) Q. S. Martin, p. 20, t. II.
Cul-de-Sac. (rue du) Q. S. Martin, p. 20, t. II.
Cul-de-Sac le Grand. Q. S. Martin, p. 21. *ibid.*
Cul-de-Sac le Petit. p. 6. *ibid.*
Cul-de Sac ſans Chef. p. 5. *ibid.*
Cul-de-Sac { d'Amboiſe. / des Anglois, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*
Culloir. (rue) Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Culture { Sainte - Catherine / S. Gervais, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Cuvron. (Clos de) Q. S. Benoît, p. 60, t. IV.
Cygne. (rue du) [rue S. Denys — rue de Mondetour. Quartier des Halles, p. 9, t. II.
Cygnes. (l'Iſle aux) Q. S. Germain, p. 86, t. V.
Cygnes. (rue des) au Gros Caillou, Q. S. Germain, p. 83, t. V.

Digitized by Google

D

Dace. (*le Collége de*) Quartier de la Place Maubert, p. 62, t. IV.
Daci. (ruelle *Thomas*) *V.* Thomas Daci.
Dagouri. (ruelle) Q. S. Martin, p. 37, t. II.
Dagueſſeau. (le Marché) Q. du Palais-Royal, p. 66, t. I.
Dagueſſeau. (rue) *Un bout* rue du Fauxbourg S. Honoré, *l'autre bout* rue de Surênes. Q. du Palais-Royal, p. 18, t. I.
Dainville. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 60, t. V.
Dames. (rue de la Tour des) [rue des Porcherons — Montmartre]. Q. Montmartre, p. 20, t. II.
Dames. (Cul-de-Sac du for aux) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 41, t. I.
Damien. (*les Hermites de S.*) Q. de la Grève, p. 25, t. III.
Dammartin. (rue *au Comte de*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 70, t. I.
Dampierre. (rue *Alain de*) Q. Sainte-Opportune, p. 8, t. I.
Darnetal. (rue) Q. S. Denys, p. 44, t. II.
Dauphin *ou* des Balcons. (Quai) Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Dauphin. (rue du) [rue S. Honoré — Cour des Thuileries]. Q. du Palais-Royal, p. 18, t. I.
Dauphine. (Place) Q. de la Cité, p. 182, t. I.
Dauphine. (rue) [le Pont-Neuf — Carrefour de Buci]. Q. S. André, p. 62, t. V.
Dauphine. (*Petite* rue & *Neuve*) p. 47 & 62. *ibid.*
Déchargeurs. (rue des) [rue de la Ferronnerie — rue des Mauvaiſes Paroles]. Q. Sainte-Opportune, p. 17 & 29, t. I.
Dégrés. (rue des Grands) [rue du Pavé de la Place Maubert — rue ou Quai de la Tournelle]. Quartier de la Place Maubert, p. 16 & 31, t. IV.
Dégrés. (les Petits) Q. S. Benoît, p. 17, t. IV.
Demi-Saint. (rue du) [Cloître S. Germain — rue des Foſſés S. Germain]. Q. du Louvre, p. 19, t. I.
Deniau le Breton. (ruelle) Quartier Sainte-Opportune, p. 26, t. I.
Dentelle. (rue *de la*) Q. de la Grève, p. 29, t. III.
Denys. (la Porte S.) Q. S. Denys, p. 40, t. II.
Denys. (rue *à l'Abbé de S. du Collége S. des Charités S. & des Ecoliers S.*) Q. S. André, p. 20, t. V.
Denys. (rue des Foſſés S.) le long du Boulevard. Q S. Denys, p. 41, t. II.
Denys. (rue du Chemin S.) [rue S. Maur — rue Blanche]. Q. du Temple, p. 12, t. III.
Denys. (rue du Fauxbourg S.) [Porte S. Denys — rue S. Laurent]. Q. S. Denys, p. 40, t. II.
Denys. (rue *Neuve S.*) Q. de la Cité, p. 88, t. I.

Digitized by Google

Denys. (rue Neuve S.) *Un bout* rue S. Denys, *l'autre bout* rue S. Martin. Q. S. Denys, p. 40, t. II.
Denys. (rue S.) Pour le Quartier S. Jacques de la Boucherie, commence au Grand Chatelet, & finit aux rues aux Ouës & Mauconſeil, p. 13, t. I. Et pour le Quartier S. Denys, aux-dites rues aux Ouës & Mauconſeil & à la Porte S. Denys, p. 11, t. II.
Denys de la Chartre. (le Prieuré S.) Quartier de la Cité, p. 67, t. I.
Denys de la Chartre. (rue *au Chevet de S.*) Q. de la Cité, p. 55, t. I.
Denys de la Chartre. (rue *S.*) Q. de la Cité, p. 87, t. I.
Denys le Coffrier. (rue) Q. S. Euſtache, p. 45, t. II.
Denys du Pas. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité, p. 150, t. I.
Dervillé. (rue) [rue du Champ de l'Allouette — rue des Filles Angloiſes]. Q. de la Place Maubert, p. 32, t. IV.
Deſſin. (l'Ecole de) Q. S. André, p. 14, t. V.
Deux { Anges / Boules } { rue des } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Diamans. (rue des cinq) [rue Aubri le Boucher — rue des Lombards]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 36, t. I.
Diane. (rue) Q. S. Antoine, p. 100, t. III.
Didier. (*Pont*) Q. de la Place Maubert, p. 123, t. IV.
Dieu-bouilli. (rue du) Q. Sainte-Avoie, p. 10, t. III.
Dix-huit. (*le Collége de N. D. des*) Q. S. André, p. 143, t. V.
Dix-huit. (rue *des*) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Doctrine Chrétienne. (les Prêtres de la) Q. S. Antoine, p. 48, t. III.
Doctrine Chrétienne. (les Prêtres de la) Q. de la Place Maubert, p. 170, t. IV.
Doctrine Chrétienne. (rue de la) [rue Clopin — rue de Fourci]. Q. de la Place Maubert, p. 170, t. IV.
Dominique. (rue S. [rues de Taranne & des SS. Peres — le Gros Caillou] Q. S. Germain, p. 37, t. V.
Dominique. (rue S.) [rue d'Enfer — rue du Fauxbourg S. Jacques]. Q. du Luxembourg, p. 36, t. V.
——— Cul-de-Sac Saint- *ibid.* p. 37.
Dorée. (rue) Q. Sainte-Avoie, p. 10, t. III.
Double. (Pont au) Q. de la Cité, p. 174, t. I.
Douze Portes. (rue des) *V.* Portes.
Doyenné. (rue du) [rue S. Thomas du Louvre — Cul-de-Sac S. Thomas]. Q. du Palais-Royal, p 19, t. I.
Dragon.) Cour du) Q. S. Germain, p. 44. t. V.
Draperie. (rue de la Vieille) [rue de la Barillerie — rue de la Juiverie]. Q. de la Cité, p. 45, t. I.
Droit. (les Ecoles de) Q. S. Benoît, p. 91, t. IV.
Duras. (rue de) [rue du Fauxbourg S. Honoré — Ancien Marché Dagueſſeau]. Q. du Palais-Royal, p. 20, t. I.

Digitized by Google

E

Eau. (le Château d') Q. du Palais-Royal, p. 28, t. I.
Echarpe & de l'Echarpe Blanche. (rue de l') *Un bout* rue S. Louis, *l'autre bout* Place Royale. Quartier S. Antoine, p. 72, t. III.
Echaudé. (rue de l') Q. du Palais-Royal, p. 20 & 60, t. I.
Echaudé. (rue de l') [rue au Lard — rue de la Potterie]. Q. des Halles, p. 10, t. II.
Echaudé. (rue de l') [rue du Temple — rue de Poitou]. Q. du Temple, p. 13, t. III.
Echaudé. (rue de l') [rues de Bourbon le Château — du Colombier & de Seine]. Q. S. Germain, p. 43, t. V.
Echelle. (rue de l') [rue S. Honoré — rue du Carrouſel]. Q. du Palais-Royal, p. 20, t. I.
Echiquier. (Cul-de-Sac de l') Q. du Temple, p. 42, t. III.
Ecole. (Quai de l') Q. du Louvre, p. 7. t. I.
Ecole. (Place de l') Q. du Louvre, p. 6, t. I.
Ecole & des Ecoliers. (rue de l') Q. S. Benoît, p. 63, t. IV.
Ecole Royale Militaire. (l'Hôtel de l') Quartier S. Germain, p. 52, t. V.
Ecole. { de Chirurgie. / de Deſſin, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Ecoles de Charité de l'Enfant Jeſus. (les) Q. du Luxembourg, p. 70, t. V.
Ecoles Chrétiennes. (les Frères des) Q. du Luxembourg, p. 72, t. V.
Ecoliers. (les Chanoines Reguliers du Val des) Q. S. Antoine, p. 13, t. III.
Ecorcherie. (l') Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Ecorcherie. (rue de l') Q. de la Gréve, p. 49, t. III.
Ecorcherie. (rue de l') Q. du Luxembourg, p. 62, t. V.
Ecoſſe. (rue d') [rue du Mont S. Hillaire — rue du Four]. Q. S. Benoît, p. 48, t. IV.
Ecoſſois. (le Collége des) Q. de la Place Maubert, p. 173, t. IV.
Ecouffes. (rue des) [rue des Roſiers — rue du Roi de Sicile]. Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Ecrivains. (rue des) [rue de la Savonnerie — rue des Arcis]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 37, t. I.
Ecrivains. (rue des) Q. S. André, p. 113, t. V.
Ecus. (rue des deux) [rue des Prouvaires — rue de Grenelle]. Q. S. Euſtache, p. 11, t. II.
Egliſe. { de S. André. / de S. Barthélemi, &c. } *V. à leurs noms particuliers.*

Egliſe *ou* rue Neuve. (rue de l') au Gros Caillou. Quartier S. Germain, p. 83, t. V.
Egliſes. (ruelle *des deux*) Q. S. Benoît, p. 166, t. IV.
Egoût. (rue de l') Q. S. Benoît, p. 165, t. IV.
Egoût. (rue de l') *Un bout* rue du Four, *l'autre bout* Carrefour S. Benoît. Q. S. Germain, p. 44, t. V.
Egoût & des Egoûts. (rue de l') Q. S. Germain, p. 18, t. V.
Egoût Couvert. (rue de l') Q. du Temple. p. 18, t. III.
Egoûts. (Cul-de-Sac des) Q. S. Martin, p. 73, t. II.
Egoûts *ou* du Ponceau. (rue des) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 41, t. II.
Egoûts & de l'Egoût Couvert. (rue des) Q. S. Antoine, p. 59 & 80, t. III.
Egyptienne. (rue de l') Q. S. Euſtache, p. 8 & 32, t. II.
Eliſabeth. (les Religieuſes de Sainte-) Quartier du Temple, p. 38, t. III.
Eloi. (*l'Abbaye S.*) Q. de la Cité, p. 18, t. I.
Eloi. (*Ceinture S.*) *ibid.* p. 21.
Eloi. (la Chapelle S.) Q. Sainte-Opportune, p. 44, t. I.
Eloi. (la Grange S.) Q. S. Paul, p. 33, t. III.
Eloi. (rue S.) [rue de la Calendre — rue de la Vieille Draperie]. Q. de la Cité, p. 50, t. I.
Eloi. (ruelle *S.*) [rue de la Barillerie]. Quartier de la Cité, p. 18 & 26, t. I.
——— (ruelle *du Prieuré S.*) p. 45, *ibid.*
Elyſées. (les Champs) Q. du Palais-Royal, p. 16, t. I.
Elyſées. (rue des Champs) [rue du Fauxbourg S. Honoré — Place de Louis XV]. Q. du Palais-Royal, p. 17, t. I.
Empereur. (Cul-de-Sac de l') Q. S. Denys, p. 38, t. II.
Enfant Jeſus *ou* de S. Yon. (les Frères de l') Q. du Luxembourg, p. 73, t. V.
——— (la Communauté des Filles de l') *ibid.* p. 93.
Enfants. (le Collége des bons) Q. de la Place Maubert, p. 157, t. IV.
Enfants. (rue des bons) [rue S. Honoré — rue Baillif]. Quartier S. Euſtache, p. 19, t. II.
——— (Collége des bons) *ibid.* p. 20.
——— (rue Neuve des bons) [rue des bons Enfants. — rue Neuve des Petits-Champs. *ibid.* p. 22.
Enfants. (rue *des bons*) Q. du Temple, p. 26, t. III.
Enfants. (ruelle *des bons*) Q. de la Gréve, p. 49, t. III.
Enfants-Rouges. (*l'Hôpital des*) Q. du Temple, p. 27, t. III.
Enfants-Rouges (rue des) [rue du Grand Chantier — rue Porte-Foin]. Q. du Temple, p. 13 & 26, t. III.
Enfants Teigneux. (les) Q. S. Germain, p. 34, t. V.
Enfants Trouvés. (l'Hôpital des) Q. de la Cité, p. 96, t. I.
Enfants Trouvés. (l'Hôpital des) Q. S. Antoine, p. 44, t. III.

Enfer ou *du Métier.* (*Four d'*) Q. S. Jacq. de la Bouch. p. 54, t. I.
Enfer & *de Fer.* (Porte d') Q. S. André, p. 79, t. V.
Enfer. (rue) *Un bout* rue Baſſe des Urſins, *l'autre bout* au Pont-Rouge. Q. de la Cité, p. 52, t. I.
Enfer. (rue d') [rue Cadet — rue Poiſſonnière]. Q. Montmartre, p. 20, t. II.
Enfer. (rue d') Q. de la Place Maubert, p. 37, t. IV.
Enfer. (rue d') [Place S. Michel — Chemin d'Orléans]. Q. du Luxembourg, p. 37, t. V.
Enfer. (rue d') Q. du Luxembourg, p. 59, t. V.
Enghien. (rue d') [rue Poiſſonnière — rue du Fauxbourg S. Denys]. Q. S. Denys à l'*Addition*, t. II.
Enlumineurs. (rue des) Q. S. André, p. 44, t. V.
Epée de Bois. (rue de l') [rue Mouſetard — rue du Champ d'Albiac]. Q. de la Place Maubert, p. 32, t. IV.
Epée Royale. (Cul-de-Sac de l') Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Eperon. (rue de l') [rue S. André — rue du Jardinet]. Quartier S. André, p. 62, t. V.
Epine. (rue Jean de l') [rue de la Coutellerie — la Gréve]. Q. de la Gréve, p. 28, t. III.
Epine Guiet. (rue de l') Q. du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Erembourg de Brie. (rue) Q. S. André, p. 44, t. V.
Eſchalart. (*la Folie*) Q. de la Place Maubert, p. 88, t. IV.
Eſcoſſes & *des Eſcouſſes.* (rue des) Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Eſculerie. (*l'*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 65, t. I.
Eſculterie. (rue de *l'*) Q. de la Gréve, p. 53, t. III.
Eſcureul & *des Eſcureux.* (rue de l') Q. S. André, p. 95, t. V.
Eſpagne. (rue d') Q. S. Antoine, p. 77, t. III.
Eſpaulart. (rue) Q. S. Martin, p. 85, & 86, t. II.
Eſprit. (rue *du S.*) Q. de la Gréve, p. 17, t. III.
Eſtampes. (rue *Pierre d'*) Q. Sainte-Avoie, p. 38, t. III.
Eſtrapade. (rue de la Vieille) entre la Place de Fourci & l'Eſtrapade. Q. S. Benoît, p 61, t. IV.
Etienne. (*Clos S.*) Q. S. Benoît, p. 61, t. IV.
Etienne. (rue *S.*) Q. S. Antoine, p. 127, t. III.
Etienne des Grès. (l'Egliſe de S.) Q. S. Benoît, p. 48, t. IV.
Etienne des Grès. (rue S.) [rue S. Jacques — Quarré Sainte-Geneviève]. Q. S. Benoît, p. 48, t. IV.
Etienne du Mont. (l'Egliſe S.) Q. S. Benoît, p. 88, t. IV.
Etienne & *Neuve S.* (rue *S.*) Q. S. Benoît, p. 209, t. IV.
Etienne. (rue S. *ou* Neuve S.) [rue de Beauregard — le Boulevard]. Q. S. Denys, p. 42, t. II.
Etienne. (rue Neuve S.) [rue des Foſſés S. Victor — rue Coupeaux]. Q. de la Place Maubert, p. 33, t. IV.
Etoile. (Cul-de-Sac de l') Q. S. Denys, p. 10, & 92, t. II.
Etoile. (rue de l') [rue des Barrés — Port S. Paul]. Q. S. Paul, p. 15, t. III.
Etuves. (Cul-de-Sac de) Q. S. Jacq. de la Bouch. p. 63 & 65, t. I.

Digitized by Google

Etuves. (rue des) Q. de la Cité, p. 88, t. I.
Etuves. (rue des) Q. S. André, p. 46, 92 & 98, t. V.
Etuves. (rue des Vieilles) *Un bout* rue S. Honoré, *l'autre bout* rue des deux Ecus. Q. S. Euſtache, p. 22, t. II.
Etuves. (rue des Vieilles) [rue Beaubourg — rue & Quartier S. Martin]. p. 15, t. II.
Etuves. (ruelle des) Q. S. Benoît, p. 103, t. IV.
Etuves aux Femmes. (ruelle des) Quartier Sainte-Opportune, p. 10, t. I.
Etuves. (ruelle des) Q. S. Denys, p. 37, t. II.
Eudiſtes. (la Communauté des) Q. S. Benoît, p. 199, t. IV.
Euſtache. (l'Egliſe de S) Q. S. Euſtache, p. 27, t. II.
Euſtache. (*l'Hôtel-Dieu S.*) Q. S. Denys, p. 79, t. II.
Euſtache. (*le petit S.*) Q. Montmartre, p. 44, t. II.
Euſtache. (rue de la Pointe S.) [rue Traînée — les Halles]. Q. des Halles, p. 10, t. II.
Euſtache. (rue Neuve S.) [rue Montmartre — rue des Petits-Carreaux]. Q. Montmartre, p. 20, t. II.
Evêque. (rue de *l'Abreuvoir l'*) Quartier du Palais-Royal, p. 17 & 61, t. I.
Evêque. (*le Champ l'*) Q. S. Antoine, p. 74, t. III.
Evêque. (le For l') Q. Sainte-Opportune, p. 22, t. I.
Evêque. (le four l') Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Evêque. (rue du *Port l'*) Q. de la Cité, p. 65, t. I.
Evêque. (rue l') [Porte de l'Archevêché — Pont de l'Hôtel-Dieu]. Q. de la Cité, p. 52, t. I.
Evêque. (rue l') [Carrefour des quatre Cheminées — rues des Moineaux, des Moulins & des Orties]. Q. du Palais-Royal, p. 20, t. I.
Evêque. (rue l') Q. du Palais-Royal, p. 61, t. I.
Evêques. (*le Collége des trois*) Q. S. Benoît, p. 179, t. IV.

F

Fabri. (*Vicus*) Q. des Halles, p. 11, t. II.
Fabrique. (ruelle de la) Q. du Louvre, p. 22, t. I.
Faron. (Cul-de-Sac S.) Q. de la Gréve, p. 53, t. III.
Faron, Farou, Ferron, Ferrou, Farouls. (rue) Q. du Luxembourg, p. 48, t. V.
Faucheur. (rue *Anquetin* & *Auguſtin le*) Quartier Sainte-Avoie, p. 33, t. III.
Fauconnier, *Fauconnière* & *des Fauconniers.* (rue du) [rue des Prêtres-Saint-Paul — Carrefour de l'Hôtel de Sens]. Quartier S. Paul, p. 16, t. III.
Fauxbourg { S. Antoine. / S. Denys. / S. Honoré. } rue du) *V. à leurs noms particuliers.*

Digitized by Google

Fécan. (rue de la Vallée de) *Un bout* rue de la Planchette, *l'autre bout* au Chemin de Charenton. Q. S. Antoine, p. 73, t. III.

Femme ſans tête. (rue de la) [rue S. Louis — Quai de Bourbon]. Q. de la Cité, p. 208, t. I.

Femmes. (*le Champ aux*) Q. S. Denys, p. 87, t. II.

Fennerie. (rue de la) Q. S. André, p. 63, t. V.

Fer. (rue de) [Carrefour de Clamart — rue Moufetard]. Q. de la Place Maubert, p. 37, t. IV.

Fer-à-Cheval. (rue du) Q. du Luxembourg, p. 58, t. V.

Fer à Moulin. (rue du) [rue Moufetard — rue de la Muette]. Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.

Féraille. (Quai de la) Q. Sainte-Opportune, p. 30, t. I.

Fermes. (Hôtel des) Q. S. Euſtache, p. 24, t. II.

Férou. (rue) [Place S. Sulpice — rue de Vaugirard]. Quartier du Luxembourg, p. 47, t. V.

——— (Cul-de-Sac) *ibid.* & p. 57.

Ferre.
Féves. } rue au) Q. des Halles, p. 10, t. II.
Feure.

Ferri. (*la Cour*) Q. de la Cité, p. 37 & 56, t. I.

Ferronnerie. (Quai de la) Q. Sainte-Opportune, p. 32, t. I.

Ferronnerie. (rue de la) [rue S. Honoré — rue S. Denys]. Q. Sainte-Opportune, p. 17, t. I.

Fers. (rue aux) [rue S. Denys — le Marché aux Poirées]. Q. des Halles, p. 10, t. II.

Feuillade. (rue de la) [rue Neuve des Petits Champs — Place des Victoires]. Q. Montmartre, p. 20, t. II.

Feuillans. (les) Q. du Palais-Royal, p. 44, t. I.

Feuillans. (les) Q. du Luxembourg, p. 42, t. V.

Feuillantines. (les Religieuſes) Q. S. Benoît, p. 144, t. IV.

Feuillantines. (Cul-de-Sac des) Q. Benoît, p. 165, t. IV.

Feurre. (rue du) Q. S. Benoît, p. 62, t. IV.

Féves. (rue aux) [rue de la Vieille Draperie — rue de la Calendre.] Q. de la Cité, p. 53, t. I.

Feydeau. (rue) [rue Montmartre — rue de Richelieu]. Quartier Montmartre]. p. 22, t. II.

Fiacre. (Cul-de-Sac S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 63, t. I.

Fiacre. (Cul-de-Sac S.) Q. S. Martin, p. 73, t. II.

Fiacre. (rue S.) [rue des Jeux Neufs — le Boulevard] Quartier Montmartre, p. 23 & 32, t. II.

Fief de Lourſine, &c. *Voyez à leurs noms particuliers.*

Figuier. (rue du) Q. Montmartre, p. 23, t. II.

Figuier. (rue du) [rue des Prêtres S. Paul — Carrefour de l'Hôtel de Sens]. Q. S. Paul, p. 16, t. III.

Figularia. Q. de la Gréve, p. 47, t. III.

Filles { Angloiſes. / du Calvaire, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*

Digitized by Google

Filles-Bleues. (les) Q. S. Antoine, p. 56, t. III.
Filles-Dieu. (les) Q. S. Denys, p. 22, t. II.
Filles-Dieu. (rue des) *Un bout* rue S. Denys, *l'autre bout* rue de Bourbon. Q. S. Denys, p. 7 & 42, t. II.
——— (rue Neuve des) *ibid.* p. 41.
——— (Cul-de-Sac des) *ibid.*
Fils. (rue des Quatre-) [rue du Grand Chantier — Vieille rue du Temple] Q. du Temple, p. 13, t. III.
Fimus. } *V. Fumier.* Q. de la Cité, p. 60, t. I.
Firmarium. }
Finet. (ruelle *Simon*) Q. de la Gréve, p. 50, t. III.
Firmin. (le Séminaire S.) Q. de la Place Maubert, p. 157, t. IV.
Flamands. (*la Terre aux*) Q. Sainte-Avoie, p. 30, t. III.
Fleurs. (Marché aux) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 32, t. I
Florentin. (rue S.) [rue S. Honoré — Place de Louis XV.] Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Florentine. (rue) Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Foi. (rue Sainte) [rue S. Denys — rue des Filles-Dieu]. Q. S. Denys, p. 43, t. II.
Foin. (rue du) [rue S. Louis — rue de la Chauſſée des Minimes]. Q. S. Antoine, p. 73, t. III.
Foin. (rue) [rue de la Harpe — rue S. Jacques]. Q. S. André, p. 63, t. V.
Foin. (rue *du Port au*) Q. du Louvre, p. 48, t. I.
Foire. (*le Champ de la*) Q. du Luxembourg, p. 14, t. V.
——— (rue *du Champ de la*) *ibid.* p. 98.
Foire. (Cul-de-Sac de la) Q. du Luxembourg, p. 116, t. V.
Foire (rue de la) [rue du Four — le Préau de la Foire]. Q. du Luxembourg, p. 58, t. V.
Foire (rue de la & *Neuve de la*) Q. du Luxembourg, p. 36, t. V.
Foire { S. Germain. / S. Laurent, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Folie { Eſchallard. / Moricourt, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Fontaine (rue de la) [rue d'Orléans — Place du Puits l'Hermite]. Q. de la Place Maubert, p. 39, t. IV.
Fontaine Neuve. (rue de la) Q. du Temple, p. 17, t. III.
Fontaines. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 7. t. I.
Fontaines. (rue des) [rue du Temple — rue de la Croix]. Q. S. Martin, p. 16, t. II.
Fontaines du Roi. (rue des) [rue du Fauxbourg du Temple — rue du Chemin S. Denys]. Q. du Temple. p. 14, t. III.
Fontenai. (ruelle *Jean de*) Q. Sainte-Opportune, p. 26, t. I.
For { aux Dames. / l'Evêque, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Foreſtier. (rue) Q. S. Germain, p. 44 & 80, t. V.
Foreſtier, (ruelle *Jean le*) Q. de la Gréve, p. 49, t. III.

Digitized by Google

Forez. (rue de) *Un bout* rue Charlot, *l'autre bout* rue de Beaujollois. Q. du Temple, p. 14, t. III.
Forge Royale. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Antoine, p. 45, t. III.
Fortet. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 225, t. IV.
Fortune. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 118 & 140, t. IV.
Foſſé. (rue *du milieu du*) Q. S. Denys, p. 7, t. II.
Foſſé. (rue *du milieu du*) Q. Montmartre, p. 20, t. II.
Foſſé & des Foſſés. (rue du) Q. S. Germain, p. 60, t. V.
Foſſés. (rue des) Q. Montmartre, p. 22 & 45 t. II.
Foſſés & Neuve des (rue *des*) Q. du Luxembourg, p. 63, t. V.
Foſſés Jaunes. (*les*) Q. S. Denys, p. 8, t. II.
Foſſés { S. Antoine. / S. Bernard, &c. } (rue des) *V. à leurs noms particul.*
Foſſoyeurs & *du Foſſoyeur* (rue des) [rue de Vaugirard — rue Palatine]. Q. du Luxembourg, p. 58, t. V.
Fouare. (rue du) [rue Galande — rue de la Bucherie]. Q. S. Benoît, p. 62, t. IV.
Foulons. (ruelle *aux*) Q. de la Gréve, p. 41, t. III.
Four. (rue du) [rue S. Honoré — Place S. Euſtache]. Q. S. Euſtache, p. 23, t. II.
Four. (rue du) [rue des Sept-Voies — rue d'Ecoſſe]. Q. S. Benoît, p. 63, t. IV.
Four. (rue du) [rues de Buci & des Boucheries — Carrefour de la Croix-Rouge]. Q. du Luxembourg, p. 59, t. V.
Four-l'Evêque. *V.* Evêque.
Four-Franc ou *Gauquelin* (le) Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Four-Saint-Hilaire. (rue *du petit*) *V.* Hilaire.
Fourci. (Cul-de-Sac de) Q. S. Paul, p. 21, t. III.
Fourci. (Place de) Q. S. Benoît, p. 64, t. IV.
Fourci. (rue de) [rue S. Antoine — rue de Jouy]. Q. S. Paul, p. 16, t. III.
Fourci. (rue de) [rue de la Vieille Eſtrapade — rue de la Doctrine Chrétienne.] Q. S Benoît, p. 64, t. IV.
Foureurs. (rue des) [Cloître Sainte-Opportune — rue des Déchargeurs]. Q. Sainte-Opportune, p. 20, t. I.
Franc-Meurier, Morier & Mourier. (rue du) Q. Sainte-Avoie]. p. 34, t. III.
France. (la Chauſſée de la Nouvelle) Q. S. Denys, p. 4, t. II.
François. (rue *Neuve S.*) Q. S. Denys, p. 43, t. II.
François. (rue Neuve S. [Vieille rue du Temple — rue S. Louis]. Q. du Temple, p. 15, t. III.
François de Sales. (la Communauté de S.) Quartier de la Place Maubert, p. 115, t. IV.
Françoiſe. (rue) [rue Mauconſeil — rue Pavée]. Q. S. Denys, p 43, t. II.
Françoiſe. (rue) [rue de la Clef — rue du Noir]. Q. de la Place Maubert, p. 39, t. IV.
Françoiſe & S. François. (rue) Q. du Temple, p. 29, t. III.

Digitized by Google

Francs-Bourgeois. (rue des) Q. S. Euſtache, p. 6, t. II.
Francs-Bourgeois. (rue des) *Un bout* Vieille rue du Temple, *l'autre bout* rue Sainte-Catherine. Q. S. Antoine, p. 75, t. III.
Francs-Bourgeois. (rue des) [rue de Fer — Cloître S. Marcel]. Q. de la Place Maubert, p. 40, t. IV.
Francs-Bourgeois. (rue des) [rue des Foſſés de M. le Prince — Place S. Michel]. Q. du Luxembourg, p. 61, t. V.
Frapault ou *Frépaut* ou *Fripaux.* (rue) Quartier S. Martin, p. 84, t. II.
Frépillon ou *Ferpillon.* (rue) [rue de la Croix — rue au Maire]. Q. S. Martin, p. 20, t. II.
Frères Mineurs. (les) *V.* Cordeliers.
Frères-Prêcheurs, ou *Dominicains. V.* Jacobins.
Freſnaie. (rue de la) Q. S. Germain. p. 8, t. V.
Friperie. (rues de la) [rue de la Tonnellerie — rues Jean de Beauſſe & de la Lingerie]. Q. des Halles, p. 19, t. II.
Froi-manteau, *Frémantel* & *Fromanteau.* (rue) [Place du Palais-Royal — Quai du Louvre]. Q. du Louvre, p. 20, t. I.
Fromagerie. (rue de la) [la Pointe S. Euſtache — le Marché aux Poirées]. Q. des Halles, p. 19, t. II.
Fromagerie. (rue de la Vieille) *ibid.*
Fromentel. (rue) [rue du Mont-Saint-Hilaire — rue du Cimetière S. Benoît]. Q. S. Benoît, p. 64, t. IV.
Frondeurs. (rue des) [rue S. Honoré — Carrefour des Quatre Cheminées]. Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Fumier. (rue du) Q. de la Cité, p. 60, t. I.
Fumier. (rue du) Q. Montmartre, p. 23, t. II.
Fumier. (rue du) Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Furſtemberg. (rue de) rue du Colombier — Cour Abbatiale]. Q. S. Germain, p. 44, t. V.
Fuſeaux. (rue des) [rue S. Germain-l'Auxerrois — Quai de la Megiſſerie]. Q. Sainte-Opportune, p. 20, t. I.
Fuſées. (rue des) Q. du Temple, p. 23, t. III.

G

Gaillard. (rue *du Champ.*) Quartier de la Place Maubert, p. 6 & 28, t. IV.
Gaillard. (*la Communauté de l'Abbé*) Q. S. Antoine, p. 79, t. III.
Gaillard. (rue) Q. S. Antoine, p. 79, t. III.
Gaillard-Bois. (rue du) Q. S. Martin, p. 91, t. II.
Gaillon. (Chauſſée de, & rue de l'Egoût de) Q. Montmartre, p. 31, t. II.
Gaillon. (Porte de) Q. Montmartre, p. 11, t. II.
Gaillon. (rue de) Q. du Palais-Royal, p. 68, t. I.
Gaillon. (rue de) [rue des Petits-Champs — rue Neuve S. Auguſtin]. Q. Montmartre, p. 23, t. II.
Galande. (rue) [Carrefour S. Severin — Place Maubert]. Q. S. Benoît, p. 65, t. IV.

Digitized by Google

Galère. (rue de la) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 10 & 73, t. I.
Galeries. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 65, t. I.
Galgani. (*Vicus*) Q. S. André, p. 63, t. V.
Galiace. (rue) Q. de la Gréve, p. 46, t. III.
Galilée. (rue de) Q. de la Cité, p. 91, t. I.
Ganay. (rue *du Clos de*) Q. de la Place Maubert, p. 74, t. IV.
Ganterie. (*la*) Q. de la Cité, p. 51, t. I.
Garance & *Garancée.* (rue) Q. du Luxembourg, p. 62, t. V.
Garancière. (rue) *Un bout* rue du Petit Bourbon, *l'autre bout* rue de Vaugirard. Q. du Luxembourg, p. 62, t. V.
Garçons. (rue des Mauvais) [rue de la Verrerie — rue de la Tiſſeranderie]. Q. de la Grève, p. 16, t. III.
Garçons. (rue des Mauvais) [rue de Buci — rue des Boucheries]. Q. du Luxembourg, p. 61, t. V.
Garlande. (*Clos de*) Q. S. Benoît, p. 62 & 65, t. IV.
Garnier Marcel. (rue) Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Garnier Maufet. (ruelle) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 21, t. I.
Garniſons. (rue des Vieilles) [rue de la Tiſſeranderie — Cloître S. Jean]. Q. de la Gréve, p. 17, t. III.
Gaſtine. (Place) Q. Sainte-Opportune, p. 8, t. I.
Gaudron. (*la Tour*) Q. du Luxembourg, p. 42, t. V.
Geugain. (rue) Q. S. André, p. 63, t. V.
Gautier ou *des Maſures* (*le Clos*) Q. Montmartre, p. 52, t. II.
Gautier Renaud (rue) [rue des hauts Foſſés S. Marcel — Chemin de Villejui]. Q. de la Place Maubert, p. 51, t. IV.
Gautier-Saulſeron. (*le Clos*) Q. S. Euſtache, p. 4, t. II.
Géneviève. (l'Abbaye-Royale de Sainte-) Q. S. Benoît, p. 66, t. IV.
Géneviève. Cour & Hôpital Sainte-) Q. S. Benoît, p. 133, t. IV.
Géneviève. (les Filles Sainte-) Q. S. Benoît, p. 101, t. IV.
Géneviève. (les Filles Sainte-) *V.* Miramionnes.
Géneviève. (la Place Sainte-) Q. S. Benoît, p. 91, t. IV.
Géneviève. (le Quarré Sainte-) Q. S. Benoît, p. 66, t. IV.
Géneviève. (rue *Neuve-Sainte-*) Q. de la Cité, p. 91, t. I.
Géneviève. (rue Neuve-Sainte-) [Place de Fourci — rue des Poſtes]. Q. S. Benoît, p. 97, t. IV.
Géneviève. (rue de la Montagne Sainte) [rue des Amandiers — Quarré Sainte-Géneviéve]. Q. S. Benoît, p. 99, t. IV.
Géneviève. (rue de la Montagne Sainte-) [Place Maubert — Quarré Sainte-Géneviève.] Q. de la Place Maubert, p. 51, t. IV.
Géneviève la Grant. (rue *Sainte-*) *ibid.*
——— (rue *Sainte-*) *ibid.*
Géneviève. (ruelle *Sainte-*) Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Géneviève des Ardents ou *la Petite* (*l'Egliſe de Sainte-*) Q. de la Cité, p. 93, t. I.

Digitized by Google

Gentien, (Cour & ruelle) Q. S. Paul, p. 23, t. III.
Gentien. (ruelle) Q. de la Gréve, p. 14, t. III.
Gentilli. (*le Chemin de*) Q. S. Benoît, p. 218, t. IV.
Geoffroi, *Frogier & Forgier* l'Asnier. (rue) *Un bout* rue S. Antoine, *l'autre bout* Quai de la Gréve. Quartier S. Paul, p. 17, t. III.
Geoffroi l'Angevin. (rue) [rue Beaubourg — rue Sainte-Avoie]. Q. S. Martin, p. 20, t. II.
Georgeau. (rue Clos) [rue Sainte-Anne — rue Traverſine]. Q. du Palais-Royal, p. 18, t. I.
Georges. (ruelle S.) [rue des Porcherons — rue Baudin]. Q. Montmartre, p. 24, t. II.
Gérard. Boquet & *Baquet*. (rue) [rue Beautreillis — rue des Lions]. Q. S. Paul, p. 10 & 18, t. III.
Gerbilleux. (la Croix) Q. S. Denys, p. 66, t. II.
Germain. (rue *S.*) Q. S. André, p. 4, 5 & 48, t. V.
Germain (*Porte S.*) Q. S. André, p. 5 & 48, t. V.
Germain le Vieux. (l'Égliſe de S.) Q. de la Cité, p. 78, t. I.
Germain l'Auxerrois. (le Cloître S.) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Germain l'Auxerrois. (rue des Prêtres S.) [rue de l'Arbre-ſec — Cloître S. Germain]. Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Germain l'Auxerrois. (l'Égliſe de S.) Q. du Louvre, p. 23, t. I.
Germain l'Auxerrois. (rue S.) [Place des trois Maries — rue S. Denys]. Q. Sainte-Opportune, p. 21, t. I.
Germain. (rue des Foſſés S.) [au coin des rues du Roule & de la Monnoie — rue des Poulies]. Q. du Louvre, p. 20, t. I.
Germain. (la Grand' rue *S.*) Q. du Luxembourg, p. 7 & 16, t. V.
Germain. (la Foire S.) Q. du Luxembourg, p. 11, t. V.
——— (le Marché S.) *ibid.* p. 6.
——— (la Porte S.) *ibid.* p. 16.
Germain. (rue *des Foſſés S.*) Q. du Luxembourg, p. 63 & 79, t. V.
Germain à Couroïers. (rue *S.*) Quartier Sainte-Opportune, p. 21, t. I.
Germain-des-Prés (l'Abbaye Royale de S.) Q. S. Germain, p. 19, t. V.
Germain. (Marché S.) Q. S. Germain, p. 58, t. V.
Germain. (rue *des Foſſés S.*) Q. S. Germain, p. 18 & 36, t. V.
Gervais. (l'Égliſe de S.) Q. de la Gréve, p. 30, t. III.
Gervais. (*l'Hôpital S.*) Q. de la Gréve, p. 51, t. III.
Gervais. (rue *du Chevet S.*) Q. de la Gréve, p. 5, t. III.
——— (rue S.) *ibid.* p. 47.
Gervais. (rue *du Cimetière S.*) Q. de la Gréve, p. 5, 18 & 47, t. III.
Gervais. (rue du Monceau S.) [rue du Martroi — rue de Long Pont]. Q. de la Gréve, p. 18 & 47, t. III.
Gervais. (rue *du Port S.*) Q. de la Gréve, p. 30, t. III.
Gervais. (ruelle *du Petit-Port S.*) *ibid.* p. 46.
Gervais. (les Filles S.) Q. S. Antoine, p. 128, t. III.

Digitized by Google

Gervais. (*le Collége de Maître*) Q. S. André, p. 63, t. V.
Gervais. (rue Culture S.) *Un bout* Vieille rue du Temple, *l'autre bout* rue S. Gervais. Q. du Temple, p. 16, t. III.
——— (rue de l'Hôpital.) *ibid.*
Gervais. (rue S.) [rue de Thorigni — rue Neuve-Saint-François]. Q. du Temple, p. 15, t. III.
——— (rue Neuve S.) p. 45, *ibid.*
Gervais-Laurent. (rue) [rue de la Lanterne — rue de la Vieille Draperie]. Q. de la Cité, p. 55, t. I.
Gesvres. (Quai de) [Pont au Change — Pont Notre-Dame]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 38, t. I.
Gesvres. (Petite rue de) *ibid.* p. 54.
Gesvres. (rue de) [Quai de la Mégisserie — Quai Pelletier]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 38, t. I.
Gibard, Gibert & Gilbert. (*Porte*) Q. S. André, p. 79, t. V.
Gibart. (rue *de la Porte*) Q. du Luxembourg, p 38, t. V.
Gif. (*le Fief d'Isabelle de*) Q. S. Denys, p. 6, t. II.
Gilbert. (rue) Q. du Palais-Royal, p. 3, t. I.
Gilbert Langlois. (rue) *V.* Langlois.
Gilles. (rue *S.*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 64, t. I.
Gilles. (rue *Jean*) Q. des Halles, p. 31 & 34, t. II.
Gilles. (rue S. Louis — rue Neuve S. Gilles]. Q. du Temple, p. 16, t. III.
——— (rue Neuve S.) [rue S. Gilles — le Boulevard]. *ibid.*
Gilles-Cœur. (rue) [Quai des Augustins — rue S. André]. Q. S. André, p. 71, t. V.
Gilles-Queux, Gui le Comte, Gui le Preux, Gui le Queux. (rue) Q. S. André, p. 71 & 119, t. V.
Gindre. (rue du) [rue du Vieux Colombier — rue Mezière]. Q. du Luxembourg, p. 65, t. V.
Glaces. (la Manufacture Royale des) Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Glatigni. (rue de) [rue des Marmouzets — la rivière]. Q. de la Cité, p. 55, t. I.
Gloire. (Fauxbourg de) Quartier S. Martin, p. 22, t. II. & Q. S. Denys, p. 66, t. II.
Gloriette. (rue *Dame*) Q. du Louvre, p. 10, t. I.
Gloriette. (Cul-de-Sac) Q. S. Benoît, p. 102, t. IV.
Gobeline. (rue) Q. de la Place Maubert, p. 51, t. IV.
Gobelins. (rue des) [rue du Fauxbourg S. Marcel — la Rivière de Biévre]. Q. de la Place Maubert, p. 66, t. IV.
Gobelins. (les) Q. de la Place Maubert, p. 103, t. IV.
Godin. (*l'Hôpital Pierre*) Q. S. Denys, p. 79, t. II.
Gourdaine & Gourdine. (*Isle à la*) Q. de la Cité, p. 184, t. I.
Grace. (N. D. de) *V.* Notre-Dame.
Grace. (le Val de) Q. S. Benoît, p. 158, t. IV.
Grammont. (Pont de) Q. de la Cité, p. 175, t. I.
Grammont. (rue de) [rue Sainte-Anne — le Boulevard]. Q. Montmartre, p. 24, t. II.

Digitized by Google

Grand-Mont. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 107, t. V.
Grand' Rue. (*la*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 13; tom. I.
Grand' Rue de Paris. ibid.
Grange Batelière. (rue de la) *Un bout* le Boulevard, *l'autre bout* rue Neuve de la Grange Batelière. Quartier Montmartre, p. 25, t. II.
——— (rue Neuve de la) *ibid.*
Grange Batelière. (Cul-de-Sac de la) Quartier Montmartre, p. 30, t. II.
Grange { Batelière. / aux Merciers, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Graſſins. (le Collége des) Q. S. Benoît, p. 4. t. IV.
Gratieuſe. (rue) [rue Coupeaux—rue de l'Epée de Bois]. Q. de la Place Maubert, p. 66, t. IV.
Gravilliers ou *Gravelier.* (rue des) [rue Tranſnonain—rue du Temple]. Q. S. Martin, p. 21, t. II.
Greffière & *Gueffière.* (*Porte*) Quartier du Luxembourg, p. 14 & 99, t. V.
Grenelle. (rue de) [rue S. Honoré—rue Coquillière.]. Quartier S. Euſtache, p. 23, t. II.
Grenelle. (rue de) [la Croix-Rouge—le Gros-Caillou.] Quartier S. Germain, p. 45, t. V.
——— (*Petite rue de*) *ibid.* p. 61.
Grenelle. (petite rue de) Q. S. Germain, p. 8, t. V.
Grenelle. (Iſle de) Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Grénéta. (rue) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 44, t. II.
Grenier S. Lazare & *S. Ladre* (rue) [rue Beaubourg—rue & Quartier S. Martin]. p. 22, t. II.
Grenier ſur l'Eau. (rue) [rue Geoffroi l'Aſnier — rue des Barres.] Q. de la Gréve, p. 18, t. III.
Grenouil, *Grenouiller*, *Grenouillère.* (rue) Quartier S. André, p. 119, t. V.
Grenouillère. (la) Q. S. Germain, p. 75, t. V.
Grès. (rue des) Q. S. Benoît, p. 48, t. IV.
Greſſibus. (*Vicus Aufridi de*) Q. S. Martin, p. 85, t. II.
Gréve. (la Place de) Q. de la Gréve, p. 19, t. III.
Gréve. (le Quai de la) Q. de la Gréve, p. 24, t. III.
Gril & *du Gril Fleuri.* (rue du) [rue d'Orléans — rue Cenſier]. Q. de la Place Maubert, p. 67, t. IV.
Groignerie ou Groſnière. (rue de *la*) Quartier des Halles, p. 19 & 20, t. II.
Groignet. (rue) Q. du Temple, p. 23, t. III.
Gros-Caillou. (le) [Avenue des Invalides — la Rivière]. Q. S. Germain, p. 82, t. V.
Groſſe-Tête. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Denys, p. 91, t. II.
Guémené. (Cul-de-Sac de) Q. S. Antoine, p. 36, t. III.

Digitized by Google

Guénégaud. (rue de) *Un bout* Quai de Conti, *l'autre bout* rue Mazarine. Q. S. Germain, p. 54, t. V.
Guénégaud. (*le Quai*) Q. S. Germain, p. 67, t. V.
Guépine. (Cul-de-Sac) Q. S. Paul, p. 18 & 21, t. III.
Guerin-Boiſſeau. (rue) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 45, t. II.
Guichard le Blanc. (rue) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 53, t. I.
Guichet. (Cul-de-Sac du) Q. S. Germain, p. 43, t. V.
Guienne. (rue de) Q. S. Antoine, p. 100, t. III.
Guiet de l'Epine. (rue) Q. du Palais Royal, p. 74, t. I.
Guigne-Oreille & *Guillori.* (Carrefour de) Q. de la Gréve ; p. 15, t. III.
Guillaume. (rue) [rue S. Louis — Quai d'Orléans]. Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Guillaume. (rue *S.*) Q. S. Denys, p. 43, t. II.
Guillaume. (rue S.) [rue des SS. Peres — rue S. Dominique]. Q. S. Germain, p. 54, t. V.
Guillaume ou *Guillemins.* (*les Hermites de S.*) Q. Sainte-Avoie, p. 20, t. III.
Guillaume Joſſe. *V.* Joſſe.
Guillemin. (rue Neuve) [rue du Four — rue du Vieux Colombier]. Q. du Luxembourg, p. 66, t. V.
Guilleri & *Guillori.* (Carrefour) Q. de la Gréve, p. 15, 46 & 53, t. III.
Guillori. (rue du Carrefour) Q. de la Gréve, p. 28, t. III.
Guiſarde. (rue) [rue des Canettes — Porte de la Foire]. Q. du Luxembourg, p. 67, t. V.

H

Hache & *des deux Haches.* (rue) Quartier S. Euſtache, p. 12, t. II.
Ha-ha. (rue *du*) Q. S. Antoine, p. 37, t. III.
Halle { au Bled. / aux Cuirs, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Halles. (les) Q. des Halles, p. 20, t. II.
Halliers. (le Clos aux) Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Halliers. (Clos aux) Q. S. Denys, p. 87, t. II.
Ham. (*ruella Guidonis de*) Q. du Louvre, p. 22, t. I.
Hanterie. (rue de *la*) Q. Sainte-Opportune, p. 51, t. I.
Harangerie. (rue de la) [rue de la Tabletterie — rue du Chevalier du Guet]. Q. Sainte-Opportune, p. 27, t. I.
Harcourt. (le Collége de) Q. S. André, p. 81, t. V.
Harecourt. (rue *aux Hoirs d'*) Q. S. André, p. 74, t. V.
Harlai. (rue de) [Quai de l'Horloge — Quai des Orfévres]. Q. de la Cité, p. 55, t. I.

Harlai. (rue de) *Un bout* rue S. Claude, *l'autre bout* le Boulevard. Q. du Temple, p. 16, t. III.
Harpe. (rue de la) [rue de la Vieille Bouclerie — Place Saint-Michel]. Q. S. André, p. 73, t. V.
Harpeur. (rue du) Q. S. André, p. 46 & 73, t. V.
Hauchèrie & *Hédangerie.* (rue de la) Q. Sainte-Opportune, p. 27, t. I.
Haudriettes. (la Chapelle des) Quartier de la Gréve, p. 24, tom. III.
Haudriettes. (rue des) [rue de la Mortellerie — Quai de la Gréve]. Q. de la Gréve, p. 24, t. III.
Haudriettes. (rue des Vieilles) [rue du Temple — rue du Grand Chantier]. Q. du Temple, p. 17, t. III.
Haumar. (rue du) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 36, t. I.
Hautefeuille. (rue) [rue S. André — rue des Cordeliers]. Q. S. André, p. 87, t. V.
Hautefort. (Cul-de-Sac d') Q. S. Benoît, p. 15, t. IV.
Haute Rue. (rue de) Q. S. André, p. 40, t. V.
Haut-Moulin. (rue du) *V.* Moulin.
Hazard. (rue du) [rue Traverſine — rue Sainte-Anne]. Q. du Palais-Royal, p. 22, t. I.
Heaumerie. (rue de la) [rue S. Denys — rues de la Vieille Monnoie & de la Savonnerie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 40, t. I.
——— (Cul-de-Sac de la) *ibid.* p. 41.
Heliot de Brie. (rue) Q. S. Martin, p. 90, t. II.
Hellebick ou *Albicq.* (*Fief d'*) Q. des Halles, p. 25, t. II.
Hendebourg ou *Herambourg la Treffélière.* (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 76, t. I.
Henri IV. (rue de) Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Herberie. (rue de l') Q. de la Cité, p. 77, t. I.
Héritier. (ruelle *à l'*) Q. S. Martin, p. 91, t. II.
Hermitage. (*Clos de l'*) Q. S. Germain, p. 77, t. V.
Hermite. (rue du Puits l') [rue Françoiſe — rue du Battoir]. Q. de la Place Maubert, p. 115, t. IV.
Hermites. (rue des deux) [rue Cocatrix — rue des Marmouzets]. Q. de la Cité, p. 56, t. I.
Heuleu & *Huleu.* (rue de) Q. S. Denys, p. 45, t. II.
——— (du Petit) *ibid.*
Hibernois. (*le Collége des*) Q. de la Place Maubert, p. 140, t. IV.
Hibernois de l'Ordre de S. François. (*les Religieux*) Quartier du Luxembourg, p. 27, t. V.
Hieruſalem. (*Iſle de*) *V.* Jéruſalem.
Hilaire. (l'Egliſe S.) Q. S. Benoît, p. 104, t. IV.
Hilaire. (rue *S.*) Q. S. Benoît, p. 23, t. IV.
Hilaire. (rue du Mont S.) [rue Chartière — rue des Sept-Voies]. Q. S. Benoît, p. 103, t. IV.

Digitized by Google

Hilaire. (rue *du Petit-Four S.*) Q. S. Benoît, p. 63, t. IV.
——— (ruelle *S.*) *ibid.* p. 106.
Hildevert. (*Chapelle de S.*) Q. de la Cité, p. 49, t. I.
Hillerin-Bertin. (rue) *Un bout* rue de Grenelle, *l'autre bout* rue de Varenne. Q. S. Germain, p. 55, t. V.
Hippolyte. (l'Eglise de S.) Quartier de la Place Maubert, p. 68, t. IV.
Hippolyte. (rue S.) [rue de Lourcine — Carrefour S. Hippolyte]. Q. de la Place Maubert, p. 68, t. IV.
Hippolyte. (Petite rue *S.*) *ibid.* p. 31 & 115.
Hirondale & *Herondale.* Q. S. André, p. 92, t. V.
Hirondelle. (rue de l') [rue Gilles-Cœur — Place du Pont S. Michel]. Q. S. André, p. 92, t. V.
Homme Armé. (rue de l') [rue Sainte-Croix de la Bretonnerie — rue des Blancs-Manteaux]. Q. Sainte-Avoie, p. 33, t. III.
Homme Sauvage. (rue de *l'*) Q. de la Cité, p. 37, t. I.
Honoré. (*la Chaussée S.*) Q. du Louvre, p. 38, t. I.
Honoré. (l'Eglise de S. Honoré) Q. du Louvre, p. 45, t. I.
Honoré. (Porte S.) Q. du Palais-Royal, p. 58, t. I.
Honoré. (rue *aux Ecoliers S.*) Q. S. Eustache, p. 20, t. II.
Honoré. (rue S.) commence pour le Quartier du Louvre au coin des rues du Roule & des Prouvaires, & finit aux rues des Bons-Enfants & Froi-Manteau. Quartier du Louvre, p. 38, t. I.
Honoré. (rue S.) depuis la rue du Roule jusqu'à celle de la Lingerie. Q. Sainte-Opportune, p. 27, t. I.
Honoré. (rue S. & *Neuve S.*) pour le Q. du Palais-Royal [rue des Bons-Enfants — le Boulevard]. p. 22 & 34, t. I.
Honoré. (rue du Fauxbourg S.) [le Boulevard — la Barrière du Roule]. Q. du Palais-Royal, p. 59, t. I.
Honoré Chevalier & *Chevalier Honoré.*) [rue Cassette — rue Pot de Fer]. Q. du Luxembourg, p. 68, t. V.
Hôpital-Général. (l') Q. de la Place Maubert, p. 123, t. IV.
Hôpital { de Bicêtre. / de la Charité, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Hoqueton. (rue du) Q. de la Grève, p. 7, t. III.
Hoqueton. (rue du) Q. Sainte-Avoie, p. 33, t. III.
Horloge. (Quai de l') Q. de la Cité, p. 162, t. I.
Hospitalières. (Cul-de-Sac des) Q. S. Antoine, p. 86, t. III.
Hospitalières { de la Place Royale. / de la rue Mouffetard. / de la Roquette. } *V. à leurs noms particul.*
Hôtel-Dieu. (l') Q. de la Cité, p. 100, t. I.
Hôtel-Dieu. (Pont de l') Q. Montmartre, p. 31, t. II.
Hôtel-Dieu. (rue de l') [le Boulevard — rue des Porcherons]. Q. Montmartre, p. 31, t. II.
Hôtel-Dieu du Patriarche. (*l'*) Quartier de la Place Maubert, p. 84, t. IV.

Digitized by Google

Hôtel du Fief. (l') Q. de la Place Maubert, p. 83, t. IV.
Hôtel Zone. *V.* Zone.
Houſſai ou *Houſſaie.* (rue du) Q. S. Denys, p. 68, t. II.
Hubant. (*le Collége d'*) Q. S. Benoît, p. 100, t. IV.
Huchette. (rue de *la*) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Huchette. (rue de la) *Un bout* Place du Pont S. Michel, *l'autre bout* rue du Petit-Pont. Q. S. André, p. 93, t. V.
Hugues. (*les Chambres M^e*) Q. de la Gréve, p. 50, t. III.
Huidelon. (*Porte Nicolas.*) Q. S. Martin, p. 4. t. II.
Huillier. (rue *Jehan l'*) Q. du Temple, p. 17, t. III.
Hurepoix. (rue du) [Quai des Auguſtins — Place du Pont S. Michel]. Q. S. André, p. 94, t. V.
Hurleur. (rue du Grand) [rue Bourg-l'Abbé — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 45, t. II.
Hurleur. (rue du Petit) [rue Bourg-l'Abbé — rue S. Denys]. *ibid.*
Huyſtace. (ruelle *au Curé de S.*) Q. S. Euſtache, p. 46, t. II.
Hyacinthe. (Cul-de-Sac S.) Q. du Palais-Royal, p. 75, t. I.
Hyacinthe. (rue S.) [Place S. Michel — rue du Fauxbourg S. Jacques]. Q. du Luxembourg, p. 67, t. V.

I

Image. (rue de *l'*) Q. de la Cité, p. 205, t. I.
Incurables. (l'Hôpital des) Q. du Luxembourg, p. 91, t. V.
Indes. (la Compagnie des) Q. Montmartre, p. 15, t. II.
Infera & Inferior. (*Via*) Q. du Luxembourg, p. 38, t. V.
Innocents. (le Cimetière des SS.) Q. des Halles, p. 15, t. II.
Innocents. (la Fontaine des SS.) *ibid.* p. 18.
Innocents. (l'Egliſe des SS.) Q. des Halles, p. 11, t. II.
Innocents. (rue *des SS.*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 13, t. I.
Innocents. (rue des) Q. S. Denys, p. 45, t. II.
Inſcriptions & Belles-Lettres. (l'Académie des) Q. du Louvre, p. 16.
Inſtitution des Prêtres de l'Oratoire. (l') Q. du Luxembourg, p. 47, t. V.
Inſtitution Chrétienne. (les Filles de l') Q. du Luxembourg, p. 77, t. V.
Invalides. (l'Hôtel Royal des) Q. S. Germain, p. 51, t. V.
Iraigne (rue de *l'*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 72, t. I.
Irlandois. (Seminaire des) *V.* Seminaire.
Iſle { Louvier. / S. Louis, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Italie. (*le Collége d'*) Q. S. Benoît, p. 31, t. IV.

Digitized by Google

J

Jacinthe. (rue) *Un bout* rue Galande, *l'autre bout* rue des trois Portes. Q. S. Benoît, p. 106, t. IV.
Jacob. (rue) [rue du Colombier — rue de l'Université]. Q. S. Germain, p. 55, t. V.
Jacob. (rue *du Bon*) *ibid.* p. 56.
Jacobins. (les) Q. du Palais-Royal, p. 39, t. I.
Jacobins. (les) Q. S. Benoît, p. 122, t. IV.
Jacobins Réformés. (les) Q. S. Germain, p. 38, t. V.
Jacques de la Boucherie. (l'Eglise de S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 43, t. I.
Jacques de la Boucherie. (rue S.) [Porte de Paris — rue Planche-Mibrai]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 42, t. I.
Jacques de l'Hôpital. (l'Eglise de S.) Q. S. Denys, p. 70, t. II.
Jacques du Haut-Pas. (l'Eglise S.) Quartier S. Benoît, p. 129, t. IV.
Jacques du Haut-Pas. (*l'Hôpital S.*) Q. S. Benoît, p. 136, t. IV.
Jacques du Haut-Pas. (passage *ou* ruelle S.) Q. S. Benoît, p. 165, t. IV.
Jacques. (*la Porte S.*) Q. S. Benoît, p. 128, t. IV.
Jacques. (rue S.) [Carrefour S. Severin — rue S. Hyacinthe]. Q. S. Benoît, p. 106, t. IV.
Jacques. (rue des Fossés S.) [rue S. Jacques — l'Estrapade]. Q. S. Benoît, p. 166, t. IV.
Jacques. (rue du Crucifix S.) [rue S. Jacques de la Boucherie — rue des Ecrivains]. Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 12 & 42, t. I.
Jacques. (rue du Fauxbourg S.) rue S. Jacques — le Boulevard]. Q. Saint-Benoît, p. 129, t. IV.
Jacques. (rue *du Porche S.*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 42, t. I.
Jacques. (Vieille rue *S.*) Q. de la Place Maubert, p. 23, t. IV.
Jacques. (Petite rue *S.*) *ibid.* p. 110,
Jaqueline d'Epernon. (la Courtille) Q. S. Martin, p. 9, t. II.
Jardin-Royal. (Petite rue du) Q. de la Place Maubert, p. 128, t. IV.
Jardin { des Apothicaires. / de l'Arsenal, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Jardinet. (Cul de-Sac du) Q. S. Antoine, p. 55, t. III.
Jardinet. (rue du) [rue Mignon — rues du Paon & de l'Eperon]. Q. S. André, p. 94, t. V.
Jardiniers. (Cul-de-Sac des) Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Jardins. (rue des) Q. Sainte Opportune, p. 9, t. I.
Jardins. (rue des) Q. Montmartre, p. 21, t. II.
Jardins. (rue des) Q. Sainte-Avoie, p. 10 & 35, t. III.

Digitized by Google

Jardins. (rue des) *Un bout* rue des Barrés , *l'autre bout* rue des Prêtres S. Paul. Q. S. Paul , p. 19 , t. III.
Jardins. (rue des) Q. du Luxembourg, p. 75, t. V,
Javiaux. (*Iſles des*) Q. de la Cité , p. 211 , t. I.
Jean. (le Cimetière *ou* le Marché S.) Q. de la Gréve , p. 37 , t. III.
Jean. (le Cloître S.) Q. de la Gréve, p. 36 & 45, t. III.
Jean. (l'Egliſe de S.) Q. de la Gréve, p. 35, t. III.
Jean. (les Fillettes S.) Q. de la Gréve, p. 37, t. III.
Jean. (rue *S.* ou *du Chevet S.*) Q. de la Gréve , p. 34 & 45 , t. III.
Jean. (rue du *Cloître S.*) *ibid.* p 45.
Jean. (rue *S.*) Q. de la Place Maubert , p. 23 t. IV.
Jean. (rue *S.*) Q. du Luxembourg , p. 6, t. V.
Jean. (rue S.) au Gros Caillou. Q. S. Germain , p. 83 , t. V.
Jean. (rue *S.*) Q. du Luxembourg, p. 17 , t. V.
Jean-Baptiſte. (*Chapelle de S.*) Q. de la Cité , p. 78 , t. I.
Jean Beauſire. (rue) [rue S. Antoine — le Boulevard]. Q. S. Antoine , p. 77 & 132 , t. III.
Jean de Beauvais. (rue S.) [rue des Noyers — rue du Mont-Saint-Hilaire]. Q. S. Benoît , p. 166 , t. IV.
Jean Bigne ou *Bigue.* (*la Croix*) Q. S. Euſtache , p. 47, t. II.
Jean de Cambrai. (rue) Q. de la Place Maubert , p. 128, t. IV.
Jean de Jéruſalem. (rue S.) Q. S. Benoît , p. 174, t. IV.
Jean de Latran. (la Commanderie de Saint) Q. S. Benoît , p. 174, t. IV.
Jean de Latran , & *de l'Hôpital S.* (rue S.) [rue S. Jean de Beauvais — Place de Cambrai]. Q. S. Benoît, p. 174, t. IV.
Jean de Latran. (ruelle S.) [rue S. Jean de Beauvais — Enclos S. Jean de Latran]. Q. S. Benoît, p. 174 , t. IV.
Jean-de-l'Epine. *V.* Epine.
Jean & Simon de Lille. (ruélle de) *V.* Lille.
Jean Fraillon. (rue) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 73 , t. I.
Jean Lantier ou *Loïntier.* (rue) [rue Bertin Poirée — rue des Lavandières]. Q. Sainte-Opportune , p. 28, t. I.
Jean le Comte. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie , p. 10 & 72 , t. I.
Jean Léguttier. (rue) Q. Sainte-Opportune , p. 28 , t. I.
Jean le Maître. (rue) Q. S. Benoît , p. 43 , t. IV.
Jean le Riche & *Richer.* (ruelle) Q. S. Benoît , p. 164 , t. IV.
Jean le Rond. (*l'Egiſe de S.*) Q. de la Cité, p. 148 , t. I.
Jean l'Eveiller.
Jean l'Eſgullier. } rue) Q. Sainte-Opportune , p. 54 , t. I.
Jean le Goulier.
Jean Meſnard. (rue) Q. de la Place Maubert , p. 39 , t. IV.
Jean Mol , Mole & *Mollé.* (rue) Quartier de la Place Maubert, p. 39, t. IV.

Jean-

Jean-Pain-Mollet. *V.* Pain-Mollet.
Jean Robert. (rue) *Un bout* rue des Gravilliers, *l'autre bout* rue & Quartier S. Martin. p. 21, t. II.
Jean S. Denys. (rue) [rue S. Honoré — rue de Beauvais]. Q. du Louvre, p. 47, t. I.
Jean Tiſon. (rue) [rue des Foſſés S. Germain — rue Bailleul]. Q. du Louvre, p. 48, t. I.
Jehan S. Pol. (rue) Q. Sainte-Avoie, p. 37, t. III.
Jeharre. (rue *Maître*) Q. S. Benoît, p. 41, t. IV.
Jenvau. (rue *à Moignes de*) Q. Sainte-Opportune, p. 44, t. I.
Jérôme. (rue S.) [rue de Geſvres — rue de la Tuerie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 53, t. I.
Jéruſalem. (Cul-de-Sac de) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Jéruſalem (*Iſle de*) Q. de la Cité, p. 187, t. I.
Jéruſalem. (rue de) Cour du Palais, Q. de la Cité, p. 17, t. I.
Jéruſalem. (*le Temple de*) Q. S. Benoît, p. 165, t. IV.
Jéſuites. (*Collége des*) Q. S. Benoît, p. 118, t. IV.
Jéſuites. (*Maiſon du Noviciat des*) Quartier du Luxembourg, p. 76, t. V.
Jéſuites. (*la Maiſon Profeſſe des*) Quartier S. Antoine, p. 20, t. III.
Jéſuites. (rue *des*) Q. du Luxembourg, p. 75, t. V.
Jeſus. (Cul-de-Sac du *Petit*) Q. S. Denys, p. 10, t. II.
Jeſus. (l'Hôpital du S. Nom de) Q. S. Martin, p. 31, t. II.
Jeux Neufs *ou* Jeuneurs. (rue des) [rue Montmartre — rues du Gros Chenet & du Sentier]. Q. Montmartre, p. 32, t. II.
Joaillerie. (rue de la) [rue S. Jacques de la Boucherie — rue de Geſvres & Pont au Change]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 54, t. I.
Job & *Joly.* (rue) Q. S. Euſtache, p. 45, t. II.
Joculatorum. (*Vicus*) Q. S. Martin, p. 76, t. II.
Jolivet. (rue) Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Jongleurs, Jugléours & *Jugleurs.* (rue des) Q. S. Martin, p. 76, t. II.
Joquelet. (rue) [rue Montmartre — rue N. D. des Victoires]. Q. Montmartre, p. 32, t. II.
Joſeph. (l'Egliſe S.) Q. Montmartre, p. 44, t. II.
Joſeph. (les Filles S.) Q. S. Germain, p. 41, t. V.
Joſeph. (rue S.) [rue Montmartre — rue du Gros Chenet]. Q. Montmartre, p. 32, t. II.
Joſſe. (l'Egliſe S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 6, t. I.
Joſſe. (rue *Guillaume*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 66, t. I.
Joui. (rue de) [rue S. Antoine — rue des Prêtres S. Paul]. Q. S. Paul, p. 19, t. III.
Jour. (rue du) [rue Coquillière — rue Montmartre]. Quartier S. Euſtache, p. 25, t. II.
Joûtes. (*les*) Q. Montmartre, p. 26, t. II.

Digitized by Google

Joy. (rue *à l'Abbé de*) Q. S. Paul, p. 19, t. III.
Jubin. (ruelle du) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Judæaria Sancti Boniti. Q. de la Gréve, p. 13 & 48, t. III.
Judæaria. (*Vetus*) *ibid.*
Judæarius. (*Vicus*) *ibid.*
Judæorum. (*Vicus*) Q. des Halles, p. 24 & 31, t. II.
Judas. (rue) *Un bout* rue des Carmes, *l'autre bout* rue de la Montagne Sainte-Geneviève]. Q. S. Benoît, p. 184, t. IV.
Jude. (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 184, t. IV.
Juifs. (*Iſle des*) Q. de la Cité, p. 183, t. I.
Juifs. (rue des) [rue du Roi de Sicile — rue des Roſiers.] Q. S. Antoine, p. 78, t. III.
Juifs. (rue des) Q. S. Paul, p. 21, t. III.
Juifs. (rue des) Q. de la Gréve, p. 53, t. III.
Juifs. (rue des) Q. S. André, p. 73, t. V.
Juiverie. (la) Q. de la Gréve, p. 48, t. III.
Juiverie. (la) Q. S. André, p. 73, t. V.
Juiverie. (rue de la) [rue du Marché-Palu — rue de la Lanterne]. Q. de la Cité, p. 56, t. I.
Julien. (ruelle *S.*) Q. S. Martin, p. 14, t. II.
Julien des Ménétriers. (l'Egliſe S.) Q. S. Martin, p. 49, t. II.
Julien & Sainte-Baſiliſſe. (les Religieuſes Hoſpitalières de S.) Q. de la Place Maubert, p. 95, t. IV.
Julien le Pauvre. (le Prieuré S.) Q. S. Benoît, p. 185, t. IV.
Julien le Pauvre. (rue S.) [rue Galande — rue de la Bucherie]. Q. S. Benoît, p. 184, t. IV.
Juſſeline. (rue) Q. S. Benoît, p. 105, t. IV.
Juſſienne. (Chapelle de la) Q. S. Euſtache, p. 33, t. II.
Juſſienne. (Cour de la) *ibid* p. 35.
Juſſienne. (rue de la) [rue Coqhéron — rue Montmartre]. Q. S. Euſtache, p. 32, t. II.
Juſtice. (*le Chemin de la*) Q. S. Germain, p. 38, t. V.
Juſtice. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 84, t. V.

K

Karembert. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 178, t. IV.
Karronorum (*Vicus.*) Q. Sainte-Opportune, p. 17, t. I.

L

Laas. (rue de) Q. S. André, p. 4, 93 & 120, t. V.
Lagni. (rue de) Q. Sainte-Avoie, p. 30, t. III.
Lair & l'Air. (rue de) Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Lambert. (rue *Neuve S.*) Q. du Luxembourg, p. 36, t. V.
Lamprie. (*la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 63 & 65, t. I.

Digitized by Google

Lamproie. (rue de *la*) Quartier S. Antoine, p. 78, t. III.
Landri. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité, p. 61, t. I.
Landri. (Port S.) Q. de la Cité, p. 52, 60 & 65, t. I.
Landri. (rue S.) *Un bout* rue des Marmouzets, *l'autre bout* à la Rivière. Q. de la Cité, p. 60, t. I.
Landri. (Cul-de-Sac S.) *ibid.* p. 66.
Landri. (rue du Chevet S.) [rue des Marmouzets — rue d'Enfer]. Q. de la Cité, p. 65, t. I.
Langlois. (rue) Q. S. Benoît, p. 7, t. IV.
Langlois. (rue *Alexandre*) Q. de la Place Maubert, p. 114, t. IV.
Langlois. (rue *Alexandre* ou *Gilbert.*) Quartier du Louvre, p. 50, t. I.
Langres. (*la Cour de*) Q. S. Benoît, p. 120, t. IV.
Lanterne. (rue de la) [rue de la Juiverie — Pont Notre-Dame]. Q. de la Cité, p 66, t. I.
Lanterne. (rue de la) [rue des Arſis — rue S. Bont]. Q. de la Gréve, p. 29, t. III.
Lanterne. [rue de *la Vieille*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Laon. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 59, t. IV.
Laon. (*les Religieuſes de*) Q. de la Place Maubert, p. 35, t. IV.
Lappe. (rue de) [rue de la Roquette — rue de Charonne]. Q. S. Antoine, p. 79, t. III.
Lard. (rue au) [rue de la Lingerie — la Boucherie de Beauvais]. Quartier des Halles, p. 29, t. II.
Larderie. (*la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 18 & 68, & Q. Sainte-Opportune, p. 31, t. I.
Lathomorum. (*Vicus*) Q. S. André, p. 98, t. V.
Latran. (*petite* rue *Neuve S. Jean de*) Q. de la Place Maubert, p. 32, t. IV.
Laurent. (Cul-de-Sac S.) Q. S. Denys, p. 41, t. II.
Laurent (l'Egliſe de S.) Q. S. Martin, p. 22, t. II.
Laurent. (la Foire S.) Q. S. Denys, p. 65, t. II.
Laurent. (rue S.) [rue du Fauxbourg S. Lazare — rue du Fauxbourg. S. Laurent]. Q. S. Denys, p. 48, t. II.
Laurent. (rue *Neuve S.*) *ibid.* p. 41 & 48.
Laurent. (rue Neuve S.) [rue du Temple — rue de la Croix]. Q. S. Martin, p. 22, t. II.
Laurent. (rue du Fauxbourg S.) [Fauxbourg S. Martin — Chemin de la Chapelle. *ibid.*
Laurentio. (*Vicus Radulphi de Sancto*) Quartier de la Gréve, p. 14, t. III.
Lavandiéres. (rue des) [Cloître Sainte-Opportune — rue S. Germain l'Auxerrois]. Q. Sainte-Opportune, p. 28, t. I.
Lavandiéres. (rue des) [rue des Noyers — Place Maubert]. Q. S. Benoît, p. 190, t. IV.
Lavenier. (rue *Raoul*) *V. Raoul.*
Lazare. (la Maiſon de S.) Q. S. Denys, p. 48, t. II.

Digitized by Google

Lazare. (rue S.) *Un bout* à la Pologne, *l'autre bout* rue du Fauxbourg Montmartre]. Q. Montmartre, p. 33, t. II.
Lazare. (rue S.) Q. S. Denys, p. 85, t. II.
Lazare. (rue du Fauxbourg S.) continuation du Fauxbourg S. Denys. Q. S. Denys, p. 48, t. II.
Léon. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 178, t. IV.
Leſdiguières. (rue de) [rue S. Antoine — Quai des Céleſtins]. Q. S. Paul, p. 15 & 21, t. III.
Leſſives. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Leu. (*Cour S.*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 70, t. I.
Leu. (rue S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 64, t. I.
Leu, S. Gilles. (l'Egliſe S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 34, t. I.
Leufroi. (*la Chapelle S.*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 55, t. I.
Leufroi. (rue S.) entre le Pont au Change & le Grand Châtelet. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 55, t. I.
Levrette. (rue de la) [rue du Martroi — rue de la Mortellerie]. Q. de la Gréve, p. 30, t. III.
Libraires & Imprimeurs. (la Chambre-Royale & Syndicale des) Q. S. André, p. 65, t. V.
Licorne. (rue de la) [rue S. Chriſtophe — rue des Marmouzets]. Q. de la Cité, p. 74, t. I.
Lieu-Franc. (*le*) Q. S. Denys, p. 66, t. II.
Lieufroi. (rue *du Chevet S.*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 54, t. I.
Lille. (ruelle *Jean & Simon de*) Quartier Sainte-Opportune, p. 50, t. I.
Limace. (rue de la) [rue des Déchargeurs — rue des Bourdonnois]. Q. Sainte-Opportune, p. 29, t. I.
Limoges. (rue de) [rue de Poitou — rue de Bretagne]. Q. du Temple, p. 17, t. III.
Lingarière. (rue) Q. S. Martin, p. 12, t. II.
Lingerie. (rue de la) [rue de la Ferronnerie — le Marché aux Poirées]. Q. de la Halle, p. 29, t. II.
Lion. (rue *du Grand*) [rue Pavée — rue S. Denys]. Q. S. Denys, p. 66, t. II
Lion. (rue du Petit) *ibid.*
Lion. (rue du Petit) [rue de Tournon — rue de Condé]. Q. du Luxembourg, p. 69 & 116, t. V.
Lion d'Or. (rue du) Q. S. Denys, p. 67, t. II.
Lion Pugnais. (ruelle du) Q. S. Benoît, p. 17, t. IV.
Lionne (rue de) Q. Montmartre, p. 4, t. II.
Lionnois. (rue des) [rue des Charbonniers — rue de Lourcine]. Q. S. Benoît, p. 191, t. IV.
Lions. (rue aux) Q. S. Antoine, p. 35, t. III.
Lions. (rue des) [rue S. Paul — rue du Petit Muſc]. Quartier S. Paul, p. 22, t. III.

Digitized by Google

Liſieux. (le Collége de) Q. S. Benoît, p. 170, t. IV.
Locus Cinerum. Q. de la Place Maubert, p. 74 & 121, t. IV.
Lombards. (le Collége des) Q. S. Benoît, p. 31, t. IV.
Lombards. (rue des) *Un bout* rue S. Denys, *l'autre bout* rue S. Martin. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 63, t. I.
Long-Pont. (rue de) [rue du Monceau S. Gervais — Quai & Q. de la Gréve]. p. 30, t. III.
——— (rue *aux Moines de*) *ibid.*
Longue-Allée. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Paul, p. 23, t. III.
Longue-Allée. (rue de *la*) Q. S. Benoît, p. 106, t. IV.
Longue-Raie. (*la*) Q. S. Germain, p. 82, t. V.
Lorette. (rue *N. D. de*) Q. Montmartre, p. 18, t. II.
Lorges. (rue de) Q. Montmartre, p. 9, t. II.
Lormerie. (*la*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 38, t. I. & rue de la Heaumerie, *ibid.* p. 41, & 53.
Lorraine. (*les Religieuſes de*) Q. de la Place Maubert, p. 35, t. IV.
Lorraine. (*les Religieuſes de S. Nicolas de*) Q. du Luxembourg, p. 108, t. V.
Lorraine. (*les Religieuſes de*) Q. S. Germain, p. 41, t. V.
Lotricum. (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 190, t. IV.
Louis. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Louis. (Grand' rue *S.*) Q. du Louvre, p. 39, t. I.
Louis. (l'Hôpital S.) Q. S. Martin, p. 34, t. II.
Louis. (Iſle S.) Q. de la Cité, p. 205, t. I.
Louis. (le Pont S.) Q. du Temple, p. 25, t. III.
Louis. (la Porte S.) *ibid.*
Louis. (rue S.) [Pont S. Michel — Quai des Orfévres]. Q. de la Cité, p. 75, t. I.
Louis. (rue S.) traverſe toute l'Iſle S. Louis. Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Louis. (rue S.) [rue S. Honoré — rue de l'Echelle]. Q. du Palais-Royal, p. 59, t. I.
Louis. (rue S.) [rue de l'Echarpe — rue du Parc-Royal]. Q. S. Antoine, p. 80, t. III.
Louis (rue *Neuve S.* & *Grande rue S.*) *ibid.*
Louis. (rue S.) [rue du Parc-Royal — Carrefour de la Vieille rue du Temple]. pour le Quartier du Temple, p. 18, t. III. & rues de l'Echarpe & du Parc-Royal, pour le Q. S. Antoine, p. 80. *ibid.*
Louis. (le Séminaire S. Pierre & S.) Q. du Luxembourg, p. 39, t. V.
Louis. (rue de l'Hôpital S.) [rue des Recollets — rue S. Maur]. Q. S. Martin, p. 34, t. II.
Louis. (Cul-de-Sac) *ibid.* p. 37.
Louis. (rue *Neuve S.*) Q. du Palais-Royal, p. 22, t. I.
Louis. (Grand' rue *S.*) Q. du Palais-Royal, p. 34, t. I.
Louis du Louvre. (l'Egliſe de S.) Q. du Palais-Royal, p. 76, t. I.

Digitized by Google

Louis le Grand. (le Collége de) Q. S. Benoît, p. 118, t. IV.
Louis le Grand. (Place de) Q. du Palais-Royal, p. 41, t. I.
Louis le Grand. (rue de) *Un bout* rue Neuve des Petits Champs, *l'autre bout* le Boulevard. Q. Montmartre, p. 33, t. II.
Louis XV. (Place de) Q. du Palais-Royal, p. 16, t. I.
Lourcine. (*l'Hôpital de*) Q. de la Place Maubert, p. 84, t. IV.
Lourcine ou *Lorcines.* (rue de) [rue Moufetard — la Barrière]. Q. de la Place Maubert, p. 73, t. IV.
Louvier *ou* d'Antrague. (Isle) Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Louvre. (Château du) Q. du Louvre, p. 13, t. I.
Louvre (*le Rempart du*) Q. du Palais-Royal, p. 65, t. I.
Louvre. (rue *du*) Q. du Louvre, p. 40, t. I.
Luc. (la Chapelle S.) Q. de la Cité, p. 88, t. I.
Lude. (rue *du*) Q. S. Germain, p. 34, t. V.
Lune. (rue de la) [rue Poissonniere — Porte S. Denys]. Q. S. Denys, p. 68, t. II.
Luxembourg. (Palais du) Q. du Luxembourg, p. 100, t. V.
Luxembourg. (le Petit) *ibid.* p. 102.
Luxembourg. (Grande rue de) Q. du Luxembourg, p. 100, t. V.
Luxembourg. (rue Neuve de) [rue S. Honoré — le Boulevard]. Q. du Palais-Royal, p. 60, t. I.
Lyons. (*l'Hôpital d'Imbert de*) Q. S. Denys, p. 27, t. II.

M

Machel ou *Matel.* (rue *André*) Q. S. André, p. 107, t. V.
Macon. (rue) [rue S. André — rue de la Harpe]. Q. S. André, p. 96, t. V.
Macon. (rue de l'Abreuvoir-) [rue de la Vieille Bouclerie — la Rivière]. Q. S. André, p. 42 & 96, t. V.
Maçons. (rue des) [rue des Mathurins — Place de Sorbonne]. Q. S. André, p. 97, t. V.
Macquerelle. (l'Isle) Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Macra Madiana. Q. de la Cité, p. 155, t. I.
Magdeleine. (*la Chapelle de la*) Q. S. Denys, p. 28, t. II.
Magdeleine. (l'Eglise de la) Q. de la Cité, p. 57, t. I.
Magdeleine. (les Filles de la) Q. S. Martin, p. 16, t. II.
Magdeleine de Trainel. (les Religieuses de la) Q. S. Antoine, p. 64, t. III.
Magdeleine. (rue de la) [rue du Fauxbourg S. Honoré — rue de l'Arcade]. Q. du Palais-Royal, p. 61, t. I.
Magdeleine. (rue de *la*) Q. de la Cité, p. 74, t. I.
Magdeleine. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 22 & 37, t. V.
Magdeleine de la Ville l'Evêque. (l'Eglise de la) Q. du Palais-Royal, p. 87, t. I.
Magdelonnettes. (rue des) Q. S. Martin, p. 16, t. II.
Magloire. (*l'Eglise de S.*) Q. de la Cité, p. 32, t. I.
Magloire. (*les Masures S.*) Q. S. Denys, p. 87, t. II.

Digitized by Google

Magloire. (les Religieuſes de S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 27, t. I.
Magloire. (rue S.) *Un bout* rue S. Denys, *l'autre bout* rue Salle au Comte. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 64, t. I.
Magloire. (le Séminaire S.) Q. S. Benoît, p. 133, t. IV.
Magnus & *Major.* (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 106, t. IV.
Mail. (rue du) [rue Montmartre — rue des Petits-Peres]. Q. Montmartre, p. 34, t. II.
Maillet, *du Maillet* & *des deux Maillets.* (rue) [rue d'Enfer — rue du Fauxbourg S. Jacques]. Q. du Luxembourg, p. 69, t. V.
Maire. (rue au) [rue Frépillon — rue & Quartier S. Martin]. p. 37, t. II.
Malacqueſt. (le Quai) [rue de Seine — rue des SS. Pères]. Q. S. Germain, p. 71, t. V.
Maladerie. (*le Carrefour de la*) Q. du Luxembourg, p. 60 & 81, t. V.
Maladrerie de S. Germain. (*la*) *ibid.* p. 85.
Maladrerie. (rue de *la*) Q. S. Germain, p. 8 & 62, t. V.
Maladrerie. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Maladrerie. (Petite rue de *la*) Q. S. Germain, p. 34, t. V.
Maleparole. (rue de) Q. Sainte-Opportune, p. 13 & 48, t. I.
Malet. (rue *André*) Q. de la Gréve, p. 13 & 41, t. III.
Malevart. (*le Clos de*) Q. du Temple, p. 43, t. III.
Malivaux. (rue) Q. de la Gréve, p. 5, t. III.
Malouin. (rue *du Champ*) Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Mancherie. (*la*) Q. Sainte-Opportune, p. 29, t. I.
Mans. (*le Collége du*) Q. du Luxembourg, p. 38, t. V.
Maqueron ou *Moqueron.* (rue) Q. S. Euſtache, p. 8, t. II.
Maquignone. (rue) [rue des Sauſſaies — le Marché aux Chevaux]. Q. de la Place Maubert, p. 88, t. IV.
Marais. (le petit Marché du) Q. du Temple, p. 21, t. III.
Marais. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 17, t. I.
Marais. (rue des) Q. Montmartre, p. 30 & 62, t. II.
Marais. (rue des) [rue du Fauxbourg S. Martin — rue du Fauxbourg du Temple]. Q. S. Martin, p. 74, t. II.
Marais. (rue des) Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Marais. (rue des) [rue de Seine — rue des Petits-Auguſtins]. Q. S. Germain, p. 56, t. V.
Marais. (rue *du Petit*) Q. S. Antoine, p. 93, t. III.
Marc. (rue S.) [rue Montmartre — rue de Richelieu]. Q. Montmartre, p. 34, t. II.
Marcel. (l'Egliſe de S.) Q. de la Place Maubert, p. 40, t. IV.
Marcel. (le Séminaire S.) *ibid.* p. 48.
Marcel. (*Fauſſe-Porte S.*) Q. de la Place, Maubert, p. 38, t. IV.
Marcel. (rue de *la Porte S.*) Q. de la Place Maubert, p. 21, t. IV.

Digitized by Google

Marcel. (rue *des Foſſés S.*) Q. S. Benoît, p. 61, t. IV.
Marcel. (rue des Hauts Foſſés S.) *Un bout* Carrefour de Clamart, *l'autre bout* rue Mouffetard. Q. de la Place Maubert, p. 37, t. IV.
Marcel & du Fauxbourg S. (rue *S.*) Q. de la Place Maubert, p. 94, t. IV.
Marchand. (*Pont*) Q. de la Cité, p. 170 & 172, t. I.
Marchandiſe du Sel. (*Maiſon de la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 62 & 63, t. I.
Marchandiſe. (*Maiſon de la*) Q. de la Gréve, p. 20, t. III.
Marchandiſe. (*Pont de la*) Q. de la Cité, p. 161, t. I.
Marchands. (Place *aux*) Q. du Louvre, p. 6, t. I.
Marchands ſur Seine (*le Pont aux*) Q. de la Place Maubert, p. 122, t. IV.
Marche. (le Collége de la) Q. de la Place Maubert, p. 52, t. IV.
Marche. (rue de la) [rue de Poitou — rue de Bretagne.]. Q. du Temple, p. 19, t. III.
Marché. (rue du) [rue Dagueſſeau — rue de Surênes]. Q. du Palais-Royal, p. 62, t. I.
Marché-Neuf. (le) Q. de la Cité, p. 77, t. I.
Marché-Neuf. (rue du) [Pont S. Michel — rue du Marché Palu]. Q. de la Cité, p. 76, t. I.
Marché { aux Chevaux. / du Cimetière S. Jean, &c. } *V. à leurs noms particul.*
Margot. (le Clos) Q. du Temple, p. 12, t. III.
Margot. (rue de *la Groſſe*) Q. S. Antoine, p. 71, t. III.
Marguerite. (Cul-de-Sac Sainte-) Q. S. Antoine, p. 55, t. III.
Marguerite. (l'Egliſe de Sainte-) Q. S. Antoine, p. 49, t. III.
Marguerite. (les Filles Sainte-) Q. S Antoine, p. 54, t. III.
Marguerite. (*le Quai de la Reine*) Q. S. Germain, p. 71, t. V.
Marguerite. (rue Sainte-) [rue du Fauxbourg S. Antoine — rue de Charonne]. Q. S. Antoine, p. 80, t. III.
Marguerite. (rue Sainte-) [Carrefour de Buci — rue de l'Egoût]. Q. S. Germain, p. 56, t. V.
Marguerite. (Petite rue Sainte-) *ibid.* p. 59.
Marguilliers. (rue des) Q. du Luxembourg, p. 28, t. V.
Marie. (rue Sainte-) [rue de Bourbon — rue de Verneuil]. Q. S. Germain, p. 59, t. V.
Marie Mère de Dieu. (*les Religieux Serfs de Sainte-*) Quartier Sainte-Avoie, p. 18, t. III.
Marie. (Pont) Q. de la Cité, p. 175, t. I.
Marie. (rue) Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Maries. (Place des trois) Q. du Louvre, p. 48, t. I.
Marigni. (rue de) *V.* les Additions.
Marine. (Cul-de-Sac Sainte-) Q. de la Cité, p. 158, t. I.
Marine. (l'Egliſe Sainte-) Q. de la Cité, p. 158, t. I.
Marion. (rue de l'Arche-) [rue S. Germain l'Auxerrois — la Rivière]. Q. Sainte-Opportune, p. 9, t. I.

Digitized by Google

Marionnettes & Mariettes. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 89, t. IV.
Marionnettes & du Marjollet. (rue des) Q. S. Benoît, p. 165, t. IV.
Marivas, Marivaux, & du Petit Marivaux. (rue) Quartier S. Antoine, p. 93, t. III.
Marivaux. (Grande rue de) *Un bout* rue des Lombards, *l'autre bout* rue des Ecrivains. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 64, t. I.
Marivaux. (Petite rue de) [rue de Marivaux — rue de la Vieille Monnoie.] Q. S. Jacques de la Boucherie ; p. 64, t. I.
Marmoutier. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 115, t. IV.
Marmouzets. (rue des) [rue de la Juiverie — Cloître N. D.]. Q. de la Cité, p. 86, t. I.
Marmouzets. (rue des) [rue S. Hippolyte — rue des Gobelins]. Q. de la Place Maubert, p. 89, t. IV.
Marmouzets. (Cul-de-Sac des) Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Marterel, Martrai & Martroi S. Jean. (rue du) Q. de la Gréve, p. 17 & 34, t. III.
Marthe. (les Filles de Sainte-) Q. S. Antoine, p. 91, t. III.
Marthe. (rue Sainte-) Enclos de l'Abbaye, Quartier S. Germain, p. 59, t. V.
Martial. (Cul-de-Sac S.) Q. de la Cité, p. 51, t. I.
Martial. (*l'Egliſe de S.*) *V.* les Barnabites. Quartier de la Cité, p. 18 & 51, t. I.
Martin. (l'Egliſe de S.) Q. de la Place Maubert, p. 49, t. IV.
Martin. (Petite rue S.) Q. des Halles, p. 19, t. II.
Martin. (rue du Petit S.) *ibid.* p. 30.
Martin. (rue *du Four S.*) *ibid.* p. 30.
Martin. (la Porte S.) Q. S. Martin, p. 73, t. II.
Martin. (rue S.) [rues de la Verrerie & des Lombards — Porte & Q. S. Martin]. p. 38, t. II.
Martin. (rue des Foſſés S. *ou* rue Baſſe S.) [rue du Fauxbourg S. Martin — la Voirie]. Q. S. Martin, p. 74, t. II.
Martin. (rue du Fauxbourg S.) Porte & Grille S. Martin. Q. S. Martin, p. 73, t. II.
Martin. (rue Neuve S.) [rue N. D. de Nazareth. — rue & Q. S. Martin]. p. 74, t. II.
Martin des Champs. (le Prieuré S.) Q. S. Martin, p. 57, t. II.
Martin du Mont. (*le Collége S.*) Q. S. Benoît, p. 114, t. IV.
Martroi. (rue du) [Place de Gréve — rue du Monceau S. Gervais]. Q. de la Gréve, p. 34, t. III.
Martyre. (la Chapelle du S.) Q. Montmartre, p. 35 & 45, t. II.
Martyrs. (rue des) [rue du Fauxbourg Montmartre — Montmartre]. Q. Montmartre, p. 35, t. II.
Maſure. (rue de la) [rue de la Mortellerie — Quai des Ormes]. Q. S. Paul, p. 22, t. III.
Maſures. (*le Clos des*) Q. Montmartre, p. 52, t. II.

Digitized by Google

Maſures. (*Cul-de-Sac des*) Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Mathelin. (rue *S.*) Q. S. André, p. 99, t. V.
Matholio, Macolio, Marolio. (*Vicus Andreæ de*) Quartier S. André, p. 107, t. V.
Mathurins. (les) Q. S. André, p. 100, t. V.
Mathurins. (rue des) *Un bout* rue de la Harpe, *l'autre bout* rue S. Jacques]. Q. S. André, p. 99, t. V.
Mathurines. (les) Q. S. Antoine, p. 116, t. III.
Matignon. (rue) [rue des Orties — Cul-de-Sac S. Thomas du Louvre]. Q. du Palais-Royal, p. 62, t. I.
Matte. (rue de) Q. S. Antoine, p. 79, t. III.
Maubert. (la Place) Q. de la Place Maubert, p. 89, t. IV.
Maubert. (rue du Pavé de la Place) [rue de la Bucherie — Place Maubert]. Q. de la Place Maubert, p. 91, t. IV.
Maubué. (rue) [rue Simon le Franc — rue & Quartier S. Martin]. p. 75, t. II.
Mauconſeil. (rue *du Puits de*) Q. du Luxembourg, p. 29, t. V.
Mauconſeil. (rue) Q. Sainte-Opportune, p. 13, t. I.
Mauconſeil. (rue) [rue Montorgueil — rue S. Denys]. Quartier S. Denys, p. 69, t. II.
Maudétour & Mondétour. (rue de) [rue des Prêcheurs — rue du Cygne]. Q. des Halles, p. 31, t. II.
Maur. (rue S.) [rue du Chemin de S. Denys — rue du Fauxbourg S. Laurent]. Q. S. Martin, p. 76, t. II.
Maur. (rue S.) [rue de Sévre — rue des Vieilles Tuileries]. Q. du Luxembourg, p. 70, t. V.
Maures. (rue des trois) [rue des Lombards — rue Trouſſevache]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 66, t. I.
Mauvaiſes Paroles. (rue des) *V.* Paroles.
Mauvoiſin. (*Clos*) Q. S. Benoît, p. 17 & 65, t. IV.
Maverſa. (*Vicus*) Q. S. Euſtache, p. 41, t. II.
Mazarin. (le Collége) Q. S. Germain, p. 69, t. V.
Mazarine. (rue) [rue de Buci — rue de Seine]. Q. S. Germain, p. 59, t. V.
Médard. (l'Egliſe de S.) Q. de la Place Maubert, p. 100, t. IV.
Médard. (*le Pont S.*) Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.
Médard. (rue *S.*) Q. de la Place Maubert, p. 27, t. IV.
Médard. (rue Neuve S.) [rue Mouffetard — rue Gratieuſe]. Q. de la Place Maubert, p. 92, t. IV.
Médecine. (les Ecoles de) Q. S. Benoît, p. 17, t. IV.
Mégiſſerie. (Quai de la) Q. S. Opportune, p. 29, t. I.
Menars. (rue de) [rue de Richelieu — rue de Gramont]. Q. Montmartre, p. 35, t. II.
Ménétriers. (S. Julien des) *V.* Julien.
Ménétriers ou *Meneſtrels.* (rue des) [rue Beaubourg — rue & Q. S. Martin]. p. 76, t. II.
Menuicet ou *Mucet.* (rue *Raoul*) Q. S. Euſtache, p. 12, t. II.
Merci. (le Collége de la) Q. S. Benoît, p. 230, t. IV.

Digitized by Google

Merci. (les Religieux de la) Q. Sainte-Avoie, p. 28. t. III.
Merci. (rue de *la*) Q. Sainte-Avoie, p. 28, t. III.
Mercier. (rue) *Un bout* la Halle au Bled, *l'autre bout* rue de Grenelle. Q. S. Euſtache, p. 35, t. II.
Merciers. (*la Grange aux*) Q. S. Antoine, p. 49, t. III.
Merderel. (rue) Q. S. Euſtache, p. 48, t II.
Merderet, Merderet, Merderiau, (rue) Q. des Halles, p. 38, t. II.
Merderel. (rue) Q. du Temple, p. 45, t. III.
Merderet. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 54, t. I.
Mère de Dieu. (*la Maiſon de la*) Q. du Luxemb. p. 34, t. V.
Merrennorum (*Vicus.*) Q. de la Gréve, p. 24, t. III.
Merreins. (rue des) *ibid.*
Merri. (l'Egliſe S.) Q. S. Martin, p. 40, t. II.
Merri. (rue *S.* ou *de l'Archet S.* ou *de la Porte S.*) *ibid.* p. 39.
Merri. (rue du Cloître S.) [rue de la Verrerie — rue & Quartier S. Martin]. p. 77 & 90 t. II.
——— (rue Neuve S.) [rue S. Martin — rue Barre-du-Bec]. *ibid.* p. 78.
——— ——— (Cul-de-Sac de la rue Neuve S.) *ibid.* p. 79.
Meſlai. (rue) [rue du Temple — rue & Q. S. Martin]. p. 79, t. II.
Meſmes. (rue de) Q de la Place Maubert, p. 30, t. IV.
Meſnil. (ruelle *Jean du*) Q. Sainte-Opportune, p. 21. t. I.
Meſnil-Montant. (rue du) [le Boulevard — rue de la Roulette]. Q. du Temple, p. 19, t. III.
Métairies. (*le Clos des*) Q. S. Benoît, p. 199, t. IV.
Meules. (*Iſle aux*) Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Meûnier. (rue *Etienne le*) Q. Sainte-Avoie, p. 38, t. III.
Meûniers. (*Pont aux*) Q. de la Cité, p. 171, t. I.
Mezière. (rue) [rue Pot-de-Fer — rue Caſſette]. Quartier du Luxembourg, p. 71, t. V.
Michaut Regnault. (ruelle) Q. du Palais-Royal, p. 68, t. I.
Michel. (le Chapelle S.) Q. de la Cité, p. 16, t. I.
Michel. (la Chapelle S.) Q. S. Martin, p. 56, t. II.
Michel. (*la Chapelle S.*) Q. Saint Benoît, p. 87, t. IV.
Michel. (*le Collége de S.*) Q. de la Place Maubert, p. 18, t. IV.
Michel. (Cul de-Sac S.) Q. S. Martin, p. 34, t. II.
Michel *ou* Religieuſes de N. D. de Charité. (les Filles de S.) Q. S. Benoît, p. 204, t. IV.
Michel. (Pont S.) Q. de la Cité, p. 176, t. I.
Michel. (Place du Pont S.) Q. S. André, p. 40, t. V.
Michel. (*Porte S.*) Q. S. André, p. 81, t. V.
Michel. (rue *S.*) Q. du Luxembourg, p. 5, t. V.
Michel. (rue des *Foſſés S.*) Q. du Luxembourg, p. 68, t. V.
Michel & du Fauxbourg S. (rue *S.*). Q. du Luxembourg, p. 38, t. V.
Michel. (ruelle *des Etuves S.*) Q. de la Cité, p. 26, t. I.
Michel. (rue *du Pont S.*) Q. de la Cité, p. 17, t. I.

Digitized by Google

Michel-le-Comte. (rue) *Un bout* rue Beaubourg, *l'autre bout* rue du Temple. Q. S. Martin, p. 81, t. II.
Mignon. (*le Collége*) Q. S. André, p. 107, t. V.
Mignon. (*l'Hôpital Jean*) Q. S. André, p. 120, t. V.
Mignon. (rue) [rue du Battoir — rue du Jardinet]. Quartier S. André, p. 107, t. V.
Minimes. (les) Q. S. Antoine, p. 80, t. III.
Minimes. (rue des) [rue S. Louis — rue des Tournelles]. Q. S. Antoine, p. 80, t. III.
Minimes. (rue de la Chauſſée des) [Place Royale — l'Egliſe des Minimes]. *ibid.* p. 86.
Minimes. (rue *Neuve des*) Q. du Temple, p. 11 & 24, t. III.
Miracles. (la Cour des) Q. S. Denys, p. 89, t. II.
Miramiones. (les) Q. de la Place Maubert, p. 134, t. IV.
Mire. (rue *Jean le*) Q. S. Euſtache, p. 25, t. II.
Misère. (*la Vallée de*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 75, & Q. Sainte-Opportune, p. 31, t. I.
Miſéricorde de Jeſus. (les Religieuſes Hoſpitalières de la) Q. de la Place Maubert, p. 95, t. IV.
Miſéricorde. (rue de *la*) Q. de la Place Maubert, p. 15, t. IV.
Miſſion. (les Prêtres de la) Q. S. Denys, p. 59, t. II.
Miſſions Etrangères. (le Séminaire des) Q. S. Germain, p. 15, t. V.
Moſils & Monſils. (*Quai*) Q. S. Paul, p. 16 & 29, t. III.
Moine. (le Collége du Cardinal le) Q. de la Place Maubert, p. 153, t. IV.
Moine. (rue du) Q. S. Benoît, p. 41, t. IV.
Moine. (rue du Petit) [rue Moufetard — rue de la Barre]. Q. de la Place Maubert, p. 93, t. IV.
Moineaux. (rue des) [rue Neuve S. Roch — rue des Orties]. Q. du Palais-Royal, p. 64, t. I.
Molard. (rue) Q. Sainte Avoie, p. 25, t. III.
Monaſtère { des Annonciades. / de l'Aſſomption, &c. } *V. à leurs noms partic.*
Monaſterii. (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Monceaux. (rue de) Q. du Palais-Royal, p. 64, t. I.
Mongallet. (rue de) [rue de Reuilli — rue de la Planchette]. Q. S. Antoine, p. 90, t. III.
Monnoie. (rue de la) entre la Place des trois Maries & la rue du Roule. Q. du Louvre, p. 49, t. I.
Monnoie. (rue de la Vieille) [rue des Lombards — rues de la Heaumerie & de la Savonnerie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 66, t. I.
Monnoie. (*Petite* rue *de la*) Q. du Louvre, p. 50, t. I.
Monnoie ou *Monnoie du Louvre.* (rue de *la* ou *de la petite*) Q. du Palais-Royal, p. 65, t. I.
Monnoies. (Hôtel des) [Quai de Conti]. Quartier S. Germain, p. 69, t. V.

Digitized by Google

Montaigu. (le Collége de) Q. S. Benoît, p. 221, t. IV.
Montaigu. (*les Pauvres Capettes de*) Q. S. Benoît, p. 224, t. IV.
Montauban. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 33, t. IV.
Montfort. (ruelle de) Q. Montmartre, p. 62, t. II.
Montigni. (rue de) Q. du Temple, p. 30, t. III.
Montigni. (rue de) [Quai de la Tournelle — rue de Sartine]. Q. de la place Maubert, p. 139, t. IV.
Montis Superbi. (*Vicus*) Q. S. Denys, p. 79, t. II.
Mont-Louis (la Maiſon de) Q. S. Antoine, p. 74, t. III.
Montmartre. (Cul-de-Sac de la rue) Quartier Montmartre, p. 43, t. II.
Montmartre. (le Petit) *V.* Bénédictines de la Ville l'Evêque. Q. du Palais-Royal, p. 61, t. I.
Montmartre. (rue) commence pour le Quartier Montmartre rue Neuve S. Euſtache, & aboutit au Boulevard, p. 35, t. II.
Montmartre. (rue) *Un bout* Pointe S. Euſtache, *l'autre bout* rues Neuve S. Euſtache & des Foſſés Montmartre. Quartier S. Euſtache, p. 35 t. II.
Montmartre. (rue *de la Porte*) Q. S. Euſtache, p. 36, t. II.
Montmartre. (rue des Foſſés) [rue Montmartre — Place des Victoires]. Q. Montmartre, p. 22 & 45, t. II.
Montmartre. (rue du Fauxbourg) [le Boulevard — rue des Martyrs]. Q. Montmartre, p. 44, t. II.
Montmorenci. (rue de) [rue du Temple — rue & Q. S. Martin]. p. 82, t. II.
Montorgueil. (rue) [rue Comteſſe d'Artois — rue des Petits Carreaux]. Q. S. Denys, p. 79, t. II.
Montreuil. (rue de) [rue du Fauxbourg S. Antoine — Chemin de Montreuil]. Q. S. Antoine, p. 90, t. III.
More. (rue Cour du) [rue Beaubourg — rue & Q. S. Martin]. p. 13, t. II.
More. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 108, t. IV.
Moreau. (rue) [rue de Charenton — rue de la Rapée]. Quartier S. Antoine, p. 91, t. III.
Moreau. (ruelle *Denys*) Quartier de la Place Maubert, p. 67, t. IV.
Morfondus. (Quai des) Q. de la Cité, p. 162, t. I.
Morfondus. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 4, t. I.
Morfondus. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 33, t. IV.
Moricourt. (rue de la Folie) [rue du Fauxbourg du Temple — rue du Meſnil-Montant]. Q. du Temple, p. 14, t. III.
Morins. (rue des) Q. du Temple, p. 15, t. III.
Mort. (*les Filles de la*) Q. du Luxembourg, p. 112, t. V.
Morts. (*Cour des*) Q. S. Martin, p. 13, t. II.
Mortagne. (Cul-de-Sac de) Q. S. Antoine, p. 70, t. III.
Mortellerie. (rue de la) [la Gréve — rue Geoffroi l'Aſnier]. Q. de la Gréve, p. 40, & [rue Geoffroi l'Aſnier — Carrefour de l'Hôtel de Sens]. Q. S. Paul, p. 23, t. III.

Digitized by Google

Moruë. (rue de *la Bonne*) Q. du Palais-Royal, p. 17, t. I.
Mouffetard. (rue) Q. S. Denys, p. 11, t. II.
Mouffetard. (rue) *Un bout* rue Contreſcarpe, *l'autre bout* les Gobelins. Q. de la Place Maubert, p. 94, t. IV.
Moulin. (rue du) Q. de la Cité, p. 66, t. I.
Moulin. (rue du Haut) [rue de la Lanterne — rue de Glatigni]. Q. de la Cité, p. 87, t. I.
Moulins. (rue des & *du Terrein aux*) Q. du Palais-Royal, p. 5, t. I.
Moulins. (rue des) [rue l'Evêque — rue Thérèſe]. Quartier du Palais-Royal, p. 64, t. I.
Moulins. (rue des) [rue S. Maur — Butte de Chaumont]. Q. du Temple, p. 20, t. III.
Moulins. (ruelle des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Mouſquetaires Gris. (l'Hôtel des) Q. S. Germain, p. 16, t. V.
Mouſquetaires Noirs. (l'Hôtel des) Q. S. Antoine, p. 60, t. III.
Mouſquetaires. (*Vieille* rue des) Q. S. Antoine, p. 115, t. III.
Mouſquetaires. (Cul-de-Sac des) *ibid.*
Mouſſi. (rue de) [rue de la Verrerie — rue Sainte-Croix de la Bretonnerie]. Q. Sainte-Avoie, p. 34, t. III.
Moutier (rue du) Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Mouton. (rue du) [rue de la Tiſſeranderie — Place & Quartier de la Gréve]. p. 41, t. III.
Mouton. (ruelle du) Q. S. Denys, p. 39, t. II.
Moutons. (rue des *aeux*) Q. S. André, p. 73, t. V.
Muce. (rue *du Petit*, & *de Put-y*) Q. S. Paul, p. 24, t. III.
Muette. (rue de la) [Barrières de la Croix-Faubin & de la Roquette]. Q. S. Antoine, p. 91, t. III.
Muette. (rue de la) [rue du Fer à Moulin — Carrefour de Clamart]. Q. de la Place Maubert, p. 105, t. IV.
Mule. (rue du Pas de la) [Place Royale — le Boulevard]. Q. S. Antoine, p. 92, t. III.
Mulets. (*le Port aux*) Q. de la Place Maubert p. 130, t. IV.
Mulets. (rue des) [rue d'Argenteuil — rue des Moineaux]. Q. du Palais-Royal, p. 64, t. I.
Mureaux. (*Clos des*) Q. S. Benoît, p. 60, t. IV.
Mûrier. (rue du) Q. S. Martin, p. 74, t. II.
Mûrier. (rue du) [rue Traverſine — rue S. Victor]. Q. de la Place Maubert, p. 106, t. IV.
Mûrier. (rue du *Franc*) *ibid.*
Mûrier. (rue du) Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Mûrier. (ruelle du) Q. S. Paul, p. 24, t. III.
Murs. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 6, t. IV.
Muſc. (rue du Petit) [rue S. Antoine — Quai des Céleſtins]. Q. S. Paul, p. 24, t. III.

Digitized by Google

N

Naples. (rue de) Q. S. Antoine, p. 79, t. III.
Narbonne. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 76, t. V.
Nations. (le Collége des Quatre) Q. S. Germain, p. 69, t. V.
Navarre. (le Collége de) Quartier de la Place Maubert, p. 54, t. IV.
Navet. (rue) Q. de la Gréve, p. 51, t. III.
Nazareth. (les Péres de) Q. du Temple, p. 41, t. III.
Nazareth. (rue de) *Un bout* Quai des Orfévres, *l'autre bout* le Palais. Q. de la Cité, p. 91, t. I.
Nazareth. (rue N. D. de) [rue du Pont aux Biches — rue du Temple]. Q. S. Martin, p. 83, t. II.
Nemours. (rue de *l'Hôtel de*) Q. S. André, p. 21, t. V.
Neſle. (*Hôtel & ſéjour de*) Q. S. Germain, p. 60 & 67, t. V.
Neſle. (*Quai de*) Q. S. Germain, p. 67, t. V.
Neſle. (rue de) Q. S. Euſtache, p. 37, t. II.
Neſle. (rue & *Petite* rue *de*) Q. S. Germain, p. 60, t. V.
Neuve. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 68, t. I.
Neuve. (rue) Q. S. Denys, p. 43, t. II.
Nevers. (rue de) [Quai de Conti — rue d'Anjou]. Q. S. Germain, p. 60, t. V.
Nicaiſe. (*Chapelle S.*) Q. du Palais-Royal, p. 34, t. I.
Nicaiſe. (rue S.) [rue S. Honoré — rue des Orties]. Q. du Palais-Royal, p. 64, t. I.
Nicolas. (*la Chapelle S.*) Q. de la Cité, p. 6, t. I.
Nicolas. (rue S.) [rue du Fauxbourg S. Antoine — rue de Charenton]. Q. S. Antoine, p. 92, t. III.
Nicolas. (rue *S.*) Q. du Temple, p. 29, t. III.
Nicolas. (rue du Cimetière S.) [rue Tranſnonain — rue & Q. S. Martin]. p. 83, t. II.
Nicolas des Champs. (l'Egliſe S.) Q. S Martin, p. 52, t. II.
Nicolas du Chardonnet. (l'Egliſe S.) Q. de la Place Maubert, p. 142, t. IV.
Nicolas du Chardonnet. (le Séminaire S.) *ibid.* p. 150.
Nicolas du Chardonneret. (rue *S.*) Q. de la Place Maubert, p. 108, t. IV.
Nicolas du Louvre. (*l'Egliſe S.*) Q. du Palais-Royal p. 81, t. I.
Nicolas du Louvre. (rue *S.*) Q. du Palais-Royal, p. 65, t. I.
Noir. (rue du) [rue Gratieuſe — rue d'Orléans]. Q. de la Place Maubert, p. 67 & 108, t. IV.
Nonaindières. (rue des) [rue de Joui — Quai des Ormes]. Q. S. Paul, p. 29, t. III.
Normandie. (rue de) [rue Charlot — Carrefour des Filles du Calvaire]. Q. du Temple, p. 20, t. III.
Notre-Dame, Egliſe Cathédrale. Q. de la Cité, p. 116, t. I.
Notre-Dame. (Le Chapitre de) Q. de la Cité, p. 143, t. I.

Digitized by Google

Notre-Dame. (le Cloître) Q. de la Cité, p. 143, t. I.
Notre-Dame. (le Parvis) Q. de la Cité, p. 114, t. I.
Notre-Dame la Petite. (*l'Eglise de*) Q. de la Cité, p. 93, t. I.
Notre-Dame de Bayeux. (*le Collége de*) Quartier S. André, p. 63, t. V.
Notre-Dame aux Bois. (l'Abbaye de) Q. du Luxembourg, p. 83, t. V.
Notre-Dame des Bois. (*Chappelle de*) Q. Sainte-Opportune, p. 32, t. I.
Notre-Dame de Bonne Délivrance. (l'Eglise de) au Gros Caillou. Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Notre-Dame de Bonne Nouvelle. (l'Eglise de) Q. S. Denys, p. 80, t. II.
Notre-Dame de Bon Secours. (les Religieuses de) Q. S. Antoine, p. 68, t. III.
Notre-Dame des Champs ou *des Vignes.* (*l'Eglise de*) Quartier S. Benoît, p. 150, t. IV.
Notre-Dame. (les Filles de la Congrégation de) Q. de la Place Maubert, p. 34, t. IV.
Notre-Dame de l'Étoile. (*la Chapelle de*) Quartier de la Cité, p. 7, t. I.
Notre-Dame de la Fontaine. (*la Chapelle de*) Q. de la Cité, p. 46, t. I.
Notre-Dame de Grace. (*le Monastère de*) Q. du Luxembourg, p. 109, t. V.
Notre-Dame de Grace. (*les Religieuses de*) Q. du Palais-Royal, p. 61, t. I.
Notre-Dame de Liesse. (les Bénédictines de) Q. du Luxembourg, p. 94, t. V.
Notre-Dame de Lorrette (la Chapelle de) Q. Montmartre, p. 18, t. II.
Notre-Dame de la Miséricorde. (l'Hôpital de) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Notre-Dame de Miséricorde. (les Religieuses de) Quartier du Luxembourg, p. 30, t. V.
Notre-Dame des Près. (*les Religieses de*) Q. du Luxembourg, p. 113, t. V.
Notre-Dame de Sion (le Monastère de) Q. de la Place Maubert, p. 178, t. IV.
Notre-Dame des Vertus. (les Filles de) Quartier S. Antoine, p. 54, t. III.
Notre-Dame des Victoires. (*V.* les Augustins Réformés) Q. Montmartre, p. 50, t. II.
Notre-Dame des Voûtes (*la Chapelle de*) Quartier de la Cité, p. 46, t. I.
Notre-Dame. (Isle) Q. de la Cité, p. 205, t. I.
Notre-Dame. (Pont) Q. de la Cité, p. 190, t. I.
Notre-Dame, (rue *du Pont*) Q. de la Cité, p. 66, t. I.

Notre-

Digitized by Google

Notre-Dame. (*Port*) Q. de la Cité, p. 60, t. I.
Notre-Dame. (rue) Q. S. Martin, p. 37, t. II.
Notre-Dame. (rue) Q. de la Place Maubert, p. 24 t. IV.
Notre-Dame. (rue Neuve) *Un bout* rue du Marché Palu, *l'autre bout* Parvis N. D. Q. de la Cité, p. 91, t. I.
Notre-Dame. (rue Vieille) [rue de la Clef — rue du Pont aux Biches]. Q. de la Place Maubert, p. 109, t. IV.
Notre-Dame de Bonnne-Nouvelle. (rue) [rue Beauregard — le Boulevard]. Q. S. Denys, p. 80, t. II.
Notre-Dame des Champs (rue) Q. S. Benoît, p. 164, t. IV.
Notre-Dame des Champs. (rue) [rue de Vaugirard — rue d'Enfer]. Q. du Luxembourg, p. 71, t. V.
Notre-Dame. (Cul-de-Sac de) *ibid.* p. 74.
Notre-Dame. de Recouvrance (rue) [rue Beauregard — le Boulevard]. Q. S. Denys, p. 81, t. II.
Notre-Dame des Victoires. (rue) [rue des Petits Pères — rue Montmartre]. Q. Montmartre, p. 62, t. II.
Notteau. (ruelle *Jean*) Q. de la Cité, p. 204, t. I.
Novion. (*Cul-de-Sac*) Q. Sainte-Avoie, p. 26, t. III.
Noyer. (rue du) Q. du Temple, p. 42, t. III.
Noyers. (rue des) [rue S. Jacques — Place Maubert]. Quartier S. Benoît, p. 191, t. IV.
Nuceriis, Nucibus, Nucum & *Nucium.* (*Vicus de*) Q. S. Benoît, p. 191, t. IV.

O

Oblin. (rue) [la Place S. Eustache — la Halle au Bled]. Q. S. Eustache, p. 36, t. II.
Observance. (rue de l') [rue des Cordeliers — rue des Fossés de M. le Prince]. Q. S. André, p. 111, t. V.
Observatoire. (l') Q. S. Benoît, p. 192, t. IV.
Observatoire. (rue de l') le long de l'enceinte de l'Observatoire. Q. S. Benoît, p. 192, t. IV.
Oeufs. (rue du Port aux) [rue de la Pelleterie — la Rivière]. Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Ogniard. (rue) [rue des Cinq-Diamants — rue S. Martin]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 67, t. I.
Oiseaux. (*Pont aux*) Q. de la Cité, p. 174, t. I.
Oiseaux. (rue des) [rue de Beausse — le Petit Marché du Marais]. Q. du Temple, p. 21, t. III.
Olivet. (rue d') [rue de Traverse — rue des Brodeurs]. Q. S. Germain, p. 61, t. V.
Opéra. (l') Q. du Palais-Royal, p. 27, t. I.
Opéra. (Cul-de-Sac de l') Q. du Palais-Royal, p. 27, t. I.
Opéra Comique. (*Cul de-Sac de l'*) Quartier du Luxembourg, p. 116, t. V.
Opportune. (Cloître Sainte-) Quartier Sainte-Opportune, p. 7 & 16, t. I.

Digitized by Google

Opportune. (l'Egliſe Sainte-) Q. Sainte-Opportune, p. 32, t. I.
Opportune. (*l'Hopital Sainte-*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 19, t. I.
Opportune. (*Petite* rue *Sainte-*) Quartier Sainte-Opportune, p. 20 & 51, t. I.
Opportune. (rue *Sainte-*) Q. Sainte-Opportune, p. 7, t. I.
Orangerie. (*Cul-de-Sac de l'*) Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Orangerie, *des Oranges* & *des Orangers.* (rue de l') *Un bout* rue d'Orléans, *l'autre bout* rue Cenſier. Q. de la Place Maubert, p. 109, t. IV.
Oratoire. (la Congrégation des Prêtres de l') Q. du Louvre, p. 42, t. I.
Oratoire S. Magloire. (l') *V.* Magloire.
Oratoire. (l'Inſtitution de l') *V.* Inſtitution.
Oratoire. (Cul-de-Sac de l') Q. du Louvre, p. 40, t. I.
Orberie. (*la Grand'*) Q. de la Cité, p. 76, t. I.
Orberie. (*la Petite*) Q. de la Cité, p. 54, t. I.
Orde-rue, (*l'*) Q. S. Euſtache, p. 48, t. II.
Oreille. (rue de *Vieille*) Quartier de la Gréve, p. 15, 28, 46 & 51, t. III.
Orfévres. (la Chapelle des) Q. Sainte-Opportune, p. 44, t. I.
Orfévres. (rue des) [rue S. Germain l'Auxerrois — rue Jean Lantier]. Quartier Sainte-Opportune, p. 44, t. I.
Orillon. (rue) Q. S. André, p. 45, t. V.
Orléans. (Palais d') Q. du Luxembourg, p. 100, t. V.
Orléans. (*le Petit ſéjour d'*) Quartier de la Place Maubert, p. 110, t. IV.
Orléans. (Quai d') Q. de la Cité, p. 203, t. I.
Orléans. (rue d') [rue S. Honoré — rue des deux Ecus]. Q. S. Euſtache, p. 37, t. II.
Orléans. (rue d') Q. S. Antoine, p. 34. t. III.
Orléans. (rue d') [rue des Quatre-Fils — rue d'Anjou]. Q. du Temple, p. 21, t. III.
Orléans. (rue d') [rue Moufetard — rue du Jardin du Roi]. Q. de la Place Maubert, p. 110, t. IV.
Orléans. (rue *Neuve d'*) Q. S. Denys, p. 4, t. II.
Orléans. (rue Neuve d') [rue du Fauxbourg S. Denys — rue du Fauxbourg S. Martin]. Q. S. Denys, p. 82, t. II.
Orme. (rue *du Puits de l'*) Q. S. Benoît, p. 165 & 213, t. IV.
Ormes. (Quai des) Q. S Paul, p. 29, t. III.
Ormes de Blondei. (*Quai des*) Q. de la Cité, p. 65, t. I.
Ormes. (rue *aux*) Q. S. Paul, p. 29, t. III.
Orphelines du S. Enfant Jeſus. (les) Q. S. Benoît, p. 209, t. IV.
Orphelins de S. Sulpice. (les) Q. du Luxembourg, p. 33, t. V.
Orſai. (Quai d') Q. S. Germain, p. 76, t. V.
Orties. (rue des) [rue Sainte-Anne — rue d'Argenteuil]. Q. du Palais-Royal, p. 65, t. I.
Orties. (rue des) [le long des Galeries du Louvre]. Quartier du Palais-Royal, p. 65, t. I.

Digitized by Google

Oseille. (rue de l') *Un bout* rue de Poitou, *l'autre bout* rue S. Louis. Q. du Temple, p. 22, t. III.
Oseraie. (*l'*) Q. S. Germain, p. 55, t. V.
Oseroie. (rue de *l'*) Q. S. Benoît, p. 13, t. IV.
Oublayers. } rue des) Q. de la Cité, p. 75, t. I.
Oublieurs. }
Oues *ou* Ours. (rue aux) [rue S. Denys — rue S. Martin]. Q. S. Denys, p. 82, t. II.
Ovide. (Foire S.) Place de Louis XV. Q. du Palais-Royal, p. 16, t. I.

P

Pagevin. (rue) [rue Verderet — rue des Vieux Auguſtins]. Q. S. Euſtache, p. 39, t. II.
Pain-Mollet. (rue Jean) [rue des Arſis — Carrefour Guillori]. Q. de la Gréve, p. 29, t. III.
Palais. (le) Q. de la Cité, p. 4, t. I.
Palais-Royal. (le) Q. du Palais-Royal, p. 23, t. I.
Palais { du Luxembourg. / des Tuileries, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Palatine. (rue) Q. de la Cité, p. 209, t. I.
Palatine. (rue) [rue Garancière — rue des Foſſoyeurs]. Q. du Luxembourg, p. 75, t. V.
Palée ou *Jean Palée.* (rue) Q. S. Martin, p. 13, t. II.
Palée ou Pavée. (rue) Q. S. Denys, p. 46, t. II.
Palu. (rue du Marché) [Petit Pont — rue de la Calendre]. Q. de la Cité, p. 84, t. I.
Paon. (rue du) [rue des Cordeliers — rue du Jardinet]. Q. S. André, p. 111, t. V.
Paon. (rue du *Petit*) *ibid.* p. 92.
Paon. (Cul-de-Sac du) *ibid.* p. 92 & 112.
Paon. (rue du) [rue S. Victor — rue Traverſine]. Quartier de la Place Maubert, p. 114, t. IV.
Paon. (rue du *Petit*) *ibid.*
Paon. (ruelle *devant le Petit*) Q. S. Martin, p. 21, t. II.
Paon-Blanc. (rue du) [rue de la Mortellerie — Quai des Ormes]. Q. S. Paul, p. 30, t. III.
Papelards. (*la motte aux*) Q. de la Cité, p. 2, t. I.
Paradis. (rue de) [rue du Fauxbourg S. Denys — rue Sainte-Anne]. Q. S. Denys, p. 85, t. II.
Paradis (rue de) [Vieille rue du Temple — rue du Chaume]. Q. Sainte-Avoie, p. 35, t. III.
Paradis & du Petit. (rue de) Q. S. Benoît, p. 164, t. IV.
Paradis. (rue *du Petit*) Q. du Temple, p. 23, t. III.
Parc-Royal. (rue du) Q. S. Antoine, p. 86, t. III.
Parc-Royal. (rue du) [rue de Torigni — rue S. Louis]. Q. du Temple, p. 22 & 45, t. III.
Parcheminerie. (rue de *la*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 37, t. I.

Digitized by Google

Parcheminerie. (rue de la) *Un bout* rue S. Jacques, *l'autre bout* rue de la Harpe. Q. S. André, p. 113, t. V.
Parcheminiers. (rue des) *ibid.*
Parcheminerie. (rue de *la*) *de la Petite & de la Vieille*) Quartier Sainte-Avoie, p. 18, t. III.
Parloir aux Bourgeois. Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 15 & 62, t. I.
——— Q. de la Gréve, p. 20, t. III.
——— Q. S. Benoît, p. 127, t. IV.
——— Q. du Luxembourg, p. 67, t. V.
——— Q. S. André, p. 81, t. V.
Paroles. (rue des Mauvaiſes) [rue des Bourdonnois — rue des Lavandières]. Q. Sainte-Opportune, p. 47, t. I.
Parvis. (rue du) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Pas de la Mule. (rue du) *V.* Mule.
Paſſementière. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 66, t. I.
Paſſion. (*les Filles de la*) Q. Montmartre, p. 13, t. II.
Paſtourelle. (rue) [rue du Temple — rue du Grand Chantier]. Q. du Temple, p. 23, t. III.
Patriarche. (*Iſle du*) Q. de la Cité, p. 184, t. I.
Patriarche. (la Maiſon du) Q. de la Place Maubert, p. 97, t. IV.
Paul. (l'Egliſe S.) Q. S. Paul, p. 30, t. III.
Paul. (l'Hôtel S.) Q. S. Paul, p. 12, t. III.
Paul. (rue S.) [rue S. Antoine — Quai & Quartier S. Paul]. p. 30, t. III.
Paul. (rue des Prêtres S.) [rue de Joui — rue S. Paul]. *ibid.* p. 33.
Paul. (rue de *la Fauſſe Poterne S.*) Q. S. Paul, p. 21 & 34, t. III.
Paul. (rue *de l'Archet S.*) *ibid.* p. 34.
Paul. (rue Neuve S.) [rue S. Paul — rue Beautreillis]. Quartier S. Paul, p. 34, t. III.
Paume. (rue *Neuve des deux Jeux de*) Quartier des Halles, p. 32, t. II.
Pauvres. (le Grand Bureau des) Q. de la Gréve, p. 23, t. III.
Pavée. (rue) [rue Montorgueil — rue du Petit Lion]. Quartier S. Denys, p. 85, t. II.
Pavée. (rue) Q. S. Antoine, p. 60 & 135, t. III.
Pavée. (rue) [rue des Francs-Bourgeois — rue du Roi de Sicile]. Q. S. Antoine, p. 93, t. III.
Pavée, Pavégoire & *Pavée d'Andouilles.* (rue) Q. de la Place Maubert, p. 32 & 107, t. IV.
Pavée & *Pavée d'Andouilles.* (rue) [Quai des Auguſtins — rue S. André]. Q. S. André, p. 113, t. V.
Pavillon. (rue des trois) [rue du Parc-Royal — rue des Francs-Bourgeois.] Q. S. Antoine, p. 99, t. III.
Payen. (le Clos) Q. de la Place Maubert, p. 8, t. IV.

Digitized by Google

Payen. (rue) Q. de la Place Maubert, p. 8, t. IV.
Payenne & *Payelle.* (rue) *Un bout* rue Pavée, *l'autre bout* rue du Parc-Royal. Q. S. Antoine, p. 100, t. III.
Peintres. (Cul-de-Sac de la Porte aux) Q. S. Denys, p. 37, t. II.
Peinture & de Sculpture. (l'Académie de) Q. du Louvre, p. 17, t. I.
Pélagie. (la Maiſon de Sainte-) Quartier de la Place Maubert, p. 116, t. IV.
Pelican. (rue du) [rue de Grenelle — rue des Petits-Champs]. Q. S. Euſtache, p. 39, t. II.
Pellé. (ruelle) Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Pelleterie. (rue de la) [rue S. Barthélemi — rue de la Lanterne]. Q. de la Cité, p. 154, t. I.
Pelleterie. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 29, t. V.
Pelletier. (le Quai) Q. de la Gréve, p. 42, t. III.
Penecher. / *Peniche.* } rue) Q. Montmartre, p. 52, t. II.
Pénitentes. (*les Filles*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 28, t. I.
Pénitentes ou *Répenties.* (rue *des Filles*) Quartier S. Euſtache, p. 37, t. II.
Pentemont. (l'Abbaye de N. D. de) Q. S. Germain, p. 47, t. V.
Péquai *ou* Piquet. (Cul-de-Sac) Q. Sainte-Avoie, p. 25, t. III.
Percée. (rue) Q. de la Cité, p. 61, t. I.
Percée. (rue) Q. S. Euſtache, p. 49, t. II.
Percée & *Perciée.* (rue) Q. S. Denys, p. 43 & 88, t. II.
Percée & *Perciée.* (rue) [rue S. Antoine — rue des Prêtres S. Paul]. Q. S. Paul, p. 34, t. III.
Percée. (rue) [rue de la Harpe — rue Hautefeuille]. Quartier S. André, p. 117, t. V.
Percée. (ruelle) Q. Montmartre, p. 62, t. II.
Perche. (rue du) [rue d'Orléans — Vieille rue du Temple]. Q. du Temple, p. 23, t. III.
Perdue. (rue) [rue des Grands Dégrés — Place Maubert]. Q. de la Place Maubert, p. 114, t. IV.
Père. (rue *S.* / Pères. (rue des SS. } [Quai Malaqueſt — rue de Grenelle]. Q. *S.* Germain, p. 61, t. V.
Pères. (rue des Petits) [rue de la Vrilliére — rue de la Feuillade.] Q. Montmartre, p. 46, t. II.
Perforatus. (*Vicus*) Q. S. André, p. 117, t. V.
Pergamenorum. (*Vicus*) Q. S. André, p. 113, t. V.
Périgueux. (rue de) [rue de Bretagne — rue de Boucherat]. Q. du Temple, p. 23, t. III.
Perrin. (rue du *Pont*) Q. S. Antoine, p. 5, t. III.
Perle. (rue de la) [Vieille rue du Temple — rue de Thorigni]. Q. du Temple, p. 24, t. III.
Pernelle & *Perronnelle.* (rue) [rue de la Mortellerie — Quai & Quartier de la Gréve]. p. 30 & 42, t. III.
Pernelle S. Pol. (rue) Q. Sainte-Avoie, p. 25 & 34, t. III.

Digitized by Google

Péronnelle. (*Cul-de-Sac*) Q. du Palais-Royal, p. 75, t. I.
Perpetue. (*les Filles Sainte-*) Q. S. Benoît, p. 61, t. IV.
Perpignan. (rue) *Un bout* rue des trois Canettes, *l'autre bout* rue des Marmouzets. Q. de la Cité, p. 155, t. I.
Perrette. (rue) Q. S. Denys, p. 38, t. II.
Perrin Gaſſelin. (rue) [rue du Chevalier du Guet — rue S. Denys]. Q. Sainte-Opportune, p. 48, t. I.
Pertuis. (*Port de*) Q. de la Place Maubert, p. 133, t. IV.
Pet. (rue du) Q. S. Denys, p. 45, t. II.
Pet. (rue du, *du Gros* & *du Petit*) Quartier S. André, p. 120, tom. V.
Pet-au-Diable. (rue du) [rue de la Tiſſeranderie — Cloître S. Jean]. Q. de la Gréve, p. 43, t. III.
Petit-Muſc. (rue du) *V.* Muſc.
Petites Maiſons. (l'Hôpital des) Q. du Luxembourg, p. 85, tom. V.
Petites Maiſons. (rue de *l'Hôpital des*) Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Petrinville, Petrouville & *Poitronville.* Quartier du Temple, p. 44, t. III.
Phelippeaux. (rue) [rue du Temple — rue de la Croix]. Q. S. Martin, p. 84, t. II.
Philippe. (l'Egliſe de S.) Q. du Palais-Royal, p. 72 t. I.
Philippe. (rue S.) [rue de Bourbon — rue de Cléri]. Quartier S. Denys, p. 86, t. II.
Philippe le-Comte. (rue) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 12, t. I.
Picart. (*la Communauté de Madame*) Quartier du Luxembourg, p. 59 & 67, t. V.
Picpus. (les Religieux) Q. S. Antoine, p. 101, t. III.
Picpus. (rue de) [Barrières du Thrône & de Picpus]. Quartier S. Antoine, p. 101, t. III.
Pie. (*Vallée de*) Q. Sainte-Opportune, p. 31, t. I.
Pied-de-Biche. (rue du) Q. du Luxembourg, p. 58, t. V.
Pied de Bœuf. (rue du) [rue de la Joaillerie — la Rivière]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 12 & 71, t. I.
Pierre. (rue du *Port à Maître*) Q. S. Benoît, p. 38, t. IV.
Pierre. (rue S.) [rue Montmartre — rue N. D. des Victoires]. Q. Montmartre, p. 51, t. II.
Pierre. (rue S.) [rue S. Gilles — rue des douze Portes]. Q. du Temple, p. 24, t. III.
Pierre. (rue Neuve S.) *ibid.*
Pierre. (rue S.) Q. S. Antoine, p. 72, t. III.
Pierre. (rue *S.*) Q. S. Germain, p. 61, t. V.
Pierre. (rue *S.*) Q. du Luxembourg, p. 48 & 57, t. V.
Pierre. (Cul-de-Sac S.) Q. Montmartre, p. 43, t. II.
Pierre & S. Louis. (Séminaire S.) Quartier du Luxembourg, p. 39, t. V.

Digitized by Google

Pierre-Aſſis, *Agis* & *Argile.* (rue) *Un bout* rue Mouſetard, *l'autre bout* Carrefour S. Hippolyte. Q. de la Place Maubert, p. 114, t. IV.
Pierre-au-Lait. (*la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 38, t. I.
Pierre-au-Lait ou *Pierre Oilard* & *Pierre au Rat.* (rue) Q. S. Martin, p. 85, t. II.
Pierre Aulard & Allard. (rue) [rue Neuve S. Merri — rue du Poirier]. Q. S. Martin, p. 85, t. II.
Pierre-au-Poiſſon. (rue) [rue de la Saunerie — Marché de la Porte de Paris]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 67, t. I.
Pierre aux Bœufs. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité, p. 157, tom. I.
Pierre aux Bœufs. (rue S.) [Parvis N. Dame — rue des Marmouzets]. Q. de la Cité, p. 156, t. I.
Pierre des Arſis. (l'Egliſe de S.) Q. de la Cité, p. 46, t. I.
Pierre des Arſis. (rue *S.*) Quartier de la Cité, p. 55, t. I.
Pierre du Gros Caillou. (l'Egliſe de S.) Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Pierre-la-Pie (rue *Court-*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 10 & 72, t. I.
Pierre Sarrazin. (rue) [rue Hautefeuille — rue de la Harpe]. Q. S. André, p. 117, t. V.
Piliers des Halles. (les Grands) Q. des Halles, p. 35, t. II.
Piliers des Halles. (les Petits) Q. des Halles, p. 33, t. II.
Pilori. (le) Q. des Halles, p. 26, t. II.
Pilori. (*le*) Q. du Luxembourg, p. 16, t. V.
Pilori. (rue du) Q. du Luxembourg, p. 16, t. V.
Pincourt. (rue de) Q. S. Antoine, p. 107, t. III.
Pincourt. (rue du *Bas*) *ibid.* p. 112.
Pinte. (la Grande) Q. Montmartre, p. 31, t. II.
Pirouette. (rue) Q. des Halles, p. 34, t. II.
Piſtolet. (rue du) Q. S. Paul, p. 19, t. III.
Piſtolets. (rue des trois) [rue Neuve S. Paul — rue du Petit Muſc]. Q. S. Paul, p. 34, t. III.
Pitié. (l'Hôpital de la) Q. de la Place Maubert, p. 30, t. IV.
Place-Royale. (la) Q. S. Antoine, p. 126, t. III.
Place { de l'Arſenal. / la Baſtille, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Placide. (rue S.) [rue de Sévre — rue des Vieilles Tuileries]. Q. du Luxembourg, p. 75, t. V.
Plaies de N. S. (*la Chapelle des cinq*) Q. du Palais-Royal, p. 34, t. I.
Planche. (rue de la) [rue du Bac — rue de la Chaiſe]. Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Planche-Mibrai. (rue) [Pont Notre-Dame — rue des Arſis. Q. de la Gréve, p. 45, t. III.
Planchette. (Cul-de-Sac de la) Q. S. Martin, p. 73 & 80, t. II.
Planchette. (rue de la) Q. Montmartre, p. 52, t. II.
Planchette. (rue de la) Q. S. Antoine, p. 60, t. III.

Digitized by Google

Planchette. (rue de la) *Un bout* rue de Charenton, *l'autre bout* rue des Terres-Fortes. Q. S. Antoine, p. 60, & 106, t. III.
Planchette. (rue de la) [rue de Charenton — rue de la Vallée de Fécan, *ibid.*
Planchette. (rue de *la*) Q. de la Place Maubert, p. 95, t. IV.
Plaſtaye. (rue de *la*) } Q. S. Martin, p. 12, t. II.
Plaſtraria. (*Vicus*) }
Pluſtrariorum. (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 193, t. IV.
Plat d'Etain. (rue du) [rue des Déchargeurs — rue des Lavandières]. Q. Sainte-Opportune, p. 48, t. I.
Plâtre. (*le Champ au*) Q. S. Paul, p. 13 & 24, t. III.
Plâtre. (Champ & Port au) Q. S. Antoine, p. 60, t. III.
Plâtre. (rue du Port au) *ibid.*
Plâtre. (rue du) [rue Sainte-Avoie — rue de l'Homme Armé]. Q. Sainte-Avoie, p. 37, t. III.
Plâtre, de *la Plâtrière* & *des Plâtriers.* (rue du) [rue S. Jacques — rue des Anglois]. Q. S. Benoît, p. 193, t. IV.
Plâtrière. (rue de *la*) *ibid.*
Plâtrière. (rue) [rue de Grenelle — rue Montmartre]. Quartier S. Euſtache, p. 40, t. II.
Plâtrière. (rue de *la*) Q. S. Martin, p. 12, t. II.
Plâtrière & *de la Vieille.* (rue de la) Q. S. André, p. 40, t. V.
Pleſſis. (rue du) Q. S. Germain, p. 81, t. V.
Pleſſis-Sorbonne. (le Collége du) Q. S. Benoît, p. 113, t. IV.
Plume (rue de *la*) Q. S. Germain, p. 80, t. V.
Plumet. (rue) Q. S. Germain, p. 32, t. V.
Plumets. (rue des) [rue de la Mortellerie — Quai & Quartier de la Gréve]. p. 46, t. III.
Pointe-Saint-Euſtache. (rue de la) *V.* Euſtache.
Poirée. (rue Bertin & Martin) [rue S. Germain-l'Auxerrois — rue des deux Boules]. Q. Sainte-Opportune, p. 10, t. I.
Poirée & Porée. (rue Guillaume) Q. Sainte-Opportune, p. 13, t. I.
Poirées. (rue des) Q. S. Benoît, p. 13, t. IV.
Poirées & Neuve des (rue des) [rue S. Jacques — rue des Cordiers]. Q. S. André, p. 118, t. V.
Poirier. (rue du) [rue Neuve S. Merri — rue Maubué]. Q. S. Martin, p. 86, t. II.
Poiſſon. (Halle au) Q. des Halles, p. 9, t. II.
Poiſſon & *la Poiſſonerie.* (*la Place au*) Quartier S. Benoît, p. 37 & 195, t. IV.
Poiſſonnerie. (rue de *la Petite*) Q. Sainte-Opportune, p. 51, t. I.
Poiſſonnière. (rue) [rue des Petits Carreaux — Fauxbourg S. Denys]. Q. S. Denys, p. 3 & 86, t. II.
Poiſſonnière. (Petite rue) *ibid.* p. 82.
Poiſſons ou *des trois Poiſſons* (ruelle des) Quartier de la Grève, p. 30, t. III.
Poiſſons. (ruelle des trois) Q. Sainte-Opportune, p. 26, t. I.
Poitevins. (rue des) [rue Hautefeuille — rue du Battoir, Q. S. André, p. 119, t. V.

Digitized by Google

Poitevins. (rue *Gerard* & *Guiard aux*) *ibid.*
Poitiers & *Potier.* (rue de) *Un bout* Quai d'Orſay, *l'autre bout* rue de l'Univerſité. Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Poitou. (rue de) [rue d'Anjou — Vieille rue du Temple]. Q. du Temple, p. 25, t. III.
Poliveau ou *Pont-Livaut.* (rue) Q. de la Place Maubert, p. 121, t. IV.
Pologne (rue de la) Q. du Palais-Royal, p. 6, t. I.
Pomme. } (rue de *la*) Q. de la Cité, p. 37, t. I.
Pomme-Rouge. }
Pompadour. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 18, t. IV.
Ponceau. (rue du) [rue S. Denys — rue des Egoûts]. Quartier S. Denys, p. 41 & 87, t. II.
Ponceau. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 127, t. IV.
Pont. (le Petit) Q. de la Cité, p. 197, t. I.
Pont. (rue de *la Tournée du*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 73, t. I.
Pont. (rue du) Q. S. Germain, p. 16, t. V.
Pont. (rue du Petit) [le Petit-Châtelet — le Carrefour S. Séverin]. Q. S. Benoît, p. 195, t. IV.
Pont Neuf. (rue du) Q. du Louvre, p. 48, t. I.
Pont Neuf. (le) Q. de la Cité, p. 177 & 178, t. I.
Pont Neuf. (rue du) Q. S. André, p. 22, t. V.
Pont-Rouge. (le) Q. de la Cité, p. 200, t. I.
Pont-Rouge. (*le*) Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Pont-Royal. (le) Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Pont { aux Biches. / au Change, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Ponts. (rue des deux) [le Pont de la Tournelle — le Pont-Marie]. Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Ponthieu. (rue au *Comte de*) Q. Sainte-Opportune, p. 10, t. I.
Popin. (rue de l'Abreuvoir) [rue S. Germain l'Auxerrois — la Rivière]. Q. Sainte-Opportune, p. 6, t. I.
Popincourt. (rue de) [rue du Meſnil-Montant — rue de la Roquette]. Q. S. Antoine, p. 107, t. III.
Popincourt. (rue du Bas) *ibid.* p. 112.
Porcherons *ou* de N. D. de Lorrette. (la Chapelle des) Q. Montmartre, p. 18, t. II.
Porcherons. (le Château des) *ibid.*
Porcherons. (rue des) Q. Montmartre, p. 33 & 35, t. II.
Porcularia Via. Q. des Halles, p. 8, t. II.
Porées. (rue des) Q. de S. Benoît, p. 37, t. IV.
Poretarum & ad Poretas. (*Vicus*) Q. S. André, p. 118, t. V.
Port-Royal. (l'Abbaye de) Q. du Luxembourg, p. 8, t. V.
Port { S. Bernard. / au Bled, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Portefoin. (rue) [rue du Temple — rue des Enfants-Rouges]. Q. du Temple, p. 13 & 26, t. III.

Digitized by Google

Porte Neuve. (la) Q. du Palais-Royal, p. 7, t. I.
Porte Neuve. (rue de *la*) Q. Sainte-Avoie, p. 28, t. III.
Porte Papale. Q. S. Benoît, p. 87, t. IV.
Porte { S. Antoine. / S. Bernard, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Portes. (rue *aux deux*) Q. Sainte-Opportune, p. 44, t. I.
Portes. (rue des deux) *Un bout* rue Pavée, *l'autre bout* rue Thevenot. Q. S. Denys, p. 40 & 87, t. II.
Portes. (rue des *deux*) Q. S. Denys, p. 40, t. II.
Portes. (rue des deux) [rue de la Tisseranderie — rue de la Verrerie]. Q. de la Grève, p. 46, t. III.
Portes. (rue *aes deux*) Q. du Temple, p. 13, t. III.
Portes. (rue *des deux*) Q. S. Benoît, p. 197, t. IV.
Portes. (rue des *deux*) [rue Hautefeuille — rue de la Harpe]. Q. S. André, p. 120, t. V.
Portes. (rue des *deux*) *ibid.* p. 16, 117 & 134.
Portes. (rue des *deux*) Q. S. Germain, p. 61, t. V.
Portes. (rue des douze) [rue S. Louis — rue S. Pierre]. Q. du Temple, p. 29, t. III.
Portes. (rue des trois) [rue des Rats — rue du Pavé de la Place Maubert]. Q. S. Benoît, p. 197, t. IV.
Portes. (rue des *trois*) Q. du Temple, p. 45, t. III.
Poste aux Chevaux. (la) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Postes. (Hôtel-Royal des) Q. S. Eustache, p. 41, t. II.
Postes. (rue des) [rue Chantereine — rue des Porcherons]. Q. Montmartre, p. 52, t. II.
Postes. (rue des) [l'Estrapade — rue de l'Arbalète]. Q. S. Benoît, p. 198, t. IV.
Postes. (ruelle des) Q. S. Martin, p. 37, t. II.
Pot de Fer. (rue) [rue du Vieux Colombier — rue de Vaugirard]. Q. du Luxembourg, p. 75, t. V.
Pot de Fer. (rue du) [rue des Postes — rue Mouffetard]. Q. S. Benoît, p. 211, t. IV.
Poterie. (rue de la) [rue de la Lingerie — rue de la Tonnellerie]. Q. des Halles, p. 32, t. II.
Poterie, Poterne & Fausse Poterne. (rue de *la*) Q. S. Martin, p. 13, t. II.
Poterie. (rue de la) [rue de la Verrerie — Carrefour Guillori]. Q. de la Grève, p. 46, t. III.
Poteries. (*le Clos des*). Q. S. Benoît, p. 198 & 209, t. IV.
Poteries S. Séverin (ruelle des) Q. S. Benoît, p. 164 & 198, t. IV.
Poterne & de la Fausse Poterne. (rue de *la*) Q. S. Martin, p. 4, t. II.
Poterne. (rue *Neuve*) Q. Sainte-Avoie, p. 28, t. III.
Poterne. (ruelle *Jean de la*) Q. Sainte-Opportune, p. 9, t. I.
Potiers d'Etain. (rue des) [rue Pirouette — rue de la Coffonnerie]. Q. des Halles, p. 33, t. II.

Digitized by Google

Poulaillerie. (*la*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 14 & 18, t. I.
Poulaillerie. (*la*) Q. Sainte-Opportune, p. 31, t. I.
Poule ou *des Poulies.* (rue de *la*) Q. de la Cité, p. 65, t. I.
Poules. (rue des) *Un bout* Vieille Eſtrapade, *l'autre bout* rue du Puits qui parle. Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Poulies. (rue des) [rue S. Honoré — Place du Louvre]. Q. du Louvre, p. 51, t. I.
Poulies S. Pou. (rue des) Q. S. Paul, p. 17, t. III.
Poulies. (rue des *Viez*) *ibid.* p. 18 & 21.
Poulies. (rue des, *des Vieilles*, *Ferri*, & *Richard des*) Q. S. Antoine, p. 75, t. III.
Poulies. (rue *Richard des*) Q. du Temple, p. 13 & 26, t. III.
Poulletier. (rue) [Quai d'Alençon — Quai des Balcons]. Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Poupée. (rue) [rue de la Harpe — rue Hautefeuille]. Quartier S. André, p. 120, t. V.
Poupeline. (*Porte*) Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.
Pourceaux. (*Marché aux*) Q. du Palais-Royal, p. 5, t. I.
Pourceaux. (*Place & Marché aux*) Quartier Sainte-Opportune, p. 15, 17 & 29, t. I.
Pourpointerie. (rue de *la*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 64, t. I.
Pourtour. (rue du) [rue du Monceau S. Gervais — Place Baudoyer]. Q. de la Gréve, p. 47, t. III.
Pré aux Clercs. *V.* Clercs.
Pré-Crotté. (*le*) Q. du Luxembourg, p. 14 & 98, t. V.
Prêcheurs. (Cul-de-Sac des) Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Prêcheurs. (rue des) [rue S. Denys — les Halles] Q. des Halles, p. 33, t. II.
Précieux Sang. (les Religieuſes du) Q. du Luxembourg, p. 105, t. V.
Prédicateurs de la Pénitence. (*les*) *V.* Cordeliers.
Prémontrés. (les) Q. S. André, p. 88, t. V.
Prémontrés-Réformés. (les) Q. du Luxembourg, p. 81, t. V.
Préſentation N. D. (les Religieuſes de la) Quartier S. Benoît, p. 202, t. IV.
Préſentation de Notre-Dame. (*le Monaſtère de la*) Q. du Luxembourg, p. 109, t. V.
Preſles. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 30, t. IV.
Prêtre. (ruelle *au*) Q. S. André, p. 134, t. V.
Prêtres de la Communauté. (*les*) Quartier du Luxembourg, p. 37, t. V.
Prêtres. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 65, t. I.
Prêtres. (rue des) [rue Bordet — Quarré Sainte-Geneviève]. Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.
Prêtres. (rue des) Q. du Luxembourg, p. 4, 48 & 57, t. V.
Prêtres. (ruelle des) Q. S. Benoît, p. 212, t. IV.

Digitized by Google

Prince. (rue des Foſſés de M. le Prince) *Un bout* rue de Condé, *l'autre bout* rue de Vaugirard. Q. du Luxembourg, p. 79, t. V.
Princeſſe. (rue) rue du Four — rue Guiſarde]. Q. du Luxembourg, p. 78, t. V.
Prouvaires. (rue des) [rue du Roule — rue Traînée]. Quartier S. Euſtache, p. 43, t. II.
Provençaux. (Cul-de-Sac des) Q. du Louvre, p. 4, t. I.
Provence. (rue de) [rue du Fauxbourg Montmartre — la Chauſſée d'Antin]. Q. Montmartre, p. 53, t. II.
Providence. (les Filles de la) Q. S. Benoît, p. 8, t. IV.
Providence. (les Filles de la) Q. S. Germain, p. 41, t. V.
Providence. (*Maiſon de la*) Q. S. Antoine, p. 45, t. III.
Prunier. (rue) Q. de la Gréve, p. 42, t. III.
Puits. (rue du) Q. S. Euſtache, p. 36, t. II.
Puits & *du Pô.* (rue du) [rue Sainte-Croix de la Bretonnerie — rue des Blancs-Manteaux]. Q. Sainte-Avoie, p. 37, t. III.
Puits. (rue du) Q. S. Benoît, p. 15, t. IV.
Puits. (rue du Bon) [rue Traverſine — rue S. Victor]. Q. de la Place Maubert, p. 118, t. IV.
Puits de Fer. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 33, t. IV.
Puits qui parle. (rue du) [rue Neuve-Sainte-Géneviéve — rue des Poſtes]. Q. S. Benoît, p. 213, t. IV.
Puits-Certain. *V.* Certain.
Pute-y-Muce. (rue de) Q. S. Antoine, p. 71, t. III.
Putigneuſe. (rue) Q. S. Paul, p. 18, t. III.
Putigneux. (Cul-de-Sac) *ibid.*
Putigno. (Cul-de-Sac) Q. S. Paul, p. 17, t. III.

Q

Quai { d'Alençon. / des Auguſtins, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Quatre { Fils. / Vents. } rue des) *Voyez à leurs noms particuliers.*
Quenouilles. (rue des) [rue S. Germain l'Auxerrois — Quai de la Mégiſſerie]. Q. Sainte-Opportune, p. 50, t. I.
Quenouilles. (ruelle des) *ibid.*
Quentin. (la Chapelle S.) Q. S. Denys, p. 27, t. II.
Quentin. (*l'Hôpital de S.*) Q. S. Benoît, p. 123, t. IV.
Quentin. (rue *Jehan de S.*) Q. du Temple, p. 23, t. III.
Queux. (rue dite *le*) Q. S. André, p. 71, t. V.
Quinquempoix. (rue) [rue Aubri-le-Boucher — rue aux Oues]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 69, t. I.
Quinze-Vingts. (*l'Hôpital-Royal des*) Q. du Palais-Royal, p. 29, t. I,
Quiquetonne. Q. S. Euſtache, p. 45, t. II.
Quiracie & *Quiraſſis.* Q. de la Place Maubert, p. 114, t. IV.

Digitized by Google

R

Ragouleau. (Cul-de-Sac) Q. Montmartre, p. 44, t. II.
Râle. (rue *Lambert de*) Q. de la Gréve, p. 13, t. III.
Rambouillet. (rue de) *Un bout* rue de Charenton, *l'autre bout* rue de la Rapée) Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Raoul Lavenier. (rue) Q. Sainte-Opportune, p. 29 & 49, t. I.
Rapée. (le Fief de la) Q. des Halles, p. 31, t. II.
Rapée. (rue de la) [rue des Foſſés S. Antoine—Barrière de Rambouillet]. Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Rats. (rue des) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 42 & 53, t. I.
Rats. (rue des) [rue des Murs de la Roquette—rue S. André]. Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Rats. (rue des) [rue Galande—rue de la Bucherie]. Quartier S. Benoît, p. 213, t. IV.
Rats. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 6, t. IV.
Réale. (rue de la) [rue de la Grande Truanderie—les Piliers des Halles]. Q. des Halles, p. 34, t. II.
Réale. (rue de *la*) Q. de la Gréve, p. 7, t. III.
Réale. (rue de *la*) Q. Sainte-Avoie, p. 33, t. III.
Récollets. (les) Q. S. Martin, p. 32, t. II.
Récollets. (rue des) [rue du Fauxbourg S. Laurent—rue de Carême-Prenant]. Q. S. Martin, p. 9 & 87, t. II.
Récollettes. (les) Q. S. Germain, p. 10, t. V.
Recommandareſſes & *Commandereſſes.* (rue des) Quartier de la Gréve, p. 14 & 53, t. III.
Refuge. (le) Q. de la Place Maubert, p. 116, t. IV.
Regard. (rue du) [rue des Vieilles Tuileries—rue de Vaugirard]. Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Regnaut. (rue de la Folie) [rue des Murs de la Roquette—rue S. André]. Q. S. Antoine, p. 73, t. III.
Regraterie. (*la*) Q. de la Cité, p. 38, t. I.
Regrattière. (rue) [rue de la Femme ſans tête—Quai d'Orléans.] Q. de la Cité, p. 211, t. I.
Reims. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 227, t. IV.
Reims. (rue de) [rue des Sept-Voies—rue des Cholets.]. Q. S. Benoît, p. 214, t. IV.
Reims. (rue de *l'Archevêque de*) Q. S. André, p. 92 & 111, tom. V.
Reine. (le Cours la) Q. du Palais-Royal, p. 16, t. I.
Reine. (Hôpital de *la Croix de la*) Q. S. Denys, p. 12, t. II.
Reine. (rue de *la*) Q. S. Antoine, p. 34, t. III.
Reine. (rue *Neuve* & *Neuve de la*) Q. S. Euſtache, p. 15, t. II.
Reine Blanche. (rue de la) [rue Mouffetard—rue des Hauts Foſſés S. Marcel]. Q. de la Place Maubert, p. 119, t. IV.
Reinier. (rue de *la Folie*) Q. du Luxembourg, p. 62, t. V.

Digitized by Google

Religieuſes { Angloiſes. / Annonciades, &c. } *Voyez à leurs noms particul.*
Religieux { Auguſtins. / Barnabites, &c. } *Voyez à leurs noms particuliers.*
Rempart. (rue du) *Un bout* rue S. Honoré, *l'autre bout* rue de Richelieu. Q. du Palais-Royal, p. 66, t. I.
Rempart. (rue du) Q. S. Denys, p. 43, t. II.
Rempart. (rue du) Q. S. Euſtache, p. 36, t. II.
Rempart. (rue du) Q. S. Antoine, p. 77, t. III.
Rempart. (rue du Chemin du, *ou* rue Baſſe du) [rue de Surênes — le Rempart) Q. du Palais-Royal, p. 66, t. I. & Quartier Montmartre, p. 11, t. II.
Remparts. (rue des) Q. Montmartre, p. 60; t. II.
Remparts. (rue des) Q. S. Martin, p. 80, t. II.
Renard. (rue du) Q. Sainte-Opportune, p. 54, t. I.
Renard. (rue du) [rue Neuve S. Merri — rue de la Verrerie]. Q. S. Martin, p. 87, t. II.
Renard. (rue du) [rue S. Denys — rue des deux Portes]. Q. S. Denys, p. 88, t. II.
Renard. (rue du) Q. S. André, p. 46, t. V.
Renaud *ou* Renard le Févre (rue) [Place Baudoyer — Marché S. Jean]. Q. de la Gréve, p. 48, t. III.
René. (rue *Neuve S.*) Q. de la Place Maubert, p. 9, t. IV.
René. (*la Villeneuve S.*) Q. de la Place Maubert, p. 9 & 27, t. IV.
Repenties. (Filles) *V.* Pénitentes.
Repoſoir. (rue du) [Place des Victoires — rue Pagevin]. Q. S. Euſtache, p. 44, t. II.
Reuilli. (*le Château de*) Q. S. Antoine, p. 114, t. III.
Reuilli. (rue de) [rue du Fauxbourg S. Antoine — Chemin de Charenton]. Q. S. Antoine, p. 113, t. III.
Reuilli. (rue du Bas *ou* Petite rue de) [rue de Reuilli — rue de la Planchette. Q. S. Antoine, p. 90 & 114, t. III.
Rhétel. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 228, t. IV.
Rhétel. (rue *aux Ecoliers de*) Q. S. André, p. 118, t. V.
Richebourg. (*le*) Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.
Richebourg. (rue de) Q. du Louvre, p. 19, t. I.
Richebourg. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 110, t. IV.
Richelieu. (rue de) [rue S. Honoré — rue Neuve des Petits-Champs pour le Quartier du Palais-Royal, p. 67, t. I. & pour le Quartier Montmartre, p. 53, t. II.
Richelieu. (rue *Neuve de*) Q. du Palais-Royal, p. 73, t. I.
Richelieu. (rue Neuve de) [rue de la Harpe — Place de Sorbonne]. Q. S. André, p. 121, t. V.
Riſſole & *Roiſſolle* (rue *Raoul*) Q. S. Euſtache, p. 25, t. II.
Robert & *Cour Robert de Paris.* (*Cour*) Quartier S. Martin, p. 87, t. II.
Roch. (Cul-de-Sac S.) Q. du Palais-Royal, p. 7, t. I.
Roch. (l'Egliſe S.) Q. du Palais-Royal, p. 34, t. I.

Digitized by Google

Roch. (rue S. (*Un bout* rue du Gros Chenet *l'autre bout* rue Poiſſonnière. Q. Montmartre, p. 59, t. II.
Roch. (rue Neuve S.) [rue S. Honoré — rue Neuve des Petits Champs]. Q. du Palais-Royal, p. 68, t. I.
Roche. (rue de *la*) Q. Sainte-Avoie, p. 36, t. III.
Rochechouart. (rue) [rue Cadet — Chemin de Clignancourt]. Q. Montmartre, p. 59, t. II.
Roi. (*le Chantier du*) Q. S. Paul, p. 9, t III.
Roi. (*la Chauſſée du*) Q. de la Cité, p. 46, t. I.
Roi. (*le Fort le*) Q. Sainte-Opportune, p. 24, t. I.
Roi. (le Jardin du) Q. de la Place Maubert, p. 72, t. IV.
Roi. (rue du Jardin du) [Carrefour de la Pitié — Carrefour de Clamart]. Q. de la Place Maubert, p. 71, t. IV.
Roi. (Cul-de-Sac du Jardin du) *ibid.* p. 128.
Roi. (*le Logis du*) Q. S. Denys, p. 62, t. II.
Roi. (rue du *Pavillon du*) Q. S. Antoine, p. 125, t. III.
Roi. (rue du *Vin le*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 66, t. I.
Roi-Doré. (rue du) [rue S. Gervais — rue S. Louis]. Q. du Temple, p. 29, t. III.
Rollin & *Baudouin* prend Gage. (Cul-de-Sac) Quartier Sainte-Opportune, p. 29, t. I.
Romain. (rue S.) [rue de Sévre — rue du Petit Vaugirard]. Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.
Rome & du Puits de Rome. (rue & Cul-de-Sac de) Q. S. Martin, p. 38, t. II.
Roquette. (les Religieuſes Hoſpitalières de la) Q. S. Antoine, p. 120, t. III.
Roquette. (rue de la) [l'Eſplanade de la Porte S. Antoine — Maiſon de la Roquette]. Q. S. Antoine, p. 119, t. III.
Roquette. (Cul de-Sac de la) *ibid.* p. 124.
Roquette. (rue des Murs de la) [Maiſon de la Roquette — rue des Amandiers]. *ibid.* 124.
Roſiers. (rue des) Vieille rue du Temple — rue des Juifs]. Q. S. Antoine, p. 124, t. III.
Roſiers. (rue des) Q. S. Benoît, p. 213, t. IV.
Roſiers. (rue des) [rue S. Dominique — rue de Grenelle]. Q. S. Germain, p. 76, t. V.
Roſiers. (rue *Neuve des*) Q. S. Germain, p. 54 & 76, t. V.
Rouen. (Cul-de-Sac de la Cour de) Quartier S. André, p. 95, tom. V.
Roule. (la Chauſſée du) Q. du Palais-Royal, p. 59, t. I.
Roule. (rue du) entre les rues de la Monnoie & des Prouvaires. Q. du Louvre, p. 55, t. I.
Roule. (rue du) Continuation de la rue du Fauxbourg S. Honoré. Q. du Palais-Royal, p. 69, t. I.
Roulette. (rue de la) [rue du Meſnil-Montant — rue du Bas-Popincourt]. Q. du Temple, p. 29, t. III.
Rouſſel. (*l'Hôpital Jean*) Q. S. Antoine, p. 75, t. III.

Digitized by Google

Rouſſelet. (rue) *Un bout* rue Plumet, *l'autre bout* rue de Sèvre. Q. S. Germain, p. 76, t. V.
Royale. (rue) [rue Neuve des Petits-Champs — rue Thérèſe]. Q. du Palais-Royal, p. 73, t. I.
Royale. (rue) [rue S. Honoré — Place de Louis XV. *ibid*].
Royale. (rue) Q. du Palais-Royal, p. 68, t. I.
Royale. (rue) [rue de la Croix-Blanche — rue Montmartre]. Q. Montmartre, p. 59, t. II.
Royale. (rue) Q. Montmartre, p. 53, t. II.
Royale. (rue) [rue S. Antoine — Place-Royale]. Q. S. Antoine, p. 125, t. III.
Royale. (rue & *Petite rue*) Q. S. Antoine, p. 92, t. III.
Royale. (rue) Q. S. Antoine, p. 34, t. III.

S

Sablons. (rue des) Q. de la Cité, p. 91 & 111, t. I.
Sabot. (rue du) [rue du Four — Petite rue de Taranne]. Q. S. Germain, p. 77, t. V.
Sacalie & *Sac-à-lie.* (rue) Q. S. André, p. 147, t. V.
Sac-Epée. (ruelle) Q. Sainte-Opportune, p. 50, t. I.
Sachets. (*les Frères*) Q. S. André, p. 31, t. V.
Sachettes. (rue des) Q. S. André, p. 16, t. V.
Sachettes. (*les*) Q. S. André, p. 16, t. V.
Sainct-Lyons. (*Place aux*) Q. S. Jacq. de la Boucherie, p. 75, t. I.
Saint-Eſprit. (*les Filles du*) Q. du Luxembourg, p. 72, t. V.
Saint-Eſprit. (l'Hôpital du) Q. de la Gréve, p. 22, t. III.
Saint-Eſprit & de l'Immaculée Conception. (Séminaire du) Q. S. Benoît, p. 201, t. IV.
Saint-Sacrement. (Annonciades du) *V.* Annonciades.
Saint-Sacrement. (les Filles du) Q. du Luxembourg, p. 18, t. V.
Saint-Sacrement. (les Filles du) Q. du Temple, p. 18, t. III.
Saint-Sacrement. (Religieuſes du Verbe incarné & du Très-) *V.* Verbe incarné.
Saintonge. (rue de) [rue de Brétagne — le Boulevard]. Q. du Temple, p. 30, t. III.
Salle-au-Comte. (rue) [rue aux Oues — rue S. Magloire]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 69, t. I.
Sallembrière & *Saille-en-Bien* (Cul-de-Sac de) Q. S. André, p. 125, t. V.
Salpêtrière. (la) Q. de la Place Maubert, p. 123, t. IV.
Samaritaine. (la) Q. de la Cité, p. 190, t. I.
S. Benoît, p. 165 & 213, t. IV.
Sang. (*la Place au*) Q. du Palais-Royal, p. 5, t. I.
Sanitat. (*l'Hôtel-Dieu de la*) Q. S. Germain, p. 62, t. V.
Sanſonnets & *du Sanſonnet à la Croix.* (rue des) Quartier S. Benoît, p. 165 & 213, t. IV.
Santé. (l'Hôpital de la) Q. S. Benoît, p. 10 & 218, t. IV.

Digitized by Google

Santé. (rue de la) *Un bout* au Champ des Capucins, *l'autre bout* à la Barrière. Q. S.t Benoît, p. 218, t. IV.
Sans-Chef ou *Sancée.* (rue) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Sans-Chef & *Sancier.* (Cul-de-Sac) Q. S. Paul, p. 16, t. III.
Sans-Chef. (rue) *ibid.* p. 21.
Sartine. (rue de) [rue Coquillière — la Halle au Bled]. Quartier S. Eustache, p. 45, t. II.
Sartine. (rues de) autour de la Halle aux Veaux. Q. de la Place Maubert, p. 139, t. IV.
Saugé. (Cul-de-Sac de M.) Q. S Eustache, p. 27, t. II.
Saujon. (*la Communauté de Madame*) Q. du Luxembourg, p. 59, t. V.
Saumonerie. (*la*) Q. S. Germain, p. 56 t. V.
Saumonière. (*l'Isle* ou *les Mottes de la*) Quartier de la Cité, p. 187, t. I.
Saunerie. (*Quai de la*) Q. Sainte-Opportune, p. 30, t. I.
Saunerie. (rue de la) [rue S. Germain l'Auxerrois — Quai de la Mégisserie]. Q. Sainte-Opportune, p. 50 & 51, t. I.
Saunerie. (rue de *la Petite*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 68, t. I.
Saussaies. (rue des) [rue du Fauxbourg S. Honoré — rues de Surènes & de la Ville l'Evêque]. Quartier du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Saussaies. (rue des) [Carrefour de Clamart — le Chemin le long de la Rivière]. Q. de la Place Maubert, p. 75 & 121, tom. IV.
Saussoie. (le Poncel de la) Q. de la Place Maubert, p. 122, tom. IV.
Sauveur. (l'Eglise de S.) Q. S. Denys, p. 20, t. II.
Sauveur. (les Filles du) Q. du Temple, p. 46, t. III.
Sauveur. (rue S.) [rue S. Denys — rue Montorgueil]. Quartier S. Denys, p. 88, t. II.
Sauveur. (rue Neuve S.) [rue de Bourbon — rue des Petits Carreaux, *ibid.* p. 89.
Sauveur. (rue *S.*) Q. S. Germain, p. 55, t. V.
Savari. (ruelle *Jehan*) Q. de la Grève, p. 17, t. III.
Savaterie. (rue de *la*) Q. de la Cité, p. 50, t. I.
Savaterie ou *aux Savetiers.* (rue de *la*) Quartier des Halles, p. 6, t. II.
Savoie. (rue de) Q. S. Benoît, p. 221, t. IV.
Savoie. (rue de) [rue des Grands Augustins — rue Pavée] Q. S. André, p. 122, t. V.
Savonnerie. (rue de la) [rue S. Jacques de la Boucherie — rues de la Vieille Monnoie & de la Heaumerie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 70, t. I.
Sciences. (l'Académie des) Q. du Louvre, p. 16, t. I.
Scipion. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 8, t. IV.
Scriptorum. (*Vicus*) Q. S. André, p. 113, t. V.

Digitized by Google

Sébaſtien. (rue S.) *Un bout* rue de la Contreſcarpe, *l'autre bout* rue de Popincourt. Q. S. Antoine, p. 127, t. III.
Séez. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 75, t. V.
Séguier. (*la Communauté de Mademoiſelle.* Q. du Luxembourg, p. 67, t. V.
Seine. (*Iſle de*) Q. de la Cité, p. 183, t. I.
Seine. (*la Petite*) Q. S. Germain, p. 4, t. V.
Seine. (rue de) [Carrefour de la Pitié — Quai S. Bernard]. Q. de la Place Maubert, p. 127, t. IV.
Seine. (rue de) [rue de Buci — Quai Malaqueſt]. Q. S. Germain, p. 77, t. V.
Seine. (rue de, & *Petite rue de*) Quartier S. André, p. 21, 22 & 94, t. V.
Sejour. (rue du) Q. S. Euſtache, p. 25, t. II.
Sel. (le Grenier a) Q. Sainte-Opportune, p. 25, t. I.
Sellerie. (rue de *la*) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie, p. 13, t. I.
Sémelle. (rue de) Q. S. André, p. 107, t. V.
Séminaire Anglois. (le) Q. S. Benoît, p. 200, t. IV.
Séminaire irlandois. (le) Q. S. Benoît, p. 200, t. IV.
Séminaire S Sulpice. (le) Q. du Luxembourg, p. 29, t. V.
—— —— (le Petit) *ibid.* p. 57.
Sentier. (rue du) [rue du Gros Chenet — le Boulevard.]. Q. Montmartre, p. 17 & 59, t. II.
Sept-Voies. (rue des) *V.* Voies.
Sépulchre *ou* de Belle-Chaſſe. (les Chanoineſſes du S.) Quartier S. Germain, p. 39, t. V.
Sépulchre. (le Chapitre du S.) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 22, t. I.
Sépulchre. (rue du) [rue de Taranne — rue de Grenelle]. Q. S. Germain, p. 79, t. V.
Séraine. (ruelle de *la*) Q. de la Cité, p. 26, t. I.
Serpente. (rue) [rue Hautefeuille — rue de la Harpe]. Quartier S. André, p. 123, t. V.
Servidi, Servodi ou *Servode.* (*Vicus*) Quartier S. Benoît, p. 42, t. IV.
Serviteur de Dieu. (rue du) Q. S. Benoît, p. 42, t. IV.
Séverin. (l'Egliſe S.) Q. S. André, p. 126, t. V.
Séverin. (rue S.) [rue de la Harpe — rue S. Jacques]. Quartier S. André, p. 125, t. V.
Séverin. (rue des *Poteries S.*) Q. de la Place Maubert, p. 73. & Q. S. Benoît, p. 198, t. IV.
Séverin. (rue des Prêtres S.) [. rue S. Séverin — rue de la Parcheminerie]. Q. S. André, p. 134, t. V.
Severini. (*Vicus Sancti*) Q. de la Place Maubert, p. 74, & Q. S. Benoît, p. 198, t. IV.
Sévre. (rue de) [. Carrefour de la Croix-Rouge — le Boulevard]. Q. du Luxembourg, p. 80, t. V.

Digitized by Google

Sicile. (rue du Roi de) *Un bout* Vieille rue du Temple, *l'autre bout* rue des Balets. Q. S. Antoine, p. 117, t. III.
Silence. (*les Filles du*) Q. S. Benoît, p. 12, t. IV.
Siméon Salas (la Communauté de S.) Q. S. Benoît, p. 211, tom. IV.
Simon le Franc. (rue) [rue Maubué — rue Sainte-Avoie] Q. S. Martin, p. 82, t. II.
Singes. (rue des) [rue Sainte-Croix de la Bretonnerie — rue des Blancs-Manteaux]. Q. Sainte-Avoie, p. 38, t. III.
Soissons. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 31, t. IV.
Soissons. (*Cul-de-Sac de l'Hôtel de*) Q. S. Eustache, p. 12 & suiv. & 36, t. II.
Soly. (rue) [rue de la Jussienne — rue des Vieux Augustins]. Q. S. Eustache, p. 45, t. II.
Sorbonne (le Collége de) Q. S. André, p. 135, t. V.
Sorbonne (la Place de) Q. S. André, p. 145, t. V.
Sorbonne. (rue de) Q. S. André, p. 121 & 134, t. V.
Sorbonne. (rue de) Q. S. Germain, p. 81, t. V.
Soubise. (rue de) Q. Sainte-Avoie, p. 36, t. III.
Sourdis. (Cul de Sac de) Q. du Louvre, p. 21, t. I.
Sourdis. (ruelle de) [rue d'Orléans — rue d'Anjou]. Quartier du Temple, p. 22, t. III.
Sourdière. (rue de la) [rue S. Honoré — Cul-de-Sac de la Corderie]. Q. du Palais-Royal, p. 74, t. I.
Sphère (ruelle de *la*) Q. S. S. Benoît, p. 208, t. IV.
Spire. (rue S.) [rue Sainte-Foi — rue des Filles-Dieu]. Quartier S. Denys, p. 91, t. II.
Stephani de Grefſibus. (*Magnus Vicus S.*) Q. S. Benoît, p. 107, t. IV.
Stramentaria Via. Q. de la Place Maubert, p. 91, t. IV.
Straminis, Straminum. (*Vicus*) Q. S. Benoît, p. 62, t. IV.
Strata Anterior. Q. de la Cité, p. 88, t. I.
Suéde. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 125, t. V.
Suesse. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 173, t. IV.
Sulpice. (l'Eglise S.) Q. du Luxembourg, p. 49, t. V.
Sulpice. (*les Filles de S.*) Q. du Luxembourg, p. 112, t. V.
Sulpice & Neuve S. (rue S.) Quartier du Luxembourg, p. 17 & 75, t. V.
Sulpice. (rue du *Cimetière S.*) Quartier du Luxembourg, p. 4 & 75, t. V.
Sulpice. (ruelles *S.*) Quartier du Luxembourg, p. 48, 62 & 98, t. V.
Sulpice. (Séminaire S.) *V.* Séminaire.
Surènes. (rue de) [rue des Saussaies — le Boulevard]. Quartier du Palais-Royal, p. 75, t. I.
Suzanne. (*la Chapelle Sainte-*) Q. du Palais-Royal, p. 14, t. I.
Symphorien. (*la Chapelle S.*) Q. S. Benoît, p. 43, t. IV.
Symphorien. (*l'Eglise S.*) Q. de la Cité, p. 88, t. I.

Digitized by Google

Symphorien. (rue *S.*) Q. de la Cité , p. 88 , t. I.
Symphorien & *S. Symphorien des Vignes.* (rue *S.*) Q. Benoît , p. 43 , t. IV.
Synagogue. (*la*) Q. de la Gréve , p. 43 , t. III.

T

Tabellionaris. (*Via*) Q. S. Benoît , p. 191 , t. IV.
Tabletterie. (rue de la) *Un bout* Cloître Sainte-Opportune, *l'autre bout* rue S. Denys. Q. Sainte-Opportune, p. 51 , t. I.
Tâcherie. (rue de la) [rue de la Coutellerie — rue Jean Pain-Mollet]. Q. de la Gréve, p. 48, t. III.
Tâcherie. (Cul-de-Sac de *la Petite*) *ibid.* p. 49.
Taillepain & *Tranche-pain.* (rue) [Cloître S. Merri — rue Brisemiche]. Q. S. Martin, p. 88 , t. II.
Tannerie. (rue de la) [rue Planche-Mibrai — Place & Quartier de la Gréve, p. 49 , t. III.
Tannerie. (rue de *la Vieille*) Q. de la Gréve , p. 50, t. III.
Tannerie. (rue de la Vielle) [rue de la Tuerie — rue de la Vieille Place aux Veaux]. Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 71 , & 75 , t. I.
Taranne. (rue de) [Carrefour S. Benoît — rue des SS. Pères]. Q. S. Germain , p. 80 , t. V.
Taranne. (Petite rue de) [rue de l'Egoût — rue du Sépulchre]. Quartier S. Germain , p. 80 , t. V.
Teigneux. (rue des) Q. S. Germain , p. 34 , t. V.
Teinturiers. (rue des) [rue de la Vannerie — rue de la Tannerie]. Q. de la Gréve , p. 50 , t. III.
Teinturiers. (ruelle de *la Planche aux*) Quartier de la Gréve, p. 49 , t. III.
Temple. (le) Q. du Temple , p. 30 , t. III.
Temple. (*le Vieil*) Q. de la Gréve, p. 43 , t. III.
Temple. (*Grande* rue du) Q. Sainte-Avoie , p. 4, t. III.
Temple. (rue du *Four du*) *ibid.*
Temple. (rue des *Boucheries du*) *ibid.* p. 27.
Temple. (rue du) [rue Sainte-Avoie — le Boulevard]. Q. du Temple , p. 30 , t. III.
Temple. (rue de *la Chevalerie du*) *ibid.*
Temple. (rue du Fauxbourg du) *ibid.* p. 42.
Temple. (rue du *Chantier du*) Quartier du Temple , p. 10 & 15, tom. III.
Temple. (rue de *l'Echelle du*) *ibid.* p. 17.
Temple. (rue de *la Cloture , Couture* & *Culture du*) *ibid.* p. 30.
Temple. (rue de *l'Egoût du*) *ibid.*
Temple. (rue du *Chantier du*) Q. Sainte-Avoie , p. 28 , t. III.
Temple. (rue des Fossés du) [Faubourg du Temple — le Pont aux Choux]. Q. du Temple , p. 45 , t. III.

Digitized by Google

Temple. (rue des Marais du) *Un bout* rue du Fauxboug du Temple, *l'autre bout* rues de la Folie-Moricourt & du Meſnil-Montant. Q. du Temple, p. 45, t. III.
Temple. (ruelle des *Moulins du*) Q. de la Gréve, p. 5, t. III.
Temple. (Vieille rue du) [rue de la Perle — Carrefour des Filles du Calvaire]. Q. du Temple, p. 30, t. III.
Temple. (Veille rue du) [rue S. Antoine — rue de la Perle]. Q. S. Antoine, p. 127, t. III.
Temploirie. (rue) Q. des Halles, p. 5, t. II.
Temps-Perdu. (rue du) Q. Montmartre, p. 32, t. II.
Termes. (rue des & *du Palais des*) Q. S. André, p. 98 & 99, tom. V.
Terminis & *Termis.* (*Vicus de*) Q. S. André, p. 99, t. V.
Terrein. (le) Q. de la Cité, p. 2, t. I.
Terres-Fortes. (rue des) [rue des Foſſés S. Antoine — rue Moreau] Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Théatins. (les) Q. S. Germain, p. 73, t. V.
Théatins. (le Quai des) [rue des SS. Pères — rue du Bac]. Q. S. Germain, p. 73, t. V.
Thécle. (*les Filles de Sainte*) Q. du Luxembourg, p. 112, t. V.
Thérèſe. (rue) [rue Sainte-Anne — rue de Ventadour]. Q. du Palais-Royal, p. 75, t. I.
Thermes. (*le Palais des*) Q. S. André, p. 74 & 106, t. V.
Thérouenne. (le Fief de) Q. des Halles, p. 35, t. II.
Thévenot. (rue) [rue des Petits Carreaux — rue & Quartier S. Denys, p. 91, t. II.
Thibauld-aux-dés. (rue) rue S. Germain l'Auxerrois — rue des Bourdonnois]. Q. Sainte-Opportune, p. 52, t. I.
Thibault aux Broches. (rue) Q. S. André, p. 45, t. V.
Thibaut-aux-dés. (*l'Abreuvoir*) Q. Sainte-Opportune, p. 9, t. I.
Thiroux. (rue de) [rue Neuve des Mathurins — rue S. Lazare]. Q. Montmartre. *V. L'Errata du t. II.*
Thomas. (les Filles S.) Q. Montmartre, p. 60, t. II.
Thomas. (rue des Filles S.) [rue N. D. des Victoires — rue de Richelieu]. Q. Montmartre, p. 60, t. II.
Thomas. (rue S.) [rue d'Enfer — rue du Fauxbourg S. Jacques]. Q. du Luxembourg, p. 96, t. V.
Thomas Duci. (ruelle) Q. Sainte-Avoie, p. 37, t. III.
Thomas de Villeneuve. (les Filles de S.) Q. du Luxembourg, p. 88, t. V.
Thomas du Louvre. (rue S.) [Place du Palais-Royal — les Galeries du Louvre]. Q. du Palais-Royal, p. 76, t. I.
Thomas du Louvre. (l'Egliſe de S.) Quartier du Palais-Royal, p. 76, t. I.
Thorigni. (rue de) [rue S. Gervais — rue de la Perle]. Q. du Temple, p. 22, 24 & 45, t. III.
Thréſorier. (*le Collége du*) Q. S. André, p. 121, t. V.
Thréſoriers. (rue des) Q. S. André, p. 121, t. V.

Digitized by Google

Thrône. (*le*) Q. S. Antoine, p. 43, t. III.
Thrône. (rue du) *Un bout* rue des Boulets, *l'autre bout* rue du Fauxbourg S. Antoine]. Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Tillebarrée & *Petite Barée* (rue) Q. S. Paul, p. 15, t. III.
Tiquetonne. (rue) [rue Montmartre — rue Montorgueil]. Q. S. Euſtache, p. 45, t. II.
Tireboudin. (rue) [. rue Montorgueil — rue des deux Porres]. Q. S. Denys, p. 92, t. II.
Tirechappe. (rue) [rue S. Honoré — rue Béthiſi]. Q. Sainte-Opportune, p. 53, t. I.
Tiroir ou *Trahoir.* (Croix du) Q. du Louvre, p. 7, t. I.
Tiroir. (rue de *la Croix du*) Q. du Louvre, p. 38, t. I.
Tiron. (rue) [rue S. Antoine — rue du Roi de Sicile]. Quartier S. Antoine, p. 131, t. III.
Tiron. (rue de) Q. de la Place Maubert, p. 33, t. IV.
Tirouanne. (rue) [rue de Mondetour — rue de la Petite Truanderie]. Q. des Halles, p. 34, t. II.
Tiſon & *Jean Tiſon.* (rue) Q. S. Antoine, p. 131, t. III.
Tiſſart. (*la Vallée de*) Q. du Luxembourg, p. 115, t. V.
Tiſſeranderie. (rue de la) [Carrefour Guillori — Place Baudoyer] Q. de la Gréve, p. 51, t. III.
Tiſſeranderie. (rue de la Viez) *ibid.*
Toilerie ou rue *des Toilières.* (rue de *la*) Quartier des Halles, p. 35, t. II.
Tombes. (*le Fief des*). Q. S. Benoît, p. 151, t. IV.
Tondeur. (rue du) Q. de la Place Maubert, p. 128, t. IV.
Tonnellerie. (rue de la) [rue S. Honoré — rue de la Fromagerie]. Q. des Halles, p. 35, t. II.
Tonnellerie. (rue de *la*) Q. de la Gréve, p. 28, t. III.
Tonnerre. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 173, t. IV.
Torchi. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 170, t. IV.
Tou. (*le Collége du*) Q. S. Benoît, p. 40, t. IV.
Touraine. (rue de) [rue du Perche — rue de Poitou]. Quartier du Temple, p. 45, t. III.
Touraine. (rue de) [rue des Cordeliers — rue des Foſſés de M. le Prince]. Q. S. André, p. 146, t. V.
Tournai. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 31, t. IV.
Tournai. (*le Collége de*) Q. de la Place Maubert, p. 22, t. IV.
Tournelle *ou* Tour des Galériens. (la) Q. de la Place Maubert, p. 131, t. IV.
Tournelle. (Pont de la) Q. de la Cité, p. 201, t. I.
Tournelle (le Quai de la) [rue des Bernardins — Porte S. Bernard.] Q. de la Place Maubert, p. 130, t. IV.
Tournelle. (rue de la) [rue de Bièvre — rue des Bernardins]. Q. de la Place Maubert, p. 130, t. IV.
Tournelles. (*le Palais des*) Q. S. Antoine, p. 132, t. III.
Tournelles. (rue des) [rue S. Antoine — rue Neuve-Saint-Gilles]. Q. S. Antoine, p. 132, t. III.

Digitized by Google

Tournelles. (rue du *Parc des*) Q. S. Antoine, p. 86, t. III.
Tourneur. (rue *le*) Q. du Temple, p. 24, t. III.
Tournon. (rue de) *Un bout* rue du Brave, *l'autre bout* rue de Vaugirard. Q. du Luxembourg, p. 97, t. V.
Tours. (*le College de*) Q. S. André, p. 123, t. V.
Trahoir. (Croix du) *V.* Tiroir.
Trainée. (rue) [rue du Four — rue Montmartre]. Quartier S. Euſtache, p. 46, t. II.
Tranſnonain & *Trace-Nonain.* (rue) [rue au Maire — rue Michel le-Comte]. Q. S. Martin, p. 89, t. II.
Trappe. (*les Filles de la*) Q. S. Benoît, p. 12, t. IV.
Traverſaine, Traverſane ou *Traverſine.* (rue) Q. S. Euſtache, p. 12, t. II.
Traverſe. (*Cul-de-Sac de la*) Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Traverſe. (rue de) [rue Blomet — rue de Sévre]. Q. S. Germain, p. 80, t. V.
Traverſe. (*Petite* rue de) Q. S. Germain, p. 61, t. V.
Traverſe Cadier. (rue de la) Q. Sainte-Avoie, p. 27, t. III.
Traverſière. (rue) [rue du Fauxbourg S. Antoine — rue de Charenton]. Q. S. Antoine, p. 135, t. III.
Traverſine, *Traverſante* ou *Traverſière.* (rue) [rue S. Honoré — rue de Richelieu]. Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Traverſine, *Traverſaine* & *Traverſière.* (rue) [rue de la Montagne Sainte Geneviève — rue d'Arras]. Q. de la Place Maubert, p. 140, t. IV.
Traverſine. (rue) Q. S. Germain, p. 60. t. V.
Tréguier. (*le Collége de*) Q. S. Benoît, p. 177, t. IV.
Treille. (Cul-de-Sac la) Q. du Louvre, p. 22, t. I.
Treille. (rue de la) [rue des Boucheries — la Foire]. Quartier du Luxembourg, p. 14 & 99, t. V.
Treilles. (*le Chemin des*) Q. S. Germain, p. 82, t. V.
Treilles. (*l'Iſle aux*) Q. de la Cité, p. 182, t. I.
Treilles. (*l'Iſle des*) Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Treilles. (rue des) Q. de la Place Maubert, p. 24, t. IV.
Trente-Trois (le Séminaire des) Quartier de la Place Maubert, p. 57, t. IV.
Tricot ou *de la Juſſienne.* (*Cour*) Q. S. Euſtache, p. 35, t. II.
Trinité. (les Filles de la Sainte-) Q. S. Antoine, p. 116, t. III.
Trinité. (l'Hopital de la) Q. S. Denys, p. 12, t. II.
Trinité de la Rédemption des Captifs. (les Religieux de la Sainte-) Q. S. André, p. 100, t. V.
Triperie. (rue de la) [le Grand Châtelet — la Boucherie]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 12 & 71, t. I.
Triperie. (rue de *la*) Q. S. André, p. 46, t. V.
Tripes & *Tripiers.* (le Pont aux) Q. de la Place Maubert, p. 38, t. IV.
Trippelet. (rue) [rue Gratieuſe — rue de la Clef]. Q. de la Place Maubert, p. 140, t. IV.

Digitized by Google

Trognon. (rue) *Un bout* rue d'Avignon, *l'autre bout* rue de la Heaumerie. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 72, t. I.
Trois { Bornes. / Chandeliers, &c. } rue des) *V. à leurs noms particuliers.*
Tronc ou *Trou-Bernard.* (rue du) Q. du Louvre, p. 19, t. I.
Trop-va-qui-dure. (rue) [rue de la Saunerie — rue S. Leufroi]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 73, t. I.
Trou-Punais. (ruelle du) Q. S. Benoît, p. 17 & 102, t. IV.
Trouſſevache. (rue) [rue S. Denys — rue des cinq Diamants]. Q. S. Jacques de la Bouchorie, p 73, t. I.
Trouſſe-Vache. (ruelle de *la Petite*) Q. S. Martin, p. 73, t. II.
Trouvée. (rue) (rue de Montigni — rue de Sartine]. Q. de la Place Maubert, p. 139, t. IV.
Truanderie. (rue de la Grande) [rue Comteſſe d'Artois — rue S. Denys]. Q. des Halles, p. 36, t. II.
Truanderie. (rue de la Petite) [rue de Mondétour — Grande rue de la Truanderie]. *ibid.*
Truendaria & *Trutenaria.* (*Vicus*) Q. des Halles, p. 36, t. II.
Truyes. (rue *Agnès aux*) Q. S. Martin, p. 6, t. II.
Tuzeila. Q. Montmartre, p. 27, t. II.
Tuërie. (rue de la) [rue du Pied de Bœuf — rue de la Vieille Place aux Veaux]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 74, t. I.
Tuerie. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 28, t. V.
Tuileries. (le Palais des) Q. du Palais-Royal, p. 9, t. I.
Tuileries. (*le Pont des*) Q. S. Germain, p. 66, t. V.
Tuileries. (rue des) Q. du Palais-Royal, p. 8, 18 & 60, t. I.
Tuileries. (*Petite* rue des) Q. du Palais-Royal, p. 21, t. I.
Tuileries. (rue des Vieilles) [rue du Petit Vaugirard — rue du Chaſſe-Midi]. Q. du Luxembourg, p. 22 & 97, t. V.
Turenne. (rue de, & *Neuve de*) Q. S. André, p. 146, t. V.

U

Union-Chrétienne. (les Filles de l') Q. S. Denys, p. 32, t. II.
Union-Chrétienne *ou* le Petit S. Chaumont. (la Petite) *ibid.* pag. 68.
Univerſité. (rue de l') [rue des SS. Pères — le Gros Caillou]. Q. S. Germain, p. 81, t. V.
Urſine. (rue *Neuve de l'*) Q. S. Denys, p. 42, t. II.
Urſins. (rues Haute, Baſſe & du Milieu des) [rue de Glatigni — rue S. Landri.]. Q de la Cité, p. 204, t. I.
Urſulines. (les Religieuſes) Q. S. Benoît, p. 140, t. IV.
Urſulines de Sainte-Avoie. *V.* Sainte-Avoie.
Urſulines. (Cul-de-Sac des) Q. S. Benoît, p. 165, t. IV.

Digitized by Google

V

Vaches. (*le Chemin des*) Quartier S. Germain, p. 37, 61, 76 & 80, t. V.
Vaches. (*l'Iſle aux*) Q. de la Cité, p. 205, t. I. & Q. S. Germain, p. 85, t. V.
Vaches. (*l'Iſle du Paſteur aux*) Q. de la Cité, p. 182 & 183, t. I.
Vaches (rue des) Q. du Luxembourg, p. 100, t. V.
Val. (rue du) Q. S. Antoine, p. 56, t. III.
Val de Grace. *V.* Grace.
Val-Larroneux. (*le*) Q. S. Denys, p. 86, t. II.
Valence. (rue *Madame la*) Q. S. Germain, p. 57, t. V.
Valère. (les Filles de Sainte-) Q. S. Germain, p. 50, t. V.
Valets. (rue des) Q. S. Antoine, p. 99, t. III.
Valleran, Villeran, & Villerin. (rue) Quartier S. Germain, p. 55, t. V.
Valois. (*le Fief de*) Q. S. Benoît, p. 162, t. IV.
Vaneria. Quartier de la Gréve, p. 53, t. III.
Vannerie. (rue de *la*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 12 & 42, t. I.
Vannerie. (rue de la) *Un bout* rue de la Planche-Mibrai, *l'autre bout* Place & Quartier de la Gréve. p. 53, t. III.
Vannes. (rue de) [rue des deux Ecus — la Halle au Bled]. Q. S. Euſtache, p. 47, t. II.
Varennes. (rue de) [rue des deux Ecus — la Halle au Bled]. Q. S. Euſtache, p. 47, t. II.
Varennes *ou* Varanne. (rue de) [rue du Bac — le Boulevard]. Q. S. Germain, p. 81, t. V.
Vaugirard. (rue de) [rue des Foſſés de M. le Prince — Q. du Luxembourg, p. 99, t. V.
Vaugirard. (rue du Petit) [rue des Vieilles Tuileries — Chemin de Vaugirard]. *ibid.* p. 115.
Vaujour. (rue de) Q. du Temple, p. 5, t. III.
Vauvert. (*l'Hôtel* ou *Château de*) Quartier du Luxembourg, p. 43, t. V.
Vauvert. (rue de) Q. du Luxembourg, 38, t. V.
Veaux. (la Halle aux) Q. de la Place Maubert, p. 138, t. IV.
Veaux. (rue de la Vieille Place aux) [rue S. Jacques de la Boucherie — rue Planche Mibrai]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 75, t. I.
Vendôme. (*le Collége de*) Q. S. André, p. 63, t. V.
Vendôme. (Place de) Q. du Palais-Royal, p. 41, t. I.
Vendôme. (rue de) [rue du Temple — rue Charlot]. Quartier du Temple, p. 46, t. III.
Veniſe. (rue de) Q. de la Cité, p. 92, t. I.
Veniſe. (rue de) [rue S. Martin — rue Quinquempoix]. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 76, t. I.

Digitized by Google

Venisse. (Cul-de-Sac de) *ibid.*
Ventadour. (rue de) *Un bout* rue Neuve des Petits-Champs, *l'autre bout* rue Thérèse. Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Vents. (rue des Quatre-) [rue de Condé — rue du Brave]. Q. du Luxembourg, p. 115, t. V.
Vents. (Cul-de-Sac des Quatre-) *ibid.* p. 116.
Verbe Incarné & du Très-Saint Sacrement. (*les Religieuses du*) Q. S. Germain, p. 47, t. V.
Verd-Bois. (rue du) [Pont aux Biches — rue & Q. S. Martin]. p. 22 & 90, t. II.
Verdelet. (rue) [rue Mauconseil — rue de la Grande Truanderie]. Q. des Halles, p. 38, t. II.
Verderel ou *Verdelet.* (rue) [rue Plâtrière — rues Coqhéron & de la Justienne]. Q. S. Eustache, p. 47, t. II.
Vérger. (rue du) Q. du Luxembourg, p. 75, t. V.
Verger. (rue *Henri du*) *ibid.* p. 76.
Vergnon. (*Cul-de-Sac*) Quartier S. Jacques de la Boucherie, p. 22, t. I.
Verneuil. (rue de) [rue des SS. Pères — rue de Poitiers]. Q. S. Germain, p. 81, t. V.
Verrerie. (rue de la) [rue S. Martin — rue Barre-du-Bec]. Q. S. Martin, p. 89, t. II. & rue Barre-du-Bec & Bourg-Thiboud]. Q. Sainte-Avoie, p. 38, t. III.
Verrerie. (rue de *la*) Q. du Luxembourg, p. 100, t. V.
Versailles. (rue de) [rue Traversine — rue S. Victor]. Quartier de la Place Maubert, p. 141, t. IV.
Verte. (rue) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 77, t. I.
Verte. (rue) Q. du Palais-Royal, p. 17, t. I.
Verte (rue) Q. S. Antoine, p. 71, t. III.
Vertus. (rue des) [rue des Gravilliers — rue Phelipeaux]. Q. S. Martin, p. 90, t. II.
Veuves. (*l'Hôpital des Pauvres*) Q. S. Eustache, p. 25, t. II.
Viarmes. (rue de) autour de la Halle au Bled. Q. S. Eustache, p. 47, t. II.
Vichignon. (ruelle) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 22, t. I.
Victor. (l'Abbaye S.) Q. de la Place Maubert, p. 162, t. IV.
Victor. (rue S.) Q. du Palais-Royal, p. 86, t. I.
Victor. (rue *S.*) Q. Montmartre, p. 9, t. II.
Victor. (rue S) [Place Maubert — rues des Fossés S. Victor & S. Bernard]. Q. de la Place Maubert, p. 141, t. IV.
Victor. (rue des Fossés S.) [rue S. Victor — rues Neuve S. Etienne & de Fourci]. Q. de la Place Maubert, p. 170, t. IV.
Victor. (rue du Fauxbourg S.) [rues des Fossés S. Victor & S. Bernard — Carrefour de la Pitié]. Q. de la Place Maubert, p. 161, t. IV.
Victor. (rue *Neuve S.*) Q. de la Place Maubert, p. 23, t. IV.
Victoire. (les Chanoinesses de N. Dame de la) Q. S. Antoine, p. 104, t. III.

Victoires. (Place des) Q. Montmartre, p. 21, t. II.
Vicus Communis. Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 38, t. I.
Viellatorum. (*Vicus*) Q. S. Martin, p. 76, t. II.
Vielle. (rue de la) Q. S. Euſtache, p. 12, t. II.
Vierge. (*la Chapelle de la Sainte-*) Q. de la Cité, p. 7, t. I.
Vierge. (*les Filles de l'Intérieur de la Sainte-*) Q. du Luxembourg, p. 59, t. V.
Vierge. (*les Filles de la Très-Sainte-*) *ibid.* p. 77.
Vierge. (rue de la) au Gros Caillou. Quartier S. Germain, p. 83, t. V.
Vifs. (ruelle *aux*) Q. S. Jacques de la Boucherie, p. 21, t. I.
Vigne. (ruelle *Jehan*) Q. des Halles, p. 9 & 34, t. II.
Vignes. (Cul-de-Sac des) Q. S. Benoît, p. 208 & 209, t. IV.
Vignes. (rue des) *ibid.* p. 43.
Vignolles (*les Baſſes*) Q. S. Antoine, p. 55, t. III.
Villain ou *Courtauvillain.* (*Cour-au-*) Q. S. Martin, p. 13, t. II.
Ville (l'Hôtel de) Q. de la Gréve, p. 20, t. III.
Ville (rue du *Puits de la*) Fermée. Q. S. Benoît, p. 213, t. IV.
Ville-l'Evêque. (les Bénédictines de la) Q. du Palais-Royal, p. 61. t. I.
Ville-l'Evêque. (rue de la) *Un bout* rue de l'Arcade, *l'autre bout* rue des Sauſſaies. Q. du Palais-Royal, p. 87, t. I.
Villedo. (rue) rue [Sainte-Anne — rue de Richelieu]. Q. du Palais-Royal, p. 87, t. I.
Villeneuve. (la) Q. S. Denys, p. 7, t. II.
Ville-Neuve. (rue Baſſe-) Q. S. Denys, p. 41, t. II.
Villequeux & *Billequeux.* (rue) Q. S. André, p. 21 & 71, t. V.
Villiers. (rue de) [Fauxbourg S. Honoré — Chemin de Villiers la Garenne]. Q. du Palais-Royal, p. 90, t. I.
Vin. (la Halle au) Q. de la Place Maubert, p. 14, t. IV.
Vinaigriers. (rue des) [rue du Four S. Martin — rue de Carême-Prenant]. Q. S. Martin, p. 91, t. II.
Vincent. (rue *ou* Cul-de-Sac S.) Q. du Palais-Royal, p. 18, t. I.
Vin-le-Roi. (rue du) *V.* Roi.
Violette. (rue de *la*) Q. de la Gréve, p. 53, t. III.
Viſages. (rue des Trois-) [rue Thibauld-aux-Dés — rue Bertin-Poirée]. Q. Sainte-Opportune, p. 54, t. I.
Viſitation de Sainte-Marie. (les Religieuſes de la) Q. S. Antoine, p. 21, t. III.
Viſitation de Sainte-Marie. (les Religieuſes de la) Q. S. Benoît, p. 129, t. IV.
Viſitation de Sainte-Marie. (les Religieuſes de la) Q. S. Germain, p. 9, t. V.
Vivien *ou* Vivienne. (rue) [rue Neuve des Petits-Champs — rue des Filles S. Thomas.] Q. Montmartre, p. 62, t. II.
Voirie. (*Chemin de la*) Q. S. Martin, 75, p. t. II.
Voirie. (*la Baſſe*) Q. du Palais-Royal, p. 5, t. I.
Voirie. (*la Haute*) *ibid.* p. 6 & 21.

Digitized by Google

Voirie. (rue de la) Q. Montmartre, p. 12, t. II.
Voies. (rue des Sept-) *Un bout* rue S. Etienne des Grès, *l'autre bout* rue du Mont S. Hilaire. Q. S. Benoît, p. 8 & 220, t. IV.
Vrillière. (rue de la) [rue des Petits-Champs — rue Neuve des Petits-Champs]. Q. S. Eustache, p. 48, & Q. Montmartre, p. 15, t. II.
Vuide-Gousset. (rue) [rue des Petits Pères — Place des Victoires]. Q. Montmartre, p. 63, t. II.

X

Xaintonge. (rue de) *V.* Saintonge.

Y

Yves. (la Chapelle S.) Q. S. Benoît, p. 107, t. IV.

Z

Zacharie. (rue) [rue S. Séverin — rue de la Huchette]. Q. S. André, p. 147, t. V.
Zone *ou* Jaune. (Hôtel) Quartier de la Place Maubert, p. 82, tom. IV.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de LOTTIN aîné, 1775.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

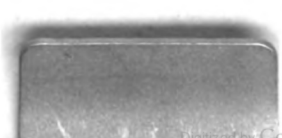
Digitized by Google